3 1761 04130 2019

PURCHASED FOR THE

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

FROM THE

CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT

FOR

ART '68

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/correspondancede02acad

CORRESPONDANCE DES DIRECTEURS

DE

L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME

1666-1793

II

CORRESPONDANCE
DES DIRECTEURS
DE
L'ACADÉMIE DE FRANCE
A ROME
AVEC LES SURINTENDANTS DES BATIMENTS

PUBLIÉE

D'après les manuscrits des Archives nationales

PAR

M. ANATOLE DE MONTAIGLON

SOUS LE PATRONAGE DE LA DIRECTION DES BEAUX-ARTS

II

1694-1699

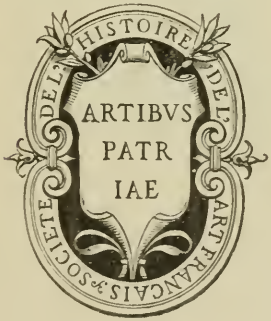

PARIS
CHARAVAY FRERES
LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS
4, RUE DE FURSTENBERG
DÉCEMBRE MDCCCLXXXVIII

LIBRARY
OCT 9 1968
UNIVERSITY OF TORONTO

MÉDAILLON DE CHARLES ERRARD

Exécuté à Rome par *Jacques Clérion* en 1671

(Diamètre : 0,017.)

IV.

SUITE DU DIRECTORAT

DE

LA TEULIÈRE.

1684-1699.

---

482. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 12 avril 1694.

Mon incomodité ne me permet que d'accuser réception de votre lettre du 22 du passé et vous dire que vous devez vous appliquer présentement à retrancher toutes les dépenses inutiles de l'Académie, parcequ'on en fait icy de même de toutes choses, dans les Bâtimens et ailleurs.

Les Banquiers de Rome et ceux de Paris n'ont point de différentes manières pour leurs Lettres de change. Si, lorsque vous avez pris 2,900 l. d'un Banquier, vous aviez tiré sur moy une Lettre de change de pareille somme, et le change au delà, vous auriez fait ce que vous auriez dû, ainsi que vous voiez que je fais, lorsque je vous envoie une Lettre de change de M. Clerx; mais, que l'on vous donne une somme sur laquelle vous imputiez tout le change, cela n'est point permis. Comme vous n'entendez point ces sortes de matières, je ne suis point surpris de ce que vous avez fait, et ce n'est point vôtre faute. N'étoit que j'ai voulu faire honneur à vos Lettres de change, j'aurois rabatu aux Banquiers ce qu'ils avoient pris de trop, et il n'en eut été autre chose; et, puisque vous croyez ne pouvoir pas retirer l'argent qu'ils ont reçu de trop, je ne veux point vous mettre dans cette peine; je vous le passerai dans vos comptes.

Archives nationales, O[1] 1936.

483. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 13 avril 1694.

J'ai reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire, du 22 mars, avec une Lettre de change de deux mil livres de M. Clerx sur M. de Steinbier, en date du 19 du même mois, dont je vous rends très humbles grâces.

Vous ayant rendu compte, Monsieur, de ma conduitte sur les Lettres de change que j'ay tiré sur vous, je n'ay plus rien à ajouster, si ce n'est qu'après avoir esté informé de la manière dont je me suis comporté, j'espère avec confiance que vous me rendrez la justice qui m'est dûe, puisque j'ay fait certainement ce que j'ay peu de mieux, et ce que vous auriez fait vous-même, Monsieur, sy vous eussiez esté à ma place.

Le change est environ dix et demy pour cent, comme la semaine dernière, n'y ayant point eu de reiglement nouveau à cause des Festes[1]; je vous informeray de ce qui aura esté résolu dans l'assemblée de vendredy prochain, 16 du présent.

Tout ce qu'il vous a pleu m'escrire, Monsieur, sur le Sr *Sarabat*, à l'occasion de son tableau, a eu l'effet que je m'estois proposé en vous envoyant ce tableau tel qu'il est, après vous avoir informé de l'usage que j'en prétendois faire, qui n'estoit autre que le bien convaincre du besoing qu'il avoit d'appliquer tout son esprit à son travail, ce qui a réussy, car il a esté mortifié et a un peu plus de soing de luy. Je fairay encore un très bon usage de ce que vous m'ordonnez par vostre dernière lettre. Je vous supplie très humblement, Monsieur, de vouloir vous souvenir de ce que j'ay toujours escrit, qu'il faut une grande douceur, une dextérité particulière et une extrême patience avec les jeunes gens pour leur faire comprendre leur propre bien, très particulièrement les Peintres; que, pour leur estre utile, il faut s'attirer leur confiance, ce qui ne se fait pas par la sévérité et par la seicheresse; que l'humeur qui prédomine en eux, et qui l'emporte toujours sur la raison en la plupart du monde, est très difficile à rectifier; que l'on doit compatir à ceux qui sont chargés d'un tel employ comme ils compatissent à l'infirmité d'autruy. Le Sr *Sarabat* a de la disposition; il est d'un bon naturel, meslé d'un peu plus de légèretté et de bizarrerie qu'il ne faudroit pour son bien; de manière, Monsieur, qu'il a plus besoing de mesnagement qu'un autre. Je ne désespère pas de le réduire peu à peu où je

veux et où vous pouvez souhaiter, par les secours que j'espère de vous-même en agissant de concert.

Il achève présentement de coppier un tableau de *Raphaël* dans les salles du Vatican, où il me paroit prendre goust, donnant dans le caractère de l'original. Dès lors que cette coppie sera finie, il reprendra, pour profiter du beau temps, celle du petit Chigi qu'il avoit commancée, et que l'on avoit esté obligé d'interrompre, à cause des réparations que l'on avoit fait dans la Gallerie où il est, qui sont finies, Dieu mercy.

Pour le Sr *Lignières*, je vous en ay toujours parlé dans la pure vérité, n'y ayant point de considération qui puisse me destourner de mon devoir. Pour vous le faire connoître, Monsieur, tel que je le connois, voicy son portrait fidelle. C'est un très bon garçon, qui n'a pas manqué d'esprit ny de jugement, avec la plus grande envie du monde de s'avancer dans sa profession; ne perdant pas un moment de temps, au pied de la lettre; occupé, les jours de Festes comme les autres, à tout ce qui peut luy servir à la fin qu'il s'est proposé; allant voir toute sorte d'ouvrages avec attention et réflexion; en rendant même un compte plus exact que ne fairoient des personnes plus habilles que luy dans l'opération. Il est arrivé à Rome fort foible véritablement dans le dessin, dans la veue de faire son principal des ornemens, me disant que l'on ne l'avoit envoyé que pour cela. Ayant veu les peintures de *Raphaël* en ce genre, je luy fis remarquer qu'il estoit impossible de coppier ces sortes d'ouvrages sans savoir bien dessiner, estant meslés de figures de toute sorte. Après les avoir bien considérés, et coppiés même sur le papier, il fut convaincu de la vérité et prit une ferme résolution de dessiner, avec application, après les peintures de *Raphaël*, le Modelle et la bosse, ce qu'il a continué assez utilement, pleinement convaincu, par sa propre expérience, de ce que je luy avois toujours presché. Il me confessa ingénument qu'il commançoit à bien connoistre le tort qu'il s'estoit fait de négliger, sur l'avis d'autruy, une partie si nécessaire en tout genre de peinture. Il a partagé son temps pendant toutes ces estudes, dessinant et coppiant alternativement deux montans d'ornemens de la Gallerie de *Raphael*, que l'on appelle les Loges, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire plus d'une fois. Il a peint ces ornemens bien proprement, et *Carles Marat* et *Morandi*, qui sont les deux plus habilles Peintres de Rome, les ayant veus, m'ont dit d'eux-mêmes, chascun en particulier, qu'ils avoient

esté surpris de les voir si bien coppiés, les originaux estant aussy gastés qu'ils sont; et, en cela, il a eu besoing d'une grande patience, vertu qu'il a dans un degré plus qu'ordinaire, sans nulle complaisance. Comme il n'ignore pas ny l'optique ny la géomettrie, il fait ces sortes d'ouvrages avec plus de facilité qu'un autre. Comme les originaux sont meslés de mille objets différens, cette variété délasse un peu l'esprit.

Ils donnent par là une belle idée du génie des Anciens, car *Raphaël* les a faits sur les modelles qu'il en a trouvé dans les vieilles ruines, qui de son temps estoient en plus grand nombre et plus riches qu'à présent. Je fais ce jugement de *Raphaël* sur ce que j'ay veu depuis que je suis à Rome, et sur les feuilles que j'ay fait coppier pour le Roy après ce que l'on a descouvert, qui sont du même caractère de ce qui se voit dans les Loges.

C'est à vous, Monsieur, à juger sy vous avez besoing de faiseurs d'ornemens, comme feu M. de La Chapelle[2] m'a escrit plus d'une fois, au sujet du Sr *Lignères*, que vous en aviez besoin, quand ce ne seroit que pour les bordures de tapisseries.

Pour vous obéir exactement en tout, je dois ajouster, Monsieur, que je trahirois les sentimens de mon cœur, sy je ne convenois avec vous que le Sr *Lignères,* ne faisant que des ornemens, ne sauroit devenir ce que l'on appelle un bon Peintre, cette qualité ne pouvant pas estre renfermée dans la seule circonférance des ornemens. Comme l'on a, d'ailleurs, plus de besoing des Peintres de premier ordre, et que Rome est le lieu du Monde où ils se peuvent le mieux former sur les grands ouvrages que l'on y voit en tout genre, outre le Vatican, qui est une Escolle au dessus de toutes les autres, il me paroit, Monsieur, que l'on doit plustot choisir les génies eslevés que les médiocres parmy les jeunes Peintres; d'autant plus que, pour les Sculpteurs qui sont icy, l'on a lieu d'en estre content pour la capacité, pour l'application et pour la sagesse.

Sans nulle complaisance, je les crois plus forts que tout ce qu'il y a dans Rome de cette profession, et les gens de bon goust, Italiens et autres, ne sauroient s'empescher de le dire quand ils voyent leur estudes, ce qui fait plus d'honneur que je ne sçaurois vous dire à la Nation et au Roy, surtout que les estrangers qui visitent l'Académie ne sauroient se lasser d'admirer, estonnés de voir comme il fournit à tout, ne pouvant comprendre, disent-ils, comment le génie d'un homme se peut partager à tant de choses

différentes; et je ne doute pas que le rapport qu'en peuvent avoir fait les curieux dans les Cours des autres Princes n'ait porté l'Empereur, l'Électeur de Brandebourg et celuy de Saxe d'establir des Académies chez eux, comme ils en ont establi, à ce que des Gentilshommes de leurs Estats m'ont dit.

J'ay veu même quelques Pensionnaires que les deux Électeurs entretiennent icy. Le Duc de Florence encore y maintient une espèce de petite Académie de trois Peintres, parmy lesquels il y en a un qui promet beaucoup. Les uns et les autres ont commerce avec nos jeunes gens et me paroissent fort contens les uns des autres.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Celles de Pâques, 11 avril 1694.
2. Il était mort l'année précédente.

484. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Paris, le 19 avril 1694.

J'ay reçeu votre lettre du 30 du passé, à laquelle je n'ay point de réponse à faire, ne me parlant que des Lettres de change que vous avez tiré sur moy, vous ayant mandé par ma dernière tout ce que j'ay à vous dire sur cela.

Feu M. Colbert avoit fait et signé, l'onze febvrier 1666, des Statuts et Règlements pour l'Académie du Roy à Rome, dont j'ai retrouvé une copie[1]; je vous prie de me faire savoir si vous en avez l'original.

Je suis toujours incomodé de mon rhûme, ce qui m'oblige à garder ma maison et à rester à Paris.

Si vous n'avez pas encore payé le Quartier d'entretien des Pensionnaires lors que vous recevrez cette lettre, attendez mes ordres pour le payer. Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Voir pièce **14**, I, p. 8-11.

485. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 20 avril 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 29 mars, et la seconde de change de 2,000 l. de M. Clerx, du 19 du même mois, avec mon compte signé du mois de février, dont je vous rends très humbles grâces.

J'ay dejà congédié, suivant vos ordres, les deux ouvriers Sculpteurs; les Srs *Lepautre* et *Le Gros* finiront leurs ouvrages[1]. Il sera nécessaire, véritablement, de prendre des ouvriers pendant quelque semaine dans la suitte pour certains endroits difficiles, pour le trépan particulièrement; mais je mesnageray cette petite despense conformément à vos ordres. Ce retranchement est de dix-huit à vingt escus par mois.

Par hazard, le Maistre de mathématiques est malade, il y a environ deux mois; je ne l'ay pas payé le dernier, comme vous aurez veu par mes comptes; il y a apparence qu'il ne sera pas si tost remis. Quand il reviendra, je prendray occasion de le retrancher sur le peu de Pensionnaires qu'il y a[2]. J'avois déjà eu quelque pensée de vous le proposer sur d'autres veues que j'avois que je vous expliqueray en temps et lieu. Sy vous voulez rappeler le Sr *Lignères*, comme je vous y voy disposé, Monsieur, c'est encore six cens livres de retranchement; le mesnage entier ira à dix huit cens frans, à peu près.

Pour ce que vous ajoustez, Monsieur, que vous ne sauriez asseurer sy, dans la suitte, le Roy pourra subvenir aux frais de l'Académie, je puis vous assurer, très sincèrement et sans aucune veue d'intérest de mon costé, que, dans l'estat où est l'Académie, elle fait beaucoup d'honneur au Roy et à la Nation, bien au delà de la despense, sans comparaison. Sa Majesté peut en estre informée par ses Ministres et par les Religieux François, les Pères Jésuites surtout, qui y meinent souvent des estrangers. Il n'y a point de semaine que l'on n'y voye des voyageurs de toute Nation, et je puis ajouster que les Pensionnaires, outre l'honneur qu'ils font par leur travail et par leur conduitte, gagnent ce qu'ils despensent au Roy[3]; il est certain même que les Sculpteurs gagnent plus.

Quand l'on n'envoyera que des Peintres capables de profiter de ce séjour, ils ne seront pas moins utiles que les Sculpteurs, et, quand l'on considèrera tous les ouvrages différens que j'ay envoyé

depuis que je suis à Rome, et leur prix même, on trouvera que l'argent a esté mieux mesnagé et mieux employé qu'il ne l'a esté depuis l'establissement de l'Académie; et je ne doute nullement que Sa Majesté ne soit surprise agréablement de la veue des ouvrages qui restent icy et qui sont prêts à envoyer, quand Sa Majesté les verra, estant certain qu'il n'y a rien de mieux, ny de pareil même, dans Rome, à la pluspart de ces ouvrages.

Je prends la liberté de faire ces réflexions, Monsieur, parceque je say qu'il y a eu autrefois des esprits mal faits qui ont tenté de destruire ou renverser l'establissement de l'Académie de Rome[4]. Trois ou quatre mois après y estre arrivé avec les ordres de M. de Louvois pour luy en rendre compte, il m'envoya un mémoire qu'on luy avoit donné, m'ordonnant de l'examiner; ce que je fis, et heureusement à son gré, ce qui n'estoit pas extrêmement difficile, parceque cet escrit estoit fort denué de bon sens. Comme je connois, Dieu mercy, l'esprit de la Nation, ne croyant pas impossible qu'il ne se trouvast encore de gens de ce même caractère, en cas qu'il y en eût, je vous supplie très humblement, Monsieur, de vouloir bien les obliger de vous donner leurs sentiments par escrit et d'avoir la bonté de me les envoyer. Je me flatte que vous ne vous repentirez pas de vous estre donné ce soing. Je vous parle, Monsieur, avec d'autant plus de sincérité que je suis persuadé, avec raison, qu'il s'agit en cela du bien public, des intérests du Roy, de la Nation et des Arts.

Il faut certainement n'avoir nulle connoissance et nul goust des bonnes choses, ou convenir qu'il n'y a point dans le Monde une Escolle pareille au séjour de Rome pour la peinture, la sculpture et l'architecture, parceque l'on y voit de grands ouvrages antiques et modernes pour tous ces arts, que l'on ne voit point en France ny ailleurs. Il n'y a rien surtout de comparable au Vatican; c'est un théâtre où tout le reste de l'Univers vient se former.

J'ay eu l'honneur de vous escrire par hazard autrefois que M. le Grand-Duc de Florence y a toujours entretenu et y entretient actuellement quelques Peintres, qui logent dans un de ses Palais de Rome avec son Résident. Il n'y envoye pas des Sculpteurs, apparemment parcequ'il a chez luy, à Florence, de très beaux ouvrages antiques et modernes, et que le marbre surtout y est à beaucoup meilleur marché qu'icy, à cause du voysinage de Carrare. Il y a un de ces jeunes Peintres Florentins qui vient d'achever un tableau d'autel qui luy a donné de la réputation, et

que j'ay eu du plaisir de voir, persuadé par cette veue que la bonne peinture n'est pas encore en estat de périr.

L'avanture du tableau du Sr *Sarabat* ne doit pas vous rebuter, Monsieur, si vous voulez vous donner la peine de considérer les manières des Peintres et Sculpteurs sur le travail les uns des autres. Je n'en ay jamais veu qui ait loué l'ouvrage de son compagnon. L'exemple récent de M. *Mignard* et de M. *Lebrun* sur le jugement des tableaux l'un de l'autre est un argument convainquant qu'il n'y en a point à l'épreuve de la critique, et que l'on doit avoir un peu plus d'indulgence pour les jeunes gens, sy on ne veut pas les rebuter et les perdre. Dans le fond, Monsieur, le tableau du Sr *Sarabat* n'est pas fait d'une manière à ne point espérer quelque chose de bon de luy quand il voudra s'appliquer. S'il examinoit l'ouvrage d'un autre, par la connoissance qu'il a, il y a bien des personnes à qui il pourroit rendre la pareille.

Je le mesnage parceque je suis certain qu'il trouveroit des gens qui l'occuperoient hors de l'Académie, et j'ay esté averty par des gens charitables, sincères et bien informés, qu'il a esté tenté de prendre ce party.

Vous devez estre persuadé, Monsieur, que j'ay pour chascun d'eux les sentimens d'un bon père, n'oubliant rien de tout ce que je crois pouvoir estre utile pour leur avancement ou pour les corriger de leurs défauts, prenant toujours, cependant, les voyes les plus douces et les plus honnestes et celles que je croy les plus seures.

Le Sr *Dorigni* n'a pas gravé la Coupe du Jésus, qui est de la main de *Bachicce*, et que vous m'ordonnez de vous envoyer; il n'a gravé que celle de Ste Agnès, qui est de *Ciro Ferri*, et que je vous ay envoyée, Monsieur, le 9 février, suivant le compte qu'il vous a pleu m'envoyer signé. De peur de faire quelque mesprise, cette Coupe estant de huit feuilles, non de sept comme vous me marquez, et que celle du Jésus n'a pas esté gravée, que l'on sache, j'attendray vos ordres plus précis pour vous envoyer ces deux exemplaires que vous demandez. Vous verrez, Monsieur, dans mes comptes, que la Coupe de Ste Agnès ne couste que deux escus et demy de Rome, huit livres dix sept sols, quatre ou cinq deniers de nostre monnoye.

Le change est environ dix pour cent pour Lion, et, ce qui est fort extraordinaire, il y avoit, l'Ordinaire dernier, une si grande disette de Lettres pour Paris que l'on tira des Lettres, ou,

pour parler plus juste, une Lettre à huit pour cent. Quand vous aurez veu celles que j'ai eu l'honneur de vous escrire sur la conduitte que j'ai tenu sur ce change, je fairay, Monsieur, tout ce qu'il vous plaira m'ordonner, comme je dois en cela, de même qu'en tout autre chose, n'ayant certainement point de plus forte passion que celle de vous plaire.

Faisant dans cette veue tout ce qui regarde mon employ avec toute l'application possible, je ne saurois vous exprimer la peine que j'ay quand les choses ne vont point de la manière que vous pouvez le souhaitter.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Depuis : « J'ai congédié... » Lecoy, p. 95.
2. Depuis : « Par hasard... » Lecoy, p. 96.
3. Depuis : « Si vous voulez... » Lecoy, p. 96.
4. Depuis : « Je prends... » Lecoy, p. 96.

486. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Paris, ce 26 avril 1694.

J'accuse seulement, par cet Ordinaire, Monsieur, votre lettre du 6 du courant. Puisque le Sieur *Fontana* commence à faire les présens de son ouvrage, vous pourriez bien lui demander, par manière d'entretien, s'il n'en destine pas un exemplaire pour le Roy, et, en ce cas, le prier de vous le donner pour l'envoyer.

Ma santé se continue, mais je ne suis point encore en état de retourner à Versailles. J'espère pourtant que, dans huit jours, je seray entièrement guéry.

Archives nationales, O[1] 1936.

487. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 27 avril 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'ayez fait l'honneur de m'escrire du 5 avril, par laquelle j'ay apris, avec bien du déplaisir, que vous estes incommodé d'un rheume, parceque ces sortes de maux, quoique point dangereux, ne se passent pas si

viste cette année et sont assez communs. C'est pour cela, Monsieur, que je prendray la liberté de vous dire que le meilleur de tous les remèdes que l'on a trouvé icy, c'est de ne pas les négliger et de ne pas s'exposer à l'air froid au commencement et avant même d'estre bien guéri. Mgr le Cardinal de Janson, qui a eu une toux cet hyver assez violente, a eu de la peine à guérir pour n'avoir pas pris ces précautions; il en estoit d'autant plus fatigué que son sommeil en estoit fort interrompu pendant trois semaines ou plus; depuis qu'il en est délivré, il se porte mieux qu'il n'a jamais fait, Dieu mercy, et ne perd jamais l'occasion de me donner des marques de l'estime et de l'amitié qu'il a pour vous, Monsieur.

Le Sr *Fontana* me dit, il y a trois jours, qu'il remettroit entre les mains de cette Éminence son livre de la Fabrique de St Pierre destiné pour le Roy, dès lors qu'il l'auroit retiré de chez le relieur où il estoit. Je ne manqueray pas, Monsieur, de vous en envoyer un exemplaire quand il sera en vente; il prétend le vendre douze escus, à ce que m'a dit un libraire de ses amis. Il est bien imprimé pour ce pays.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1 1936.

488. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Paris, le 3 may 1694.

J'ay reçeu votre lettre du 13 du passé. Le Roy ayant fait cesser icy les Académies d'Architecture, Peinture et Sculpture parceque Sa Majesté n'est pas en état de les entretenir[1], et que celle de Rome coûte beaucoup plus, il pouroit bien lui arriver pareille chose. Cependant je ferai ce que je pourrai pour la soutenir, étant persuadé que cela convient au service du Roy; mais, pour me mettre en cet état, il faudroit que vous vissiez ce qui se peut retrancher, afin d'en diminuer la dépense autant que l'on pourra.

Par exemple, je ne voudrois plus payer que 100 l. d'entretien pour chacun Pensionnaire, cela étant suffisant pour les habiller, étans logés et noûris. Je voudrois suprimer le Professeur de mathématiques et d'anatomie; à l'égard du Modèle, il ne le faut

faire servir que trois fois la semaine et ne lui donner que 300 l. Vous avez un Suisse et deux Valets qui coûtent 1,056 l.; il faut retrancher un Valet. Je ne veux plus du tout de rolles d'ouvriers. La pension du S^r *Le Pautre*, pendant le tems qui court, sera réduite à 200 l. Vous retrancherez sur les pinceaux, toiles, etc., tout ce que vous pourez. Je ne sais si vous pourrez retrancher quelque chose sur le loyer de l'Académie et de l'Astellier de Ste-Cécile, dont le tout se monte à 2,000 l. A l'égard de la nourriture des Pensionnaires, dont la dépense monte pour chacun à 350 l., vous verrez si vous ne la pouvez pas diminuer. Les Peintres faiseurs d'ornemens en France ne sont plus de grande requise; ainsi je crois que le Sr *Lignières*, qui ne s'applique à Rome qu'aux ornemens, quand il les feroit fort bien, ne sera pas fort considéré icy, et, comme il se faut retrancher, on pourroit le faire revenir. Ne le faites pourtant pas que je ne vous le mande, et je vous prie de tenir fort secret tout ce que je vous écris par cette lettre. Si le Roy prenoit le parti d'ôter quelque Pensionnaire, mon avis seroit de garder *Sarabat*, *Lepaultre* et *Le Gros*, et de faire revenir *Lignières* et *Le Lorain*. Faites moi savoir si ce dernier vaut quelque chose, si il donne des espérances et si il est avancé.

Je vous envoye votre compte du mois de mars.

Archives nationales, O^1 1936.

= 1. Sur cette affaire, voir, dans le tome III des *Procès-verbaux de l'Académie* du 22 avril au 15 mai, p. 139-44, la lettre de M. de Villacerf, la décision de l'Académie de ne pas interrompre ses séances, sa proposition de continuer gratis l'instruction de la jeunesse à l'ordinaire, et l'approbation du Roi, qui, tenant à ce que l'instruction continue à être donnée gratuitement, attribue à l'Académie une somme de deux mille livres pour ses menues dépenses. Ce n'est qu'en mai 1699 que le Roi y ajouta une nouvelle somme de deux mille livres (III, 262).

489. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 4 may 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 12 avril. Je vous rends très humbles grâces de m'avoir tiré de l'embarras de ces malheureuses Lettres de change.

Vous aurez veu, Monsieur, par ma précédente, que j'ay retranché les deux ouvriers, dont la despense alloit environ vingt escus par mois. J'ai déjà fait pressentir au Maître de Mathématiques, qui est à peu près remis de son mal, que l'on ne jugeoit pas son ser-

vice nécessaire pour le présent qu'il y avoit si peu de Pensionnaires, et que, parmy ce peu, la moitié n'entendoit pas bien l'italien. De la manière que je l'ay dit à un de ses amis qui loge avecque luy, je ne doute pas qu'il n'entende raison.

Les Pensionnaires font tous leur devoir; le Sr *Lepautre* travaille à finir son groupe avec affection; il embellit tous les jours par les estudes qu'il fait et par les soings qu'il se donne, recherchant tout ce qui peut l'embelir dans les draperies, dans le nud et dans des petits ornemens même qu'il y a ajousté et qu'il travaille luy-même, le tout avec jugement et conformément à l'Antique, dont nous sommes en lieu de nous bien instruire.

Depuis quelque temps, il n'y a point de semaine qu'il ne vienne trois ou quatre fois des estrangers pour visiter les hasteliers, des Allemans surtout en grand nombre, des Italiens même. Le Sr *Dominico Guidi* y fut il y a trois ou quatre jours; après avoir examiné le groupe de tous costés, il me parut fort surpris du travail. L'ayant fort pressé de me dire s'il y trouvoit quelque chose qui le choquât, je n'en peux tirer autre chose si ce n'est : « *Bene*, *bene*, *bene*, » et qu'il estoit bien aise que l'on employât si bien le temps.

Le Sr *Legros* avance tous les jours notablement. Le Sr *Lorrain* s'estoit fait malade de trop travailler, quoique je luy eusse prédit que cela arriveroit; il m'a dit, plus d'une fois, qu'il est persuadé que le séjour de Rome luy a beaucoup profité.

Le Sr *Lignères* ne perd pas un moment de temps; je luy fais coppier un des tableaux des Loges de *Raphaël*, qu'il a bien commancé.

Le Sr *Sarabat* a peine de revenir de la mortification qu'il a eu du succès de son tableau; il s'applique mieux qu'à son ordinaire; le tableau qu'il copie après *Raphaël* est peint de bon goust et bien dessiné; il est presque fini. J'espère que l'on en sera content.

Je vous envoye, Monsieur, mes comptes du mois d'avril, où vous verrez que j'avance encore 2,556 l. Outre ces avances, j'auray à payer bientost ce qui reste du prix de la coppie du *Couronnement de Charlemagne*, que le Peintre finit; le vase jaune antique sera aussy bientost lustré; mais, après ces deux ouvrages, il n'y en aura plus d'extraordinaire, Dieu mercy. Il ne reste que la figure de marbre de Jules Cæsar, dont l'ouvrier ne presse guère ny son payement ny son travail; je le laisse faire pour entrer

dans vos sentimens sur la despense, que je fais la moindre qu'il se peut, suivant vos ordres.

Quoique j'eusse accoustumé de faire la provision de charbon dans la meilleure saison pour plus d'une année, quand il est à un prix raisonnable, ayant mesnagé celuy que j'acheptay il y a deux ans, je n'en ay pris aujourd'huy qu'onze sommes, espérant qu'avec celuy qui me reste il y en aura assez pour l'année prochaine, ou peu s'en faudra.

Je n'achepteray aussy l'outremer qu'à mesure que l'on en aura besoing, car j'achepte toujours à part cette couleur, Monsieur, parce qu'elle est très chère et qu'elle peut estre mal mesnagée, si l'on n'y prend garde de près. Je ne la donne aussy que dans le temps précisément que l'on en a besoing, à proportion de l'ouvrage que l'on doit faire. Je vous supplie humblement, Monsieur, d'estre persuadé que je suis certainement beaucoup plus attentif à mesnager en toutes choses l'argent du Roy que je ne le suis à mesnager le mien, persuadé qu'après Dieu c'est mon premier devoir et le moyen le plus seur de vous plaire.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

490. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 9 may 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 19 avril. Je suis bien fasché de la continuation de vostre rheume ; en ne vous agitant point et vous exposant le moins que vous pourrez au grand air, vous avez pris le remède que l'on a trouvé icy le plus seur pour guérir ce mal universel, comme j'ay pris la liberté de vous escrire.

Vous aurez veu, Monsieur, par mes comptes du mois d'avril, que vos ordres sur la suspension du payement du Quartier des Pensionnaires sont venus trop tard. L'esté aprochant, ils ont plus besoing d'argent en ce temps que dans un autre pour s'habiller ; j'ay entré dans leurs besoings.

Pour l'original des Status et Reiglemens, signé de M. Colbert, que vous demandez, je ne l'ay point veu. Il y a icy une feuille chargée de six articles sous ce titre, dattée du 4 décembre 1676,

non 66. Elle porte le nom de M. Colbert; mais elle n'est pas signée et semble n'estre faitte que pour M. *Errard,* commançant : « Le Sr *Erard* ayant esté establi, » etc.[1]. Mais je croy devoir vous informer sur cela que :

Peu de temps après estre arrivé à Rome, où je fus environ quatorze mois avant d'estre chargé de la Direction de l'Accadémie, occupé cependant. tous les Ordinaires, à informer M. de Louvois de beaucoup de choses différentes dont il me chargeoit pour l'utilité et le service du Roy, il m'envoya entre autres un Mémoire des reiglemens ou despenses de l'Académie, dont il m'ordonna de vérifier le contenu et luy renvoyer son Mémoire apostillé, ce que je fis, comme je l'ay fait quelquefois sous vos ordres.

Ayant consulté le Sr *Errard* sur cela, il me fit voir le Mémoire cy dessus et me dit que l'Académie s'estoit formée peu à peu avant de venir à la perfection où il l'avoit mise, et j'apris qu'il disoit aux Italiens que c'est luy qui l'entretenoit et qu'elle finiroit avecque luy[2].

En effet, quelques mois après, M. de Louvois m'envoya un second Mémoire. C'estoit un nouveau plan que l'on avoit dressé pour l'entretien des Eslèves. Il m'ordonna d'examiner encore ce Mémoire à loisir et luy en rendre conte, ce que je fis dans le temps qu'il m'avoit prescrit. Dans ce dernier Mémoire, l'on proposoit d'envoyer icy des jeunes gens de dix à douze ans pour les mettre en pension chez les Peintres, Architectes et Sculpteurs Italiens, ce que j'appris avoir esté autrefois une veue du *Bernin.* L'autheur de ce Mémoire supposoit que la manière de France pour les arts estoit mauvaise, et que, pour prévenir ce mal, il falloit envoyer des jeunes gens qui n'en fussent pas infectés. Il supposoit encore, aussy mal à propos, que, depuis que l'Académie estoit establie, elle n'avoit pas produit non pas même un bon copiste; c'estoient les propres termes du Mémoire. Tout le reste estoit de ce même caractère.

Je fis des réflexions sur ce Mémoire article par article, et taschay de faire voir à M. de Louvois que l'autheur de ce Mémoire ne connoissoit ny Rome ny Paris, ou, s'il les connoissoit, qu'il avoit plus de malignité que de bon goust; et, lui ayant fait le portrait fidèle de tous les Italiens qui se distinguoient dans les Beaux-arts, je rendois à la France la justice que je luy devois, concluant que l'establissement de l'Accadémie ne pouvoit estre que très utile et honorable à la Nation, quand l'on n'envoyeroit à

Rome que des jeunes gens d'un aage mûr, qui fussent en estat de connoistre les avantages de ce séjour, et d'en profiter par leur capacité, par leur bonne volonté et par leur sagesse; pourveu, néantmoins, qu'ils fussent dirigés par une personne qui eût la connoissance des arts et de ce qui les regarde, l'Antiquité surtout, qui a une liaison nécessaire avec eux, pour traitter les sujets selon les temps, les lieux et les personnes, ce qui est d'une assez grande estendue.

J'entray même dans le détail des qualités que je jugeois qu'il falloit avoir, surtout pour la manière de bien gouverner la jeunesse, sans passion et sans intérest, ce qui n'est pas une petite affaire, la nature, l'humeur et l'éducation y ayant ordinairement autant ou plus de part que l'estude.

M. de Louvois, ayant veu mes réflexions, s'estant déterminé à continuer l'establissement, me demanda une personne pour l'exécution; luy ayant respondu que je connoissois peu de monde pour oser me charger du choix, j'ajoustay que je croyois pouvoir respondre, sy M. *de Pille*[3] vouloit accepter cet employ, qu'il seroit capable de s'en bien acquitter, et luy marquay les raisons pourquoy. Comme led. Sr *de Pile* estoit pour lors Secrettaire de l'Ambassade de Venise, je ne say si M. de Louvois le crut trop engagé ou autrement. Il me demanda encore une personne par une seconde lettre, et, par le même Ordinaire, il me rescrivit qu'il avoit pensé que je pourrois me charger de cette Direction, aux conditions que je croy avoir eu l'honneur de vous escrire autrefois; j'ay encore sa lettre.

Quoique j'eusse mieux aymé, sans doute, estre près de ce Ministre, n'ayant jamais eu de volonté pour les personnes de ce caractère, je luy rescrivis que je fairois aveuglément tout ce qu'il jugeroit à propos; que je fairois mon Novittiat; que ce seroit à luy à décider de la Profession. M'ayant escrit que sa première veue estoit que l'argent du Roy fût bien employé, il me donnoit la liberté de choisir toutes les personnes que je jugerois propres pour le bien et l'avancement des jeunes gens.

Comme vous savez mieux que moy, Monsieur, que c'estoit un Ministre d'une réflexion solide, d'un grand discernement et d'une droiture d'esprit singulière, je ne doute point qu'il ne se fût déterminé à prendre ce party sur tous les avis différens qu'il avoit reçeus, profitant du bon et rejetant le mauvais. J'ay veu dans la suitte, par une bonne expérience, que M. de Louvois devoit estre

mieux instruit que moy de l'estat de l'Accadémie pour le passé, et qu'il ne pouvoit point prendre un meilleur party que celuy qu'il prit. En voicy les preuves, Monsieur.

J'appris, après la sortie du St *Errard*, de plusieurs personnes bien informées, et j'apprends encore tous les jours, que l'Académie avoit esté la pluspart du temps une escolle de divisions et de cabales, de goinfrerie et de desreiglemens, jusques là que les jeunes gens se faisoient un divertissement assez ordinaire de faire de la peine à leur Directeur, vie d'hastelier justement, où l'on n'espargne rien, non pas même les choses sacrées[4]. Ces désordres entretenoient parmy eux une guerre continuelle, accompagnée d'un flus perpétuel de changement. Je trouvay avec cela que l'on y négligeoit ce qui estoit de plus utile, et, pour vous le démonstrer, Monsieur, par des faits certains, en voicy quelques uns.

L'on avoit fait autrefois dans l'Accadémie une figure anatomique de cire, grande comme le naturel[5], et cela parceque c'est le fondement de la peinture et de la sculpture, sans quoy l'on ne peut travailler qu'à l'aveugle ny former un contour juste. Cette figure avoit esté faite sous la direction d'un Professeur très habile, copiée même après la nature. Les Italiens la trouvèrent si bien qu'ils en mirent un jet de plastre dans leur Académie des Arts et un autre dans leur Escole de Chirurgie.

En faisant l'inventaire de l'Académie un an après mon arrivée à Rome, par ordre de M. de Louvois, je trouvay cette figure anatomique originale, abandonnée dans un coing de l'hastelier des Sculpteurs, parmy la poudre, sans bras et la moitié du torse décharnée, les Pensionnaires en ayant pillé la cire pour s'en servir à faire de petits modelles. Je trouvay encore le reste d'un squellette en pièces éparses dans un grenier parmy les ordures. Je restablis la figure de cire, la fis mouler ensuitte, remis sur pied un squellete nouveau, etc., car cela ne regarde que moy.

La Colonne Trajane, qui avoit tant cousté à faire mouler, et dont l'on peut tirer de si grands avantages, estoit dans un Magasin hors de l'Académie, enfermée en plusieurs caisses si bien entassées les unes sur les autres qu'il ne fut pas possible d'en savoir le nombre pour en charger l'Inventaire, et ce Magasin coustoit au Roy vingt-cinq escus Romains de louage tous les ans.

Les plus belles statues que l'on avoit fait mouler encore estoient renfermées à clef dans un retranchement de planches que l'on avoit fait dans un hastellier de sculpture hors de l'Académie. Du

reste des statues, je trouvay le *Gladiateur mourant* et l'*Hermafrodite* dans une vieille remise de carrosse abandonnée, et les autres dans l'appartement du Sr *Errard*, où l'on n'avoit la liberté d'entrer qu'avec permission, et que l'on ne s'empressoit guère de visiter.

Toutes ces despenses, cependant, n'avoient esté faittes que pour donner aux Eslèves l'occasion et la facilité de profiter de l'Antique. J'ay sçu que le dessein en fut inspiré premièrement à M. Desnoyers par M. *Poussin* dans le temps qu'il l'apella à Paris; que le *Poussin* avoit même fait former dans cette veue quelques bas-reliefs, entre autres les *Danseuses* de Bourguèse et un *Sacrifice* de la Vigne Médicis, et les statues colossales de *Monte-Cavallo,* que l'on dit estre de Phidias et de Praxitelle.

J'ay sçeu ces particularités en exécutant les ordres que je reçeus de chercher ces creux avant d'entrer à l'Académie, et je croy que M. de Louvois reçeut cet avis de M. de Chantelou. Je vérifiay que l'avis estoit bon, mais il ne fut pas possible de retrouver ces creux. J'appris seulement qu'ils avoient esté remis, après la mort du *Poussin*, arrivée l'année 1665, entre les mains d'un concierge du Palais Mazarin, au sçeu de M. *Errard;* ces creux furent cependant perdus.

Mais j'appris, dans la recherche de ces creux, que le *Poussin* avoit esté rebuté d'achever la Grande Galerie du Louvre par la cabale de quelques Peintres, qui disoient qu'il n'estoit pas capable de faire de grandes figures, et que, par cette raison, il avoit pris le party de peindre la Gallerie par compartimens meslés de rabesques, ce qu'il n'avoit fait pourtant que pour suivre la manière des Anciens, que *Raphaël* avoit imité avant luy, dans ses Loges avec beaucoup de succès.

Pour revenir à l'Académie, je trouvay, en y entrant, que l'on avoit commancé en marbre la coppie de *Cléopâtre* de Belveder et celle de la *Venus Farnèze*. L'on avoit préféré, pour le modelle de la première, le tors[e] de Belveder à celuy de la Vigne de Médicis, quoique le dernier soit incomparablement mieux que l'autre par plus d'un endroit. Dans la coppie de la *Vénus*, l'on avoit changé la situation du bras droit par ordre du Sr *Errard*. Le Sr *Barrois*, qui faisoit la copie, me parut fasché du changement, et il peut vous dire, s'il veut, la peine qu'il eut de réformer une jambe et l'espine du dos, qu'on luy avoit laissé esbaucher assez mal. Il travailloit cependant sous la direction d'un Peintre de profession.

Vous seriez peut-estre surpris de ces longues réflexions, sy je ne vous disois, Monsieur, que je croy estre obligé de les faire par devoir et par reconnoissance, ayant esté informé qu'il y a des personnes assez indiscrettes pour oser censurer la conduitte de M. de Louvois sur l'estat présent de l'Académie, quoiqu'il soit très constant qu'il ne pouvoit pas prendre un meilleur party que celuy qu'il a pris. Ces faits, que j'ay marqués cy dessus, et la comparaison de l'estat où j'ay pris l'Accadémie à l'estat où elle est présentement pour toutes choses, sont des preuves démonstratives de la malignité ou de l'ignorance de ces méchans raisoneurs.

Je voudrois bien qu'on exposast ces Messieurs à satisfaire la curiosité des estrangers qui visitent l'Académie sur l'histoire des figures antiques que l'on y voit, entre autres choses sur la Colonne Trajanne[6], qui renferme cependant tout ce qu'il y a de plus curieux pour les Peintres et autres sur ce que l'on appelle *el costume*, ce qui comprend les coustumes et manières des Anciens sur tout ce qui regarde la vie civile et militaire, partie négligée et ignorée de la pluspart des Peintres, comme il paroit assez par leurs ouvrages.

Je ne désespère pas de tirer un jour quelque utilité pour le public des réflexions que l'on peut faire sur les fautes de tant de superbes ignorans qui font si peu d'honneur à ce que l'on appelle les Beaux-arts.

Je n'ay pas voulu, Monsieur, vous fatiguer des abus que l'on a fait autrefois de l'administration de l'Académie sur l'intérest, quoique j'aye des faits non moins certains que les premiers, et dont vous auriez lieu d'estre plus surpris. Je ne veux pas parler encore de la nécessité qu'il y a de ne commettre pas icy toute sorte de gens à la teste d'un establissement entretenu par le plus grand des Roys, exposé à la veue de tout l'Univers, sur un théâtre où toutes les Nations abordent de toutes parts.

Songeant, dans mon engagement, au maistre que j'ay l'honneur de servir, je puis vous asseurer, avec toute sorte de vérité, que j'ay fait plus de quatre cens pistoles de despense à l'entrée de l'Académie en meubles, carrosse et chevaux; ce n'estoit pas de l'argent du Roy. Cette despense, cependant, est tout à fait contraire à mon génie, qui m'a toujours fait voir tout ce qui est au delà du nécessaire comme une grande charge. J'ay bien de la peine à croire que parmy ces censeurs il y en eût quelqu'un qui voulût se faire un devoir de se charger, à ce prix, d'un employ

sujet à des suittes plus fascheuses que tout autre par son instabilité, par la nature des gens d'hastelier avec qui l'on a affaire, par l'esloignement des Supérieurs, dans un pays de fourberie et de malignité dont j'ay fait en mon particulier de bien rudes et tristes épreuves, et où je n'ay d'autre consolation que mes livres et quelques bonnes gens, dont la profession, pour la pluspart, ne me permet pas de jouir à toutes heures. Je n'oublie pas de mes consolations la plus solide, qui est les bontés que j'ay toujours reçeu de feu M. de Louvois, que je reçois tous les jours de vous, et que j'entretiens par l'espérance de les voir continuer, en taschant de m'en rendre digne par le profond respect, le zelle et la reconnoissance avec laquelle je suis, Monsieur, vostre très humble et très obeissant serviteur,

De La Teulière.

Le change est toujours environ neuf pour cent.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Voyez pièce **112**; I, p. 68-9.

2. Depuis : « Erard disoit aux Italiens... » Lecoy, p. 98, à la note.

3. *Roger de Piles,* nommé Conseiller Honoraire Amateur de l'Académie de peinture le 25 avril 1699 (*Procès-verbaux*, III, 259, 260) et mort à soixante-treize ans, le 5 avril 1709 (IV, 81). Ce fut lui qui traduisit et commenta le premier le poème de son ami *Dufresnoy* sur la Peinture. L'édition posthume parut en 1668, trois ans après la mort de l'auteur, avec les Commentaires de Roger de Piles, et la première édition de la traduction est de 1673. Il est, du reste, fort célèbre par son rôle dans la querelle des *Poussinistes* et des *Rubénistes*, qui était celle du dessin et de la couleur, celle de *Le Brun* et de *Mignard*, grand ami de *Dufresnoy*. Il serait trop long d'énumérer ici les nombreux ouvrages de Roger de Piles (cf. Chennevières, *Peintres provinciaux de l'ancienne France*, III, 1854, p. 216-42); rappelons seulement qu'il était peintre à ses heures et que le meilleur portrait de Boileau, celui gravé par *Drevet* en 1704, est de lui.

4. Depuis : « J'apprends... » Lecoy, p. 98, à la note.

5. Cf. I, p. 11, 129, 132, 136, 142.

6. L'ouvrage de Bellori sur la vie des Peintres modernes a paru pour la première fois à Rome en 1670. Dans la vie du *Poussin*, après avoir dit que la retraite de M. *Desnoyers* et la mort de Louis XIII confirmèrent *Poussin* dans la pensée de ne pas revenir en France, Bellori continue :

« Nous pouvons cependant dire qu'à cette époque la fortune de la Peinture, de la Sculpture et de l'Architecture ne fut pas en France supprimée, mais seulement différée jusqu'au moment où Louis XIV, dont le cœur héroïque avait hérité du glorieux esprit de son père, y fit fleurir les Beaux-Arts par l'établissement de l'Académie de Peinture, et, en 1666, par l'ouverture, à Rome, d'une autre Académie des mêmes Arts, Sa Majesté y nourissant libéralement, pour s'y exercer dans leur étude, la jeunesse Françoise

studieuse, sous la direction du Seigneur *Charles Errard*, Peintre du Roi. Celui-ci, dans sa curiosité pour les plus belles antiquités et pour exécuter les magnanimes desseins de Sa Majesté, a, parmi les marbres et les sculptures illustres, choisi et fait mouler la grande Colonne Trajane, érigée par l'architecte Apollodore et merveilleusement décorée de sculptures en bas-relief des actions de l'Empereur Trajan. On avait commencé à la mouler par l'ordre du Roi François premier, à la mémoire de qui tous les Arts, toutes les Sciences, toutes les nobles Facultés, rétablis en France, seront toujours obligés; à cet effet, il envoya à Rome le *Primatice* qui en fit mouler quelques morceaux, mais cette entreprise si desirable demeura imparfaite. Aujourd'hui, elle a eu un sort plus heureux; elle a, tout d'un coup, été complétée et terminée. »

Gio. Pietro Bellori, *Vite dei Pittori, Scultori et Architetti moderni*. Pisa, 1821, in-8°, II, 173-4. — Cf. l'inventaire de 1684, I, p. 131.

491. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Paris, 10 may 1694.

J'ay reçeu, M., votre lettre du 20 du courant.

Comme rien ne presse présentement pour les travaux que l'on fait dans l'Académie, il ne faut point que vous preniez d'ouvriers de journées que dans la dernière nécessité, et, si *Lepaultre* et *Legros* ne peuvent pas faire les ouvrages de trépan, vous les suspendrez si il ne les empesche pas de travailler à leurs figures, parceque nous sommes dans un tems où il faut entièrement mesnager l'argent du Roy.

Je vous ay mandé, par le dernier Ordinaire, tout le retranchement que l'on pouvoit faire à l'Académie; ainsy je ne vous en dis rien davantage présentement, si ce n'est que vous pouvez renvoyer *Lignières*, étant un meuble inutile à l'Académie.

Je sais, tout aussi bien que vous, de quelle conséquence il est de ne point faire cesser l'Académie de Rome. Le Roy la connoist mieux que personne, et, lors que Sa Majesté aura vû ce qu'elle lui coûtera après les retranchemens qui y doivent être faits, il prendra son party. Sa Majesté avoit fait cesser ses Académies d'Architecture, Peinture et Sculpture à Paris; les Recteurs et Professeurs ont supplié le Roy de trouver bon qu'ils enseignassent gratis; Sa Majesté l'a agréé; si la mesme chose se pouvoit faire à Rome, cela seroit bien, mais cela n'est pas possible[1].

Si vous trouvez quelque chose à diminuer sur l'Académie,

outre et par dessus ce que je vous ay mandé par ma dernière lettre, vous me ferez plaisir de m'en informer.

Il est vrai que la Coupe du Jésus n'est point gravée et que je me suis trompé. Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Depuis : « Je sais...; » Lecoy, p. 97, note 1.

492. — Le Cardinal de Forbin-Janson au Roi.

17 mai 1694.

..... Le Pape, s'appliquant fort aux moyens de fonder solidement l'Hospital général qu'il a étably en ceste Ville, et auquel il a déjà donné un revenu de trente mil écus de rente, qu'il veut augmenter jusques à quarante mil, souhaiteroit achepter une maison pour y établir la Douanne de la Chambre et asseurer aux pauvres le revenu des loyers, qui est d'environ deux mil écus. Il a jetté pour cela les yeux sur une maison où il a demeuré autresfois, laquelle est présentement louée pour l'Académie de Peinture que V. M. tient icy. Le Pape m'a dit qu'il ne vouloit pas cependant pas y penser sans l'agrément de V. M. et pourveu qu'on pust trouver quelque autre Palais à louer, également commode pour cette Académie. J'ay respondu à Sa Sainteté que V. M. se feroit un extrême plaisir de tout ce qui pouroit estre agréable à Sa Sainteté. M. de la Teulière, qui est Directeur de cette Académie, auquel j'en ay parlé, quittera avec peine cette Maison, qui est belle et commode et dans laquelle il a dépensé environ 500 livres pour des atteliers. Il m'a cependant dit qu'il en chercheroit une autre.....

Archives des Aff. étr., *Correspondance*, *Rome*, in-fol., t. 366, fol. 52. — Voir la réponse du Roi au 4 juin. — Communiqué par M. Tausserat.

493. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Paris, le 17 mai 1694.

J'ay reçeu, M., votre lettre du 27 du mois passé. — *Monsieur le Surintendant parle de son rhume.*

Selon l'apparence, M. le Cardinal Forbin gardera le livre de la Fabrique de St-Pierre que *Fontana* lui doit présenter pour le

Roy; vous me ferez plaisir de m'en envoyer un exemplaire. Je trouve que les douze écus qu'on le veut vendre est un prix cher; peut-être que, si on attendoit quelque tems, on l'auroit à meilleur marché. Vous en userez sur cela avec votre prudence ordinaire. Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

494. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 18 may 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre du 26 avril que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire.

J'avois fait auprès du Sr *Fontana* ce que vous m'ordonnez pour l'envoy de son livre; il avoit promis de me remettre entre les mains celuy qui estoit destiné pour le Roy. Je ne sçay, Monsieur, sy c'est de luy-même ou par ordre de la Congrégation de la Fabrique qu'il a changé de sentiment. Il porta son livre à M. le Cardinal de Janson, bien relié, à ce qu'on m'a dit. Cette Eminence, trouvant la commodité d'un vaisseau qui devoit passer de Civita-Vecchia à Toulon, chargea soudain de ce livre le Capitaine de ce vaisseau, qui partit jeudy dernier, 13 du présent; le pacquet est à l'adresse de M. de Croissy. Comme ce livre est assez gros et qu'il ne se débite pas encore, j'attendray vos ordres pour vous en envoyer un exemplaire. J'ay pris ce party, parcequ'on veut le vendre douze escus Romains, quoique la pluspart des planches, qui font la principale beauté du livre, se trouvent séparées chez Dominico Rossi, Marchant d'estampes, et assez bon marché. Je croy même que celles de St-Pierre l'ancien sont copiées sur celles qui se vendent séparées.

Je suis bien fasché, Monsieur, de n'avoir pas esté averty que ce livre deût passer par les mains de M. le Cardinal de Janson et qu'il y ait esté si peu de temps; comme il m'a tousjours témoigné une considération particulière pour vous, je ne doute point qu'il ne m'eût accordé la grâce de vous en faire l'adresse quand je luy eusse fait entendre qu'il vous fairoit plaisir.

J'ay eu l'honneur de vous escrire, Monsieur, sur vostre incommodité, les précautions et mesnagemens que l'on prend icy pour de maux pareils. Il n'y a point de remède plus seur que l'expérience. Je souhaitte de tout mon cœur que vous en soyez bien tost quitte, et que ce ne soit qu'une provision de santé pour l'ave-

nir, comme je l'espère par ce que je voy en M. le Cardinal de Janson, qui n'a jamais esté si bien qu'il l'est depuis qu'il est guéri d'une incommodité pareille à la vostre.

Le change est environ huit et demy; mais il y a si peu de Lettres pour Paris que le Courtier de change m'a dit que l'on auroit trouvé de l'argent à sept et peut-estre à six pour cent plus bas que pour Lion, ce qui est fort extraordinaire.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

495. — Le Cardinal de Forbin-Janson au Roi.

18 mai 1694.

..... Le Pape ayant envoyé visiter le Palais où est l'Académie de France, dans le dessein dont j'ay informé V. M., on luy a rapporté qu'il y avoit quantité de statues, de modèles de plastres et d'autres choses qu'on ne pourroit pas transporter sans les endommager considérablement. Ce seul raport luy a fait changer de résolution par le grand respect qu'il a pour V. M. et qu'il veut marquer dans les moindres choses. Ainsy il m'a, ce matin, envoyé dire qu'il m'étoit bien obligé de la manière honneste dont je luy avois répondu sur ce sujet, qu'il ne vouloit pas abuser de la bonté qu'il étoit.....[1] que V. M. luy auroit marqué en cette occasion, et qu'il avoit changé de sentiment dès qu'il avoit su l'incommodité et le dommage que le changement de Maison auroit pu causer à cette Académie.

Archives des Aff. étr., *Correspondance*, *Rome*, in-fol., t. 366, fol. 59. Lettre originale, signée du cardinal de Forbin-Janson, ambassadeur, au Roi; — et t. 369, copie. — La réponse du Roi au 7 juin. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Mot passé dans l'original; *certain* ou *sûr* sans doute. La copie donne cette variante : « qu'il ne vouloit point abuser des égards que V. M. auroit eus pour luy en cette occasion... »

496. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 18 mai 1694.

Il est deux heures de nuit, Monsieur. Je viens de chez Mgr le Cardinal de Janson, qui m'avoit fait appeller. Il m'a ordonné de vous escrire que le Pape, voulant faire un fonds pour l'Hos-

pital des pauvres, de l'entretien desquels il est occupé comme un père fort tendre, il avoit jetté les yeux sur la maison où l'Académie du Roy est establie, pour y placer le Bureau de la Douane à ses despens. Ayant communiqué son dessein à M. le Cardinal de Janson, à cause que la maison estoit au service du Roy, et cette Eminence ayant asseuré Sa Saintetté qu'il pouvoit respondre, par la connoissance qu'il avoit des sentimens du Roy sur Sa Saintetté, qu'elle estoit en droit de disposer de tout ce qui appartenoit à Sa Majesté, le Pape ayant fait visiter la maison par le Directeur général des Douanes et par un Architecte, ces Messieurs ayant fait le rapport de tout ce qu'ils avoient veu dans l'Académie, statues de plastre, bustes, bas-reliefs, statues de marbre, tables, vases, machines, etc., de l'embarras et de la despense du transport, et de la difficulté de trouver un lieu pour replacer tout et où l'on trouvât la commodité des hasteliers des Sculpteurs et Peintres, le Pape, ayant changé de sentiment, avoit ordonné sur le champ au Directeur général de la Douane d'aller trouver M. le Cardinal de Janson pour luy dire, de la part de Sa Saintetté, que, lors qu'elle avoit fait le choix du lieu où est l'Académie, elle n'avoit pas creu que l'establissement fût tel qu'il est; que le rapport qui luy avoit esté fait de tout ce que l'on avoit veu dans lad. Académie luy avoit donné lieu d'admirer encore la grandeur du Roy et l'estendue de son génie de pouvoir, parmy tant de grandes affaires, donner encore son attention à cultiver les arts dans des pays si éloignés. Le Directeur avoit ajousté que le Pape s'estoit récrié : « *Vedette quel grand Re, che grande testa*[1]*!* » Je ne vous avois rien escrit, Monsieur, de ce projet par ma première lettre, ne l'ayant pas voulu faire sans ordre par le respect que je dois à Mgr le Cardinal de Janson, dont toute cette Cour admire la sage conduitte et le zelle. J'ay pensé, d'ailleurs, Monsieur, que cette affaire se termineroit par où elle a fini, sachant que le Pape est de la meilleure nature du monde, plein d'esgards généralement pour tout le monde, et qui a une idée du Roy digne de Sa Majesté, accompagnée d'une tendresse et d'une vénération égale.

Je suis, avec toute sorte de respect et de soumission, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Depuis : « Il est deux heures... » Lecoy, p. 97-9.

497. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 25 may 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre du 3 may que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire.

Pour y respondre par ordre, je commanceray par le sujet qui vous a porté à me l'escrire, qui est qu'estant persuadé que l'establissement de l'Académie convient au service du Roy, vous fairez ce que vous pourrez pour la soustenir.

Comme il s'agit de l'intérest du Roy, et qu'il est entre vos mains, Monsieur, entrant dans vos sentimens comme je dois, je vous diray, pour les appuyer, certaines choses très naturelles, que l'on ne peut bien savoir que sur les lieux, qui méritent quelque réflexion et que je ne saurois vous cacher sans manquer à mon devoir. Les voicy, le plus succintement que je pourray :

Il est à considérer, Monsieur, que Rome est un théâtre exposé à la veue de tout l'Univers, où l'on ne sauroit rien faire qui ne devienne public en moins de vingt et quatre heures, parcequ'il n'y a point de lieu où les espions soient en plus grand nombre, y en ayant deux d'office à chaque Paroisse payés par le Prince, l'un pour rapporter au Cardinal-Vicaire tout ce qu'il sait, et l'autre au Curé pour en rendre conte de son costé. Il n'y a point de Maison de Qualité où il n'y ait quelque domestique qui exerce cet office incognito auprès de son maistre, sans celuy qui le fait du choix du maistre; ce qui fait que chascun peut estre informé, tous les soirs, de tout ce qui se fait dans la ville.

Il est encore à considérer que le Roy a icy très peu de partisans en comparaison de ses ennemis, par une fatalité difficile à comprendre. De manière qu'on y est plus disposé qu'ailleurs à porter un jugement peu favorable sur tout ce qui regarde la France pour ce qui peut souffrir quelque mauvaise interprétation; et tous les jugemens que l'on se forme icy, bien ou mal fondés, se respandent ensuitte dans tout l'Univers en moins de temps qu'ailleurs, parceque cette ville a commerce avec tout le reste du monde par ses Nonces ou par les Religieux, Missionnaires et autres. Et sur cela je croy ne devoir pas vous cacher une avanture qui m'arriva lorsque je congédiay, par vos ordres, l'un des deux garçons qui travailloit au groupe, d'autant moins que cette avanture est du sujet.

Sur l'envoy de ce garçon, il s'estoit respandu un bruit, je ne say, Monsieur, ny par qui ny comment, que le Roy avoit fait cesser tous les ouvriers de l'Académie. Elle fut visitée plus qu'à l'ordinaire pendant quelques jours. Le Secrettaire de l'Ambassade d'Espagne y vint dans cette conjoncture avec quelques estrangers. Ayant, par hazard, reconnu son carrosse, informé du bruit qui s'estoit respandu, je descendis exprès dans les hasteliers, où je luy fis toute sorte d'honnestettés. Il commança à louer les despenses du Roy, ajoustant qu'il en avoit beaucoup à soutenir, et glissa enfin dans son discours qu'il avoit oüy dire que le Roy faisoit cesser les ouvrages de peinture et sculpture comme inutiles. Je luy respondis que cette nouvelle n'estoit pas venue jusqu'à moy; que tout l'Univers estoit informé, aussy bien que moy, que le Roy n'avoit pas encore demandé des secours d'argent à personne, comme d'autres Princes, quoique Sa Majesté n'ignorât point que, dans les nécessités présentes de l'Esglise, elle avoit plus de droit que tous les autres de faire souvenir Sa Saintetté qu'elle ne sauroit faire un meilleur usage des cinq millions que Sixte V avoit remis dans le chasteau St-Ange, puisque l'une des occasions où ce Pape ordonne d'employer cet argent estoit pour remettre dans ses estats un Roy destrosné pour la religion catolique Romaine, et que le cas estoit écheu en la personne du Roy d'Angleterre, que Sa Majesté, véritablement très chrestienne, entretenoit en Roy à ses despens. Pour la cessation des ouvriers, qu'il voyoit que la nouvelle estoit fausse; que je ne savois pas ce qui pourroit arriver à l'avenir; que j'avois ouy dire de mon costé que l'Empereur et le Roy d'Espagne avoient arresté les meilleurs ouvriers Peintres et Sculpteurs pour travailler à leur service; lors que cela arriveroit, j'attendrois les ordres du Roy. Le Secrettaire, un peu embarrassé, changea de discours, fit sa visite assez courte et n'est plus revenu à l'Académie que deux fois, choisissant le temps de ses visites à l'heure que tout le monde estoit à table.

Pardonnez, Monsieur, la disgression, puisque ce fait certain n'est pas hors de propos. Je puis encore ajouster que nous n'entendons dire autre chose tous les ans, sy ce n'est que la France n'a plus qu'une année de vie, quoique ses ennemis éprouvent toujours une plus grande rigueur par les nouvelles conquestes du Roy, qui se trouve toujours plus puissant la dernière année bien plus que la précédente.

Vous ne sauriez imaginer, Monsieur, les visions chimériques

et ridicules qu'ils se forment sur la générosité que Sa Majesté a témoigné par les propositions de paix qu'il a faittes; les personnes désintéressées et de bon sens en jugent bien autrement, Dieu mercy.

Pour suivre mon sujet, par la dernière lettre que j'ay eu l'honneur de vous escrire, Monsieur, par un accidant impréveu et par ordre de M. le Cardinal de Janson, vous avez veu les réflexions que le Pape a fait sur l'establissement de l'Académie et l'idée qu'il a de son entretien.

Je puis ajouster, sans aucune veue d'intérest particulier, grâces à Dieu, qu'il seroit difficile de vous exprimer fidellement tout ce que les estrangers en disent tous les jours. Sa Majesté peut estre informée de cette vérité et de l'estat où elle est par ses Ministres et par les PP. Jésuittes qui sont venus à Rome ou qui y sont establis, et qui la visitent plus souvent que les autres, parcequ'ils y meinent des estrangers de leur Ordre ou de leurs pensionaires.

J'ajouteray que le lieu où est establie lad. Académie contribue beaucoup à la faire paroistre, parcequ'il est fort vaste et qu'il n'y a pas un seul endroit de vuide, toutes les despenses que le Roy a fait en figures ou bas-reliefs de plastre, qui sont très grandes, y estant en beau jour. Les hastelliers des Sculpteurs ou des Peintres y sont occupés par des marbres ou des tableaux d'une grandeur extraordinaire. Il y a trois sallons, dont les deux sont voûtés, l'un au niveau de la cour, et les deux autres au premier estage, tous remplis d'environ cent statues de plastre et d'autant de bustes, dont les meilleurs sont eslevés sur des piédestaux, ou scabellons de menuiserie, peints pour la pluspart, le tout en bon ordre. Il n'y a point de lieu enfin qui ne soit orné de quelque antiquité, y ayant environ trois cens bas-reliefs de la seule Colonne Trajane. D'ailleurs, tout le premier appartement est rempli d'ouvrages de marbre, encaissés ou à descouvert, parmy lesquels il y a cinq grandes tables de porphire, de six pieds de long sur trois de large, quatre grandes cuvettes de trois pieds de diamettre, et cinq grands vases, de granitelle, de Porta-santa, de bigio nero antique, de bigio de Carrare, et un de jaune antique, très estimés par la raretté de la matière et par le travail. Il n'y a qu'une seule table de porphire dans Rome, au Palais Bourguèse, de la grandeur de celles du Roy; il n'y a point de cuvette de pareille force dans aucun Palais. L'on ne manque pas de faire

entendre que les coppies des tableaux de *Raphaël* ne sont destinées que pour faire des tapisseries de la même grandeur. L'on voit encore toutes les machines qui servent pour les embarquemens, grandes poutres, cables, moufles.

Tout cela, Monsieur, ne sauroit estre veu sans estre admiré par amis et ennemys et sans songer à la grandeur du Roy, d'autant plus que l'on croit encore la despense plus grande qu'elle n'est en effet.

Vous jugerez par ce détail, Monsieur, que tant de choses différentes ne sauroient estre placées dans un lieu de moindre estendue que le Palais où est l'Académie, dans lequel, même, il a fallu faire des despenses pour mettre les hasteliers des Peintres et des Sculpteurs en estat de servir; mais l'utilité que l'on en retire vaut mieux que l'intérest de l'argent. C'est un bonheur que ce Palais ne soit qu'à demy basti et de peu d'apparence par le dehors; il en couste moins de louage, de manière, Monsieur, que l'on ne peut rien retrancher sur cet article.

Pour l'hastellier de Ste-Cécile, il y a quatre grandes statues, dont celle de Jules Cæsar n'est point achevée, et par conséquent ne sauroit estre déplacée sans danger, n'y ayant point de lieu d'ailleurs où la mettre, et, quand il y en auroit dans l'Académie, le seul transport cousteroit trois ou quatre années de louage pour le moins, à porter dans la ville et repporter dans l'embarquement. Cet hastelier, estant fort proche du port, n'a presque rien cousté de louage, par l'espargne que l'on a fait du port des marbres; c'est pour cela que j'y en laisse trois blocs de bruts jusqu'à ce qu'on soit en estat de les faire travailler, de manière que l'on ne sauroit s'en passer pour le présent.

Dès lors que cet hastelier sera desbarrassé par le premier envoy, l'on pourra le retrancher, parceque les deux hastelliers de l'Académie suffiront, six ou sept grandes statues y pouvant estre travaillées commodément; j'ay déjà trouvé une personne qui s'en chargera volontiers pour y faire un fenil. Je songe à l'avenir pour n'estre pas surpris et mesnager l'argent du Roy autant que je puis, ce que je fais pour les couleurs et autres choses nécessaires pour les Peintres, où je ne vois pas que l'on puisse retrancher quelque chose, aussy peu que pour la despense de bouche, le Despensier ayant assez de peine à trouver son compte, parcequ'il est obligé d'entretenir deux garçons s'il ne veut luy même servir les Pensionnaires à table, estant obligé d'envoyer le disner à ceux

qui travaillent au Vatican ou ailleurs hors de l'Académie. Ce changement paroistroit fort extraordinaire après plus de vingt-cinq ans qu'elle a esté sur un même pied.

Pour descendre aux autres retranchemens que vous proposez, Monsieur, vous verrez par mes dernières lettres que les ouvriers sont supprimés, aussi bien que les Professeurs d'anatomie et de mathématiques, et cela sans qu'il ait paru que ce retranchement ait esté fait par ordre. Voilà quatre cens escus d'espargnés sur ces articles.

Vous pouvez en espargner autant en rappelant, comme vous proposez, les Srs *Lignères* et *Lorrain*, le premier par les raisons que vous dittes, l'autre sur ce que n'y ayant point d'apparence d'entreprendre de nouveaux ouvrages de marbre, il n'est point nécessaire qu'il reste icy, pouvant faire à Paris ce qu'il y fait présentement, dessiner et modeller d'après l'antique, sur tout après avoir eu le temps et toute sorte de commodité de profiter de ce séjour pendant deux ans qu'il est à Rome, y estant arrivé le 3 juin de l'année 1692, ayant bien employé le temps à dessiner un grand nombre de choses, tant après les originaux qu'après les estudes du Sr *Lepautre* et du Sr *Legros*, qui luy ont fait part de tout ce qu'ils ont fait de meilleur. Pour sa personne et sa capacité, c'est un garçon dont l'on pourra tirer du service pour sa profession; il paroit par ses académies et par ses modelles qu'il a esté en très bonne escole; M. *Girardon* a lieu d'estre satisfait de luy.

Pour le retranchement de l'entretien des Pensionnaires à une pistole par mois, je me sens obligé de vous dire, Monsieur, que toutes choses sont icy beaucoup plus chères qu'en France, le linge surtout, et les étoffes de laine, et le blanchissage même; que les Sculpteurs et les Peintres usent beaucoup dans les hastelliers, quelque propres qu'ils soient; quand l'on retrancheroit une demie pistolle par mois, ils auroient besoing de mesnager le reste. Je parle avec d'autant plus de sincérité que j'ay lieu d'estre persuadé, s'ils travaillent bien, qu'ils gagnent leur Pension; je crois même que les Sculpteurs gagneront plus quand on voudra les occuper.

C'est pour cela que je trouve le retranchement de la gratification du Sr *Lepautre* un peu fort, estant certain qu'il épargne tous les ans au Roy cent pistolles pour le moins, travaillant avec application et zelle, servant d'exemple aux autres, aux ouvriers surtout quand il en a, ne les espargnant en aucune manière.

Comme c'est un garçon qui promet beaucoup, je suis persuadé qu'il est du service du Roy de luy donner un peu de cœur, en l'espargnant le plus que vous pourrez.

Pour ce qui regarde le Modelle, je n'oserois conseiller de retrancher ce qu'on donne, en ne le posant que trois fois la semaine, parceque c'est contre l'usage establi de tout temps, dans Rome surtout, où il y en a beaucoup en divers endroits, plusieurs Peintres se joignant ensemble pour les tenir chez eux, outre celuy de l'Académie de France. Le changement seroit d'autant plus remarquable dans l'Académie du Roy, que l'on y a toujours donné aux estrangers la liberté de profiter de ce secours, cette grâce tournant à la gloire du Roy. Je ne say si vous savez, Monsieur, que le Modelle qui a servi l'Accadémie pendant vingt-cinq ans, n'estant pas jeune, je proposay à feu M. de Louvois de le changer sans luy faire grand tort, et ce, par l'expédient que je trouvay d'en substituer un autre à sa place qui avoit servi ailleurs, en luy proposant de partager la peine et la rétribution entre eux, à ces conditions que le nouveau ne donneroit que les deux heures que l'on dessine après luy, que l'ancien Modelle allumeroit le feu du foyer, ajusteroit la lampe, ballièroit les hasteliers, battroit la terre à modeller, et beaucoup d'autres choses à quoy il est employé tous les jours par les Pensionaires pour le service du Roy, duquel je tasche de les divertir le moins que je puis, en leur ostant les occasions ou prétextes de le faire, asseurant cepandant le jeune Modelle que, l'ancien venant à manquer, il auroit la rétribution entière. Ce traitté s'exécute depuis trois ans au gré de tous les deux et à l'honneur du Roy, le public estant informé que l'on a soing de ceux qui l'ont bien servi; et, véritablement, ce bon homme est digne de cette grâce s'il en fut jamais, ayant toujours mené la vie du monde la plus innocente, ayant servi et servant encore avec toute l'exactitude et l'assiduité possible, sans avoir jamais rien trouvé de difficile. Sa Majesté ne sauroit faire une charité mieux employée, ce bon homme estant chargé de la nourriture de sa mère et de celle de deux garçons. Je ne doute pas, Monsieur, qu'avec le bon cœur que Dieu vous a donné, vous n'entriez mieux qu'un autre dans ces sentimens, d'autant plus facilement que ce n'est toujours que la même despense partagée en deux.

Pour finir par ce qui me regarde, qui est le retranchement d'un Valet, j'y consens volontiers, Monsieur, parcequ'il n'en

paroistra rien au public, le voulant bien entretenir à mes despens, faisant réflexion que les charges et les peines doivent estre partagées quand il s'agit du bien public. Vous me permettrez cepandant de vous dire, sans aucune seconde intention, que les cinq escus par mois que l'on donne pour chaque Valet n'ont jamais suffi pour leur entretien, aussy peu que ce qui est reiglé pour les habits; que l'un de ces Valets sert de Cocher et l'autre aux choses ordinaires. J'en fais le même usage qu'en a fait autrefois feu M. *Errard*, qui obligeoit encore le Modelle à suivre son carrosse, ce que je n'ay jamais creu devoir faire, le laissant toujours pour le service de l'Académie, quoique je l'aye toujours habillé à mes despens. Et tout cela pour honorer mon employ autant qu'il est en moy, faisant certainement plus d'attention au maistre que j'ay l'honneur de servir qu'à mes propres besoings, espérant que le bon Dieu trouvera sans moy les moyens d'y subvenir de la manière qu'il jugera la plus convenable pour mon bien.

Cependant, Monsieur, comme je n'oublie pas qu'il m'a partagé d'une médiocre fortune, je vous supplie très humblement d'avoir la bonté de vous souvenir que je ne suis guère en estat de faire de grandes avances, qu'il est de vostre charité de me procurer le remboursement de celles que je fais. Si vous vouliez mesme l'estendre à les prévenir, vous fairiez une très bonne œuvre. Je puis au moins vous bien asseurer, Monsieur, que vous n'en sauriez faire aucune pour personne qui soit avec plus de respect, de zelle et de reconnoissance que je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Le change est au mesme estat que la semaine dernière.

Archives nationales, O[1] 1936.

498. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Paris, ce 24 mai 1694.

J'ay reçeu votre lettre du 4 du courant avec votre compte du mois d'avril. Si j'ay une Lettre de change de 2,000 livres avant que l'Ordinaire soit parti, elle sera jointe à cette lettre; sinon, ce sera pour le prochain Ordinaire.

Je ne vous dis plus rien sur les dépenses de l'Académie, qu'il faut de nécessité retrancher. J'attens votre réponse à la lettre que je vous ay écrit sur cela pour en rendre compte au Roy.

Ne vous pressez point de payer ce qui restera deu de la copie du *Couronnement de Charlemagne* que lors qu'elle sera faite, non plus que ce qui restera du vase de jaune antique, ne sachant pas si je serai en état de vous envoyer de l'argent.

Ne pressez point la figure de *Jules César;* laissez languir tous les ouvrages et toutes les dépenses[1].

Je ne vous conseille pas non plus de faire des provisions qu'au fur et à mesure que vous en aurez besoin. Vous faites fort bien de n'achepter de l'outremer[2] qu'autant qu'il vous en faut et de prendre grand soin qu'il ne soit dissipé.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Depuis : « Ne pressez... » Lecoy, p. 97, note 1.

2. Sur la cherté de l'outremer au XVIIIe siècle, voir *Nouvelles Archives*, 1re série, 1887, p. 114-7; *Bulletin*, juillet 1877, p. 147-8, et *Nouvelles Archives*, 2e série, I, 1879, p. 178-9.

499. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de lettre.

Paris, ce 31 may 1694.

J'ay reçeu, M., votre lettre du 11 du courant. Mon rhûme continue toujours, et je n'en puis sortir. Je vous prie de m'envoyer copie de la feuille dont vous me parlez, chargée de six articles, dattée du 4 décembre 1676, commençant par : « Le « Sr *Errard* ayant été étably...[1]. »

Vous vous fatiguez terriblement par les grandes lettres que vous m'écrivez et par vos grands raisonnemens sur des choses inutiles. Le Roy est très persuadé que l'Académie de Rome est bien entretenuë, que vous en avez tous les soins qu'il peut desirer, et qu'il ne la sauroit mettre entre les mains d'une personne plus fidèle. Ainsi vous devez estre en repos sur cela, et ne pas avoir peur de votre ombre, comme vous faites la pluspart du temps quand je vous demande quelqu'éclaircissement sur lad. Académie. Vous croyez toujours qu'il y a quelqu'un qui parle contre vous[2], et rien n'est moins vray; quand on est aussi intègre que vous estes, et qu'on n'a rien à se reprocher, il ne se faut jamais meffier d'autrui. Vous devez être persuadé de l'estime que

je fais de vous et de l'envie que j'ai de vous en donner les marques; ainsy, soyez en repos.

Je vous envoie votre compte du mois d'avril, et la 2e Lettre de change dont je vous ay envoyé la première avec la lettre d'avis l'Ordinaire précédent.

Archives nationales, O1 1936.

= 1. C'est le Règlement publié, tome I, p. 68-9, pièce **112**.
2. Depuis : « Vous croyez... » Lecoy, p. 98 à la note.

500. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 1er juin 1694.

J'ai reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 10 may. Je vous envoye mes comptes du même mois, où vous verrez, Monsieur, que j'avance plus de 3,600 l.

J'entre, comme je dois, dans le retranchement des despenses de l'Académie. Vous avez veu comme je vous ay prévenu en quelques unes. J'ay songé même, depuis ma dernière lettre, sur l'article du Modelle, que l'on peut reigler à cent escus, comme vous aviez proposé, sans qu'il paroisse au public que l'on a fait en cela quelque changement. Je vous informeray de la manière, quand tout sera déterminé. Vous ordonnerez du reste ce que vous jugerez à propos, après que vous aurez veu, Monsieur, ce que j'ay creu vous devoir représenter en conscience.

Pour le Sr *Lignères*, que vous dittes pouvoir estre renvoyé comme un meuble inutile, comme vous ne m'ordonnez rien sur le viatique, qui est reiglé à deux cens livres quand le Sujet que l'on renvoye s'est comporté sagement, je n'ay pas creu le devoir donner sans vos ordres exprès, que j'attendray. Je luy ay cepandant annoncé celuy que j'ay reçeu, de la manière la plus honneste et la plus consolante que j'ai peu. Il estoit véritablement en bon train et profitoit notablement par un travail assidu. Je croy encore qu'il est de la charité et de la justice même de luy donner le temps d'avertir ses parens, affin qu'ils prennent ensemble des mesures sur ce qu'il a à faire.

Je n'ay rien à dire, Monsieur, sur la conduitte des Professeurs de l'Académie de Paris. Vous voyez bien vous-même que cet Establissement est d'une autre nature, où l'on a bien des charges à soutenir, dans un grand éloignement de chez soy, et, ce qui est pis, des yeux du Maistre, auprès de qui toutes les bonnes œuvres

que l'on peut faire sont mortes. Je vous diray, Monsieur, comme à mon Confesseur, qu'il y a sept ou huit ans que j'ay eu icy un fonds de dix à douze mil livres, que je n'ay retenu que pour estre en estat de faire des avances, comme vous avez peu voir que j'ay fait depuis vostre Surintendance. Je fis pour plus de quatre cens pistolles de despense, à l'entrée de l'Académie, en carrosse, chevaux et meubles; j'ay esté même assez malheureux pour perdre deux chevaux. Voyant que feu M. de Louvois me laissoit icy, je fis vendre des tableaux et des livres que j'avois à Paris, environ douze ou treize cens volumes. Je perdis sur ce qu'on en vendit plus de deux tiers de ce qu'il m'avoit cousté, et j'ay achepté ceux que j'ay voulu remplacer plus cher qu'à Paris. Ce sont des faits certains et de quelque considération, pour vous persuader que je n'ai rien oublié pour me mettre en estat de remplir tous les devoirs de mon employ avec toute sorte de désintéressement et le zelle du monde le plus pur pour le service de Sa Majesté, persuadé que je ne saurois le faire plus honorablement pour moy-même que d'employer tout ce qu'il plait à Sa Majesté de me donner pour le soustenir, persuadé de plus que c'estoit vous faire ma cour que de tascher, par toute ma conduite, que le Roy n'eût pas lieu de se plaindre du choix que vous aviez fait de moy en voulant bien vous conformer à celuy de M. de Louvois.

Vous savez d'ailleurs encore, Monsieur, qu'il n'est pas possible, quand on est homme de bien, que l'on ne perde toujours quelque chose à manier l'argent d'autruy.

Vous avez peu voir, sur les dernières cuvettes de porphire, que j'eusse perdu environ trente pistolles sans vostre grande exactitude; j'ay perdu autrefois cent escus avec le Marchant de marbre, pour n'avoir pas voulu avoir un procès, et cela par la faute du Banquier qui me donnoit de l'argent. Le détail en seroit ennuyeux, mais ces cent escus ont esté perdus. La première cause en est dans les avances que j'ay toujours fait aux personnes qui travailloient pour le Roy dans la veue d'avoir meilleur marché, comme je l'ay eu certainement. Sa Majesté a eu l'albastre de Montahuto à trente escus la charrettée; le Marchant a vendu ce que j'en ay rebuté jusqu'à soixante et dix escus la charrettée.

Il en est de même de la pluspart des ouvrages de marbre et de porphire. Je pourrois ajouster d'autres choses assez certaines, mais c'en est assez pour démonstrer que la nature de cet Establissement est bien différente de celle de l'Académie de Paris, dont il

ne revient aucune utilité directement au Roy, et, pour celle que les Sujets de Sa Majesté en peuvent recevoir, celle de ce séjour est incomparablement plus grande, quand l'on n'y envoyera que des jeunes gens capables d'en profiter.

De mon costé, je n'ay rien épargné de tout ce qui peut leur estre utile. Je puis dire, sans ostentation, que, pour des estampes ou des livres qui regardent les arts, l'on trouveroit peu de personnes qui en fussent aussy bien pourveus que je le suis, et tous sont à l'usage des Pensionaires quand ils en ont besoing, aussy bien que les livres d'Histoire, qui peuvent leur estre bons, sans que je sois rebuté du peu de soing qu'ils en ont et de la perte même que j'en ay fait.

Je ne veux point parler du mesnage que j'ay fait sur l'achapt des statues, marbres et tableaux. La deffence que fit Innocent XI de laisser sortir ces sortes de choses de l'Estat ecclésiastique est une preuve assez publique et assez forte en faveur de mes soings, outre l'entrée des marbres que j'ay establi franche. C'est ce qui obligea aussy feu M. de Louvois de laisser toujours entre mes mains une lettre de crédit de dix mille escus, pour m'en servir dans les occasions extraordinaires.

Vous pouvez vous souvenir, Monsieur, que voyant que la guerre continuoit, et sachant que Sa Majesté ne vouloit pas employer son argent en curiosités, je renvoyay une lettre de pareille somme à M. de Louvois peu de mois avant sa mort, la croyant inutile.

Je n'ay garde, Monsieur, de rien ajouster sur les conséquences de la cessation de l'Accadémie. Dans tout ce que j'ay escrit je n'ay fait qu'exposer des faits sans rien conclure, estant persuadé, autant qu'on le peut estre, que vous les voyez mieux que moy, et le Roy beaucoup mieux que personne, estant, hors de toute comparaison, très supérieur à tout le reste du Monde par ses lumières, par la connoissance de ses intérêts, et le Prince le plus sensible à la gloire qui ait jamais régné. Je suis aussy très disposé, comme je dois, à révérer et bénir tout ce qu'il luy plaira d'ordonner.

Le change est comme la semaine dernière, et, à ce propos, je vous supplie très humblement, Monsieur, de n'oublier pas les Lettres qui peuvent contribuer au remboursement de mes petites avances, que je ne saurois faire que médiocres depuis les deux mille écus que j'ay mis à profit, à quoy je ne me suis déterminé que sur le peu de despense que l'on fait depuis quelque temps,

me confiant en vostre prévoyance, vostre régularité et vostre bonté, sur le nécessaire pour les soustenir.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

501. — Le Roi a M. de Forbin-Janson.

4 juin 1694. De Marly.

... Je consens à l'establissement que les Pères de la Doctrine chrestienne veulent faire à Rome[1], et je serois bien fasché que le Pape trouvast quelque obstacle de ma part à l'achapt qu'il veut faire pour son Hospital de la Maison qui est occupée par l'Académie des Peintres François que j'entretiens à Rome, ainsi vous devez obliger celuy qui en a la direction à se pourveoir ailleurs...

Archives des Aff. étr., *Correspondance*, *Rome*, in-fol., t. 366, fol. 56, minute, et t. 370, original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le Cardinal de Forbin-Janson avait écrit, le 11 mai, au Roi : « Les Pères de la Doctrine chrétienne, qui n'ont qu'un Hospice en cette ville, prétendent y établir une Maison Françoise. Ils ont reçeu de l'argent pour l'achepter, et m'en ont demandé la permission. Je leur ay répondu que j'en escrivois à V. M., et je ne vois aucun inconvénient à le leur permettre. » (*Ibid.*, fol. 34.) — Vasi, *Tesoro Sagro*, dans ce qu'il dit des Pères de la Doctrine chrétienne, à l'article de Santa Maria del pianto, II, 90-1, ne parle pas d'établissement hospitalier.

502. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Paris, ce 7 juin 1694.

J'ay reçeu, M., vos deux lettres du 18 du passé. C'eust esté une chose cruelle que le Pape eût déplacé l'Académie du Roy à Rome; il nous auroit causé bien de l'embarras et beaucoup de dépense, dont on n'a pas besoin en ce tems cy, et je suis très aise que Sa Sainteté ait entré aussi judicieusement qu'elle a fait dans les intérêts du Roy sur ce sujet.

M. le Card. de Janson a très bien fait d'envoyer à M. de Croissy, pour le Roy, le livre de *Fontana*. Je trouve ce livre fort cher. Comme je n'en suis pas pressé, je vous prie d'attendre qu'il soit à meilleur marché, et, lors que vous me l'enverrez, il faut que ce

soit en blanc sans être relié, et que vous y joigniez toutes les planches qui sont chez Dominico Rossy, en cas qu'elles ne soient pas dans led. livre. Je crois que, lors que ce livre deviendra public, il ne sera pas vendu si cher.

J'ay aujourd'huy pris mes eaux de Forges pour la dernière fois; je trouve qu'elles m'ont assez bien fait, ma toux estant ordinaire, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

503. — Le Roi au Cardinal de Forbin-Janson.

7 juin 1694.

... Je vous ay desjà escrit que je ne voulois pas que Sa Sainteté trouvast aucun obstacle de ma part au dessein qu'il a de se servir de la Maison où est l'Académie de France, et, s'il la croit plus commode qu'une autre, vous devez ordonner à ceux qui en ont le soin de s'establir ailleurs...

Archives des Afl. étr., *Correspondance; Rome*, in-fol., t. 370, original signé, et t. 366, fol. 63, minute. — Communiqué par M. Tausserat.

504. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 8 juin 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 17 may. J'ay fait vos complimens à M. le Card. de Janson, suivant vos ordres; il m'a témoigné prendre beaucoup de part à vostre mal, m'a dit beaucoup de bien de vous, à son ordinaire, et m'a ordonné de vous asseurer de la continuation de son ancienne amitié.

Je vous ay donné avis, Monsieur, que cette Eminence a adressé le livre du Sr *Fontana* à M. le Marquis de Croissy; il y a apparence qu'il sera arrivé à Paris avant ma lettre. Comme il vous sera aisé de le voir, vous pourrez juger plus facilement du prix, qui me paroit excessif, comme à vous, Monsieur, à quatre pistoles. L'on ne vend à Paris que la moitié le *Vitruve* de M. *Perraut*, qui est incomparablement plus chargé d'ouvrage. L'on m'a dit aussi que celuy du Sr *Fontana* ne se vend point, et je le croy, les Italiens estant fort mesnagers, pour l'achapt des livres curieux surtout, et cette ville estant présentement despourveue d'estran-

gers, sy vous en exceptez quelques François, qui ne se chargent guère de cette marchandise.

Pour revenir à M. le Cardinal de Janson, il est allé depuis trois jours à Frescati, et lieux voisins, promener M^rs^ les Abbés de Montchevre[u]il, Pompone et Fourcy[1], qu'il a logés chez luy; il reviendra ce soir ou demain matin. Comme il a esté tourmenté de son rheume assez longtemps et qu'il se porte admirablement bien, j'espère, Monsieur, qu'il en sera de même de vous. Au moins ne sauriez-vous estre en meilleures mains qu'en celles de M. Fagon, si justement estimé de tout le monde. J'ay esté incommodé pendant l'hyver de ce même mal et le suis à l'heure qu'il est depuis avant-hier au soir; mais heureusement j'ay un remède qui est seur pour moy par l'expérience de dix-huit à vingt ans. Je ne doute pas qu'il ne fût bon pour tout le monde, donné et pris à propos; mais il fait peur à la pluspart.

Ce n'est, Monsieur, que de l'eau de vie, où je fais infuser à froid, pendant deux ou trois jours et plus encore, de la réglisse despouillée de son escorce, et, quand la toux ou fluxion me presse, je prends une cueillerée de cette eau de vie préparée, la nuit comme le jour; dès lors que je l'ay avalée, la toux cesse et me laisse la liberté de dormir ou faire ce qu'il me plait. Par l'usage de ce remède, j'ay toujours esté quitte de mon mal dans six ou sept jours pour le plus tard, ordinairement en moins de temps, quand je prends le remède à la première attaque. Sy je me sens eschauffé, ce qui arrive quelquefois, je mets cette cueillerée d'eau de vie dans un verre d'eau fresche, et avale cette eau, qui fait le même effect, mais non pas si promptement. Tout autant que j'ay pu concevoir des accidans de ce mal et de l'expérience, je me suis imaginé que la toux vient d'une humeur acide, plus ou moins abondante et opiniastre aux uns qu'aux autres; que la pluspart des remèdes que l'on donne pour affoiblir cet acide ne le consomment pas tout à fait. Il en reste ordinairement qui sert de levain pour s'associer la matière qu'il trouve autour de luy la plus disposée à se corrompre, bien souvent le remède même, s'il est trop foible. Par l'espreuve que j'ay fait de l'eau de vie, je croy, avec quelque apparence de raison, que, par sa nature, elle empesche l'acide de la toux de s'exalter, le précipite même et le consomme enfin en peu de temps, ce que les autres remèdes ne sauroient faire si promptement.

Je puis ajouster à mon histoire un incidant assez remarquable,

c'est que la première espreuve que j'ay fait de l'eau de vie fut par ordonnance d'un Médecin, le quatrième jour d'une fieuvre continue, avec des redoublemens, et cela pour arrester une grosse toux et inflammation de poitrine qui ne me donnoit pas un moment de repos la nuit comme le jour. Ma toux cessa avec mon inflammation en moins de trois quarts d'heure après la prise du remède, que je fus même obligé de réitérer pour l'avoir pris en trop petite quantité, ayant de la peine d'y donner d'abord toute ma foy. J'en pris certainement quatre bonnes cueillerées. Onze heures après, trois heures après minuit, la toux estant revenue et préveue par le Médecin, une seconde prise d'eau de vie, qu'il m'avoit laissé toute pure, m'enleva une grosse pesanteur qui m'estoit restée sur la poitrine. Cette pesanteur fut dissipée entièrement à cracher pendant quatre heures. La fièvre continua cependant avec un mal de teste qui l'avoit accompagnée dès le premier jour; ce mal de teste diminua tous les jours, mais très notablement trois jours après le remède par l'ouverture naturelle des hémoroïdes; je fus quitte de tout neuf jours après la prise du remède.

J'ay creu, Monsieur, que cette histoire véritable ne pouvoit nuire en rien et qu'elle pourroit peut-estre servir à vous ou à M. Fagon pour tirer des conséquences, luy qui en peut tirer de tout, estant plus esclairé qu'un autre, plus amateur de la vérité et sachant profiter de tout.

Le Change est à l'ordinaire, environ huit pour cent sur la place, la négociation à sept.

Le Sr *Lepautre* avance son groupe, qu'il travaille avec amour. Le Sr *Legros* en fait de même pour sa figure; il se fortifie tous les jours. J'espère que ces deux jeunes hommes en vaudront bien deux autres, soit pour dessiner et modeller, soit pour travailler le marbre.

Le Sr *Sarabat* est en bon train. J'attends vos ordres sur le Sr *Lignères*, qui s'occupe toujours fort.

Le Sr *Lorrain* a esté obligé d'interrompre son travail pour faire des remèdes, estant incommodé d'une oppression de poitrine sans fièvre de suitte. Ce mal est plus dangereux icy qu'ailleurs, l'air y estant fort contraire. J'en ay veu des preuves très fascheuses à l'esgard des personnes qui ne se sont pas servis promtement du remède que l'on croit le plus seur pour les estrangers, qui est le changement d'air. J'ay dit charitablement au Sr *Lorrain* ce que j'en pensois; mais, pour satisfaire l'envie qu'il auroit de rester

icy, le Médecin veut voir si ses remèdes n'amenderont pas le mal, et j'ay creu avec luy qu'il faloit commancer par là. Ce qui me fait apréhender, c'est qu'il y a près de six mois que le mal s'est fait connoistre, et qu'il paroit évidemment, par la difficulté que led. *Lorrain* a de respirer, que la poitrine pâtit, et, ce qui est, dit-on, le plus à craindre, c'est qu'il n'y sent point de douleur. Je verray les suittes et vous en informeray, Monsieur, comme je dois.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Voir sur eux les renvois de la table de Dangeau.

505. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 14 juin 1694.

J'ay reçu, M., votre lettre du 25 du passé.

Tous les raisonemens ne servent à rien contre le manque d'argent. Le Roy ne se cache point icy de ses retranchemens; il les rend publics et se soucie fort peu que les étrangers en soient informés[1]; cela ne lui tient pas plus au cœur dans Rome qu'ailleurs.

Je vous envoie pour réponce à votre lettre le mémoire cy-joint, que vous exécuterez à la lettre, avec cette différance que, si vous pouvez y diminuer quelque chose, vous le ferez; mais vous n'y augmenterez rien.

Vous renverrez *Linières* et *Le Lorrain* et leur donnerez à chacun 120 liv.

= Le Mémoire dont est parlé dans cette lettre est entre les mains de Monsieur le Sur-intendant.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Depuis : « Tous les... » Lecoy, p. 98, à la note.

506. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 15 juin 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre du 24 may que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire, avec celle de change, de M. Clerx sur M. de Steinbier, de deux mille livres, en datte du même jour,

dont je vous rends très humbles grâces. Elle est venue très à propos pour me donner de quoy payer le semestre du louage de nostre hostel et hastelier, qui se paye anticipé, au commancement de juillet, suivant l'usage.

J'ay escrit assez amplement, Monsieur, sur le retranchement des despenses. Il y a desjà quelques articles reiglés, comme vous avez peu voir par mes derniers comptes.

Les Maistres d'anatomie et de mathématiques sont rayés, et je tascheray de suppléer en quelque façon à l'un et à l'autre sans despense.

La suppression des garçons est establie aussy. J'ay trouvé le moyen de reigler le Modelle à cent escus sans qu'il y paroisse; ce sera sept escus par mois.

Ces retranchemens vont à plus de quatre cens escus par an.

Ayant résolu de renvoyer le Sr *Lignères* comme inutile, vous pouvez y joindre par la même raison le Sr *Lorrain*, puisque le Roy n'est pas en volonté de faire entreprendre de nouveaux ouvrages de marbre. Le Sr *Lignères*, même, a l'avantage sur l'autre d'avoir fait quelque chose pour le service du Roy pendant son séjour, par les ornemens qu'il a coppiés, qui sont véritablement peints bien proprement; tout le monde n'est pas capable de faire ces sortes d'ouvrages avec tout le soing qu'ils demandent.

Le Sr *Lorrain* a lieu d'estre content de son séjour, en ce qu'il n'a travaillé que pour son utilité particulière. Il a envoyé à Paris la pluspart des modelles qu'il a faits. Je croyois qu'ils n'estoient destinés que pour faire voir ce qu'il savoit faire, et j'ay appris que c'est pour les vendre à quelque fondeur qui les jette en bronze. Il pourra faire à Paris ce commerce plus comodément qu'icy. Le retranchement de ces deux Pensionnaires épargnera encore quatre cens escus tous les ans.

Pour le retranchement de l'un des deux Valets qui me regarde, j'ay eu l'honneur de vous escrire que j'y consens très volontiers, parcequ'il ne paroistra point, voulant bien l'entretenir à mes despens. Sy j'estois en estat de faire quelque chose de plus, je le fairois certainement avec plaisir, n'ayant jamais rien eu tant à cœur que de faire le service du Roy avec honneur sans m'embarrasser des suittes, persuadé que le bon Dieu et un bon maistre ne manquent jamais à qui fait son devoir.

Vous ordonnerez, Monsieur, ce que vous jugerez à propos sur le retranchement de l'entretien des trois Pensionnaires qui reste-

ront. Je puis estre caution, sy je puis mettre le Sr *Sarabat* sur le pied des autres, qu'ils fairont tout autant d'honneur à l'Académie qu'une douzaine de moins habiles.

Il n'y a rien à souhaitter pour les Sculpteurs sur l'application et pour la capacité. Il n'y en a point à Rome de si forts qu'eux deux, et je suis persuadé qu'ils en valent bien deux autres de leur aage, quelque part qu'on les cherche, le Sr *Lepautre* surtout, soit pour dessiner correctement, soit pour bien modeller et pour ordonner même un sujet. Ils sont forts encore pour le travail du marbre, et, ce que j'estime le plus pour le service du Roy, c'est qu'ils sont touchés tous deux de la gloire bien plus que de l'intérest, tous deux de bonne foy, dont l'on pourra se servir utilement au besoing, ne m'ayant jamais paru avoir cette avidité de gain si généralle parmy ces sortes de gens; dociles, d'ailleurs, sans estre entettés ou enyvrés d'eux mêmes, comme le sont la pluspart des jeunes gens qui en savent un peu plus que leurs compagnons.

Je ne me presseray pas, Monsieur, de payer ce qui reste du vase de jaune antique. Le lustrateur m'ayant fait des excuses d'avoir esté diverty par d'autre travail, je luy ay fait entendre que je n'estois pas fasché qu'il profitât de l'occasion de travailler dans un temps où elles estoient si rares.

Pour la coppie de *Jules Cæsar*, il sera aisé de la laisser languir, parceque celuy qui la fait a un procès qui l'empesche d'y travailler assidûment, et que le chagrin qu'il a de ne le pouvoir pas finir le rend malade de temps en temps, car c'est un très bon homme.

Mais il sera bien difficile de pouvoir s'empescher de payer la coppie du *Couronnement de Charlemagne* quand elle sera finie, ce qui n'ira pas loing, parceque les Officiers du Vatican pressent de desbarasser la Chambre et que le Peintre est obligé lui-même d'aller faire un voyage en Lombardie pour y finir une voûte d'esglise qu'il a commancé de peindre, estant pressé de son argent. Il seroit honteux de m'exposer à y estre contraint, quoiqu'il me paroisse assez honneste. Etant d'un tempérament fort vif, méchant mesnager, aymant à estre très propre, et pressé par la nécessité, j'ay lieu de croire qu'il ne seroit pas plus patient qu'un autre, les gens de ce pays ne sachant ce que c'est qu'honnestetté quand il s'agit de l'intérest.

J'ay veu sur cela une avanture singulière qui peut donner une idée juste du peu d'esgard des gens de ce climat. L'homme qui avoit accompagné en France la statue équestre de *Bernin* y avoit

oublié, par mesgarde, une petite poulie de bronze qui appartenoit à la Fabrique de St-Pierre. On fit un procès à ce bon homme sur cette poulie. J'en donnay avis; l'on me fit response que la poulie seroit renvoyée en diligence; j'en informay deux Prélats qui pressoient cette affaire; ce bon homme fut cepandant condamné à payer la poulie ou à la prison. La sentence auroit esté exécutée sy je n'eusse pas fait estimer et payer lad. poulie par ordre de M. de Louvois; il ne s'agissoit que de vingt-cinq écus.

Je ne crains pas, Dieu mercy, ces sortes d'avantures; j'ay creu pouvoir vous faire ce récit pour vous donner une idée des gens de ce pays, à l'esgard particulièrement des François, qu'ils n'ayment point du tout, car, pour les Espagnols, leurs Ambassadeurs sont en droit de ne rien payer et de maltraitter même ceux qui osent se plaindre, quelque doucement qu'ils le puissent faire.

Le change est toujours dans le même estat, environ huit pour cent, et la négotiation à bien moins, parceque l'on a peine de trouver des Lettres pour Paris.

Je ne manqueray pas, Monsieur, de mesnager l'outremer et autre chose, à mon ordinaire; je ne m'épargne, je vous asseure, en rien. Sy j'avois plus tost reçeu l'avis que vous me donnez sur les provisions, je n'aurois pas pris le peu de charbon que j'ay pris pour épargner quelque Jule; ce n'est que dix escus quelques bajoques, heureusement, et c'est la provision pour l'hyver prochain avec ce qui reste de l'année quatre-vingt-douze, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire.

Je souhaitte de tout mon cœur que cette lettre vous trouve entièrement guéri de vostre rheume, dans une santé parfaite.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O¹ 1936.

507. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 21 juin 1694.

J'ay reçu votre lettre du premier du courant, avec votre compte de mai. Je vous ai envoié, il n'y a pas longtemps, une Lettre de change de 2,000 l.; ainsi vous serez moins en avance.

Je vous en enverray dans peu une autre, qui vous mettra en état de n'y point être du tout.

Si, nonobstant ce que je vous ay écrit, par l'Ordinaire dernier, vous pouvez réduire le Modelle à 300 l., je vous prie de le faire.

Je vous ai mandé, par ma dernière, que vous pouviez donner à *Linières* et *Le Lorrain* 120 livres à chacun pour leur retour, ce que vous exécuterez s'il vous plaît.

Archives nationales, O[1] 1936.

508. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 22 juin 1694.

J'ai reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 31 may, avec la seconde de change de M. Clerx, du 24 du même mois, et mes comptes d'avril signés, dont je vous rends très humbles grâces.

Je vous envoye, Monsieur, suivant vos ordres, la feuille des Reiglemens de l'Accadémie dattée du 4 décembre 1676, que j'ay fait coppier fidellement, peut-estre un peu trop, car je croy qu'il y a une faute en ce que l'on a mis *Eslevs* au lieu d'*Eslèves;* mais, comme ce premier mot est partout dans l'original, j'ay creu mieux faire de l'y laisser, persuadé que vous le réformeriez sy vous le trouviez à propos.

Pour la lettre qui a donné sujet au reste de la vostre, Monsieur, sy vous saviez tout ce qui m'obligea de l'escrire, et que vous eussiez peu voir les dispositions et les sentimens de mon cœur lorsque je l'escrivis, vous me trouveriez très digne d'excuse. Je ne doute point que Dieu, qui voit nos intentions et qui sait tirer nostre bien de nos fautes même, n'ait permis que cette lettre soit venue jusque à vous pour me charger de confusion par ses grâces et par tant de bontés dont la vostre est remplie. Comme j'en connois tout le prix, je suis persuadé, Monsieur, que je ne saurois jamais vous en rendre d'assez dignes remercîmens, d'autant moins que je ne connois point d'autre protecteur que vous. C'est en vous seul, Monsieur, en qui je mets toute ma confiance après Dieu. J'espère de sa bonté que la saison sera favorable à vostre rheume; je le prie de tout mon cœur qu'il vous en délivre et qu'il soit suivi d'un sort pareil à celuy de M. le Cardinal de Janson, qui ne s'est jamais mieux porté que depuis qu'il en est quitte. Je n'ay jamais l'honneur de le voir qu'il ne me parle de

vous avec des sentimens d'estime et de tendresse dignes de vous et de luy.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur.

De La Teulière.

Le change est toujours au même estat; le Courtier me fit dire hier que, sy j'avois de l'argent à faire tirer, il m'auroit fait faire une très bonne composition. Il y a apparence que ce sera toujours de mieux en mieux.

Archives nationales, O[1] 1936.

509. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Paris, le 28 juin 1694.

J'ay reçeu, M., votre lettre du 8 du courant. Je suis très obligé à M. le Cardinal Forbin de toutes ses honnestetés. Vous me ferez un fort grand plaisir de l'en remercier pour moy.

Je vous prie de ne me point acheter le livre du St *Fontana* sur le pied de quatre pistolles qu'on le veut vendre; il est moins nécessaire qu'un autre, y en ayant déjà de semblables d'imprimés.

J'approuve fort le remède dont vous vous servez pour votre rhume. J'en informeray M. Fagon pour en savoir son avis. Je crois que, si je l'avois fait, j'aurois été plutôt guéri, car une personne de mes amis et de mon âge s'en est guérie d'un pareil avec de l'eau clairette, qui est à peu près votre remède. Il est très certain que l'eau de vie, ou l'eau clairette, consomme plutôt la matière du rhûme que tout autre remède. Comme vous ne me marquez point la quantité d'eau de vie et de réglisse, envoyez-moi un mémoire de la manière dont vous faites votre remède et de la quantité d'eau de vie et de réglisse que vous infusez ensemble.

Je suis très aise que vous soyez content de *Lepaultre*, *Legros* et *Sarabat*. Si *Le Lorain* est en état que vous dites, et que son mal l'oblige à revenir en France, il le doit souhaitter au lieu d'en être fâché.

Je vous envoye votre compte du mois de may et suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

510. — Le Cardinal de Forbin-Janson au Roi.

29 juin 1694.

... Je parleray au Pape, dans la première audiance qu'il me donnera, de la destination que V. M. prétend faire, pendant trois ans, des revenus de l'Abbaye de Fécamp en faveur des nouveaux convertis. Je luy feray savoir aussy les manières honnestes avec lesquelles V. M. vouloit qu'on luy remist le Palais où est l'Académie de France, mais ses veues sont changées par l'achapt qu'il a fait de celuy de Ludovisio, qu'il destine au mesme usage auquel il vouloit employer celui de l'Académie.....

Archives des Aff. étr., *Rome*, *Correspondance*, t. 366, fol. 166, in-fol. — Communiqué par M. Tausserat.

511. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 29 juin 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 7 juin.

Le livre de *Fontana* est en vente depuis quelque temps; comme il n'y a point d'estrangers icy et que ce livre est plus pour eux que pour ceux du pays, il ne s'en vend point, quoiqu'on l'ait mis à dix escus romains. Je ne me presseray pas de l'achepter, suivant vos ordres, estant persuadé qu'il baissera encore de prix, parce que l'on se lassera de n'en point vendre.

J'ay bien de la joye, Monsieur, que les eaux de Forges ayent fait un bon effet en diminuant vostre rheume, et vous redonnant sur tout le someil, qui est le meilleur de tous les remèdes pour cet' incommodité et le signe le plus seur de sa guérison; la saison, d'ailleurs, est très favorable. J'espère, avec beaucoup de confiance, que ce ne sera que provision de santé pour l'avenir, comme il est arrivé à Mgr le Cardinal de Janson, qui profite de la sienne présentement en faisant voir à M^rs^ ses Abbés[1] tout ce qu'il y a de plus curieux autour de Rome.

Les Espagnols sont extrêmement mortifiés de la perte qu'ils ont fait en Catalogne[2]. Ils ont avis, Monsieur, que le Duc d'Ossone est mort à Madrid, immédiatement après estre sorti du Conseil, où il s'estoit fort eschauffé à proposer des moyens pour réparer ce malheur et pour exciter son Roy à se servir de toute la diligence possible.

Je suis avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O¹ 1936.

= 1. Cf. pièce **504**, p. 38.

2. La bataille de Verge entre Girone et Palamos, sur la rivière du Ter, remportée par le Duc de Noailles sur le Marquis de Villena (Dangeau, V, 21, 22).

512. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Paris, le 5 juillet 1694.

J'ay reçeu, M., votre lettre du 15 du passé. Vous ne deviez pas souffrir que *Le Lorain* travaillât pour son utilité particulière. Je n'ay veu aucun des modèles qu'il a envoyé à Paris, et cela est fort mal qu'ils ayent esté vendus. Je luy en diray deux mots lorsqu'il sera icy; j'en parleray cependant à M. *Girardon.*

Lorsque la copie du *Couronnement de Charlemagne* sera finie, je ne fais point de difficulté que vous le payiez.

Je vous enverrai encore dans peu une Lettre de change de deux mil livres. Je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1936.

513. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 6 juillet 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 14 juin, avec l'Estat de la despense qui doit estre faitte doresenavant dans l'Académie, sur lequel je me reigleray, suivant mon devoir.

Comme cet Estat est arrivé avant que j'eusse payé aux Pensionnaires leur Quartier d'entretien, ayant fait réflexion que vous m'avez ordonné de retarder le payement du Quartier passé, quoique trop tard, j'ay creu devoir attendre vos ordres sur le payement de celuy-cy, pour le payer sur le pied que vous jugerez à propos. Je prendray cependant, Monsieur, la liberté de vous dire qu'il me paroit y avoir quelque justice de le payer sur l'Estat passé, puisque le Quartier estoit fini quand j'ay reçeu l'Estat présent. Quoique j'aye retardé ce payement, j'ay offert cependant

de donner de l'argent à ceux qui en auroient besoing, et en ay même donné à quelques-uns, ce que je fais toujours quand je suis persuadé du bon employ. Je suis néantmoins obligé de le mesnager présentement, tant à cause des avances que je fais que du semestre des louages, qu'il faut payer le mois présent, suivant la coustume, outre le viatique reiglé pour les Srs *Lignères* et *Lorrain*. Ces payemens monteront à plus de quatre cens escus, sans conter le Quartier d'entretien escheu.

Vous verrez, Monsieur, dans les comptes de juin, que je vous envoye, un retranchement sur l'article du Modelle, dont il est nécessaire que je vous explique la cause, tant pour vous informer exactement de tout que pour vous faire voir que je ne perds point d'occasion de mesnager sur tout.

Les Srs *Lepautre*, *Legros* et *Lorrain* se trouvant tous trois incommodés, apparement par trop d'application, estant obligés de faire des remèdes, ils me prièrent de les dispenser d'aller dessiner le matin après le Modelle. Les Srs *Lepautre* et *Legros* me dirent même qu'estant obligés de travailler seuls leur marbre, il me prioient d'approuver qu'ils y allassent grand matin, à l'heure du Modelle, à cause du grand chaud, pour faire leurs autres estudes aux heures plus comodes.

Le Sr *Sarabat* me demanda, de son costé, la permission de dessiner au Vatican après *Raphaël* pendant quelque temps, ce que je luy accorday très volontiers, persuadé que cette estude luy estoit nécessaire pour se rendre plus correct dans certaines parties du dessein qui luy manquent.

Ces incidens me donnèrent la pensée de retrancher le jeune Modelle pendant l'esté, tant à cause du petit nombre des Pensionnaires que sur ce que les Romains ne posent pas le Modelle dans cette saison. Je pris donc cette occasion de faire cette pettite espargne jusqu'à la St-Luc ou la Toussaint[1], pouvant d'ailleurs occuper les Pensionnaires à dessiner ou modeller d'après l'Antique, ou après les peintures de *Raphaël*, ou après le manequin pour les jets des drapperies.

Je mesnageray, Monsieur, suivant vos ordres, tout ce que je pourray d'ailleurs, n'ayant rien tant à cœur que d'entrer dans tous vos sentimens avec l'exactitude que je dois.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Le change est le même sur la place; mais il y a des personnes qui ont négotié à six et cinq pour cent, à ce qu'on m'a dit.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. La St-Luc est le 18 octobre et la Toussaint le premier novembre.

514. — Le Cardinal de Forbin-Janson au Roi.

6 juillet 1694.

... Je n'ai pas manqué de luy rendre compte [au Pape] des manières honnestes avec lesquelles V. M. a répondu touchant le dessein qu'il a eu d'achepter le Palais où est l'Académie de France, et d'asseurer Sa Sainteté des dispositions où est V. M. de contribuer tout ce qui peut dépendre d'elle dans les choses qui lui peuvent plaire. Le Pape m'a témoigné qu'il étoit extrêmement sensible à toutes ces bontés et qu'il en avoit une vive reconnoissance...

Archives des Aff. étr., *Correspondance*, *Rome*, in-fol., t. 366, fol. 183 v°. — Communiqué par M. Tausserat.

515. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Paris, le 12 juillet 1674.

J'ay reçu la feuille du Règlement de l'Académie du 4 décembre 1676.

Je vous envoie une Lettre de change de 2,000 liv., avec la lettre d'avis.

Le lait, que je continue, me fait du bien, et j'espère qu'il me guérira entièrement de mon rume.

Archives nationales, O[1] 1936.

516. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 13 juillet 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 21 juin. Vous verrez, par ma dernière et par mon compte de juin, le retranchement que j'ay fait sur le Modelle et la manière dont je l'ay mesnagé. Je ne chargeray pas cette lettre de ce même détail, de peur de vous importuner par des redites.

J'annonçay vos ordres, Monsieur, aux Srs *Lignères* et *Lorrain*, après les avoir reçeus et les ay réittérés. Ils m'ont demandé quelques jours pour se disposer à partir et voir encore quelque chose pour leur estude, ce que j'ay creu ne devoir pas leur refuser. Je leur payeray, suivant vos ordres, cette semaine, cent vingt livres à chascun avec leur Quartier d'avril, fini avec le mois dernier.

Je mesnageray ce dernier payement conformément à ce que j'ay eu l'honneur de vous escrire, Monsieur. Je vous supplie très humblement d'estre persuadé que je mesnage et mesnageray l'argent du Roy certainement mieux que le mien propre en toutes choses, comme j'y suis obligé.

L'on a trouvé, depuis peu, quelques peintures antiques dans des vieilles ruines enterrées à la Vigne des Religieux de St-Pierre-in-vincula. J'ay fait dessiner par le Sr *Legros* un petit tableau, qui estoit assez conservé, et l'ay fait en suitte colorer suivant l'original par un bonhomme qui gagne sa vie à faire de petites miniatures. Comme je croy avoir fait une charité, je ne prétends point mettre en despense ce qu'il m'en a cousté. J'envoye seulement ce petit essay pour vous donner le plaisir de voir la manière de peindre des Anciens. Il est fidellement dessiné et coloré. L'original avoit environ deux pieds de hauteur et de largeur à proportion de la coppie; l'on croit que le lieu où a esté trouvé cette peinture estoit le Palais de l'Empereur Titus.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O^1 1936.

517. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 18 juillet [1694].

J'ay reçu votre lettre du 29 du passé, à laquelle je n'ay rien à répondre.

Je vous envoye la seconde Lettre de change dont je vous ay envoyé la première, avec la lettre d'avis, l'Ordinaire dernier. Je suis, etc.

Archives nationales, O^1 1936.

518. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 21 juillet 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 28 juin, avec mon compte du mois de may signé, dont je vous rends très humbles grâces.

J'ay, suivant vos ordres, remercié de vostre part M. le Card. de Janson de ses honnestettés; il m'a dit qu'on l'apelloit autrefois le cinquième enfant de vostre famille, tant il y a toujours esté attaché.

Je n'achepteray pas le livre de *Fontana* sans un nouvel ordre.

J'ay donné aux Srs *Lignères* et *Lorrain* cent vingt livres à chascun, suivant vos ordres, Monsieur, et leur ay payé le Quartier d'avril passé sur le pied de l'Estat nouveau[1], leur faisant mettre, dans le reçeu qu'ils m'ont fait, sans préjudice de ce qu'ils pouvoient prétendre de plus sy vous trouviez à propos de payer led. Quartier sur le pied de l'Estat ancien. Ils m'ont demandé encore cinq ou six jours, que j'ay creu ne devoir pas leur refuser.

Le Sr *Lorrain* devroit estre bien aise, en effet, de son voyage, comme vous dittes, Monsieur, s'il n'écoustoit que la droite raison, ayant d'ailleurs plus de sujet que tout autre d'estre content de son séjour à Rome, puisqu'il y a joui plus de deux ans de la Pension du Roy sans y avoir rien fait pour son service, n'y ayant travaillé que pour son utilité particulière[2].

Avec tout cela, j'ay eu de la peine à luy faire comprendre la vérité. Il croit que l'on fait tort à son mérite de ne pas le distinguer de tous les autres. Quoique je deusse estre acoustumé à ces manières, après tout ce que j'en ay veu, elles me surprennent toujours.

La conduitte du Sr *Sarabat* me paroit la plus extraordinaire, parceque j'avois espéré qu'il suivroit le bon chemin; vous verrez, Monsieur, que je me suis trompé. Deux jours après qu'il fut informé de l'Estat nouveau que vous m'avez envoyé, il me demanda son congé, me faisant entendre qu'il ne pouvoit pas subsister comme un autre, prenant cepandant prétexte sur un mal d'estomac qu'il a depuis plus de deux ans, qui ne l'a jamais empesché de suivre son mauvais penchant quand il s'agit de son plaisir, quoique ce penchant soit la première cause de son mal[3]. Je luy ay donné quinze jours pour faire réflexion sur ce qu'il proposoit, luy représentant qu'il avoit commancé un tableau au

petit Chigi, qui avoit esté interrompu véritablement malgré luy; qu'il estoit de la bienséance et de son devoir même, qu'il l'achevât quand la Gallerie seroit libre, ce qui seroit apparement dans peu de temps, car le Résident de Parme, que j'ay veu pour cela, il y a environ un mois, me dit qu'il ne restoit qu'une porte à faire dans lad. Gallerie, qu'il me prioit d'avoir un peu de patience, que ce travail ne seroit pas long.

Pour revenir au Sr *Sarabat*, je me suis servi de tous ses amis qui sont de ma connoissance pour tascher de luy faire entendre raison; ils ont tous parlé aussy inutilement que moy. Il dit, pour toute réponse, qu'il a pris sa résolution. Je luy parlai en père, il y a deux jours, doucement, charitablement, fortement. Ne sachant que me répondre, il me dit qu'il ne pouvoit pas subsister comme les autres, qu'il estoit comme les asnes, qu'il faloit qu'il eût de la peine, qu'estant forcé de travailler par la nécessité, il fairoit peut-estre mieux. Vous jugerez, Monsieur, par cette imagination, du caractère d'esprit de ce jeune homme.

Je l'aurois renvoyé sur le champ, comme je luy dis que je devrois faire, mais j'ay creu devoir attendre vos ordres, surtout pour le viatique. Je croy cependant ne pouvoir pas taire que je l'en croy indigne, aussy bien que tout autre que luy qui, pour ne vouloir pas se conformer aux ordres du Roy, demandera de quitter son service, dont tout homme de bon sens se doit tenir toujours très honoré, mais plus particulièrement ceux qui ont profité des grâces de Sa Majesté.

Je dois ajouster encore, à l'esgard du Sr *Sarabat*, que ce n'est pas une perte pour l'Académie, quoiqu'il aye de la disposition à peindre. Il a, dans son esprit, un caractère de desreiglement, si enraciné, par l'amour qu'il a pour le cabaret, qu'il n'y a point d'apparence qu'il change. Ce n'est certainement que l'amour de la liberté qui luy a fait prendre le parti qu'il prend, et, comme il n'a d'amis que de certains Marchans François et tous les Courriers de Lion, où il a séjourné plus d'un an avant de venir à Rome, il n'a escouté, apparement, que le conseil de ces sortes de gens, qui l'ont toujours entretenu dans la bonne opinion qu'il a de luy même, évitant, comme des fascheux, ceux qui luy parlent plus raisonablement et plus sincèrement. Il s'ennuyoit à l'Académie, n'y ayant jamais pu trouver personne qui donnât dans ses petits desreiglemens, fuyant même la compagnie de ses camarades les jours de Festes, qu'ils employent ordinairement à visiter des lieux

où ils croyent pouvoir profiter quelque chose pour leur profession. C'est le seul de l'Académie qui n'a pas veu cette peinture antique, dont je vous ay envoyé une petite coppie.

Sy vous envoyez, Monsieur, quelque autre Peintre, je vous supplie très humblement de vous informer sur tout s'il n'ayme point le cabaret, que je croy la source de tout vice pour les jeunes gens. Que ce soit quelque garçon sage, qui souhaitte de venir à Rome, non pas par une simple curiosité, mais pour profiter de ce séjour, qui, pour les Beaux-Arts, est au-dessus de tout le reste du Monde.

Les deux qui restent pourront servir d'exemple à ceux qui viendront, le Sr *Le Pautre* surtout, qui ayme le travail et conserve toujours beaucoup de modestie au milieu de tout le bien qu'on luy dit de ses ouvrages et de ses estudes en les voyant.

Le Sr *Legros* prend ce même chemin. Il a profité beaucoup et profite tous les jours. Ses derniers modelles sont de très bon goust et d'une grande correction, aussy bien que ses desseins[4].

Je suis persuadé qu'il en sait pour le moins autant que le Sr *Lorrain*, quoiqu'il n'ait pas si bonne opinion de soy-même que l'autre, qui en a un aussy grand fonds que j'en aye jamais veu. Il n'a rien oublié pour m'en persuader par la dernière conversation que j'ay eu avecque luy, et, pour me donner lieu de croire que des esprits, tel qu'il s'est fait connoistre, sont, dans les communautés, mieux dehors que dedans. Par la conduitte qu'ils ont tenu luy et le Sr *Sarabat*, ils ont donné lieu de croire que le Roy ostoit entièrement l'Académie.

J'ay désabusé de cette imagination plusieurs personnes qui m'en ont donné avis, en la traittant de ridicule; leur disant que, dans le grand nombre d'Armateurs que le Roy avoit sur les deux mers, il n'y en avoit pas un qui ne peût desdomager Sa Majesté de tous les frais qu'elle pourroit faire à Rome pour l'entretien de l'Académie, quand le Roy n'auroit point, d'ailleurs, de fonds plus asseuré, comme il en avoit, Dieu mercy, pour abbatre l'orgueil de ses ennemis et entretenir encore à leurs yeux les Beaux-Arts, qu'il avoit aymés et qu'il aymoit toujours en Roy, grand en tout; que l'on n'avoit qu'à envoyer les incrédules dans nos hasteliers pour se détromper par leurs propres yeux; que l'on y verroit continuer les plus grands travaux de marbre qui eussent esté faits à Rome et ailleurs depuis très longues années, et que l'on y en verroit encore de finis, et de marbre et de porphire, plus beaux

que tout ce qu'on voit en ce genre dans tous les Palais des autres Princes de l'Europe.

Je ne trouve guère de différence, comme vous, Monsieur, entre l'eau clairette et l'infusion de reiglisse, si ce n'est que la réglisse est une racine reconnue spécifique pour la poitrine telle que la Nature la produit, et que la canelle qui entre dans l'eau clairette pourroit n'estre pas si seure pour tout le monde, portant avec soy une impression de chaleur et de seicheresse qui accompagne presque tous les corps aromatiques. Je vous envoye, comme vous me l'ordonnez, la manière dont l'on se sert de l'eau de vie de réglisse. Je souhaitte de tout mon cœur que vous soyez guéri si parfaitement que vous n'ayez besoing d'aucun remède.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Le change n'a changé en rien depuis plus d'un mois.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Depuis : « J'ay donné... » Lecoy, p. 99.
2. Depuis : « Le Sr *Lorrain*... » Lecoy, p. 99.
3. Depuis : « La conduite... » Lecoy, p. 99-100.
4. Depuis : « Les deux qui restent... » Lecoy, p. 100.

519. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 26 juillet 1694.

J'ay reçu votre lettre du 6 du courant. Je vous prie de ne faire païer aux Pensionnaires le Quartier d'avril que sur le pied du retranchement que je vous ai marqué, ne pouvant faire autrement parceque je n'ai point de fonds.

J'ay reçu votre État de recette et dépence du mois passé. Vous ne serez pas longtemps en avance, vous ayant envoié une Lettre de change de 2,000 liv. depuis quinze jours.

Vous avez fort sagement et fort adroitement retranché le jeune Modelle pendant l'été. Je vous prie de continuer, avec votre aplication ordinaire, à ménager les dépences inutiles.

Archives nationales, O[1] 1936.

520. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 27 juillet 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 5 juillet. Sur la réflexion que vous faittes que je ne devois pas souffrir que le Sr *Lorrain* travaillât pour son utilité particulière, il est nécessaire que je vous informe, Monsieur, que les Pensionnaires ont toujours fait des estudes pour eux, particulièrement lorsqu'ils n'ont pas de travail ordonné pour le Roy. Ces estudes sont les dessins qu'ils font après le Modelle les uns et les autres, et les Sculpteurs particulièrement leurs modelles de terre, qu'ils coppient après l'Antique et la nature, ou qu'ils font d'invention pour exercer leur génie, ou pour l'estude des figures qu'ils doivent travailler en marbre. Ordinairement ils gardent pour eux la pluspart de ces estudes; ils en laissent quelque modelle, quand il est bien, pour leur faire honneur, et de ceux là j'en ay fait mouler, aux despens du Roy et à mes propres despens, pour leur donner de l'émulation et faire voir au public ce qu'ils savent faire.

Quand j'ay dit, Monsieur, que le Sr *Lorrain* n'avoit travaillé que pour son utilité particulière, c'est seulement pour faire voir qu'il a lieu d'estre satisfait de son voyage, ayant eu plus d'avantage que pas un. Le Sr *Lepautre* avoit fort avancé une figure de marbre dans ce même temps que le Sr *Lorrain* a séjourné à Rome. Cependant ce garçon a de la peine à se persuader qu'on ne luy fasse pas injure de ne pas le laisser icy à sa discrétion. Je m'aperçois tous les jours de plus en plus que l'air des hasteliers est un air fort dangereux pour la droite raison; j'ay eu toutes les peines du monde de la faire entendre sur l'exécution de vos ordres pour le renvoy des Srs *Lorrain* et *Lignères*. Ayant sçeu qu'ils avoient résolu, l'un et l'autre, de rester en ce pays, je leur dis hier que je ne pouvois plus me charger d'un plus long délay, n'estant pas en ma disposition d'user de l'argent du Roy qu'avec discrétion.

Je creus devoir en user ainsi à l'occasion du Sr *Lorrain* particulièrement, ayant sçeu qu'il avoit pris des engagemens avec le Duc Matalone pour s'en aller à Naples, où ce Seigneur fait son séjour. J'ay esté informé que, sy ce Duc avoit voulu l'emmener avec luy, il seroit déjà party, mais il n'a pas creu devoir se charger d'un François dans les conjonctures présentes, sans en parler au Vice-Roy, qui l'a laissé dans la liberté de faire ce qu'il voudroit.

Cependant le frère de ce Duc l'a prié de ne pas user de cette grâce, craignant qu'on ne le trouvât mauvais en Espagne où il a servy.

C'est le Sr *Lorrain* qui m'a confirmé luy-même ce que j'avois appris d'ailleurs. Sur quoy je luy ay dit ce que je pensois, charitablement, et, malgré l'irrégularité de son procédé, m'ayant dit qu'il y avoit en France deux figures de marbre à faire dans la Chartreuse de Villeneuve d'Avignon, le Prieur estant par hazard de ma connoissance, je luy ay escrit en sa faveur.

Je ne sçaurois cependant répondre de la résolution que prendra led. *Lorrain;* je me suis apperçeu, plus d'une fois, qu'il est artificieux et peu sincère, et fort âpre sur l'intérest. Vous pouvez juger, Monsieur, sur l'affaire de Naples, que sa conduitte n'est pas fort régulière; c'est aussy ce qui a contribué le plus à me déterminer sur son renvoy, estant bien aise, s'il n'a pas changé de résolution, qu'il soit hors de l'Académie, pour ne pas le voir passer immédiatement du service du Roy dans un pays ennemy.

Sur l'expérience que je fais tous les jours de l'esprit des jeunes gens, j'ay creu devoir vous dire, Monsieur, qu'il me paroit nécessaire, pour le bon ordre, pour la descharge de ma direction, et pour le service du Roy même, que vous reigliez, s'il vous plait, le temps que les Pensionnaires doivent rester à l'Académie, après que l'on aura reçeu l'ordre de les renvoyer. J'avois creu que quinze jours estoient plus que suffisans, pour plus d'une raison; quand j'auray vostre détermination, elle servira de reigle à l'avenir pour toute sorte de personnes. Quand elle sera establie, l'on s'y conformera très facilement. L'on ne sauroit, ce me semble, faire trop de reiglemens pour les Communautés, particulièrement pour celles qui sont éloignées des Supérieurs et qui ne sont composées que de jeunes gens de peu d'éducation pour l'ordinaire, et par conséquent moins propres à se faire justice et en faire aux autres, surtout quand il s'agit de leur intérest.

La Lettre de change que vous me faites espérer viendra fort à propos, Monsieur, pour me rembourser des avances que je suis encore obligé de faire pour le payement de nos louages, qui a esté différé, heureusement, parceque les Maistres de nostre Hostel ont quelques reiglemens à faire entre eux, et que le Protecteur des Religieux à qui appartient l'hastelier de Ste-Cécile est mort; et à cause de cet accidant je suis obligé d'attendre qu'il y ait un Procureur nommé à qui je puisse payer seurement.

Le change est à quatre pour cent; l'on m'a asseuré qu'il y a eu

des payemens derniers qui ont esté faits à trois, et quelqu'un même à deux et demy. L'on m'a donné avis à même temps, comme M. le Nonce de France a souvent de l'argent à recevoir, que vous pourriez tirer meilleur party de luy que des Banquiers. Il a icy ses parens, qui sont fort honnestes gens.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

521. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Paris, le 31 juillet [1694].

J'ay reçeu, M., avec votre lettre du 13 du courant, le tableau que vous avez fait dessiner par *Legros*, qui s'est trouvé dans de vieilles ruines à la Vigne des Religieux de St-Pierre-in-vincula. Je le trouve parfaitement beau et bien dessiné; je l'ay fait voir icy à des gens qui en ont été fort contens; *Legros* le doit estre à son particulier d'avoir aussy bien réussy. Il n'est point juste que vous payez celuy qui l'a coloré; employez sur vos comptes ce que vous luy avez donné, n'estant pas raisonnable que le Roy profite de vos aumônes.

Vous me ferez un singulier plaisir de veiller exactement à tout ce qui se trouvera dans les ruines antiques, de le faire copier et de me l'envoyer. Je vous envoye votre compte du mois de juin.

Archives nationales, O[1] 1936.

522. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 3 août 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 12 juillet, avec une Lettre de change de deux mille livres, de M. Clerx sur M. de Steinbier, en datte du 8 du même mois, dont je vous rends très humbles grâces.

Je vous envoye mes comptes du mois de juillet, où je n'ay pas mis en despense ce que j'ay payé aux Srs *Lignières* et *Lorrain* pour leur voyage, conformément à vos ordres, ny le Quartier d'avril, qu'ils ont commun avec les autres Pensionnaires. J'ay creu qu'il estoit mieux d'attendre vos ordres, Monsieur, sur le payement dud. Quartier, pour le payer comme vous jugerez à

propos, suivant l'Estat ancien ou nouveau, affin de n'embarrasser pas mes comptes.

J'ay bien de la joye, Monsieur, que le lait vous fasse du bien. Il n'y a point de nourriture plus naturelle ny plus bienfaisante, quand l'on a esté bien purgé de la bille, au sentiment des gens du mestier, comme vous l'aurez esté sans doute par les eaux. Estant en d'aussy bonnes mains que celles de M. Fagon, j'espère, avec beaucoup de confiance, vostre guérison entière; j'espère même qu'elle sera suivie d'une parfaitte santé pour longues années. Je vous la souhaitte, Monsieur, de tout mon cœur pour vous-même, pour vostre famille et pour tant de personnes qui y prennent intérest.

Le change est toujours le même. Comme les Lettres pour Paris sont rares, l'on en tire, Monsieur, le meilleur party que l'on peut.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

523. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Paris, le 8 aoust 1694.

J'ay reçeu, M., avec votre lettre du 20 du courant, votre recepte pour le rhume, dont je me serviray, et je vous en remercie.

Vous ne deviez jamais souffrir que *Le Lorrain* travaillât pour luy pendant qu'il a été à l'Académie. Quand il sera en France, je lui ferai rapporter les ouvrages qu'il a faits puisqu'ils y sont.

Vous pouvez dire à *Sarabat* que le Roy ne lui veut pas accorder son congé qu'il n'ait achevé le tableau qu'il a commencé au petit Chigi. S'il quitte l'Académie sans congé, Sa Majesté le fera arrester, en quelque endroit qu'il soit, et vous ne luy donnerez pas un sol que vous n'ayez de mes nouvelles.

Il me semble que vous ne me deviez pas cacher ses deffauts, que vous ne me découvrez présentement que parce qu'il veut quitter l'Académie.

Je ne vous enverrai point en sa place un autre Peintre que je ne sache le party qu'il aura pris, et, si je vous en envoie un, je serai pleinement informé de son caractère et de ses deffauts.

Archives nationales, O[1] 1936.

524. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 10 aoust 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 18 juillet, avec la seconde de change, du 8 du même mois.

J'avois oublié d'escrire, Monsieur, par ma dernière, que la coppie du *Couronnement de Charlemagne* est achevée, et que le Sr *Lepautre* travaille toujours assidûment à son groupe, qui embelit tous les jours par les soings qu'il prend d'y donner tous les agréemens dont il est capable.

Le Sr *Legros* s'applique de même après sa figure, qui réussira bien, comme j'espère. L'on ne sauroit rien souhaitter à ces jeunes hommes pour les estudes; ils font ce qu'ils doivent pour se mettre en estat de rendre service au Roy dans leur profession.

Le change est à trois pour cent. Il y a apparence, Monsieur, qu'il ne croistra point, au jugement des gens de commerce.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

— A M. Mesmin pour marquer que la copie du *Couronnement de Charlemagne* est achevée.

Archives nationales, O1 1936.

525. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Versailles, le 15 aoust 1694.

J'ay reçeu votre lettre du 27 juillet. Je ne trouve pas à redire que les Écoliers gardent pour eux ce qu'ils font après le Modèle, et si, lors que vous m'avez mandé que *Le Lorain* avoit travaillé pour luy, vous m'eussiez fait entendre que ce n'estoit que ce travail là, je l'aurois approuvé.

Lors que je vous ay fait savoir, de la part du Roy, qu'il ordonne que l'on renvoye des Pensionnaires, vous leur pouvez donner quinze jours de délay pour tout temps.

A l'égard de *Le Lorrain* et *Lignières,* je suis persuadé que, depuis le 20 juillet, que vous m'avez mandé leur avoir donné ce qui avoit été réglé pour leur retour, ils ne sont plus à la charge du Roy.

J'apprens, par votre lettre, que le change est à quatre et mesme à trois pour cent. Je le trouve bien diminué; il faut qu'il n'y ait pas grand commerce à Rome présentement. Je suis...

Archives nationales, O[1] 1936.

526. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 17 aoust 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 26 juillet.

Je n'ay payé, suivant vos ordres, le Quartier d'avril que sur le pied de l'Estat dernier que vous avez envoyé.

Je ne manqueray pas, Monsieur, d'entrer, comme j'ay toujours fait, dans vos sentimens pour mesnager l'argent du Roy en tout ce que je pourray.

Comme l'on sait icy les nouvelles, qui ne sont pas favorables à la France, plus tost que les autres, l'on n'avoit pas manqué, Monsieur, comme vous l'avez préveu, de faire le mal de Dieppe plus grand qu'il n'est[1]. L'on a encore débité, depuis deux jours, que l'on avoit fait une descente à Boulogne plus heureuse que celle de Brest; mais, depuis les opérations que l'on a fait en Catalogne, les Autrichiens sont beaucoup plus modérés dans leurs discours, et la fureur que l'on a toujours eu de prosner le Prince d'Orange diminue tous les jours. Les gens qui ont tant soit peu de bon sens se laissent persuader, sur la manière dont tous ses partisans font la guerre, qu'il faut nécessairement qu'ils soient plus foibles ou plus lasches que l'on ne s'estoit imaginé, et les plus passionnés ne sauroient s'empescher d'avouer, après tant de grandes actions, que le Roy est le plus grand roy qui ait jamais régné.

La chose du monde qui les surprend le plus et dont ils ne sauroient comprendre la raison, c'est la grande modération que Sa Majesté fait paroistre, en offrant une paix si avantageuse à ses ennemis au milieu de tant de victoires, avec des armées que l'on a le droit d'appeller invincibles. Les gens de bien, y reconnoissant la main de Dieu, luy en donnent toute la gloire, et, comme c'est sa cause que le Roy soustient luy seul, ils espèrent tous, comme ses Sujets, que le Ciel continuera de le bénir.

Ceux qui voyent le Pape de plus près disent que Sa Sainteté ne sauroit s'empescher de dire à tout le monde qu'il prie Dieu tous les jours pour la conservation d'un si grand Prince, aussy

bien que pour la prospérité de ses armes, estant persuadé que l'Église y a tout autant d'intérest que la France. Sy les prières des Saints peuvent quelque chose auprès de Dieu, je croy que celles d'un si bon Pape ne seront pas inutiles. Son zelle et son amour pour la justice sont au delà de tout ce qu'on en peut dire; c'est la véritable source d'où vient la tendresse et la vénération qu'il a toujours eu pour le Roy, dont il ne parle jamais qu'avec des expressions très vives. Mais je prends garde que je pourrois abuser de vostre loisir.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Cf. Dangeau, V, 47-50, 54.

527. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 23 aoust 1694.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 3 du courant, votre compte du mois de juillet, que je vous renverrai, prochain Ordinaire, avec une Lettre de change de 2,000 liv., afin de vous mettre en état de n'être plus en avance. Si votre compte du mois de juillet est en état avant que cet Ordinaire parte, vous le trouverez dans votre pacquet.

J'ay reçu une lettre de *Le Lorrain*, par laquelle il me mande que, voulant continuer à se perfectionner, et n'ayant trouvé de l'ouvrage que chez le Sr *Théodon*, qu'il dit qui en a de considérable à Rome, il a pris le party de travailler chez luy. Vous lui pouvez dire que je ne le trouve pas mauvais; je souhaitte qu'il n'y ait pas d'autres raisons qui l'empêchent de quitter Rome. Faittes moy savoir s'il est vray que *Théodon* ait un ouvrage considérable et quel il est.

Archives nationales, O[1] 1936.

528. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 24 aoust 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 31 juillet, avec mon compte du mois de juin signé, dont je vous rends très humbles grâces.

J'ay bien de la joye que la petite coppie de la peinture antique ait esté de vostre goust, Monsieur, et des autres personnes connoissantes. La joye du Sr *Legros* n'a pas esté moindre quand je luy ay appris la part qu'il a dans vostre lettre. Je ne manqueray pas de veiller sur ce qui se descouvrira de nouveau pour le faire coppier et vous l'envoyer, suivant vos ordres. J'ay pris des mesures, il y a long temps, avec les ouvriers qui fouillent ordinairement dans les ruines antiques pour estre averti des premiers.

Le Sr *Openhor* est encore icy et continue toujours de travailler. Il s'occupe depuis quelque temps après les statues antiques et peintures de *Raphaël*, pour aprendre à bien dessiner la figure. Il est un peu affligé d'un ordre, qu'il a reçeu de son père, de s'en retourner en France, parcequ'il est obligé, par ce retour, d'interrompre son dessein, craignant avec quelque raison, Monsieur, de ne pas avoir à Paris les commodittés qu'il trouve dans le Vatican, dans nostre salle des antiques et dans les Palais de Rome.

Je vous envoye, Monsieur, le Décret ou Monitoire du Pape, à l'esgard de l'Édit que M. le Duc de Savoye a fait publier en faveur des Hérétiques; ce Monitoire a esté affiché icy dans les lieux publics. Les partisans de la Maison d'Autriche ne sauroient s'empescher de témoigner publiquement la peine qu'ils en ont avec moins de modération qu'ils ne devroient. A cette occasion, ils se plaignent que le Pape est François, en quoy ils font, ce me semble, beaucoup d'honneur à nostre Nation, faisant entendre par là que l'on ne sauroit avoir du zelle pour la véritable Religion sans estre François, et, dans le fond, ce n'est pas mal raisonner, quand l'on fait un peu d'attention sur les conjonctures présentes.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

529. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Versailles, le 29 aoust 1694.

J'ay reçeu, M., votre lettre du 18 du courant, à laquelle je n'ay rien à répondre.

Voicy une première lettre de change de 2,000 liv. avec la lettre d'avis; je vous enverray la seconde l'Ordinaire prochain.

Je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Archives nationales, O[1] 1936.

530. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 31 aoust 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 9 aoust.

Pour response à ce que vous désapprouvez ce que le Sr *Lorrain* a fait en son particulier, c'est la coustume que tous les Pensionnaires Sculpteurs, qui n'ont point d'ouvrage de marbre ordonné, font des modelles de terre pour leurs estudes, ou après l'antique, ou d'invention, outre ce qu'ils dessinent d'ailleurs, et ces modelles leur restent, comme leurs desseins, pour les emporter avec eux, affin de pouvoir faire voir ce qu'ils ont fait et ce qu'ils savent faire.

Pour ce qui est du Sr *Sarabat*, luy ayant anoncé vos ordres, il m'a dit qu'il achèveroit la coppie qu'il avoit commancé au petit Chigi après l'original de *Raphaël*. Je ne say pas cepandant, Monsieur, quand il y pourra travailler, parceque le Résident du Duc de Parme, qui prend soing de tout ce qui appartient icy à ce Prince, s'est avisé de faire encore travailler à des nouvelles portes et autres peintures, pour orner la Gallerie où est l'original de la coppie commancée, et l'on travaille fort lentement à ces réparations. Je ne donneray pas cepandant de l'argent audit *Sarabat* que je n'en reçoive l'ordre.

J'ay pris la liberté de vous dire, Monsieur, autrefois le défaut que je connoissois en ce jeune homme, en passant seulement. Quand le service du Roy ne s'en fait pas moins bien, je me dispense volontiers de vous fatiguer de ces sortes de choses, croyant qu'il est de la bienséance de prendre tout sur moy autant que je puis, en ne m'espargnant en rien pour les corriger de ce qui me paroit mal dans la conduitte des Pensionnaires. Le défaut, d'ailleurs, de ce jeune homme ne paroistroit pas si considérable à qui ne regarderoit pas l'avenir et n'auroit pas une grande expérience de la conduitte des jeunes gens.

Comme ce jeune homme a des dispositions pour la peinture,

j'avois une attention particulière sur luy; mais je me suis convaincu qu'il ayme si fort le plaisir et si peu le travail que, son caractère d'esprit l'entretenant dans une grande dissipation, il est difficile, pour ne pas dire impossible, qu'il devienne habille homme, la peinture estant d'une si grande estendue que l'on ne sauroit prétendre de s'eslever au premier rang sans une application extraordinaire, quelque génie et disposition que l'on puisse avoir d'ailleurs.

C'est pourquoy, Monsieur, je croy, ce qu'il dit luy même, qu'il est bon qu'il soit pressé de travailler par la nécessité d'avoir de quoy vivre pour changer de manière de faire, et je ne seray pas caution qu'il change, quoiqu'il luy puisse arriver, parcequ'avec un petit esprit il a très peu de jugement, et je le voy peu touché de sa réputation. Je ne conteray jamais pour une perte pour l'Académie quand j'en verray esloigner des esprits faits comme le sien. Ils sont d'autant plus à craindre que leur desreiglement ne paroit pas criminel. Je sçay le mal que l'on en doit craindre par la peine que j'ay eu de bannir de l'Académie une certaine habitude que l'on y avoit pris, avant mon entrée, d'aller les jours de Festes faire des fréries d'un costé et d'autre, et, par la confession que m'ont fait les plus raisonables, j'ay veu que le danger est encore plus grand que je ne l'avois imaginé.

Pour conclusion, Monsieur, tout bien considéré, je croy estre obligé de vous dire, pour ne pas trahir mon devoir, que je suis persuadé qu'il n'y a point de meilleur parti à prendre sur le Sr *Sarabat* que de le laisser dans la liberté de sortir, puisqu'il l'a demandé si obstinément, avant même que son tableau soit fini, si la Gallerie où est l'original n'est pas libre quand je recevray vostre réponse, ce qui pourroit bien arriver, de la manière que l'on y travaille.

Ce qu'il a commancé est très peu de chose; il n'y a que trois ou quatre figures à demy esbauchées. Le chagrin aiant commancé de le prendre, de l'humeur qu'il est, il seroit bien difficile de reigler son esprit, et, comme l'on ne peut pas le garder à veue lorsqu'il travaillera seul à Chigi, il seroit encore plus difficile de l'empescher de travailler pour luy, pour fournir à ses petites parties de plaisir qu'il ayme d'inclination plus que son travail. Je m'en décharge le cœur avec quelque peine; mais je ne dois pas trahir ma conscience par une foible pitié qui pourroit dans la suitte

m'attirer vos reproches, que je veux et dois éviter sur toutes choses. J'attendray vos ordres sur cela, priant Dieu cependant qu'il vous donne une parfaitte santé pour longues années.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

531. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 7 septembre 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 16 aoust.

J'observeray, comme je dois, ce que vous m'ordonnez pour le renvoy des Pensionnaires, en leur donnant quinze jours de délay pour tout temps après avoir reçeu l'ordre de les renvoyer.

Vous aurez veu, Monsieur, par mes comptes de juillet, que les Srs *Lignères* et *Lorrain* ont esté six jours à la Pension plus que vous n'avez creu; c'est ce qui me détermina à vous demander un ordre précis pour le renvoy des autres, et cela parceque l'on trouvoit qu'il y avoit de la dûretté que je sollicitasse leur départ, après leur avoir donné un temps raisonnable pour s'y préparer.

Il est vray, Monsieur, comme vous l'avez jugé, qu'il y a très peu de commerce de Rome à Paris, et c'est ce qui a mis le change à l'estat qu'il est, environ trois pour cent; ce qu'il y a même de plus extraordinaire, c'est qu'il est plus bas de Rome à Paris qu'il ne l'est de Rome à Lion, à cause de la raretté des Lettres. Le Courtier de change me dit, il y a quelque temps, comme je croy vous avoir escrit, que l'on avoit trouvé de l'argent à deux pour cent, et l'on m'a asseuré depuis ce temps là qu'il y avoit eu des Lettres à ce prix.

Je vous envoye mes comptes du mois d'aoust, où vous verrez, Monsieur, que j'avance 2,796 liv., etc., et j'ay à payer ce qui reste de la coppie du *Couronnement de Charlemagne*, et quelque chose du vase de jaune antique, quoique je ne le presse pas, pour suivre exactement vos ordres et mesnager les despenses.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

532. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Versailles, le 11 septembre 1694.

J'ay reçeu votre lettre du 24 aoust, avec le Décret de l'Inquisition.

Le père et la mère d'*Openord* sont allés à Notre-Dame-de-Lorette. Je sai qu'ils ont écrit à leur fils de les y venir trouver. Ce garçon là, ayant du mérite et s'apliquant présentement à dessiner les statues antiques et les peintures de *Raphaël,* poûra se perfectionner dans le dessein de la figure. Je ne veux pas qu'il quitte Rome; mettez le dans l'Académie présentement et en ayez soin. Vous le ferez nourrir avec les deux autres Pensionnaires.

A l'égard de la Pension, vous ne la luy donnerez point que je ne vous le mande; son père sera assez heureux d'être déchargé de sa nourriture pendant qu'on l'instruit. — Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

533. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 14 septembre 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 23 aoust, avec mon compte du mois de juillet signé, dont je vous rends très humbles grâces, aussy bien que de la Lettre de change que vous me destinez pour l'Ordinaire prochain.

Pour response à ce qui regarde le Sr *Lorrain*, dont vous desirez estre informé, il est vray, Monsieur, qu'il travaille à la journée sous M. *Théodon*, avec qui il s'engagea quelques jours après m'avoir fait escrire au Père Berger, Prieur de la Chartreuse de Villeneuve d'Avignon, pour deux figures de marbre qu'il y avoit à faire, à ce que m'avoit asseuré ledit *Lorrain*. Il estoit si pressé même qu'il me fit escrire à une heure de nuit, pour ne pas perdre un Ordinaire, et j'ay appris que, dans ce même temps, et depuis qu'il travaille sous le Sr *Théodon*, il sollicitoit un ouvrage à Naples, dont j'ay eu l'honneur de vous informer. Ce qu'ayant sçeu, je luy dis charitablement que ces manières d'agir n'estoient pas honnestes. Il me répliqua qu'il prendroit toujours le party qu'il trouveroit le meilleur. Je ne l'ay point veu depuis ce temps

là ; ce qui fait que l'on m'en parle plus librement, et qu'il m'est revenu de plus d'un endroit que ce garçon est d'un assez difficile commerce avec ses camarades, un peu trop envieux de leur mérite et trop persuadé du sien, qui n'est pas cepandant supérieur à celuy des autres ; aymant d'ailleurs à semer la division, ce que j'avois toujours soupçonné avec fondement. Je vous en parle nettement, Monsieur, touché, comme je dois, de ce qu'il vous a manqué de respect par son peu de sincérité dans la lettre qu'il vous a escrit pour se faire une raison de rester à Rome, après que son père luy a escrit qu'il trouveroit de l'ouvrage en France ; les menteries m'ont toujours esté et me seront très suspectes.

Vous serez vous-même le juge de son peu de jugement en cela, après que je vous auray fait l'histoire de ces ouvrages considérables qu'il dit l'avoir déterminé à prendre le party qu'il a pris. Vous aurez sçeu apparement, Monsieur, que le Pape fait bastir en quatre endroits différens, pour faire un fonds perpétuel de son propre bien aux pauvres vagabonds qu'il a renfermés dans St-Jean de Latran, pour lesquels il a une grande tendresse. Il a ordonné que l'on fît cinq espèces de médailles de marbre, de trois palmes en quarré, cela veut dire d'environ deux pieds de France, et ce pour mettre ledit marbre travaillé sur les portes de ses bastimens. Ces médailles représentent chascune le buste d'un Christ dans l'attitude d'une personne qui donne la bénédiction, la main droite eslevée à la manière que la donnent les Papes et nos Évesques. Les trois Sculpteurs, qui ont fait les modelles de terre de la chapelle du Baptesme de St-Pierre [1], ont esté chargés de la facture de ces médailles. J'ay eu l'honneur de vous escrire autrefois leurs noms, qui sont : le Sr *Théodon*, le Sr *Lorenzo Ottone*, qui a fait la figure du Nil pour le Roy, et le Sr *Miguel*, Bourguignon. Ils ont fait tous trois, de concert, le modelle de terre qui doit servir d'original à leur bas-relief, car le buste du Christ doit estre de bas-relief.

Ils ont demeuré d'acord entr'eux que chascun fairoit travailler ses ouvriers et les payeroit ; qu'à la fin de l'ouvrage ils donneroient chascun un estat de leurs despenses particulières ; qu'ils retireroient et partageroient ensuitte ce qui resteroit de prix de l'ouvrage, et, parcequ'ils n'ont fait qu'un modelle de terre pour gagner du temps, ils ont convenu, pour la commodité des Officiers de la Fabrique de St-Pierre, que les marbres se travailleroient près ladite esglise, à l'astelier du feu Cavalier *Bernin*, où

le Sr *Théodon* a eu la permission de travailler après que le Sr *Lorenzo* l'eût quitté, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire il y a longtemps.

Voylà, Monsieur, ces ouvrages considérables dont vous desirez estre informé. Le Sr *Lorrain*, de compagnie avec le garçon qui travailloit sous le Sr *Legros*, travaille à un de ces bas-reliefs de marbre, chascun le sien, ce qui ne luy sauroit faire honneur, ce me semble, ny à l'Académie même.

Je n'en ay pas esté surpris, après avoir esté informé qu'il avoit esté demander de l'ouvrage à un garçon Bourguignon qui a travaillé sous M. *Adam* à l'Académie et qui n'a jamais manqué d'ouvrage depuis qu'il en est dehors. C'est ce garçon qui me l'a dit luy-même, et le Sr *Lorrain* est convenu du fait.

Je ne veux pas, Monsieur, vous fatiguer des détails de cette nature. J'ajousteray seulement sur le Sr *Théodon*, dont vous m'ordonnez de vous informer, que cette médaille est le seul ouvrage de marbre qu'il a entrepris depuis qu'il est hors de l'Académie, à l'exception d'un buste de M. le Cardinal d'Estrée, car je ne dois pas compter la figure de terre qu'il avoit fait pour la Chapelle du Baptesme de St-Pierre, parcequ'elle ne se fera point de marbre.

Des trois, même, qui travaillent à ces cinq médailles, le Sr *Lorenzo Ottone* a esté distingué des autres en ce qu'on luy a donné à faire en son particulier, sur la grande porte du bastiment neuf de la Douane de Ripa, la figure entière d'un Christ de stuc, plus grande que le naturel, que je vis hier matin ; car, pour vous informer, Monsieur, plus exactement de toutes choses, je fus trouver ledit Sr *Lorenzo* pour m'instruire plus particulièrement, l'ayant toujours connu très homme de bien.

Les mêmes choses qu'il m'a dit m'ont esté confirmées d'ailleurs; je n'ay voulu rien négliger, quoiqu'il n'y ait point d'affaire à Rome si publique que celle-là, ce qui fait voir le peu de sens que le Sr *Lorrain* a eu de vouloir vous imposer et vous surprendre si mal à propos.

Vous jugerez, Monsieur, par ces échantillons, de l'esprit de ce pays et de celuy des jeunes gens. Ils me font toujours pitié, quoiqu'ils me fassent un peu exercer la patience, en ce qu'ils ne manquent jamais de me charger de tout ce qui arrive contre leur attente.

Je ne laisse pas de compâtir à leur foiblesse et de me confirmer

davantage dans la résolution de faire mon devoir avec plus de fermetté, sans me plus embarasser de leurs discours ny de leurs chimères. Quand vous aurez la bonté de vous esclaircir de tout comme vous faites, Monsieur, ils se lasseront peut-estre de la honte qui leur en revient.

Pour passer à des sujets plus agréables, j'ay bien de la joye, Monsieur, que vostre santé devienne toujours meilleure. Je suis persuadé que vostre rheume finira avec les grandes challeurs, qui ne luy sont pas moins contraires que les grands froids.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O¹ 1936.

= 1. Cf. I, pièces **337**, **356**, **363**, **371**, **461**, **466**; II, **527** et, plus loin, **546**.

534. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu à Fontainebleau, le 17 septembre [1694].

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 31 passé.

Quand on pouroit présentement travailler dans la Gallerie du petit Chigy, le tableau de *Sarabat* étant aussi peu avancé que vous me le dittes, puisqu'il est de l'humeur dont vous me le dépaignez, je desire que vous lui donniez son congé. Il ne faut jamais retenir les gens par force; mais, comme c'est lui qui le demande opiniâtrement, je ne veux pas que vous lui donniez la récompense que le Roy a réglé pour les Accadémiciens, lorsque Sa Majesté les renvoye. Il est juste qu'il soit puni par quelqu'endroit.

Archives nationales, O¹ 1936.

535. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 21 septembre 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 29 aoust, avec celle d'avis de M. Clerx à M. de Steinbier, et une lettre de change de deux mil livres, du même au même, en datte du 27 aoust, dont je vous rends très humbles grâces.

J'ay eu l'honneur de vous escrire, Monsieur, il y a quinze

jours, que la Gallerie du petit Chigi ne seroit pas libre si tost selon les apparences. Les réparations que l'on y fait vont si lentement que je ne crois pas qu'elles soient finies de trois mois, et, par conséquent, je ne crois pas que le Sr *Sarabat* y puisse travailler plus tost. Comme je vous ay toujours parlé de ce jeune homme avec la sincérité que je dois, pour ne pas m'escarter de ce devoir, je crois estre obligé de vous dire, Monsieur, que l'incommodité de poitrine qu'il a estoit si fort augmentée, sur la fin du dernier mois et le commancement de celuy cy, qu'il passoit presque toutes les nuits sans dormir à tousser et cracher, à ce que m'a dit le Sr *Legros*, qui couche dans la chambre voisine, ce qui ne lui a pas esté inutile pour luy faire faire des réflexions solides, car il m'a parlé deux ou trois fois, depuis quinze jours, avec beaucoup de jugement de sa conduitte passée et sur le présent, se passant la pluspart du temps de souper. Mais, quoique son mal soit plus modéré, il est toujours incommodé assez notablement pour ne pas le négliger; de manière, Monsieur, que je suis persuadé qu'il hazarderoit de rester icy longtemps, parceque l'air de Rome est très dangereux pour ces sortes de maux. Sy l'on n'en prévient pas les suittes par le changement d'air, l'on se met souvent en estat de n'y pouvoir plus remédier.

J'ay veu mourir icy, en divers temps, trois François pour avoir voulu disputer trop longtemps, et j'en ay veu quitter Rome très incommodés, revenir très sains dix ou douze mois après.

J'aurois creu, Monsieur, manquer à la charité que nous devons à nostre prochain, sy je ne vous avois pas donné cet avis, et sy je n'ajoustois pas, même, que l'on ne doibt pas, ce me semble, refuser au Sr *Sarabat* l'argent du retour suivant vostre dernier estat, en considération de son infirmité.

Peut-estre que Dieu s'en est voulu servir pour le faire rentrer sérieusement en luy-même; je veux l'espérer et je le souhaitte avec passion, car je l'ay toujours aymé comme un bon père qui ayme le bien de ses enfants, voyant que ce jeune homme a du talent pour la peinture, et qu'il peut s'y distinguer, s'il peut y donner toute son application. Il promet de le faire à l'avenir; je luy ay promis aussy de mon costé, s'il guérissoit entièrement, comme je l'espérois, et que l'envie de revenir le prît, que je l'ayderay en tout ce que je pourray, comme il a veu luy-même que je fais à toutes les personnes que je connois portées au bien, comme il y en a icy de sa connoissance.

Pour n'abuser pas, Monsieur, de vostre loisir, je prie Dieu de tout mon cœur que l'air de Villacerf confirme vostre santé pour longtemps.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

536. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 28 septembre 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 5 septembre, avec la seconde de change de M. Clerx du 27 aoust, dont je vous rends très humbles grâces, aussy bien que des soings généreux que vous avez eu de prévenir les peines que vostre silence me pourroit faire. Comme l'incertitude de vostre santé, Monsieur, est sans doute la première, j'ay eu bien de la joye de voir vostre lettre dattée de Marly; ce m'a esté une preuve que vostre mal est entièrement guéry, comme je l'ay toujours espéré de vostre bon tempérament.

Je vous envoye, Monsieur, deux Relations imprimées à Naples, où vous verrez que Dieu, qui se déclare toujours pour vous, semble avoir voulu faire oublier aux Espagnols nos maux, qu'ils s'estudient à grossir, pour songer à de bien plus grands, qui se respandent successivement dans toute l'estendue de leur domination, comme si eux et leurs Sujets estoient destinés pour porter tous les faix de la guerre ou de la colère du Ciel. L'on ne sauroit disconvenir que les peuples de la Sicile, de Naples, de Flandres, du Milanois, de l'Espagne même, ne soient de tous les peuples de l'Europe les plus malheureux. Dieu veuille rendre sensibles à leurs maux les Princes qui doivent y prendre le plus d'intérest, pour les forcer à demander la paix, dont ils ont plus de besoing que nous.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

537. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu à Villacerf, le 29 septembre 1694.

Je n'ay reçu qu'hier votre lettre du 7 courant, avec votre compte du mois passé, que je ne vous renverray signé qu'à mon retour à Versailles.

Je vous ai envoyé, le 3 du courant, une Lettre de change de 2,000 l., qui vous mettra hors d'état d'être si fort en avance.

Le Sr *Openord* père m'écrit pour son fils. Comme je vous ai mandé de le prendre et que le père doit être à Rome dans peu, je vous prie de lui dire que j'ai reçu sa lettre de Marseille du 3 du courant et que, pour réponce, son fils est à l'Académie.

Archives nationales, O1 1936.

538. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu à Villacerf, le 5 octobre [1694].

J'ay reçû, Monsieur, votre lettre du 14 du passé.

Je trouve que *Le Lorrain* est assez puni de travailler sous *Théodon* coste à coste d'un compagnon qui travaille à l'Académie. Il devroit mourir de honte de le faire; j'en parlerai à son père à Paris. A l'égard du travail qu'il cherche, il faut mettre cela au dessous de soy et les laisser faire; mais, lorsqu'ils viendront en France et qu'il y aura de l'ouvrage, ils peuvent compter qu'ils ne travailleront point.

Vous m'avez fait plaisir de m'informer de ce que fait *Théodon*, que je trouve très peu de chose; ceux qui le protègent en France essayent de l'élever en disant qu'il travaille pour le Pape et que Sa Sainteté lui a donné l'attelier du feu Cavalier *Bernin;* mais cela ne fait pas grand effet.

Archives nationales, O1 1936.

539. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 5 octobre 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 12 septembre, et, suivant ce que vous m'ordon-

nez, j'ay admis à la pension de l'Académie le Sr *Openhor*, le 2 du présent, dont le père et la mère sont partis le même jour pour aller s'embarquer à Livorne pour Marseille, après avoir fait leur voyage de Lorette fort heureusement. Comme le Sr *Openhor* a veu l'estat de l'Académie et la manière dont l'on y vit, il pourra, Monsieur, vous en informer.

Je luy ai fait voir tout, mais plus particulièrement les estudes du Sr *Lepautre*, celles surtout qu'il a fait pour réparer les négligences du groupe; il pourra vous dire encore combien cet ouvrage a gagné de changer de main. J'espère, Monsieur, que ce séjour que vous avez procuré à son fils ne luy sera pas inutile, estant plein de bonne volonté avec de très bonnes dispositions.

Il a déjà fait avec les Srs *Lepautre* et *Legros* un plan des estudes qu'ils ont projetté pour cet hyver, ayant reiglé tout leur temps.

Je ne parle pas, Monsieur, du Sr *Sarabat*, parceque j'ay eu déjà l'honneur de vous escrire qu'il est de la charité de le laisser retourner en France, à cause d'une incommodité de poitrine qu'il a, ce mal ne diminuant point. Il n'y a que cinq ou six jours qu'un Peintre Avignonois de ses amis est mort pour avoir voulu s'obstiner à rester icy, ce qui l'a encore un peu plus allarmé. J'attendray vos ordres sur sa destinée, pour les suivre avec la soumission et l'exactitude que je dois.

Je vous envoye mes comptes de septembre, où vous verrez, Monsieur, que je n'ay pas payé le Quartier d'entretien à cause du Sr *Sarabat*, à qui vous m'avez ordonné de ne rien donner que vous ne me l'escriviez, et ce, Monsieur, pour le bon ordre de mes comptes.

Le Sr *Lorrain* est party pour France il y a treize jours, ayant laissé à demy esbauchée la médaille de marbre qu'il avoit commancé pour le Sr *Théodon*. Je ne sçay pas ce qui a précipité son départ, ne m'en ayant point informé. Lorsque je luy dis que vous approuviez son séjour de Rome, il me dit que son père luy avoit escrit qu'il pouvoit revenir en France, qu'il y trouveroit de quoy s'occuper.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Répondu le 31 octobre 1694, avec celle du 12 suivant.

Archives nationales, O1 1936.

540. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 12 octobre 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 19 septembre sur le renvoy du Sr *Sarabat*. Je vous ay informé, il y a environ un mois, qu'une incommodité de poitrine qu'il a l'avoit obligé à presser son retour, à ce qu'il m'a dit et que l'on m'a confirmé. Il ajouste même encore qu'il n'avoit pas voulu me descouvrir son mal, si grand qu'il le sent, de peur d'allarmer sa mère qui l'ayme, et qui est une feme de vertu et de mérite, à ce que m'a escrit autrefois feu M. de La Chapelle et que d'autres m'ont asseuré. Il y a apparence, Monsieur, que le Sr *Sarabat* dit vray sur son mal, si l'on en croit tous ses camarades, qui, ordinairement, ne se flattent pas les uns les autres, et, sur leur rapport, je me suis detterminé à attendre la response à cette seconde lettre que j'ay eu l'honneur de vous escrire pour vous représenter ses raisons, et tascher de vous porter, Monsieur, à avoir de la charité pour luy sur l'argent de son voyage, dont il a d'ailleurs plus de besoing qu'un autre, n'en estant pas fort bon mesnager.

Je luy annonceray cepandant vos ordres, pour l'obliger, par des intérets qui le touchent, à faire des réflexions solides sur toute sa conduitte. S'il pouvoit une fois connoistre le bien qu'il perd, et les peines qui suivent ceux qui ne savent pas profiter de la fortune présente, comme il a de bonnes dispositions pour la peinture, l'on pourroit espérer quelque chose de luy. Quand j'auray fait tout ce qui se peut de mieux pour le mettre dans le bon chemin, il n'aura qu'à s'en prendre à luy s'il s'esgare; je seray disculpé devant Dieu et devant les hommes.

Je vous supplie très humblement, Monsieur, de ne pas trouver mauvais que je diffère ainsi l'exécution de vos ordres de peu de jours, puisque apparemment la response à ma seconde lettre est en chemin. J'ayme mieux payer de mon argent sa despense pour le temps du retardement. Je le fairay avec d'autant plus de plaisir que j'ay peu de sujet de croire qu'il m'en sache gré, éprouvant tous les jours qu'il n'y a point de lieu au Monde où les bonnes œuvres soient si perdues que celles que l'on peut faire à l'esgard de ces jeunes gens; mais, Dieu mercy, je m'en crois bien payé par le plaisir que j'ay de remplir, autant que je le puis, les devoirs

de mon employ, sous les ordres d'un Supérieur si équitable, si généreux, et dont j'esprouve tous les jours toute sorte de bontés.

Je puis aussi vous asseurer, Monsieur, avec beaucoup de confiance, que l'on ne peut pas estre avec plus de respect, de zelle et de reconnoissance que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

541. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu à Villacerf, le 14 octobre [1694].

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 21 du passé. Je vous renvoye votre compte du mois d'aoust.

Puisque la santé du Sr *Sarabat* desire qu'il revienne en France pour prendre son air natal et guérir, vous lui pouvez donner congé et lui payer son retour suivant le dernier État que je vous ai envoyé. Je le fais parcequ'il est infirme, car je ne veux donner le retour à aucun des Accadémiciens qui demandent leur congé.

Il ne vous doit plus rester présentement que deux Sculpteurs et le fils d'*Openord*, car vous n'avez plus de Peintre.

Archives nationales, O[1] 1936.

542. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 19 octobre 1694.

Je n'ay point reçeu de vos lettres, Monsieur, par cet Ordinaire, et je n'ay autre chose à escrire si ce n'est que l'on ne peut pas mieux employer le temps que ne l'employent les Srs *Lepautre*, *Legros* et *Openhor*. Le groupe avance fort et embelist tous les jours par les soings qu'on prend de ne rien oublier de tout ce qui peut le rendre agréable.

Le Sr *Sarabat* travaille aussy; il achève un tableau d'invention qu'il avoit commancé il y a déjà quelque temps. Il connoit et sent présentement, par les suittes, le tort qu'il a eu de demander son congé, car je luy ay annoncé vos derniers ordres, Monsieur, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire que je devois le faire, les ayant assaisonés de tout ce que j'ay creu pouvoir le porter à réfléchir sur luy-même. Il attend aussy avec beaucoup d'impa-

tience et d'inquiétude quelle sera sa destinée et sy vous n'aurez pas pitié de luy.

Quoiqu'il luy puisse arriver, je ne doute pas, Monsieur, qu'il ne profite du passé; tous ses confrères le trouvent bien changé. Il est nécessaire, Monsieur, avec ces jeunes gens, de se servir de tout pour les faire entrer dans leurs propres intérêts; l'on n'a pas moins besoing d'adresse que de patience et de charité. Jeunesse et droitte raison ne vont pas ordinairement de compagnie, sy un tiers n'en lie et n'en entretient le commerce. Je fais du mieux que je puis auprès d'eux, et le fairay toujours; c'est mon premier devoir, Monsieur, et c'est par où je croy trouver le moyen le plus seur de vous plaire, ce que je souhaitte sur toutes choses.

Je vous supplie très humblement, Monsieur, d'en estre persuadé, et que l'on ne peut pas estre avec plus de respect, de zelle et de reconnoissance que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

543. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu à Villacerf, le 20 octobre [1694].

Ce n'est que pour accuser votre lettre du 28 septembre avec les Relations de Naples, que je vous écris, cet Ordinaire, n'ayant rien à vous faire savoir.

Je partiray samedi d'icy pour retourner à la Cour, d'où je vous escriray plus régulièrement.

Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

544. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 22 octobre 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire de Villacerf, dont je souhaitte de tout mon cœur que vous reveniez en parfaitte santé, comme je l'espère, d'un air qui vous doit estre plus favorable qu'un autre.

Vous aurez veu, Monsieur, par mes dernières lettres, que j'ay reçeu la Lettre de change que vous avez eu la bonté de m'envoyer;

que le Sr *Openhor* père est party d'icy, il y a environ trois semaines, et que son fils est establi à l'Accadémie, où il s'applique, comme il doit, à son ordinaire.

L'on a donné, cette semaine, la nouvelle de la prise de Chio par les Vénitiens et par les Trouppes que le Pape avoit envoyé dans leur armée, qui ont bien fait leur devoir, à ce qu'on dit. Cette isle est assez considérable en ce qu'elle a bien quatre-vingts mille habitants, si l'on en croit ce que l'on a escrit à Sa Saintetté. Elle est fort renommée par le mastic qu'elle produit; tout celluy que l'on employe en Europe, et en Asie même, vient de là. Il n'y a que les lentisques qui croissent dans cette isle qui le produisent; encore n'est-ce que dans une partie de l'isle, du costé du mydi.

Elle donne encore de bon vin et quantité de perdrix, que l'on y nourrit aux champs comme l'on fait ailleurs les poulets d'Inde. Comme elle n'est esloignée de la terre ferme, du costé de l'Asie, que de dix-huit milles, à cent milles de Smyrne, l'on croit que les Vénitiens auront de la peine à la garder, les Turcs faisant grand cas du mastic, car de deux cens cinquante caisses que l'on envoye à Constantinople par manière de tribut, il s'en employe seulement cinquante dans le Sérail; les autres deux cens se vendent environ quarante pistolles la caisse.

N'ayant pas grand chose à vous escrire, Monsieur, j'ay creu que vous ne seriez pas fasché que je remplisse la page de ce petit détail.

Le change est à trois pour cent. Il estoit revenu jusqu'à cinq; mais le peu de commerce qu'il y a d'ici à Paris l'a diminué.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O^1 1936.

545. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Versailles, le 31 octobre 1694.

Je ne vous ai point écrit l'Ordinaire dernier, parce que j'étois en chemin, ce qui m'oblige à répondre par celuy-cy à vos deux dernières lettres des 5 et 12 du courant.

Présentement que le fils d'*Openordt* est à l'Académie, je vous prie de me rendre compte fidellement de sa conduitte, de la

manière dont il a l'esprit tourné et si ses mœurs sont bonnes, afin que je puisse juger par ce que vous m'en manderez de ce qu'on pourra faire pour lui. Je vous prie de me faire savoir aussi si il est docile et si il ne s'enteste point de son savoir et de son ouvrage.

Je vous ai mandé de donner congé à *Sarabat* et de lui payer son retour par mes précédentes; ainsi je n'ai plus rien à vous dire sur ce sujet.

Je vous enverrai, par le prochain Ordinaire, une Lettre de change de 2,000 liv., avec votre compte du mois de septembre.

Archives nationales, O[1] 1936.

546. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 2 novembre 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 5 octobre.

Puisque je vous ay fait plaisir de vous informer des ouvrages du Sr *Théodon*, j'ajousteray que l'on a placé les trois médailles, que je vous ay escrit avoir esté ordonnées à luy et à ses deux confrères. Celle du Sr *Lorenzo Ottone* a esté mise sur la porte du grand Palais que le Pape fait bastir à la Place Colonne pour y placer, dit-on, toutes les Cours de Justice; c'est la Place la plus honorable. Celle du Sr *Théodon* a esté placée sur la porte d'un petit Palais que Sa Saintetté a fait encore bastir dans la rue du Cours pour estre loué au profit des pauvres, et celle du Sr *Michel*, Bourguignon, a esté mise sur la porte de la Douane de Ripa, que le Pape a fait encore faire au profit des mêmes pauvres.

Quoique le modelle de terre de ces médailles ayt esté fait de concert par ces trois Sculpteurs, les médailles de marbre ont esté trouvées de mauvais goust par toute sorte de gens, et ceux du mestier des mieux entendus m'ont dit que le marbre du Sr *Théodon* estoit le moins bien travaillé, ce qui ne m'a surpris, sachant mieux qu'un autre le peu d'amitié qu'il a de manier le ciseau. Je les verray, placées, au premier jour de beau temps.

Les personnes qui essayent de le faire valoir ne s'en fairont pas honneur certainement, comme ils ne s'en font point de dire que le Pape le fait travailler et qu'il lui a donné l'hastellier du Cavalier *Bernin*, comme si ces grâces luy donnoient quelque distinction sur les autres.

Pour l'hastellier, il l'a eu de la Congrégation de la Fabrique, à la sollicitation de Mgr le Cardinal d'Estrée, après que le Sr *Lorenzo Ottone* en eût rendu la clef comme d'une chose qui ne luy faisoit ny honneur ny profit, et personne ne s'estant mis en devoir de le demander.

Pour le travail, la même Congrégation a donné ces trois médailles à faire à trois Sculpteurs, et, pour la Chapelle du Baptesme, ces mêmes Sculpteurs y ont fait chascun un modelle de terre d'une figure, et, de quatre qu'il y en avoit, le quatrième Sculpteur estant tombé malade, on a ordonné aux trois restans d'achever son modelle de concert.

L'on n'a distingué des autres que le Sr *Dominico Guidi*, à qui l'on a fait faire le groupe du Christ et du St Jean, comme on l'a distingué présentement en luy donnant le tombeau d'Alexandre huit à faire luy seul [1]. Et ce qu'il y a de plus particulier, c'est que, depuis que le Sr *Théodon* est hors de l'Académie, il n'a fait d'autre ouvrage que ces deux, hormis le portrait de marbre de M. le Cardinal d'Estrée, qu'il sollicita apparement pour luy témoigner sa reconnoissance.

Cepandant, tous les autres Sculpteurs, choisis aveque luy, n'ont jamais manqué d'autres ouvrages, comme ce sont les garens les plus seurs de la capacité des ouvriers.

Le Sr *Openhor*, qui a veu le modelle de terre du groupe du Sr *Théodon* et les parties de marbre que j'ay fait mouler dans l'estat qu'il les a laissées, pourra vous dire la différence qu'il y a du modelle et de ces parties à ce que le Sr *Lepautre* y a mis du sien. Sans nulle complaisance, Monsieur, et sans prévention, c'est un bonheur que ce groupe ait changé de main, pour plus d'une raison.

Il y a une très grande différence de capacité pour dessiner, pour modeller et pour travailler le marbre; je ne fais point de comparaison sur l'amour du travail, le Sr *Lepautre* estant un des hommes du Monde le plus laborieux, et le Sr *Théodon* des plus négligens et des plus paresseux.

Je puis ajouster même, avec raison, que le Sr *Legros* est supérieur à ce dernier en ces mêmes parties; je connois le travail et le génie de l'un et de l'autre. Le Sr *Legros* vient de finir un modelle de terre, qui représente le Temps, d'un meilleur goust et d'une plus grande correction que tout ce que l'autre a jamais fait. Je

puis, Monsieur, vous promettre deux Sculpteurs qui se distingueront partout.

Si le Sr *Sarabat* veut cultiver les dons qu'il a reçeu de la Nature, l'on pourroit espérer encore d'avoir un bon Peintre. Il partit avant-hier après mydy pour s'en aller en France. Après les derniers ordres que j'ay reçeu de vous sur son renvoy, je n'ay pas creu le devoir ny le pouvoir retenir plus longtemps, quoique j'eusse souhaitté luy procurer quelque grâce auprès de vous sur son viatique. Comme je luy avois avancé presque tout son Quartier de juillet, et comme je le fais assez souvent aux uns et aux autres, quand ils ont besoing d'argent et qu'ils me rendent un conte fidelle de l'usage qu'ils en veulent faire, je l'ay mis en despense avec les autres dans les despenses de ce mois, que je vous envoye, Monsieur, croyant que vous ne le désaprouveriez pas quand je vous auray informé qu'il a fini avant son départ un tableau d'invention, qui ne peut que luy faire honneur et servir de preuve des bonnes dispositions qu'il a pour la peinture. Les mortifications qu'il a eu ont tellement animé et excité son esprit, et son cœur, que, par les ménagemens que j'ay eu pour luy, il semble avoir pris une ferme résolution de s'appliquer tout de bon. Il a persuadé ses camarades, aussy bien que moy, de sa bonne volonté; je luy ay fait un plan de sa conduitte, qu'il m'a promis de suivre, et de me rendre conte même de ce qu'il fairoit à Lion, où il espère pouvoir travailler pour un particulier qui luy a fait dire qu'il trouveroit de quoy l'occuper quand il reviendroit en France.

J'en ay usé, Monsieur, de cette manière autant par charité que dans la veue de tascher d'empescher que le talent qu'il a ne soit perdu pour le public, car il en a certainement pour la peinture. J'espère qu'estant un peu incommodé de la poitrine, et craignant des suittes plus fâcheuses, il fuira, comme il me l'a promis, les occasions qui l'entretenoient dans une trop grande dissipation d'esprit pour pouvoir s'eslever dans sa profession, qui demande un homme entièrement appliqué.

Enfin, Monsieur, pour ne pas vous fatiguer d'un trop long détail, j'ay tasché de faire mon devoir auprès de luy, affin que l'on n'ait pas lieu de regretter l'argent qu'il a despensé au Roy, qu'il a gagné, d'ailleurs, pendant son séjour, mieux que d'autres, par les coppies qu'il a faittes. Je dois luy rendre cette justice, et je

ne dois pas oublier que je luy ay promis, sy vous aviez la bonté de vous relascher, Monsieur, en quelque chose des ordres, pleins de justice, que vous aviez donné sur son congé, que je payerois icy ce qu'il y doit, qui est peu de chose. Je ne saurois m'empescher de plaindre les jeunes gens, faisant réflexion qu'il n'y a qu'une longue expérience qui puisse fortifier la raison ; qu'il leur est quelquefois utile de faillir pour estre plus sur leurs gardes.

Je vous envoye la Relation de la prise de Scio, que l'on a imprimé icy sur la Relation que l'on en a envoyé à Sa Saintetté; j'ay creu que vous ne seriez pas fasché d'en voir les particularités.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Gregorovius, *Tombeaux des Papes romains*, p. 255-6, ne parle pas de *Guidi*, mais donne le tombeau d'Alexandre VIII Ottoboni comme l'œuvre de *Giuseppe Verlosi* et d'*Angelo de Rossi*. — Titi, p. 15, parle seulement d'*Angelo de Rossi* comme auteur du bas-relief qui représente une Canonisation, celle de plusieurs Saints faite par ce pape en 1690. La *Guidda mettodica di Roma* du marquis Melchiorri, 1840, p. 188, dit que les figures de la Religion et de la Prudence sont d'*Angelo Rossi* et que la statue en bronze du Pape assis fut fondue par *Giuseppe Bertosi*. C'est le comte Arrigo di San-Martino qui est l'auteur du dessin général.

547. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Versailles, le 7 novembre 1694.

Je reçois dans ce moment votre lettre du 19 du passé, à laquelle je n'ay point de réponse à faire. Je suis bien aise que vous soyez toujours content de *Lepaultre* et *Legros*, et que vous commenciez à l'être d'*Oppenordt;* je suis [seur] que ce dernier vous donnera autant de satisfaction qu'aucun.

Je vous envoie votre compte de septembre, avec une première Lettre de change de 2,000 liv., et la lettre d'avis, qui vous mettra en état de n'estre plus en avance.

Archives nationales, O[1] 1936.

548. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 9 novembre 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur

de m'escrire du 24 octobre, avec mon compte du mois d'aoust signé, dont je vous rends très humbles grâces.

Pour ce qui regarde le Sr *Sarabat*, vous aurez veu, Monsieur, par ma dernière lettre, qu'il est party et la manière dont j'en ay usé à son esgard, dont j'ay creu estre obligé de vous rendre compte. Il m'a paru fort mortifié de sa conduitte passée, et je ne doute pas qu'il ne profite des réflexions qu'il y a fait les trois derniers mois de séjour qu'il a resté icy. Je ne perdray pas l'occasion de luy faire bien valoir la grâce que vous avez eu la bonté de luy accorder pour l'argent de son retour, que je ne payeray, suivant vos ordres, que sur le dernier Estat. Je ne me presseray pas, néantmoins, d'apprendre sa destinée à la personne à qui il a laissé le soing de s'en informer, affin de luy donner lieu de faire de plus longues réflexions. Je luy ay fait bien entendre, avant de partir, que je doutois du bon succès, n'y ayant rien de plus juste que la résolution que vous avez prise de ne rien donner à ceux qui demanderont leur congé mal à propos.

Je suis bien aise, cependant, Monsieur, que vous vous soyez relasché pour luy, parcequ'ayant le génie qu'il a, j'ay creu le devoir mesnager plus qu'un autre pour le porter à le cultiver. Comme il a paru avoir quelque confiance en moy, je veux m'en servir pour son bien. Il m'a témoigné, aussy bien qu'à ses amis, qu'il voudroit bien avoir mieux profité qu'il n'a fait de mes avis, et, sur les apparences que j'ay veu, j'espère qu'il le faira; j'en jugeray par les effets, si, comme il m'a promis, il me rend compte de sa conduitte.

Quand vous aurez veu, Monsieur, le dernier tableau qu'il a fait d'invention, vous verrez, Monsieur, que l'on peut espérer de luy quelque chose de bien.

Voylà, Monsieur, l'Académie sans Peintre, comme vous avez observé. Quand vous jugerez à propos d'en envoyer, je vous supplie très humblement de vouloir bien prendre la peine de vous informer des mœurs et de leur bonne volonté. Comme c'est le lieu du Monde le plus propre pour s'avancer dans les Arts, par la différence des ouvrages que l'on y voit, l'on a besoing d'une grande application pour en profiter, quelques dispositions naturelles que l'on puisse avoir; car il faut aussy que la Nature y entre pour réussir dans les Beaux-arts, dans la peinture surtout, qui demande encore plus de parties que les autres pour y exceller, ou s'y distinguer seulement.

Le change est à l'ordinaire, environ trois pour cent.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

A Paris, le 29 novembre 1694. L'on a accusé seulement la réception de sa lettre.

Archives nationales, O[1] 1936.

549. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu à Paris, le 15 novembre 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 26 du mois passé, à laquelle je n'ay autre chose à faire qu'à vous remercier de l'avis que vous m'avez donné de la prise de l'isle de Chio, et de toutes les propriétés de cette isle, qui m'ont fait un fort grand plaisir. Il seroit à souhaitter que les Vénitiens la gardassent, puisqu'elle est d'une aussi grande utilité qu'on croit aux Turcs.

Voicy, cy joint, la seconde Lettre de change de 2,000 liv., dont je vous ay envoyé la première l'Ordinaire dernier. Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

550. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 16 novembre 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 20 octobre, de Villacerf, d'où je souhaitte, de tout mon cœur, que vous rapportiez à la Cour une parfaitte santé pour longues années.

Le groupe avance extrêmement vers sa fin. L'on sera obligé de prendre un garçon pour quelques semaines, parcequ'il y a deux endroits à finir où l'on ne sauroit bien travailler qu'à deux, en se servant du violon, n'estant pas possible de les finir autrement. Le Sr *Lepautre* n'aura plus ensuitte qu'à le repasser et rechercher les parties principales, ce qu'il faira en peu de temps, après quoy je mettray le lustrateur après.

Comme, pendant ce temps là, le Sr *Lepautre* n'a pas grand chose à faire de ses mains en observant le lustrateur, je luy fairay finir, Monsieur, pour son estude, un groupe de quatre figures

dont il a fait la pensée, il y a longtemps, en petit. Il en fait un modelle de terre d'environ un pied et demy. Sy l'on avoit jamais dessein d'accompagner celuy qu'il finit, il se fairoit un bel ouvrage de son dessein. La disposition en est très belle; il y a encore un beau contraste de figures, avec une grande diversité d'action et de mouvement, car il a trouvé le moyen d'y placer les quatre Aages, et, pour les y faire entrer naturellement, il a pris un sujet assez connu, quoyqu'il ayt esté traitté assez souvent, car c'est l'enlèvement des Sabines par les Romains. Je suis persuadé qu'il n'a pas esté traitté si agréablement[1], et j'ay encore lieu d'espérer que la correction respondroit aux autres parties. C'est à quoy le Sr *Lepautre* s'est toujours attaché avec le plus de soing, et avec succès, comme l'on peut voir par ses estudes. Le Sr *Openhor*, qui les a veues, pourra, Monsieur, vous en informer plus particulièrement qu'un autre. J'ay creu qu'il ne sauroit mieux employer son temps, pendant qu'on lustrera son groupe de marbre et qu'il estoit de mon devoir de vous en rendre compte.

Vous aurez veu, Monsieur, par le dernier [compte] que je vous ay rendu sur les despenses de l'Académie, que j'avance encore plus de deux cens pistolles, et, à la fin de l'année qui approche, j'auray à payer le semestre du louage de nos logemens, outre le Quartier des Pensionnaires et le retour du Sr *Sarabat*.

Je croiray manquer à mon devoir, Monsieur, sy je ne voy jamais Mgr le Cardinal de Janson qu'il ne me demande l'estat de vostre santé et qu'il ne me parle toujours de vous et de toute vostre famille avec une estime et une tendresse même singulière.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Le groupe de Jean de Bologne, qui est à Florence dans la Loge des Lanzi, est cependant une belle chose, et il a servi de point de départ à plus d'un groupe postérieur.

551. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Versailles, le 22 novembre 1694.

J'ay reçu, avec votre lettre du 2 du courant, votre compte du mois d'octobre, que je vous renverrai, incessamment, arrêté.

Il me paroist qu'aiant payé le Quartier de juillet à *Sarabat,* vous ne lui avez pas paié son retour, et, comme il doit quelque chose à Rome, vous pourrez le payer sur ce que je vous ai écrit de lui donner pour son retour. Je vous prie de me faire savoir si le tableau d'invention que ledit *Sarabat* avoit fait, avant son départ, est resté à votre Académie.

Je vous remercie de la Relation de Cio que vous m'avez envoyé, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

552. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 23 novembre 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 31 octobre.

Pour response à ce que vous m'ordonnez sur le fils de M. *Openhor,* qui est présentement à l'Académie, je puis vous asseurer, Monsieur, avec sincérité et sans nulle flatterie, que c'est un très joli garçon, de bonnes mœurs, docile, et qui, avec beaucoup de vivacité, ne plaint point sa peine pour profiter de tout ce qui peut luy estre utile.

Il est en très bon chemin pour bien dessiner la figure et de bonne manière. Comme j'ay beaucoup de livres et de recueils d'estampes de toute sorte, je luy preste volontiers tout ce qui luy convient pour toutes les parties de l'architecture, et, par le choix qu'il fait, il me paroit avoir du goust et de l'entente; de manière, Monsieur, que je suis persuadé avec raison que vous aurez en luy un Architecte qui pourra servir le Roy utilement. Il est avancé plus qu'on ne l'est ordinairement à son aage, et ce qu'il a de particulier en luy, c'est que le grand travail ne paroit pas le rebuter ny le fatiguer, quoiqu'il s'occupe extrêmement et de jour et de nuit, parcequ'il s'est acquis une grande facilité à dessiner toute sorte de choses par un exercice continuel, et cette facilité luy donne apparement plus de plaisir que de peine.

Il a trouvé heureusement dans l'Académie des camarades de son humeur; car les Srs *Lepautre* et *Legros* n'ayment pas moins que luy à estre toujours occupés et ne donnent pas de moindres espérances que luy dans leur profession.

Dieu mercy, Monsieur, l'Académie est sur un bon pied, et ceux

que vous nous envoyerez n'y trouveront que de bons exemples à suivre.

La Lettre de change, que vous me faites espérer par le premier Ordinaire, Monsieur, viendra très à propos pour payer le semestre prochain des louages de nos maisons. Je vous en rends très humbles grâces par avance, et souhaitte de tout mon cœur que vostre santé s'affermisse toujours pour longues années, à la Cour comme à Villacerf.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

553. — Certificat de Sculpteur pour le Sr Anselme Flamen, ancien Élève de Rome.

Du 28 novembre 1694.

Nous, Édouard Colbert, Chevalier, Marquis de Villacerf et de Payens, Seigneur de Saint-Mesmin et Courlanges, la Cour-Saint-Phal, Fontaine-lès-Saints-Georges et autres lieux, Conseiller d'État, Premier Maître d'hôtel de la feue Reine, Surintendant et ordonnateur général des Bâtiments et Jardins du Roi, Arts et Manufactures de Sa Majesté, — Certifions à tous qu'il apartiendra que le Sr *Flamand*, Sculpteur, natif de Saint-Omer, depuis sa sortie de ladite ville en 1669, a été envoyé, par ordre du Roi, à l'Académie de Rome pour se perfectionner dans l'art de Sculpture, et que, depuis son retour à Paris, il a été employé aux ouvrages de Sculpture pour Sa Majesté; — En foi de quoi nous avons signé le présent certificat, icelui fait sceller de nos armes et contresigner par notre Secrétaire ordinaire à Versailles le vingt huitième novembre mil six cent quatre vingt quatorze.

Signé : Colbert de Villacerf, *et plus bas :* Par Monseigneur, *signé :* Joly.

Archives nationales. Brevets et actes divers, 1689-98. O[1] 1083, p. 36-8. — Indiqué dans *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1879, p. 265.

554. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 30 novembre 1694.

Je n'ay point reçeu, Monsieur, de vos lettres cette semaine,

parceque le Courrier n'est pas arrivé à cause, dit-on, des mauvais chemins.

Je vous envoye mes comptes de novembre, où vous verrez, Monsieur, que j'ay mis en despense le voyage du Sr *Sarabat*, que vous avez eu la bonté de luy accorder. Comme il avoit laissé icy, avant de partir, un ordre de retirer son argent à un Marchant à qui il devoit quelque chose, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire, et que je luy avois promis de prendre soin de ses affaires, en me reiglant sur vos ordres, j'ay creu luy devoir tenir parolle.

Vous verrez encore, Monsieur, suivant ce que j'avois projetté et que vous aviez approuvé sur le Modelle, que j'ay restabli celuy qui avoit cessé pendant l'esté, de manière que la despense de cet article sera double jusques à Pasques, sans excéder néanmoins ce qui est reiglé par l'Estat nouveau. Il y a même quelque petite chose de moins, et il ne paroit aucun changement au public.

J'ay appris même que la grâce que vous avez approuvée pour l'ancien Modelle, qui a servi l'Académie depuis son establissement, n'est pas sans exemple, Mgr le Grand-Duc faisant la même chose dans son Académie de Florence; de manière que j'ay suivi, sans le savoir, un bon exemple, qui m'a paru toujours plein de justice et de charité à l'esgard du Roy.

Vous verrez encore, Monsieur, que j'ay repris pour quelque semaine un garçon pour travailler au grouppe. Comme j'ay eu l'honneur de vous informer de la nécessité qu'il y avoit de le faire et que vous l'avez toujours approuvé en ce cas là, j'ay creu ne le pouvoir pas faire plus à propos que dans un temps où les despenses sont moindres qu'à l'ordinaire, le Sr *Openhor* ne jouissant que de la seule grâce du logement et de la table.

Comme vous m'avez ordonné de vous informer exactement de la conduitte de ce jeune homme, je puis estre caution que vous n'aurez pas lieu de vous repentir de ce que vous avez fait pour luy. J'espère, Monsieur, que vous aurez du plaisir de voir ses estudes; on ne peut mieux employer le temps qu'il l'employe, aussy bien que les Srs *Lepautre* et *Legros*, en qui il n'y a rien à souhaitter pour les mœurs aussy bien que pour l'estude.

Quand le Roy n'entretiendra que des jeunes gens de ce caractère, Sa Majesté n'aura jamais lieu de regretter la despense; ils fairont honneur à la Nation, et vous pouvez espérer, Monsieur, de profiter de leur travail pour le service du Roy quand vous trouverez occasion de les employer.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de soumission et reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

555. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 7 décembre 1694.

J'ai reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 7 novembre, avec mon compte de septembre signé, et une Lettre de change de deux mil livres, de M. Clerx sur M. de Steinbier, en datte du 4 novembre, dont je vous rends très humbles grâces. Vostre pacquet est du Courrier précédent; je n'en ay point reçeu par le dernier.

Vous avez veu, Monsieur, par mes dernières lettres, que le Sr *Openhor* répond à la bonne opinion que vous avez de luy. Il travaille présentement après le plan de Caprarolle, beau Palais appartenant au Duc de Parme, à une journée de Rome[1]. Comme le dessein de ce Palais est fort extraordinaire et d'un grand Architecte, — il est de *Vignole*, — je permis au Sr *Openhor*, il y a environ six semaines, d'aller sur les lieux pour profiter de l'occasion d'un Peintre de connoissance qui alloit là pour racommoder quelque chose, persuadé que vous auriez du plaisir de voir un plan fidelle d'un si beau bastiment. De la manière qu'il l'a commancé, je suis persuadé qu'il réussira, car il y travaille avec plaisir, et l'acompagne de certains ornemens de sa façon qui fairont voir son génie et les progrès qu'il fait[2].

Je puis vous asseurer, Monsieur, qu'il ne perd pas un moment de temps et qu'il ne sauroit mieux l'employer qu'il fait, dessinant toutes les choses qui sont dignes de remarque sur ce qui regarde sa profession.

Comme je suis assez informé, et que j'ay en estampe tout ce qui a esté gravé, je l'assiste de tout ce qui est en mon pouvoir, avec d'autant plus de plaisir que je le voy très affectionné à bien proffiter des avantages de ce séjour.

J'en fais de même à tous les autres, soit qu'ils soient dedans ou hors l'Académie, persuadé, Monsieur, qu'il y en a qui ont du génie pour devenir habiles s'ils estoient assistés et qui ne font rien, manque de secours; je ne regarde en eux que la qualité de Sujets du Roy, que c'est travailler pour son service que de tascher

de les assister en ce que je puis, m'en faisant même une espèce de devoir.

Le change est à l'ordinaire, environ trois pour cent.

Je suis avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Voir sur Caprarole : « Descrizione e relazione istorica del Nobilissimo e Real Palazzo di Caprarola, suo principio, situazione, architettura e pitture, dedicata alla Sacra Maestà di D. Carlo Borbone, Rè delle due Sicilie, etc., da Leopoldo Sebastiani, Cittadino Romano e, per la M. S., di detto Palazzo, e suoi annessi, Sopraintendente. In Roma, per gl'Eredi del Ferri 1741. » In-8° de 4 ff. liminaires et 127 pages.

2. Depuis : « Le Sr Openhor », Lecoy, p. 101.

556. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 13 décembre 1694.

Votre lettre du 16 du passé m'a été rendue depuis l'Ordinaire dernier parti. C'est la raison qui m'empêcha de vous écrire, n'aiant rien à vous faire savoir. Il est midi, et je n'ai point encore de lettre de vous par ce dernier Ordinaire. Si j'en reçois devant qu'il parte, je vous y ferai réponce ; sinon, ce sera pour le prochain.

Lorsque vous croirez qu'il faudra que *Lepautre* prenne un homme pour quelques semaines, pour finir son groupe à des endroits où il faut que deux travaillent, vous lui en donnerez un. Cependant, comme le travail ne doit pas être vif à présent, ne le pressez pas, afin qu'il puisse travailler de sa main, jusqu'à ce que nous aions un temps plus favorable pour lui faire faire autre chose.

Je vous prie de lui dire de dessiner son groupe de quatre figures dont il a fait la pensée; envoiez le moy ensuitte, et, afin que je le puisse connoistre entièrement, faittes lui dessiner d'autant de costés qu'il sera nécessaire. Je le ferai voir à Mrs *Mignard* et *Girardon* et vous manderai ensuitte leurs pensées. Je suis bien aise, par avance, que vous en soiez content.

Outre la Lettre de change de 2,000 l., que je vous ai envoiée en dernier lieu, je vous en enverrai encore une de même somme dans peu de temps, afin que vous ne soiez plus en avance.

Archives nationales, O[1] 1936.

557. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 14 décembre 1694.

Je n'ay point reçeu, Monsieur, de vos lettres cette semaine, le Courrier n'estant pas arrivé, à cause du mauvais temps apparement.

Je n'aurois rien à vous escrire de nouveau, sy je n'avois fait réflexion que, vous ayant donné avis, il y a environ un mois, que je fairois bientost lustrer le groupe, j'ay peut-estre manqué de ne pas vous informer plus particulièrement que ce ne doit estre qu'à la pierre ponce, suivant les ordres que j'ay reçeu autrefois, et, comme on a fait lustrer les autres figures de marbre, dont les parties nues sont polies à la pierre ponce fine et les drapperies avec d'autre ponce plus grosse, selon qu'elles sont plus ou moins finies, à l'usage de Rome; et cela, Monsieur, pour distinguer les choses et à cause de la poudre[1], qui ne s'arreste pas si facilement sur le marbre quand il est poli, de quelque manière qu'il le soit.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

A M. Mesmin, pour m'apporter cette lettre, l'Ordinaire prochain.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. C'est-à-dire de la poussière.

558. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Versailles, le 20 décembre [1694].

J'ay reçeu votre Lettre du 23 novembre la semaine dernière, après le Courrier parti, et je n'en ai point encore reçeu de vous aujourd'huy que l'Ordinaire va partir.

Je vous envoye une lettre de change de 2,000 l., avec la lettre d'avis, moyennant quoy vous ne devez plus estre en avance. J'ay payé cinq et demi du change; je vous prie de me faire savoir s'il vaut cela présentement à Rome, car Clerx prétend qu'il l'augmentera.

Je suis très aise que vous soyez content du fils d'*Oppenordt;* je vous prie de luy dire de s'appliquer à dessiner la figure, parceque cela luy sera fort utile dans l'Architecture.

Vous êtes bien heureux, puisque les trois hommes que vous avez à présent sont de même humeur et aiment le travail également. Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

559. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 21 décembre 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 15 et 22 novembre, avec la seconde de change de M. Clerx, du 4 du même mois.

J'ay bien de la joye que la nouvelle de la prise de Chio vous ait fait du plaisir; il faut espérer de la prudence des Vénitiens qu'ils n'oublieront rien pour la conserver.

Pour response à vostre seconde lettre, je n'ay eu garde, Monsieur, de payer au Sr *Sarabat* l'argent de son retour avant d'en avoir reçeu vostre ordre. Vous verrez, après vos ordres reçeus, que je l'ay mis en despense dans mes comptes du mois de novembre, ce que je n'ay fait même qu'après m'estre engagé avec les personnes dont il m'avoit dit estre débiteur, de payer ce qu'il leur doit sur ses billets. J'en ay agi de cette manière pour ne pas éloigner de son départ le payement de son retour, affin de ne rien desranger dans mes comptes qui en peût troubler l'ordre et la netteté, persuadé, Monsieur, que l'on ne sauroit apporter trop de précautions pour l'employ de l'argent du Roy, qu'il plaise au bon Dieu nous conserver longues années en parfaitte santé aussy bien que vous, Monsieur, et toute vostre famille.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

J'ay reçu vos deux lettres des 14 et 21 décembre. Vous avez oublié de me faire savoir si le tableau d'invention qu'a fait *Sarabat* est resté à l'Académie ou non.

Il n'y a point d'inconvénient de faire lustrer le groupe de *Lepautre* en la manière ordinaire.

A M. Mesmin, pour m'en parler demain.

Archives nationales, O[1] 1936.

560. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Paris, le 27 décembre 1694.

J'ay reçu votre lettre du 30 novembre après l'Ordinaire parti. Je ne sais si vous m'avez écrit cet Ordinaire ou non; mais je n'ai point encore reçu de lettre de vous. Je ne laisse pas que de vous envoier vostre compte du mois de novembre, avec la seconde Lettre de change, dont je vous ai envoié la première la semaine passée, avec la lettre d'avis.

Archives nationales, O[1] 1936.

561. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 28 décembre 1694.

Je viens de recevoir, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 29 novembre.

Le dernier tableau que le Sr *Sarabat* a fait d'invention est resté icy, ayant esté fait aux despens du Roy. Sy vous trouvez à propos, Monsieur, que je vous l'envoye, je vous supplie de prendre la peine de me donner une adresse seure à Marseille ou à Lion. Je ne croy pas que le Courrier ordinaire puisse s'en charger, parceque, sa moindre largeur excédant celle de sa valise, estant trop incommode à porter, il seroit en danger de se gaster en courant la poste.

Comme, en ce temps-cy, il vient assez souvent des bastimens de Marseille, l'on pourra l'envoyer par cette voiture plus seurement. Y ayant des commodités toutes les semaines de Marseille à Lion, il y sera transporté sans peine, aussy bien que de Lion à Paris. J'attendray, Monsieur, vos ordres sur cela pour les suivre avec l'exactitude et la diligence que je dois.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

562. — Table des Statues, Groupes, Termes, Fontaines et Vases des Jardins de Versailles, d'après le Recueil de Simon Thomassin.

Déjà deux fois, à propos d'une lettre où Colbert parlait de la fin du temps

de *Simon Thomassin* à Rome, et dans les notes de l'inventaire de l'Académie de Rome dressé par *Errard* en 1684 (I, **176**, 99, et **239**, 141), j'ai eu l'occasion de dire que le Recueil de *Thomassin* en était l'annotation perpétuelle. Il l'est tout aussi bien de la plupart des pièces qui l'ont suivie et de quelques-unes de celles qui viendront encore. Comme il était impossible d'en éparpiller les renseignements qu'il aurait fallu répéter à satiété, il vaut mieux les donner tout entiers et d'un seul coup. Le Recueil de *Thomassin* en effet grave, et il est souvent le seul qui ait gravé les œuvres de sculptures, copies de l'antique ou originaux, qui ont été faites à l'Académie de Rome pour les jardins de Versailles. La pensée de la décoration de ceux-ci est même pour beaucoup dans la création et dans l'entretien à Rome de l'Académie de France, dont ils ont peut-être été la cause créatrice, en y ajoutant celle d'avoir des copies de *Raphaël* pour servir de modèle aux tapisseries des Gobelins; c'est une sorte d'atelier établi à l'étranger, d'abord moins pour les ouvriers que pour les ouvrages. L'intérêt de l'éducation des artistes a fini par dominer, mais il n'a pas été le point de départ.

En réalité le Recueil de *Thomassin* est un élément considérable de l'histoire de l'Académie de France; c'est pour cela qu'il est bon de l'y introduire, et, comme il a paru en 1694, c'est à cette date qu'il convient de l'y classer.

En voici le titre, gravé au bas d'une composition d'*Antoine Paillet*, qui représente la Sculpture occupée à finir une statuette de Jupiter, sous les yeux du Temps, de l'Histoire et de la Renommée, assis sur un nuage complaisant :

Recueil des Figures, Groupes, Thermes (*sic*), *Fontaines, Vases et autres ornemens tels qu'ils se voyent à présent dans le Château et Parc de Versailles, Gravé d'après les originaux par* Simon Thomassin, *Graveur du Roy. A Paris, chez ledit* Thomassin, *Rue St Jaques, vis à vis la Rue du Plastre à l'enseigne de l'Annonciation et de l'Espérance*, ajoute un second titre gravé. Brunet, V, 834, en indique une réimpression ou une copie, sous la rubrique de La Haye, 1723, en deux parties in-4°. L'édition de 1694 est la seule que nous ayons à faire intervenir ici.

Nous en donnons d'abord la Dédicace et la Préface, puis le catalogue de toutes les figures du Recueil, — il est dans l'original, dans l'ordre numéral des planches, — nous l'avons disposé en ordre alphabétique; tout le texte de *Thomassin* s'y trouve, avec seulement quelques modifications additionnelles. Pour mettre ici les renseignements de cet inestimable Recueil, le meilleur, comme le plus court, était de le donner en une fois.

Enfin ce relevé sera complété, non par la table alphabétique de *Thomassin* devenue inutile, mais par une autre table alphabétique qui renvoie de même aux numéros de ses planches. J'y ai joint des renvois sommaires à la table de la *Description de Versailles* de Piganiol et aux publications de Jal, d'Herluison et de Fidière, ce qui ne tient pas de place et n'est pas sans utilité.

Au Roy.

Sire, — Je prens la liberté de présenter cet ouvrage à V. M. comme une chose qui luy appartient, puisqu'après avoir eu

l'avantage de faire mes études en qualité de Pensionnaire dans son Académie de Peinture à Rome et avoir eu l'honneur de lui présenter de mes ouvrages, qu'Elle a eu la bonté de recevoir, Elle m'a fait encore la grâce de me permettre, en l'année 1689[1], de dessiner et de graver toutes les statues de son Château de Versailles. Ces rares et précieux monumens, qui nous représentent les Dieux et les Héros de l'Antiquité, lesquels ont fait autrefois l'admiration de l'Univers, ne peuvent mieux paroître aujourd'hui que sous les auspices du Héros de notre Siècle, qui ne les a rassemblez, avec tant de soin et de magnificence, dans la plus belle de ses Maisons Royales, que pour les avoir toujours devant les yeux et les surpasser même dans toutes ses actions. Ce grand nombre de beaux ouvrages, Sire, sont un témoignage assuré de la passion qu'a V. M. pour les beaux-arts et en même temps le noble fruit d'une longue et glorieuse Paix, que sa Sagesse a procurée à ses Peuples, mais qu'une Ligue universelle des Nations, jalouses de sa Puissance, a interrompue. Fasse le Ciel, Sire, pour qui V. M. combat depuis six années, qu'elle puisse nous redonner cette Paix si nécessaire, qu'Elle employe à la perfection de nos Arts et à l'embellissement de son Royaume. Ce sont les vœux les plus ardens de celui qui est, avec un profond respect, Sire, de Votre Majesté le plus humble, plus obéissant et plus fidèle serviteur et sujet,

S. Thomassin.

PRÉFACE.

Voicy un Recueil de plus de deux cens Figures[2], qui sont l'un des plus beaux ornemens du Château et Parc de Versailles. On sçait assez avec quelle dépense incroyable le Roy, qui a fixé sa demeure dans cette magnifique Maison, y a employé tous les plus habiles Ouvriers de l'Europe pour suppléer, par ces beaux ornemens de l'Art, à ceux que la Nature luy a refusez.

Je commence par les Statues de la grande Galerie parcequ'elles sont toutes antiques et outre cela les plus belles que nous ayons en ce genre là (2-9).

Je mets ensuite les Figures copiées d'après l'Antique (30-59), et puis les Statues modernes que le Roy a fait faire (61-204), et entre celles là, je commence par les Groupes (61-85) et finis par les figures des Fontaines (129-72), par les Termes (173-204) et par les Vases (205-18).

Il est aisé de voir, sans que je le dise, combien cet ouvrage est utile à plusieurs personnes :

1° A celles qui n'ont jamais vu Versailles, parceque les Statues qui sont dans ce Palais, étant le travail de trente années d'un Règne curieux, poli et fleurissant, en font la plus belle décoration.

2° A ceux qui les ont vu et qui les voyent encore tous les jours, il leur apprend à connoître par leurs noms et à discerner par leurs attributs les Dieux et les Héros de l'Antiquité que ces Figures représentent, ce qui peut passer pour un abrégé sensible et palpable de la Fable et de l'Histoire et servir de mémorial aux personnes qui s'appliquent à ces belles connoissances.

3° Cet ouvrage peut être d'une grande utilité à tous ceux qui étudient le Dessein, soit qu'ils soient Peintres, Sculpteurs, Orfèvres, Brodeurs, etc.

Je n'ay pas cru nécessaire de représenter ces Figures avec leurs piédestaux, quoiqu'ils soient de marbre et très magnifiques, parce qu'outre qu'ils sont, presque tous, d'un même profil, ils auroient augmenté le prix du volume sans nécessité, à quoi j'ai été bien aise d'obvier, afin que l'on le puisse porter sur les lieux et confronter, si l'on veut, les estampes avec les originaux.

Je n'ai pas jugé à propos de mettre au dessous de chaque Figure sa hauteur pour ne pas tomber dans des redites continuelles, et je crois qu'il suffit d'avertir, une fois pour toutes, que les Groupes, soit de marbre, soit de bronze, sont de huit à neuf pieds de hauteur, les Statues de six à sept et les Vases de cinq à six.

Au reste, je n'ai pas suivi, dans ce Livre, le même ordre dans lequel on les voit à Versailles, parcequ'on les change quelquefois de place, et qu'on a égard à la direction des allées et à les faire regarder entre elles, plutôt qu'à les ranger dans l'ordre naturel des choses qu'elles représentent.

J'ai mis, au commencement du Livre (pages 7-24) un Catalogue des figures qui y sont contenues, lequel en donne l'explication, et à la fin une table alphabétique (5 pages non numérotées) pour trouver plus aisément les Figures dont on aura besoin.

Ce Recueil est augmenté de vingt-six Figures, tant antiques et modernes (planches 219-44).

= *Groupe*. Ce mot signifie un ouvrage de sculpture composé de plus d'une Figure.

Terme (Thomassin écrit toujours *Therme*). Ce mot signifie

Figure d'homme ou de femme, qui se termine en gaîne depuis les hanches jusqu'en bas.

= 1. Quand *Simon Thomassin* eut, en 1689, la permission de dessiner les statues de Versailles, il avait trente-quatre ans, puisqu'il en avait vingt-neuf le 27 novembre 1684 d'après son acte de mariage avec Geneviève Bailly, fille de *Jacques Bailly*, Peintre du Roi (Jal, 1183). Il mourut en 1722 à soixante-dix-sept ans, sans avoir été de l'Académie. C'est son fils *Simon-Henry*, né en 1687, qui, agréé en 1724, y fut reçu seulement en 1728 (*Procès-verbaux*, IV, 279-80; V, 40, 50).

2. Non pas au sens de planches gravées, mais au sens de la Statue représentée.

Abondance (L'), groupe de pierre sur l'une des deux portes grillées des Avant-cours du Château, par *François Girardon*. Planche 71.
Acheloüs, Terme de marbre fait par *Simon Mazière*. 197.
Acis jouant de la flûte, figure de marbre faite par *J.-B. Tubi*. 119.
Adonis. Voy. Vénus.
Afrique (L'), figure de marbre faite par *Guérin*. 104.
Agrippine, figure antique de marbre qui se voit à Rome. 231.
Air (L'), tenant en sa main gauche un caméléon et un aigle à ses pieds, figure de marbre, faite par *Lhongre* (sic). 95.
Amérique (L'), figure de marbre faite par *Cornu*. 106.
Amphitrite, figure de marbre faite par *Michel Anguier*. 118.
Andromède. Voy. Persée.
Antinoüs, jeune garçon fort aimé pour sa beauté par l'Empereur Adrien, figure de marbre, copiée d'après l'antique par *Legros*. 36.
Apollon Pythien, figure de marbre, copiée d'après l'antiquité par *Mazeline* (L'Apollon de Belvédère). 34.
Apollon (?); le haut du corps nu; — Figure de marbre couronnée de laurier, 28.
Apollon tenant un arc, figure antique de marbre. 17.
Apollon sortant des eaux, assis sur son char traîné par quatre chevaux, et entouré de plusieurs Tritons; groupe colossal, de plomb bronzé, servant d'ornement à un grand bassin, fait par *J.-B. Tubi*. 136.
Apollon. Voy. Bains d'Apollon.
Argus. Voy. Mercure.
Ariane. Voy. Cléopâtre.
Armes (Les) du Roy. Groupe de pierre, servant d'ornement à la Porte des Ecuries, fait par *Lecomte*. 1.
Arria. Voy. Pœtus.
Asie (L'), figure de marbre faite par *Roger*. 105.
Atalante, figure antique de marbre qui se voit à Rome. 236.
Aurore (L'), figure de marbre faite par *Baltazar de Marsy*. 87.
— Voy. Céphale.
Automne (L'), figure de marbre faite par *Thomas Regnauldin*. 94.
— Voy. Bacchus.

Bacchante, Terme de marbre d'après le *Poussin*. 188.
Bacchante jouant du tambour de Basque, et un petit Satyre à son côté, groupe de pierre fait par *Jean Buister*. 81.
— et un petit enfant qui joue des castagnettes, groupe de pierre fait par *Louis Lerambert*. 82.
— jouant d'un tambour de Basque, Terme de marbre fait par *Jean de Dieu*. 196.
Bacchus, drapé d'une peau et tenant d'une main des raisins, figure antique de marbre. 2.
Bacchus nu, figure antique de marbre, qui est accotée sur un tronc d'arbre. 6.
Bacchus, Terme de marbre d'après le *Poussin*. 190.
Bacchus, ou l'Automne, de plomb doré, au milieu d'un bassin, fait par *Gaspard de Marsy*. 135.

Bain de Diane (Le), long bas-relief en largeur, de bronze, fait par *François Girardon* (Fontaine de la pyramide). 144.
Bains d'Apollon (Les), un des plus grands groupes de marbre, composé de sept figures, quatre par *François Girardon* et trois par *Thomas Regnauldin*. 64.
Bérénice, figure de marbre, copiée d'après l'antique par *François Lespingola*. 37.
Borée et Orithye, groupe de marbre fait par *Anselme Flamand*. 78.

Cannelures fleuronnées (Grand vase de marbre aux). 215.
— torses (Grand vase de marbre aux), fait par *J. Jolly*. 218.
Centaure, captif du Dieu d'amour, figure antique de marbre qui se voit à Rome. 222.
Céphale et l'Aurore, grand groupe de pierre par *Pierre Legros*, couronnement de l'une des deux portes grillées de l'Escalier de l'Orangerie. 73.
Cérès, figure de marbre copiée d'après l'antique par *Thomas Renaudin*, 49.
Cérès nue, tenant d'une main une gerbe et de l'autre une coupe, figure antique de marbre. 23.
Cérès, figure antique de marbre qui se voit à Rome. 230.
Cérès, ou l'Eté, groupe couché, de plomb, au milieu d'un bassin, fait par *Thomas Renaudin*. 134.
Cérès, Terme de marbre fait par *Jean-Bapt. Pouletier*. 200.
— Terme de marbre fait par *Philippe Manière*. 202.
Cerf et chien, groupe de bronze, fait par *Houzeau*. 141.
Chevaux du Soleil, deux grands groupes de marbre, faits par *Gaspard de Marsy*, 65, et par *Guérin*. 66.
Chevaux marins (Deux), accompagnés chacun de deux Enfants, groupes de bronze à la tête du grand Canal, faits par *J.-B. Tubi*. 137, 138.
Chien et cerf, groupe de bronze, fait par *Houzeau*. 141.
Cincinnatus (L.-Q.), Dictateur Romain, quittant la charrue et chaussant ses souliers pour monter à cheval et commander l'Armée Romaine; figure antique de marbre. 10. (Représente en réalité Jason.)
Clarté (La), figure de marbre faite par *Lazaro Baldi*, Italien. 126. — Femme nue tenant un soleil; non citée sous ce nom dans Piganiol.
Cléopâtre (nue, debout et tenant un serpent), figure antique de marbre. 22.
Cléopâtre, figure antique de marbre.
Cléopâtre, nue, debout, tenant un serpent; à ses pieds un vase. 29.
Cléopâtre, figure de bronze, faite d'après l'antique par *Van Clève*. (L'Ariane à demi couchée et endormie.) 35.
Cocher (Le) du Cirque, groupe de pierre servant d'ornement à la porte des Ecuries, fait par *Le Comte*. 85.
Colérique (Le), ou Tempérament bilieux, figure de marbre faite par *Houzeau*. 99.
Constantin le Grand, premier Empereur Chrétien, figure antique de marbre. 15.
Consul (Un), figure antique de marbre (figure debout). 19.
Consul (Statue assise d'un), figure antique de marbre qui se voit au Capitole à Rome. 237.
Cornes d'abondance (Grand vase de marbre aux), fait par *François Barrois*. 213.
Curtius (Marcus) qui se précipite dans les flammes, statue équestre d'un seul bloc de marbre, faite par *J.-Laurent Bernini*. 62.

Daces. Voy. Roi.
Danseuse, figure de pierre faite par *Louis Lerambert*. 124.
Déjanire (Enlèvement de), groupe fait par le Sieur *René Fremin*. 219.
Diane d'Ephèse, figure antique de marbre, qu'on croit avoir rendu des oracles. 5. (La Diane chasseresse.)
Diane à la chasse, accompagnée d'un chien; figure antique de marbre. 18.
Didon, Reine de Carthage, montée sur un bûcher, tenant en main le poignard pour se tuer, figure de marbre de *Jean-Baptiste Poulletier*. 113.
Diogène, Terme de marbre fait par *Lespagnandel*. 175.
Dordogne (La), Rivière de France, groupe de bronze, fait par *Ant. Coyzevox*. 159.

Eau (L'), figure de marbre faite par *Pierre Le Gros*. 97.
Eléments (Les quatre). 95-8.
Enfans (Groupe de bronze de trois) à l'arc, fait par *Jean-Baptiste Pouletier*. 168.

Enfans au moineau (sans nom). 169.
— au miroir et à la guirlande, fait par *Pierre Le Gros*. 170.
— au roseau, fait par *Van Clève*. 171.
— aux dauphins et aux guirlandes, fait par *François Lespingola*. 172.
— Tous ces Enfants servent à accompagner les Fleuves, de même métal, qui bordent les deux grands Bassins, qui sont à la descente du Château en entrant dans le grand Parc.
Enfans (Groupe de bronze de trois) qui jouent avec des poissons, par *Pierre Le Gros*. 147.
— qui gesticulent, par *Benoît Massou*. 148.
— qui tiennent des raisins, par *Pierre Le Gros*. 149.
— garçons et fille, fait par *Etienne Le Hongre*. 150.
— petits Satyres, fait par *Pierre Le Gros*. 151.
— qui dansent, fait par *Louis Lerambert*. 152.
— qui jouent de la flûte, fait par *Louis Lerambert*. 154.
— qui tiennent un moineau (ce sont des fillettes), fait par *Benoît Massou*. 154.
— qui chassent, fait par *Benoît Massou*. 155.
— qui se terminent en gaînes, fait par *Louis Lerambert*. 156.
— ou de petits Tritons, fait par *Pierre Le Gros*. 157.
— Tous ces Enfans ci-dessus portent des bassins sur leurs têtes, qui forment autant de jets et de nappes d'eau. (C'est l'allée d'eau qui descend de la Fontaine de la Pyramide à la Pièce du Dragon.)
Enfans (Jeux d'), deux grands vases de marbre, faits par *Jacques Prou* et *Hardy*. 208, 209.
Enfants. Voy. Sphinges.
Eté (L'), figure de marbre, faite par *Hutinot*. 93.
— Voy. Cérès.
Europe (L'), figure de marbre faite par *Pierre Mazeline*. 103.

Faune (Le jeune) portant un chevreuil, figure de marbre copiée d'après l'antique par *Anselme Flamand*. 48.
Faune de Borghèse, ainsi nommé parce qu'on voit l'original dans un Palais de ce nom à Rome; figure de marbre, copiée d'après l'antique par *Simon Mazière*. 38.
Faune dansant, figure antique de marbre. 24.
Faune (Jeune), appuyé sur un tronc d'arbre, figure antique de marbre qui se voit à Rome. 239.
Faune aux raisins, figure de marbre faite par *Garnier*. 127.
Faune, Terme de marbre d'après le *Poussin*. 189.
Faune, Terme de marbre fait par *Houzeau*. 199.
Faune, figure de marbre faite par *Robert Le Lorrain;* figure moderne qui se voit à Marly. 220.
Femme (Statue de) vêtue d'une longue robe. Figure antique de marbre. 12.
Femme — en longue robe, l'un des bras levé et l'un des seins découvert, — figure antique de marbre. 27.
Feu (Le), figure de marbre faite par *Dossier*. 98.
Fidélité (La), figure de marbre faite par *Le Fèvre*. 111.
Flegmatique (Le), figure de marbre par *Mathieu Lespagnandel*. 101.
Fleurs de lys (Grand vase de marbre aux) fait par *J.-B. Pouletier*. 217.
Fleuves et Rivières. Groupes de bronze sur la bordure des deux grands bassins qui sont à la descente du Château en entrant dans le Parc. 158-67.
Fleuves (Deux) assis, de bronze, en bas-reliefs, faits par *Le Hongre* et *Le Gros*. (Fontaine de la Pyramide.) 143.
Flore de Farnèse, figure de marbre, copiée d'après l'antique par *Jean Raon*.
Flore, Termes de marbre d'après le *Poussin*. 184, 190.
Flore ou le Printemps, groupe couché, de plomb, au milieu d'un bassin, fait par *J.-B. Tubi*. 133.
Flore tenant en sa main une couronne de fleurs, figure faite par *Jean Buister*. 122.
Flore. Voy. Zéphire.
Flûteur (Le petit), figure de marbre copiée d'après l'antique par *Simon Hurtrelle*. 44.
Fourberie (La), figure de marbre faite par *Le Comte*. 112.
France triomphante (La), marquée 1, avec l'Esclave, marqué 2, figures de plomb doré, faites par *J.-B. Tubi*, et l'autre Esclave parallèle, marqué 3, par *Antoine Coyzevox*. Ces figures servent d'ornement à une grande Fontaine, dont l'architecture est de marbre de différentes couleurs. 129.

France victorieuse (La), avec les trophées, figure de plomb doré, qui sert d'ornement à une grande Fontaine, dont l'architecture est de marbre de différentes couleurs, faite par *Mazeline*. 130.
France (La Gloire de la) avec les Trophées. sont de plomb doré, par *Pierre Mazeline*. Le corps d'architecture de la fontaine est en marbre de différentes couleurs. 131.

Galathée, figure de marbre faite par *Jean-Baptiste Tubi*. 116.
Galathée (Le Triomphe de), grand vase de marbre fait par *Fr. Girardon*. 207.
Ganimède, tenant d'une main la foudre de Jupiter et de l'autre caressant son aigle, figure de marbre, copiée d'après l'antique, qui est à Rome, par *Laviron*. 40.
Garonne (La), Fleuve de France, groupe de bronze, fait par *Ant. Coyzevox*. 158.
Germanicus, figure antique de marbre, faite par les Alc[a]mènes, père et fils, Sculpteurs Grecs. 4.
Gladiateur combattant, figure antique de marbre des plus belles de Rome. 233. (Entrée au Louvre avec la Galerie Borghèse.)
Gladiateur (Le) mourant, figure de marbre, copiée d'après l'antique, qui est à Rome, par *Michel Maunier*. 42.
Grecs (La Paix des). Voy. Paix.

Hercule, figure de pierre faite par *J.-Jacques Clérion*. 117.
Hercule de Farnèse, ainsi nommé de ce qu'on le voit dans un Palais de ce nom à Rome; figure colossale de marbre, faite d'après l'antique par *Cornu*. 30.
Hercule (L') Commode, qui représente l'Empereur de ce nom, figure copiée d'après l'antique par *Nicolas Coustou*. 32.
Hercule (L') tuant l'Hydre, groupe de bronze. 79.
Hercule, Terme de marbre d'après le *Poussin*. 179.
Hercule, Terme de marbre, fait par *Le Comte*. 195.
Hermaphrodite (L'), figure de marbre, copiée d'après l'antique par *Martin Carlier*. 41.
Hippocrate tenant des simples, Terme de marbre, fait par *Simon Hurtrel*. 176.
Hiver (L'), figure de marbre, faite par *François Girardon*. 91.
— Voy. Saturne.
Hiver (L'), Terme de marbre fait par *Jean Théodon*. 192.
Homme nu, debout, figure antique de marbre. 21.
Homme nu. Antique de bronze. 26.
Hongrie (Le secours de), grand vase de marbre fait par *Ant. Coyzevox*. 205.

Instrumens de musique (Grand vase de marbre aux), fait par *Jean Robert*. 214.
Iphigénie (Le sacrifice d'), grand vase de marbre fait par *Jean Cornu*.
Isocrate tenant des papiers, Terme de marbre, fait par *Pierre Garnier*. 174.

Jason. Voy. Cincinnatus.
Jour (Les quatre Parties du). 87-90.
Junon Reine, figure antique de marbre. 20.
Junon, Terme de marbre fait par *J.-Jacques Clérion*. 194.
Jupiter, Terme antique de marbre, trouvé à Besançon et présenté au Roy par les Habitans de cette Ville. 178.
Jupiter tonnant, figure antique de marbre. 13.

Laocoon et ses deux enfans, entortillez de serpens, groupe de bronze d'après l'antique que l'on voit à Rome dans le Jardin de Belvédère au Vatican, fait par Agésandre, Polidore et Athénodore, tous trois Sculpteurs de Rhodes au rapport de Pline, et copié par *J.-B. Tubi*. 54.
Latone avec ses deux enfants, groupe de marbre, posé au milieu d'un grand Bassin de Fontaine, fait par les deux frères *de Marsy*. 139.
Libéralité (La), Terme de marbre d'après le *Poussin*. 186.
Lion et Sanglier, groupe de bronze fait par *Corneille Van Clève*. 140.
Louis le Grand, grande figure de marbre, fait par *Desjardins*. 86.
Lutteurs (Les), groupe de marbre copié d'après l'antique par *J. Cornu*. 55.

Madone (Une). — Matrone Romaine portant un enfant, — figure antique de marbre. 58.
Marcus Aurelius César, figure de bronze antique qui se voit au Capi-

tole à Rome. 223. (Prise du côté gauche et par derrière.)
Marc Aurèle. Voy. Paix des Grecs.
Mars (Statue assise de) caressé par l'Amour, figure antique de marbre qui se voit à Rome. 242.
Mars et Vénus, groupe antique de marbre. 238. (Cf. Volumnia.)
Masques de Satyres (Grand vase de marbre aux), fait par *Grimault*. 212.
Mélancolique (Le), figure de marbre faite par *Michel de La Perdrix*. 102.
Mercure, figure antique de marbre qui se voit à Rome. 241.
Mercure, figure de marbre copiée d'après l'antique par *Mélo*. 50.
Mercure tuant Argus, groupe antique de marbre. 60.
Mercure et Psyché, groupe de bronze, fait par *Jean de Boulongne*. 76. (Au Louvre, où il a été restitué à son véritable auteur *Adrien de Vries;* livret de M. Barbet de Jouy, n° 69. Transporté en août 1879 dans le jardin des Tuileries, en face du pavillon Marsan.)
Mercure, Terme de marbre, fait par *Van Clève*. 201.
Midi (Le), figure de marbre faite par *Gaspard de Marsy*. 88.
Milon Crotoniate, figure de marbre faite par *Pierre Puget*. 12. (Voir le Puget de Léon Lagrange p. 180-94; au Louvre.)
Minerve, figure antique de marbre qui se voit au Capitole à Rome. 243.
Minerve, Terme de marbre d'après le *Poussin*. 180.
Moïse, bel ouvrage de *Michel-Ange* (il y a dans l'imprimé et sur la planche *Michel Bonerolus*), figure moderne qui se voit à Rome. 232.
Moissonneur (Un), Terme de marbre d'après le *Poussin*. 185.
Monte-cavallo (Une des deux grandes figures de), mais sans le cheval : « Ouvrage de Praxitèles et de Phidias, » figure antique de marbre qui se voit à Montecavallo à Rome. 244.
Morphée, Terme de marbre d'après le *Poussin*. 183.
Muse jouant de la lyre, figure antique de marbre qui se voit à Rome. 227.
Muse (Une), figure de marbre. 120.

Nayades. Voy. Tritons.
Niobé (Deux des fils de), figures de marbre antique qui se voient à Rome. 224, 240.
— (Une des filles de), figure antique de marbre qui se voit à Rome. 228. (Maintenant à Florence.)
Nuit (La), figure de marbre faite par *Jean Raon*. 90.

Occasion (L'). Voy. Temps (Le).
Orithye. Voy. Borée.
Orphée, figure de marbre, faite par *Pierre de Franqueville*. 123. (Au Louvre, catalogue Barbet de Jouy, n° 63.)

Paix (La) des Grecs, groupe de marbre qui représente les deux Empereurs Marc Aurèle Antonin et L. Verus, son frère. Il est copié d'après l'antique par *Martin Carlier*. 56.
Paix (La), groupe de pierre sur l'une des deux portes grillées des Avant-cours du Château, fait par *J.-B. Tubi*. 70.
Pan apprenant à Phœbus à jouer de la flûte à sept tuyaux, groupe antique de marbre qui se voit à Rome. 226.
Pan, Terme de marbre d'après le *Poussin*. 187.
Pan, Terme de marbre fait par *Simon Mazière*. 203.
Pandore, Terme de marbre, fait par *Pierre Le Gros*. 204.
Parthes. Voy. Roi.
Parties du Monde (Les quatre). 103-6.
Persée qui délivre Andromède, grand groupe de marbre fait par *Pierre Puget*. 61.
Phœbus. Voy Pan.
Platon tenant le portrait de Socrates, Terme de marbre fait par *Rayol*. 173.
Poëme (Le) Héroïque, figure de marbre faite par *Drouilly*. 107.
— Lyrique... par *J.-B. Tubi*. 108.
— Pastoral... par *Garnier*. 109.
— Satyrique... par *Jean Buister*. 110.
Pœtus et Arria, groupe de marbre copié d'après l'antique par *F. Lespingola*. 57.
Point du Jour (Le), monté sur des nuées et ayant à ses côtés une figure du Vent, figure de marbre faite par *Pierre Le Gros*. 121.
Pomone, Terme de marbre d'après le *Poussin*. 182.
Pomone. Voy. Vertumne.
Printemps (Le), figure de marbre faite par *Philippe Manière*. 92.
— Voy. Flore.
Proserpine (L'enlèvement de), grand groupe de marbre haut de neuf

pieds, fait par *François Girardon*. 67.
Psyché. Voy. Mercure.
Pyramide (La grande Fontaine de la) exécutée en bronze par *François Girardon* (Motif central). 142.

Raisins (Grand vase de marbre aux). 216.
Reine (Une) d'Egypte, figure antique de marbre noir, qui se voit dans l'Orangerie. 16.
Renommée du Roi (La), grand groupe, d'un seul bloc de marbre, fait par *Domenico Guidi*. 63.
Rhône (Le), Fleuve de France, groupe de bronze fait par *J.-B. Tubi*. 160.
Rivière, accompagnée d'un enfant qui tue de son trident un crocodile, groupe de bronze fait par *Philippe Manière*. 162.
— accotée sur un dauphin et accompagnée d'un enfant, groupe de bronze fait par *Pierre Le Gros*. 163.
— accompagnée d'un enfant et tenant une urne renversée, pleine de perles, de coraux et de coquilles de mer, groupe de bronze fait par *Jean Raon*. 164.
— — d'un Amour qui tient une torche, groupe de bronze fait par *Jean Raon*. 165.
— — d'un Enfant qui sonne de la trompe dans un coquillage, fait par *Philippe Manière*. 166.
— — — qui tient un pigeon, groupe de bronze fait par *Pierre Le Gros*. 167. — Sur la bordure des deux grands Bassins qui sont à la descente du Château en entrant dans le grand parc.
Rivière. Voy. Fleuves.
Roi (Un) des Daces, figure de marbre copiée d'après l'antique par *Lespagnandel*. 52.
Roi (Un) des Parthes, figure de marbre copiée d'après l'antique par *André*. 53. — Pig., II, 88-90. Il y insiste sur ce point que le sculpteur y a mis exceptionnellement des pierres fines de couleur pour former les prunelles. Cela se trouve-t-il dans l'original, qui était au Palais Farnèse et qui est maintenant à Naples au Museo Borbonico? Finati, dans son livret de 1819, I, 8, ne parle pas de cette particularité.
Rotator, ou Rémouleur, par *Foggini*, 619, figure de marbre, qui représente un Esclave Romain nommé Milichus, lequel aiguise un poignard rouillé, pris dans un Temple, et écoute les entretiens de son Maître, Fl. Servinus, Sénateur Romain, qui conspire, avec Sénèque et plusieurs autres, de plonger ce poignard dans le cœur de Néron; mais Néron, averti par l'Esclave, prévint les conspirateurs. Statue copiée d'après l'antique par *Frémery*. 46. (C'est l'esclave aiguisant le couteau pour écorcher Marsyas.)

Sacrificateur (Le), ayant à ses pieds une arme propre aux sacrifices; petite figure antique de marbre. 11.
Saisons (Les), 91-4, 132-5.
Sanglier (Lion et), groupe de bronze fait par *Corneille Van Clève*. 140.
Sanguin (Le), figure de marbre faite par *Jouvenet*. 100.
Saône (La), Rivière de France, groupe de bronze fait par *J.-B. Tubi*. 161.
Saturne, ou l'Hyver, groupe couché, de plomb, au milieu d'un bassin, fait par *François Girardon*. 132.
Satyre qui danse, figure de pierre faite par *Louis Lerambert*. 114.
Satyre qui tient son menton, figure de pierre faite par *Louis Lerambert*. 115.
Satyre (Un), tenant d'une main des raisins et de l'autre une flûte de Pan, figure de pierre faite par *Buister*. 128.
Satyre apprenant à un jeune garçon à jouer de la flûte de Pan, groupe de marbre copié d'après l'antique par *Gouet* (*sic;* lisez *Goy*). 59.
Satyres (Les deux); l'un est un enfant; groupe de pierre fait par *Jean Buister*. 81.
Satyres (Petits). Voy. Bacchante.
Socrate tenant des papiers, Terme de marbre, fait par *Lespagnandel*. 177.
Soir (Le), figure de marbre faite par *Desjardins*. 89.
Soleil (Chevaux du), deux grands groupes de marbre faits par *Gaspard de Marsy*, 65, et par *Guérin*, 66.
Soleil, devise de Louis XIV (Grand vase de marbre au), fait par *Drouilly*. 210.
Sphinges (Deux) de marbre, portant un Enfant de bronze doré, faits par *Louis Lerambert*. 83, 84.
Statues équestres. Voir Curtius et Marc Aurèle.
Syrinx, Terme de marbre fait par *Simon Mazière*. 198.

Taureau de Farnèse (Zéthus et Am-

phion attachant Dircé par les cheveux aux cornes d'un taureau, vulgairement appelé le), excellent ouvrage d'Apollonius et de Tauriscus, de la ville de Rhodes; groupe de marbre qui se voit au Palais Farnèse à Rome. 221.
Tempéraments (Les quatre). 99-102.
Temps (Le) et l'Occasion, groupe de marbre fait par *Thomas Renaudin*. 77.
Termes (Suite des treize), de marbre, sculptés d'après les dessins du *Poussin*. 179-91.
— (Suite postérieure des grands) de marbre. 173-7, 192-204.
— Voy. Jupiter.
Terre (La), figure de marbre faite par *Benoit Massou*. 96.
Tournesol (Grand vase de marbre au) fait par *Buret*. 211.
Travail (Le) — femme en longue robe, tenant d'une main une sorte de pelle et de l'autre une corne d'abondance — figure antique de marbre. 25.
Tritons et Nayades, deux groupes de figures de bronze faites par *Etienne Le Hongre*, servant d'ornement à deux Fontaines qui sont à côté de celle de la Pyramide. 145, 146.

Uranie, figure antique de marbre restaurée par *François Girardon*. 8.
Uranie, figure de marbre copiée d'après l'antique par *Martin Carlier*. 51.

Vases (Grands) de marbre :
— Le secours de Hongrie, fait par *Antoine Coyzevox*. 205.
— Le sacrifice d'Iphigénie, fait par *Jean Cornu*. 206.
— Le triomphe de Galathée, fait par *François Girardon*. 207.
— Jeux d'enfants : par *Jacques Prou*, 208; par *Hardy*, 209.
— au soleil, fait par *Drouilly*. 210.
— au tournesol, fait par *Buret*. 211.
— aux masques de Satyres, fait par *Grimault*. 211.
— aux cornes d'abondance, fait par *François Barrois*. 213.
— aux instruments de musique, fait par *Jean Robert*. 214.
— aux cannelures fleuronnées. 215.
— aux raisins. 216.
— aux fleurs de lys, fait par *Jean-Baptiste Pouletier*. 217.
— aux cannelures torses, fait par *J. Jolly*. 218.
Vénus d'Arles (La), ainsi nommée pour avoir été trouvée de nos jours dans cette ancienne ville de Provence. Figure antique de marbre restaurée par *François Girardon*, qui a fait les deux bras. 3.
Vénus de Médicis, figure de marbre copiée d'après l'antique par *Antoine Coyzevox*. 39.
Vénus de Richelieu, figure de marbre copiée d'après l'antique. 43.
Vénus paroissant sur la mer, figure antique de marbre qui se voit à Rome. 219.
Vénus pudique (La), figure antique de marbre. 7.
Vénus sortant du bain, figure de marbre copiée d'après l'antique par *J.-Ja. Clérion*. 33. (C'est la Vénus callipyge.)
Vénus accroupie, figure de marbre copiée d'après l'antique par *Ant. Coyzevox*. 45.
Vénus drapée, figure antique de marbre. 14.
Vénus à la coquille, figure de marbre copiée d'après l'antique par *Antoine Coysevox*. 47.
Vénus et Adonis, grand groupe de pierre fait par *Le Comte*; couronnement de l'une des deux portes grillées de l'escalier de l'Orangerie. 74.
Vertumne, Terme de marbre d'après le *Poussin*. 181.
Vertumne et Pomone, groupe de pierre fait par *Pierre Le Gros*. 72. Couronnement de l'une des deux portes grillées de l'Escalier de l'Orangerie.
Verus (Lucius). Voy. Paix des Grecs.
Vestale (La) qui garde le feu sacré, figure antique de marbre restaurée par *François Girardon*. 9.
Vetturia, mère de Martius Coriolanus, figure antique de marbre qui se voit à Rome. 234.
Victoire (La) sur l'Espagne et la Victoire sur l'Empire, grands groupes de pierre sur l'une des deux portes grillées des Avant-cours du Château, par *François Girardon*, 68, et par *Gaspard de Marsy*, 69.
Volumnia et Cneus Martius Coriolanus, groupe antique de marbre qui se voit à Rome. 238. (C'est un groupe de Mars et de Vénus.)

Zéphire et Flore, grand groupe de pierre fait par *Le Comte*; pour le couronnement de l'une des deux portes grillées de l'Escalier de l'Orangerie. 75.

Noms d'artistes.

André.
Un Roi des Parthes. 53. — Voir sur les missions d'*André* à Carrare en 1667, 1669, 1688, et sur ses travaux pour Versailles et Trianon, Jal, 45-6.

Anguier (*Michel*), de la ville d'Eu.
Amphitrite. 118.
« Mort le 11 de juillet 1686; » Pig., II, 306, « âgé de 75 ans; » Guérin, p. 150. — Le billet de faire part dans Fidière. *Billets d'enterrement des Peintres et Sculpteurs de l'Académie de 1648 à 1713*, p. 42-7. — Jal, 53-5. — Herluison, 8.

Baldi (*Lazaro*), Italien.
La Clarté. 126.

Barrois (*François*), de Paris.
Vase aux cornes d'abondance. 213.
« Il étoit de Paris, et est mort le 10 d'octobre 1726, âgé de 70 ans et six mois. » Pig., II, 307. — Herluison, 21.

Bernin (*Le*).
Marcus Curtius. 62. — Jal, 206-10.

Buret.
Vase au Tournesol. 211.
« Buirette ou Burette, de Paris, sculpteur, mort le 3 mars 1699, âgé de 69 ans. » Pig., II, 315; Guérin, p. 82-3; le billet de faire part dans Fidière, p. 60. — Jal, 292-3. — Herluison, 60.

Buyster (*Philippe* et non *Jean*) — (*Bistel*).
Les deux Satyres. 80.
Bacchante et petit Satyre. 81.
Le Poëme satirique. 110.
Flore. 122.
Satyre. 128.
« Né à Anvers et mort le 15 mars 1688, âgé de 93 ans; » Pig., II, 26; le billet d'enterrement dans Fidière, 45. — Jal, 299-300. — Herluison, 61.

Carlier (*Martin*), de Piennes en Picardie.
L'Hermaphrodite. 41.
Uranie. 51.
La Paix des Grecs. 56.

Clérion (*J.-Jacques*), d'Aix.
Vénus sortant du bain. 33.
Hercule. 117.
Junon, Terme. 194.
« Né à Aix en Provence, mort le 28 d'avril de l'an 1714, âgé de 78 ans. » Pig., II, 318. — Jal, 388. Herluison, 80.

Cornu (*Jean*), de Dieppe.
L'Hercule Farnèse. 30.
Les lutteurs. 55.
L'Amérique. 106.
Vase du sacrifice d'Iphigénie. 266.
« Il étoit de Paris (*sic*) et est mort à Lisieux le 21 d'août 1710, âgé de 60 ans. » — Cf. Fidière, p. 79. — Jal, 430.

Coustou (*Nicolas*), de Lyon.
L'Hercule Commode. 32.
« Neveu et élève de Coyzevox... Mort à Paris le premier de may 1735, âgé de 75 ans. » Pig., II, 319. Une note manuscrite de Reynez (Guérin, p. 87) dit « le 1 May 1733, âgé de 75 ans et demi. » — Jal, 443-4. — Herluison, 91-2.

Coyzevox (*Antoine*), de Lyon.
Vénus de Médicis. 39.
Vénus accroupie. 45.
Vénus à la coquille. 47.
Esclave accompagnant la France triomphante. 129.
Le Fleuve de Garonne. 158.
La Dordogne. 159.
Vase du secours de Hongrie. 205.
« ... Mort à Paris le 10 d'octobre 1720, âgé de 81 ans. » Pig., II, 422-3. — Jal, 451-2. — Herluison, 94-5.

Desjardins (*Martin*), de Bois-le-Duc.
Statue de Louis XIV. 86.
Le Soir. 89.
« De Bréda... Mort à Paris le 2 may 1694, âgé de 54 ans... » Pig., II, 357. Le billet d'enterrement, Fidière, p. 54. — Jal, 487-8.

Dieu (*Jean de*), d'Arles en Provence, mort en 1718.
Bacchante, Terme. 196.
« Vivant, » Pig., 1701, p. 406; « mort. » Pig., 1751, p. 322. — Jal, 497-8. — Herluison, 115.

Dossier ( ), de Mailly près Paris.
Le Feu. 98.
« Mort; » Pig., éd. de 1701, p. 407.

Drouilly, de Vernon.
Le Poème Héroïque. 107.

Vase à la devise du Soleil. 210.
« *Jean Drouilly*, Sculpteur, qui étoit de Vernon en Normandie, et mourut à Paris en 1698. » Pig., II, 324.

Flamen (*Anselme*) le père, de Saint-Omer.
Jeune Faune portant un chevreuil. 48.
Borée et Orithye. 78.
« Mort le 15 may 1717, âgé de 70 ans. » Pig., II, 323. — Jal, 581. — Herluison, p. 142.

Foggini (*Guido Benedetto*).
Le Rotator. 44.

Franqueville (*Pierre de*), de Cambray.
Orphée. 123. — Jal, 607-9.

Frémery.
Le Rotator ou Rémouleur. 46. (Voy. *Foggini*.)
Pig. le cite pour d'autres œuvres et le dit « né à Paris et mort au même endroit, » éd. de 1701, p. 408.

Frémin (*René*), de Paris, Sculpteur du Roi.
Enlèvement de Déjanire. 219.
« Mort à Paris le 17 février 1744. » Pig. insiste sur sa richesse et donne le nom de ses deux belles-filles, II, 327-8. — Jal, 614-5. — Herluison, 146.

Garnier (*Pierre*), de Montpellier.
Le Poème pastoral. 109.
Faune aux raisins. 127.
Isocrate. Terme. 174.
« *Pierre Granier* étoit de Desmatelles, petite ville du diocèse de Montpellier (Les Matelles, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Montpellier, Hérault); il est mort le 10 may 1714, âgé de 86 ans. » Pig., II, 330. Une note ms. de Reynez (Guérin, p. 50), dit : « *Pierre Granier*, mort le 6 octobre 1715, âgé de 80 ans. » — « ... Il mourut à Paris le premier de septembre 1715, âgé de 88 ans. » Pig., II, 329. — Jal, 641-3. — Herluison, 151.

Girardon (*François*), de Troyes.
Vénus d'Arles. 3.
Uranie. 8.
Vestale. 9.
Bains d'Apollon. 64.
Enlèvement de Proserpine. 67.
La Victoire sur l'Espagne. 68.
L'Abondance. 71.
L'Hiver. 91.
Saturne ou l'Hiver. 132.
Fontaine de la Pyramide. 142.
Le bain de Diane, bas-relief. 144.
Vase du Triomphe de Galathée. 207.

Gouet, de Paris. V. Goy.

Goy (*J.-Baptiste*), de Paris, le petit beau-frère d'*Errard*.
Satyre apprenant à un jeune garçon à jouer de la flûte de Pan. 59. Pig., II, 330. (Cf. la note de la pièce **171**.)

Grimault.
Vase aux masques de Satyres. 212.

Guérin (*Gilles*), mort le 27 février 1678.
Chevaux du Soleil. 66.
Afrique (L'). 104.
« De Paris; mort en 1678. » Pig., II, 331. — Le billet de faire part, Fidière, p. 30. — Jal, 663. — Herluison, 168.

Guidi (*Domenico*), d'Urbin.
La Renommée du Roi. 63.
« Etoit du Duché d'Urbin et élève d'*Alexandre Algardi*. Il a passé pour un Sculpteur assez fameux et est mort sur la fin du siècle dernier. » Pig., II, 331.

Hardy.
Vase de jeux d'enfants. 209.
« *Hardy*, Sculpteur, vivant et résident à Versailles. » Pig., II, 331.

Houzeau (*Jacques*), de Bar-le-Duc.
Le Colérique. 99.
Chien et cerf. 141.
« De l'Académie Royale et mort à Paris le 18 may 1691, âgé de 67 ans. » Pig., II, 332. Le billet d'enterrement, Fidière, 50. — Jal, 690-1.

Hurtrelle (*Simon*).
Le petit Flûteur. 44.
Hippocrate, Terme. 176.
« Mort à Genevilliers près Paris, le 11 mars 1724, âgé de 76 ans 6 mois. » Note ms. de Reynez (Guérin, p. 119). — Jal, 694. — Herluison, 187-8.

Hutinot (*Louis*), de Paris.
L'Eté. 93.
« Mort en 1679. » Pig., II, 333; « le 27 septembre 1679 âgé de 50 ans; Guérin, p. 152. Le billet d'enterrement, Fidière, 33; la note ancienne de Reynez dit : « Mort le 29 septembre 1679, âgé de 63 ans. »

Jean de Bologne. Voy. Mercure et Psyché.

Jolly (*Jean*), de Troyes en Champagne.
Vase aux cannelures torses. 218.

Jouvenet (*Noel*), de Rouen.
Le Sanguin. 100. — Jal, 710.
La Perdrix (*Michel de*), de Paris.
Le Mélancolique. 102.
« C'étoit un Sculpteur né à Paris, où il mourut. » Pig., éd. de 1701, p. 418.
Laviron (*Pierre*), d'Anvers.
Ganimède. 40.
« Mort. » Pig., éd. de 1701, p. 413. — Jal, 750-1.
Le Comte, de Boulogne près Paris.
Les armes du Roi. 1.
Vénus et Adonis. 74.
Zéphire et Flore. 75.
Le Cocher du Cirque. 85.
La Fourberie. 112.
Hercule, Terme. 195.
« *Louis Le Comte*, Sculpteur fort habile, né à Boulogne près Paris, mort Adjoint à Professeur le 24 décembre de l'an 1694, âgé de 51 ans. » Pig., II, 318. Le billet d'enterrement, Fidière, 56. — Jal, 756-7.
Le Fèvre ( ), d'Anvers.
La Fidélité. 111.
« Sculpteur. Mort. » Pig., éd. de 1701, p. 391.
Legros (*Pierre*), de Chartres.
Antinoüs. 36.
Vertumne et Pomone. 72.
Céphale et l'Aurore. 73.
L'Eau. 97.
Le Point du Jour. 121.
Fleuve assis, bas-relief. 143.
Groupes de trois enfants. 147, 149, 151, 157.
Rivières. 163, 167.
Groupe d'enfants. 170.
« Il est mort le 10 may 1714, âgé de 86 ans. » Pig., II, 330. — Jal, 761. — Herluison, 234.
Le Hongre (*Etienne*), de Paris.
L'Air. 95.
Fleuve assis, bas-relief. 143.
Tritons et Nayades. 145, 146.
« Mort à Paris au mois de may 1690. » Pig., II, 332; « mort le 27 avril 1690, âgé de 62 ans; » Guérin, p. 90. Le billet d'enterrement, Fidière, 48; la date du 27 avril est la bonne, puisque le service se fait le 28. — Jal, 762. — Herluison. 235.
Le Lorrain (*Robert*).
Faune (à Marly). 220.
« Mort Recteur le 1 juin 1743, âgé de 81 ans. » Note ms. de Reynez; Guérin, p. 120. — Jal, 762-3. — Herluison, 236.
Lerambert (*Louis*).
Bacchante et petit Satyre.
Deux Sphinges portant un enfant. 83, 84.
Deux Satyres. 114, 115.
Danseuse. 124.
Groupes de trois enfants. 152, 153, 156.
« De Paris; mort le 15 juin de l'an 1670, âgé de 56 ans. » Pig., II, 336. Le billet d'enterrement, Fidière, 19. — Jal, 776-7.
Lespagnandel (*Mathieu*).
Un Roi des Daces. 52.
Le Flegmatique. 102.
Diogène, Terme. 175.
Socrate, Terme. 177.
« De Paris. Il étoit de la Religion prétendue Réformée et étoit assez estimé parmi les Sculpteurs de son tems. Il mourut le 28 avril 1689, âgé de 72 ans. » Pig., II, 336. Le billet d'enterrement, Fidière, 46. — Jal, 778-9. — Herluison, 247.
Lespingola (*François*), de Joinville.
Bérénice. 37.
Pœtus et Arria. 57.
Groupe d'enfants. 172.
« Il est mort en 1705. » Pig., II, 336. — Cf. la note de Reynez dans Fidière, 69-70. — Jal, 779. — Herluison, 249-51.
Manière (*Philippe*), de Paris.
Le Printemps. 92.
Rivières. 162, 166.
Cérès, Terme de marbre. 202.
« *Philippe Magnier*, de Paris, fut trésorier de l'Académie et mourut le 25 décembre 1715, âgé de 68 ans. » Pig., II, 337. — Jal, 820. — Herluison, 267.
Marsy (*Balthazar de*), de Cambray.
L'Aurore 87.
Marsy (*Gaspard de*), de Cambray.
Chevaux du Soleil. 65.
La Victoire sur l'Empire. 69.
Le Midi. 88.
Bacchus, ou l'Automne. 135.
Marsy (Les deux frères de).
Latone et ses deux enfants. 139.
« *Baltasar* et *Gaspar de Marsy* étoient deux frères, nés à Cambrai, tous deux Sculpteurs. *Baltasar* mourut en 1709 et *Gaspard* en 1679; ce dernier étoit très habile dans sa profession. » Pig., II, 338. *Gaspard*, « mort le 10 décembre 1691, âgé de 56 ans »; *Balthazar*, « décédé le 26 mars 1674, âgé de 74 ans. » Guérin, 103 et 130. Le billet du service de *Balthazar*, Fidière, 27, indique la date du 17 mai 1674. Celui de *Gaspard*, *ibidem*, 35. — Jal, 841-2. — Herluison, 283-4.

Massou (*Benoît*), de Richelieu.
La Terre. 96.
Groupes de trois enfants. 148, 154, 155.
« Il est mort le 8 octobre 1684, âgé de 81 ans; » Guérin, p. 68, dit « âgé de 51 ans, » et aussi Reynez, à la suite du billet d'enterrement, Fidière, 40.

Maunier (*Michel*), de Blois.
Le Gladiateur mourant. 42.
« *Maunier*, de Blois, Sculpteur, mort. » Pig., éd. de 1701, p. 415; *Mosnier*, II, 343.

Mazeline (*Pierre*), de Rouen.
Apollon Pythien. 34.
L'Europe. 103.
La France victorieuse. 130.
La gloire de la France. 131.
« Mort le 7 février 1708, âgé de 75 ans 8 mois. » Pig., 340. Guérin, p. 67, dit : « Sur sa 76e année. » Le billet d'enterrement, Fidière, 74. — Jal, 852. — Herluison, 292.

Mazière (*Simon*), de Pontoise.
Faune Borghèse. 38.
Achéloüs, Terme. 198.
Syrinx, Terme. 199.
Pan, Terme. 203.
— Jal, 852-3.

Mélo (*Barthélemy de*).
Mercure. 50.
« *De Mélo*, Sculpteur; il est Flamand et vivant. » Pig., éd. de 1701, p. 341; « mort, » éd. de 1761, II, 340.

Poulletier (*Jean-Baptiste*).
Didon. 113.
Groupe d'enfants. 168.
Cérès, Terme. 200.
Vase aux fleurs de lys. 217.
« Né à Hupi près d'Abbeville, et mort à Paris le 18 novembre 1719, âgé de 66 ans et six mois. » Pig., II, 349. Une note ms. de Reynez, Guérin, 149, dit « âgé de 66 ans 5 mois. » — Jal, 997.

Poussin (Suite des treize Termes sculptés d'après les dessins de *Nicolas*), d'Andelys. 179-91.

Prou (*Jacques*), de Paris.
Vase de jeux d'enfants. 208.
« Mort le 6 mars 1706, âgé de 51 ans. » Pig., II, 349. Une note ms. de Reynez, Guérin, p. 131, dit « mort aux Gobelins, » comme le billet d'enterrement, Fidière, p. 71. — Jal, 1010. — Herluison, 362-3.

Puget (*Pierre*), de Marseille.
Persée et Andromède. 61.
Milon de Crotone. 125.
— Jal, 1011-3.

Raon (*Jean*), de Paris.
La Flore Farnèse. 31.
La Nuit. 90.
Rivières. 164, 165.
« Il est de Paris et mort le 4 avril 1707, âgé de 76 ans 8 mois. » Pig., II, 350. Le billet d'enterrement, Fidière, 73. — Jal, 1042. — Herluison, 374.

Rayol.
Platon, Terme. 173.
« Est Sculpteur, et retiré en Languedoc, sa patrie. » Pig., éd. de 1701, p. 421.

Regnauldin (*Thomas*), de Moulins.
Cérès. 49.
Bains d'Apollon. 64.
Le Temps et l'Occasion. 77.
L'Automne. 94.
Cérès, ou l'Eté. 134.
« Né à Moulins en Bourbonnois; il est mort le 3 juillet 1706, âgé de 79 ans. » Pig., II, 350. — Le billet d'enterrement, Fidière, 72. — Jal, 1044. — Herluison, 374-5.

Robert (*Jean*) de Paris, mort en 1715.
Vase aux instrumens de musique. 214. — Jal, 1068. — Herluison, 383.

Théodon (*Jean*).
L'Hiver, Terme, 192.
Cérès, Terme. 193.
« *Théodon*, Sculpteur, François de Nation, est actuellement à Rome. » Pig., éd. de 1701, p. 423; « *Jean-Baptiste Théodon*, Sculpteur en bois (*sic*), François de Nation, mort le 18 janvier 1713. » Pig., II, 354.

Tubi (*J.-B.*), Romain.
Groupe de Laocoon et de ses fils. 54.
La Paix. 70.
Le Poème lyrique. 108.
Galathée. 116.
Acis jouant de la flûte. 119.
La France triomphante et un Esclave. 129.
Apollon sur son char, sortant des eaux. 136.
Deux chevaux marins. 137-8.
Le Rhône. 160.
La Saône. 161.
« *Bapt. Tuby* étoit Romain et un très habile Sculpteur. Il a travaillé toute sa vie en France et est mort à Paris le 9 août de l'année 1700, âgé de 70 ans. » Pig., II, 356. Une note ms. de Reynez, Guérin, p. 134, ajoute : « Mort aux Gobelins, » comme le billet

d'enterrement, Fidière, 62. — Jal, 1268-9. — Herluison, 433-5.

Van Clève (*Corneille*), de Paris.

Cléopâtre couchée et endormie. 35.

Lion et sanglier. 140.

Groupe d'enfants. 171.

Mercure, Terme. 201.

« ... Mourut à Paris le 31 décembre 1732, âgé de 88 ans complets et dans la 89e année de son âge. Il étoit né à Paris, mais il étoit originaire de Flandres. » Pig., II, 357. Une note ms. de Reynez (Guérin, p. 118), dit : « Agé de 87 ans 6 mois. — Jal, 289. — Herluison, 429-40.

Van den Bogaert (*Martin*). Voy. Desjardins.

Vries (*Adrien de*). Voy. Mercure et Psyché.

---

563. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Versailles, le 2 janvier 1695.

Je n'ai point reçu de lettre de vous par cet Ordinaire; ainsi je me contenterai de vous envoier votre compte.

Je ne vous puis rien dire encore sur le groupe de *Lepautre*, si ce n'est que, comme vous m'avez mandé que vous vouliez vous aprocher du Laocoon et des Lutteurs, et pour cela donner sept pieds de haut à son groupe, vous vous trompez dans votre calcul, parceque le Laocoon n'a pas sept pieds de haut et que les Lutteurs sont des figures très basses. Si son groupe se peut faire de la proportion de celui des Lutteurs, il sera propre au Roy pour Marly. Lorsque M. *Girardon* aura fait les deux modelles en cire auxquels il travaille, je vous les enverrai, avec son avis et le mien.

Faittes moy cependant savoir la dépence qu'il faudra faire pour le marbre de ce groupe, et voyez, dans votre magasin, si vous n'en auriez point qui vous pouroit servir, parceque cela éviteroit beaucoup de dépence.

Archives nationales, O1 1936.

564. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Versailles, le 3 janvier 1695.

Je n'ay reçeu votre lettre du 25 décembre qu'après l'Ordinaire dernier parti, et je ne vous écris aujourd'huy que pour vous l'ac-

cuser, n'ayant rien à vous faire savoir. C'est aujourd'huy encore jour d'Ordinaire, et je n'en ay point reçeu de lettre de vous. Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

[565. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 4 janvier 1695.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 13 décembre, avec mon compte d'octobre signé, dont je vous rends très humbles grâces. Je vous envoye celuy de décembre, où vous pourrez voir, Monsieur, que la Lettre de change que vous me faittes espérer viendra à propos; car, outre mes avances de plus de quatorze cens livres, j'ay à payer cette semaine le louage du semestre de nostre hostel et hastellier, qui va quelques fois au delà de mille livres.

Le modelle du groupe que le Sr *Lepautre* a projetté de son invention n'est pas en estat d'estre dessiné de la manière que vous le souhaitez, Monsieur; ce n'est que la pensée exquissée, de terre seulement, pour la place, attitude et contraste des figures. Comme il n'est jamais sans rien faire, il en avance un de deux figures seulement, qui représentent « Hercule et Cacus, renversé sous ses pieds. » Comme il m'a témoigné avoir dessein d'aller faire un voyage en France, avec vostre permission, Monsieur, et ce pour y donner ordre à ses petites affaires, pendant que l'on poncera le groupe de marbre, il pourra vous faire voir tout ce que vous souhaitterez de luy bien plus commodément que sur le papier.

Je ne doute pas, Monsieur, qu'il ne vous satisfasse, et qu'il ne contente à même temps M. *Mignard* et M. *Girardon*, pour lesquels il m'a témoigné toujours avoir beaucoup de vénération; car, quelque habile qu'il soit dans sa profession, sa docilité surpasse sa capacité. Je luy trouve même trop de facilité quelquefois à entrer dans le sentiment des autres, pour défaire sans peine ce qui luy en aura cousté beaucoup à faire.

Dès lors qu'il aura fini ces endroits difficiles à travailler qui l'avoient nécessité à prendre un garçon, il ne manquera pas de le renvoyer, suivant vos ordres, Monsieur, ce qui sera en peu de jours, car il ayme à travailler ses ouvrages par luy-même, connoissant mieux qu'un autre la difficulté qu'il y a de bien finir le marbre quand on veut luy donner toutes les délicatesses de l'art,

sur quoy, Monsieur, il a fait, et fait tous les jours, des estudes solides après tout ce qu'il y a de beau d'Antique et de moderne. Sans nulle complaisance, l'on ne sauroit mieux employer le temps qu'il le fait.

Je puis vous dire la même chose et avec la même sincérité des Srs *Legros* et *Openhor*. Ils peuvent, Monsieur, servir d'exemple tous trois et pour l'application et pour la sagesse.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Répondu le 31 janvier 1695 avec la lettre du 11 dudit.

Archives nationales, O^1^ 1936.

566. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 11 janvier 1695.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 20 décembre, avec une Lettre de change de deux mil livres, de M. Clerx sur M. de Steinbier, en datte du 18 du même mois, accompagnée de la lettre d'avis audit Sr de Steinbier, dont je vous rends très humbles grâces.

Pour ce qui regarde mes avances, vous verrez, Monsieur, par mon dernier compte, qu'après que j'auray payé le semestre du louage de nostre hostel et hastelier, la Lettre de change sera plus que consommée.

Le fils du Sr *Openhort* s'applique à dessiner la figure, comme vous le souhaittez, Monsieur, et le fait utilement; quand il aura achevé le dessein de Caprarolle, dont je vous ay donné avis, et qu'il prétend envoyer bien tost, vous pourrez voir, Monsieur, qu'il employe bien le temps. Vous avez raison, Monsieur, de me croire heureux de le voir porté au bien, de concert avec ses deux camarades. J'ay sincèrement un véritable plaisir de l'union qui est entre eux, de leur application et de leur sagesse, d'autant plus qu'ils donnent de l'émulation aux autres François qui sont icy hors de l'Académie et qui viennent y dessiner après l'Antique et le Modelle. Ils les excitent à suivre leur exemple, et, pour mon particulier, je les assiste tous de ce que je puis, sans distinction, estant persuadé que c'est travailler pour le bien et l'honneur de la Patrie et pour le service du Roy, en assistant ses Sujets selon le peu de pouvoir que l'on a.

Le change est présentement environ à six pour cent pour la négotiation, et sur cela M. Clerx ne vous a point trompé; et, affin que vous puissiez prendre des mesures justes, il est bon, Monsieur, que je vous donne avis que le prix du change hausse ou baisse à mesure que l'on est plus près ou plus loing des termes des payemens, qui se font quatre fois l'année, en janvier, avril, juillet et octobre; de manière qu'il diminue à mesure que l'on approche de l'un de ces termes, le mois de décembre par exemple à l'esgard du mois de janvier, et ainsi des autres. Mais quand ce terme est passé, comme l'est présentement celuy de janvier, le change augmente soudain et diminue par semaine jusqu'en avril, plus ou moins, selon la facilité ou la difficulté de trouver des Lettres. Tel est l'usage, et pour cela les Marchans ont leurs raisons, qu'il seroit superflu de vous dire. Je m'en suis informé à des gens du mestier, croyant que vous seriez bien aise de l'estre vous-même. Il y a environ deux mois que le change n'estoit qu'à deux et demy, par l'usage establi et par la disette des Lettres qui estoit grande pour Paris.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

567. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

J'ay reçu vos deux lettres des 24 et 21 décembre.

Vous avez oublié de me faire savoir si le tableau d'invention qu'a fait *Sarrabat* est resté à l'Accadémie ou non.

Il n'y a point d'inconvénient de faire lustrer le groupe de *Lepautre* en la manière ordinaire.

A M. Mesmin, pour m'en parler demain.

Archives nationales, O[1] 1936.

568. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 18 janvier 1695.

J'ai reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 27 décembre, avec la seconde de change, du 18 du

même mois, et mes comptes de novembre signés, dont je vous rends très humbles grâces.

Pour response à vostre lettre, j'ay eu l'honneur de vous escrire, Monsieur, par tous les Ordinaires, et ne manqueray jamais, Dieu aydant, à m'acquitter de ce devoir. Quand vous ne recevrez pas de mes lettres, vous pouvez estre asseuré que c'est la faute des Courriers ou des Bureaux par où mes lettres passent. J'ay soing de les faire porter à celuy de Rome, toujours une heure avant la nuit, par une personne seure, par qui même je fais faire quelque honnestetté au Directeur de la Poste et à son Commis, affin que ma lettre leur soit rendue en main propre.

Je vous envoye, Monsieur, le dessein du Palais que le Pape a fait bastir en partie pour y placer tous les Tribunaux. J'ay creu que vous seriez bien aise de le voir. Vous pourrez remarquer, sur la seconde croisée du premier estage, du costé de la Colonne Antonine, la figure de cette médaille de marbre que l'on a mis, comme je vous escrit, par ordre de Sa Saintetté, sur tous les bastimens qu'elle a fait faire en faveur des pauvres.

C'est celle du Sr *Lorenzo Ottone,* qui a fait la figure du Nil pour le Roy. Véritablement, elle n'est pas des mieux. Il m'a dit luy-même qu'il n'en estoit pas content, parcequ'il avoit esté obligé de la réparer à la haste, la teste s'estant trouvée trop petite par la faute de son garçon.

J'ay veu encore celle du Sr *Théodon*, qui est à un autre petit Palais; elle est moins bien que celle du Sr *Lorenzo*, au sentiment de tout le monde. Il faut estre bien peu jaloux de sa réputation, bien aveugle pour son travail, ou peu entendu, pour exposer un si méchant petit ouvrage en public dans un pays estranger. C'est le seul cependant que ledit *Théodon* a fait de marbre depuis qu'il est hors de l'Académie, quoi qu'on ait peu dire ou escrire. Son modelle de terre, fait pour la Chapelle du Baptesme, aussy bien que ceux des autres Sculpteurs, ne seront point exécutés, pour n'avoir pas esté approuvés.

Je loue tous les jours le bon Dieu que le groupe ait passé de ses mains en celles du Sr *Lepautre*, qui a eu besoing de toute son application pour en réparer les défauts et y ajouster tous les ornemens dont il a esté capable dans l'estat qu'il l'a pris. Bien luy a valu, Monsieur, d'avoir un génie supérieur, plus d'estude que l'autre et plus d'amour pour le travail et pour sa propre réputation.

Sy j'avois quelque chose à souhaitter pour justifier le service que l'on a rendu à l'honneur de l'Académie par ce changement, je souhaitterois que l'on peût procurer à tous les deux quelque ouvrage, pour qu'ils peussent se faire connoistre par eux-mêmes.

Sy l'on grave quelque autre ouvrage de ceux que le Pape fait bâtir, je ne manqueray pas, Monsieur, de vous l'envoyer le plus tost qu'il paroîtra. Je vous assure que le plus sensible plaisir que j'aye icy, c'est de trouver quelque petite chose qui puisse estre de vostre goust.

L'on ne peut estre aussy avec plus de respect, de zelle et de reconnoissance que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

569. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 23 janvier 1695.

Depuis l'Ordinaire parti, j'ai reçu votre lettre du 28 décembre.

Si vous croiez pouvoir envoier en France le tableau de *Sarabat,* vous l'adresserez à Lion à M. Pajot, Directeur des Postes. Je lui écris de le recevoir et de me l'envoyer ici. Ne l'envoiez pas par la Poste puisque vous le croiez trop grand. Je mande la même chose à M. Pajot. Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

570. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 25 janvier 1695.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 3 du présent. Sy vous ne recevez pas de mes lettres tous les Ordinaires dans le temps qu'on les reçoit ordinairement, vous pouvez estre persuadé que c'est la faute des Bureaux ou Courriers, comme j'ay eu déjà l'honneur de vous escrire. Si ce desreiglement n'est pas commun, je croy qu'il ne seroit pas mal de vous en plaindre au Bureau de la Poste. Tous les Banquiers et Expéditionnaires murmurent icy du peu d'ordre qu'il y a, les Courriers de tous les autres pays arrivant toujours à certains jours et celuy de France quand il lui plait. Tout ce désordre vient de ce

qu'on dit de quelque commerce de marchandises que les Courriers font, d'accord avec les Maistres des Postes. Mgr le Cardinal de Janson a esté obligé de s'en plaindre à la Cour. Sans nul dessein de faire tort à personne, j'ay creu ne pouvoir pas me dispenser de vous informer de tout ce détail, affin seulement que vous en sachiez la source.

Je vous ay envoyé, Monsieur, par le dernier Ordinaire, le dessein du grand Palais que le Pape fait bastir; le Cavalier *Fontana* vient d'en produire un nouveau de ce qui est fait, avec ce que l'on prétend faire. Je vous l'envoye, Monsieur, tel qu'il est, en cinq planches. Les quatre sont pour l'édifice nouveau, tel qu'il est ou tel qu'il doit estre; la cinquième est un plan curieux des édiffices de l'ancienne Rome, qui estoient à la place de ceux d'à présent, dont l'on indique même la véritable situation par les nombres marqués dans la planche, ce que l'on peut voir par l'escrit qui est à costé de chacune des cinq, lequel sert d'interprétation au plan qu'il accompagne.

Ce petit ouvrage m'a paru n'estre pas indigne de vostre curiosité. S'il pouvoit estre achevé, il seroit d'une grande commodité pour les gens qui ont des affaires en cette Cour, dont le nombre est plus grand que dans pas une autre.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

571. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Versailles, le 31 janvier 1695.

Je répondray par cet Ordinaire à vos deux lettres des 4 et 11 du courant. Vous trouverez cy-joint votre compte du mois de décembre.

Puisque le modelle du grouppe que le S[r] *Le Paultre* a projetté de son invention n'est pas en estat d'estre dessiné, il n'est point nécessaire que vous me l'envoïez.

Je ne suis point content qu'il veuille venir à Paris et quitter l'Académie; vous me ferez plaisir de l'en détourner adroitement, car assurément, si il revient, il ne retournera pas, et il seroit dans

un lieu où on ne travaille point et en quitteroit un où on travaille perpétuellement.

Comme c'est un homme que vous aimez, qui est un bon ouvrier et qu'il ne faut pas laisser perdre, mettez tout en œuvre pour le retenir. C'est un mauvais prétexte qu'il prend, de venir à Paris vaquer à ses affaires pendant que l'on poncera le grouppe qu'il fait; il faut qu'il y ait quelque raison particulière que nous ne connoissions pas; vous me ferez plaisir de le pénétrer.

Le Sr *Oppenordt* m'est venu dire que son fils lui écrivoit de lui envoyer de l'argent pour beaucoup de petites nécessités qu'il a, comme crayons, chandelle, etc. Comme il est à l'Académie, je m'assure que toutes ces sortes de choses luy sont fournies; je vous prie de me le faire savoir.

Lors que le Sr *Oppenordt* aura achevé le dessein de Caprarol et qu'il l'enverra en France, je vous prie de m'en avertir.

Je ne vous écrivis point, l'Ordinaire dernier, parce que votre lettre n'arriva qu'après son départ.

Vous m'avez fait plaisir de m'informer de la raison pour laquelle le change augmente ou baisse dans des tems différens. Je suis, M., etc.

Archives nationales, O1 1936.

572. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 1er février 1695.

Je n'ay point reçeu, Monsieur, de vos lettres par cet Ordinaire, le Courrier n'estant pas encore arrivé, ce qui ne doit pas surprendre, parceque depuis plus d'un mois il fait un très mauvais temps de pluye, gresles et tonnerre.

Je vous envoye, Monsieur, mes comptes de janvier, où vous pourez voir que j'avance encore cent pistolles.

Les Pensionnaires continuent tous à faire leur devoir. Le Sr *Lepautre* a gardé son garçon quelques jours plus qu'il ne croyoit, parcequ'il a esté incommodé assez considérablement. Je ne doute pas que la trop grande application n'ait contribué à son mal; il se porte bien, Dieu mercy; il y a très peu de chose à faire à son groupe.

Le Sr *Legros* fait tout de son mieux, tant pour dessiner que pour bien finir sa figure de marbre, qui réussit bien.

Le Sr *Openhor* achève de laver son dessein du Palais de Capra-

role. Je ne doute pas, Monsieur, de la manière qu'il est commancé et qu'il prétend le finir, que vous n'ayez du plaisir à le voir.

Ils sont tous trois très bien associés; ils ayment également le travail, tous trois de bon naturel et de bonnes mœurs.

Je suis avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

573. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Versailles, le 7 février 1695.

J'ay reçeu votre lettre ce jourd'huy, Monsieur, du 18 du passé, avec le dessein du Palais que le Pape a fait bâtir en partie, dont je vous remercie.

Vous êtes taxé, pour la capitation, à 120 liv., et les trois Pensionnaires que vous avez à chacun 3 liv., ce qui fait 129 liv. Comme vous avez soin de les payer, retenez leur cet argent, et écrivez à votre Correspondant de Paris de faire payer votre capitation et celle des trois Pensionnaires. Elle doit être payée icy entre les mains de M. Lefebvre, Contrôleur de l'Argenterie. Vous luy pouvez mander, lors qu'il viendra icy, de s'adresser à moy, et je luy feray donner les quittances nécessaires. Il en faut chacune une pour vos trois Pensionnaires. Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

574. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 8 février 1695.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 17 janvier.

J'avois manqué véritablement de ne pas vous donner avis que le dernier tableau que le Sr *Sarabat* a fait d'invention est resté dans l'Académie. Vous aurez veu, Monsieur, que je n'ay pas esté long temps à m'appercevoir de cette ommission.

Je vous rends très humbles grâces, Monsieur, des nouvelles dont vous avez eu la bonté de me faire part. Cette mort de la Princesse d'Orange[1] a donné et donnera bien de l'occupation aux Romains. La plus ordinaire et la plus agréable qu'ils ayent, c'est

de raisonner sur des pareils événements. Celuy cy les a fort surpris et en a mortifié un grand nombre, parcequ'ils ne le croyent pas favorable au party auquel ils se sont dévoués. Leur aveuglement est si extraordinaire sur cela que les gens de bien ne sauroient s'y accoustumer.

Pour s'y maintenir avec quelque apparence de raison, ils taschent de se persuader entre eux que le Prince d'Orange est Catolique, et, ce qui est de plus surprenant, c'est que cette plaisante chimère trouve créance parmi toute sorte d'Estats sans exception. Sy l'on n'estoit pas témoing de ce déreiglement, l'on auroit de la peine à le croire. Telle est cependant, Monsieur, la situation d'esprit de la pluspart des gens de ce pays. Le bon Dieu leur redonne leur bon sens; de toutes les prières que l'on peut faire pour eux, c'est, je croy, celle qui leur convient le mieux.

Cette nouvelle m'a paru assez divertissante, pour ne devoir pas faire scrupule de la joindre à la vostre, puisque c'en est en quelque façon une suitte. Je prie Dieu de tout mon cœur que cet accident imprévu facilite les grands desseins que le Roy peut avoir pour le bien de la Religion et de son Estat, et qu'il vous conserve en parfaitte santé pour longues années.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Le change est toujours dans le même estat, environ sept pour cent, et l'on a peine même à trouver des Lettres.

28 février 1695. Envoyé une première Lettre de change de 2,000 liv., et son compte de janvier.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. La Princesse d'Orange était la Reine d'Angleterre, fille de Jacques II et femme de Guillaume III, morte à Londres, le 7 janvier, à l'âge de trente-deux ans : « Le roi d'Angleterre, son frère, ne veut point qu'on en porte le deuil à Saint-Germain et a prié le Roi qu'on ne le portât point ici. On examine fort, présentement, les termes de l'acte passé par la convention de février 1689. » Dangeau, 15 janvier 1695, V, 136.

575. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

J'ai reçu votre lettre du 25. Vous m'avez fait plaisir de m'informer des raisons du retardement des Courriers; j'en profiterai.

Je n'ai point encore reçû le dessein du Cavalier *Fontana;* je m'informerai de la raison ; si je le reçois, je vous le manderai.

Écrit sur l'heure à M. Pajot, de Lion, pour savoir ce que sont devenus lesdits dessins.

Archives nationales, O[1] 1936.

576. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 15 février 1695.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 23 janvier.

Je ne manqueray pas d'envoyer en France le tableau du Sr *Sarabat* par la voye de Marseille, que je croy la plus commode. Ce sera, Monsieur, par le premier vaisseau qui se trouvera à Civitavecchia et que je croiray seur ; je le mettrai dans une petite caisse, avec la suscription ordinaire, « pour le Roy », à vostre adresse. M. le Consul de France m'a promis de le recommander à un correspondant qu'il a à Marseille, qu'il priera d'en prendre soing et de le faire passer à Lion, à M. Pajot, Directeur des Postes, conformément à vos ordres; et, pour qu'il ne l'oublie pas et faire les choses plus seurement, j'escriray encore sur la caisse, sous vostre adresse, Monsieur : « *A la recommandation de M. Pajot*, etc. » Je vous donneray avis surtout du jour de son envoy, du nom du vaisseau et du Capitaine qui en sera chargé, affin que vous soyez pleinement informé de toutes choses en cas qu'on négligeât de l'envoyer, comme il est déjà arrivé plus d'une fois en semblables occasions.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

577. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 22 février 1695.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 31 janvier, avec mon compte de décembre signé, dont je vous rends très humbles gráces.

Je fairay tout ce que je pourray pour persuader le Sr *Lepautre* de rester icy, suivant vos ordres. Je ne croy pas cepandant qu'il ayt d'autre raison pour aller à Paris que celle de mettre ordre à

ses petites affaires. Je n'en juge que par les apparences et par ce qu'il m'en a dit, et, pour que vous en puissiez juger vous-même, voicy, Monsieur, tout ce que j'en say.

Il dit qu'en partant de Paris il remit à M. Legros le soing de retirer le peu de revenu qu'il a, qui consiste au louage d'une maison qui luy est tombée en partage avec un de ses frères. Il a retiré peu de chose de ce revenu pendant son absence; il ne sait ce qui reste entre les mains de M. Legros, et il voudroit en estre bien informé pour savoir sur quoy il peut conter, et cela par un esprit d'ordre et de sagesse; car il a une telle passion pour l'estude et pour le repos qu'il ne songe à autre chose. De peur d'estre troublé dans l'un ou dans l'autre, il dit toujours ne vouloir pas s'engager dans le mariage.

Ce qui le fortifie encore dans ce sentiment, c'est qu'il ne se sent pas une assez grande santé pour la charger d'un autre poids que de celuy de sa profession, qu'il ayme passionément. Le caractère de sincérité que je luy ay toujours connu me fait croire qu'il ne me dit en cela que ce qu'il a dans le cœur, parcequ'il est d'ailleurs fort sage et craignant Dieu.

J'ay entreveu véritablement qu'il avoit quelque envie de s'arrester à Paris, pour y faire voir ce qu'il sait faire par quelque ouvrage de son invention, et je ne doute pas que le groupe de deux figures dont il achève le modelle ne luy fît honneur s'il l'exécutoit en marbre.

La disposition n'en est pas ordinaire; il est d'une grande correction et d'un bon contraste. S'il le pouvoit faire icy, peut estre changeroit-il de sentiment; le faisant un peu plus grand que nature, la despense n'en seroit pas grande. Appliqué, d'ailleurs, et diligent comme il est, le Roy gagneroit au marché plus de la moitié du prix, sur le pied que ce jeune homme est icy présentement.

Je ne dois pas vous céler, Monsieur, que le retranchement sur la pension de gratification ne luy ayt fait quelque peine; mais je luy fis entendre raison.

Sy M. Legros luy pouvoit envoyer de luy-même un mémoire exact de ce qu'il a reçeu, donné et despensé pour luy, il n'auroit plus de prétexte pour son voyage; ce seroit même l'avantage dudit Sr *Legros*, parcequ'il entretiendroit l'amitié que je luy ay toujours connu pour ses enfans et pour sa sœur, leur mère; ils ont tous intérest de l'entretenir dans les dispositions où il est. C'est sur

tous ces bons sentimens que j'ay pris plus d'amitié pour luy que pour un autre, et, pour ne pas vous fatiguer plus longtemps par ces petits détails, je fairay tout ce que je dois à vos ordres pour le retenir, en luy faisant voir que ce ne peut estre que son bien, particulièrement durant ce mauvais temps, et, pour ce qui est du service du Roy, en se rendant toujours plus habile, il sera plus en estat d'estre employé utilement.

Je n'ay pas jugé à propos de luy en parler à la haste pour avoir plus de temps de luy faire entendre ses intèrets, les jeunes gens, quelques raisonables qu'ils soient, sont toujours jeunes gens, plus vifs et plus fermes dans leurs projets que ne sont les personnes de plus d'expérience.

Pour ce qui est du Sr *Openhor*, vous pourrez voir son dessein de Caprarolle dès lors qu'il arrivera; il doit estre fini dans deux ou trois jours; je le rouleray au milieu du tableau du Sr *Sarabat*, que j'espère envoyer le mois prochain sur un vaisseau que l'on attend à Civita-Vecchia; je me serviray de cette commodité, sy je la trouve seure.

Ce jeune homme a du savoir pour sa profession, de l'application, de la sagesse, beaucoup de vivacité, de facilité à produire et de la fécondité même.

Pour ce qui regarde ses petits intérets, j'ay suivi vos premiers ordres en ne luy donnant pas ce que l'on appelle l'entretien, qui est de 150 liv. l'année et que l'on paye par Quartier. Pour ce qui est du crayon et chandelles, etc., dont vous souhaittez, Monsieur, estre informé, le Despensier fournit les chandelles et la mie de pain sur ce qu'on luy donne par mois; chaque Pensionaire a un petit fouyer de fer pendant l'hyver, avec du charbon qui se prend sur la provision que l'on en fait tous les ans pour cela, pour les hastelliers, pour le Modelle et pour la salle où ils mangent.

Le Sr *Openhor* partage tous ces avantages avec ses confrères. Le crayon, qui est très peu de chose, se prend chez le Marchant qui donne les couleurs; depuis qu'il n'y a plus de Peintre, personne n'en a pris, que je sache, et je dois le savoir, parcequ'on n'en doit pas donner sans un billet signé de ma main.

Il y a déjà quelque temps que le jeune *Openhor* me témoigna avoir quelque peine de la distinction que l'on faisoit de luy sur le Quartier d'entretien; je taschay de luy faire entendre raison en luy disant que les autres travailloient pour le Roy et, par là, gagnoient leur rétribution, et qu'il ne travailloit que pour ses

propres estudes. Il ne me parut pas bien satisfait; peu de gens se font justice sur leurs intèrets. Je luy ay cepandant avancé quelque argent, qu'il m'a demandé sur son compte sans doute. Je l'ay fait avec plaisir, parceque c'est un jeune homme qui n'est pas capable de le mal employer; véritablement, Monsieur, s'il y a quelque grâce à faire, il la mérite autant que tout autre par son application, par sa capacité et par l'espérance qu'il donne.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

578. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Paris, le 28 février 1695.

Je n'ay point reçeu de lettre de vous aujourd'huy, l'Ordinaire n'étant pas encore arrivé. Je vous accuseray seulement votre lettre du premier du courant, que j'ai reçeue la semaine passée, après l'Ordinaire party.

Je suis bien aise que *Lepautre* soit en santé et que vous soyez content de *Legros* et d'*Oppenordt*.

Je vous envoie une Lettre de change de 2,000 l. avec la lettre d'avis. Je vous enverray, par l'Ordinaire prochain, la deuxième de change. Je joins aussy à cette lettre votre compte du mois de janvier.

Archives nationales, O[1] 1936.

579. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 1er mars 1695.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 7 février.

Pour obéir à vos ordres sur la capitation pour la taxe de 120 l. pour moy et un escu pour chascun des Pensionnaires, j'escris à M. Aubry, Intendant de Mgr le Duc de la Rochefoucault, qui a quelque argent à moy, de vouloir payer la somme de 129 l. à M. Mesmin, ou à son ordre. J'ay choisi cette voye, Monsieur, la croyant la plus seure et la plus prompte, dans l'espérance que j'ay eu que M. Mesmin, estant sur les lieux, voudroit bien se charger de cette somme pour la faire remettre entre les mains de

M. Lefebvre. J'ay pris ce party d'autant plus volontiers encore que vous vouliez bien que mon Correspondant s'adressât à vous, Monsieur, pour faire donner les quittances.

Il est cepandant nécessaire que je vous informe d'une petite difficulté, qui se trouve sur l'escu du Sr *Openhor*. Comme il ne reçoit point d'argent de moy, n'ayant point ordre de luy donner ce qu'on apelle l'entretien, je ne saurois retenir ledit escu. Je fairay sur cela, Monsieur, ce que vous jugerez à propos.

J'ay parlé au Sr *Lepautre*, conformément aux ordres que j'avois reçeu de vous, Monsieur, par l'Ordinaire passé. Je n'ay rien appris de nouveau, sy ce n'est que de cette maison dont je croyois qu'il eût la moitié pour sa part, il n'en a que le tiers, et c'est ce peu de bien qui l'oblige à songer à ses affaires, faisant réflexion qu'il a trente-deux ans passés[1], qui est la fleur de l'aage où l'on est le plus en estat de faire quelque chose pour rendre sa fortune meilleure; qu'il est persuadé qu'aymant le travail comme il l'ayme, il gagneroit plus qu'il ne gagne icy.

Ayant néantmoins une pleine confiance en vostre bonté, il faira aveuglément tout ce qu'il vous plaira luy ordonner; mais qu'il vous supplie très humblement, Monsieur, de vouloir remettre sa pension dans le même estat qu'elle estoit avant le dernier Reiglement. Il promet de la gagner et au delà par la diligence qu'il apportera au travail qui luy sera ordonné après qu'il aura fini son groupe, ce qui sera bientost, car il s'y attache extrêmement, ne prenant son garçon que dans les jours de beau temps, les endroits où il travaille ayant besoing d'une grande lumière. Et sur ce qu'il asseure de gagner sa Pension, et au delà, je crois estre obligé de vous dire sincèrement, Monsieur, que j'en suis persuadé, parcequ'il s'est toujours fait un devoir estroit de bien employer sa journée et la faire gagner à ceux qui travaillent sous luy. Et par ces considérations, il mérite d'estre mesnagé, comme vous l'avez jugé vous-même, Monsieur; et je puis ajouster même, pour confirmer vostre jugement, que, s'il est jamais auprès de vous à Paris pour estre employé au service du Roy, vous trouverez certainement plus d'advantage avecque luy qu'avec l'ordinaire des gens de sa profession, en ce qu'il n'est pas si aspre au gain, mais très sensible à sa réputation pour ne rien négliger de tout ce qu'il faut pour se faire honneur de son travail, ne plaignant point sa peine, n'aymant point à s'en descharger sur les garçons, voulant faire tout par ses mains ou le voir faire.

Je vous envoye mes comptes de février, où vous verrez, Monsieur, que j'avance plus de cinq cens escus.

Le change est à l'ordinaire, environ sept pour cent, et l'on ne trouve point de Lettres.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Il était donc né en 1663.

580. — 6 mars 1695. — Au Sr Clerx pour remboursement de sommes remises aud. S[r] de La Teulière, y compris le change (sept paiements depuis le 24 mars 1694). . . . . 15,100 l.

Ajoutons ici deux mentions antérieures :

— 6 mars 1694 : Au S[r] de La Vienne, Premier Valet de Chambre du Roi, pour son remboursement de ce qu'il a payé au S[r] de La Teulière, à Rome, pour employer aux dépenses de l'Académie, y compris le change . . . . . 2,900 l.

— 14 mars 1694 : Aux Sieurs Gérard, père et fils, pour son remboursement de pareille somme, qu'ils ont payée pour employer aux dépenses de l'Académie, y compris le change. 709 l. 10 s.

Archives nationales; Comptes des Bâtiments du Roi. Communiqué par M. Jules Guiffrey.

581. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Versailles, le 7 mars [1695].

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 15 février, à laquelle je ne dois point de réponse, ne contenant que ce que vous ferez pour le tableau du Sr *Sarabat*, que vous me devez envoier.

Je vous envoie la deuxième Lettre de change, dont je vous ai envoié la première l'Ordinaire précédent.

Archives nationales, O[1] 1936.

582. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 8 mars 1695.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 14 février.

Sy vous n'avez pas reçeu le dessein du Cavalier *Fontana*, c'est

la seule faute des Bureaux de Poste, qui sont ordinairement peu exacts, comme vous avez peu voir par le retardement de quelques autres pacquets ; ils sont moins excusables pour ce dernier, en ce qu'il estoit d'un petit volume.

Je ne vous envoyeray pas si tost, Monsieur, le tableau du Sr *Sarabat*, ny le dessein de Caprarolle, que j'y devois joindre. Quoiqu'il y ait une barque à Civita-vecchia qui doit partir bientost, je n'ay pas creu devoir confier ce pacquet, après ce qui est arrivé depuis peu dans cette mer, où l'on a perdu ce mois dernier quatre bastimens : Une barque vers Piombino et trois vaisseaux dans le Canal de Malthe, un Marchant, valant bien cinquante mil écus, et deux de guerre, l'un commandé par M. de Chavigni, qui a esté tué après avoir combattu depuis onze heures du matin jusqu'à deux heures de nuit contre deux vaisseaux Anglois, l'un de quatre-vingts pièces de canon, l'autre de soixante, le sien n'en ayant, dit-on, que cinquante. Celuy qui commandoit le gros vaisseau Anglois a esté tué, et son vaisseau a esté très maltraitté ; celuy de M. de Chavigni a coulé à fond en arrivant au port de Girgenti, en Sicile, place située au milieu de la coste méridionale de cette isle. Comme M. Duchalar, qui commandoit l'autre vaisseau du Roy, de soixante pièces de canon, est arrivé à Ligourne, vous sçaurez apparement, Monsieur, mieux que moy la manière dont il s'est desmellé de cet affaire. Je say seulement qu'il avoit à combattre quatre vaisseaux, tous Anglois, de soixante pièces de canon chascun, et qu'un coup de vent ayant abbatu malheureusement tous ses mâts et embarrassé son premier pont, il ne peut se servir que de six canons.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

583. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 15 mars 1695.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 21 février.

J'ay bien de la joye d'y avoir apris que vous avez trouvé à vostre gré le dessin du Cavalier *Fontana*.

Sy vous n'avez pas reçeu de mes lettres par le même Ordinaire,

c'est la faute des Bureaux de Poste, comme les autres fois, et, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire par ma dernière, parceque je suis très régulier à m'acquitter de ce devoir.

Dans l'avis que je vous donnay, Monsieur, par occasion, de la prise de deux vaisseaux du Roy, il y a une erreur sur le nom du Capitaine qui a esté tué, c'estoit M. Daunay, non M. de Chavigni. La personne qui m'avoit appris cette nouvelle, qui l'avoit reçeue de Palerme, quoique bien informée ordinairement, s'estoit trompée à la lecture de sa lettre, écrite, m'a-t-il dit, d'un méchant caractère italien. Pour me consoler de cette erreur, il m'a asseuré bien certainement que quelques barques de Toulon, armées en guerre, en ont pris trois Espagnolles vers Piombino.

Le change est toujours dans le même estat, environ sept pour cent. L'on a, dit-on, beaucoup de peine à trouver de l'argent, à cause, Monsieur, du peu de commerce de ce pays avec la France.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

584. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Versailles, le 20 mars 1695.

Je répondrai, par cet Ordinaire, à vos deux dernières lettres des 22 février et 1er du courant.

J'ay assez d'amitié pour le Sr *Lepaultre* pour luy conseiller moy-mesme de venir à Paris s'il y avoit du travail pour l'occuper et s'il pouvoit y gagner sa vie; mais l'on n'y fait rien présentement et tous les Sculpteurs y sont inutiles. Il fera bien mieux de rester à Rome et d'y finir son groupe avec soin, comme il fait; après quoy, pour l'occuper, je lui ferai faire plutost autre chose que de le laisser venir perdre son temps à Paris, mesme le groupe dont il fait le modèle si vous le jugez à propos; et, pour lui faire voir l'estime que j'ai pour lui, je consens que vous lui païez sa pension sur le pied de 400 l. par an, à commencer du premier janvier de cette année, et que vous lui païez le surplus de ce qui lui en est dû pour les six derniers mois de 1694. Dites lui donc que je desire qu'il reste à Rome et qu'il ne songe pas à venir à Paris. J'ai demandé au Sr Legros le compte de la recette et des-

pense du bien de *Lepaultre* depuis qu'il l'administre; il le fait; aussitost qu'il me l'aura donné, je vous l'enverrai. Je vous envoie cependant l'état de ce en quoi conciste son bien, que vous lui remettrez entre les mains.

Vous paierez à *Oppenord*, à commencer du premier janvier de cette année, les 150 l. d'entretien comme aux autres.

Vous êtes si éloigné de ce pays que vous n'avez pas été compris dans la capitation, non plus que les Pensionnaires; ainsi vous n'avez rien à payer sur cela que je ne vous le fasse savoir.

Je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : De Villacerf.

Archives nationales, O[1] 1936.

585. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 22 mars 1695.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 28 février, et la première de change, de deux mil livres, en datte du 26 du même mois, avec mon compte de janvier signé, dont je vous rends très humbles grâces.

Je prends la liberté de mettre dans vostre pacquet, Monsieur, la response à la lettre de M. Clerx, dont son Correspondant m'a chargé.

Le change est toujours de même, environ sept pour cent. Comme j'ay eu l'honneur de vous escrire, Monsieur, l'on a peine à trouver de l'argent.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

586. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 29 mars 1695.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 7 mars, avec la seconde de change, de M. Clerx sur M. de Steinbier, en datte du 26 février.

N'ayant rien à vous écrire de nouveau sur l'Académie, sy ce n'est que les Pensionnaires continuent à faire leur devoir, j'ay creu pouvoir remplir la page des nouvelles de la prise de Chio par les

Turcs, que l'on a reçeu icy d'Ottranto, ville maritime du Royaume de Naples; elle est des plus commodes pour en aprendre; le trajet n'est pas grand de cette ville à l'isle de Corfou, comme vous savez, Monsieur. Ces nouvelles portent qu'il y a eu une battaille navalle entre les Vénitiens et les Turcs, où les Turcs ont eu trois gallères coulées à fond au commancement du combat; mais, dans la suitte, les Vénitiens ont esté fort maltraittés. On leur a bruslé une gallère et un vaisseau, et pris deux autres vaisseaux, avec une gallère qu'ils avoient trouvée dans le port quand ils s'en rendirent les maistres; elle a esté prise dans ce même port avec plusieurs galiottes et petits bastimens. La Relation porte que des deux vaisseaux pris l'un est de conséquence en ce qu'il estoit chargé de toute sorte de provisions, canons même et agrets, avec tous les ouvriers de l'armée. Le Commandant de la gallère bruslée, nommé Prioli, a esté tué et vingt cinq Nobles avec luy, circonstance qui fait juger que la perte n'est pas petite; l'on n'en sçait point encore le détail, aussy peu que de la prise de la forteresse, parceque le Général, ne pouvant pas soustenir l'effort des Turcs, fut contraint de se sauver avec le débris de l'armée, ammenant avec luy six des premières familles de l'isle, après avoir donné ordre de mettre le feu à la place; cepandant, une barque, partie après le desbarquement des Turcs, rapporte n'avoir point veu aucune apparence de feu dans sa retraitte. Il s'est répandu icy un bruit que la garnison avoit esté passée au fil de l'espée, mais ce n'est qu'un bruit sans autheur certain. L'on saura le tout, Monsieur, plus particulièrement par le premier Ordinaire; s'il y a quelque plus ample Relation, je ne manqueray pas de vous l'envoyer.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

587. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 5 avril 1695.

Je n'ay point reçeu de vos lettres, Monsieur, par cet Ordinaire. Je vous envoye mes comptes du mois de mars.

Les Pensionnaires font tous leur devoir et sont fort sages. Il ne reste au Sr *Lepautre* qu'à retoucher les testes de son groupe et les jambes d'un chien, qui se trouve à costé de la figure d'homme qui

représente Petus. Il ne finira ces jambes qu'après avoir fait poncer ses figures, parce qu'elles sont placées de manière qu'il seroit bien difficile de ne pas les sallir en travaillant; j'appelleray un lustrateur avant la fin du mois.

Le Sr *Legros* avance sa figure, qui réussit bien.

Le Sr *Openhor* travaille toujours avec grande application et très utilement. Je seray sa caution, Monsieur, qu'il faira honneur à sa profession, et qu'estant aussy diligent et aussy exact qu'il l'est, ceux qui luy donneront de l'ouvrage à faire n'emploieront pas mal leur argent. Il ne laisse rien échapper de tout ce qui peut servir à son avancement.

Pendant ce Caresme, l'on a veu presque tous les jours nostre Académie visitée par beaucoup d'estrangers, la pluspart Allemands, Hollandois et Anglois. Il y en a peu, Monsieur, qui n'ayent esté surpris des ouvrages qu'ils y ont veus, du groupe surtout, des tables et cuvettes de porphire, et des vases même de marbre. Le second, de jaune antique, est fort avancé de lustrer; il seroit déjà fini sy j'avois pressé le lustrateur; mais, comme c'est à prix fait, je le laisse faire à loisir, aussy bien que celuy qui travaille après la statue de *Jules Cæsar*. Cette lenteur fait que les estrangers et autres trouvent de tous costés des ouvriers qui travaillent pour le Roy, ce qui les surprend d'autant plus que ce ne sont pas des ouvrages d'une grandeur et d'un travail ordinaire.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

588. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Paris, ce 11 avril au soir (1695).

J'accuserai par cet Ordinaire vos trois lettres des 8, 15 et 22 du passé. Vous ferez fort bien de ne m'envoier le tableau de *Sarabat* et le dessein de Caprarolle que par une voie seure; rien ne presse sur cela et la Méditerranée n'est pas présentement trop libre.

Je ne vous écris que pour vous tirer de l'inquiétude où vous seriez de ne vous avoir point accusé vos lettres.

Je suis, etc.

Archives nationales, O1 1936.

589. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 17 avril 1695.

J'ay reçû votre lettre du 29 du mois passé. Je vous suis obligé de la nouvelle que vous me mandez de la prise de l'isle de Chio. Ce qu'on nous en dit icy est plus considérable, car on prétend qu'il y a eu deux vaisseaux, deux galéasses et huit galères des Vénitiens coulés à fond, et que Priouli, qui commandoit une galéasse, estant accroché avec un vaisseau Turc, s'est fait sauter. Comme ces nouvelles méritent confirmation, vous me ferez plaisir de m'informer de celles que vous aprendrez sur ce sujet.

Il part pour Rome trois jeunes garçons qui y vont à leurs frais et dépens pour s'instruire; l'un se nomme *Frémin*, Sculpteur, l'autre *Favanne*, Peintre, et le troisième *Cartot*[1]; je ne sais pas sa profession. Les deux premiers sont Élèves de l'Académie et je les considère fort. Je vous prie de les aider en tout ce que vous pourez, leur faisant connoistre ce qu'il y a de beau à Rome, afin qu'ils se puissent instruire. Comme ils y feront quelque séjour, étudiez leurs mœurs, leurs conduittes et leurs capacités, parceque, si la Paix se faisoit, j'aimerois mieux mettre ces gens là dans l'Académie, que d'autres qu'on enverroit d'icy[2].

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. *Jean-Sylvain Cartaud*, architecte (1675-1758). Voir son article dans Lance, I, 123-4, et dans Jal, 320, où l'on voit qu'en 1703 sa sœur Suzanne épousa le sculpteur *René Frémin*.

2. *Henri de Favannes* avait d'ailleurs eu le premier Prix de Peinture en 1693 (*Procès-verbaux*, III, 122, 128) et *René Frémin* celui de Sculpture en 1694 (*Ibidem*, 149, 152).

590. — *Henri de Favanne* fut couronné jusqu'à trois fois par l'Académie. Il obtint d'elle le premier des petits Prix du Quartier d'octobre 1689 et de celui de janvier 1692[1], et elle lui adjugea le premier des Grands Prix de peinture de l'année 1693. Les difficultés des temps ne permirent pas d'abord qu'il recueillît le principal fruit de cette dernière victoire et que le Roi l'envoyât à Rome. Il s'y rendit à ses frais. Peu de mois après qu'il y fut arrivé, il fut admis au nombre des Pensionnaires de Sa Majesté; ce fut en 1695. Pendant le séjour qu'il fit à Rome, il se lia d'amitié avec M. d'Aubigny[2], Secrétaire de la Princesse des Ursins... Il ne quitta

Rome qu'en 1700, après avoir vu faire l'ouverture du grand Jubilé séculaire.

Mémoires inédits des Académiciens, II, 240.

= 1. Les *Procès-verbaux* n'en disent rien.

2. Il peignit plus tard pour lui la galerie de son château de Chanteloup. (*Mém. inéd.*, II, 241-2.)

591. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 19 avril 1695.

J'ay reçeu, Monsieur, le billet que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 18 mars, avec mes comptes, signés, du mois de février, dont je vous rends très humbles grâces.

N'ayant rien à vous escrire de nouveau sur nos ouvrages, j'ai creu que vous ne trouveriez pas mauvais que j'ajouste que nous voyons tous les jours beaucoup d'estrangers qui viennent visiter nostre Académie.

Il n'y a que deux jours qu'un jeune Seigneur, que l'on disoit fils du Prince de Baden, y vint accompagné d'une douzaine d'autres, parmy lesquels il y avoit deux Millords Anglois. Ils parurent, Monsieur, un peu surpris de voir tous nos ouvrages ; il y en eut même qui ne peurent pas s'empescher de dire entre eux : « Quelle despense ! » et véritablement, Monsieur, tout ce que l'on y voit présentement est assez extraordinaire pour mériter que l'on y fasse quelque attention.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

592. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 25 avril (1695).

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 5 du courant, avec votre compte du mois de mars. Je vous enverrai dans peu une Lettre de change de 2,000 l. pour essaier de vous mettre hors de vos avances.

Lorsque *Lepautre* aura retouché aux testes de son groupe, fini les jambes et que son groupe sera entièrement parfait, je vous prie de me le faire savoir. Voiez cependant à quoi vous le pourrez emploier ensuitte, afin qu'il ne perde point son temps.

Je suis très aise que vous soiez aussi content d'*Openord* que vous me le mandez; j'ai toujours crû que ce seroit un fort joli garçon, et je suis très aise de n'être pas trompé.

A l'égard de *Legros*, il me paroist que vous êtes aussi fort content de lui.

Vous avez raison de ne pas presser le lustre du second vase de jaune antique, ny la statue de Jules César. Dans le tems où nous sommes, il faut laisser aller les choses doucement, attendu le peu d'argent que j'ai dans les Bâtimens.

Archives nationales, O[1] 1936.

593. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 26 avril 1695.

Je n'ay point reçeu, Monsieur, de vos lettres par cet Ordinaire, et je n'aurois autre chose à escrire, sy je ne me souvenois que je vous avois fait espérer un second volume d'estampes de *Pietro Santi*, sur ce qui reste d'antique des sépulchres des Anciens, qu'il croyoit donner au jour dans le temps que j'eus l'honneur de vous en donner avis, et qu'il auroit déjà publié sans les incommodités du Sr Pietro Bellori, de qui il attendoit un Discours sur ces matières; mais, ne voyant point d'apparence que son amy puisse satisfaire à sa promesse, il me dit hier qu'il achevoit de faire imprimer ses planches, qu'il m'en donneroit une épreuve des premières. S'il me tient sa parolle, je ne manqueray pas, Monsieur, de vous l'envoyer aussy tost.

Il m'apprit encore, Monsieur, que le Duc de Parme[1] a fait imprimer un livre des médailles d'or qui sont dans son Cabinet, qu'il a fait autrefois graver par ledit *Pietro Santi*, mais qu'il n'en est encore venu qu'un exemplaire au Résident de ce Prince; qu'il m'aviseroit si l'on le mettoit en vente[2]; et, pour ne rien oublier sur ces sortes de curiosités, j'ajousteray, Monsieur, que l'on grave icy un recueil des plus belles statues antiques qui sont en Italie. Dès lors que l'un ou l'autre de ces deux livres paroistra, j'auray soing, Monsieur, de vous l'envoyer, faisant toujours, comme je dois, mon premier plaisir de contribuer au vostre en ce que je puis.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Ranuce II Farnèse, duc de Parme de septembre 1646 à décembre 1694, et non son fils François qui, en avril 1695, était duc de Parme depuis bien peu de temps.

2. Les livres sur les graveurs ne me donnant rien, je me suis adressé à mon ami M. Chabouillet, dans l'espoir que l'ouvrage se trouverait dans la bibliothèque spéciale du Cabinet des médailles, et qu'en tout cas j'aurais par lui raison de mon ignorance. Voilà sa réponse, que je n'ai qu'à transcrire en le remerciant :

« Le livre publié par ordre du Duc de Parme est bien de 1694. L'ouvrage est consacré aux médailles impériales romaines, et le tome premier est intitulé : « I Cesari in oro raccolti nel Museo Farnesi, dedicato all' Altezza « Serenissima di Ranuccio secondo, Duca di Parma, Piacenza, etc.; in Parma, « stamperia di S. A. S. » L'auteur est le P. Paolo Pedrusi, de la Compagnie de Jésus. C'est un in-folio, dont les planches sont de Bartoli, dont le nom ne figure ni dans le titre, ni sur les planches, et l'ouvrage ne peut pas passer inaperçu, au moins par sa masse. Il se compose de dix volumes in-folio, et ne comprend pas, il s'en faut, tous les Césars. Je l'ai acquis pour le Cabinet des médailles en 1874, soit un peu moins de deux siècles après la publication du tome premier, et vous voyez qu'il s'en est fallu de peu qu'il ne soit pas dans notre bibliothèque spéciale. Le second volume est consacré aux « Cesari in argento » et dédié, ainsi que tous les suivants, au Duc François, fils de Ranuce II. Ces volumes se succédèrent à des époques irrégulières jusqu'à 1727, date du dixième. Les tomes IX et X ne sont pas du P. Pedrusi, qui était mort, mais d'un autre Jésuite, le P. Pietro Piovene.

« Cet ouvrage ne peut plus guère servir aujourd'hui que pour faire des identifications d'exemplaires contestés et cités d'après Pedrusi, et ces cas sont rares. Eckel a jugé brièvement et bien, selon sa coutume, le livre dans la *Bibliotheca nummaria* qu'il a placée dans le tome premier de sa *Doctrina nummorum veterum*, publiée en 1792 (p. CLVII) : « Habuerit tum, cum vul- « gatum fuit, veram suam utilitatem. Hodie, cum nummi quos continet « satis aliunde sunt cogniti, commentarii vero magis suorum præcepta quam « antiquitatis doctrinam doceant, non amplius magnopere expetitur. »

Dans l'ouvrage, la suite des planches se présente de deux façons. Les planches des sept premiers volumes sont seulement au trait; aucune n'est signée. Au tome VIII, elles sont encore anonymes, mais le graveur y pointille les chairs. Dans les tomes IX et X, où les chairs sont pointillées de même, elles sont signées *Giuseppe Pini* et *J. Pini*. D'autres grandes médailles modernes sont gravées en cul-de-lampe par divers artistes, et au tome X les en-têtes de chapitres sont de très jolies vues de Rome d'après *Pannini*. Les trois derniers volumes sont, comme on voit, très différents des sept premiers. Maintenant, les planches de ceux-ci sont-elles toutes de *Bartoli*, mort en 1700, mais qui peut bien les avoir gravées avant sa mort? C'est le même dessin lâche et rapide, mais le commencement est plus léger que la fin. Il est probable que *Bartoli*, qui en a fait, et probablement la plus grande partie, y a employé aussi la pointe d'élèves et d'aides qui, après lui, ont pu aussi continuer dans son goût; mais la manière en a trop peu d'accent pour qu'on puisse distinguer sa part et celle de ses collaborateurs ou de ses continuateurs. Dans tous les cas, la lettre de La Teulière nous apprend un fait qu'on ne connaissait pas; car les articles sur *Bartoli* se taisent sur sa parti-

cipation à l'ouvrage du Duc de Parme, et on ne cite (Leblanc, I, 162, nos 974-1136) que l'ouvrage suivant : « Numophilacium Reginæ Christinæ, « quod comprehendit numismata ærea Imperatorum Romanorum, latina, « græca atque in Coloniis cusa, quondam a *P. S. Bartoli* tabulis æneis « LXIII incisa, nunc primum prodeunt cum commentariis S. Havercampi, « Hagæ Comitis, 1723, in-fol. » Les planches, également anonymes, ne sont pas les mêmes; les médailles, qui sont des moyens bronzes, sont plus grandes. Elles sont d'ailleurs bien dans le même goût et tout aussi peu exactes comme caractère. Il faut en remarquer le tirage très pâle, qui ferait penser à des planches déjà fatiguées par une première impression. Il y a sur la collection de la Reine Christine, morte en 1689, un premier ouvrage : « Francisci Cameli nummi antiqui in thesauro Christinæ Reginæ asservati, » Romæ, 1690, in-4°. Si les planches ont été faites pour le texte de Camelo, le format de l'impression aurait été changé et réduit, car elles sont grand in-folio et n'y pourraient entrer. Auraient-elles été faites pour la suite projetée de la collection de Parme qui n'est pas complète, et, le tirage fait d'avance n'ayant pas été employé, en aurait-on fait plus tard servir les cuivres encore subsistants à un nouveau tirage pour un autre ouvrage? C'est un petit problème qui n'intéresse pas la lettre de La Teulière et que nous signalons seulement.

594. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 3 may 1695.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 11 avril. Je vous rends très humbles grâces de la bonté que vous avez eu de vouloir bien songer à la peine que j'aurois de ne pas recevoir de vos nouvelles, m'intéressant véritablement autant que je dois à vostre santé. Quand je n'en reçois point, je n'ay pas l'esprit en repos que je n'en sois informé d'ailleurs.

Je vous envoye mes comptes d'avril, où vous verrez, Monsieur, qu'il n'y a point d'ouvriers qui travaillent autres que les Pensionnaires. Le lustrateur, qui doit poncer le groupe, n'a peu commancer, parce qu'il a du travail pressé qu'il ne sauroit quitter. Tous les Pensionnaires font leur devoir aussy bien que l'on puisse souhaitter.

Le Pape ayant donné depuis peu de nouveaux ordres à toutes les Paroisses de cette ville, pour porter le St Sacrement aux malades avec la décence convenable, nostre Paroisse, Monsieur, estant très pauvre et de petite estendue, quoique au milieu de Rome [1], le peu de personnes de qualité qui y sont s'estant assemblés avec M. nostre Curé, ils ont trouvé à propos de chercher par une queste de quoy faire un dais, — n'y en ayant point du tout dans leur église, —

avec quelques autres despenses à même fin. M. le Curé avec un autre Prestre et deux Cavaliers Romains furent icy, avant hier, pour me dire la résolution qu'ils avoient prise, et pour me prier de vouloir vous donner cet avis, affin de tascher d'obtenir quelque petite grâce, ajoustant, Monsieur, que c'estoit la chose du monde la plus volontaire de donner peu, beaucoup, ou même rien du tout; mais que, le Palais où estoit l'Académie n'estant pas un des moindres logemens de la Paroisse, et qui avoit esté toujours occupé par des personnes de Qualité, le sujet de leur visite estant aussy pieux qu'il est, ils espéroient que l'on ne trouveroit pas mauvais que l'on eût recours à tout le monde.

Je dis à ces Messieurs que, quoique le Roy eût des despenses immenses à soutenir contre toute l'Europe pour le véritable intérest de la Religion, je ne manquerois pas d'avoir l'honneur de vous en escrire, — comme je fais, Monsieur, croyant ne pouvoir pas m'en dispenser, — après cepandant leur avoir fait pressentir que la chose estoit de trop petite conséquence pour que je creusse que vous voulussiez en parler au Roy.

Je pris ce party, Monsieur, affin que, sy vous jugiez à propos que l'on donne quelque chose, l'on puisse se borner à peu; je ne doute pas que dix ou douze escus Romains, cela veut dire trois ou quatre pistolles, ne les rendissent très satisfaits; si l'on alloit au delà, la grâce seroit encore mieux reçeue sans doute. J'ay sçeu d'une personne bien informée qu'un Prélat n'avoit donné que dix escus Romains.

Avant de finir ma lettre, ayant sçeu qu'une Dame de Qualité recevoit l'argent de la queste, connoissant un de ses frères qui est fort curieux, j'ay creu, Monsieur, que, la chose estant publique, il estoit de la prudence de m'informer plus exactement de tout. J'ay esté le trouver sur un autre prétexte, et appris de luy qu'il y avoit véritablement un Prélat qui avoit donné dix escus, mais qu'il y en avoit deux autres qui en avoient donné trente, qui font dix pistolles; peut-estre, a-t-il ajousté, qu'ils ont sçeu que le Pape vouloit voir la liste des bienfaiteurs, ce qui n'est pas hors de vraysemblance, Sa Saintetté estant assez curieuse de ces sortes de choses.

Comme je finissois ma lettre, M. nostre Curé est encore venu pour me faire souvenir de ne pas oublier de vous escrire. Il m'a confirmé ce que j'avois appris d'ailleurs. J'ay jugé, Monsieur, qu'il estoit de mon devoir d'entrer dans tous ces détails, affin que vous puissiez vous-même mieux décider de la response que j'ay à

donner; je ne dois pas oublier que M. le Curé m'a dit que la despense qu'ils prétendent faire n'ira à guère plus de trois cens escus Romains, qui font cent pistolles.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Comme le Palais Capranica (entre la Place Navone et le Panthéon) était sur l'emplacement où s'est élevé ensuite le Théâtre della Valle, il n'y a lieu de penser ni à Sant' Andrea della Valle, ni à la Sapience, ni à Saint-Jacques des Espagnols sur la Place Navone, qui étaient voisins, mais qui étaient importants et riches. Il s'agit probablement de la toute petite église de Santa Maria in Monterone (Vasi, *Tesoro sagro*, I, 255) qui, d'après le plan, se trouve entre la rue où est le Théâtre et la Via di Monterone, en face de la Via de' Canestrari, qui mène à la Place Navone.

595. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 9 mai 1695.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 19 avril, à laquelle je n'ai point de réponce à faire; je la devois recevoir dès l'Ordinaire précédent.

Je vous envoie une première et une seconde Lettre de change de 2,000 l.; si tost que j'aurai la lettre d'avis, je vous l'enverrai aussi. Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

596. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

J'ay reçu votre lettre du 26 du passé par laquelle j'aprens que vous n'avez point eu de mes nouvelles l'Ordinaire dernier de ce tems-là; je vous ai pourtant envoié, le 28 mars, votre compte du mois de février.

Je vous envoie la lettre d'avis de M. de Steinbier, que je n'ay pu avoir assez tost pour vous l'envoier l'Ordinaire dernier.

Vous me ferez plaisir de m'envoier les estampes que *Pietro* a promis de vous donner du reste d'antiques des Sépulcres des Anciens. Si l'on vend le livre des médailles d'or du Duc de Parme, je vous prie de me l'acheter, et, lors que le recueil des plus belles

statues qui sont en Italie sera gravé, achetez le moi aussi ; envoiez moi tout cela double, par deux différens Ordinaires.

Archives nationales, O[1] 1936.

597. — La Teulière a Villacerf.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 25 avril. Je vous rends très humbles grâces de la Lettre de change que vous m'y faites espérer; elle sera consommée avant qu'elle soit acquittée.

Je ne manqueray pas, Monsieur, de vous donner avis, comme je dois, du temps auquel le groupe sera entièrement achevé. Il le seroit déjà il y a quelques mois, sy le lustrateur n'eût pas eu d'autre ouvrage pressé et sy je ne m'estois souvenu de vos ordres sur nos ouvrages.

Entrant dans vos sentimens, affin qu'il ne paroisse pas que nos hasteliers chomment, je permets au Sr *Lepautre* de partager son temps entre le travail du groupe et celluy du modelle de terre qu'il fait de ce petit groupe de deux figures dont j'ay eu l'honneur de vous escrire. De la disposition et de la correction dont il est, c'est un ouvrage digne d'estre mis en marbre, qui, sur ma parolle, se soutiendra auprès de quelque autre dont on puisse l'accompagner. Je serois caution que la despense que l'on y faira ne payera pas l'ouvrage à bien près. Vous ne devez pas apréhender, Monsieur, que ce jeune homme perde son temps; il faut que je le sollicite à se donner quelque relasche, parcequ'il se laisse emporter au plaisir qu'il a d'estudier ou de travailler.

Le petit *Openhor* est de la même humeur. Vous aurez, Monsieur, du plaisir de le revoir avec toutes ses estudes, car il en a fait et en fait tous les jours de solides et de toute sorte sur ce qui regarde sa profession.

Le Sr *Legros* fait aussi de son costé très bien son devoir; il s'est extrêmement fortifié dans le dessein; quand ils sont tous ensemble, ils taschent de rendre leurs promenades utiles par les réflexions qu'ils font sur les ouvrages qu'ils voyent, en quoy ce pays abonde plus que tout autre.

Quand il n'y aura icy que de jeunes gens de ce caractère d'esprit, il n'en reviendra que de l'honneur à la Nation, du profit et du plaisir à Sa Majesté de voir les fruits de ces soings et de ces bontés paternelles qu'il a pour le bien et l'avancement de ses

Sujets et des Beaux-arts. Les estrangers qui visitent tous les jours nostre Académie ne sauroient s'empescher de les admirer, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire plus d'une fois.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

598. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Versailles, le 22 may 1695.

J'ay reçeu, avec vostre lettre du 3 du courant, votre compte d'avril.

C'est une chose honteuse que dans une paroisse de Rome il n'y ait pas un dais pour porter le St Sacrement; Dieu devroit être mieux servi en ce pays-là que partout ailleurs. Je ne veux point parler au Roy de la queste que l'on fait sous prétexte du dais que la paroisse, dont l'Académie est, a besoin; mais, afin que ladite Académie contribue comme les autres, vous pouvez donner à ceux qui questent cinquante livres.

Je vous adresse le mémoire que *Legros* m'a donné de la recepte et dépense qu'il a faite du bien de *Le Paultre*, que vous lui donnerez, afin qu'il ait connoissance de ses affaires et que, s'il a quelque chose à dire sur cela, vous m'en envoyiez un mémoire. Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

599. — 22 mai au 11 décembre 1695. — Au Sr Clerx pour son remboursement des sommes qu'il a fait remettre à Rome, en quatre Lettres de change payables au S[r] de La Teulière, pour employer aux dépenses de lad. Académie, tirées sur le Sr Steinbier, y compris le change (quatre paiements). . . . 8,990 l.

Archives nationales. Comptes des Bâtiments du Roi. Communiqué par M. Jules Guiffrey.

600. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 24 may 1695.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur

de m'escrire du 2 may, avec mon compte du mois de mars, dont je vous rends très humbles grâces.

Comme vous m'avez témoigné estre bien aise de savoir ce qu'il y a de certain dans la prise de Chio, je vous envoye, Monsieur, la coppie d'une Relation escrite par les Missionnaires de ce pays aux Supérieurs de la Maison que l'on appelle ici *De propagandâ fide*. Il y a déjà quelque temps qu'elle est entre leurs mains; mais il ne m'a pas esté possible de l'avoir plus tost que mercredy dernier, tout estant mistère en ce pays quand il s'agit de ce qui regarde leurs intérêts de près ou de loing.

Dieu veuille, Monsieur, que cette malheureuse conqueste n'ayt pas de plus fascheuses suittes ailleurs. Il est à craindre que les Grecs schismatiques ne portent plus loing la haine qu'ils ont pour les Catoliques Romains, dont la vie, plus reiglée que la leur, attire beaucoup plus de monde, en ces quartiers éloignés, dans l'exercice de nostre Religion.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

601. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 31 may 1695.

Je n'ay point reçeu, Monsieur, de vos lettres par cet Ordinaire. Je vous envoye mes comptes de ce mois.

J'ay reçeu, il n'y a que quatre jours, la lettre du 29 mars, que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire par le Frère Baptiste, Religieux Dominicain. Je fairay, suivant vos ordres, en sa faveur tout ce qui dépendra de moy. Je tascheray même de ne luy estre pas inutile dans son Couvent, où le Père Général et le Père Assistant-général de France sont l'un et l'autre mes amis particuliers.

Le Frère Baptiste en a trouvé deux icy dans les Srs *Lepautre* et *Legros;* comme ils ont estudié ensemble, ils se sont reconnus d'abord et embrassés de tout leur cœur. Ils m'ont dit tous deux, Monsieur, que c'estoit un de leurs camarades des plus forts dans le dessein; de manière que de tous costés il ne manquera pas des secours dont il pourra avoir besoing, dans l'Académie surtout, où vostre recommandation, Monsieur, tient toujours lieu sans

doute de première loy auprès de tous ceux qui l'habitent, mais plus particulièrement chez moy, qui suis, comme je dois, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

P. S. — Le change est de huit à neuf pour cent.

Archives nationales, O[1] 1936.

602. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 5 juin 1695.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 17 du mois passé.

Vous faites fort bien de ne pas presser *Lepautre* pour son groupe et de lui donner le temps de travailler au modelle qu'il fait de deux figures. Il est bien d'entretenir le travail dans l'Académie, afin qu'elle ne chôme point, s'il se peut, quoiqu'on y fasse peu de chose.

Je vous prie de m'envoyer le dessein en papier de ce groupe, afin que je puisse voir comme il sera. Je vous assure que j'ai la dernière joie de vous voir aussi content que vous estes de *Lepautre*, *Legros* et *Openord*. De la manière dont vous m'en parlez, ils sont faits les uns pour les autres et n'ont de plaisir que dans leur travail; c'est une chose fort rare à des jeunes gens.

Lors que ceux qui sont allés à Rome de leur chef y seront arrivez, vous me ferez plaisir de m'informer de leurs vies et mœurs et de leurs conduites, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

603. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 7 juin 1695.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 16 may; je ne reçeus point de lettre le 26 avril, mais j'avois reçeu, l'Ordinaire précédent, 19 du même mois, la lettre du 28 mars avec mes comptes de février, comme j'eus l'honneur de vous escrire le 19 susdit. J'ay reçeu, par cet Ordinaire, une lettre pour M. de Steinbier, mais sans Lettre de change pour moy.

Je ne manqueray pas, Monsieur, suivant vos ordres, d'envoyer

les livres d'estampes que vous me marquez dès lors qu'ils paroistront, et vous les envoyeray doubles, comme vous le souhaittez.

Les Pensionnaires continuent à bien faire leur devoir, à leur ordinaire. J'ay mis depuis hier le lustrateur après le groupe; quoique le travail qu'il a hors de l'Académie ne soit pas fini, je l'ay prié de partager son temps entre l'un et l'autre, pour n'en point perdre de nostre costé. Cest ouvrage faira honneur au Sr *Lepautre*, n'ayant rien négligé de tout ce qui peut l'embellir.

La statue du Sr *Legros* réussira aussy; il la travaille avec beaucoup de soing.

Le Sr *Oppenordt* met présentement au net le plan de St-Jean de Latran, qu'il a dessiné en grand. Vous aurez du plaisir, Monsieur, de voir tout ce qu'il a fait depuis qu'il est à l'Académie; il ne perd pas un moment de temps. Je ne crains de luy autre chose que sa trop grande application; comme il ne sauroit se donner du relasche, j'ay peur qu'il n'en soit incommodé à cause de sa grande vivacité.

Les gallères du Pape, au nombre de cinq, allant joindre l'armée des Vénitiens, ont pris il y a trois jours, à la veue de Civita-vecchia, un bastiment corsaire Turc, de vingt-quatre pièces de canon et cent cinquante hommes d'équipage. Un fils naturel de l'Ambassadeur d'Espagne en cette ville a esté tué à cette expédition. Quoique les Turcs, abandonnés du vent, se soient deffendus jusqu'à l'extrémité, l'on dit qu'il n'y a pas eu plus de cent ou six-vingts personnes de morts ou de blessés de part et d'autre.

Le change est au même estat que j'eus l'honneur de vous escrire par le dernier Ordinaire, Monsieur; l'on m'a dit même qu'il y a eu quelques Marchans François qui ont laissé protester leurs Lettres de ce dernier Ordinaire, la guerre ayant mis le désordre dans le commerce.

Je suis avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

604. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 14 juin [1695].

J'accuserai seulement, par cet Ordinaire, votre lettre du 24 du

passé, avec la Relation de ce qui s'est passé à l'isle de Chio, dont je vous remercie.

M. le Maréchal de Noailles, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

605. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 14 juin 1695.

J'ai reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 22 may.

C'est sans doute une chose assez surprenante qu'une Paroisse de Rome soit dépourveue d'un dais pour accompagner le St Sacrement; mais il est bien plus surprenant qu'il ait fallu faire un Reiglement pour cela et que ce ne soit que le Pape d'aujourd'hui qui se soit avisé de le faire. Je suivray, Monsieur, vos ordres comme je dois, en consignant les cinquante livres que vous avez reiglé entre les mains de M. nostre Curé, qui est véritablement un bien bon ecclésiastique, qui a de nostre Roy l'idée qu'il en doit avoir, se réjouissant de bonne foy du bon succès de ses armes, ce qui n'est pas une petite preuve de sa vertu, vivant dans un pays où tout l'encens est réservé pour la Maison d'Autriche, quoique l'on commance, Dieu mercy, à ouvrir les yeux sur sa foiblesse.

J'ay reçeu, avec vostre lettre, le mémoire qui regarde le Sr *Lepautre*. Comme il attend un extrait ou coppie de son partage qu'il a demandé au Sr Legros, pour avoir une connoissance certaine de ses affaires, il a différé d'escrire. Il est touché, comme il doit, de toutes vos bontés, et je ne le crois pas capable d'en abuser; il m'a dit qu'il prie bien Dieu pour vous, Monsieur, et qu'il faira tout ce qu'il pourra pour se rendre digne de vostre protection et de bien servir le Roy.

Le change est toujours au même estat, environ huit pour cent, et cela à cause du peu de commerce de Rome à Paris.

Il y eut en ce pays, le 10 du présent, un tremblement de terre depuis Viterbe jusqu'auprès de Piano. Il y a eu, dans tout cet espace, plus de peur que de mal, à l'exception d'une petite ville épiscopalle, que l'on apelle Bagnarea, à sept lieues de Viterbe, un peu à costé du grand chemin de Rome à Florence. La pluspart des maisons de ladite ville ont esté abbatues. Il n'y a eu, dit-on, qu'environ deux cens personnes qui ont péri dans les ruines;

quand je sauray un détail plus précis de tout, je ne manqueray pas, Monsieur, de vous en informer.

Il y a beaucoup de personnes qui se sont un peu aperçeues de cet accident en cette Ville; ils disent tous qu'il a esté peu sensible. Comme c'estoit une heure avant le jour que tout le monde est enseveli dans le someil, ceux qui disoient l'avoir senti avoient peine à trouver créance; mais l'on a vérifié deux jours après qu'ils avoient raison, parceque l'on a appris, de plusieurs endroits d'autour de Rome, que l'on s'en est apperçeu aussy plus ou moins, selon que l'on estoit plus près ou plus loing du lieu de Bagnarea, particulièrement de Bolsena, Montefiascone, Aquapendente et Orvieto, où tout le monde a pris le parti de coucher hors des villes. A Viterbe même, les Srs *Frémin* et *Favannes*, arrivés depuis deux jours, et qui ont passé en ce pays là immédiatement après cet accident, m'ont confirmé une partie de ces nouvelles.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

606. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 19 juin 1695.

J'ai reçu, avec votre lettre du 31 mai, votre compte dudit mois, dans lequel vous faites toujours la même erreur. Redressez-vous sur vos comptes arrêtés, que je vous envoie, et accusez conformément à iceux ce qui vous est dû.

Archives nationales, O[1] 1936.

607. — La Teulière a Villacerf.

Rome, 21 juin 1695.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 29 may, avec mon compte du mois d'avril signé, dont je vous rends très humbles grâces.

Je ne say, Monsieur, sy vous n'auriez pas oublié de mettre, dans vostre pacquet du 16 may, la Lettre de change qui devoit accompagner la lettre d'avis de M. Clerx à M. de Steinbier. Le payement du semestre de nostre louage aproche, et vous aurez peu voir, par mes comptes du mois de may, que, si la Lettre de

change est pareille à celles que vous envoyez ordinairement, elle sera plus que consommée avant que j'en aye receu le payement; car je suis obligé de donner quelque peu d'argent au Sculpteur qui fait la copie de *Jules Cæsar*, qui n'en a reçeu qu'en commançant l'ouvrage. Le second vase de jaune antique sera bien tost fini; je ne conte point la despense ordinaire du lustrateur, estant assez modique, mais je ne dois pas oublier que le Quartier d'entretien des Pensionnaires finira avec le mois présent. J'ay creu, Monsieur, devoir entrer dans tous ces détails, affin que vous soyiez informé de tout.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

608. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

26 juin 1695.

Vous ne m'accusez pas, par votre lettre du 7 du courant, ma lettre du 16 mai avec une lettre d'avis de M. de Steinbier, et vous ne me parlez point de ma lettre du 9 mai que je vous ai écrit, dans laquelle je vous ai envoyé une première et deuxième Lettre de change de 2,000 l., ce qui me met fort en peine. J'attendray l'Ordinaire prochain avec impatience pour savoir si vous l'aurez reçu ou non, afin d'y donner ordre si vous ne l'avez pas reçu. Je vous prie cependant faire vos diligences pour savoir d'où vient cette erreur.

Je vous envoie votre compte du mois de mai signé.

Il me paroist que vous estes toujours fort content de vos trois Pensionnaires, dont j'ai bien de la joie.

Archives nationales, O[1] 1936.

609. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 28 juin 1695.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 5 juin.

Je suivray exactement, comme je dois, les ordres que vous me donnez sur le travail qui se fait icy. Vous aurez veu, Monsieur, que j'ay entré dans vos sentimens, en laissant partager son temps

au lustrateur qui ponce le groupe. Il n'en couste pas davantage au Roy et toutes choses vont à leur ordinaire, sans qu'il paroisse aucun changement ou retardement de nostre costé.

Comme le Sr *Lepautre* a fini le modelle de son petit groupe de terre, et que, pour le pouvoir mieux rechercher, il a esté obligé de couper des bras et des jambes après les avoir finis, il ne pourra pas le dessiner si tost, ne pouvant remettre ensemble, qu'il ne soit cuit au four, les parties qui sont seiches avec le reste qui n'est sec qu'à demy. Comme il comance à faire grand chaud, le retardement ne sera pas grand. Il prend ces précautions, Monsieur, parcequ'il veut dessiner ses figures juste, et donner au dessein, autant qu'il pourra, l'esprit et la correction de son modelle, que les connoisseurs de ce pays trouvent de très bon goust et d'une belle disposition. Pour mon particulier, je suis persuadé qu'il réussira, au gré particulièrement des bons Maistres, sur tout de M. *Girardon*, dont le Sr *Lepautre* tasche d'attraper la manière et dont il conserve l'idée, la croyant la plus conforme à la belle Antiquité et à la belle nature, qu'il estudie tous les jours. Sy vous pouviez voir, Monsieur, la vie qu'il mène avec ses deux camarades, vous auriez certainement du plaisir.

Les Srs *Favane* et *Frémin*, qui sont arrivés depuis environ quinze jours, ont déjà fait amitié avec eux. Ils ont commancé l'un et l'autre à travailler dans l'Académie, où je les vois tous les jours, ce qui me donnera occasion de vous rendre conte de leur conduitte et de leur génie avec la fidélitté que je dois. Par le peu que j'en ay veu, ils me paroissent d'un bon naturel et de bonne volonté. Il ne tiendra pas à moy qu'ils ne profitent de ce séjour; je leur donneray tous les secours qui dépendront de moy avec un extrême plaisir. Je n'en ay point, sans doute, de plus sensible que d'entrer dans tous vos sentimens sur tout ce que je crois devoir vous estre agréable.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O^1^ 1936.

610. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 4 juillet 1695.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 14 du passé, par laquelle

vous ne m'accusez point avoir reçu les deux Lettres de change que je vous ai envoyé dans ma lettre du 9, non plus que par mes précédentes. J'en étois fort en peine, mais je viens de voir M. Clerx, qui m'a montré la lettre de son Correspondant du 14 juin, qui marque avoir accepté cette Lettre et la paier en son temps; ainsi je compte que vous l'avez présentement reçue.

Archives nationales, O[1] 1936.

611. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 5 juillet 1695.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 14 juin. Je vous envoye mes comptes du même mois de juin, où vous verrez, Monsieur, que j'avance 2,486 l., et qu'avant la fin de la semaine j'auray ajousté à cette somme mil tant de livres, que je dois payer pour le semestre de nos louages de l'hostel et de l'hastellier de Ste-Cécile, outre les cinquante livres que vous avez ordonné pour le dais de nostre Paroisse, que je n'ay pas encore remis; de manière, Monsieur, que j'avanceray plus de trois mil cinq cens livres, ce qui m'oblige à vous supplier très humblement de ne pas retarder les Lettres de change.

Sy j'estois en estat de faire des avances plus considérables, je les fairois avec plaisir; je n'ay, Dieu mercy, aucun attachement à l'argent et n'ay jamais fait d'attention qu'au pur nécessaire. Ce n'est pas sans raison aussy que dans l'estat présent je vous fais, Monsieur, cette très humble supplication. Vous avez toujours eu tant de bonté pour moy que je croirois faire tort à cette même bonté sy je n'espérois pas que vous aurez déjà pourveu à mes petits besoings.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

612. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 9 juillet 1695.

Il me paroist, par votre lettre du 21 juin, que vous n'avez pas reçu les Lettres de change, première et seconde, de M. Clerx, païables à vous par M. de Steinbier, que je vous ai envoié toutes

deux dans ma lettre du 9 mai dernier, dont je suis d'autant plus surpris que vous verrez, par l'extrait de la lettre de M. de Steinbier à M. Clerx du 14 juin dernier, qu'il accuse avoir accepté cette Lettre de change et promet de l'acquitter.

Cependant, pour obvier à tout et vous mettre en état d'avoir de l'argent, je vous envoye une troisième Lettre de change, afin que vous en receviez l'argent si la première et seconde n'a pas été paiée, et je vous enverrai, dimanche prochain, encore une Lettre de change de 2,000 l. pour vous mettre en état de n'être plus en avance.

Archives nationales, O[1] 1936.

613. — A M. Clerx.

Note, de la main du Surintendant.

Vous voirez par cette lettre que M. de La Tuillière n'a pas reçeu la Lettre de change de 2,000 l. du 9 may. Ainsy, je prie M. Clerx de m'en envoyer un duplicata, les affaires du Roy souffrant en ce pays-là à cause de cela.

Je le prie aussy de m'envoyer une Lettre de change de 2,000 l. pour M. de La Tuillière outre celle cy-dessus. C'est son très humble serviteur,

De Villacerf.

P. S. — Envoyez-moy la copie de la lettre de vostre Correspondant, qui marque qu'il payera la Lettre de change du 9 may; si vous pouvez passer chez moy après, vous me ferez plaisir.

Archives nationales, O[1] 1936.

614. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 12 juillet 1695.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 19 juin, et, pour suivre les ordres que vous m'y donnez, je vous renvoye mes comptes de may et de juin redressés suivant mes comptes arrestés.

J'ay remarqué que, dans celuy d'avril, vous marquez, Monsieur, m'avoir envoyé une Lettre de change de deux mil livres en datte du 7 may, que je n'ay point reçeue, ny première ny seconde, comme je les reçois ordinairement. Je vous ay déjà donné avis, par ma lettre du 7 juin en réponse à la vostre du 16 may,

que j'avois reçeu une lettre pour M. de Steinbier que vous marquiez estre lettre d'avis, mais que ladite lettre n'estoit point accompagnée d'aucune Lettre de change pour moy.

J'espère que je seray esclaircy de cette avanture par cet Ordinaire, pour payer le semestre du louage de nostre hostel et hastellier, que j'ay déjà commancé de payer.

Je prens la liberté, Monsieur, de mettre dans vostre pacquet une lettre pour Mgr l'Archevesque de Reims [1], affin de lui faire tenir plus seurement une médaille du Pape que je luy envoye tous les ans, suivant ses ordres.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims de 1671 à 1710.

615. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 18 juillet 1695.

Je vous envoie cy joint une première de change avec la lettre d'avis. J'ai reçu votre lettre du 18 passé, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

616. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 19 juillet 1695.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 26 juin, et, pour réponse, vous aurez peu voir, par ma lettre du 31 may, que je n'en reçeus point des vostres. C'est par cet Ordinaire que j'aurois deu recevoir la Lettre de change du 7 may, dont vous estes en peine, Monsieur, et que je n'ay point reçeue, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire par diverses lettres.

Pour m'esclaircir, suivant vos ordres, de cette erreur, j'ay esté au Bureau de la Poste de France, où le Sr Langlois, qui en est Directeur, m'a dit n'avoir point reçeu de lettre pour moy qu'il ne m'ait envoyée régulièrement à son ordinaire.

J'ay esté ensuitte chez M. de Steinbier, qui m'a dit avoir reçeu ordre réitéré de M. Clerx de me payer la somme de deux mil

livres, mais ne pas se souvenir de la datte de ses lettres. J'ay cepandant vérifié par sa conversation que c'estoit dans le temps que vous marquez avoir envoyé vostre Lettre de change du 7 may. Il m'a appris encore que, depuis la réception de ses lettres, il avoit eu response de M. Clerx sur une proteste qu'il avoit esté obligé de faire, sur une partie de trois cens livres destinées à parfaire la somme des deux mille livres de la Lettre de change en question.

Voylà, Monsieur, tout ce que j'ay appris sur l'avanture de ladite lettre. J'espère que vostre première me tirera de cet embarras, car M. de Steinbier m'a dit qu'à la veue de la Lettre de change, il ne manqueroit pas de me la payer. Pour vous espargner, Monsieur, ces sortes de peines, vous me permettrez de vous dire qu'il est plus seur d'envoyer les Lettres de change, première et seconde, par deux Ordinaires différents, comme vous avez eu la bonté de les envoyer par le passé.

Le change est environ neuf pour cent.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

= Du 7 aoust. Accusé seulement la réception de sa lettre du 19 juillet et mandé la mort de M. l'Archevêque de Paris [1].

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. François de Harlay de Champvallon, Archevêque de Paris depuis le 12 mars 1671, mort le 6 août 1695. — Dangeau, V, 254-5.

617. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 25 juillet 1695.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 5 du courant, avec votre compte du mois de juin, par lequel je connois que vous n'avez point encore reçu une Lettre de change de 2,000 l. que je vous ai envoié le 9 mai dernier, que je crois que vous aurez reçu présentement, vous en ayant envoyé une troisième, les deux premières ayant été perdues.

Je vous ai envoyé aussi, l'Ordinaire dernier, une autre première Lettre de change de 2,000 l.; en voicy une seconde; cela fait 4,000 l.; ainsi vous voyez bien que j'ai soin d'empêcher que vous ne soyez en avance, et que, si vous n'avez pas reçu cet argent

assez tost, ce n'a pas esté de ma faute. J'en userai toujours de même.

Archives nationales, O[1] 1936.

618. — De La Teulière a Villacerf.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 4 du présent. J'avois oublié, par ma dernière, de vous marquer que j'avois reçeu mon compte du mois de may signé, dont je vous rends très humbles grâces.

Sur ce que vous m'escrivez, Monsieur, que M. Clerx vous a dit que son Correspondant luy a escrit avoir accepté la Lettre de change du 7 may, j'ay veu ledit Correspondant, qui m'a dit l'avoir escrit dans la créance qu'il avoit que je luy envoyerois ladite Lettre de change à mon ordinaire, un jour ou deux après sa lettre d'avis; ce que je n'ay fait ny ay peu faire, n'en ayant point reçeu, comme vous aurez veu, Monsieur, par mes précédentes. Sur sa réponse, cependant, j'ay pris occasion de luy dire que, par sa lettre à M. Clerx, il me paroissoit s'estre engagé à me payer la lettre de change esgarée, ce qu'il a dit ne pouvoir pas faire sans voir ladite Lettre de change. Je luy ay fait voir, pour le persuader, vostre dernière lettre, luy faisant remarquer que la sienne estoit cause du retardement; il a persisté dans son premier sentiment; l'ayant pressé, il m'a dit enfin qu'il ne refusoit pas de me donner la somme ordonnée par sa lettre d'avis, mais sur mon billet, sans parler de Lettre de change. Ayant fait réflexion sur ce que vous croyez, par vostre lettre, que je dois avoir reçeu cette somme, et consulté un ami très intelligent en ces matières, il m'a dit que je prisse l'argent de la manière que M. de Steinbier le voudroit donner, ajoustant qu'il n'avoit pas la réputation d'estre fort accommodé. Je ne rapporte pas cette circonstance pour luy faire tort, l'ayant connu en toutes choses homme de probité, et sachant d'ailleurs qu'il est proche parent de M. Clerx; c'est seulement, Monsieur, pour vous informer des raisons que j'ay eu de prendre cet argent, quoique je ne l'aye pris que sur mon Billet en forme, et m'engageant à payer ladite somme à sa volonté, mais après estre convenu verballement qu'il me rendroit ce Billet quand je lui présenterois la Lettre de change en question. Je vous supplie donc, Monsieur, pour me tirer de cet engagement, de m'envoyer la première, deuxième ou troisième Lettre de change, comme vous le jugerez à propos.

La reddition de Casal[1] a surpris tout le monde en cette ville; les Orangistes, qui font la plus grande partie de Rome, en témoignent une joye si extraordinaire qu'ils sembloient avoir perdu l'esprit, publiant que la France estoit perdue; mais les articles de la capitulation les ont fort mortifiés, et donné matière de grands raisonnemens aux politiques, dont les plus sensés les trouvent peu favorables à la Ligue. Ils ont esté affligés en suitte par un Courrier extraordinaire, venu pour vacance, qui a apporté à Mgr le Cardinal de Janson les nouvelles de la deffaitte de l'avant-garde du Prince d'Orange et de quelques avantages remportés en Catalogne par les armes du Roy.

L'Ambassadeur de Venise a publié, depuis quelques jours, la deffaitte d'un party de sept cens hommes dans la Morée[2], avec la prise de dix couleuvrines de peu de conséquence, puisque deux ne font que la charge d'un chameau, suivant les avis venus de l'armée vénitienne.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Dangeau, V, 232, 234, 235, 238, 242.
2. Dangeau, V, 248-9, 262.

619. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Versailles, le 31 dudit.

J'ay reçeu vostre lettre du 12 juillet, avec vos comptes réformés de may et juin, qui m'estoient inutiles, ayant réformé les originaux que je vous ai envoié.

Vous connoistrez, par celuy du mois de juin, qui est cy-joint, que vous vous êtes abusé de sept écus au préjudice de *Lepaultre;* j'ay rectifié la chose. J'en ferai autant dans vostre compte de juillet que j'attends, et dans celuy du mois d'aoust que vous enverrez; conformez-vous à celuy du mois de juin.

J'ay fait rendre à Mgr l'Archevèque de Reims le paquet qui accompagnoit vostre lettre.

Dixmude est pris avec vingt-quatre pièces de canon de fonte, huit bataillons et un régiment de Dragons prisonniers de guerre[1].

Deins est pris aussi, avec quatre bataillons aussi prisonniers de guerre[2].

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Dangeau, V, 248, 249, 251.
2. Dangeau, V, 250-1.

620. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 2 aoust 1695.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 9 juillet, avec la troisième de change de deux mil livres, de M. Clerx sur M. de Steinbier, en datte du 7 may, accompagnée de l'extrait de la lettre dudit de Steinbier, dont je vous rends mille grâces très humbles.

Vous aurez veu, Monsieur, par ma précédente, la manière dont j'ay retiré les deux mille livres de la Lettre de change et les raisons que j'ay eu que j'en avois fait un billet comme d'argent presté, que j'ay retiré, comme nous estions convenus, M. de Steinbier et moy, et ce en luy présentant la troisième de change. Peu s'en a fallu, Monsieur, que cette troisième n'ait esté encore esgarée, car, le Courrier estant arrivé le 27 du passé, et vostre pacquet ne m'ayant pas esté rendu le 28 au matin, j'envoyay l'après-midy à la Poste pour savoir s'il n'y avoit point de lettres pour moy; l'on respondit que non, et l'on me porta vostre pacquet le 29, disant que le Commis l'avoit meslé avec les autres Lettres, ce que l'on ne fait point depuis que, pareille chose estant arrivée, feu M. de Louvois fit donner ordre au Bureau de me porter ses lettres dès lors que la Poste seroit arrivée, affin que j'eusse le temps d'exécuter ses ordres. Il ne seroit pas mal, Monsieur, que vous eussiez la bonté de faire parler au Maistre de la Poste de Paris d'ordonner icy que l'on eût soing de faire rendre exactement les lettres en commandement, comme sont les vostres qui ne sont que pour le service du Roy; car, sans avoir intention de nuire à personne, je crois estre obligé de vous dire que tout le monde se plaint icy du peu d'ordre qu'il y a à nostre Poste; le Directeur est homme d'honneur, mais il n'est pas heureux en Commis depuis quelque temps.

Je vous envoye mes comptes de juillet, où vous verrez, Monsieur, que la Lettre de change que vous me faites espérer sera plus que consommée, à cause des louages qu'il a fallu payer sui-

vant la coustume. Les despenses du présent mois seront, à la vérité, peu considérables, les ouvrages à prix fait allant lentement, les ouvriers de ce pays, aymant peu le travail, se faisant honneur de le garder s'ils ne sont pressés.

Je suis avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

621. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 9 aoust 1695.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre du 29 juillet que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire, avec une Lettre de change de deux mil livres de M. Clerx sur M. de Steinbier, en datte du 18 juillet, dont je vous rends très humbles grâces.

Sy je vous avois rendu compte, Monsieur, le mois passé, de l'estat de l'Académie à mon ordinaire, je n'aurois rien de nouveau à escrire pour m'acquitter de ce devoir. Je puis vous asseurer, sans nulle complaisance, que les Pensionnaires sont autant appliqués qu'on puisse le souhaitter; je suis obligé même d'avertir les Srs *Lepautre* et *Oppenhord* de l'estre un peu moins, pour mesnager leur santé pendant les chaleurs de la canicule, qui sont fort grandes. Quelque soing que j'aye pris, je n'ay pas peu empescher qu'ils n'ayent esté incommodés l'un et l'autre. Le petit *Openord* n'en est pas encore quitte; je ne doute point que ce ne soit de trop d'application.

Quoique le Sr *Legros* travaille aussi de son costé, je croy, Monsieur, que son tempérament, moins vif que celuy des deux autres, l'a garenti tout seul.

Il y a des malades dans Rome plus qu'à l'ordinaire, parmi les pauvres gens particulièrement; l'on en attribue la cause aux fruits, dont ils mangent en quantité et que l'on vend icy ordinairement avant qu'ils soient mûrs.

Le groupe est à demy poncé, ce qui lui donne, Monsieur, beaucoup d'agrément. La statue du Sr *Legros* paroist aussy plus agréable à mesure qu'elle avance. Je ne presse pas les ouvrages à prix fait; l'on y travaille cependant, mais lentement.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

622. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Versailles, le 13 aoust.

Vous avez bien fait de recevoir de M. de Steinbier les 2,000 l. de la première Lettre de change, mais je suis surpris qu'il ne vous l'ait pas payé sans votre billet, parcequ'il sait que j'en ai fourni l'argent à Paris à M. Clerx, aussi bien que de la deuxième.

Vous aurez présentement reçu la troisième Lettre de change des deux premiers 1,000 l. et la première et seconde des deux derniers; ainsi vous retirerez votre Billet.

Il m'a paru jusqu'à présent que ledit Sr de Steinbier a acquitté avec honneur toutes les Lettres de change de M. Clerx, ce qui m'a obligé à lui en donner l'argent à Paris avant mesme que vous eussiez reçu; si vous croyiez que le Roy courût quelque risque à l'égard dudit Sr de Steinbier, je ne payerois à M. Clerx que lorsque je sçaurois que vous avez reçu.

Archives nationales, O1 1936.

623. — La Teulière a Villacerf.

16 aoust 1695. — Rome. 262.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 25 juillet, avec la seconde de change de M. Clerx, du 15e du mesme mois, dont je vous rends très humble grâces. Je suis très persuadé, M., que je ne saurois vous en rendre d'assés dignes pour toutes vos bontés et pour tous les soings que vous voulés bien avoir pour prévenir mes avances.

Je m'estois apperçeu, Monsieur, de l'erreur sur l'article de la gratification du Sr *Lepautre*. Elle estoit à mon préjudice, car je l'ay payée sur le pied de 900 l. suivant vos ordres; mais, en escrivant mes comptes, je me reiglay par mégarde sur le dernier sans autre réflexion. Je répareray la mesprise dans celuy du mois présent, quand je l'envoyeray.

L'on ne peut pas estre plus occupé, M., qu'on l'est icy du siège de Namur. Les partisans de la Ligue forgent et débitent tous les jours des nouvelles aussy avantageuses qu'ils les souhaittent; mais les dernières lettres de France sur les premières expéditions de ce siège mortifient beaucoup ceux qui, parmi ces sortes de

gens, ont quelque peu d'expérience et de jugement[1]. Ils commencent à craindre que ce grand appareil du Prince d'Orange ne servira qu'à croistre sa honte et la plus grande gloire du Roy, de ses généraux et de ses armes. Je suis, avec toute sorte, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Dangeau, V, 230, 231, 232-3, 234, 236, 237, 238, 239, 240, 242, 245-6, 249, 250, 251-2, 253, 254, 256, 257-8, 259, 261, 262-3, 264, 265, 267, 269, 271-2, 273-4, 275, 277, 278, 279. Le Château de Namur, qu'on tint plus longtemps que la ville, fut forcé de capituler dans les premiers jours de septembre 1695.

624. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 21 aoust 1695.

J'ai apris, par votre lettre du 2 du courant, que vous avez enfin reçu la troisième Lettre de change, qui vous a tiré d'affaire avec M. de Steinbier. Vous en aurez encore reçu une de 2,000 lors que vous recevrez cette lettre, et, dans quinze jours, je vous enverray encore une Lettre de change de pareille somme, pour vous mettre à votre aise.

J'ay reçu votre compte du mois de juillet, que je vous renverrai l'Ordinaire prochain.

Je vous prie d'avoir soin que le Sr *Openordt* dessine bien la figure et qu'il s'y aplique sérieusement, parce que, quand il songe à être Architecte, cela lui sera fort avantageux; il ne faut pas qu'il se contente de la croquer sur ses plans ni de la dessiner en petit, comme font la plupart des dessinateurs; je veux qu'il aprenne à la dessiner de manière que, lorsqu'il sera de retour icy, il puisse dessiner pour le Roy toutes les figures qui sont dans ses Jardins[1].

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. *Thomassin* l'avait déjà fait; cf. **562**, p. 92-107, la table de son Recueil gravé; mais, au retour d'*Oppenordt*, la pensée de M. de Villacerf ne paraît pas avoir été mise à exécution.

625. — La Teulière a Villacerf.

23 aoust 1695. — Rome. — 263.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 31 juillet.

Je rechifreray, suivant vos ordres, dans mes comptes du mois présent, l'erreur de celuy de juin sur l'article du Sr *Lepautre*, conformément à ce qu'il a reçeu, car il a esté payé à raison de 100 l. C'est une méprise que je fis innocement en me reiglant sur les derniers comptes, comme je vous en ay déjà informé.

Je vous envoie, Monsieur, les desseins de ce petit groupe que le Sr *Lepautre* a fait de terre, de son invention. Il l'a dessiné luy-même de trois costés, après son modelle, affin que vous le puissiés voir de toutes les veues pour en pouvoir mieux juger. Il a voulu choisir un sujet qui s'escartât un peu de l'ordinaire, à l'imitation du groupe des *Luteurs* ou du *Combat d'Hercule et du Centaure* que l'on voit à Florence.

Voicy, Monsieur, son sujet : « Hercule venant d'Espagne, d'où il emmenoit les troupeaux de bœufs de Gérion, Roy d'une partie de ce pays, passant auprès du Mont Aventin, autrefois hors de Rome et maintenant dans son enceinte. Le brigand Cacus luy ayant volé quelques-uns de ses bœufs et enfermé sa prise dans une caverne qu'il habitoit au pied de ce mont, Hercule, les ayant entendu meugler, enfonça la porte de la caverne, et de sa massue assomma Cacus, que les Poëtes ont fait fils de Vulcain, fort grand et fort laid, jettant même du feu par la bouche [1]. »

Ces desseins sont dans un petit rouleau couvert d'une double toile; ce rouleau a environ un pied de longueur; il est, à l'ordinaire, pour le Roy, à vostre adresse, Monsieur.

Quoique les desseins soient de bon goust et bien entendus, je puis vous asseurer, Monsieur, sans nulle complaisance, que le modelle de terre est beaucoup mieux soit pour les proportions des parties, soit pour l'exactitude du dessein, en tout ce qui regarde l'action des muscles ou la régularité des contours. Comme le Sr *Lepautre* n'a eu d'abord d'autre veue en commençant cet ouvrage que de le faire pour son estude, il n'a rien oublié pour le rectifier suivant la Nature et l'Antique.

Sy vous le trouvés digne, M., d'être exécuté en marbre, je vous supplie très humblement d'en vouloir déterminer la grandeur et de me prescrire ce que vous trouverés à propos pour faire venir le marbre, car les blocs que nous avons icy ne conviennent pas aux proportions du groupe.

Je vous aurois envoyé plus tost les desseins de ce petit groupe, mais, comme le Sr *Lepautre* avoit esté obligé de couper des bras et des jambes dans le modelle de terre pour travailler plus com-

modément les parties voisines et qu'on ne pouvoit les rejoindre que le tout ne fût cuit, il a fallu attendre que l'on ait chauffé le four pour les y mettre. L'on n'a retiré le modelle que depuis cinq ou six jours, au pied de la lettre, dont le Sr *Lepautre* a employé une partie à faire les desseins.

Il dit qu'il auroit peu les mieux faire en certaines petites choses, s'il les eût calqués, mais qu'il espère, Monsieur, en faveur de la diligence, que l'on excusera sur le dessein un jeune Sculpteur plus facilement qu'un Peintre.

Je vous rends, Monsieur, très humbles grâces de vos bonnes nouvelles de Dixmude et de Deinze. Les bons François attendent tous les jours celle de la levée du siège de Namur, se confiant à la valeur des troupes du Roy et surtout au grand génie de S. M., sous les ordres de qui elles ont triomphé si heureusement jusqu'à présent.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

= 1. Depuis : « Je vous envoie », Lecoy, p. 101-2.

626. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Versailles, le 28 aoust 1695.

J'ay reçeu votre lettre du 9 courant. Je vous envoye votre compte du mois de juillet, et, quoy que vous soyez peu en avance, je fais estat de vous envoyer, par l'Ordinaire prochain, une Lettre de change de 2,000 livres.

L'on nous débite icy qu'il y a un Cardinal à Rome qui fait un bâtiment de trois millions. Je vous prie de me faire savoir si cela est vray et le nom du Cardinal.

Je suis bien aise qu'à mesure que le grouppe de *Lepaultre* est poncé vous le trouviez plus beau. Je vous prie de me mander en quel état est celuy de *Legros*. Je suis, etc.

Archives nationales, O1 1936.

627. — La Teulière a Villacerf.

30 aoust 1695. — Rome, 266.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur

de m'escrire du 7e du présent, avec les nouvelles de la mort de M. l'Archevesque de Paris[1] et la nomination de M. l'Évêque d'Orléans au Cardinalat[2], dont je vous rends très humbles grâces.

Toutes les nouvelles de ce pays sont bornées à Namur. Rome n'est occupée que de ce siège. Sy nostre armée le fait lever, ce sera une des plus grandes mortifications que l'on y ait reçeu depuis long temps, car les Alliés y sont favorisés autant qu'on le peut, sans nulle considération des intérests de la Religion. Les bons François, qui sont, Monsieur, en petit nombre, espèrent avec confiance que le bon Dieu sera du party de nostre Roy, qui est le sien, et qu'il confondra tous ses ennemis. Comme l'on croit cette affaire décidée à l'heure qu'il est, ce n'est pas sans beaucoup d'impatience, comme vous pouvés juger, Monsieur, et sans bien implorer le secours du Ciel, que l'on attend le détail de ce qui s'est fait.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. François II de Harlay de Champvallon, Archevêque de Paris depuis le 12 mars 1671, mort le 6 août 1695.

2. Pierre IV du Cambout de Coislin, Évêque d'Orléans du 20 juin 1666 au 5 février 1706. — En 1695 sa nomination au Cardinalat n'était encore qu'une espérance, car il ne fut nommé qu'à la seconde promotion d'Innocent XII, en 1697.

628. — (3 septembre 1695.) — *Louis Galloche* entra ensuite chez M. *Louis de Boulogne,* où il fit les plus grands efforts pour réparer le temps qu'il avoit perdu, en prenant trop tard un état que l'on doit embrasser dès la tendre jeunesse. Son zèle se trouvant soutenu par les excellentes leçons de ce nouveau Maître, il acquit, en quatre ans, le talent nécessaire pour gagner le Premier Prix de peinture[1]. Par les Prix qui nous restent de ses contemporains, on voit qu'il falloit estre avancé pour pouvoir l'obtenir. Ce succès sembloit devoir lui procurer l'avantage d'aller gratuitement à Rome; il fut cependant obligé d'en faire le voyage à ses dépens. L'ordre qui règne à présent dans la distribution des grâces destinées par le Roy aux jeunes Élèves qui se distinguent dans leurs études, n'étoit point alors observé avec cette équité stricte et scrupuleuse qui fait chérir l'administration de celui qui en est actuellement le dispensateur[2]. La protection, aujourd'hui inutile et infructueuse, faisoit tout dans ce temps là, et l'on y

voyoit des exemples journaliers d'Élèves médiocres envoyés à Rome à la Pension du Roi, par préférence à ceux qui avoient remporté les Grands Prix. M. *Galloche*, victime de cet usage abusif, ne put faire dans cette ville un aussi long séjour qu'il l'auroit desiré. Pressé d'ailleurs par les instances de son père, qui étoit dans un âge fort avancé, il se vit contraint de revenir à Paris au bout de deux années. Le seul fruit qu'il retira de son voyage fut de s'être considérablement fortifié dans le dessin...

Mémoires inédits des Académiciens; Vie de M. Galloche, *Peintre et Chancelier de l'Académie de peinture*, par Louis Gougenot, lue le 4 juillet 1767; II, 1854, p. 290-1.

= 1. Le premier Prix lui fut décerné le 3 septembre 1695 (*Procès-verbaux de l'Académie*, III, 170 et 177).

2. « M. le Marquis de Marigny, Directeur et ordonnateur général des Bâtiments du Roi. » Note de Gougenot à sa notice lue à l'Académie le 4 juillet 1767.

629. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 4 septembre 1695.

J'ai reçu votre lettre du 16 du passé.

Je croiois vous envoyer, par cet Ordinaire, une Lettre de change de 2,000 l., mais je ne le puis faire que par le prochain.

= Le 5 septembre on a envoié une première Lettre de change de 2,000 l., avec la lettre d'avis, parcequ'elle a arrivé sur l'heure. Ladite Lettre de change est du 2 septembre.

Archives nationales, O[1] 1936.

630. — La Teulière a Villacerf.

6 septembre 1595. — Rome. — 267.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 13 aoust. Quand je vous ay informé de tout ce qu'on m'a dit sur le peu de bien de M. de Steimbier, ce n'a esté que pour justifier la conduitte que j'ay tenue pour retirer l'argent de la Lettre de change du mois de may.

Je me suis véritablement apperçeu que son fonds doit estre modique, parceque j'ay esté obligé d'attendre plus d'une fois pour le complément de mes Lettres de change pour de bien petites

sommes; et, quoiqu'il m'ait paru que son dernier procédé ne répondoit point aux manières honnestes dont j'en ay usé en tout temps avec luy, je luy ay cependant connu partout ailleurs beaucoup de probité, et je ne croy pas, M., que l'argent du Roy puisse courir quelque risque, d'autant plus que vous pouvez avoir vostre recours à M. Clerx.

Pour vous rendre conte de nostre Académie, comme je dois, Monsieur, les ouvrages avancent, et tous les Eslèves y font leur devoir à souhait.

Je ne vous ay pas informé des Srs *Favannes* et *Frémin,* à qui vous m'avés ordonné de prendre garde, parceque j'attendois de voir de leurs ouvrages. Après les avoir veus, je puis vous dire, pour ce qui est de leurs mœurs, qu'ils me paroissent tous deux d'un esprit reiglé, de qui l'on peut bien espérer pour ce qui regarde leur profession.

Le Sr *Favannes* a une bonne manière de peindre la figure et le paysage. Quoiqu'il ne dessine pas mal, il seroit à souhaitter qu'il fût encore plus fort pour la belle manière de dessiner; je ne doute pas qu'il ne le devienne par la grande passion qu'il a de s'avancer et la forte application et le discernement que je luy voy pour les bonnes choses dont ce pays est rempli et qu'il a soing d'observer.

Je suis persuadé, par ce que le Sr *Frémin* a modellé après l'Antique et par ce qu'il fait d'invention, qu'il a sçu profiter de la docte escole de M. *Girardon*, qui, à mon gré et sans nulle complaisance, est fort au dessus de tout ce que nous voyons icy.

Je vous envoye mes comptes du mois d'aoust, où vous verés, M., que j'ay remis à M. nostre Curé les 50 l. que vous avés trouvé à propos de donner pour contribuer aux despenses que fait la Paroisse pour le dais et autres ornemens que le Pape a ordonné pour porter aux malades le St Sacrement avec un peu plus de descence que l'on ne l'a fait jusqu'à présent. Quoique je n'aye mis en despense que 14 écus 9 baïoques, je luy en ay donné 15 qui font justement cinq pistoles d'Italie, croyant qu'il estoit de la bienséance de ne pas retrancher neuf Jules, une baioque, en cette occasion. Je n'ay pas voulu cependant mettre le surplus de cinquante francs en despense par la circonspection et le respect que je dois à vos ordres pour ne pas les changer ou excéder en la moindre chose. Je ne vous aurois pas informé de ce petit détail sy je n'eusse apréhendé, Monsieur, que ce nombre rompu de neuf

baïoques ne vous eût choqué en revoyant mes comptes dans un employ de cette nature.

Le change est toujours environ dix pour cent.

L'on attend icy avec impatience la levée du siège de Namur [1]. Le bombardement de Bruxelles a un peu étonné le party des Orangistes [2]. Ils commancent, M., à craindre pour le succès de Namur, et se confirment de plus en plus dans la pensée, que les Campagnes passées leur ont donnée, que le Roy mérite très justement le nom de Grand. Le Bon Dieu le conserve longues années en parfaite santé, aussy bien que vous; ce sont mes souhaits les plus ardents.

Je suis, avec toute sorte de respect, etc., M., etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Au lieu de la levée du siège, le château de Namur avait été forcé de capituler dès le commencement du mois, et M. de Boufflers fut, au mépris de la capitulation, gardé comme prisonnier (Dangeau, 3, 4, 5, 7, 10 septembre, V, 271-6).

2. Le bombardement de Bruxelles est du mois d'août. Voir Dangeau, 14-8 août 1695; V, 260-2.

631. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 12 septembre 1695.

J'ay reçeu, avec votre lettre du 23 du passé, le dessein du groupe du S[r] *Le Paultre*, qui se trouve fort beau. Il est très bien dessiné. Je le feray voir à M. *Girardon* et à nostre Académie, et vous manderay ensuitte leur sentiment. Ce ne sera pas si tost, parceque je pars mercredy pour aller en Champagne, d'où je ne reviendray que le 28 octobre, qui est le jour que le Roy reviendra de Fontainebleau.

Ne soyez pas surpris si, pendant ce temps là, vous n'avez pas de mes nouvelles fort régulièrement. Je vous feray savoir alors la grandeur de ce groupe, après en avoir conféré avec nottre Académie. Faittes moi savoir cependant la grandeur et la proportion que le Sr *Lepautre* voudra donner, afin de connoître, par rapport à son sentiment, celuy des autres.

Je vous envoie la deuxième Lettre de change.

Archives nationales, O[1] 1936.

632. — La Teulière a Villacerf.

13 septembre 1695. Rome, 268.

J'ai reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 21 aoust.

J'auray soing, comme vous me l'ordonnés, que le Sr *Openhord* s'applique sérieusement à dessiner la figure. Il le fait déjà, et le fait avec succès. C'est un jeune homme fort appliqué et qui a du génie pour l'Architecture, où il ne peut manquer de faire du progrès, ne se donnant pas une heure de relâche et dessinant tout ce qu'il y a de meilleur goust. J'espère, Monsieur, que vous aurez du plaisir à voir ses meilleures estudes, qui sont en grand nombre.

Je vous rends, Monsieur, très humbles grâces de la Lettre de change que vous me faittes espérer et des nouvelles dont vous avés eu la bonté de me faire part.

Celle du bombardement de Bruxelles a consterné icy extraordinairement les partisans de la Ligue, d'autant plus qu'ils ne pouvoient pas se mettre dans l'esprit que le Roy fût en estat de faire une expédition sy esclatante aux yeux du Prince d'Orange. Les plus sages avouent, sy l'on fait lever le siège de Namur, que c'est la Campagne la plus glorieuse de toutes celles que l'on a fait jusqu'à présent, puisque les plus grands efforts que les ennemis du Roy soient capables de faire n'ont servy qu'à descouvrir leur foiblesse, leurs Généraux les plus entreprenans, au milieu d'une armée des plus nombreuses et des plus formidables, ayant veu ruiner à leurs yeux la campagne et les Villes qu'ils avoient le plus d'intérest de conserver pour leur honneur et pour la subsistance de leurs troupes. Comme l'on est sensible à ces sortes d'évènemens en ce pays icy plus qu'en lieu du Monde, les ennemis du Roy y estant en bien plus grand nombre, je vous supplie très humblement, M., de me pardonner ces réflexions. Vous ne sauriés imaginer à quel point d'insolence ils estoient venus, après la Capitulation de la ville de Namur[1]. Les nouvelles du dernier Ordinaire les ont rendus un peu plus traittables, Dieu mercy, et le bon ordre que le Roy y a donné. Je suis, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

= 1. Cf. Dangeau, V, 255-6.

633. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu à Villacerf, le 18 septembre 95.

J'ay reçeu, M., votre lettre du 30 du passé, à laquelle je n'ay rien à répondre.

Le Sr *Neveu*, Peintre, est allé à Rome. Quoique je ne vous l'aye pas recommandé, c'est un jeune homme auquel je m'intéresse fort. Je vous supplie, lors que les occasions se présenteront, de luy faire tous les plaisirs que vous pourrez, et même de veiller à sa conduitte et de m'en rendre compte.

Archives nationales, O1 1936.

634. — La Teulière a Villacerf.

20 septembre 1695. Rome, 269.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 28 aoust, avec mon compte du mois de juillet signé, dont je vous rends très humbles grâces.

Je me suis informé s'yl y avoit quelque Cardinal qui eût entrepris quelque grand bâtiment; je n'ay trouvé personne qui ayt ouï parler d'aucune entreprise de cette nature. La somme de trois milions a surpris tout le monde, n'y ayant point de Cardinal qui soit en estat de faire des despences de cette force. Il n'y a que le Pape qui puisse les soutenir.

De trois grands édifices qu'il a entrepris, celuy qui est destiné pour la Douane de mer, que l'on appelle la Douane de Ripa, est finy. Les deux autres sont fort avancés; l'un est destiné pour la Douane de terre et l'autre pour la Justice. Je vous ay envoyé, M., le plan de ce dernier. Sy l'on grave les autres, je ne manqueray pas de vous les envoyer de même.

La figure du Sr *Legros* est fort avancée. Je croy qu'elle sera en estat d'estre poncée au commencement de l'année prochaine.

Je vous renvoye, M., le mémoire des livres dont vous desirés d'estre informé. Je l'accompagne d'une coppie que j'ay creu devoir faire pour pouvoir vous donner plus nettement et plus au long tous les esclaircissemens que vous pouvés souhaitter. Je suis, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

635. — La Teulière a Villacerf.

20 septembre 1695. — 264.

Response au Mémoire envoyé le 28 aoust 1695.

1° *La Vie des Papes par les médailles*, que le P. Bonany, Jésuite, prétend faire imprimer.

= Cet ouvrage n'est point achevé; l'on grave incessamment les médailles; le Sr *Pietro Santi* en a gravé une partie. Le P. Bonany a changé de graveur pour avoir meilleur marché.

2° *Templum Vaticanum*, fait par le Cavalier *Fontana*.

= On veut le vendre douze escus Romains en blanc; tout le monde le trouvant trop cher, très peu de gens en ont achepté. J'ay peu en avoir un relié proprement pour dix escus; c'est apparemment quelque exemplaire de ceux que l'on donne par présent[1].

3° *De edificiis à Constantino Magno constructis*, par Mr Ciampini.

= C'est un petit volume in-folio, plein de figures assés mal gravées, à l'exception du plan de Ste-Sophie de Constantinople; l'autheur prétend que ce plan est plus fidelle que celui que M. De Cange nous a donné. Il se vend, tel qu'il est, 25 Jules chés l'autheur, qui l'a fait imprimer à ses despens.

4° *Quadripartitum Criminale, sive Institutiones eruditæ*, etc., par M. Ptolémée.

= L'autheur prétend faire imprimer son livre en deux volumes; le premier n'est pas encore achevé. Une personne bien informée m'a dit que cet ouvrage sera enrichi de figures, si l'autheur ne change pas de dessein, par la crainte de la despense, parceque c'est luy qui la fait toute entière.

5° *Nummi antiqui aurei, argentei*, etc., *in Thesauro Christinae, Reginae, asservati*, Francisco Camelo authore[2].

= L'autheur estant devenu aveugle, il a abandonné son ouvrage. J'ay envoyé autrefois à feu M. de Louvois un Catalogue de toutes ces médailles, que j'avois fait coppier, avec la permission de la Reyne de Suède. Il sera apparemment dans le Cabinet du Roy.

Archives nationales, O1 1936.

= « 1. Je l'ai vu et je ne m'en soucie pas. »

2. Rome, 1690, in-4°. La Reine Christine était morte en 1689.

636. — La Teulière a Villacerf.

27 septembre 1695. Rome, 271.

J'ay reçeu, Monsieur, les deux lettres que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 4e et 5e du présent, avec la première de change de 2,000 l. de M. Clerx, en datte du 2e, et la lettre d'avis à M. de Seimbier, son correspondant, dont je vous rends très humbles grâces.

Vous aviés bien préveu, M., qu'il seroit assés difficile de secourir Namur. La nouvelle de sa reddition se débite icy comme une chose certaine; les partisans du Prince d'Orange ont esté trois fois de suitte, environ quatre heures de nuit, faire de grands cris de réjouissance, et autres impertinences, sous les fenestres des Pères Minimes de la Trinité du Mont, qui sont tous François, comme vous savés, Monsieur. L'on a fait encore, pendant le jour, beaucoup d'autres folies dans quelques auberges à la Place d'Espagne. Les plus sages de ce party sont néantmoins assés modérés, et la pluspart apréhendent fort qu'il n'arrive quelque fâcheux accident au Prince d'Orange dans sa retraitte ou dans ses lignes, ayant entièrement ruiné son infanterie dans ses fréquents assauts et estant environné d'une armée aussy forte en nombre et en valeur qu'est celle de M. le Maréchal de Villeroy. Il y en a même qui ne croyent pas fort seure la conqueste de cette place, estant ouverte de tous costés, suivant leurs avis, quand elle a capitulé. Ils savent d'ailleurs que leurs Chefs sont fort embarrassés à faire venir des vivres dans leur camp, parceque l'on a reçeu icy plusieurs lettres de Louvain qui portent toutes qu'il y a dans cette ville un grand nombre de charriots chargés que l'on n'ose faire sortir de peur que nostre armée n'en profite. C'est ce qui me fait espérer, Monsieur, que cette affaire n'est pas sans resource, que Dieu y mettra la main pour la plus grande gloire du Roy et la honte de ses ennemis.

Je suis, avec toute sorte de respect, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

637. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 30 septembre 95.

Vous n'avés point reçu de lettre de moi par le dernier Ordinaire,

n'ayant pu vous écrire. J'ai reçu votre lettre, du 6 du courant, avec votre compte du mois d'aoust, dans lequel vous deviez avoir emploié tout l'argent que vous avez donné à votre Curé. Vous pouvez emploier le surplus de ce qui y manque dans votre compte prochain.

Je suis bien aise que vous soyés content du Sr *Favannes* et de *Frémin*, tant de leurs mœurs que de leur application à leur profession. Encouragez les le plus que vous pourrez de s'instruire, en les assurant que cela ne leur sera pas inutile, de leur côté ny du mien.

Archives nationales, O1 1936.

638. — La Teulière a Villacerf.

4 octobre 1695. — Rome. — 270.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 12 septembre, avec la seconde de change, de M. Clerx sur M. de Steimbier, dont je vous rends très humbles grâces.

J'ay eu bien de la joye d'apprendre, Monsieur, que le dessein du groupe de l'invention du Sr *Lepautre* vous ait paru beau et correct. Je ne doute pas que M. *Girardon* n'entre dans vos sentimens, aussi bien que les Messieurs de l'Académie. Celuy du Sr *Lepautre*, pour la grandeur et proportion qu'il voudroit luy donner en marbre, seroit de faire ses figures de sept pieds de haut, à peu près de la même mesure de la statue antique du Laocoon. Comme ce sont des figures en mouvement, je croy, Monsieur, que c'est la proportion la plus convenable qu'on puisse leur donner pour les faire réussir au gré des personnes de réflexion et intelligentes.

Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il vous conserve, M., dans vostre voyage de Champagne, et que vous rapportiez de vostre belle Maison une santé parfaitte pour longues années.

Je vous envoye, M., mes comptes du mois de septembre.

Je suis, avec toute sorte de respect, etc., M., vostre, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

639. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 9 octobre 95.

J'ai reçu votre lettre du 13 du passé.

Je suis fort aise qu'*Openhord* s'aplique; continuez vos soins pour lui.

Je vous envoie votre compte du mois passé, et suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

640. — La Teulière a Villacerf.

11 octobre 1695. — Rome. — 272.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire de Villacerf, le 18 septembre.

Quoique vous ne m'ayés pas recommandé le Sr *Neveu*, je n'ay pas laissé de luy offrir, comme aux autres, à son arrivée, tout ce qui dépendoit de moy. Je le voy souvent et l'ay entretenu deux ou trois fois en particulier pour connoître sa capacité et son génie. Je l'ai trouvé, M., très bien instruit de l'anatomie, et, comme il m'a paru avoir de l'esprit, il m'a donné lieu de l'informer de certaines choses assés particulières qu'il ne savoit pas. Il fait quelque tableau d'invention, qu'il n'a pas voulu me faire voir, à ce qu'il dit, qu'après l'avoir bien finy. Quand je l'auray veu, M., je vous en escriray mon sentiment et ne manqueray pas, dans la suite, de vous rendre conte de sa conduitte suivant vos ordres.

Je suis, avec toutte sorte de, etc., M., vostre très, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

641. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 12 octobre 1695.

J'ai reçu, avec votre lettre du 20 du passé, le mémoire des livres dont je desire être informé. Comme cela ne me regarde pas tout seul, je ne vous y répondray qu'à mon retour à Paris, qui sera le 26 du courant.

Je suis bien aise que la figure du Sr *Legros* s'avance et que vous en soiez content. — Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

642. — La Teulière a Villacerf.

18 octobre 1695. — Rome. — 273.

Je n'ay point reçeu de vos lettres, Monsieur, par cet Ordinaire.

Je n'ay aussi à vous escrire sur l'Académie, si ce n'est que la figure du Sr *Legros* sera en estat d'estre poncée avant Noël, car il a donné et donne toute son application à la bien finir, et j'espère que vous en serés content.

La joye que les Autrichiens avoient eu de la prise de Namur a esté un peu modérée par la nouvelle des progrès que les Turcs font en Hongrie. Outre Lippa, Titoul[1], Lugos et Caranzebes qu'ils ont pris et ruiné, ils ont défait l'armée de Veterani[2], qui n'estoit véritablement que de quinze mil hommes, mais la défaitte a esté complette, le Général ayant esté tué après avoir fait tout ce qu'un brave homme peut faire et reçeu cinq grandes blesseures, trois coups de sabre sur la teste et deux coups de mousquets dans le corps. Tout ce qu'il y a eu d'Officiers ou de Volontaires ont eu la même destinée ou faits prisonniers. L'on dit même que la femme de Veterani a esté du nombre des derniers avec d'autres femmes.

La Maison de Conti, des plus anciennes de Rome, y a perdu deux Officiers de mérite, l'un mort, et l'autre prisonnier. L'on en nomme d'autres de Qualité, Napolitains et Milanois. Le débris de l'armée s'est respandue dans les montagnes voisines, du costé de la Transilvanie, vers la place que l'on appelle la Porte de fer, que les Turcs sont allés attaquer.

Mais, Monsieur, ce qui met la Cour de Vienne dans une plus grande consternation, c'est qu'on n'y sait point de nouvelles de Caprara, à qui Veterani avoit demandé du secours avec beaucoup d'instances. L'on croit qu'il est allé vers le grand Varadin, s'estant imaginé, dit-on, que les Turcs, après la prise de Lippa, seroient allés de ce costé là et que Veterani auroit fait ce même chemin pour tascher de traverser les desseins des ennemis. Mais les Turcs sont revenus sur leurs pas pour surprendre Lugas et Caranzebez; c'est entre ces deux places qu'ils ont défait Veterani, et, après les avoir prises, ils ont pris le chemin de la Porte de fer pour la prendre, s'ils peuvent, et s'en aller ensuitte à Alba Julia, Capitale de la Transilvanie, dont les habitants sont très mal satisfaits des Allemands, qui les ont toujours maltraittés, et, par conséquent, fort disposés à se mettre sous la protection du Turc.

Il s'est répandu même un bruit que Caprara avoit esté battu en venant au secours de Veterani; mais cette nouvelle n'est pas seure. Ce qu'il y a de certain néantmoins est que l'on a escrit de Vienne que l'on y estoit fort en peine de luy.

Cependant, Monsieur, le Pape a fait cesser ses bastimens pour voir, à ce qu'on dit, les contes de la despense faitte jusqu'à ce jour, qui excède de beaucoup l'estat que l'on en avoit fait avant de rien entreprendre.

Voilà, Monsieur, tout ce qu'il y a de nouveau depuis le dernier Ordinaire; l'on attend, du premier qui viendra, le détail et l'esclaircissement de tout.

Je suis, avec toute sorte de respect, etc., Monsieur, vostre très humble, etc.

= L'on a négocié pour le change, la semaine dernière, jusqu'à treize pour cent.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Dangeau, 6 octobre 1695; V, 289.
2. Dangeau, 9, 11, 14 octobre 1695; V, 290, 291, 293.

643. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

22e octobre [1695].

Votre lettre du 27 du mois passé m'apprend que vous avés reçeu la 1re Lettre de change avec la lettre d'avis du Sr de Clerx sur M. Steimbier. Je n'ai point de réponse à vous faire au reste de votre lettre; je ne vous écris que pour vous tirer d'inquiétude. Je pars demain pour la Cour, où je serai mercredy.

Archives nationales, O[1] 1936.

644. — La Teulière a Villacerf.

25 octobre 1695. — Rome. — 274.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 30 septembre.

Je ne manqueray pas de faire tout ce que vous m'ordonnés sur les Srs *Favannes* et *Frémin*. Je les ay déjà informés des bonnes dispositions où vous étiés de leur faire du bien, que c'estoit à eux présentement d'en profiter, comme j'espère qu'ils le feront.

Le Sr *Favannes* coppie la *Galatée* de *Raphaël* du petit Chigi,

pour une personne de connoissance. Je l'ay déja visité trois fois pour voir ce qu'il sait faire. Je continueray de luy rendre tous les bons offices qui dépendront de moy, et vous informeray de l'estat de ses estudes, suivant vos premiers ordres, Monsieur.

Le Sr *Frémin* fait un modelle de terre, d'environ trois pieds de haut. Il le fait après un tableau de ce Jésuitte qui a fait depuis peu ce volume de perspective qui a paru, et dont il envoya un exemplaire au Roy. C'est un bas-relief, de huit ou dix figures, destiné pour orner une Chapelle de St Ignace que les PP. Jésuittes prétendent faire d'une grande magnificence[1]; l'on ne parle pas moins de cent mille escus pour l'achever. Quand le modelle sera fini, ils résoudront s'il doit estre jetté en bronze ou d'argent. Je voy, par le travail de ce jeune homme, qu'il a du génie, de la capacité et de très bonnes dispositions à devenir digne disciple de M. *Girardon*.

Le surplus que j'ay donné à M. nostre Curé ne vaut pas la peine de réformer mes comptes. Je vous supplie très humblement, Monsieur, de ne pas trouver mauvois sy je me dispense de profiter de la bonté que vous avez eu d'y faire quelque attention.

Des parents de la femme de Veterani, qui sont en cette Ville, ont reçeu de ses lettres par où elle leur apprend que son mari a esté conduit par les Turcs à Temesvar, extrêmement blessé, de la manière qu'on l'a publié; qu'elle ne sait pas s'il est mort, mais que, dans l'estat où il étoit quand on l'a pris, elle a plus de sujet de craindre que d'espérer.

Le change est toujours environ dix pour cent; il y a apparence qu'il n'amendera pas à cause du peu de commerce. Je suis, avec toute sorte de respect, etc., M.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1 1936.

= 1. Le P. Andrea Pozzo (1642-1709). La première édition de son traité de Perspective est de Rome, 1693, in-fol. — La Chapelle de Saint-Ignace est la grande chapelle formant le transept gauche de l'Église du Gesù. Titi, p. 177, nous apprend que le premier des sept bas-reliefs de bronze qui ornent cette chapelle représente un incendie éteint par l'intercession et par la statue de saint Ignace, et que ce bas-relief, modelé par *Renesto Frémin*, a été fondu par *Giuseppe Piserone*. Le sixième bas-relief représente des estropiés et des malades guéris par l'huile de la lampe de saint Ignace, fondu, d'après le modèle de *Frémin*, par *Antonio Cordien*. C'est l'un de ces deux bas-reliefs que vise la lettre de La Teulière. — Voir le même article de Titi pour des ouvrages de *Théodon*, de *Le Gros*, d'*Étienne Monot* et de *Thomas Germain* dans la même église.

645. — VILLACERF A LA TEULIÈRE.

Brouillon de réponse.

A Versailles, 30 octobre 95.

J'ay reçeu vos deux lettres des 4 et 11 du courant, avec votre compte du mois de septembre.

Vous m'avés fait plaisir de prendre soin du Sr *Neveu*. Je vous prie de continuer. Je suis bien aise que vous l'ayez instruit de choses qu'il ne savoit pas. Lorsqu'il aura fait son tableau d'invention, et que vous l'aurez vu, je vous prie de m'en rendre compte.

Je ferai voir incessamment à nostre Académie le dessein du groupe du S^r *Le Paultre*, et je vous ferai savoir ensuitte son sentiment. Je suis, etc.

Archives nationales, O^1 1936.

646. — LA TEULIÈRE A VILLACERF.

1er novembre 1695. — Rome. — 275.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 9e octobre, avec mon compte du mois d'aoust signé, dont je vous rends très humbles grâces.

J'auray le soing que je dois pour tascher de rendre le Sr *Openordt* digne de vos bontés et le mettre en estat de faire honneur à sa profession, comme j'espère qu'il le faira, estant toujours d'une application qui n'est pas ordinaire aux personnes de son aage, ayant beaucoup d'imagination pour inventer, du goust pour les bonnes choses, et profitant de tout ce qu'il voit et qui peut appartenir à l'Architecture de près ou de loing. Comme j'ay des choses assés particulières sur les Arts, livres, estampes et desseins, il fait une moisson utile pour s'en servir dans l'occasion. Je suis persuadé, Monsieur, que ses estudes pourront vous amuser quelques heures agréablement lorsqu'il sera de retour en France.

En vous envoyant mes comptes d'octobre, je croy estre obligé de vous dire, M., sur la provision de l'huille, s'il s'en employoit quelque bocal de plus que par le passé, c'est que, depuis quelques années, j'ay fait réformer et agrandir la lampe du Modelle, à peu près à la manière de celle de Paris, parceque l'ancienne, estant trop petite, donnoit peu de lumière. Mais, d'ailleurs, j'ai redou-

blé mes soings pour empescher que tous les lumignons ne soient allumés précisément que lorsque le Modelle pose et esteints immédiatement après qu'il cesse, estant appliqué, comme je dois, à mesnager l'argent du Roy jusqu'à la moindre chose plus que je ne suis à mesnager le mien.

L'on a sçu enfin, M., avec exactitude, que l'on avoit coupé la tête à Veterani et à tous les autres Officiers dans le combat, suivant l'usage des Turcs.

L'on a appris aussy, par la voye de Malthe, que, dans la bataille navale des Vénitiens, les Turcs n'avoient perdu aucun vaisseau, que les Vénitiens en avoient perdu deux, l'un coulé à fond et l'autre bruslé, et plusieurs bastimens maltraités, leur première gallère qui avoit même couru grand risque d'être prise; que le Bacha Mezzo-Morto, qui commandoit l'armée des Turcs, avoit attaqué celle des Vénitiens avec beaucoup de vigueur et d'ordre en deux combats différens. Il y a même des lettres qui disent qu'il avoit dix bâtimens de moins que les Vénitiens. — Je suis, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

647. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Versailles, le 6 novembre 1695.

Je vous envoie votre compte du mois de septembre.

Je vous prie de me faire savoir si *Oppenordt* continue à dessiner la figure et s'il s'y fortifie. Je voudrois savoir aussi s'il écrit bien et s'il sçait bien l'orthographe, parcequ'ordinairement les gens de son métier écrivent mal. Faittes le écrire sur une feuille de papier, et envoyez moi cette écriture.

Legros me demande le congé de son fils, qui est à Rome, pour entreprendre un ouvrage de conséquence qui s'y fait[1]. Comme vous ne m'avez rien écrit de cela, et que je ne suis pas informé de ce que c'est, je n'ai pu lui répondre. Je ne crois pas même que ce jeune homme soit capable de rien entreprendre et qu'il puisse bien travailler sans estre conduit. Je vous prie de me mander votre sentiment sur cela et sur l'ouvrage dont je vous parle.

Il est assez extraordinaire qu'un homme, qui est à l'Académie depuis si peu de temps, demande à en sortir pour travailler de son chef, et je suis fort surpris qu'il ait écrit à son père sur telle

matière sans vous en avoir parlé. Faittes lui en réprimande. Je suis encore plus surpris de la proposition que fait *Legros* puisque j'aprens que sa figure ne peut être poncée qu'au mois de janvier prochain.

Vous m'avez fait plaisir de m'informer des nouvelles des Turcs. Si vous en savez quelque chose de plus, je vous serai obligé de me le mander. Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Certainement le groupe en marbre de la Religion pour la chapelle de Saint-Ignace au Gesù, p. 178. — Cf. **650**.

648. — La Teulière a Villacerf.

Rome, 8 octobre 1695. 276.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 12 octobre.

Je n'aurois rien à vous escrire de nouveau sy le Sr *Lepautre* ne m'avoit sollicité de vous supplier très humblement de luy donner la permission d'aller faire un voyage à Paris pour mettre ordre à ses petites affaires. Ce qui l'oblige, dit-il, à vous faire cette très humble supplication, c'est qu'il n'a peu encore recevoir les esclaircissemens qu'il demandoit à M. Legros, qui doit avoir entre ses mains plus de 500 escus à luy. Il luy demandoit, entre autres choses, une coppie de son partage avec ses frères, quelque peu d'argent et autres petites choses dont je ne crois pas devoir vous fatiguer. M. Legros luy escrit, pour toute response, qu'il ne doit pas s'embarrasser l'esprit de tout cela.

Le Sr *Lepautre* prétend faire le voyage à ses dépens. Il m'a dit même de vous escrire, M., qu'il le faira le plus court qu'il pourra, ne voulant rester à Paris qu'autant qu'il en faudra pour reigler ses affaires, ce qui se faira dans un jour, et voir ensuitte, sy vous le trouvés bon, tous les ouvrages anciens et modernes qui regardent sa profession pour tascher d'en profiter, ne voulant rien oublier ou négliger de tout ce qu'il jugera luy estre utile pour se rendre habile et capable d'estre employé au service du Roy, si vous le trouvés à propos, quand il retournera en France.

Ce qui l'oblige encore à solliciter ce voyage, c'est qu'il veut savoir sur quoy il peut faire fonds, parcequ'il n'a pas la santé du monde la plus ferme, et, comme il a une passion extraordinaire pour l'estude, qu'il ne sauroit vivre sans estre toujours occupé, il

a, dit-il, besoing de la mesnager plus qu'un autre. Le plaisir qu'il trouve à mener cette vie luy a fait prendre la résolution de renoncer à tous les autres, sans jamais s'embarrasser de mesnage, faisant une vie de garçon, mais bien reiglée, comme il la fait icy. Sans nulle complaisance, elle peut servir d'exemple.

Pour son départ, il le reiglera, Monsieur, sy vous l'approuvés, sur les résolutions que vous aurés pris pour le petit groupe dont il a envoyé le dessein, choisissant le temps le plus propre pour n'y intéresser en rien le service du Roy.

Son grand groupe sera achevé de poncer vers Noël; à mesure qu'il avance, il jouit du plaisir de voir que les soings, qu'il a pris de le rectifier et d'en rechercher toutes les parties, ne sont pas perdus; car il est icy au gré de tout le monde, et j'espère, Monsieur, qu'il le sera partout ailleurs.

Je suis, avec toute sorte de respect, etc., Monsieur, etc.

De La Teulière.

= Répondu le 27 dudit.

Archives nationales, O[1] 1936.

649. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Versailles, le 13 novembre (1695).

Je ne répons à votre lettre, du 25 du mois passé, que pour en accuser la réception, n'ayant rien présentement à vous faire savoir.

Je suis très aise que vous soyez content des Srs *Favannes* et *Frémin;* ils ne sauroient mieux faire que de travailler et s'appliquer comme ils font tous deux.

Il faut que les Jésuittes soient bien riches à Rome, s'ils font une chapelle de cent mille écus, ainsi que vous me l'écrivez. Est-ce pour ces Jésuittes que *Frémin* fait le modelle auquel il travaille? Si cela est, son travail ne doit pas lui être inutile, non plus qu'à *Favannes*, s'il copie la *Galathée* de *Raphaël* du Petit Chigi pour un homme de connoissance.

J'attends de vos nouvelles sur la proposition que Legros m'a fait de la part de son fils.

On prétend icy que Veterani est mort, et qu'il a eu la tête coupée par les Turcs. — Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

650. — La Teulière a Villacerf.

Rome, 15 novembre 1695. 278.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 22 octobre, accompagnée d'un pacquet différent, du IX may dernier, qui renfermoit la première et seconde de change de M. Clerx, du quatrième du même mois, dont vous aviés esté en peine, et moy aussy. Je vous renvoie, M., le pacquet comme inutile, afin que vous le voyés tel que je l'ay reçeu.

Sy cette avanture vous surprend, celle du Sr *Legros* ne vous surprendra pas moins peut-estre. Deux heures après avoir reçeu votre lettre, il m'apprit, par occasion, qu'il s'étoit engagé à faire un groupe de quatre figures, avec les PP. Jésuites, et me fit voir l'ordre qu'il avoit d'aller recevoir le premier payement[1]. Je luy demandai s'yl avoit son congé et votre permission pour faire ce qu'il venoit de faire. Il me dit que non, qu'il en avoit seulement écrit à son père, qui luy avoit répondu qu'il pouvoit prendre parti où il voudroit à Rome ou ailleurs, qu'il me feroit voir trois de ses lettres que je n'eus pas la curiosité de voir; mais je luy représentay, comme vous pouvez penser, Monsieur, avec toute sorte de charité, le tort qu'il avoit, ayant l'honneur d'estre à la Pension du Roy depuis plusieurs années, de s'estre engagé ailleurs sans savoir si vous l'approuveriés; qu'il ne devoit pas ignorer que c'estoit un devoir indispensable[2].

Il me dit, pour toute raison, que le P. Jésuite, qui conduisoit l'ouvrage, lui avoit défendu très expressément d'en parler à personne, quoique dans la conversation il y eût échappé de me dire que le Sr *Dorigni*, Graveur François, avoit mesnagé cette affaire.

Sy vous me permettés, Monsieur, de faire mes réflexions sur l'avanture, je vous diray en premier lieu qu'elle est honorable pour ce jeune homme, à sa conduitte près. Le groupe qu'il a entrepris doit estre placé dans une chapelle que les PP. Jésuittes font, dans l'Église de leur Maison professe, à l'honneur de Saint Ignace. Ils prétendent faire cette chapelle très riche. Il y doit avoir quatre grandes colonnes incrustées de lapis. Deux groupes de marbre, de huit à neuf pieds de haut, doivent accompagner ces colonnes. Plusieurs personnes ont produit des modelles pour les groupes. Celuy du Sr *Legros* a esté le plus généralement approuvé, tout le monde en ignorant l'autheur[3], la pluspart croyant que c'estoit un Sculpteur Génois.

Ce qu'il y a de plus particulier, et que je ne croy pas devoir vous cacher, Monsieur, c'est que le Sr *Théodon* s'est trouvé concourir avec le Sr *Legros*, que, de deux modelles que led. Sr *Théodon* a produit, le premier a esté rebuté, et que le second a esté jugé devoir estre réformé[4].

Celuy du Sr *Legros* a esté trouvé le mieux disposé d'abord, le mieux entendu, en un mot le meilleur, et je ne feray pas un mistère pour vous dire encore que je suis persuadé que le jugement du plus grand nombre est fort équitable.

J'ay veu le modelle de menuiserie de toute la chapelle, que l'on a fait d'environ quatre pieds de haut et que l'on a exposé à la veue des curieux dans une chambre basse, au Jésus. Je l'ay veu mesme en particulier avec attention, le P. Assistant Général de France m'ayant prié de l'examiner et de dire sincèrement ce qui me paroistroit de bien et de mal, ce que j'ay fait en présence d'un Père qui doit avoir la conduite de l'ouvrage, quoique ce ne soit pas luy qui a donné le dessein. C'est le P. Pozzo, celuy-là même qui a fait ce livre de perspective que M. le Cardinal de Janson envoya au Roy, il y a environ un an, ce me semble, et dont je vous donnay avis.

Je ne dois pas oublier, M., que la figure de marbre du Sr *Legros* est finie et plus tost qu'elle n'auroit esté parcequ'il me fit entendre, il y a quelque mois, que son père avoit de l'ouvrage à Paris et qu'il avoit besoing de luy; qu'il me prioit de vouloir bien que le lustrateur, qui travaille après le groupe du Sr *Lepautre*, qui est bon ouvrier, partageât son temps entre ce groupe et sa figure, ce que je luy accorday, quoique avec peine, à cause de l'ordre que j'avois de ne luy pas donner de garçon. Je me laissay pourtant persuader, croyant pouvoir interpretter vos ordres, M., dans cette occasion, n'augmentant pas la despense, au contraire la diminuant en ce que le Sr *Legros* faisoit d'ailleurs plus de diligence, allant grand matin à son hattellier pour finir son ouvrage, qu'il a travaillé avec soing.

Voilà, Monsieur, tout ce qui est à son avantage. Sy vous me permettés de vous dire mes sentiments sur la manière dont il s'est engagé, il me semble, Monsieur, qu'il ne seroit pas mal que vous fissiés le fasché avec son père, pour les conséquences.

Vous savez, mieux que moy, que l'on accuse nostre Nation de legèretté et d'ingratitude depuis longtemps. Cette accusation n'est peut-estre que trop juste et, par l'expérience que j'ay fait, je puis

dire, sans scrupule, que je me trouveray bien plus embarrassé à deffendre cette cause pour les gens d'hattelliers que je ne le serois pour d'autres. Ils ont presque tous un certain caractère d'esprit sur les bienséances, que l'on ne sauroit, il me semble, apporter trop de précautions pour tascher de leur faire connoître ce qu'ils se doivent à eux-mêmes et ce qu'ils doivent aux autres. Dès lors qu'ils commencent à se desmêler un peu de la foule des ignorants, ils sont sujets à se faire de si grandes idées de leur mérite que la raison d'autruy a bien de la peine à trouver un accès favorable auprès d'eux. Au pied de la lettre, l'on auroit de la peine à trouver quelqu'un, parmy ces sortes d'esprits, qui ne croye pas faire honneur au Roy de rester à son service, s'ils ne sont reteneus par la veue d'un intérest qu'ils ne sauroient trouver ailleurs.

J'en parle bien informé, parceque j'ay tasché d'en désabuser plusieurs de ces sortes de sentimens; mais ils m'ont presque tous persuadé que l'entreprise est des plus difficiles à surmonter dans le commerce ordinaire du Monde.

Je ne descendray pas dans aucun détail pour ne pas absorber vostre loisir; le champ est trop vaste. Je vous demande pardon sy vous trouvés que je me suis par trop étendu. J'ay creu qu'il estoit de mon devoir de ne rien cacher, et, pour ne pas manquer à ce que je dois à moy-même, je ne dois pas oublier qu'en représentant au Sr *Legros* le tort qu'il avoit, pour ne pas trop le mesnager, je luy ay dit, d'un ton de père, que, sy je faisois mon devoir à la rigueur, je n'aurois pas permis qu'il eût resté un moment à l'Académie après avoir esté informé par luy-même de son engagement et de l'argent qu'il a reçeu, car il a reçeu cent escus; que je souffrirois néamoins qu'il y restât encore jusqu'à ce que vous m'eussiez ordonné ce que j'avois à faire; que je lui desclarois cependant que je prétendois que ce fût à ses despens; sur quoy il m'a paru entendre raison, me demandant, même, ce qu'il avoit à faire et me priant de vouloir luy servir de père. Je luy ay promis de l'ayder en tout ce que je pourrois, sur sa conduitte et sur son ouvrage, ce que je fairay, estant accoustumé aux foiblesses, aux caprices et aux estourderies de ces jeunes gens sans éducation. Quand l'on a pitié d'eux, je vous assure, M., qu'il y a bien de quoy exercer la patience et la charité.

Vous ne serés pas fasché, Monsieur, d'apprendre que le Sr *Fremin*, disciple de M. *Girardon*, a aussy sa part pour orner la Chapelle de St Ignace. Le P. Pozzo, ayant veu ce qu'il fait, luy a

ordonné le modelle d'un bas-relief[5], d'environ trois pieds de haut, pour estre jetté en bronze ou en argent, et, pour cela, ce Père luy a donné le sujet, peint à huille de sa façon, luy laissant néantmoins la liberté de changer ce qu'il jugera pour le mieux. Apparemment qu'il en a fait de même à tous les autres Sculpteurs, car il y a plusieurs autres figures et bas-reliefs à faire. Par ce que ce jeune homme a commencé, je voy qu'il a du génie et une très bonne manière de faire[6].

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Depuis : « M'apprit par occasion, » Lecoy, p. 102.
2. Depuis : « Je lui représentay, » Lecoy, p. 102-3.
3. Depuis : « L'aventure est honorable, » Lecoy, p. 103.
4. C'est le groupe de la Foi; Titi, 178.
5. Depuis : « Vous ne serez pas fasché, » Lecoy, p. 103.
6. Depuis : « Par ce que ce jeune homme, » Lecoy, p. 103.

651. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Versailles, le 20 novembre 1695.

J'ay reçeu votre lettre du premier du courant, avec votre compte du mois d'octobre. Je vous enverray dans huit jours une Lettre de change afin que vous ne soyez plus en avance pendant le reste de l'année. Je n'ai rien à répondre au reste de votre lettre. Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

652. — La Teulière a Villacerf.

20 décembre 1695. Rome. 283.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 27 novembre, avec mon compte du mois d'octobre, dont je vous rends très humbles grâces.

Par la connoissance que j'ay de l'esprit du Sr *Lepautre*, je suis persuadé qu'il n'a pas d'autre dessein, pour son voyage de Paris, que celuy de reigler ses affaires. C'est un jeune homme qui m'a paru toujours très sincère, d'un bon naturel et craignant Dieu ; mais, bornant, comme il fait, son ambition à se rendre habile

dans sa profession, ce que l'on ne peut faire sans beaucoup d'application et surtout sans un grand repos d'esprit, il veut, dit-il, prévenir tout ce qui peut troubler ce repos.

Il partira donc, Monsieur, suivant vos avis, le plus tost qu'il pourra, ce qui sera dès lors qu'il aura la commodité d'un vaisseau marchant que l'on attend à Civita-Vecchia de jour à autre.

Quand il aura eu l'honneur de vous entretenir, vous verrés bien qu'il n'est pas capable de desguiser ses sentimens auprès de vous, M., en la protection de qui il met toutes ses espérances. Je suis persuadé que M. *Girardon* l'aymera, pour la docilité qu'il trouvera en luy.

S'il a d'autres veues que celles de ses affaires, je respondray encore que ce ne peut estre que la curiosité de voir en France les beaux ouvrages modernes pour tascher d'en profiter.

Pour ce qui est des plaintes du Sr *Théodon*, il faut estre bien malheureux pour estre jugé sur la seule desposition d'un homme de ce caractère. Je ne saurois comprendre, Monsieur, par quel principe un aussy honneste homme que M. l'Archevêque de Bourges [1] a peu prendre le party de vouloir authoriser auprès de vous les imaginations d'un homme si peu digne de créance, auprès des personnes informées de sa conduitte. En vérité, Monsieur, il n'y eut jamais de calomnie plus mal concertée que celle dont vous avés eu la bonté de m'informer.

Sy je n'estois accoustumé aux manières du Sr *Théodon*, j'en aurois esté un peu plus surpris. Je ne sçay pas en quoi je luy pourrois nuire, vivant, comme je le fais, éloigné de toute sorte de commerce avec les gens de ce pays, à l'exception de tous ceux avec qui mon employ m'oblige d'en avoir. Pour ce qui est des François, je ne fais ma cour qu'à Mgr le Cardinal de Janson, à Madame la Duchesse Lanty et à Monsieur de La Trémouille, son frère.

Je voy quelqu'un de leur famille, nostre Consul et tous les Religieux qui se distinguent par quelque caractère. Il faudroit bien manquer de matière d'entretien pour s'amuser à parler de M. *Théodon* avec ces sortes de personnes. Je sçay, Dieu mercy, me faire de meilleures occupations; parmy tout ce que je connois de gens, il n'y en a aucun qui soit en estat, ou en volonté, de luy nuire aussi peu que moy.

Je puis même vous assurer devant Dieu, Monsieur, quelque incommodité que je souffre depuis quatre ou cinq ans, que je n'ay

jamais eu le moindre sentiment de vengeance; au contraire, je n'ay jamais perdu d'occasion d'en dire du bien où j'en ay connu.

Sy j'avois eu le moindre penchant à luy nuire, il n'y a pas plus de huit jours que son mauvais génie m'en offrit une, qui auroit peu satisfaire l'homme du Monde le plus malfaisant. Je n'ay jamais veu de ressentiment plus violent que celuy d'une personne qui vient, par occasion, se descharger le cœur sur la perte de deux cens escus dont il chargeoit le Sr *Théodon*, et ce qu'il y a de particulier c'estoit, à l'occasion de M. l'Archevêque de Bourges, sur la vente de sa charge de Protonotaire, que cet homme disoit avoir esté vendue cinq cens escus moins que n'en avoit offert un Gentilhomme Napolitain qu'il avoit proposé. Je fis ce que M. de Bourges auroit peu faire pour l'appaiser, et je fus assez heureux pour lui remettre l'esprit. Je n'aurois jamais songé à cette avanture sy elle n'estoit toute fraische et à propos de M. l'Archevêque de Bourges.

Il me vient encore dans l'esprit que le Sr *Théodon* n'aura pas manqué, sans doute, de prendre prétexte de se plaindre de moy sur l'avanture du modelle de terre qu'il a fait pour la Chapelle de St Ignace, dont je vous ay parlé à l'occasion du Sr *Legros;* mais, sur les informations sincères que je vous ai donné, vous pouvés juger qu'en disant sur tout l'ouvrage mon sentiment que l'on m'avoit demandé, je ne pouvois pas avoir dessein de nuire à personne en particulier, puisque j'ignorois les autheurs de chaque partie comme tout le reste du Monde, les PP. Jésuites ayant trouvé à propos d'en faire un secret pour laisser plus de liberté d'en juger.

Sy le modelle du Sr *Legros* s'est trouvé mieux que celuy du Sr *Théodon* et pour la composition et pour la correction, le Sr *Théodon* est injuste de vouloir me faire un crime de la justice que le Public lui a rendu. Et, sy le Père qui conduit tout l'ouvrage ne trouvoit pas son modelle digne d'estre exécuté en marbre, comme il ne le trouve pas jusqu'à présent, quelque changement que l'on y ait fait, à ce qu'on m'a dit hier, led. *Théodon* seroit bien plus injuste de me charger de la honte qui lui en reviendroit, puisque je n'ay aucune part à la décision de ce Père, qui n'a pas besoing des yeux d'autruy pour juger d'un ouvrage de cette nature et à qui, certainement, je n'ay point parlé.

Voilà, Monsieur, à quoy l'on est exposé quand on est esloigné

de ses Supérieurs. Vous avés peu voir en M. *Bedault* qu'il ne suffit pas d'estre innocent pour n'estre pas sujet à la calomnie de certains esprits mal bastis.

La seule grâce que je vous demande en pareille occasion, s'il s'en trouve encore, c'est, M., d'obliger ces gens-là de donner par escrit, et en détail, les sujets de leurs plaintes. Sy vous avez la patience d'écouter toutes ces plaintes vagues et toutes les visions qu'ils peuvent avoir, vous aurés besoing d'un fond de patience bien grand.

Je puis même ajouster, à l'occasion de M. l'Archevêque de Bourges, dont je connois et vénère le mérite, que, sans prétendre le diminuer en rien, il est récusable au sujet de M. *Théodon.* J'en ay des expériences trop certaines pour faire scrupule de vous prévenir sur cela; je pourrois vous en donner de bien convaincantes sy je ne faisois conscience d'abuser de vostre loisir.

Il sait, mieux que personne du Monde, que j'ay esté prévenu comme luy sur le Sr *Théodon.* Je l'avois proposé à feu M. de Louvois sur son rapport; sy j'ay changé, ce n'a esté qu'après avoir esté bien convaincu, par sa conduitte, qu'il estoit incorrigible en tout, particulièrement sur son inapplication, que j'ay souffert autant que j'ay peu et au delà de ce que je devois.

Il sait encore que je n'ay rien oublié pour le mettre dans le bon chemin, puisque je me suis toujours servy de luy pour faire entendre raison au Sr *Théodon,* jusqu'à ce que ce Prélat m'a fait entendre luy-même, par ses manières de parler, que la manière d'estre dud. Sr *Théodon* estoit un mal sans remède. Je n'oublieray jamais les propres termes dont il se servit pour me le persuader. Luy représentant le danger où il s'exposoit d'estre renvoyé s'il n'estoit pas plus appliqué à son travail, ne trouvant point de raison pour l'excuser, il me dit ces propres paroles : « Le pauvre « homme! Je vous assure qu'il aimeroit mieux tout quitter que « se priver de certains petits plaisirs ! »

N'est-ce pas, M., une chose digne de pitié pour moy qu'une personne d'un caractère, d'un bon cœur et d'un mérite distingué, et, s'il faut encore dire quelque chose de plus, vostre ami, qui a eu autrefois quelque amitié pour moy, que cette personne, dis-je, avec toutes ces qualités, ait peu se déterminer à faire l'office d'accusateur, sur la parolle de je ne say qui, contre une personne qui a eu toujours pour luy une vénération singulière, et de la conduitte de qui il ne sauroit se plaindre en rien, s'il ne veut me

faire un crime d'avoir préféré mon devoir à toute autre considération.

Pardonnés moy, M., je vous en supplie, toutes ces réflexions. C'est une chose bien dure que tous les sujets de chagrin que je puis avoir eu à Rome me soient arrivés à l'occasion d'un misérable homme. Sans luy, j'aurois certainement vescu fort en repos, qui est la seule chose que je cherche et le seul plaisir qui me reste dans la vie solitaire que je mène.

Je vous rends cependant très humbles grâces des bons sentimens que vous avés eu de moy et que vous avés témoigné par avance à M. l'Archevêque de Bourges. Vous pouvez bien les confirmer encore; la chose du monde qui m'est la plus indifférente, c'est de penser ou de parler sur tout ce qui regarde le Sr *Théodon*. Je vous ay parlé quelquefois de ses ouvrages sur ce que vous m'aviés ordonné de vous informer de ce qu'il fait.

Il y a longtemps que je l'aurois oublié, s'il ne faisoit pas naître de temps en temps quelque nouvelle occasion d'occuper sa malignité. Ce qui est un divertissement pour luy est une grande peine pour moy, qui hay, plus que personne du Monde, toutes sortes de tracasseries et d'estre réduit à la dure et cruelle nécessité de vous fatiguer par des lettres plus ennuyantes pour moy que pour vous. Je souffre la peine que vous en devez avoir avant qu'elle arrive jusqu'à vous, et je n'en suis pas quitte que je n'ay eu vostre response.

Vous n'aurés pas de peine à le croire, sy vous estes persuadé, comme vous devés l'estre, pour me rendre justice, que l'on ne peut pas estre, avec un plus profond respect, avec un zelle plus pur, ny avec une reconnoissance plus parfaitte que je suis, Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1 1936.

= 1. Léon II Potier, Cardinal de Gesvres, Archevêque de Bourges du 29 mai 1694 à 1729.

653. — La Teulière a Villacerf.

22 novembre 1695. — Rome. — 279.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire, du 30 octobre.

Je continueray, suivant vos ordres, comme je dois, de prendre

soing du Sr *Neveu*. Il travaille après son tableau d'invention, qu'il n'a pas voulu me faire voir qu'il ne fût finy. Il l'estudie avec plus d'attention, ayant veu des ouvrages d'un jeune Peintre François qui luy ont donné de l'émulation.

Comme j'espère que les sentiments de Messieurs de l'Académie seront favorables aux desseins du Sr *Lepautre*, esclairés comme ils sont, j'espère aussy, Monsieur, que vous luy donnerés icy de l'occupation. Il n'en auroit pas manqué s'il eût esté de l'humeur du Sr *Legros*. Il auroit, sans doute, esté préféré à tout autre. Je say que l'on avoit songé à luy. Il est connu et estimé des personnes les plus esclairées. Il y a certains modèles de luy, que l'on a moulés, qui sont recherchés par des Peintres et autres ouvriers des plus habiles, et, véritablement, il se fait honneur par son travail et par ses bonnes mœurs.

Le Sr *Pietre Santi* me dit hier qu'il espèroit avoir bientost achevé d'imprimer son livre d'Antiquités, qu'il a commencé il y a longtemps, et qu'il m'avertiroit dès lors qu'il sera imprimé. Je ne manqueray pas, Monsieur, de mon costé de vous en envoyer deux exemplaires, suivant ce que vous m'ordonnâtes au premier avis que je vous donnay de cet ouvrage.

Je suis, avec toute sorte de respect, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

654. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

27 novembre 1695. Versailles. 277.

J'ay reçeu, M., votre lettre du 8 du courant. Je vous envoie votre compte d'octobre. Je vous envoierai, l'Ordinaire prochain, une Lettre de change de 2,000 l.

Je vous avoue que je ne puis comprendre l'envie que le Sr *Lepautre* a de venir à Paris simplement pour reigler ses affaires avec le Sr *Legros*, qui le peuvent être en vingt-quatre heures, à ce que vous m'écrivez. Je ne peus cependant résister à l'envie qu'il en a, et vous pouvez luy permettre d'y venir à ses despens, puisqu'il le desire. Si, lorsqu'il sera icy, il veut retourner à Rome, chose dont je doute fort, je l'aiderai pour son voïage. Mon avis est qu'il vienne tout le plus tost qu'il pourra. Le groupe, dont vous m'avez envoié le dessein, n'ayant rien de commun avec ce

voïage, je seray même bien aise de le régler icy avec lui en présence de M. *Girardon*, parcequ'il s'expliquera mieux de bouche sur les difficultés qu'on lui fera, qu'il ne feroit par écrit, étant à Rome.

Je ne crois pas que son groupe, que l'on achève de lustrer, puisse retarder son voïage à Paris, puisqu'il doit être achevé de lustrer à Noël, et que vous n'aurez cette lettre que peu de jours avant ce temps là.

Le Sr *Théodon* écrit à M. l'Archevêque de Bourges que vous lui nuisez partout où vous pouvez. Si vous m'en croiez, vous laisserez cet homme pour ce qu'il vaut. Vous ne vous meslerez aucunement de ce qui le peut regarder, et vous éviterez de parler de lui dans toutes les occasions qui s'en présenteront. J'ai assuré par avance M. l'Archevêque de Bourges que vous en usiez ainsi et n'aviez aucun commerce avec lui. Je vous prie de suivre mes avis; M. l'Archevêque de Bourges étant de mes amis, je serai fort aise qu'il n'ait pas lieu de se plaindre de vous. — Je suis, etc.

Archives nationales, O^1 1939.

655. — La Teulière a Villacerf.

29 novembre 1695. — Rome. 280.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le sixième du présent, avec mon compte de septembre, dont je vous rends très humbles grâces.

Le Sr *Oppenordt* a beaucoup profité sur le dessein, et je ne doute point qu'il ne profite encore. Il sait l'ortographe un peu mieux que les personnes de sa profession, et, s'il s'aplique à cette étude comme il a résolu de le faire, j'espère, Monsieur, qu'il s'y rendra aussy habile qu'un autre, car il ne manque point d'esprit. Vous jugerés vous-même de son écriture mieux que moy par les feuilles que je vous envoie, escrites de sa main.

J'ay eu l'honneur de vous escrire, Monsieur, par le dernier Ordinaire, l'avanture du Sr *Legros* très fidèlement. Vous aurés peu voir, par ma lettre, la raison pourquoy sa figure a esté finie plus tost que je ne l'avois escrit. Je n'ay rien à ajouster, sy ce n'est que le P. Pozzo, Jésuitte, qui a fait choix de luy, est bon Peintre et qu'il pourra luy servir de guide et de conseil pour que le grouppe qu'il luy a confié puisse faire honneur à tous les deux.

Je puis encore vous asseurer qu'il a profité dans le dessein et

pour le travail du marbre même. Ce pays estant plein de toute sorte d'ouvrages anciens et modernes, quand l'on en sait faire un bon usage, l'on y trouve mille occasions de s'avancer que l'on ne trouve point ailleurs.

L'on ne sait rien de nouveau sur les Turcs. Les Gallères du Pape sont revenues à Civita-vecchia, depuis quelques jours. Elles ont appris seulement qu'elles ne s'estoient pas trouvées au combat des Vénitiens, aussy peu que celles de Malthe; mais qu'en revenant elles avoient pris de compagnie un vaisseau Turc, que les Maltois avoient emmené chez eux.

Archives nationales, O¹ 1936.

656. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu à Paris. — Le 5 décembre 1695.

J'ai reçu votre lettre du 15 du mois passé, avec le paquet du 9 may, qui vous est devenu inutile par la longueur du temps qu'il est resté à la Poste.

La conduite de *Legros* est fort extraordinaire; il vous a trompé de toutes façons, non seulement en avançant l'ouvrage qu'il fait pour le Roy, mais encore en vous disant que son Père avoit besoin de luy parcequ'il avoit de la besogne à Paris, ce qui est absolument faux; et, lors qu'il s'est conduit ainsi, c'est pour vous cacher l'ouvrage qu'il avoit entrepris. Je suis surpris que vous n'ayez pas découvert l'intrigue qu'il avoit avec le P. Jésuitte et avec le Sr *Dorigny*, d'autant plus qu'il travailloit dès ce temps là au groupe qu'il avoit entrepris pour les Jésuittes, puisque, actuellement, il en a reçu le premier paiement. Le procédé de *Legros* est très malhonnête et mériteroit punition, n'estant point permis à un homme qui est logé, nourri dans l'Académie du Roy, et son Pensionnaire, de travailler pour autruy.

Cependant, comme ce qu'il a entrepris fait honneur à la Nation et qu'il me paroist habile garçon, j'en rendray compte au Roy, et je vous feray ensuitte savoir les ordres de S. M.; cependant, vous le pouvez laisser à l'Académie jusqu'à ce temps-là, luy faisant toujours comprendre que c'est à ses dépens. Aidez le aussy de vos conseils autant que vous le pourrez. Comme il y a deux groupes dans la chapelle des Jésuittes, je vous prie de me faire savoir qui est celuy qui fait le second.

Je suis très aise que *Frémin* fasse aussi quelque chose de cette chapelle; aidez-le en tout ce que vous pourrez; je l'ai dit à M. *Girardon*, qui n'en savoit rien.

Je vous prie de me faire savoir si ceux qui sont à Rome, présentement, lesquels ne sont pas à l'Académie, n'ont rien dans cette chapelle; vous me ferez plaisir aussy de m'envoyer le mémoire de tous ceux qui travaillent à cette chapelle et de ce qu'ils y feront.

Je vous envoie une première Lettre de change de 2,000 l. avec la lettre d'avis. L'Ordinaire prochain, je vous enverrai la seconde de change. — Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

657. — La Teulière a Villacerf.

6 décembre 1695. — Rome. 281.

J'ay reçeu, Monsieur. la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le treizième novembre.

Le bas-relief que le Sr *Frémin* a modellé de terre est pour les PP. Jésuittes. Après l'avoir fait, on luy en a donné un second à faire. Ils doivent tous deux estre jettés en bronze, que l'on prétend dorer au feu. L'autel de St Ignace, pour lequel ils sont destinés, sera magnifique. Il y aura quatre colonnes, d'environ vingt pieds de haut, incrustées de lapis avec des filets de cuivre doré, accompagnées de leurs chapiteaux de même métal, doré de même. La figure de St Ignace doit estre d'argent, si l'on suit le premier projet; quelques personnes ayant proposé de mettre une châsse à la place de la statue. on n'est pas, dit-on, déterminé au choix.

La copie de la *Galathée* du Sr *Favannes* est finie; elle est bien peinte. Le Sr *Legros* ayant pris party, comme vous aurés veu par mes précédentes lettres, n'y ayant point de Peintre à l'Académie, je croy que le Sr *Favannes* pourroit bien remplir sa place; il est sage et ayme le travail. Achevant la coppie que le Sr *Sarabat* a commencée, je suis persuadé, sur ce que j'ay veu de luy, qu'il gagnera la despense que le Roy fairà pour son entretien et au delà même, comme fairont tous les Sculpteurs quand ils seront aussy forts que ceux que nous avons et qui aymeront comme eux à faire leur devoir, à quoy je tiendray toujours la main.

J'avois oublié de vous escrire, Monsieur, que le groupe du Sr *Legros* est de quatre figures d'environ sept pieds de haut.

Les figures sont la Religion qui a l'Idolâtrie et l'Hérésie renversées à ses pieds, avec un petit Ange, à sa droite, qui déchire un livre.

On luy donne deux mil escus Romains. Les PP. Jésuittes fournissent le marbre et se sont obligés de le faire poncer à leurs despens ; tout le reste du travail se fait aux despens du Sr *Legros*, que l'on a engagé de finir son ouvrage dans trois ans et demy. Il aura besoing de deux garçons pour le moins, que l'on paye icy à cinq Jules par jour, quand ils sont capables. L'on n'en donne que quatre pour esbaucher ; l'on fait ordinairement différence des uns et des autres, à moins que ce ne soient des ouvriers distingués pour cette partie, comme il y en a, qui excellent pour prendre les mesures justes et pour abattre le marbre hardiment sans rien gaster. Les faiseurs d'ornemens gagnent plus que tous les autres, quand ils ont de la réputation, comme il y en a deux présentement qui gagnent un tiers plus que les garçons sculpteurs.

Le Sr *Legros* pourra facilement occuper plusieurs ouvriers à la fois, parceque le groupe sera de quatre blocs de marbre, que l'on rassemblera quand l'ouvrage sera fini. Ainsy, Monsieur, il aura assés de temps de celuy qu'on luy donne pour finir son ouvrage. Les PP. Jésuittes ont déterminé ce temps, affin que leur autel soit en estat d'estre veu l'année 700 du Jubilé prochain.

Je vous envoie mes comptes du mois de novembre. Le groupe est poncé. Il ne reste plus, M., pour le finir, qu'à retoucher les jambes d'un chien qui est sur le devant et que le Sr *Lepautre* avoit laissé à faire, parceque, n'ayant besoing que du ciseau, elles auroient esté salies s'il les eût finies plus tost.

Il attend la résolution que vous aurés prise sur le groupe de deux figures, dont il a envoyé le dessein, se trouvant sans ouvrage en peu de jours, ce qui l'embarrasse, car il ne sauroit vivre sans rien faire. Il ne laisse pas de s'occuper toujours à modeller et dessiner, aussy bien que le Sr *Openord*.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

658. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Versailles, le 12 décembre 1695.

J'ai reçeu aujourd'hui, M., votre lettre du 22 passé.

Lors que vous aurez veu le tableau de *Neveu,* vous me ferez plaisir de m'en mander votre sentiment.

Je ne refuse point de donner de l'occupation au Sr *Le Pautre.* Il le mérite par son application et son savoir; mais, comme il a demandé permission de venir icy et que je suis incertain s'il y viendra ou non, faites le déterminer, et, s'il reste à l'Académie, il travaillera au groupe qu'il a proposé quand il le voudra, après vous avoir envoyé les sentimens de M. *Girardon* et ceux de l'Académie sur ledit grouppe.

Vous me ferez plaisir de m'envoyer le livre de *Pietro Santi* quand il sera fini.

Je vous envoie la seconde Lettre de change. — Je suis, etc.

Archives nationales, O1 1936.

659. — La Teulière a Villacerf.

13 décembre 1695. — Rome. 282.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du vingt-neuvième novembre. Je vous rends très humbles grâces de la bonté que vous avés eu de songer à la Lettre de change que vous me faittes espérer dans quinze jours. Elle viendra très à propos pour payer le semestre de louage de nostre hostel et hattelliers.

Je croy, Monsieur, que vous ne trouverés pas mauvais que je remplisse le reste de la page du nom de douze Cardinaux que le Pape fit hier. De quatorze places vacantes qu'il y avoit, il n'en a laissé que deux à remplir. Ceux qu'il a nommés sont, pour commencer par les François :

M. le Marquis d'Arquien, père de la Reyne de Pologne, et les trois Nonces de France, de l'Empire et d'Espagne.

Les huit autres :

L'Abbé de St-Gal, Religieux Bénédictin, Milanois, de la Maison de Sfondrat, qui, du temps d'Innocent XI, a escrit contre les droits du Roy sur la Régale; le Pape Grégoire 14e estoit de cette Maison[1].

L'Évêque de Boulogne, de la maison Buoncompagni, de Boulogne, qui a donné à l'Esglise le Pape Grégoire treizième[2].

Le Gouverneur de Rome, Génois, de la Maison des Spinola.

Les cinq restans sont, à ce qu'on dit, d'une naissance ordinaire, parmy lesquels il y a deux Moines :

Le Maistre du Sacré Palais, Religieux Dominicain, et Napolitain de la Province de Pouille;

Le P. Noris, Religieux Augustin.

Les trois derniers sont :

Mgr Tarussy, Auditeur de Rote,

Mgr Sacripandi, Secrétaire des Mémoriaux,

et l'Évesque de Fano, tous quatre, dit-on, de l'Estat Ecclésiastique[3].

De ceux-ci les Romains en paroissent peu contens, parcequ'ils ne sont pas en estat de faire de la despense, et, quoiqu'ils soustiennent partout ailleurs le Pape infaillible, ils luy contesteroient volontiers son infaillibilité sur le choix du mérite. Ce sont, Monsieur, les sentimens des Romains, auxquels je n'ay garde de souscrire, n'estant pas, Dieu mercy, assés téméraire pour juger des actions de personne, particulièrement d'une Puissance Souveraine qui n'est sujette au jugement d'aucun homme mortel.

J'ay ouy dire à des personnes désintéressées que le Maistre du Sacré Palais et le Père Noris sont l'un et l'autre d'une grande érudition, et que l'Évêque de Fano est une personne d'une grande piété[4].

Je suis, avec toute sorte de respect, etc., Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Nicolas Sfondrate, de Crémone, fut Pape moins d'une année, du 5 décembre 1590 au 15 octobre 1591; il a été complètement Espagnol et absolument hostile à Henri IV et à la France.

2. Hugues Buoncompagni, de Bologne, Pape du 25 mai 1572 au 10 avril 1585.

3. C'est-à-dire des États du Pape.

4. Henri de La Grange d'Arquien, né en 1613. Sa seconde fille, Marie-Casimire, femme en premières noces de Jacob Radziwil, épousa en 1665 Sobieski qui devint Roi de Pologne en 1674. M. d'Arquien, devenu veuf en 1672, alla en Pologne auprès de sa fille dès qu'elle en devint Reine, et c'est à l'influence de celle-ci qu'il dut son élévation au Cardinalat, antérieure à la mort de Sobieski qui arriva en 1696. Sa fille n'ayant pas réussi à faire élire un de ses fils Roi de Pologne, il la suivit en 1699 à Rome, où il mourut avant elle le 24 mai 1707, à près de quatre-vingt-quinze ans. Cardinal au titre de Saint-Nicolas *in carcere Tulliano*.

Celestino Sfondrati, né à Milan en 1649, ne fut pas Cardinal un an, car il mourut à Rome le 4 septembre 1696. Au titre de Sainte-Cécile.

Le Nonce de France Giovanne Jacopo Cavellerini, Romain, était Archevêque de Nicée. C'est probablement lui que la liste de Guérard met entre 1691 et 1696 sous le nom d'Archevêque de Rhodes. Mort à Rome le 18 février 1699. Au titre de Sainte-Praxède.

Sebastiano Antonio Carrara, Bolonais, Archevêque de Damas, Nonce à Vienne, mort en 1724 Doyen du Sacré-Collège. Au titre des Quatre-Saints-Couronnés.

Federico Caccia, Archevêque de Milan et Nonce en Espagne, mort à Milan le 16 janvier 1699. Au titre de Sainte-Pudentiane.

Jacopo Buoncompagni, fils du Duc de Sora, né en 1652, Archevêque de Bologne et Évêque d'Albano, mort à Rome en mars 1731. Au titre de Sainte-Marie *in viâ latâ*.

Giovanne Baptista Spinola, Gouverneur de Rome, mort en 1719; au titre de San Cesareo, pour le distinguer de son oncle Jean-Baptiste, Cardinal de Sainte-Cécile depuis 1681, qui avait été aussi Gouverneur de Rome.

Tomaso Maria Ferrari, Napolitain, né en 1647, Dominicain, Maître du Sacré Palais, mort en 1716. Au titre de Saint-Clément.

Le P. Henri Noris, d'une famille Irlandaise, né à Vérone en 1631, Religieux Augustin, mort en 1704, l'un des érudits les plus remarquables de l'Italie au XVIIe siècle; il serait trop long d'indiquer seulement ses principaux ouvrages sur l'ancienne Histoire ecclésiastique, le calendrier, la chronologie, la numismatique et l'archéologie antiques; ses œuvres complètes ont été réunies en cinq volumes in-folio, Vérone, 1729-41. Il était sous-Bibliothécaire du Vatican depuis 1692 et en devint Bibliothécaire en 1700, à la mort du Cardinal Casanate. Au titre de Saint-Augustin.

Domenico Tarugi, en latin *Taurusius*, né à Orvieto, Auditeur de Rote, Évêque de Ferrare, mort en décembre 1696 à cinquante-sept ans; il était de la famille d'un autre Cardinal du même nom, mort en 1608, qui était neveu du Pape Jules III (Jean-Marie del Monte, 1550-5). Domenico était Cardinal au titre de Sainte-Marie de la Scala.

Giuseppe Sacripanti, de Narni, né en 1642, Référendaire des deux signatures et Sous-dataire, mort en 1727 à quatre-vingt-cinq ans. Au titre de Sainte-Marie au delà du Tibre, puis de Sainte-Praxède.

Taddeo Lodovico del Verme, né à Plaisance, Évêque de Fano, puis de Ferrare, mort en janvier 1717. Au titre de Saint-Alexis.

Sous leurs noms patronymiques, leurs qualités ou leurs titres, on retrouvera dans la suite de nombreuses mentions des douze Cardinaux de la promotion du 12 décembre 1695, dont La Teulière vient de donner la liste complète.

660. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Versailles, 18 décembre 1695.

J'ai reçeu, M., votre lettre du 29 du passé.

Je suis très aise que Sr *Oppenordt* continue à profiter dans le

dessein. J'ai vu son écriture, que je trouve assez belle. Excitez-le à continuer d'écrire et de s'apliquer à l'orthographe, parceque, quoiqu'il sache bien dessiner, elle lui sera peut-être plus utile qu'autre chose.

Je vous prie de me faire savoir jusqu'à quand le Sr *Théodon* a été payé de sa Pension de 2,000 l., et ce qui lui est dû depuis le tems qu'il n'en a pas été payé, jusqu'au jour qu'il en a été congédié.

Le Roy trouve bon que vous permettiez au Sr *Legros* de se retirer de l'Académie, mais S. M. ne veut pas qu'on luy paie la Pension que l'on donne à ceux qui en sortent par sa permission, n'estant pas content de sa conduitte. Il ne faut pas pourtant que cela lui fasse tort dans l'ouvrage qu'il a entrepris, et vous me ferez plaisir de l'aider en ce que vous pourrez.

Votre lettre n'étoit pas signée. Je suis, etc.

Archives nationales, O1 1936.

661. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 26 décembre 1695.

J'ai reçu votre lettre du 6 du courant, avec votre État du mois de novembre, que je vous renverrai incessamment.

Je ne puis m'empêcher de vous dire qu'il faut qu'à Rome les bons Sculpteurs soient rares puisque les Jésuittes font modeler à *Frémyn* deux bas-reliefs pour être jettés en bronze, ce jeune garçon n'étant pas un des plus forts de l'Académie de Paris. S'il y étoit, je vous assure qu'il n'y auroit pas un homme qui voulût lui donner un bas-relief à modeler.

Comme vous n'avez pas de Peintre présentement à votre Académie, je ne doutte pas que le Roy n'y en envoie. Je vous feray savoir sur cela, la semaine prochaine, les intentions de S. M.

Si le Sr *Legros* demeure trois ans et demi à faire son ouvrage et que la Paix se fasse pendant ce temps-là, lors qu'il viendra en France, il n'y trouvera plus de travail pour luy, parceque les ouvrages seront donnés.

Comme il me paroit, par votre dernière lettre, que le Sr *Lepautre* ne veut plus venir compter avec *Legros*, ce que j'avois apréhendé par vos précédentes, je vous enverrai, la semaine prochaine, la résolution de son groupe. Il ne sauroit cependant mieux faire que

de s'apliquer à dessiner et à modeler. J'ai résolu, avec M. *Girardon,* qu'il feroit une petite esquisse en cire du groupe de *Lepautre* suivant les desseins que vous m'avez envoié, et que, s'il y trouve quelque chose à rectifier, pour le faire mieux entendre, il fera une autre esquisse en cire où sa correction sera. Je vous les enverray tous deux par la Poste en deux différens Ordinaires.

Je vous prie de continuer à presser le Sr *Opennordt* de bien apprendre à dessiner la figure. Je ne doutte pas qu'il ne dessine aussy d'après le Modelle.

Archives nationales, O^1^ 1936.

662. — La Teulière a Villacerf.

27 décembre 1695. — Rome. 284.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 5 décembre, avec une Lettre de change de 2,000 l., en datte du 29 novembre, et la lettre d'avis de M. Clerx à M. de Steimbier, son Correspondant, dont je vous rends très humbles grâces.

Après ce que j'ay escrit sur l'affaire du Sr *Legros*, par deux ou trois lettres, je n'aurois rien à ajouster sy vous ne m'aviés pas témoigné estre surpris, Monsieur, que je n'aye rien sçu de son intrigue avec le Père, qui l'a employé, et avec le Sr *Dorigny*. Sincèrement, s'yl ne me l'avoit pas dit luy-même, je serois encore à le savoir, dans l'opinion que j'avois de sa conduitte. Il n'est rien de sy aysé que de cacher des commerces secrets dans une aussy grande ville que Rome, quand l'on a affaire à des personnes qui veulent se desrober aux yeux du monde.

Vous entrerez mieux dans ces sentimens, Monsieur, quand je vous auray informé qu'il y a certaines heures reiglées pour travailler dans les hatteliers, et d'autres dont les Élèves disposent, dans leur chambre ou ailleurs. Véritablement il n'est pas sy aysé de se cacher dans leur chambre parceque je les visite souvent, mais il n'est pas aussy fort difficile de le faire quand on le veut. Ne laissant jamais la clef à leur porte, ils n'ont qu'à ne pas répondre quand on heurte, ce qu'ils font quelquefois. Quand ils travaillent dehors — ce qui arrive lors qu'ils demandent permission d'aller au Vatican, au petit Chigi, à la Gallerie Farnèse, ou dans ces sortes de lieux propres à se former l'esprit après les belles peintures, statues ou autres ouvrages — il est encore plus facile de n'employer

pas tout le temps qu'ils sont dehors dans ces lieux où on les croit et de divertir ce même temps à d'autres occupations.

C'est ce que le Sr *Legros* a peu faire commodément et ce qu'il a fait sans doute, car, dans le temps qu'il a travaillé au modelle en question, il m'avoit demandé permission d'aller dessiner au petit Chigi après la Gallerie de *Raphaël,* dont il dessina quelques figures qu'il me fit voir. Je me souviens qu'estant allé deux fois sur les lieux, je ne l'y trouvay point. D'ailleurs, ce petit modelle n'est pas un ouvrage d'un grand travail. Ce n'est qu'une esquisse, dont les figures ne sont que d'environ un pied de haut et qui n'est que touchée pour faire voir seulement la disposition et le génie, ce qui ne demande pas beaucoup de temps.

Le modelle, avec lequel il travaille présentement, demande un peu plus de soing, car il prétend le terminer pour avoir moins de peine à le réduire en grand pour faire son groupe de la proportion qu'il doit estre.

Je suis obligé, malgré moy, d'entrer dans tous ces détails, affin que vous soyés informé de tout. Sur quoy vous devés me compâtir; vous le fairiés encore bien plus naturellement sy je n'avois pas autant de charité que j'en ay de vous cacher les défauts des jeunes gens sur tout ce qui ne regarde pas le service du Roy.

Sy je voulois me donner la liberté de me départir des manières ordinaires, je vous dirois que le Sr *Legros* est d'une humeur fort cachée, ayant même, sous des fausses apparences, bonne opinion de luy un peu plus qu'il n'en faut pour profiter des avis d'autruy. C'est le pays du Monde le plus à craindre pour les personnes qui se trouvent dans ces sortes de dispositions, les Italiens estant fort libéraux en louanges quand ils les donnent en présence, comme sont ordinairement tous les flatteurs, et la fumée que produit cette sorte d'encens est très pernicieuse pour les petites testes sans expérience.

Par bonheur pour le Sr *Legros*, il travaille sous les yeux du Père qui l'employe et qui luy a donné une chambre dans leur Collège, affin de diriger l'ouvrage et s'en faire tout l'honneur. Il travaille même de compagnie avec le Sr *Frémin.*

Pour ce qui me regarde, Monsieur, je ne changeray pas de manière d'agir avecque luy, en gardant toujours le tempérament que vous m'ordonnés. Je l'exhorteray toujours à s'appliquer à l'estude des parties qui luy manquent, qui sont des plus essentielles et des plus difficiles; il a encore à travailler pour les acqué-

rir. Il est foible en certaines choses; ce seroit une trop grande fatigue pour vous, et de l'indiscrétion pour moy, de vous aller fatiguer d'un détail ennuyeux, ayant encore à répondre à une partie de vostre lettre.

Je me suis donc informé, pour obéir à vos ordres, de tous ceux qui doivent travailler à l'autel de St Ignace, outre le Sr *Théodon* et le Sr *Legros*, qui doivent faire les deux groupes qui seront à costé de la figure du Saint[1]. J'ai appris qu'un certain *Novolone*, Milanois, doit travailler à la figure de St Ignace, que l'on prétend faire d'argent[2]. Le Sr *Lorenzo Ottone*, Italien, qui a fait, pour le service du Roy, la coppie du Nil, de Belvéder, doit faire deux Anges[3]. Un Sculpteur de Carrare, que je connois, mais dont j'ay oublié le nom, et un Romain, que je ne connois point, doivent faire aussy deux Anges chascun. Un garçon François, Bourguignon, nommé *Moineau*, qui a travaillé dans nostre Académie, doit faire un bas-relief pour estre jetté en bronze[4]. Un Génois en doit faire deux, un de marbre et un de bronze, pareil à celuy du Sr *Frémin*, François[5]. Un garçon Romain, nommé *Bernardino*, qui a travaillé dans nos hatteliers, doit faire encore un bas-relief de marbre[6]. Un Florentin en doit faire un de bronze et doit jetter tout ce qui sera de ce métal. Les Srs *Germain* et *Cordier*[7], François, doivent réparer tous ces bronzes.

Voylà, M., tout ce que j'ay peu apprendre pour satisfaire vostre curiosité. S'yl y a quelque autre chose qui mérite de vous estre mandé, je ne manqueray pas à mon devoir.

J'attends que le Sr *Dorigny* débite un petit ouvrage, de huit feuilles, qu'il a gravé après *Raphaël*, pour vous l'envoyer. Il seroit déjà party si le Graveur, avant de le rendre public, ne s'estoit fait un devoir d'attendre que les premiers exemplaires soient entre les mains de Mgr le duc de Bourgogne, à qui il l'a dédié[8].

Le change est environ quinze pour cent. — Je suis, avec toute sorte de respect, etc., Monsieur, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1^ 1936.

= 1. Le groupe de *Théodon* représente la Foi et celui de *Le Gros* la Religion.

2. Le P. Orlandi catalogue trois artistes du nom de *Nuvolone, Panfilio* et ses deux fils, *Carlo Francesco* et *Gioseffo*, mais tous trois Peintres. Comme le père, qui était Crémonais, s'est établi à Milan, et que ses deux fils y sont nés, il est probable que le Sculpteur Milanais du même nom, dont parle La Teulière, était de la même famille. L'Abbé Titi l'appelle *Francesco Nuvo-*

loni; il cite de lui, à l'article du Gesù, p. 178, un bas-relief de bronze représentant saint Philippe Néri embrassant saint Ignace, et, précisément dans l'église de Saint-Ignace, une Charité de stuc, haute de douze palmes. Quant à la statue d'argent de saint Ignace, elle fut exécutée, mais elle est donnée par Titi comme une œuvre de *Le Gros.*

3. L'Abbé Titi, p. 178, n'indique de *Lorenzo Ottone* qu'un Ange de marbre du côté de l'Épître.

4. Titi, *ibidem,* parle, du côté de l'Évangile, d'un Ange, de marbre, de *Francesco Maratti*, probablement « le Sculpteur Romain, » et, sous l'Orgue, de deux Anges, de marbre, de *Camillo Rusconi.*

5. Le septième bas-relief de bronze de la chapelle de Saint-Ignace représente des prisonniers délivrés par l'intercession du Saint; le modèle, fait par *Pierre-Étienne Monot*, fut fondu en bronze et réparé par *Thomas Germain.* — Voir, sur la vie et les ouvrages à Rome de ce Sculpteur Franc-Comtois, qui y vint en 1688 et n'avait pas à être Pensionnaire du Roi, puisqu'il n'avait pas passé par l'École et par les Prix de l'Académie de Paris, la Vie qu'en a écrite son contemporain l'Abbé Lione Pascali dans ses *Vite de' Pittori e Sculptori moderni,* Rome, in-4°, II, 487-98, et la monographie, définitive et complète, de M. Auguste Castan dans le onzième volume des *Mémoires lus à la Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des Départements*, 1887, p. 116-73. Sauf quelques années passées à Cassel, *Monnot* vécut et travailla à Rome, où il mourut en 1733. — Voir, sur le séjour de *Thomas Germain* à Rome, le livre récent de M. Germain Bapst.

6. Il représente la Canonisation de saint Ignace; Titi, p. 178, appelle le Sculpteur *Bernardino Cammetti;* il n'est pas dans l'*Abecedario* du P. Orlandi.

7. Le sixième bas-relief représente un groupe d'estropiés et de malades guéris par l'intercession du Saint; il a été modelé par *René Frémin* et fondu en bronze par *Antonio Cordien* (*sic;* ce qui doit être une faute d'impression); Titi, p. 178.

8. Il s'agit de la suite en neuf feuilles des sept Planètes et de Dieu créant le Soleil et la Lune, d'après les fresques peintes dans la chapelle Chigi à la Madonna del popolo à Rome. Tauriscus Eubæus, *Catalogue des estampes gravées d'après Raphaël;* Francfort-sur-le-Mein, 1819, in-8°, p. 53.

663. — La Teulière a Villacerf.

2 janvier 1696. — Rome. 285.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le douzième décembre, avec la seconde de change de M. Clerx, du 29 novembre, dont je vous rends très humbles grâces.

Vous aurés veu, Monsieur, par mes dernières, que le S^r^ *Le Paultre* n'attend, pour partir, que la commodité d'un vaisseau qui est en mer depuis plus d'un mois, retardé par le mauvais temps; quand ce jeune homme sera à Paris, vous déciderés mieux

en sa présence sur le groupe dont il a envoyé les desseins. Permettés moi, cependant, de vous dire, Monsieur, que les choses n'en iront pas peut-estre moins bien quand vous vous en rapporteriés à mon jugement, qui ne le donneray jamais légèrement sur les ouvrages de cette nature, et qui les examine avec plus de soing que ne le font ordinairement les gens de même profession, qui peuvent avoir des veues moins désintéressées que les miennes, qui n'en ay d'autres, en tout ce qui regarde mon employ, que le service du Roy tout pur.

J'ay déjà veu plus d'une fois d'autres réflexions, particulièrement du temps de M. de La Chapelle; après avoir pris la liberté de les examiner de mon costé, je n'ay jamais reçu de réplique. Ce n'est pas pour vous prévenir, Monsieur, que je prends la liberté de vous parler ingénûment; mais, connoissant comme je fais le caractère de nostre Nation, où chascun est toujours prest à censurer ou mépriser ce qu'il ne fait point, j'ay creu que je travaillois à vous épargner de la peine en suivant sans scrupule le penchant que j'ay de parler sincèrement et naturellement, d'autant plus que je suis seur, quoi que je puisse dire, que vous ne trouverés jamais en qui que ce soit plus de docilité que vous en trouverés en moy. Je sçay, par une longue expérience, qu'il n'y a rien de si différent que les gousts, que, n'y ayant point d'ouvrage qui n'en remontre quelqu'un, l'on hazarde toujours à ne pas se départir du sien; quelque bonne et raisonnable opinion qu'on en puisse avoir, il vaut mieux en laisser la justification au temps, qui décide souverainement de tout, que de s'exposer et se charger de la honte de se voir condanné d'avoir fait un mauvais choix. En tout cela, Monsieur, je vous supplie très humblement de ne juger que de mes intentions.

Quand le tableau du Sr *Neveu* sera fini, je ne manqueray pas, Monsieur, d'obéir exactement à vos ordres.

Je n'envoye pas mes comptes du mois dernier, ne sçachant pas quelle sera le décision de l'affaire du Sr *Legros*, espérant la recevoir par le premier Ordinaire; j'ay creu devoir l'attendre pour ne pas embarrasser mes comptes mal à propos.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle, etc., vostre très, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

664. — VILLACERF A LA TEULIÈRE.

Brouillon de réponse.

Répondu le 9 janvier 1696.

J'ai reçeu votre lettre du 13 décembre le lendemain que le dernier Ordinaire est party, et, ce matin, celle du 20 du même mois.

Vous vous tourmentez bien inutilement sur la prière que je vous ay faitte de ne parler ny en bien ny en mal du Sr *Théodon;* cela s'est passé si honnestement et si bonnement entre M. l'Archevêque de Bourges et moy, et même par occasion, que cela ne vous doit faire aucune peine. Je m'abstiendray doresnavant de vous en écrire, puisque cela vous afflige autant que je le vois par votre dernière lettre. Vous devez laisser le Sr *Théodon* pour ce qu'il est, n'avoir point de commerce avec luy et ne lui point rendre de méchans offices, par principe de conscience.

Puisque *Lepautre* vient icy, je régleray son groupe avec luy en présence de M. *Girardon,* et je ne puis encore m'empêcher de vous dire que, lors qu'il sera à Paris, ce sera un miracle si il retourne à Rome.

Puisque vous croiez que *Favanes* est un sujet capable d'entrer à l'Académie, vous pouvez l'y recevoir.

Il y a à Rome un nommé *Neveu*, Peintre; examinez sa conduitte et sa capacité, et m'en rendez compte. — Je suis, etc.

Archives nationales, O1 1936.

665. — LA TEULIÈRE A VILLACERF.

10 janvier 1696. — Rome. 286.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 18 décembre dernier. Je vous envoie mes comptes du même mois, où vous verrés que l'argent qui reste entre mes mains ne suffira pas pour payer la moitié du semestre des louages de l'Hostel et de l'hattellier.

Le Sr *Openhort* a prévenu vos ordres sur l'orthographe, s'appliquant à l'apprendre depuis plus d'un mois; je seray sa caution qu'il continuera.

Comme le Sr *Legros* estoit préparé à recevoir vos ordres, M., sur son congé, son père luy ayant escrit par l'Ordinaire précédent ce que vous aviés dit, je n'ay pas eu occasion de luy rien

dire. Il a pris de luy-même son party de ne manger plus à l'Académie depuis huit jours; il y vient seulement dessiner, les soirs, après le Modelle et coucher. J'ay creu que vous ne trouverés pas mauvais que je luy laisse la clef de sa chambre jusqu'à ce qu'il ait trouvé un hastellier qu'il cherche. Vous verrés, M., que, sur ce qui regarde sa pension et son entretien, j'ay mis les choses dans la justice, ne m'appartenant point de faire grâce de l'argent du Roy.

Il y a environ huit jours que je ne l'ay veu; il a honte de se faire voir apparemment, s'estant allé plaindre mal à propos, avec le P. Pozzo, au P. Assistant de France, Jésuitte, que je luy avois rendu de très méchans offices auprès de vous, qui estoient retombés sur son Père, grossissant un peu les objets. Je n'ay pas eu de peine à désabuser les PP. Jésuittes et de les faire convenir même qu'il n'a qu'à se plaindre de luy seul.

Ces sortes d'avantures ne me surprennent pas. Je dois estre accoutumé à voir retomber sur moy tout le mal que ces jeunes gens se font eux-mêmes.

Sy vous avés la charité, M., de faire attention sur ma destinée, vous pouvés remarquer qu'il n'y a que quinze jours que vous avés reçeu des plaintes de moy fort injustes, quoique ce soit par le ministère d'un Archevêque de vos amis, en faveur d'une personne peu digne, certainement, de sa protection. Comme je connois les manières et le zelle du Protecteur pour les gens qu'il affectionne, j'ay bien jugé que la chose n'en demeureroit pas là, puisqu'il ne s'est pas rebuté depuis six ans, suivant la bonne coustume de ce pays, de se faire honneur de réussir en tout ce qu'on entreprend. Ce n'est pas apparemment sans raison que vous me demandez jusques à quand le Sr *Théodon* a esté payé de sa pension de 2,000 livres. La prévoyance que l'on a eu de vouloir me fermer la bouche par vos ordres est un manège de ce pays, qui ne peut pas me dispenser de faire mon devoir en empeschant que l'on ne prévienne vostre justice à la faveur de cette noble inclinaison que vous avés de faire plaisir à tout le monde; et, pour vous bien informer de tout ce qui regarde cette affaire, où les intérests du Roy sont confondus avec ceux de feu M. de Louvois et les vostres, je commenceray par l'entrée du Sr *Théodon* au service du Roy.

Il a esté à la pension de 2,000 livres au commencement de l'année 1685. S'estant assés négligé pour son travail dès les premières années, M. de Louvois s'en estant aperçeu par les contes

que je lui rendois tous les mois, comme je fais présentement, et s'en estant plaint par ses lettres, il m'en escrivit un peu plus fortement le 18 août 1688, et m'ordonna ensuitte, le 23 octobre, de ne payer qu'une partie de sa Pension, et, réitérant le 20 may 1689, il m'escrivist en propres termes qu'il est d'avis de le congédier sy ses ouvrages n'avancent pas plus qu'ils ne font.

Lassé enfin de ne les pas voir avancer, pour faire court, je reçeus ordre du Roy de le congédier le 18 may 1690, après que ses deux Termes seroient finis, et reçeus un second ordre, le 18 juillet, de ne luy donner que le moins d'argent que je pourrois, et, le 20 novembre de la même année, reçeus un troisième ordre de ne luy point payer le restant de sa Pension jusqu'à nouvel ordre.

Je dois ajouster que je ne luy annonçai son congé qu'au commencement du mois d'octobre 1690, craignant qu'il ne gastât malicieusement son ouvrage en le finissant, ou qu'il ne s'excusast des défauts qu'il y a sur ce qu'il avoit esté pressé. Je vous dis cela sans scrupule de faire un jugement téméraire, connoissant ce qu'il est par des endroits trop remarquables pour les oublier.

Il a reçeu 7,500 l.; de manière qu'il ne lui seroit deu que trois semestres jusqu'au temps que l'ordre du Roy a esté donné quand il auroit travaillé comme il estoit obligé de le faire pour remplir ses devoirs. C'est, Monsieur, un pur effect de la Providence que l'avanture du groupe qu'il a entrepris pour les P. Jésuittes, pour pouvoir faire comparaison de cet ouvrage moderne avec celuy qu'il avoit entrepris pour le service du Roy. Ce groupe qu'il fait pour la Chapelle de St-Ignace est justement de quatre figures et de la grandeur de celles du groupe de l'Académie. Les P. Jésuittes ont fait marché avec luy de luy donner 1,600 escus Romains. à ce que j'ay sçu des personnes bien informées, mieux que je ne l'estois quand j'eus l'honneur de vous escrire que le prix estoit fait à 2,000 escus. Il est vray qu'à réduire la monnaye Romaine à la nôtre la différence n'est pas grande, 1,000 escus Romains faisant justement 5,677 l. 8 s. 3 d. Sur cette somme, Monsieur, il faut payer le louage de l'hastellier, les fers, les garçons et faire un grand modelle de plastre de la proportion des figures de marbre. Ce groupe, d'ailleurs, doit estre finy dans quatre ans, ce qui ne sauroit estre fait sans avoir deux garçons qui ne cousteront pas moins de cinq Jules, si l'on veut les avoir tels qu'il convient pour ne pas gaster un ouvrage de conséquence; et, pour faire un compte

juste, il faut encore ajouster le louage d'une chambre ou appartement. Tout cela bien supputé, vous verrés, Monsieur, qu'il ne restera pas mil escus pour le Chef.

Le Sr *Théodon* a conduit véritablement deux Termes; mais, retranchant les despenses sur le pied des autres ouvrages, ils ne valent guère plus de trois cens escus chacun, ce qui est aisé à comprendre par la comparaison du prix de *Jules Cæsar* qui a esté arrêté à 450 escus. Le Sculpteur qui l'a entrepris, ayant fait un petit modelle de cire à ses despens, paye les fers et les garçons, et, s'estant obligé à le faire lustrer, sy l'on juge équitablement il y a à peu près autant d'ouvrage à cette figure qu'il y en a aux deux Termes que l'on a fait traisner six ans, et, ce qu'il y a de pis, c'est qu'ils ont occupé deux garçons pendant plus de cinq ans à cinq Jules par jour; il y en a eu même pendant sept ou huit mois à sept Jules pour des accompagnements dont l'on pouvoit se passer.

Ce qu'il y a, d'ailleurs, de plus considérable pour le groupe de l'Académie, c'est que, lors que le Sr *Lepautre* l'a pris, il n'y avoit pas la troisième partie du travail de fait, et la négligence que l'on avoit eu à l'esbaucher, par le peu de soing du Sr *Théodon*, a fait consumer certainement plus de six mois pour faire mouler certaines parties et faire des modelles de terre pour tascher de réparer les défauts qui s'y trouvoient. Ce sont des faits certains dont vous pouvés estre esclairé, Monsieur, quand il vous plaira.

Je vous supplie, après tous ces faits, de faire comparaison du prix du groupe qu'il vient d'entreprendre avec tous ses ouvrages. Je ne veux pas parler de la malice qu'il a eu d'alonger son travail en retardant de prendre des ouvriers, ou les choisissant mal; c'est une chose qui eschauffe le sang d'y songer seulement. Je dois ajouster qu'il a esté plus de quatre mois à faire son modelle de terre, où l'on a employé au moins trente escus de plastre et de pouzzolane; où, pour se descharger de la peine, il a fait construire l'armature de fer par le Sr *Lorenzo Ottone* et employé deux garçons, l'un à cinq Jules par jour, l'autre à trois. J'ajouste ces circonstances parceque le groupe de l'autel de St-Ignace est fait aux despens des Sculpteurs. Mais, affin que l'on ne me soupçonne pas de mauvaise foy sur le prix arresté par le Sr *Théodon* avec les P. Jésuittes, je ne dois pas vous cacher que, le modelle du Sr *Legros* ayant esté trouvé mieux que le sien, il a supplié le P. qui a la conduitte de l'ouvrage de vouloir pour sa réputation luy

faire la grâce de mettre dans son traitté par escrit le prix de son travail plus haut que celuy du Sr *Legros*, ce qui luy a esté accordé en donnant un contre-billet du surplus.

C'est le P. Chrestien, Jésuitte, d'un mérite distingué, qui m'a appris ce manège sur ce que je luy dis, en raillant, que le jugement que le P. Assistant et lui m'avoient obligé de donner sur le modelle de la Chapelle m'avoit fait une affaire auprès de vous; il me répliqua que mon jugement sur les deux groupes étoit le jugement public, qu'il en estoit témoing.

Ce manesge, M., ne vous doit pas surprendre sy vous voulés bien vous souvenir de la hardiesse que le Sr *Théodon* a eu de vous escrire autrefois que le Pape l'avoit choisi pour estre à la place du Cavalier *Bernin*, pour donner lieu de croire qu'il étoit Architecte et Sculpteur de St-Pierre, titre qu'on luy donne bien mal à propos dans les lettres qu'on luy escrit de France. Mais ce faux honneur a esté détruit, malheureusement pour luy, dans le dessein de la Chapelle du Baptesme de St-Pierre, où il a esté confondu avec les Sculpteurs du second ordre, et les modelles du premier et du second abandonnés entièrement à leur peu de mérite, *Carles Marat* ayant ordre de faire quatre tableaux pour ladite Chapelle, à quoy il travaille présentement.

Je ne doute pas, Monsieur, que vous ne soyés fatigué de ces détails; je vous jure que je le suis autant qu'on le peut estre de m'y voir obligé pour tascher d'arrester les tracasseries qui renaissent tous les jours. Il faut que les gens qui s'intéressent pour un homme de ce caractère soient peu délicats sur la bienséance pour ne pas se rebuter de vous importuner en sa faveur contre le service du Roy; c'est par cet endroit que j'use de la liberté que donne la passion de faire son devoir, persuadé, d'ailleurs, que l'on ne sauroit revoir cette affaire sans attaquer mal à propos l'exactitude et l'équité de feu M. de Louvois, qui l'a regardé comme une affaire faite. Je croy en cela vous faire plaisir, persuadé encore que sa mémoire vous est aussy précieuse qu'à moy; pardonnés moy sy en cela seul j'ose me mettre de compagnie avec vous, Monsieur.

C'est par un petit malheur que vous avés reçeu une de mes lettres sans estre signée; en ayant fait une coppie, je ne me souviens pas pourquoi, une personne, avec qui je ne pouvois pas user de toute ma liberté, me vint surprendre lors que je faisois mon pacquet; je pris par mégarde une feuille pour l'autre; j'use-

ray de plus de précaution à l'avenir pour ne pas retomber dans une pareille faute.

Je suis, avec toute sorte, etc., M., etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O¹ 1936.

666. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 15 janvier 1696.

J'ai reçu votre lettre du 27 du passé, qui m'aprend tous ceux qui travaillent à l'autel de St-Ignace, dont je vous remercie.

Je n'ay rien à répondre au surplus, si ce n'est que vous me ferez plaisir de m'envoyer les huit feuilles que *Dorigny* a gravé d'après *Raphaël*, lors que vous les pourrez avoir. S'il les a dédié à Mgr le Duc de Bourgogne, ainsi que vous me l'écrivez, je pourrai bien les avoir avant que vous me les envoiez. — Je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1936.

667. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 22 janvier 1696.

Je ne vous écris, cet Ordinaire, que pour vous accuser votre lettre du 2 du courant et vous tirer d'inquiétude, n'aïant point de réponse à y faire.

Lors que *Le Pautre* sera icy, je régleray son groupe avec luy et M. *Girardon*.

Archives nationales, O¹ 1936.

668. — La Teulière a Villacerf.

24 janvier 1696. — Rome. 288.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le deuxième janvier avec mon compte de novembre, signé, dont je vous rends très humbles grâces.

Le Sr *Lepautre*, croyant ne pas pouvoir se passer d'aller à Paris pour ses affaires, il s'est servy de la permission que vous luy en avés donné par vostre lettre du 27 novembre, et, comme il fit attention à ce que vous m'y marqués, que vostre avis est qu'il

partît le plus tost qu'il pourroit, il n'a pas attendu le vaisseau qui doit venir à Civita-vecchia, parceque ce vaisseau ne veut pas quitter Livorne que les Gallères d'Espagne qui sont dans ce port ne soient retournées à Naples.

Il est donc party après midy pour aller en diligence à Livourne, où il est arrivé depuis quelques jours dix ou douze bastimens François. Il seroit party la semaine dernière sans la lettre, Monsieur, du dernier Ordinaire, où vous me faisiez espérer que je recevrois un modelle de cire de M. *Girardon* par celuy cy, qui n'arriva qu'hier. Comme les occupations de M. *Girardon* le pourroient retarder longtemps, le Sr *Lepautre* dit qu'il résoudra mieux toutes choses de vive voix pour son groupe, tant pour la disposition que pour la grandeur des figures.

Jusqu'à ce que je sçache, Monsieur, leur proportion, je ne saurois rien déterminer sur la despense du marbre, parcequ'il croît ou diminue de prix, comme vous savés, quand il passe une certaine mesure surtout. Comme je n'en ay point qui convienne, je m'informeray avec le Marchant qui en a toujours fourny s'il n'en a point de tiré à Carrare, et vous rendray compte de tout par le premier Ordinaire.

Je puis, cependant, vous dire, Monsieur, que je ne croy pas que le groupe du Sr *Lepautre* réussît de la grandeur des Lutteurs, parcequ'elle ne convient pas à la juste proportion d'un Hercule, dont la figure doit estre plus grande que nature, à moins de vouloir faire quelque chose d'impropre. Sy la proportion du Laocoon est de vostre goust, vous pouvés estre assuré que je la prendray juste quand il sera nécessaire, aussy bien que des autres figures Grecques de la meilleure Escole. Je say qu'il y a bien des gens qui se trompent sur la manière de la prendre; mais c'est moins la matière d'une lettre que d'une dissertation curieuse, que l'on pourra faire plus à propos.

J'ay eu l'honneur de vous escrire, Monsieur, sur le voyage du Sr *Lepautre* assés au long pour ne rien ajouster. Quand vous l'aurés veu, j'espère que vous serez content de luy, plus encore pour ses mœurs que pour sa capacité. Il ne tiendra pas à luy, certainement, qu'il ne soit bientost de retour; comme il ne sauroit vivre content sans être occupé, je suis persuadé qu'il seroit malade s'il estoit longtemps sans rien faire. Pour ne pas perdre le temps pendant son voyage, il a porté de quoy s'occuper pour dessiner après tout ce qu'il croira luy convenir.

Sy tous les Pensionnaires du Roy estoient de son humeur et de celle des deux autres, l'on n'aura jamais lieu de regretter la despense qui se fait à l'Académie. Je suis persuadé que leurs ouvrages justifieront ce que je dis, quand il en paroistra.

Le modelle du Sr *Legros* réussit bien. Le Père qui conduit l'ouvrage en est content.

Je suis, avec toute, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

669. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 30 janvier 1696.

J'ai reçu, M., votre lettre du 10 du courant avec votre compte de décembre 1696. Quoiqu'il vous reste quelque argent par ce compte, je connois bien que vous n'en avés pas assés pour payer les semestres des louages de l'Hôtel et de l'attelier, et je vous en enverray incessamment, avec votre compte en forme.

Je suis bien aise qu'*Openord* estudie l'ortographe; obligez-le à continuer.

Archives nationales, O1 1936.

670. — La Teulière a Villacerf.

31 janvier 1696. — Rome. 289.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 9e du présent.

Vous aurés veu, par ma dernière, que le Sr *Lepautre* est party dans le dessein de revenir promptement. Je ne sçay pas les raisons que vous avés de douter de son retour. Pour mon particulier, Monsieur, autant que l'on peut juger du cœur de l'homme par les apparences extérieures, je le croy très certain, à moins que vous ne le reteniez. L'on ne peut pas avoir une passion plus forte que celle qu'il a de s'avancer dans sa profession. Il est persuadé qu'il se fera honneur du groupe que vous voulés bien qu'il fasse; que ce qu'il verra à Paris, avec ce qu'il a veu icy dont il prétend encore profiter, luy est absolument nécessaire pour l'affermir dans les bons principes qu'il a et pour se faciliter encore le travail du marbre. Je ne doute pas, même, qu'il ne vous persuade, à sa première veue, de sa sincérité mieux que je ne saurois faire.

Sy je vous ay paru affligé sur les plaintes de Monseigneur de Bourges, vous ne devés pas m'en savoir mauvais gré, quand il vous plaira, Monsieur, de considérer qu'il y a certaines occasions où il n'est pas permis à un homme d'honneur d'estre insensible. Il n'en est pas de plus touchante pour moy que celle de me rendre de méchans offices auprès de vous, de quelque manière qu'on le puisse faire. Je n'en connois point de supportable, particulièrement quand on le faira sur le seul rapport d'un homme qui ne mérite pas d'être creu, surtout en ce qui me regarde.

Sy je pouvois avoir l'honneur de vous entretenir une heure de vive voix, ayant le cœur aussy bon que vous l'avés, Monsieur, je suis persuadé que vous seriés surpris qu'après avoir donné des preuves d'une sincérité et d'une amitié distinguées à M. de Bourges il me préfère un tel homme. Mais, comme Dieu voit tous les replis des cœurs, j'espère avec confiance que, sans que je m'en mesle, il trouvera les moyens de développer les vérités les plus cachées pour faire craindre et adorer la pénétration et l'étendue de sa justice. Que tout ce que je prends la liberté de vous escrire ne vous empesche pas de croire que je ne suive vos ordres avec plaisir sur ce sujet comme sur tout autre.

Moyennant la grâce de Dieu, je ne m'escarteray jamais des devoirs de ma conscience. Ma conduite passée peut me servir de garant auprès des personnes équitables, et, quand j'auray besoing d'une caution très seure, la seule patience que j'ay depuis cinq ou six ans pourra m'en servir auprès de ceux qui en sont témoings.

Je puis ajouster même que qui voudra faire attention sur la source de toutes mes peines sera persuadé qu'il est de l'intérest du Roy que l'on s'apperçoive icy de sa protection en faveur des personnes qui ne sont pas capables de rien craindre ou mesnager pour son service. Je ne dis pas cela sans raison.

Le Sr *Favannes* a pris possession de la place que vous avés eu la bonté de luy accorder dans l'Académie. J'espère, Monsieur, qu'il y emploiera bien son temps. Il me l'a promis d'une manière à persuader[1]. Il ne tiendra pas à moy que vous n'en soyés content, comme de tout ce qui dépendra de moy.

J'examineray, Monsieur, suivant vos ordres, la conduitte du Sr *Neveux* et vous en rendray conte. J'attends tous les jours quelque tableau d'invention qu'il fait et qu'il a promis de me faire voir dès lors qu'il sera achevé, ne voulant pas que je le voye plus tost, à ce qu'il m'a dit.

Je me suis informé avec le Marchant de Carrare du prix du marbre dans les proportions du groupe du Sr *Lepautre*. Il m'a dit qu'un bloc de six pieds de haut, conduit sur le Port de Rome, cousteroit cent quatre vingt escus Romains; un bloc de six pieds et demy environ deux cens escus; un bloc de sept pieds iroit à bien près de 300 escus.

Je vous envoie mes comptes de ce mois, qui finit à ce soir. Vous verrés, Monsieur, que j'avance plus de cent pistoles.

Le change est toujours de 14 à 15 %.

Je suis, avec toute sorte de, etc., Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

= 1. Depuis : « Le Sr *Favannes*, » Lecoy, p. 103.

671. — 5 février-9 décembre 1696. — Au Sr Clerx, pour son remboursement des sommes qu'il a fait remettre à Rome en cinq Lettres de change payables au S. de La Teulière, pour employer aux dépenses de ladite Académie, tirées sur le S. de Steinbier (cinq paiements) . . . . . 11,580 l.

Archives nationales; Comptes des Bâtiments du Roi. Communiqué par M. Jules Guiffrey.

672. — La Teulière a Villacerf.

7 février 1696. — Rome. 290.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 15e janvier.

Pour response, je vous envoye le petit ouvrage que le Sr *Dorigny* a gravé. J'ay envoyé deux exemplaires à vostre adresse ordinaire « Pour le Roy, » affin qu'ils soient rendus plus fidellement et plus promptement. J'y ay ajousté un méchant portrait de l'Abbé de St-Gal, fait Cardinal à la dernière promotion[1]; ses armes n'y sont pas gravées parceque je l'ay eu du Graveur, qui ne l'avoit pas encore fini[2].

Quand il y aura quelque chose, Monsieur, qui mérite de vous estre envoyé, je ne manqueray pas à mon devoir. J'attends tous les jours le second volume des *Antiquités sépulchrales* que le S. *Pietro Santi* me fait espérer depuis si longtemps. Ce livre sera assés curieux si la santé du Sr Pietro Bellori, qui est très mauvaise, luy peut permettre d'y donner ses observations.

L'on vient d'achever icy, en quatre mois, un Théâtre magni-

fique pour l'Opéra public, sous la conduitte de M. d'Alibert, François, Introducteur des Ambassadeurs auprès la Reyne de Suède pendant qu'elle a vescu[3]. Le Cavalier *Fontana*, qui en a donné le plan, m'a fait espérer qu'il le faira graver et qu'il faira en sorte que j'ay des premières épreuves. S'yl me tient parolle, vous pouvés croire, Monsieur, que ces espreuves seront pour vous, puisque je n'ay pas certainement d'occupation plus agréable que celle de chercher les occasions de vous plaire en tout ce qui dépend de moy.

Je suis, avec toute sorte, etc., Monsieur, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Celestino Sfondrati, d'abord moine, puis Prince-Abbé de Saint-Gall, avait été fait Cardinal au titre de Sainte-Cécile par Innocent XIII dans la promotion de décembre 1695 (**659**). Il mourut à Rome moins d'un an après, le 4 septembre 1696, à quarante-sept ans. La plupart de ses ouvrages ont trait aux questions religieuses avec la France, contre laquelle il est toujours. Il suffit ici d'en rappeler un seul : Legatio Marchionis Lavardini Romam, ejusque cum Innocentio XI dissidium; Rome, 1688, in-12. Il y soutient que les Quartiers des Ambassadeurs à Rome n'ont pas droit aux franchises.

2. La planche est à la Chalcographie Romaine, 1784, p. 107.

3. Sur le *Teatro Aliberti*, à gauche du bout de la rue del Babuino qui commence à la Porte du Peuple, et avant d'arriver à la Place d'Espagne et à l'église de la Trinité du Mont, voir le *Voyage en Italie* de Lalande, seconde édition, 1786, VI, 161 et 162-5.

673. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 13 février 1696.

J'ai reçeu votre lettre du 24 du passé, qui m'apprend que *Lepautre* est parti, dont je suis très aise parceque je le verrai plus tost et qu'il pourra se rendre aussi plus tost près de vous.

Je vous envoie la deuxième de change.

Je vous prie de me faire savoir si *Frémin* travaille encore pour les Jésuites; quelle est sa conduite et si vous croyez que ce soit un bon Sujet pour entrer à l'Académie.

Archives nationales, O[1] 1936.

674. — 1696 — ..... *René Frémin* fut élève de *Girardon* et de *Coyzevox*..... Ce fut sous de pareils maîtres qu'il gagna des médailles que vous accordez aux Élèves peintres et sculpteurs. Enfin il parut dans la liste des Grands Prix, et, après avoir rem-

porté le Premier Prix le 28 octobre 1694[1], il reçut encore la récompense si capable d'encourager la jeunesse, c'est-à-dire l'honneur d'être nommé Pensionnaire du Roi à Rome. Il s'y rendit dans l'année 1696, agé pour lors de vingt-quatre ans, et y fit un séjour de plusieurs années. Ses études et ses travaux furent sans doute dirigés par son choix, et quelle chaleur la vue de tant de choses admirables ne doit-elle pas produire dans un jeune homme, plein de zèle et d'amour pour son art?

Je vous ai préparés, Messieurs, sur les qualités de cœur de M. *Frémin*. J'aurois des reproches à me faire si je passois sous silence un trait bien propre à le caractériser.

Il y avoit à Rome un jeune Artiste, qui depuis a fait beaucoup d'honneur à la Nation, avec lequel il étoit lié[2]. Quelques tracasseries de famille avoient mis ce jeune homme dans une situation d'autant plus embarrassante qu'il ne jouissoit pas de l'avantage de la Pension. Son mérite avoit cependant percé de manière à lui attirer de Constantinople les propositions les plus avantageuses. Il consulte M. *Frémin*, sans lui dissimuler ses dispositions à les accepter, dispositions auxquelles la nécessité avoit part. Celui-ci, ne voyant dans ce parti que l'effet du désespoir, chercha à l'en détourner par l'espérance d'un avenir plus heureux et le força d'accepter les secours dont il avoit besoin pour l'attendre. Par ce procédé généreux, il se donnoit un rival, mais aussi un ami; l'âme vertueuse ne balance pas en pareille circonstance. Depuis ce temps, ces amis, tous deux assez estimables pour être dignes l'un de l'autre, ont vécu dans une intimité et une confiance inaltérable. Nous avons donc à M. *Frémin* l'honneur d'avoir possédé un excellent homme, dont les fils, célèbres chacun dans une partie différente des arts, nous retracent les talents, la probité, la candeur et l'honnêteté de leur père.

Nous voici arrivés au temps où M. *Frémin* quitta cette vraie patrie des arts, non sans y avoir puisé les meilleurs principes. Peu après son retour à Paris, il fut agréé à l'Académie[3], et, ayant fait pour sa réception un bas-relief représentant le Temps qui découvre la Vérité, il fut reçu Académicien le 27 août 1701.....

Vie de M. *Frémin* par le Chevalier de Valori. *Mémoires inédits des Académiciens*, II, 1854, p. 204-5.

= 1. *Procès-verbaux*, 20 octobre 1694, III, 149.

2. Probablement l'architecte *Jean-Silvain Cartaud*; cf. pièce **589**, p. 128.

3. Le 24 avril 1700. *Procès-verbaux*, III, 293; sa réception, 324.

675. — La Teulière a Villacerf.

14 février 1696. — Rome. 291.

J'ai reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 22e janvier.

Je vis hier le Sr *Pietro Santi*, qui me dit que son livre des *Antiquités sépulchrales*, dont je vous ay parlé dans ma dernière lettre, avoit esté retardé. L'ayant dédié à M. l'Électeur de Brandebourg[1], le Maistre du Sacré Palais avoit fait quelque difficulté de donner la permission, parceque ce Prince est hérétique, mais que cette affaire estoit décidée, qu'il espéroit pouvoir donner son livre dans un mois.

Il m'apprit ensuitte, Monsieur, qu'il se préparoit à faire réimprimer ces fragmens du plan de l'ancienne Rome que le Cardinal de Maximis[2] avoit pris soing de faire graver sous le titre de *Fragmenta vestigii veteris Romæ;* qu'il prétendoit joindre à ces fragmens un petit livre italien de *Flaminio Vacca*, qui court en manuscrit et que j'ay fait coppier autrefois pour la Bibliothèque du Roy. Ce *Flaminio Vacca* étoit un Sculpteur Romain, qui a fait le Lion de marbre que l'on appelle de Médicis, dont vous avés en France le creux et le jet; le nom même de l'ouvrier est escrit sur la terrasse qui lui sert de plinte[3]. Ces deux ouvrages seront accompagnés de quelques plans des Fabriques de l'ancienne Rome que l'on a découvert en divers temps.

Il m'a promis encore quatre petites estampes qu'il a gravées depuis peu pour ajouster à son livre des « Lampes sépulchrales » que vous avés vu, Monsieur; des quatre planches qu'il m'a fait voir, il ne reste que la dernière à finir. J'auray soing, comme je dois, de vous envoyer des premiers exemplaires de ces curiosités à mesure qu'elles paroistront.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle, etc., Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

= 1. Frédéric, né en 1657, Électeur de Brandebourg et Duc de Prusse en 1688, le premier Roi de Prusse à partir de 1701, mort en 1713.

2. Camillo Massimi, Cardinal de la promotion de 1670, mort en 1677. — Le cuivre de son portrait à la Chalcographie Romaine, 1784, p. 106.

3. Voir, sur *Flaminio Vacca* et son livre, I, pièce **304**, p. 371, et la note, p. 373-4.

676. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 19 février 1696.

J'ai reçeu, avec votre lettre du 31 du passé, votre compte. Vous ne serez pas en avance longtemps puisque vous devés avoir reçu à présent une Lettre de change de 2,000 livres.

Je suis bien aise que *Favannes* soit à l'Académie ; — je souhaitte que vous en soyés content.

Lors que *Le Pautre* sera arrivé, je le verrai et le presseray de finir ses affaires et de s'en retourner ; je réglerai son groupe avec M. *Girardon*, et vous enverray le mémoire de ce qui aura été réglé.

Je trouve le change fort haut ; je ne puis comprendre d'où cela provient.

M. le Prince[1] a quelques figures à Rome, qu'il voudroit faire revenir en France. Son Altesse desireroit savoir ce qu'elles lui coûteroient de voiture de Rome à Civita-vecchia. Je vous prie de voir lesdites figures et de savoir la dépense qu'il faudroit faire pour les y conduire et les mettre dedans un vaisseau.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Henri-Jules de Bourbon, Prince de Condé depuis 1686, date de la mort de son père, le Grand Condé.

677. — La Teulière a Villacerf.

21 février 1696. — Rome. 292.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 30 janvier. Je vous rends très humbles grâces de la bonté que vous avés eu de songer à me mettre en estat de payer les despenses que j'ay à faire ou faites.

J'auray soing, suivant vos ordres, Monsieur, que le Sr *Oppennordt* continue de s'appliquer à l'ortographe. Je puis vous assurer avec sincérité que l'on ne peut pas mieux employer le temps qu'il fait. Il s'accommode fort du Sr *Favannes*, qui n'ayme pas aussy à le perdre. Il a commencé depuis hier à travailler au petit Chigi pour y finir le *Festin des Dieux*, de *Raphaël*, dont le Sr *Sarabat* avoit esbauché quelques figures et qu'il n'avoit peu finir à cause de quelques ajustemens que l'on faisoit dans la Gallerie où est ce tableau. Le Sr *Favannes* n'a pas peu y aller plus tost, parceque,

M., il a fallu avoir la permission du Résident pour y pouvoir travailler. Toutes sortes de grâces, de quelque petite conséquence qu'elles soient, vont icy plus lentement qu'ailleurs, le cérémonial faisant une bonne partie de l'occupation des gens de ce pays.

Je suis, etc., Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

678. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Paris, ce 27 febvrier [1696].

J'ai reçeu, M., avec votre lettre du 7 du courant, l'ouvrage que le Sr *Dorigny* a gravé, dont il y a deux exemplaires de chacun, avec le portrait de l'Abbé de St-Gal (cf. **672**). Je vous en remercie.

Lors que vous aurez le second volume des *Antiquités sépulchrales* de *Pietro Santi*, vous me ferez plaisir de me l'envoyer. Si l'on grave le Théâtre fait en dernier lieu pour l'Opéra, je vous prie de me le faire aussy.

Vous trouverez cy joint votre compte du mois de janvier. — Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

679. — La Teulière a Villacerf.

28 février 1696. — Rome. 293.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 6 février, avec mon compte de décembre, signé, et une Lettre de change de 2,000 l., de M. Clerx sur M. de Steimbier, en datte du 1er février, avec la lettre d'avis que j'ay fait rendre à son adresse. Je vous rends, M., très humbles grâces de tout ce soing et de toutes vos bontés.

Je reçeus avant-hier une lettre du Sr *Lepautre*, de Livourne, où il me dit avoir esté obligé d'y rester à cause des Corsaires Anglois et Flessingois; qu'il n'avoit osé prendre la voye de deux barques françoises qui estoient parties pour Marseille, le Consul François luy ayant conseillé d'attendre une occasion plus seure; qu'il prenoit celle d'une felouque Florentine pour le porter à Gennes, d'où il espéroit pouvoir faire le trajet avec plus de seuretté.

Sa crainte n'est pas mal fondée, à ce que m'a dit nostre Consul, qui est bien informé et qui m'a asseuré que nos ennemis avoient pris, depuis peu de temps, quatre bastimens François, l'un vers Cadis; c'estoit un Malouin qui portoit de la morue pour Rome. Deux autres, venant du Levant, avoient été prins vers le Canal de Malthe, et un autre à la veue d'Orbitelle, où il avoit esté surpris par le calme; ces trois bastimens estoient de Marseille.

Comme j'ay eu l'honneur de vous escrire, Monsieur, que le second volume des *Antiquités sépulchrales* n'estoit retardé que par les notes que l'on attendoit du Sr Pietro Belloni, ce bon homme estant mort la semaine dernière, je craignois que le retardement ne fût encore plus long; mais le Sr *Pietro Santi* m'a dit qu'il tascheroit de le donner au plus tost et qu'il ne manqueroit pas, comme il m'a promis, de me donner des premières épreuves, que je vous envoyeray, M., dès lors que je les auray reçeues, parcequ'il y a quelques feuilles assés curieuses.

Je suis, avec toute sorte, etc., Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

680. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 5 mars 1696.

Ce n'est que pour accuser votre lettre du 14 du passé que je vous écris, n'ayant rien à vous faire savoir de nouveau.

Vous me ferez plaisir de m'envoyer le livre des *Antiquités sépulchrales* de *Pietro Santi* lors qu'il vous l'aura donné, comme aussi ce qu'il vous a promis de plus.

Je suis, Monsieur, votre très humble, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

681. — La Teulière a Villacerf.

6 mars 1696. — Rome. 294.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 13 février, avec la seconde de change de M. Clerx, en datte du 1er du même mois, dont je vous rends très humbles grâces.

Le Sr *Frémin*, dont vous desirés estre informé. travaille encore

pour les PP. Jésuittes. Il aura bien tost finy un second bas-relief de terre, qu'il fait pour estre jetté en bronze. Je vis le modelle, il y a sept ou huit jours; il me parut bien et de très bonne manière. Sy ce jeune homme continue, il a de la disposition à bien faire. Il me paroît fort sage et d'un bon naturel, ce qui est le principal en ce pays, plus dangereux que tout autre pour les jeunes gens; pour peu de disposition que l'on ait à l'oisivetté, c'est un miracle de ne pas s'y perdre, parcequ'il n'y eut jamais de lieu au Monde où l'on puisse si commodément satisfaire la passion de toutes la plus ordinaire, la plus naturelle, et par conséquent la plus à craindre. Le commerce de toute sorte de marchandises n'y est pas plus estalé que celuy des femmes, de manière, M., que, pour conserver les jeunes gens, on doit nécessairement les occuper.

Sy vous voulés accorder au Sr *Frémin* la grâce de la Pension du Roy, il faudroit, s'il vous plaît, à même temps luy destiner quelque figure à faire, à vostre choix, M. Ce jeune homme profitera par là des avantages de ce séjour. sans estre exposé à ces occasions prochaines de se perdre que l'on y trouve partout, sans se donner la peine de les chercher. D'ailleurs le service du Roy s'en faira mieux. Je serai caution qu'en occupant nos Pensionnaires et prenant garde à leur travail, il n'y en a point qui ne gagne ce que le Roy despense pour eux et au delà même de la Pension.

Je vous envoie mes comptes du mois de février, où vous verrés, Monsieur, que le vase de jaune antique est fini; il est fait avec beaucoup de soing. Le Sculpteur, qui a conduit l'ouvrage, m'a prié de vouloir le laisser quelque temps chés luy, parcequ'il y a quelques Cardinaux, Prélats et autres Curieux qui ont envie de le voir et qui fairoient, m'a-t'il dit, quelques difficultés de venir à nostre Académie. Je luy ay accordé ce qu'il a souhaitté, estant persuadé que j'offre par là aux partisans de la Ligue, dont Rome est pleine, l'occasion de voir, de leurs propres yeux, que les grandes despenses que le Roy a à soutenir contre toute l'Europe ne diminuent point l'amour que S. M. a toujours eu pour les Beaux-Arts.

Je suis, avec toute sorte de, etc., Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1 1936.

682. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 10 mars 1696.

J'ay reçeu aujourd'hui votre lettre du 21.

Je suis bien aise que vous soyez content d'*Oppennordt* et de *Favannes*.

J'ay appris icy de toutes parts que *Le Paultre* a été volé à six lieues de Rome, qu'on luy a pris tout son argent et beaucoup de desseins qu'il apportoit pour autruy. Comme vous ne m'en mandez rien, je ne sais qu'en croire. Il sera peut-estre arrivé icy avant que vous m'ayés fait réponse à cette lettre; ainsy j'en seray instruit. — Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

683. — La Teulière a Villacerf.

13 mars 1696. — Rome. 295.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 19 février, et, pour réponse, le Sr *Favannes* est d'un très bon naturel; il travaille bien, avec plaisir et assidûment. J'espère que vous aurés lieu, M., d'estre satisfait de son travail aussy bien que de sa conduitte.

Le change est bien haut à la vérité; mais, les pistoles d'or et les escus de France estant aussy sur un pied plus haut qu'ils n'estoient avant la Guerre, on reigle le change par proportion ou rehaussement des monnoyes. L'on dit mesme par cette raison, M., que le change est plus bas qu'il ne devroit estre, si l'on observoit une proportion juste, à considérer ce que les pistoles d'or valoient de livres avant la Guerre et ce qu'elles en valent présentement.

J'ay eu de la peine à savoir des nouvelles des figures de M. le Prince, n'ayant reçeu aucune adresse, mais j'ay trouvé enfin qu'un François, nommé le Prieur Michel, en estoit chargé. Cet homme estant mort depuis quelques mois, j'ay esté à la maison qu'il habitoit, où j'ai trouvé heureusement un autre François nommé M. Duverger, qui loge depuis longtemps dans cette même maison et qui est chargé même de beaucoup de choses appartenant à

diverses personnes qui estoient entre les mains du deffunt Prieur, s'estant trouvé à sa mort. Led. Sr Duverger m'a asseuré que ces figures avoient esté encaissées et portées à Civita-vecchia. J'ay esté ensuite chés M. Voiret, Consul de France, pour savoir de luy s'il n'avoit pas connoissance de ces caisses. Il m'a dit qu'il y en avoit à Civita-vecchia un assés bon nombre dans un Magasin; qu'elles y avoient esté portées par ordre du Sr Alvarès. Je l'ay prié d'escrire à Civita-vecchia pour estre encore mieux esclaircy. Il m'a promis qu'il le fairoit, par la première commodité, et qu'il m'informeroit soudain de ce qu'il aura appris.

Quoiqu'il ne soit pas nécessaire de savoir les frais de la conduite de ces caisses jusqu'à Civita-vecchia, supposé qu'elles y sont desjà, je n'ay pas laissé de m'en informer, pour satisfaire S. A., parce que je n'ay pas eu occasion de m'instruire de certains frais que le Roy ne paye pas, par les soings que je pris au commencement que je fus à Rome.

Nostre Consul m'a dit que, pour l'expédition des caisses, l'on paye à la Douane trois pour cent, suivant l'évaluation que l'on y fait du prix des choses contenues dans lesd. caisses. Qu'outre cela, il y a de menus frais à faire pour la reprise de l'Antiquaire de la Chambre des Officiers de la Douane, pour l'expédition ou permission du Cardinal Camerlingue, pour le cachet. Tous ces menus frais se mesurent à six écus Romains et un Jule, outre la visite du Commissaire du Camerlingue, différente des deux autres, le Commissaire prétendant un Jule par caisse.

Outre tous ces frais, il y a, Monsieur, le prix des charettes pour porter les caisses dans la barque, et la voiture de la barque. Comme ces frais sont par proportion à la grosseur ou à la pesanteur des caisses, c'est une chose que l'on ne sauroit déterminer qu'en voyant lesd. caisses, d'autant que l'on paye, quelquefois plus, quelquefois moins, selon que les charretiers ou les patrons des barques ont plus ou moins d'occupation, ou selon que l'on est pressé, car, en ce pays plus qu'en tout autre, toute sorte de gens profitent de l'occasion et sont tous d'accord à s'en prévaloir aux despens de qui a besoing d'eux, n'y ayant aucune police ny pour cela, ny pour l'estimation même qui se fait à la Douane. Ces dernières choses, je les sçay par expérience.

Quand j'auray reçeu la réponse de Civita-vecchia, je ne manqueray pas, Monsieur, de vous en informer, autant par le respect que je dois aux ordres de S. A. par elle-même qu'à l'intérest que

vous y prenés, ne connoissant point de plaisir plus sensible que celuy de faire mon devoir auprès de vous.

Je suis, avec toute sorte, etc., Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

684. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 18 mars [1696].

J'ay reçeu, M., votre lettre du 28 du passé.

Il faut que le S[r] *Le Pautre* n'ait pas été volé, puisqu'il vous écrit de Livourne sans vous en parler. Il a raison de prendre touttes ses seuretez pour revenir en France.

Je vous envoye un mémoire marqué A de ce que M. le Premier[1] voudroit avoir, qu'il a pourtant déjà; mais il le voudroit encore une fois. Je vous prie de m'envoyer le premier article, et, en cas que vous puissiez avoir ce qu'il demande par les trois autres aux conditions qu'il les demande, vous me ferez plaisir aussy de me les envoyer. Et, comme le paquet pourroit être trop gros, je vous prie de le faire à plusieurs Ordinaires.

Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Jacques-Louis, Marquis de Beringhen, Premier Écuyer de Louis XIV, né en 1651, mort en 1723.

685. — La Teulière a Villacerf.

20 mars 1696. — Rome. 296.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 27 février, avec mon compte du mois de janvier signé, dont je vous rends très humbles grâces.

Je ne manqueray pas d'envoyer, suivant vos ordres, M., le second volume des *Antiquités sépulchrales* de *Pietro Santi*, aussy bien que le plan du Théâtre du Sr *Fontana,* dès lors que l'un et l'autre paroistra.

Il y a quelque temps, M., que je vous avois donné avis d'un livre que le P. Bonanny, Jésuitte, doit faire imprimer. Cet ouvrage ne paroistra pas si tost que j'avois creu; comme le manuscrit original n'est que depuis peu entre les mains du Maistre du Sacré Palais pour estre reveu, quelque diligence que l'on fasse, il

n'y a point d'apparence qu'il puisse estre imprimé avant la fin de cette année. Cependant toutes les planches sont gravées; j'en ay veu la meilleure partie, qui m'ont paru bien, entre autres le plan et l'eslévation de St-Pierre, ancien et moderne, dont l'autheur prétend faire une histoire exacte. Je croy que l'ouvrage sera curieux; le plan en est très beau, et l'autheur une personne de mérite, qui ne néglige rien pour s'esclaircir de tout et qui, d'ailleurs, peut diriger les graveurs, parcequ'il dessine luy-mesme. J'auray soing, M., que vous ayés des premiers exemplaires.

Le change a esté reglé dans la dernière assemblée des négocians à 13 1/2 pour cent.

Je suis, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

686. — Claude Voiret a Villacerf.

23 mars 1696. — 297.

Estant assiégé par le mauvais temps, je prans l'expédient, Monsieur, de vous escrire ce billet pour vous faire sçavoir que mon fils me mande que toutes les caisses, ouvrasges de marbre, qui sont dans nos Magasins à Civitta-vecchia, de l'envoy du feu Prieur Michel, sont touttes marquées « Pour le Roy, » sans exception ny distinction, et que le frère du susd. Prieur luy avoit fait instance pour en savoir le nombre et la qualité. A quoy il avoit répondu que ce n'estoit pas à luy à qui il en devoit rendre compte, ne s'en pouvant dessaisir que par un ordre de S. M., puisqu'elles sont à son nom. En quoy je trouve qu'il a raison. Il me dit, de plus, que la pesanteur des marbres ou le temps, qui consume tout, a sy fort affaibly les planches qu'il n'est pas possible de les voiturer sans les renouveller. Ainsy, sy Mgr le Prince de Condé y a quelque intérest, il faut qu'il se communique avec Mgr de Pontchartrain pour en exiger les ordres nécessaires.

Je suis parfaitement, M., vostre, etc.

Claude Voiret.

Archives nationales, O1 1936.

687. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Réponse du 25 mars 1696.

J'ai reçeu, M., votre lettre du 6 courant avec votre compte du mois de février, que je vous renverray au premier jour.

Le Sr *Frémin* ne peut entrer en l'Académie tant qu'il travaillera pour les Jésuittes. Lors qu'il n'y travaillera plus, vous me le ferez savoir, et, s'il y entre, on pourra luy faire faire quelqu'ouvrage.

Examinez cependant quel il pourra être, et essayez de vous servir du marbre que vous pouvez avoir dans votre Magasin, le Roy n'estant point en état d'en faire achepter.

Il n'y a point d'inconvénient de laisser le vase antique chés l'ouvrier pendant quelque temps pour le faire voir à ceux qui le voudront voir; après quoy vous le ferez retirer.

Je vous enverrai, par l'Ordinaire prochain, une Lettre de deux mil frans. — Je suis, etc.

Archives nationales, O^1 1936.

688. — La Teulière a Villacerf.

27 mars 1696. — Rome. 298.

J'ai reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 5e mars. J'auray tout le soing que je dois de vous envoyer régulièrement tout ce qui paroistra de nouveau, digne de vostre curiosité, après vous en avoir informé.

J'espérois, M., vous esclaircir plus particulièrement, par le dernier Ordinaire, des caisses de M. le Prince; mais je n'ay eu la réponse que le 22e, comme vous verrés par l'original, que j'ay creu estre à propos de vous envoyer, affin que S. Altesse voye les diligences qu'on a fait, et qu'elle puisse prendre des mesures justes pour le transport de ses caisses.

La nouvelle du départ du Roy d'Angleterre a extraordinairement surpris tous les Romains, les partisans du Prince d'Orange plus que tous les autres. Mais l'on ne sçauroit, M., bien exprimer la joye que S. S^té en fait paroistre à tout le monde, aussi peu que les bénédictions et les louanges qu'il donne au Roy d'avoir sy bien mesnagé cette affaire. Tous les gens de bien sont dans ces mêmes sentimens. Ils attendent tous, avec impatience, la nouvelle du débarquement, dans l'espérance que Dieu le favorisera.

Je suis, avec toute sorte de respect, M., etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1 1936.

689. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 2 avril 1696.

J'ai reçeu, M., votre lettre du 13 du passé. Je vous envoie votre compte du mois de février avec une Lettre de change de 2,000 l. et la lettre d'avis sur M. de Steimbier. Je m'aperçois que le change est bien haut, car j'en ai payé 17 pour cent.

Puisque les figures de M. le Prince sont présentement à Civitavecchia, il est inutile que vous vous informiez de quoi que ce soit pour cela.

M. *Dorrigny* m'a escrit une lettre honneste, sans datte, par laquelle il me paroit qu'il vous a dû donner deux épreuves de la Coupe qu'il a gravé d'après *Raphaël;* cependant, comme vous ne m'en mandez rien, je doutte que cela soit. Je vous envoie la réponse que je lui fais, que je vous prie de lui rendre.

Archives nationales, O[1] 1936.

690. — La Teulière a Villacerf.

3 avril 1696. — Rome. 299.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 10 mars.

Il est vray que le Sr *Lepautre* perdit, à la seconde journée, une valise que l'on destacha derrière sa chaise de voiture sans qu'il s'en apperçeut aussy peu que le Sr *Sylvestre*, qui estoit dedans comme luy. Je croy, Monsieur, que tout ce qu'ils avoient d'argent l'un et l'autre estoit sur eux. La perte la plus considérable est en médailles et chapellests de ce pays, si l'on excepte celle du Sr *Silvestre,* qui est grande pour luy; tous les desseins qu'il avoit fait de veues et paysages après nature luy ont esté volés. Il avoit travaillé icy, pendant son séjour, avec beaucoup de soing, d'application et d'assiduité. Je n'en parle que bien informé, ayant veu toutes ses estudes. Il y a apparence qu'ils seront auprès de vous avant ma lettre, s'il ne leur est arrivé rien de nouveau de Gennes à Marseille.

J'ay veu enfin, depuis trois jours, le tableau que le Sr *Neveu* avoit retardé de me faire voir, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire, M. Quelque temps qu'il ait mis à le finir, il m'a paru

bien employé. L'on ne peut que bien espérer de luy, s'il ayme le travail et s'il continue comme il a commencé; il me paroist en état de profiter des avantages de ce pays autant que jeune homme que j'ay veu depuis que je suis à l'Académie.

Le sujet de son tableau est bien disposé. Les figures sont bien dessinées et bien colorées, la lumière bien entendue, et les plans, même, bien observés, et, sur ses discours, on a lieu de croire que son ouvrage est moins un effect du hazard que de sa raison. Je l'exhorteray bien de profiter du talent qu'il a; je le fairay d'autant plus volontiers qu'il me paroist estre d'un bon naturel, vif, libre et sans façon.

Le Sr *Oppenhordt* va toujours son train, travaillant avec choix et sans relâche après tout ce qui peut former un bon Architecte en toutes ses parties. Le Sr *Favannes* fait bien de son costé.

Je vous envoie, M., mes comptes du mois de mars. Je suis, avec, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

691. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 8 avril 1696.

J'ay reçeu votre lettre du 20 du mois passé. Je vous envoie la deuxième de change.

J'ai vu *Lepautre* un moment; je n'ai encore pu l'entretenir. Je le feray au premier jour. Il est certain qu'il a été vollé, mais c'est de peu de chose.

Sy vous pouvez avoir des estampes des planches gravées du livre du P. Bonanny, je m'en contenterois et me soucierois fort peu du Discours.

Il faut que le change soit augmenté beaucoup depuis le 20 du passé, l'ayant payé la semaine dernière à 17 pour cent.

Archives nationales, O[1] 1936.

692. — La Teulière a Villacerf.

10 avril 1696. — Rome. 300.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 18 mars, et, pour réponse :

Le Sr *Lepaultre* devant estre arrivé à Lion le 29 mars, suivant les avis que j'ay eu de Marseille, vous serés apparamment, à l'heure qu'il est, mieux informé de sa destinée que moy, qui n'en ay jamais bien sçeu le détail; c'est ce qui m'a retenu de vous en escrire.

Je vous renvoye, Monsieur, le Mémoire sur les estampes, avec le contenu au premier article et l'esclaircissement des trois autres. J'ay joint au pacquet d'estampes deux portraits de M. le Cardinal d'Arquien[1], et tout ce qui se trouve icy de gravé après les peintures du Palais du Thé. Comme l'ouvrage est de sept feuilles, j'ay bien pensé que ce pourroit estre celui de *Pietro Santi*, marqué dans le Mémoire. Je vous l'envoye, cependant, persuadé que vous ne serés pas fasché de l'avoir pour vous.

J'ay esté une demy journée chés Dominico Rossi, le plus grand Marchant d'estampes, pour ne pas dire le seul, qui soit à Rome. J'ay veu tout ce qu'il avoit de gravé de *Jules Romain;* je n'ay trouvé que ce petit recueil de sept feuilles, que j'envoye, qui valût la peine d'estre envoyé. Je sçay, cependant, qu'il y a d'autres choses de gravées après les peintures du Palais du Thé, mais c'est un hazard si l'on en rencontre quelque feuille séparée; l'on trouvera plus facilement à Paris, chez Mariette[2], ces vieilles estampes.

Pour se bien esclaircir de ce qui est gravé, l'on peut voir à la Bibliothèque du Roy les recueils d'estampes de feu M. l'Abbé de Marolles[3], et, pour demesler les sujets de *Jules Romain* que l'on souhaitte, M. de Breteuil, qui a esté longtemps à Mantoue[4], et qui est curieux de toutes les bonnes choses, pourroit estre d'un grand secours pour satisfaire pleinement la curiosité de M. Le Premier. Sy vous voulez, M., m'envoyer ensuitte un mémoire exact de ce qui est gravé, je chercheray les occasions, et ne manqueray pas d'en profiter, sy je les trouve. Quand vous ne prendriez pas l'intérest que vous prenés à ce qui regarde M. Le Premier, s'il me rend la justice qu'il me doit, il sera persuadé que je me fairay toujours honneur et plaisir de m'employer pour son service en tout ce qu'il luy plaira m'ordonner.

Je suis, avec toute sorte de respect, etc.

De La Teulière.

P. S. — L'exemplaire du livre qui a pour titre *Sigismondi Mantuam adeuntis*, etc., en 26 feuilles, que j'envoye, est à votre

adresse ordinaire, Monsieur, « Pour le Roy, etc. », sous double enveloppe de toile cirée et toile crue.

= 1. Henri de La Grange d'Arquien (1613-1707). La planche du portrait ici indiquée est à la Chalcographie Romaine (1784, p. 107) sous le nom peu reconnaissable de « Enrico della Grance. » Sa fille cadette, Marie-Casimire, avait épousé, en 1665, le Roi de Pologne Jean Sobieski. Après la mort de celui-ci, en 1696, elle se retira à Rome avec son père, et il sera souvent question d'elle dans la suite de cette correspondance.

2. Jean Mariette le père, mort, en 1742, à quatre-vingt-deux ans. Son fils, Pierre-Jean, le célèbre amateur, est né en 1694.

3. Mort en 1681.

4. Dans la liste des Ambassadeurs de F.-M. Guérard, 1833, p. 197, on trouve que le Baron de Breteuil a été Envoyé extraordinaire auprès du Duc de Mantoue de 1682 à 1684.

693. — Du 10 avril 1696. — 265.

On demande un exemplaire de *Sigismundi Mantuam adeuntis*, etc., *à Jul. Romano. P. Petro Santi Bartoli;* 1680; en 26 feuilles.

— J'envoye cet ouvrage; il coute 2 escus Romains, sans la double enveloppe qui coûte 1 Jule 8 Bay. 1/2.

On demande si, dans le Recueil intitulé : *Admiranda Romanorum Antiquitatum à P. Santi Bartoli*, 1693, les feuilles n°s 16, 52, 56, 57, 65, 74, 79, 81 sont gravées de la main de *Pietro Santi*. Et, en cas qu'elles en soient, si on pourroit avoir lesd. huit feuilles, détachées du reste.

On demande aussy si, dans le Recueil intitulé : *Veteres arcus Augustorum*, etc., per Jo. Jacobum de Rubeis, 1690, les feuilles n°s 3, 9, 20, 21, 22, 23, 46, 47, 48, 51, 52 sont gravées de la main de *P. Santi*, et, en cas qu'elles en soient, si on pourroit avoir lesd. onze feuilles détachées du reste?

— J'ay fait tout ce que j'ay peu pour persuader Dominico Rossi, qui vend ces deux recueils d'estampes, d'en vouloir séparer les feuilles que l'on souhaitte. Il m'a dit absolument qu'il ne le pouvoit pas faire, ce qui ne m'a pas surpris, parceque c'est une personne fort intéressée. Ces feuilles cependant ne sont pas gravées par *P. Santi*, à ce qu'il m'a dit, ajoustant que cet ouvrier ne manque pas de mettre son nom à tout ce qu'il grave.

Savoir si dans le Palais appartenant au Duc de Mantoue, où est peinte la Chutte des Géants par *Jules Romain*, gravée en sept feuilles par *P. Santi*, il n'y a pas d'autres plafonds ou tableaux

qui ayent été gravez par différens auteurs, et si on les pourroit avoir.

— Des ouvrages peints à Mantoue par *Jules Romain* dans le Palais du Thé, je n'ay trouvé que les sept feuilles que j'envoye. Il y a cependant d'anciennes estampes sur divers sujets peints dans ce même Palais, gravées par différents autheurs, mais sans suitte, et de diverses grandeurs. Elles sont plus difficiles à trouver icy qu'à Paris, parceque les estrangers ont plus de soing de les achepter que les Romains, y en ayant très peu qui ayment ces sortes de curiosités, présentement moins que jamais.

Puisque lesd. feuilles de ces deux recueils ne sont point gravées par *P. Santi*, on desire savoir le nom de ceux qui les ont gravées, et, pour plus grande assurance encore, s'informer des personnes curieuses et intelligentes si lesd. pièces ne sont pas véritablement de *P. Santi*. Comme lesd. pièces sont récemment gravées, on croit qu'on pourra éclaircir sûrement le véritable nom du Graveur ou Graveurs.

— Lesd. feuilles ont été gravées en partie par un jeune homme nommé *Pietro Pietri*, et en partie par le nommé *Audenarde*[1].

On demande une épreuve des mieux choisies de *Lucerne Antiche* et une de *Pitture di Nazoni*, et il suffira d'avoir les Estampes sans le Discours.

— J'ay envoyé le 5 juin le livre d'estampes, qui a pour titre : *Lucernæ Antichæ*, etc. J'envoye, ce jourd'huy 12, le *Pitture del Sepulchro di Nazoni* sans le Discours; les deux coustent quatre écus Romains; l'on a retranché un écu pour l'explication.

Et une épreuve du recueil intitulé : *Nummi antichi aurei, argentei et ærei, primæ, secundæ, seu mediæ et maximæ formæ*, etc., à Francisco Camelo, etc., in-4°, Romæ, 1691[2].

— Quelque diligence que j'ay faite, je n'ay peu trouver aucun exemplaire du recueil de Francisco Camelo; l'autheur même, qui est vivant, n'en a point. Sy le hazard m'en fait tomber quelqu'un entre les mains, je ne manqueray pas de l'achepter. Un Curieux de la connoissance de Dom Livio Odescalchi, qui a les médailles, m'a dit que ce Prince l'avoit assuré qu'il avoit dessein de le faire réimprimer, corrigé et augmenté.

= 1. Les planches gravées par *Robert Van Audenaerde*, né en 1667 à Gand, où il mourut en 1743, après avoir longtemps travaillé à Rome, ne se

rapportent pas à la Chambre des Géants, mais au Triomphe d'*Andrea Mantegna :* « C. Julii Cesaris, Dictatoris, Triumphi, ab Andrea Mantinea... Mantuæ expressi... æneis typis Dominici de Rubeis... anno 1692. » Suite de dix pièces; Leblanc, I, p. 68, nos 79-88; les cuivres à la Chalcographie Romaine, 1784, p. 40.

2. Voir **593**, p. 132, et **635**, p. 162.

694. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 30 avril 1696.

J'ay reçu, avec votre lettre du 10 du courant, la réponse au mémoire d'estampes et le paquet d'estampes que vous m'avés envoïé. Vous m'avez fait plaisir de m'envoïer tout ce que vous avés trouvé gravé d'après les peintures du Palais du Thé en sept feuilles[1], et je vous en remercie. Je dirai à M. le Premier tout ce que vous m'écrivés à son sujet.

On m'a dit qu'on avoit voulu desbaucher pour Florence le Sr *Oppenordt;* je vous prie de lui en parler et de savoir ce que c'est.

Il y a du temps que je n'ai vu *Lepautre;* je m'assure que, lorsqu'il aura réglé ses affaires, il me viendra trouver pour s'en retourner.

Vous pouvés prendre *Neveu* et le mettre à l'Académie.

Voicy cy-joint votre compte du mois de mars.

Archives nationales, O1 1936.

= 1. Ce nombre permet de reconnaître qu'il s'agit des gravures de *Pietro Santo Bartoli* d'après la chute des Titans foudroyés par Jupiter, peint par *Jules Romain* dans une des chambres du Palais du T à Mantoue. La Chalcographie de Rome en a les planches, 1787, p. 60, « in otto mezzi fogli reali ». — Cf. **692**, et, plus loin, la lettre du 29 mai.

695. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 16 avril 1696.

J'ai reçeu votre lettre du 27 du mois passé; n'aïant point d'ordre de M. le Prince pour faire venir ses ballots, et le croyant informé de toutes choses sur cela, je ne luy ferai point voir le billet que vous m'avez envoié concernant cette affaire. Il m'avoit seulement prié de savoir ce que la voiture de Rome à Civita-

vecchia pourroit lui coûter, et, puisque tous ces ballots y sont voiturés, c'est une affaire finie.

Les affaires du Sr *Lepautre* sont presque réglées; il fait état de partir dans peu; c'est un garçon qui me paroit fort sage, et dont je suis très content. Vous avez raison de l'estimer et de prendre soin de lui; je vous prie de continuer, il le mérite.

J'ai vu et examiné son groupe avec M. *Girardon;* il ne nous accommoderoit pas pour Versailles. Je lui ai fait donner par M. *Girardon* un modelle en cire d'un groupe qui figurera icy avec d'autres qui y sont, qui sera très beau, et dont *Le Paultre* est fort content; il y aura trois figures; c'est *Énée qui enlève son Père avec un petit enfant qui est derrière.* Vous le verrés, et me ferez savoir si vous avez du marbre à l'Académie, avec lequel on puisse faire ce groupe là.

Comme vous ne m'avés pas mandé si vous aviez donné de l'argent à *Lepaultre* pour faire son voiage, je m'asseure que vous ne luy en avés pas donné. Je luy en feray donner en partant d'icy, afin qu'il ne soit pas venu et retourné à ses dépens.

Archives nationales, O1 1936.

696. — La Teulière a Villacerf.

17 avril 1696. — Rome. 301.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 26 mars, et, pour response :

Le Sr *Frémin* ne travaille plus pour les PP. Jésuittes. Il a fini ses deux modelles de terre. Il n'a pas fait marché pour réparer la cire. Sy on le rappelle pour ce travail, il m'a dit qu'il le faira.

Je verray cependant, suivant vos ordres, Monsieur, ce qu'il y a de belles figures antiques que l'on n'a pas fait coppier pour faire choix de celles que je croiray pouvoir plaire, et estre utiles et d'une attitude à pouvoir employer quelqu'un des marbres que nous avons. Sy vous aviés, Monsieur, quelque place à remplir dans les Maisons ou Jardins du Roy, vous pouriés, s'il vous plaist, prendre la peine de me faire escrire ce qui vous conviendroit le mieux, pour la grandeur surtout.

Vous aurés veu, Monsieur, par mon dernier compte, que j'ay retiré le vase de jaune antique, qui a esté trouvé très beau, et, véritablement, il est travaillé avec beaucoup de soing. L'ouvrier m'a dit qu'un des Cardinaux, qui l'avoit veu, n'avoit pas peu

s'empescher de dire que c'estoit domage qu'il allât en France. J'ay veu plus d'une fois que la pluspart des Italiens ne sauroit voir sans peine que le Roy profite du peu de goust qu'ils ont pour les Beaux-Arts, et qu'il fasse employer ce qui leur reste de marbre ou autres pierres antiques, et j'ay le plaisir de voir tous les jours que les Estrangers, qui visitent nostre Académie, ne sauroient s'empescher d'admirer ce qu'ils y voyent. Les Allemands et Hollandois ne manquent pas d'en charger leur agenda. Ce qu'il y a de plus estrange pour les Italiens, les Romains surtout, c'est qu'ils sont plus envieux de la gloire de S. M. que le reste de ses ennemis.

Quoique l'expérience de quelques années deût accoustumer les bons François à leurs manières, l'on ne sauroit n'estre pas surpris de voir que les bons succès de S. M. les affligent, et que l'on parle icy publiquement en faveur du Prince d'Orange, comme l'on en parleroit à Londres où à La Haye. Je vous supplie, M., de me pardonner ces réflexions. Je n'ay pas esté maître de ma plume, après avoir vu que les trois quarts de Rome se réjouissent de ce que l'afaire du Roy d'Angleterre est retardée plus qu'on n'avoit creu.

Le change est à douze pour cent. Je suis, avec toute, etc., Monsieur, etc.

De La Teulière.

Archives nationales. O[1] 1936.

697. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 23 avril 1696.

J'ai reçeu, avec votre lettre du 3 du courant, votre compte du mois de mars, que je vous renverrai incessamment.

Je suis bien aise que vous soiez content du tableau de *Neveu*. Comme il s'est caché pour le faire, croiez-vous qu'il ne se seroit point fait aider? En ce pays-cy ils en usent ainsy fort souvent, et c'est ce que j'essaie d'empêcher entièrement à l'Académie. Je vous prie de vous informer de la chose, si vous le pouvez, et de l'exciter toujours à travailler; je vous feray dans quelque tems [savoir] s'il entrera à l'Académie ou non.

Le père d'*Openordt* me demanda dernièrement si son fils seroit encore longtems à Rome. Auroit-il envie de s'en revenir, et vous

en seroit-il revenu quelque chose? Je vous prie de me faire savoir ce qui en est, et combien il y a de tems qu'il est à l'Académie. Ne lui parlez pourtant point de ce que je vous écris, parceque cela lui pourroit faire naître l'envie de revenir.

Archives nationales, O[1] 1936.

698. — La Teulière a Villacerf.

24 avril 1696. — Rome. 302.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 2e du présent, avec mon compte du mois de février et une Lettre de change de 2,000 l., de M. Clerx sur M. de Steimbier, en datte du 28 mars, accompagnée de la lettre d'avis aud. Sr de Steimbier, dont je vous rends très humbles grâces.

Le change est en effect bien haut. Il a un peu diminué depuis quelques jours, estant baissé à douze, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire par mes dernières.

Il y avoit encore, dans votre pacquet, Monsieur, une lettre pour M. le Cardinal de Janson, à qui je l'ay portée soudain après l'avoir reçeue. Il me dit hier qu'il trouvoit quelque difficulté à l'affaire qui lui est recommandée, qu'il s'informeroit encore plus exactement de tout pour vous en rendre compte. Je puis vous asseurer, Monsieur, que, s'yl ne réussit pas, ce n'est pas manque de bonne volonté. Il ne me parle jamais de vous, ce qu'il fait assés souvent, qu'avec des sentiments d'estime et d'amitié très particuliers.

J'ai rendu à M. *Dorigny* la response que vous avés eu la bonté de luy faire. Vous m'avés rendu justice, Monsieur, en doutant qu'il m'eût donné deux épreuves de la Coupe qu'il a gravé après *Raphaël*, puisque je ne vous en ay rien escrit. Les deux que je vous ay envoyées luy ont esté bien payées, d'une manière même assés singulière, que je ne dois pas vous cacher.

L'ayant prié de me choisir ces deux exemplaires, il me les porta luy-même. Luy ayant demandé le prix, il me pria, de son mouvement, de vouloir bien mettre quatre testons, qu'il les vend, à bon compte de dix pistolles qu'il me doit depuis le 11 octobre 1687. Je fis ce qu'il souhaitoit, escrivant en sa présence ladite somme reçeue au dos de son billet. C'est le premier payement que j'ay eu de luy de cet argent qu'il m'emprunta pour les frais de ses nopces, m'en promettant le remboursement dans huit jours [1].

Il fut, trois ou quatre ans ensuitte, venant souvent pour s'excuser du retardement, me disant toujours qu'il songeoit à me satisfaire sur son premier ouvrage, sans que je luy aye jamais rien demandé. Il s'est lassé enfin de me faire de ces sortes de contes, jusqu'à ces quatre testons. Voilà, Monsieur, la pure vérité.

Je ne me serois pas avisé d'escrire ces particularités sy ce que vous me marquez dans votre lettre estoit la première épreuve que j'ay fait du peu de régularité de cet homme, et sy je n'estois persuadé que cet Ancien avoit raison de dire qu'il est de l'intérest public de faire connoître certaines gens. Vous verrés, Monsieur, que l'on est à plaindre d'être exposé à ces sortes d'avantures, assés ordinaires en ce pays.

C'est pour cela que je vous supplie très humblement d'avoir la bonté de vous esclaircir sur tout ce qui me regarde, parceque je ne crois pas qu'il soit de la bienséance de vous prévenir sur mille petites choses que l'on a à essuyer quelquefois. Il est mieux, ce me semble, de les mespriser.

J'espère, avec la grâce du bon Dieu, que je ne seray jamais embarassé de vous rendre conte de ma conduitte sur tout ce qui a rapport à mon devoir, particulièrement auprès de vous, Monsieur, dont je reçois tous les jours tant de marques de bonté, que je sens certainement comme je dois. Aussy ne peut-on pas estre, avec plus de respect, de zelle et de reconnoissance, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. *Nicolas Dorigny* s'est donc marié à Rome en octobre 1687. Il était né à Paris en 1657. Après avoir longtemps vécu à Rome, il alla en Angleterre, où il a beaucoup gravé aussi, et où il fut honoré du titre de Chevalier. Il est mort à Paris en décembre 1746; il avait été reçu de l'Académie de peinture en 1725.

699. — La Teulière a Villacerf.

1er may 1696. — Rome. 303.

J'ai reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 8e avril, avec la seconde de change de M. Clerx, du 28 mars, dont je vous rends très humbles grâces.

Je fairay ce que je pourray pour avoir les estampes du livre du P. Bonnany, quand il paroistra ; mais, comme tous les autheurs sont jaloux de leurs ouvrages, il y a apparence qu'il sera difficile de les avoir séparées, parcequ'il y en aura apparemment qui seront

attachées au corps du livre, particulièrement les portraits des Papes. D'ailleurs, si ce Père traite avec quelque imprimeur ou libraire pour la vente de ses livres, ces sortes de gens étant peu traittables, je voy encore plus de difficulté d'obtenir quelque grâce d'eux. Je n'oublieray rien cependant, Monsieur, pour faire mon devoir, conformément à vos ordres, et vous pouvez estre asseuré sur ma paroile que, sy je ne réussis pas, ce ne sera pas ma faute.

Le change a esté bien haut, à la vérité, pendant quelque temps, jusqu'à 17 pour cent; mais, bien loing qu'il fût augmenté le mois dernier, il baissa jusqu'à 13 et moins, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire. Un Courtier de change me dit même, il y a dix ou douze jours, que M. Bressiat, Expéditionnaire François, avoit traité à douze.

Je suis bien aise que le Sr *Lepautre* soit enfin arrivé auprès de vous, Monsieur. J'espère que vous serés content de luy quand il aura eu l'honneur de vous entretenir, tant par son bon naturel que par sa cappacité, sy vous luy donnez occasion de la faire connoître par sa main, bien mieux encore que par ses parolles.

Je vous envoie mes comptes d'avril, où vous verrés, Monsieur, dans l'article de la provision du charbon pour l'hyver prochain, qu'elle est assés médiocre, y ayant peu de Pensionnaires et peu d'ouvrage dans nos hatteliers.

Je croy encore devoir vous dire, sur l'article de l'habit du Suisse, que le manteau vieux auroit peu passer un hyver à toute rigueur; mais le soing que j'ay pris de le faire un peu rajuster sera d'une grande utilité dans la suitte, espérant gagner deux ou trois ans par ce mesnage. J'ay pris ce party sur ce que le gallon de l'habit vieux faisoit peu d'honneur, la façon n'en ayant pas esté changée depuis longtemps. En ayant fait venir de Paris tel qu'il est présentement, je m'y suis conformé, de manière cependant qu'il n'en couste pas davantage et que l'habit fait plus d'honneur auprès des Estrangers qui visitent tous les jours l'Académie, particulièrement en ce temps cy. Il n'y a point de jours qu'il n'y vienne une douzaine d'Allemans, Anglois ou Hollandois, depuis plus d'un mois. Je dois ajouster, pour plus d'esclaircissements, que le manteau dudit Suisse n'avoit pas esté renouvellé depuis l'année 1691, comme j'ai exprimé dans mes comptes.

Je n'ay point fait de scrupule de descendre à ces petits détails, persuadé que l'on ne sauroit estre trop exact sur l'employ de l'argent du Roy, particulièrement auprès d'une personne aussy soi-

neuse et aussy zélée que vous, Monsieur, sur tout ce qui regarde le service de S. M.

Je suis, avec toute sorte de respect, Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O¹ 1936.

700. — 6 may 1696. — Au S. *Le Pautre*, Élève de ladite Académie, pour l'indemniser du voyage qu'il vient de faire icy et de celuy qu'il va faire pour y retourner . . . . . 300 l.

Archives nationales; Comptes des Bâtiments du Roi. Communiqué par M. Jules Guiffrey.

701. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Paris, le 6 may 1696.

J'ai reçeu votre lettre du 17 du passé.

Les figures de marbre que vous ferez faire à Rome doivent être toujours de six pieds de haut, sans la plinte, plutôt plus que moins.

Je vous prie de me faire savoir si *Frémin* réparera les cires des bas-reliefs qu'il a modelés. Je ne serois pas faché que cela fust, parceque cela l'instruiroit; il gagneroit de l'argent et le temps d'entrer à l'Académie.

Je suis très aise que le vase de jaune antique soit beau, mais il seroit à souhaitter qu'il pust venir en France, ce qui ne se peut présentement.

J'ai donné à M. Le Premier les six feuilles de *Sigismondi*, de *J. Romain*, gravé par *P. Santi;* je vous prie de me les envoyer pour moi. Je vous renvoie le même mémoire marqué A que vous avez eu cy devant; j'ay mis à côté de votre réponse ce que l'on desire savoir de plus; je vous prie de me le marquer à côté dud. art. sur ledit mémoire. On demande encore un article que je vous prie de m'envoyer double; sy le pacquet est trop gros de ce que je vous demande, vous l'enverrez par deux ou trois différens Couriers.

Le Paultre sort de chez moi; il part, sans faute, la semaine prochaine pour retourner à Rome. Je luy ay fait donner cent escus pour estre venu et retourner. C'est un honnête garçon, dont je suis très content. Vous avez eu raison d'en prendre soin, et je vous prie de continuer.

Archives nationales, O¹ 1936.

702. — La Teulière a Villacerf.

8 may 1696. — Rome. 304.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 16 avril.

J'ay bien eu de la joye d'y voir que vous estes content du Sr *Lepautre*. Il est véritablement aussy sage qu'il paroit. Je l'ay connu toujours très sincère, bienfaisant, le cœur droit et craignant Dieu, qui n'impose pas par ses discours, mais qui opère bien et que vous trouverés, Monsieur, plus traittable qu'un autre sur l'intérest, quand vous luy fairés la grâce de l'employer pour le service du Roy.

Je suis persuadé que le modelle du groupe de M. *Girardon* ne peut estre que très beau; j'auray bien du plaisir de le voir, prévenu comme je doy de son grand mérite. Mais, comme tous les marbres que nous avons icy n'ont esté destinés que pour une seule figure, je ne crois pas qu'il y en ait aucun qui soit propre pour un groupe. Dès lors que le Sr *Lepautre* sera arrivé, je les examineray tous avec luy, auprès du modelle, et vous en rendray conte. L'on ne sauroit le rendre exact que l'on ne sçache la grandeur que l'on veut donner aud. groupe.

N'ayant reçeu, Monsieur, aucun ordre de vous de donner de l'argent au Sr *Lepautre* pour son voyage, je n'ay eu garde de prendre une liberté qui ne convient nullement au respect que je vous dois. La grâce que vous avés dessein de luy faire sera bien placée. Je suis persuadé qu'il taschera de la reconnoître par sa diligence et par son application dans les ouvrages qu'il faira, et, par là, il se mettra mieux en estat d'estre employé plus utilement au service de S. M.; il me paroist très content de son voyage, très sensible à toutes vos bontés, Monsieur, et plein de vénération pour M. *Girardon*.

M. le Card. de Janson me parla encore, il y a deux jours, de vostre affaire d'une manière à persuader qu'il en est fort occupé; il me dit qu'il vous escriroit la pensée qu'il a eu pour la faire réussir par l'attestation des Expéditionnaires. Persuadé qu'il vous l'expliquera mieux que je ne saurois faire, je n'entreray pas dans ce détail, de peur de vous fatiguer par des redites inutiles; mais je ne saurois trop vous dire que l'on ne peut pas prendre plus de part qu'il en prend à tout ce qui vous regarde.

Je suis, avec toute sorte, etc., Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

703. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Paris, le 14 may 1696.

J'ai reçeu, M., votre lettre du 24 du passé. J'ai reçeu réponse de M. le Card. de Janson, dont je vous suis obligé.

Le nommé *Lainé*, fils de *Lainé*, Architecte à Paris, s'en va à Rome pour s'instruire dans l'architecture. S'il a besoing de votre aide et de vos conseils, je vous prie de lui faire plaisir; mais je ne compte point qu'il entre jamais à l'Académie.

Je n'ai rien à répondre autre chose à votre lettre. — Je suis de tout mon cœur, etc.

Signé : De V.

Archives nationales, O[1] 1936.

704. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Paris, le 21 may 1696.

J'ai reçeu, M., votre lettre du 1er du courant. Je vous envoie votre compte du mois d'avril. Si vous ne pouvez pas avoir les estampes seules du P. Bonanni, vous pouvez m'envoyer le livre tout entier.

Vous avez bien fait de faire donner un habit neuf au Suisse; obligez-le de le conserver, puisque vous avez fait raccommoder son vieux. — Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

705. — La Teulière a Villacerf.

25 may 1696. — Rome. 305.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 23 avril et, pour réponse :

De la manière que je connois le Sr *Neveu*, je suis persuadé qu'il n'a attendu si longtemps à montrer ce qu'il sait que pour mieux estudier son tableau, et cela par émulation, affin de me faire voir qu'il ne cédoit en rien à un autre jeune François dont je luy avois parlé et dont il avoit veu les ouvrages. J'ay veu d'ailleurs trois autres tableaux de luy, un de la grandeur du premier, un petit et un portrait à demy corps, grand comme nature. Tous ces tableaux me confirment dans les sentiments que j'ai eu que ce jeune homme se distinguera, s'il continue d'estudier comme il

fait, ce que j'espère qu'il faira, parcequ'il s'est associé depuis quelque temps avec cinq ou six autres fort studieux. Bien loing de penser qu'il se soit fait aider, j'ay lieu de croire qu'il y a très peu de Peintres à Rome qui raisonnent aussy bien qu'il fait sur son ouvrage. Outre qu'il a quelque estude, il sait la perspective et l'anatomie mieux même qu'il n'est nécessaire à un Peintre, s'estant instruit de l'intérieur, qui n'est que pour les Médecins.

Dans l'examen que j'ay fait de ses tableaux, en sa présence, j'ay connu qu'il fait les choses avec entente, qu'il écoute raison et s'y rend quand il faut, reconnaissant ses défauts quand on l'en fait appercevoir, qualité avec laquelle on peut tout espérer d'un jeune homme qui a du génie pour sa profession et qui veut travailler.

Le Sr *Openhort* est entré à l'Académie le 2 octobre 1694; quand vous l'y laisserés encore quelque temps, je seray, Monsieur, sa caution auprès de vous qu'il ne le perdra pas. L'on ne sauroit mieux l'employer qu'il fait. Il ne se donne pas un moment de relasche; la passion qu'il a de s'avancer et profiter de tout ce qu'il croît luy estre utile luy pourroit faire tort par sa trop grande application, jointe à sa vivacité, si je ne prenois soing de la modérer.

Je ne doute pas, M., que vous n'ayés du plaisir de voir ses estudes à son retour, quand il vous rendra raison des veues qu'il a eues en les faisant; car il travaille avec jugement et connoissance. Il y a bien des gens de sa profession qui ne fairoient pas les observations qu'il fait. Il a une imagination des plus fécondes que j'ay veu et une facilité d'exécution qui surprend. Sans nulle complaisance, ce n'est pas un génie ordinaire.

Je ne luy ay pas connu d'envie de s'en retourner; pourveu qu'il trouve de quoy s'occuper et profiter, il est content; je le voy souvent travailler et luy preste même des livres pour former son esprit et son génie autant pour le monde que pour sa profession. Il est si rare de voir de jeunes gens portés pleinement au bien que je me fais un sensible plaisir de les ayder, quand j'en trouve, pour tascher de remplir les devoirs de la Charité et les devoirs particuliers à mon employ, croyant par là seconder vos bonnes intentions pour les rendre dignes des grâces que le Roy leur fait et que le public puisse voir par les effects qu'il n'y a point de séjour si avantageux pour les Beaux-Arts que celuy-cy, quand on en sait profiter. — Je suis, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1^ 1936.

706. — La Teulière a Villacerf.

22 may 1696. — Rome. 306.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 30 avril, avec mon compte du mois de mars, dont je vous rends très humbles grâces.

Je me suis informé suivant vos ordres, Monsieur, de l'affaire du Sr *Oppenort*. Il m'a dit qu'un Abbé Florentin lui avoit proposé, il y a déjà quelque temps, que, s'il vouloit aller à Florence, il lui feroit donner de l'ouvrage, mais qu'il ne fit aucune attention à ses offres et que c'est pour cela qu'il ne m'en avoit rien dit. Je le croy trop bien informé des manières de ce pays pour ne pas savoir qu'il y a très peu de chose à faire auprès des Princes d'Italie et qu'il n'y a point de séjour plus avantageux pour les Beaux-Arts et pour la fortune que celuy de France.

Sy le Sr *Lepautre* ne vous fait pas sa cour fréquemment, apparement qu'il est occupé à finir ses affaires et à voir tout ce qui regarde sa profession pour en profiter, comme il me dit en partant qu'il le feroit. Je n'ai reçeu qu'une de ses lettres depuis qu'il est en France.

Je n'ay pas encore admis à l'Académie le Sr *Neveu*, parceque, luy ayant procuré auprès de M. le Cardinal de Janson la coppie d'un portrait du Roy, original de M. *Mignard*, j'ai jugé à propos de la laisser finir, ne croyant pas que je puisse avec justice le faire jouir de la Pension du Roy pendant qu'il travaille pour autruy, persuadé d'ailleurs qu'il ne seroit pas fasché luy-même de profiter de l'occasion pour gagner quelque peu d'argent. Je luy ay fait entendre, cependant, que je croyois son affaire faitte auprès de vous, M., et que, dans cette veue, je faisois rebattre des matelas pour luy, ce que j'ay fait aussy. Je me suis servi de ce tour affin qu'il ne négligeât pas l'ouvrage qu'il a commancé pour une personne pour qui je sais que vous avés une considération particulière et pour son propre honneur encore. Dès lors qu'il aura finy, je lui annonceray vos ordres et l'establiray dans sa chambre, qui est preste.

Je suis, avec toute sorte de, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

707. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Paris, le 28 may 1696.

J'ai reçeu, M., vostre lettre du 8 may en réponse à la mienne du 16 avril, à laquelle je n'ai rien du tout à vous répondre.

Le Sr *Lepaultre*, estant party, sera bientost auprès de vous; il vous fera voir le modelle du groupe de M. *Girardon*, sur lequel vous prendrez vos mesures pour les marbres [1].

Je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Archives nationales, O1 1936.

= 1. Depuis : « Le Sr *Lepaultre* », Lecoy, p. 106, à la note.

708. — La Teulière a Villacerf.

29 may 1696. — Rome. 307.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 7e may.

Je ne fairay point faire de figures de marbre qui ne soient, suivant vos ordres, de six pieds de haut pour le moins, sans la plinte.

L'on m'a dit que le Sr *Frémin* répareroit la cire de son dernier bas-relief, ce qui ne l'occupera pas longtemps.

Je vous envoie le *Triomphe de l'Empereur Sigismond*, de l'invention de *Jules Romain*, gravé par *Pietro Santi* [1].

Comme les volumes des autres estampes que vous demandés, Monsieur, sont assés gros séparés, je ne vous les envoyeray que par deux ou trois Ordinaires, avec le Mémoire A. Je vous diray, cependant, que les estampes du recueil des *Bas-reliefs antiques*, marqués dans ce Mémoire, ne sont pas gravés par *Pietro Santi*, ce qui n'est pas difficile à décider à qui connoît sa manière. Elles sont gravées la plus part par un jeune homme que l'on appelle *Pietro Pietri*, et les autres par le nommé *Audenarde*. Sy le marchand, qui les vend et qui les a fait graver, n'eust pas esté à sa maison de campagne, j'aurois tasché de desmeller par son secours les unes d'avec les autres, ce que je ferai dès lors qu'il en sera revenu.

Le Catalogue des médailles de la Reyne de Suède, intitulé *Nummi antiqui*, etc., de Francisco Camelo, ne se trouve point,

non pas même chez l'auteur, qui vit encore et qui est devenu aveugle. Un Abbé Italien, de ma connoissance, très curieux en médailles, m'a dit qu'il l'a cherché inutilement depuis quelque temps et, qu'ayant creu le trouver chez Dom Livio qui a les médailles, il luy en avoit demandé un exemplaire; qu'il avoit eu pour réponse qu'il n'y en avoit plus; que l'on en avoit imprimé très peu; qu'il prétendoit le faire réimprimer plus ample et plus exact. Quand il paroistra, j'auray soing, Monsieur, de vous en informer; mais je crains que ce ne sera pas si tost.

Je suis bien aise, M., que vous soyés content du Sr *Lepautre* et que vous luy ayés donné des marques de vostre bonté. J'espère qu'il n'en abusera pas. Je continueray, comme vous me l'ordonnés, d'en prendre soing encore plus particulièrement, comme je le dois.

Le change est encore à treize pour cent. Un Courtier de change me dit hier qu'il avoit traitté sur ce pied-là.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

= 1. Sigismundi Augusti Mantuam adeuntis Profectio ac Triumphus, ex archetypo *Julii Romani* Mantuæ, in Ducali Palatii quod de T nuncupatur, plasticâ sculpturâ elaboratum, atque ex vetere exemplari à *Petro Sancto Bartoli* traductum, incisum, cum notis Jo. Pet. Bellorii; libro in 26 mezzi fogli imperiali; Scudi 2, Baiocchi 50. Chalcographie romaine, 1784, p. 60. — *Antoinette Bouzonnet-Stella*, l'une des nièces de *Jacques Stella*, l'avait déjà gravé, en vingt-cinq planches en largeur (voir *Nouv. Arch. de l'Art français*, 1877, p. 77), certainement avant *Bartoli*, puisqu'elle est morte en 1676.

709. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Paris, 4 juin 1696.

J'ai reçeu, M., la lettre que vous avés pris la peine de m'écrire du 15 du passé.

Le Sr *Neveu* se conduisant aussi bien que vous me l'écrivez, c'est une bonne acquisition dans l'Académie. Lors qu'il y sera, je vous prie de m'informer de sa conduite et si vous en serez content.

Je ne veux point oster le Sr *Openordt* de l'Académie; au contraire, je veux qu'il y reste tout autant qu'il y pourra profiter. C'est un garçon pour lequel je m'intéresse, estant persuadé qu'il a du génie et qu'il fera quelque chose. Je le regarde même comme un homme dont je veux me servir; c'est pour cela que je desire

qu'il s'attache à l'Architecture et à la figure, qu'il sache bien écrire avec l'ortographe. Si, pendant qu'il sera à Rome, il pouvoit vérifier toutes les mesures des antiques dont le livre de M. *Desgodets* est composé, cela lui feroit un grand bien, et aux Architectes aussy. Je vous prie de me mander ce que vous en croyez. Je suis bien aise que ce garçon-là s'attache autant que vous me l'écrivez et que vous en soyez aussy content que vous l'estes. — Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

710. — La Teulière a Villacerf.

5 juin 1696. — Rome. 308.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 14 may.

Quand le Sr *Laisné* sera icy, je l'aideray, suivant vos ordres, en tout ce que je pourray.

Le Sr *Neveu* est dans vostre Académie depuis le premier jour du mois. La coppie qu'il a fait pour M. le Cardinal de Janson est très bien.

Le Sr *Oppenort* travaille à son ordinaire, sans se donner un moment de relâche [1]. C'est un jeune homme sage, d'un bon esprit et d'un beau génie pour sa profession, qui se distinguera sans doute. Il a une fécondité d'imagination surprenante et une facilité pareille à exécuter.

Le Sr *Favannes* travaille aussy avec application après sa coppie de *Raphaël* [2].

Je vous envoye mes comptes du mois de may, où vous verrés, M., que j'ay esté obligé d'achepter encore un baril d'huille pour finir le reste de l'année.

J'avois pris un Modelle depuis deux ans, qui est Peintre de profession et qui, pour aymer sans doute un peu trop l'oisivetté, est réduit à gagner sa vie de la manière qu'il peut; comme il est d'ailleurs grand causeur, quoyque j'aye peu dire et faire, il employoit un peu plus de temps qu'il ne falloit à se reposer au milieu de l'acte que, suivant la coutume, on fait à deux reprises pour soulager le Modelle. Je l'ay changé aussy, pour éviter cette petite despense qu'il faisoit faire mal à propos, croyant estre obligé de mesnager l'argent du Roy autant qu'il est en moy.

Je vous envoye, Monsieur, une épreuve du livre qui a pour

titre : *Lucerne antiche*. Je vous envoyeray, par le premier Ordinaire, *Le Pitture dei sepulchri de' Nasoni*, sans les Discours, comme vous me l'avés ordonné, Monsieur; c'est l'épargne d'un écu. De cinq écus que coustent les deux, je n'en ay payé que quatre, ayant eu affaire à une personne traittable. C'est *Pietro Santi* qui les vend luy-même, et qui, par amitié, en a fait tirer exprès quattre épreuves pour pouvoir choisir. Il m'a promis même cinq lampes, gravées de nouveau, que je vous envoyeray avec les autres, y joignant le mémoire A apostillé que j'aurois bien voulu accompagner du catalogue des médailles de Francesco Camelo; mais il n'est pas possible d'en trouver aucun exemplaire à moins de quelque occasion extraordinaire à la vente de quelque Bibliotèque. C'est ce que je ne négligeray pas, M., ne connoissant point en ce pays d'autre plaisir que celuy de faire mon devoir auprès de vous, sur tout ce qu'il vous plaist m'ordonner et sur ce qui regarde mon employ.

Je suis, avec toute sorte de respect, Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O¹ 1936.

= 1. Depuis : « Le Sr Neveu », Lecoy, p. 104.
2. Depuis : « Il a une fécondité », Lecoy, p. 104.

711. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Paris, l'onze juin 1696.

J'ay reçeu, M., votre lettre du 22 du passé. J'ai bien cru qu'*Oppenordt* avoit trop bon esprit pour s'embarquer avec les Princes étrangers.

Vous avez bien fait de laisser achever par *Neveu* la coppie du tableau du Roy avant que de le mettre à l'Académie.

Il me paroit que vous avez présentement cinq Élèves, dont deux Sculpteurs, deux Peintres et un Architecte; je pourrai bien vous envoyer encore, à la fin de l'année, un Peintre, qui est un garçon sage et à peu près du caractère de *Lepaultre*.

Je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1936.

712. — La Teulière a Villacerf.

12 juin 1696. — Rome. 309.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur

de m'escrire, du 21 may, avec mon compte du mois d'avril, dont je vous rends très humbles grâces.

Des personnes bien informées m'ont dit que le livre du P. Bonanny ne sera achevé d'imprimer que vers la fin de l'année; dès lors qu'il paroistra, je ne manqueray pas, Monsieur, de vous l'envoyer tout entier.

Je vous envoie le livre des peintures trouvées dans le sépulchre des Nasons, sans le Discours, suivant vos ordres. J'ay eu l'honneur de vous escrire, par l'Ordinaire précédent, que j'ay épargné un escu, n'en ayant payé que quatre escus de cinq que coustent les deux avec l'explication.

J'ay joint au pacquet cinq nouvelles estampes que *Pietro Santi* a gravées de nouveau et que vous pouvés joindre, M., à son livre des *Lampes*. Il doit les ajouster à son second volume, qu'il promet de jour en jour. Comme il en avoit fait tirer quelques épreuves, il m'a donné celles que j'envoye, par amitié. J'ay creu que vous auriés du plaisir à les voir avant qu'elles soient publiques.

Je ne manqueray pas de mesnager, Monsieur, suivant vos ordres, non seulement sur le Suisse, mais sur toute autre chose, comme je croy y estre obligé pour satisfaire à mon devoir.

Le dessein du Théâtre du Cavalier *Fontana* ne paroistra pas si tost, parcequ'il y veut ajouster celuy du Colysée avec des remarques sur toutes les parties, à ce qu'il m'a dit. Il m'a promis de m'avertir quand il sera prest à paroitre. S'il me tient parolle, je vous envoyeray, M., des premières épreuves.

Quelque recherche que j'ay fait, je n'ay pu trouver le recueil de Francesco Camelo à cause du peu d'exemplaires qui ont esté imprimés. Si Dom Livio, neveu du Pape Innocent XI, le fait réimprimer, comme il l'a dit, les Curieux pourront se satisfaire. Il y en a plusieurs qui le souhaittent et le cherchent.

Je vous renvoye le Mémoire A apostillé, ne voyant point d'apparence de trouver ce recueil que vous demandés, M. Si deux libraires de ma connoissance réussissent dans l'achat d'une Bibliothèque curieuse, qu'ils marchandent, je pourrai satisfaire vostre curiosité, s'ils me tiennent la parole qu'ils m'ont donné de m'en faire voir le catalogue dès lors que le marché en sera arresté.

Je suis, avec toute sorte de, etc., Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

713. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Paris, 16 juin 1696.

J'ai reçeu, M., avec votre lettre du 29 du mois passé, le *Triomphe de l'Empereur Sigismond*, dont je vous remercie. A l'égard des autres Estampes que je vous demande, les volumes estant assés gros chacun en particulier, il suffira que vous les envoyez en deux ou trois Ordinaires.

Lorsque vous aurez démêlé ceux qui ont gravé les Estampes des Bas-reliefs antiques, vous me ferez plaisir de me le faire savoir, afin que je marque le nom sur chacune des Estampes. Puisque le catalogue des médailles de la Reine de Suède, intitulé *Nummi antiqui*, etc., par Francisco Camelo, ne se trouve plus, si Dom Livio le fait réimprimer, vous me ferez plaisir de me l'envoyer double en ce temps-là. Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

714. — La Teulière a Villacerf.

19 juin 1696. — Rome. 310.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 28 may.

Quand le Sr *Lepautre* sera arrivé, je ne manqueray pas de vous rendre compte de ce qu'il y aura à faire sur le marbre. Je croy cependant, Monsieur, qu'il seroit nécessaire de savoir quelle grandeur vous jugerés la plus propre pour le groupe de M. *Girardon*, suivant le lieu que vous pouvez luy destiner.

Je me suis informé encore plus exactement avec le Sr Dominico Rossy, qui vend le recueil *Admiranda*, etc., sur les graveurs dont vous desirés scavoir le nom. Il m'a dit, M., que le nommé *Pietro Pietri* a gravé les estampes 3, 4, 5, 16, 18, 19, 22, 23, 25, 26, 44, 57, 68, 72, 76, 78 et 81; que les autres, sans nom, ont esté gravées par le nommé *Audenarde*, à l'exception de deux ou trois dont il ne sait pas les autheurs, parceque ce n'est pas luy, mais feu son Père qui les a fait graver il y a longtemps; et, pour ne pas manquer à l'exactitude que je vous dois, après avoir reveu avec luy tout ce Recueil, il m'a dit qu'il pourroit bien se tromper sur quelqu'une de ces estampes, parceque le Sr *Pietro Pietri* luy a dit ne se souvenir pas luy-même de toutes celles qu'il a gravées.

Il y a néantmoins toute sorte d'apparence que les nombres cy dessus sont de luy. La graveure est tout à fait conforme à celle de l'estampe 72 que je luy ay veu dessiner dans nostre hastelier, où est le marbre, qui n'est pas sy entier ny sy agréable que le dessein et qui est scellé depuis longtemps dans une méchante muraille exposée aux injures du temps. Il méritoit cependant d'estre gravé pour donner quelque idée de l'appareil et de la manière ancienne d'exposer les morts dans les familles.

J'attends, de jour à autre, le second volume de *Pietro Santi* sur les matières sépulchrales. De quelques ouvrages nouveaux qu'on fait espérer, je croy que ce sera le premier qui paroistra.

Je suis, avec toute, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

715. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu ce 25 juin 1696.

J'ay reçeu, M., votre lettre du 5 du courant avec votre compte du mois de may. Je vous enverrai dans peu une Lettre de change pour subvenir à vos dépenses.

Je n'ay point reçeu, par cet Ordinaire, les épreuves du livre qui a pour titre *Lucerne antiche*. Selon l'apparence, je les aurai, l'Ordinaire prochain, avec *le Pitture di Sepulchri di Nasoni*. Je compte que vous m'en enverrez deux exemplaires de chacun.

A l'égard des cinq lampes, gravées de nouveau, dont vous me parlez, je vous prie aussi de me les envoyer doubles. Je suis, avec, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

716. — La Teulière a Villacerf.

26 juin 1696. — Rome. 311.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 4e du présent.

Je ne manqueray pas de vous informer du Sr *Neveu* quand j'auray profité des occasions de le bien connoistre de près par ses œuvres et par sa conduitte.

Le Sr *Openhort* pouroit sans doute vérifier les mesures des édifices antiques que M. *Desgodets* a donné au public; mais il fau-

droit faire quelque despense pour avoir les commodités de voir de près les parties eslevées et découvrir les pieds d'estaux des Arcs de Triomphe, qui, pour la pluspart, sont enterrés, ce qui pourroit bien n'estre pas inutile aux Architectes. Car, sans avoir dessein de faire aucun tort à la réputation de M. *Desgodets*[1], dont j'estime le travail, il a donné lieu de douter de sa fidélité en dessinant l'Arc des Orfèvres[2], page 217, où il a mis, dans les faces des Pilastres, des trophées d'armes au lieu des Enseignes militaires, quoique ces parties soient à la portée de l'œil, cet Arc estant fort bas. Vous pouvés voir, Monsieur, ceste différence en confrontant sa planche avec celle de la page 19 ou 20 du livre des *Arcs de triomphe*, gravé par *Pietro Santi*, l'année 1690, que je vous ay autrefois envoyé. Quelques années avant que ce livre parût, j'avois remarqué cette petite méprise et prié feu M. de La Chapelle d'en donner avis à M. *Desgodets*. Je ne me suis pas avisé d'examiner autre chose, persuadé qu'il y a certaines petites observations que je ne croy pas beaucoup nécessaires, parceque je ne les crois pas bien seures, particulièrement sur les mesures d'une dixième ou douzième partie; par exemple, parcequ'il est constant que la pluye et la poudre, aydés du vent, usent le marbre avec le temps et, par conséquent, changent les premières proportions. Ce qui me porte à faire cette réflexion, c'est que j'ay veu souvent à l'Esglise de St Pierre le pied de la figure de bronze de ce saint, et, à la Minerve, le pied d'un Christ de marbre, ouvrage de *Michel-Ange*, usés l'un et l'autre considérablement par la seule application des lèvres, les bonnes gens les baisant tous les jours par dévotion, ce qui pourroit justifier les autheurs qui ont donné les mesures de certains ouvrages depuis longues années, du peu d'exactitude qu'on leur reproche.

Quoiqu'il en soit, pour revenir au Sr *Openhort*, je suis persuadé que les estudes qu'il fait ne sont pas moins utiles que les autres pour les Architectes, car il en fait et sur l'Antique et sur le Moderne par rapport de l'un à l'autre, non seulement sur les proportions, mais sur la forme des parties. Il dessine les plans et les élévations des plus beaux édifices modernes qui soient à Rome, des Esglises surtout, ce qui certainement vous donnera du plaisir à voir, et je ne doute pas même que le Roy, qui a le discernement si bon en toutes choses, ne peût se divertir quelques momens à voir tous ses desseins, car le Sr *Openhort* a soing de les laver et de les bien esclairer pour donner à toutes les parties le relief qu'elles ont et la

couleur, avec tous les ornemens dessinés de bon goust; ce qui m'oblige de croire qu'avec l'exactitude, l'amour du travail et la connoissance qu'il a, il se rendra digne des bontés que vous avés pour luy, estant, d'ailleurs, fort sensible à l'honneur. Je n'en parle que bien informé, parceque je le voy travailler tous les jours, luy prestant tous les livres qui peuvent luy estre utiles, connoissant son génie par les réflexions qu'il y fait et par le soing qu'il prend de s'esclaircir sur ses doutes. Quoique je sois assés porté de moi-même à seconder ses bonnes dispositions, je vous supplie, M., d'estre persuadé qu'après ce que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire, je n'oublieray rien de tout ce que je croiray luy pouvoir estre utile pour tascher de vous le renvoyer tel que vous le pouvés souhaitter. L'intérest que je prends en luy m'est d'autant plus cher que je le voy propre à vous soulager, Monsieur, en beaucoup de choses bien mieux qu'un autre, en ce qu'il est diligent, laborieux et de très bonne volonté.

Je suis, avec toute sorte de respect, etc., Monsieur.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. « Les Édifices antiques de Rome, dessinés et mesurés très exactement, » Paris, J.-B. Coignard, 1682, gr. in-folio.

2. L'arc des Orfèvres est le petit arc, voisin de l'église de San Giorgio in Velabro, qui fut élevé à Septime Sévère, à sa femme et à ses fils par les Orfèvres et les Marchands de bœufs du *Forum boarium*.

717. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 1er juillet 1696.

J'ay reçeu, avec votre lettre du 12 du courant, le Mémoire marqué A, que je vous avois envoié. Les *Lampes antiques* et les *Peintures du sépulcre des Nazons* m'ont été rendus en même temps. Je vous remercie des cinq nouvelles estampes des lampes que vous m'avez envoié. Vous m'avez fait plaisir de me les donner de bonne heure. Si *P. Santi* vous en vouloit donner une seconde épreuve, je vous prie de me l'envoier pour M. le Premier.

Lorsque vous trouverez le recueil de Francesco Camelo, souvenez-vous que je vous l'ai demandé.

Je vous envoie votre compte du mois de may, avec une Lettre de change de 2,000 l. sur M. de Steimbier, et la lettre d'avis de M. Clerx.

Archives nationales, O[1] 1936.

718. — La Teulière a Villacerf.

3 juillet 1696. — Rome. 312.

J'ai reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 11 juin, et, pour responce : Il n'y a que quatre Pensionnaires dans l'Académie; un Sculpteur, un Architecte et deux Peintres, qui sont les Srs *Lepaultre*, *Oppenhort*, *Favannes* et *Neveu*. Je n'y ay point encore admis le Sr *Frémin*, Sculpteur, ne croyant pas le devoir sans un ordre précis, que je n'ay point reçeu. Sçachant la vénération que je dois avoir pour mes Supérieurs, je croirois manquer à mon devoir de m'ingérer d'altérer en la moindre chose du monde les esgards que je dois avoir pour eux, pour vous particulièrement, Monsieur, qui avés tant de bonté pour moy. J'ay creu devoir estre d'autant plus circonspect que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire, le 16 X^bre^ de l'année dernière, que vous estiez surpris du choix que les PP. Jésuites avoient fait de luy pour leurs bas-reliefs, qu'il n'y avoit personne à Paris qui voulût luy en donner à modeller; qu'il y avoit des jeunes gens plus forts que luy. C'est dont je me suis aussi apperçeu après avoir veu fini ce petit groupe d'invention, que je n'avois veu qu'esbauché quand il fut employé par les PP. Jésuittes. Ce n'est pas que je n'ay bonne opinion du Sr *Frémin;* il me paroît véritablement très sage, très appliqué, d'un bon naturel, plein de bonne volonté, en estat de profiter de ce séjour par les dispositions qu'il a, où j'ay remarqué la bonne escole d'où il est sorti. J'espère qu'avec ces bonnes qualités il ne cédera pas à pas un des autres avec le temps. Comme vous m'avés marqué, par vos dernières lettres, que vous aviez intention de l'admettre dans l'Académie dès lors qu'il ne travailleroit plus pour les PP. Jésuittes et qu'il vous paroît que j'ay présentement deux Sculpteurs, j'ay esté tenté de l'admettre sur cette expression de vostre dernière lettre; mais j'ay creu qu'il étoit plus respectueux et plus seur d'attendre vostre ordre précis.

Pour le Peintre que vous nous destinés, Monsieur, vers la fin de l'année, j'auray bien de la joye qu'il soit du caractère que vous marqués. Comme les Peintres sont obligés de travailler ordinairement hors de l'Académie, il est nécessaire aussy qu'ils soient plus sages, pouvant se desbaucher plus facilement que ceux que l'on a toujours sous les yeux.

Le Sr *Lepautre* est arrivé, depuis six jours, en bonne santé et

sans nulle mauvaise rencontre, plein de sentiments de reconnoissance des bontés que vous avés eu pour luy et, par là, très satisfait de son voyage, charmé d'ailleurs, autant qu'il le peut estre, des beautés de Versailles, de Marly et de Paris, sur les ouvrages d'architecture, de sculpture et de peinture qu'il y a veus. Il a déjà commencé à disposer le modelle de son groupe, qu'il fait de cire pour plus de commodité. Il prétend en faire quelque chose de bien estudié dans toutes ses parties, pour tascher de ne pas faire tort à l'original, ayant rapporté de Paris toute l'estime que mérite son autheur. Pour mon particulier, cet esquisse m'a paru très beau. Quoique les Anciens aient traitté ce sujet[1] dans leurs médailles, je n'y en ay point veu de si bien disposé à mon sens. Comme M. *Girardon* n'a point décidé le *Palladium* qu'il fait porter à Anchise, nous le mettrons tel qu'il est représenté par les Anciens, qui apparemment peuvent nous servir de guides fidelles, estant mieux informés que nous de leurs Divinités. Pour le reste, Monsieur, l'on s'appliquera sur toutes choses à la correction et aux caractères des textes, sans s'escarter en rien de l'intention de l'original[2].

Je prends la liberté, Monsieur, de mettre dans vostre pacquet une lettre pour Mgr l'Archevesque de Rheims à cause de la médaille du Pape frappée cette année, que je luy envoye tous les ans[3], suivant ses ordres, croyant qu'elle sera plus seure sous vostre enveloppe. Je vous en envoie une pareille parcequ'elle vous convient mieux, ce me semble, qu'à toute autre personne, le revers représentant un des bastimens que le Pape a fait faire. J'ay creu, par cette même raison, y devoir joindre celle de l'année passée, dont vous avés déjà veu le dessein en estampe. Celle de cette année représente le bastiment destiné pour la Douane de terre[4]. Ces colonnes que l'on y voit sont des débris antiques, que l'on croit estre un reste de la Basilique d'Antonin, gravée page 153 dans le livre des *Édifices antiques* de M. *Desgodets*. Les figures qui en sont le couronnement ne sont pas dans l'original, et je ne croy pas que le Pape fasse la despense d'y ajouster cet ornement.

Je vous envoie mes comptes du mois de juin, où vous verrés, M., que j'avance plus de 500 l., que cette somme croistra par le payement du semestre que je suis obligé de faire, le terme estant escheu à la fin du mois dernier. Vous verrés encore, M., que je n'ay pas mis en despense le Quartier de gratification du Sr *Lepautre*, ne l'ayant pas payé, aussy peu que le précédent, persuadé qu'ayant

esté absent, c'est à vous seul à reigler cet article, quoique je ne doute pas, s'il y a de grâce à faire, qu'il la mérite autant qu'un autre par l'exactitude qu'il a de bien employer le temps, pour ne pas faire traisner son ouvrage, quand il travaille pour le service du Roy.

Je suis, avec toute sorte de, etc., Monsieur, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Anchise et Énée.

2. Depuis : « Le Sr *Lepautre* », Lecoy, p. 104-5.

3. La tête n'avait pas à changer, mais le revers changeait.

4. N° 369 du Catalogue des coins de la Monnaie de Rome ; Barbier de Montault, *Musées et Galeries de Rome*, 1870, in-12, p. 305.

719. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 9 juillet 96.

J'ai reçeu votre lettre du 19 du passé. Le Sr *Lepautre* vous dira la grandeur de son groupe; elle a été réglée avec lui avant son départ.

Je vous ai mandé, par ma dernière, que je vous priois de m'envoyer encore cinq Estampes de *Lucerne antiche* pareilles aux cinq dernières que vous m'avez envoié. M. le Premier, qui en a deux livres, en voudroit bien avoir dix, et, comme j'en ai deux aussi, je voudrois bien en avoir autant, afin qu'ils fussent complets ; sur ce pied là, il faudra m'envoier quinze desd. estampes ; ce seroit trois de chaque façon ; vous me ferez plaisir de le faire, si vous pouvez.

Je vous envoye la seconde de change.

Archives nationales, O[1] 1936.

720. — La Teulière a Villacerf.

9 juillet 1696. — Rome. 313.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 16 juin.

Vous aurés veu par mes dernières que j'ay prévenu vos ordres sur les Estampes et sur le nom des graveurs. Je suivray exactement ceux que je viens de recevoir sur le catalogue des médailles de la Reyne de Suède; si Dom Livio le fait réimprimer, comme il l'a dit, il ne tiendra pas à moy que vous n'ayés les premiers exemplaires.

Ne vous ayant pas rendu conte, M., par ma précédente, de l'estat de nostre Académie, pour m'acquitter de ce devoir, je vous diray que le Sr *Lepaultre* travaille après son modelle avec une application extraordinaire, que le Sr *Openordt* est toujours le même, occupé utilement depuis le matin jusques au soir.

La coppie de l'*Assemblée des Dieux* que le Sr *Favannes* fait après *Raphaël*, au petit Chigi, réussit très belle, parcequ'il y travaille avec beaucoup de soing et d'assiduité. Le Sr *Neveu* dessine dans ce même lieu pour n'y pouvoir pas faire mieux. Ce Palais ayant esté loué à un Prélat Italien, l'on n'y sauroit coppier le *Festin des Dieux*, qui est à costé de l'autre tableau; c'est une grâce que nous fait ce Prélat de laisser finir celui qui est commencé, parcequ'il veut, à ce qu'il me dit, faire sa salle d'audience dans cette Gallerie, qui, véritablement, est le lieu le plus propre de son appartement. De manière, M., que je seray obligé d'envoyer le Sr *Neveu* au Vatican pour y coppier quelqu'un des tableaux de *Raphaël* dont il est rempli, affin qu'il puisse profiter comme les autres de cette escole, la plus belle qui soit au Monde en matière de peinture. Cet estude vaut bien celle du Palais Chigi, et je la croy préférable à l'autre, parceque les tableaux y sont plus estudiés, pour estre plus convenables au lieu où ils sont.

Comme toutes les coppies, que l'on a fait jusqu'à présent, sont de la grandeur des originaux, pour faciliter le dessein que l'on a eu d'en faire des tapisseries, je suis persuadé qu'il est plus à propos de les coppier présentement d'une médiocre grandeur, comme des tableaux de chevalet, autant pour la comodité des Pensionnaires que par nécessité. Sy l'on prétendoit faire autrement, l'on s'exposeroit à ne plus pouvoir travailler dans cet Appartement, et vous en comprendrés facilement la raison quand je vous aurois dit, M., que il y a près de trente ans que les Salles des Peintures, qui font un des plus beaux Appartemens du Vatican, ont esté embarrassées de grands échafaux pour faire les grandes coppies que l'on a fait. L'on a mis par là la patience des Maistres à une si grande espreuve que je ne saurois assés m'étonner qu'ils aient peu la porter si loing. Pour ne pas s'exposer à la mettre à bout, je croy, M., qu'il est de la discrétion de prendre le party de faire des coppies les moins embarrassantes que l'on pourra. Quand les premières figures seront de deux pieds, ou deux pieds et demy de haut, l'on pourra conserver toutes les beautés des originaux, et vous pourrés trouver plus commodément en France des places à

leur donner, soit pour l'ornement de quelque Appartement ou pour l'utilité publique. Les Pensionnaires pourront, d'ailleurs, faire en grand l'estude des plus belles parties, qu'ils pourront garder pour leur servir de modelle et pour les faire voir encore quand ils reviendront. Ils ne seront pas encore épouvantés ou rebutés par la longueur du travail; mais, ce qui est le plus à considérer, les Salles des Peintures estant moins embarrassées, l'on pourra les rendre libres dans un moment, quand il plaira au Pape de venir au Vatican.

Comme celui-cy ayme fort le mouvement, il se fairoit plus de violence qu'un autre à souffrir ces embarras qui pourroient luy oster la liberté de la promenade qu'il ayme. Nous avons éprouvé cet inconvénient au commencement de son Pontificat, et, comme cette Cour ne manque pas de gens mal intentionnés pour la France, l'on n'avoit pas laissé perdre cette occasion pour nous faire de la peine et pour inspirer même de faire fermer l'Apartement des peintures pour le conserver. J'eus l'honneur de vous escrire, Monsieur, ce que S. S. en avoit dit à M. le Card. de Janson. Enfin, tout bien considéré, j'ai lieu de croire que c'est le party le plus seur qu'il y a à prendre, le meilleur et peut-estre le seul. L'on ne sauroit, ce me semble, avoir trop de discrétion après avoir si longtemps éprouvé celle que l'on a eu pour nous, dans un pays surtout où chascun ayme ses comodités plus qu'en lieu du Monde.

Je ne dois pas oublier, M., pour rendre justice au Sr *Frémin*, que je viens de voir quelques desseins qu'il a fait après les Peintures de *Raphaël* du Petit Chigi, qui me donnent une très bonne opinion de luy et qui me confirment dans la pensée, que j'ay eu d'ailleurs, que ce jeune homme ne cèdera pas à un autre s'il continue à travailler comme je croy qu'il faira. Tout le monde m'asseure qu'il ayme fort à s'appliquer.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1^ 1936.

721. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 16 juillet 1696.

J'ai reçu, M., votre lettre du 26 du mois passé. Je vous prie de me faire savoir quelles sont les dépenses qu'il faudroit faire pour

avoir les comodités de vérifier les mesures des édifices antiques de M. *Desgodets*, parceque, si cela coûtoit peu de chose, je le ferois faire volontiers à cause de l'utilité qu'on en tireroit.

Je suis très aise que le Sr *Openordt* ait autant d'aplication, de vigilance et d'activité que vous me le mandez, et qu'il dessine les plans et élévations des plus beaux édifices antiques et modernes qui sont à Rome. Encouragez le toujours, afin qu'il ne se néglige point; obligez le aussi à bien écrire, et comme il faut qu'un Architecte sache toutes choses, dites lui de ma part qu'il s'instruise dans les Jardins et qu'il les dessine; cela ne lui peut être que fort avantageux quand il sera de retour en France. Dites lui de bien conserver tous les plans et élévations qu'il fait, afin de les apporter bien conditionnez et de les mettre en état qu'ils fassent du plaisir à voir, parceque les gens qui ne s'y connoissent pas bien particulièrement se préviennent souvent d'un dessein bien lavé et proprement dessiné. — Je suis, etc.

Archives nationales, O1 1936.

722. — La Teulière a Villacerf.

17 juillet 1696. — Rome. 314.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 25 juin, et, pour réponse : je vous ay envoyé les *Lucerne antiche* et *Sepulcro di Nasoni*, un exemplaire de chascun, conformément au mémoire A que je vous ay renvoyé, Monsieur, comme vous pourrés voir, M., quand vous l'aurez reçeu. Puisque vous comptez cependant sur deux exemplaires, je vous les envoyeray par les premiers Ordinaires; je vous les auroys envoyé par celui-cy, mais *Pietro Santi* n'en avoit pas d'imprimés. Je fus avant-hier chez luy pour en ordonner. Pour les cinq estampes nouvelles, je croy vous avoir envoyé les deux exemplaires qu'il m'avoit donné, qui n'estoient, M., que des épreuves qu'il venoit de tirer; je dis que je croy, estant bien certain que j'en ay envoyé un et ne trouvant pas l'autre dans mon cabinet. Je verray avec luy s'il ne pourroit pas m'en donner encore un exemplaire, en cas que vous n'ayez pas reçeu les deux. Je ne sçay si je pourrois obtenir cette grâce, que les Graveurs n'accordent guère avant d'avoir exposé leur ouvrage au public, par la crainte qu'ils ont d'estre prévenus par d'autres, qui pourroient les coppier et les produire les premiers, comme il arrive quelquefois. Je ne laisseray pas de faire

mon devoir auprès de luy, pour ne rien oublier de tout ce qui peut vous faire quelque plaisir, n'ayant, Monsieur, rien tant à cœur que l'honneur de vous plaire.

Je suis, avec toute sorte, etc., Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

723. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 23 juillet 1696.

J'ai reçeu, avec votre lettre du 3 du courant, votre compte du mois de juin, que je vous renverrai arresté dans peu.

Je croiois vous avoir mandé de mettre *Frémin* dans l'Académie. Comme vous ne l'avez pas fait encore, je vous prie de l'y faire entrer.

Je suis très aise que le S. *Lepautre* soit arrivé en bonne santé. Vous pouvez l'assurer qu'en continuant de travailler comme il fait, je le serviray par où je le pourray. Lorsqu'il aura réglé le modelle de son grouppe, vous me ferez savoir si vous avez du marbre propre pour l'exécuter.

Il n'est pas juste que, parceque *Lepautre* est revenu à Paris et retourné sur l'heure à Rome, il perde ses Quartiers de pension; vous luy ferez payer ceux qui luy sont deus.

J'ay fait tenir à M. l'Archevêque de Reims le paquet que vous m'avez adressé pour luy et j'ay receu les deux médailles du Pape que vous m'avez envoyé. Je vous en suis fort obligé, et vous me ferez un fort grand plaisir de m'envoyer tous les ans celles qu'il fera frapper. Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

724. — La Teulière a Villacerf.

24 juillet 1696. — Rome. 315.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire, le 2 du présent, avec mon compte du mois de may signé, et une Lettre de change de 2,000 l., de M. Clerx sur M. de Steimbier, en datte du 27 juin, dont je vous rends très humbles grâces. Je croy estre obligé de vous dire, Monsieur, sur cette Lettre de change, que M. Clerx a changé de stile, je ne sçay pour-

quoy, n'ayant pas mis, à son ordinaire, de payer la somme « *en pistoles d'Espagne, ou la juste valeur, à raison de trente un Jules.* » C'est la première Lettre de change, que j'ay reçeu depuis que je suis à Rome, sans cette clause qui prévient tous les embarras de l'évaluation des monnoyes; M. de Steimbier ayant fait autrefois des difficultés sur de moindres prétextes, il pourroit bien se servir de celuy-là pour retarder le payement, après le terme escheu, à cause de la différence de la valeur des espèces. Je n'ay pas voulu luy en parler, de peur de luy donner occasion de faire ce à quoy il se porte assés de luy-même. L'argent de cette Lettre sera bientost employé au payement des louages de nostre hostel et de l'hatellier, que j'ay déjà fait en partie.

Je vous envoie, Monsieur, un second exemplaire du *Sépulchre des Nasons,* et la seconde épreuve des cinq lampes de *Pietro Santi.* Il ne m'en avoit donné qu'une épreuve d'abord; luy ayant dit que je vous l'envoyrois, il ne me répondit rien; mais il m'en renvoya une seconde, le soir, que je dis d'ajouster à vostre pacquet d'estampes, ce qu'on ne fit point, parceque, m'a-t-on dit, qu'il estoit presque finy d'ajuster. Sans vostre lettre, Monsieur, cette épreuve auroit esté perdue. J'ay eu bien de la joye qu'elle estoit retrouvée pour vous donner lieu de faire plaisir à M. le Premier, pour qui je conserve toujours les sentimens de respect qui luy sont deus.

Le Sr *Pietro Santi* a trouvé quelques autres lampes nouvelles, dont il m'a fait voir les planches, mais il n'a pas encore tiré les espreuves. S'il en tire avant de donner son second volume, et que j'en puisse avoir, je ne manqueray pas de vous les envoyer.

Je n'oublieray pas sans doute aussy que vous m'avés ordonné de vous envoyer le livre de Francesco Camelo, sy se trouve. J'ay déjà leu deux catalogues de Bibliotèques à vendre où je ne l'ay pas veu; je ne désespère pas pourtant, avec le temps, d'en trouver.

Après avoir fait réflexion sur la grosseur du pacquet des trois livres des *Lampes antiques*, j'en ay joint le premier au *Sépulchre des Nasons*, pour plus de comodité. Je vous envoyeray, Monsieur, les deux suivans par le premier Ordinaire.

Je suis, avec toute sorte de, etc., Monsieur, vostre, etc.

DE LA TEULIÈRE.

Archives nationales, O^1^ 1936.

725. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Versailles, le 29 juillet 96.

J'ai reçeu, M., votre lettre du 9 du courant. Je vous envoie votre compte du mois de juin.

Je suis bien aise que les Srs *Lepaultre* et *Openordt* fassent leur devoir aussi bien que vous me l'écrivez.

Il faut que le Sr *Favannes* finisse le tableau de l'*Assemblée des Dieux*, qui est au petit Chigi, et, puisque doresnavant on ne pourra plus copier au petit Chigi, envoyez *Nepveu* coppier au Vatican, et faittes lui réduire ses copies en tableaux de chevalet, et, puisque vous croyez que les eschafaux embarrassent le Vatican de manière que le Pape pourroit bien deffendre d'y laisser entrer, les Peintres y trouveront leur commodité, et les tableaux conviendront mieux en ce pays cy. Observez seulement que les premières figures soient de 2 p. ou 2 p. 1/2 de haut, et que les Pensionnaires fassent en grand l'estude des plus belles parties, qu'ils pourront garder pour leur servir de modelle.

Vous estudierez par la suite encore plus le Sr *Frémin*, et vous me ferez savoir sy vous estes content de luy ; j'espère que cela sera, l'ayant toujours connu fort appliqué à l'Académie. — Je suis, etc.

Archives nationales, O^1 1936.

726. — La Teulière a Villacerf.

31 juillet 1696. — Rome. 317.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 9e du présent, avec la seconde de change de M. Clerx, du 27 juin, conforme à la première, où il a changé de stile, comme vous aurés veu par ma dernière, ce qui pourroit faire quelque difficulté pour le payement. Nostre Consul, qui est entendu en ces sortes d'affaires plus que moy, avec qui je me suis informé de l'usage, m'a dit qu'il ne croyoit pas qu'il y eût de Banquier qui payât une pareille Lettre de change que suivant le cours de la Place, en déduisant le change, qui est présentement de douze à treize pour cent. Sy M. de Steimbier prend ce party, je prévois une difficulté pour moy, qui ne puis mettre en recepte que la somme que je recevrois. Outre cela, Monsieur, je fais réflexion qu'ayant esté payé de toutes les Lettres de change que j'ay reçeus

à raison de trente-un Jules pour onze livres, suivant la juste et ordinaire valeur des monnoies par proportion à celles de ce pays, et ayant employé et mis en despense le même argent reçeu sur le même pied, je pourrois me trouver dans un nouvel embarras en changeant de manière. J'avance cependant, à l'heure qu'il est, plus de deux mil livres, ayant payé les louages et autres despenses du mois présent, comme vous pourrés voir par mon compte, que je n'envoyeray que par le premier Ordinaire, affin de pouvoir m'esclaircir sur la conduite de M. de Steimbier quand le temps du payement de la Lettre de change sera écheu.

Pour les estampes que vous me demandez, Monsieur, je ne saurois vous satisfaire présentement, à mon grand regret, parceque *Pietro Santi* n'en a point d'imprimées. Celles que je vous ay envoyées ne sont que des épreuves qu'il avoit fait tirer pour voir s'il y avoit quelque chose à retoucher à ses planches. Il n'en avoit que quatre exemplaires; c'est par une grâce particulière qu'il me donna ceux que vous avés reçeus. J'ay creu ne devoir pas abuser de son honnesteté en luy en demandant d'autres, de peur de m'exposer de n'en plus recevoir de cette nature et vous priver par là, Monsieur, de voir plus tost que le reste du Monde tout ce qu'il faira de nouveau. Comme il prétend donner bientost au public son second volume, je vous l'envoyeray dès lors qu'il paroistra, et je ne manqueray pas d'envoyer à même temps les estampes en question. Je tascheray même de le persuader, par occasion, de les faire imprimer pour son propre intérest en faveur de ceux qui ont son premier volume pour les exciter à les demander, d'autant plus qu'il en a encore gravé quatre, outre celles que vous avés veu, et qu'il en a d'autres nouvelles à graver.

Je vous envoye cependant, Monsieur, les deux derniers livres de *Lucerne Antiche*, dont je ne vous envoyay que le premier avec le *Sépulchre des Nasons*, par le dernier Ordinaire, pour faire le pacquet moins gros.

Le Sr *Lepaultre* travaille toujours avec chaleur après le petit modelle de cire de son groupe nouveau. Quand les parties seront bien ensemble, il travaillera à un grand modelle de terre de la grandeur qu'il doit le faire en marbre. Après que ce modelle sera arresté pour les proportions, je prendray les mesures qu'il faut pour le bloc de marbre. J'ay creu ne rien devoir déterminer avant cela, affin de ne pas m'exposer à faire une despense mal à propos en ordonnant ce bloc plus grand ou plus petit qu'il ne faut.

Tous les autres Pensionnaires font leur devoir. Le Sr *Oppenordt* achève un grand dessein, qui vous donnera du plaisir à voir, aussy bien que ses autres estudes qu'il a fait, ou prétend faire, dont la pluspart n'ont pas été gravées et qui sont cependant très utiles pour les Architectes, de la manière qu'il dessine toutes les parties.

La coppie du Sr *Favannes* réussit toujours de mieux en mieux.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle, etc., Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

727. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Marly, ce 5 août [1696].

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 17 du passé.

Vous ne m'avez envoié que cinq estampes nouvelles de *Lucerne*. Si *Pietro Santi* vous en a donné deux exemplaires, il faut absolument qu'il vous en soit resté un. Vous le devez trouver dans votre cabinet, si vous l'avez eu. Vous me ferez plaisir de m'envoyer, le plus tôt que vous pourrez, encore un exemplaire ou deux pour M. le Premier. *Pietro Santi* ne doit pas faire difficulté de vous les donner, car je vous assure que personne ne les verra et qu'elles ne seront point copiées en France. — Je suis, etc.

Archives nationales, O1 1936.

728. — La Teulière a Villacerf.

9 aoust 1696. — Rome. 318.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 26 juillet, et, pour réponse, je ne saurois vous dire présentement la despense qu'il faudroit faire pour vérifier les mesures des édifices antiques, sans les avoir visités et examinés pour savoir précisément ce qu'il y a à faire. Je puis vous dire cependant que l'on ne sauroit vérifier les mesures des piédestaux qui soutiennent les colonnes des arcs de Triomphe, par exemple, sans faire fouiller jusqu'au pavé antique tous ces piédestaux, estant à demy enterrés, ce qui ne peut se faire sans la permission des

Magistrats; et, pour les chapiteaux et entablements, il faudroit des eschaffaux ou de grandes échelles bien seures. L'on auroit même besoing de deux personnes intelligentes pour faire de concert ces opérations sur les lieux, tant pour les proportions que pour la forme, et, pour avoir au juste tous les ornemens, je croy qu'il faudroit en faire mouler quelques parties.

Mais, sy vous me permettés, M., de vous dire mon sentiment, je ne vous cacheray pas qu'après avoir bien examiné toutes choses, je ne croy pas la despense sy utile qu'elle paroît d'abord. Pour entrer dans quelque détail, il est constant que l'Arc de Constantin, qui est le plus beau ou le plus grand des ouvrages qui restent, n'est qu'un ouvrage de pièces rapportées, les meilleures prises de l'Arc de Trajan, les autres d'assés méchant goust. Dans tous les autres, les ornemens sont sy ruinés qu'il faut que l'habilleté du dessinateur supplée au défaut des originaux, et, pour les proportions, le temps, qui use tout, les a tellement altérées qu'il seroit bien difficile de les y trouver telles qu'elles estoient en sortant de la main de l'Architecte. Ces proportions sont d'ailleurs sy différentes dans les ouvrages qu'il est bien difficile de faire un bon choix, à moins de prendre le party de se servir de la proportion moyenne entre toutes ces différences, comme a fort bien remarqué M. Perrault dans son livre des *Cinq Ordres d'Architecture*, qui est certainement un des meilleurs qui ayent esté faits en ce genre, et je ne croirois pas faire tort aux autres quand je dirois que ce pourroit bien estre le meilleur, auprès de toute personne qui, le lisant avec soing et sans prévention, n'en décidera que par la droite raison. Ses réflexions, d'ailleurs, et les tables qu'il a données sont d'une grande commodité pour tout le monde, Escoliers et Maistres.

Je ne sçay, Monsieur, si vous trouverés bon que je vous dise une pensée que j'ay eue, et c'est que je ne voy pas pourquoi l'on a négligé de faire dessiner les restes des plus beaux édifices qui sont répandus dans les Villes du Levant, à Athènes particulièrement et dans les autres lieux fameux par ces sortes de monuments. M. Spon, grand Antiquaire, en marque quelques-uns dans ses *Voyages*[1], dont il a donné les desseins; mais, comme il n'avoit d'Architecte dessinateur, ils ne sauroient estre assés justes pour estre utiles. Il rapporte une chose dont l'on pourroit profiter, c'est qu'il dit, Monsieur, que M. Nointel avoit fait dessiner ce qu'il y avoit de plus beau par un Peintre qu'il avoit avec luy[2]. Sy ces

desseins subsistent, ils mériteroient de paroistre, quand ce ne seroit que pour servir de mémoire et, sy Mr Spon dit vray, comme je le croy, il y a apparences que ces Temples que l'Empereur Adrien avoit fait bastir à Athènes ne devoient pas estre de mauvais goust, car il se piquoit d'estre savant en Architecture et dans les autres Arts, qui fleurissoient assés sous son règne. Comme il y a un Consul François à Athènes, l'on y auroit plus de comodité qu'ailleurs[3]. Les Beaux Arts estant venus de la Grèce en Italie, l'on verroit les choses dans l'origine, tant pour l'Architecture que pour la Sculpture, dont il y a de beaux restes, à ce qu'on dit, dans les bas-reliefs particulièrement, qu'il ne seroit pas difficile de faire mouler, y ayant du plastre partout. Je m'étonne que personne ne s'en soit encore avisé[4].

Pour ce qui est du Sr *Oppenordt*, l'étude qu'il fait vaut bien celle de l'antique et je croy, Monsr, qu'il ne sauroit estre mieux occupé, et que vous en conviendrez, après avoir veu ses desseins, qui sont tels que vous les pouvez souhaiter pour toutes sortes de personnes, connoisseurs et non connoisseurs. J'auray soing qu'ils soient bien conservés.

Pour ce qui est des Jardinages, Monsieur, il n'y a point d'estude à faire en ce pays, sur lequel la France l'emporte; mais je ne craindray pas de vous asseurer que le Sr *Oppenordt*, dessinant toutes sortes d'ornements aussy facilement qu'il les dessine, il s'acquittera encore de cette partie aussy bien qu'un autre. Je n'en parle que bien informé, voyant tout ce qu'il fait pour exercer sa main et son génie, car il ne néglige rien.

Je vous envoie mes comptes de juillet, où vous verrés, M., que la Lettre de change du 27 juin est consommée. M. de Steimbier l'a payée à l'ordinaire, n'ayant pas pris garde, heureusement, au changement de stile, comme j'avois appréhendé.

Vos dernières lettres, M., ne me parlant plus du Sr *Frémin*, j'ay creu, sur ce que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire par les précédentes, que vous le croyez sans doute admis à l'Académie. Après l'avoir observé de près, et veu qu'il estoit fort sage, aymant le travail et plus appliqué que beaucoup d'autres, j'ay creu entrer dans vos sentiments en le recevant le premier de ce mois, persuadé qu'il n'est pas indigne de la grâce que vous avés bien voulu luy faire et qu'il profitera de ce séjour en se rendant capable de servir le Roy avec le temps. Il dessine tous les jours au petit Chigi après *Raphaël*, pour profiter de la liberté que l'on a d'y

entrer présentement et que l'on n'aura plus après que la coppie du Sr *Favannes* sera finie.

Je suis, avec, etc., M^r, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1 1936.

= 1. Jacob Spon, *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant, fait aux années 1675 et 1676;* Lyon, 1678, 3 vol. in-12, et Amsterdam, 1679, 2 vol. in-12.

2. Charles-François Olier, Marquis de Nointel, Ambassadeur de France à Constantinople, de 1670 à 1679, mort en 1685. Le peintre qu'il avait emmené avec lui était *Jacques Carrey*, à qui l'on doit les dessins à la sanguine qui, malgré leur qualité sommaire, ont permis de déterminer absolument la place de toutes les figures des deux frontons du Parthénon. Ces dessins, qui sont depuis longtemps au Cabinet des Estampes, ont été employés par M. Léon de Laborde dans ses deux volumes sur Athènes au Moyen-âge. C'est M. de Nointel qui a fait construire le château de Bercy, près Paris, détruit il y a quelques années et dans la vente duquel ont passé deux grandes compositions de *Carrey*, représentant des scènes officielles de Constantinople. Le peintre, né à Troyes, en 1646, y est mort en février 1726; il ne doit donc pas être confondu avec le Parisien *Jacques Carré*, peintre de portraits, reçu à l'Académie en juin 1681 et mort en octobre 1694.

3. M. Fauvel, qui a été longtemps Consul à Athènes au commencement de ce siècle, a été, en réalité, le Consul qu'appelait et que rêvait La Teulière.

4. Faut-il remarquer que l'idée, si juste qu'elle fût, de La Teulière n'a été ni écoutée ni comprise? Il a fallu près de deux siècles pour qu'on y ait pensé à nouveau par la création de l'École Française à Athènes, qui a, depuis qu'elle existe, eu plus de résultats du côté archéologique et artistique que du côté de l'érudition littéraire.

729. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

13 aoust 1696. — 316.

J'ay reçeu, Monsieur, avec votre lettre du 24 du passé, le second exemplaire des « *Sepulchre de Nazone* » et la seconde épreuve des cinq de *Pietro Santi* et le premier livre des Lampes, dont je vous remercie.

Je donnerai ordre à l'avenir que les Lettres de change de M. Clerx soient faites toutes de la même manière qu'elles ont été faites jusqu'à présent. Je ne crois pas que M. de Steimbier vous fasse difficulté de vous acquitter la dernière, quoique le stil n'y soit pas à l'ordinaire, car, si cela étoit, je retomberois rudement sur le corps de M. Clerx, et j'envoye aujourd'huy, devant que l'Ordinaire parte, luy dire d'en écrire à M. de Steimbier.

Si le Sr *Pietro Santi* tire des épreuves des nouvelles lampes dont il vous a fait voir les planches, vous me ferez plaisir de me les envoyer; je crois qu'il sera bien aise de me faire ce plaisir, n'estant pas juste que j'achepte un second volume pour si peu de chose. Je vous puis assurer que qui que ce soit en France ne les verra et qu'il se peut fier à moy. Je suis, etc.

Archives nationales, O1 1936.

730. — La Teulière a Villacerf.

14 aoust 1696. — Rome. 319.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 23 juillet. Vous aurés veu, par ma dernière, que j'ay entré dans vos sentiments en recevant le Sr *Frémin* à l'Académie, qui me paroist un honneste garçon, aymant le travail, avec de très bonnes dispositions.

Quand le modèle du groupe du Sr *Lepautre* sera achevé, je vous donneray avis, Monsieur, de ce qu'on pourra faire sur le marbre; cependant, je luy payeray, suivant vos ordres, les deux derniers quartiers de sa pension.

Je ne manqueray pas de vous envoyer, tous les ans, les nouvelles médailles du Pape; je vous envoye, en attendant, par cet Ordinaire, les estampes de deux grands édifices qu'il a fait faire, l'un pour la Douane de terre, l'autre pour la Douane de mer. Je les envoye, M., dans vostre pacquet par provision seulement, ne doutant point que le Cavalier *Fontana* n'en fasse graver d'autres qui seront mieux; je n'ay pas creu devoir les attendre, m'imaginant que vous auriés du plaisir de voir ces bastimens tels qu'ils sont[1]. S'yl paroît quelque chose digne de vostre curiosité, j'auray l'attention que je dois pour vous l'envoyer soudain. Je ne dois pas oublier de remarquer que les statues qui couronnent le bastiment de la Douane de terre sont de l'invention du graveur.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle, etc., Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

= 1. On trouve dans le Catalogue de la Chalcographie Romaine de 1784, p. 35 : « Veduta della Dogana di Roma, edificata sulle rovine del Tempio, o Basilica, di Marc' Aurelio Antonio Pio; architettura del Cav. *Francesco Fontana*, intagliata in acqua forte da *Alessandro Specchi;* in foglio papale; bai. 20. » C'est la Douane de terre, qu'Innocent XII donna ensuite à l'Hospice de San Michele a ripa (Titi, p. 358).

731. — VILLACERF A LA TEULIÈRE.

Brouillon de réponse.

Versailles, 18 aoust 1696.

J'ai reçeu, M., votre lettre du 31 du passé. J'ai donné tous les ordres nécessaires, par ma dernière lettre, afin que la Lettre de change de M. Clerx vous fût aquittée. Ainsi, je n'ai plus rien à vous dire sur cela.

Je n'ai pas reçu, avec votre lettre, les deux derniers livres de *Lucerne antiche;* mais j'espère que je les recevrai avant peu, ayant reçeu ce que vous m'avez envoyé par le précédent Ordinaire.

Vous avez raison de ne vous pas déterminer sur le bloc de marbre, pour le groupe de *Le Paultre,* que vous n'en sachiez les mesures justes.

Je suis bien aise que vous soyez content de tous les Pensionnaires. — Je suis, etc.

Depuis ma lettre écrite, j'ay reçeu les seconde et 3e parties de *Lucerne antiche.*

Archives nationales, O1 1936.

732. — LA TEULIÈRE A VILLACERF.

21 aoust 1696. — Rome. 321.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le dernier juillet, avec mon compte du mois de juin, dont je vous rends très humbles grâces.

J'obéiray exactement à tout ce que vous m'ordonnés, Monsieur, sur les peintures du Vatican, faisant faire aux Pensionnaires des tableaux de chevalet, dont les premières figures soient de deux pieds ou deux et demi de haut, en dessinant, pour leurs estudes, les principales parties de la grandeur qu'elles sont dans les originaux.

Mais, comme l'on croit icy, avec quelque raison, qu'il est dangereux de travailler au Vatican pendant les grandes chaleurs, j'attendray quelques semaines, leur faisant employer le temps au petit Chigi, où il y a beaucoup à profiter en dessinant après le nud, y en ayant beaucoup, et qui ne blesse pas la veue, et n'y en ayant point au Vatican ou très peu. J'ay creu ne devoir pas perdre l'occasion pendant qu'on en peut profiter, ce qui ne sera que jusqu'à ce que le Sr *Favannes* ait finy son tableau, ce qui n'ira pas loing, estant très appliqué à son travail et utilement. Cette estude

sera utile particulièrement au Sr *Neveu*, qui a besoing de dessiner. Il me paroit que le Sr *Frémin* en profite, qu'il est d'un bon naturel, de bonne volonté et aymant le travail. Je tacheray de profiter de ces bonnes qualités.

Pour le Sr *Oppenordt*, après avoir bien considéré et examiné ses estudes, je suis persuadé que celles qu'il fait après les plus beaux ouvrages modernes luy sont plus utiles que tout autre chose, aussy bien qu'au public quand elles y paroistroient ; qûand je dis modernes, j'entends les ouvrages faits depuis un siècle.

Ayant, Monsieur, le goust aussy bon que vous l'avez, je ne doute pas que vous n'en conveniés vous-même quand vous les aurés veus et que vous ne trouvassiés mauvais que j'eusse contribué de quelque chose à les interrompre en vous cachant mes sentimens. Il ne laissera pas cependant d'estudier tout ce qu'il y a de plus beau dans l'antique et d'en vérifier les proportions les plus nécessaires, ce qu'il a déjà fait en partie depuis qu'il est à Rome.

Le Sr *Lepautre* est toujours après son modelle de cire. Il a esté interrompu de son travail par quelque petite incommodité, à quoy sa grande application pourroit avoir bien contribué, par le grand chaud qui est icy fort incommode depuis un mois. Son groupe ne peut que très bien réussir par les soings qu'il se donne ; de mon costé, Monsieur, je ne m'épargneray jamais en rien pour faire en sorte que vous soyés content de notre Académie et que S. M. puisse voir, par les œuvres, que l'argent qu'Elle y despense n'est pas mal employé.

Je suis, avec toute sorte, etc., Monsieur.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

733. — La Teulière a Villacerf.

25 aoust 1696. — Rome. 322.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 5e du présent. Si le Courrier a esté fidelle, il doit vous avoir rendu, le 12, le second exemplaire des cinq lampes nouvelles que je luy remis le 24 juillet. Je n'en ay pas peu avoir d'autres, parceque *Pietro Santi* n'en avoit fait tirer que cinq ou six épreuves, qu'il a distribuées. Mais j'espère, M., pouvoir vous envoyer bien tost et ces lampes et le second volume des *Antiquités sépulchrales*, que j'attends depuis longtemps, et seroit déjà

imprimé, à ce que m'a dit *Pietro Santi*, sans la maladie d'un amy qui lui avoit promis de faire les avances de l'impression; car ce bon homme n'est pas des plus accomodés, ayant une grosse famille, qui consume tout le fruit de son travail sans l'ayder en rien. Je suis bien fasché, M., de n'avoir pas peu satisfaire la curiosité de M. le Premier; je n'en perdray point l'occasion, sy je la puis trouver, et vous pourrés estre persuadé, Monsieur, que vous aurés des premiers exemplaires de tout ce qui paroistra de nouveau, n'ayant rien tant à cœur que de tascher de vous plaire en tout ce qui dépend de moy, et par devoir et par inclination, estant certain que l'on ne sauroit estre, avec plus de respect que je suis, etc., Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

734. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

De Versailles, le 26 aoust 96.

J'ai reçeu, avec votre lettre du 7, votre compte du mois de juillet. Je vous le renverray, l'Ordinaire prochain, avec une Lettre de change de deux mille livres.

Vous me faites plaisir de m'apprendre que le Sr *Oppenordt* dessinera aussi bien les Jardins que les Edifices.

Vous avez bien fait de mettre *Frémin* à l'Académie. — Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

735. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Versailles, le premier septembre [1696].

J'ai reçeu, M., avec votre lettre du 14 du passé, les estampes des deux édifices des Douanes de terre et de mer, dont je vous remercie.

Je vous envoie une Lettre de change de 2,000 l., avec la lettre d'avis à M. de Steinbier. Vous trouverez aussi ci-joint votre compte du mois de juillet.

La santé du Roy va toujours de mieux en mieux; son mal se guérit[1] et on ne doute pas qu'il n'aille à Fontainebleau le 18 de ce mois[2].

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Dangeau, 1er septembre 1694 : « Le Roi eut un peu de goutte aux pieds... »; vendredi 3 : « La goutte du Roi augmenta »; samedi 4 : « La goutte du Roi est fort diminuée »; dimanche 5 : « La goutte du Roi continue »; lundi 6 : « Le Roi se promena en chariot dans ses jardins; sa goutte est un peu diminuée, mais il ne sauroit encore marcher »; mardi 7 : « Le Roi, malgré sa goutte, se promena dans son chariot à Marly »; vendredi 10 : « Le Roi ne s'est point trouvé incommodé d'avoir été hier à la chasse; il y est encore allé aujourd'hui, et sa goutte est presque entièrement finie »; dimanche 12 : « Le Roi a encore un peu de goutte, et se fait traîner dans sa roulette jusqu'à la Chapelle ». V, 71-7.

2. Il partit le 16 et resta à Fontainebleau jusqu'au 26 octobre (Dangeau, V, 79-90).

736. — La Teulière a Villacerf.

4 septembre 1696. — Rome. 323.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 13 aoust, avec celle de M. Clerx à M. de Steimbier, que je n'ay pas jugé à propos de faire rendre, ayant esté payé de ma Lettre de change. Je croy, cependant, ne devoir pas vous cacher qu'il y eut quelque chose d'irrégulier dans le payement de cette lettre, M. de Steimbier m'ayant donné un billet au Banc du St Esprit, selon la coutume du pays. Quand j'envoyai led. billet pour le mettre à mon crédit, suivant l'usage, il se trouva que M. de Steimbier n'avoit pas déposé l'argent, qui n'y fut que huit jours après. Je croy, Monsieur, qu'il n'est pas nécessaire de rien dire de cette avanture, persuadé que ce n'est pas tout à fait la faute de M. de Steimbier, fondé sur ce qu'il m'a dit autrefois que M. Clerx luy envoyoit quelquefois de méchantes parties à tirer, dont il a peine à se faire payer. Dieu mercy, c'est une affaire finye.

Pour répondre à celle de *Pietro Santi*, j'ay esté deux fois chez luy. Il m'a dit avoir encore trouvé cinq lampes nouvelles, outre celles que vous avés, Monsieur; qu'il achevoit de graver la cinquième; qu'après qu'elle seroit gravée, il en fairoit tirer des épreuves et m'en donneroit avis à même temps. Je ne perdis pas l'occasion de luy dire que vous me demandiés encore des premières, qu'il me feroit plaisir d'en tirer au moins deux exemplaires, que je n'en avois pas gardé pour moy; il me parut estre déterminé à le faire. Je n'oublieray rien de tout ce que je jugeray propre à le persuader de m'ayder à satisfaire vostre curiosité; je ne désespère pas, Monsieur, d'y réussir, quoique je prévoie que vous aurés ces estampes doubles, le Sr *Pietro Santi* prétendant les

joindre au second volume des *Antiquités sépulchrales*, qu'il fait imprimer actuellement. J'en ay veu toutes les planches gravées, et plus de cinquante épreuves qu'il a fait tirer, espérant achever bientost de tirer celles qui restent, avec le secours de ses amis. Ce volume contiendra au moins cent douze feuilles, à ce que m'a dit *Pietro Santi*. Il sera curieux; l'on y verra quelque estampe des peintures que j'ay fait coppier pour le Roy et que l'on a trouvée parmy les ruines des anciens édifices depuis que je suis en ce pays.

Je vous envoie, Monsieur, mon compte du mois d'aoust, où vous verrés que j'ay payé au Sr *Lepautre* les deux derniers quartiers de gratification, suivant vos ordres, ce qui luy a fait bien du plaisir. Il se promet de les gagner sur son ouvrage par son application, et je croy qu'il tiendra sa parolle. Je fairay ranger au premier jour les figures de l'un de nos hatteliers pour faire place au grand modelle qu'il prétend faire après le petit de cire, qui est déjà fort avancé. Quand ce grand modelle sera finy, je songeray au marbre, que je prendray bien juste pour ne pas faire de dépense inutile.

Je suis, avec toute sorte, etc., Monsieur, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1^ 1936.

737. — Le Surintendant a La Teulière.

5 septembre [1696]. — Versailles. 230.

Je vous ai mandé, il y a quelques temps, que je vous enverrois le S^r^ de *St-Yves*, Peintre[1], pour l'establir dans l'Académie. Il est porteur de cette lettre. En vous la rendant, je vous prie de l'établir. C'est un garçon doux et sage, qui est de bonnes mœurs et qui peint bien. J'espère qu'en peu de temps il avancera considérablement. Vous me ferez plaisir de m'en donner des nouvelles. — Je suis, etc.

M. de la Teulière.

Archives nationales, O^1^ 1936.

= 1. *Pierre de Saint-Yves;* il n'avait pas eu de Grand Prix à l'Académie; il y fut agréé le 30 août 1704 (*Procès-verbaux*, III, 401) et reçu le 28 janvier 1708 (IV, 56-7); son morceau de réception, le Sacrifice de Jephté (Guérin, *Description de l'Académie*, 1710, p. 206-7), est maintenant au Musée de Tours (livret de 1881, n° 153). Il est mort, âgé de cinquante ans, en mars 1716; une note ms. de Reynez donne la date du 19 et les *Procès-verbaux* (IV, 224) celle du 20. C'est Reynez qui doit avoir raison; le 20 doit être la date du service.

738. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 9 septembre 96.

J'ai reçeu, M., votre lettre du 21 du passé. Je vous envoie votre seconde Lettre de change.

Le fils de *Baptiste*, Peintre en fleurs à Paris, va à Rome et le nommé *Massou*, Sculpteur, qui a travaillé à l'Académie ici, y va aussy[1]. Lors qu'ils y seront arrivés, ils vous verront. Je vous prie de les aider de vos conseils et de leur faire tout le plaisir que vous pourrez.

Je vous envoie un Mémoire de M. le Premier, que je vous prie d'exécuter, si vous le pouvez, et de marquer vostre réponse à côté de chacun article, lors que vous me le renverrez.

Vous me paroissez content de *Frémin*, j'en suis très aise; puisque *Neveu* a besoin de dessiner, obligez-le à le faire affin qu'il profitte. Je suis très persuadé de ce que vous m'écrivez sur le Sr *Oppennordt*, et, puisque vous lui connoissez du talent et de la disposition, ne lui laissez rien échapper et faites en sorte que, lorsqu'il reviendra, il ait vû et dessiné tout ce qu'il peut voir à Rome.

Ce que vous me marquez moderne à Rome peut bien estre nommé antique puisqu'il est de deux siècles.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. *François-Benoit Massou* était fils du Sculpteur *Benoit Massou* né à Richelieu, reçu à l'Académie le 4 janvier 1665 et mort à cinquante-sept ans le 8 octobre 1684. Le fils fut reçu à l'Académie le 25 novembre 1707 (*Procès-verbaux*, IV, 53); il mourut à cinquante-neuf ans, le 19 octobre 1728 (V, 48-9); il avait eu le premier Prix de Sculpture en 1693 (III, 122).

739. — La Teulière a Villacerf.

11 septembre 1696. — Rome. 325.

J'ay reçeu, Monsieur, les deux lettres que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 18 et 20 aoust. Je vous rends très humbles grâces de la bonté que vous avés eu de prévenir la peine que j'aurois eu du retardement des deux livres des *Lampes antiques*, sy j'en avois ignoré la réception.

Le Sr *Lepautre* travaille toujours, avec son application ordinaire, après son petit groupe de cire. Il travaillera bientost après

le grand modelle qu'il prétend faire. Pour luy donner toute sorte de commodité, j'ay fait encaisser la figure du Sr *Legros* pour pouvoir la faire passer plus commodément dans le grand hastellier, et trouver, par ce changement, la place nécessaire dans le petit pour y placer ce grand modelle et le marbre, quand il sera arrivé, et que je n'ordonneray qu'après que ce modelle sera bien ensemble.

Le Sr *Oppennordt* est toujours luy-même; il travaille présentement après le plan et l'élévation de l'Église de St-Ignace[1], la plus belle qui soit à Rome, après St-Pierre, pour les proportions. De la manière dont il s'y prend, j'espère, Monsieur, que vous ne jugerés pas ce travail indigne de la veue du Roy, et, S. M. ayant le goût exquis pour toutes les bonnes choses, j'ay même lieu d'espérer qu'Elle aura du plaisir de voir ces desseins, ne pouvant pas voir les originaux, qui font certainement la plus belle partie de Rome. Les profils des parties de tous ces beaux édifices estant dessinez justes, je suis persuadé que le public en pourroit encore retirer autant d'utilité que de la veue des édifices antiques, dont il ne nous reste que des ruines bien usées, à l'exception de la Rotonde[2]. Il a dessein de continuer à travailler après tout ce qu'il y a de meilleur de moderne ou antique moderne, sans rien oublier de l'ancien, ce à quoy les autres n'ont pas fait d'attention. Je seray sa caution auprès de vous, M., que l'on ne sauroit mieux employer le temps qu'il fait. Il faut estre d'un tempérament aussy heureux que le sien pour soutenir la peine qu'il se donne.

Le Sr *Favannes* travaille toujours avec beaucoup d'assiduité et utilement. Le Sr *Frémin* emploie bien le temps aussy. Le Sr *Neveu* a de l'esprit et raisonne assés bien, mais je crains qu'il n'aime pas le travail autant que les autres. Je luy ay fait entendre que je m'en appercevois et que, ne sachant ny flatter ny mentir, il falloit qu'il me donnast occasion de dire du bien de son travail et de sa conduitte, s'il vouloit que j'en escrivisse. Il me paroit qu'il a bien senti ce que je luy ay dit, et j'espère qu'il en profitera.

Je suis, avec toute sorte de respect, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

= 1. Le Dominiquin en fit deux projets, que le P. Grassi, Jésuite, fondit ensemble, et l'*Algarde* est l'auteur de la façade. Titi, éd. de 1763, p. 167-8.

2. C'est-à-dire du Panthéon.

740. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Versailles, le 16 septembre 1696.

Je n'ay, par cet Ordinaire, M., qu'à accuser votre lettre du 25 aoust, n'ayant aucune réponse à y faire. Le Roy continue toujours à se porter de mieux en mieux ; il doit estre purgé, etc.

Je pars cette semaine pour aller chez moy, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

741. — La Teulière a Villacerf.

25 septembre 1696. — Rome. 327.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le premier du présent, avec la première de change, celle d'avis de M. Clerx à M. de Steimbier de la somme de 2,000 l., en datte du 30 aoust, et mon compte de juillet signé, dont je vous rends très humbles grâces. Je ne saurois, Monsieur, vous en rendre assés de la bonté que vous avés eu de m'apprendre que la santé du Roy va de mieux en mieux.

Comme il n'y a que les gens de bien en ce pays qui y prennent un véritable intérest, le reste, qui est sans comparaison en bien plus grand nombre, ne manquant jamais d'altérer et d'exagérer jusqu'aux moindres choses qui ne sont pas avantageuses à la France, l'on est sans doute délivré d'une grande peine quand l'on est esclaircy de ce qui touche le plus au cœur.

Ayant eu le soin de me bien informer de tout ce que l'on a peint icy autrefois d'après les peintures du Vatican, j'ay trouvé, Monsieur, qu'on n'a jamais coppié les tableaux de la Gallerie que l'on appelle les *Loges de Raphaël*. Elle est cependant ornée de cinquante-deux de ses tableaux, quarante-huit tirés de l'histoire du Vieux Testament et quatre du Nouveau, la mort de ce grand Peintre ayant empesché qu'il n'en peût faire davantage. Ces tableaux n'ont qu'environ quatre pieds et demy de longueur, sur trois de hauteur. Un Peintre François, nommé *Chaperon*, les a autrefois gravés en eau-forte. Ses planches même sont à Paris[1], et l'on y vend son livre d'estampes qui ne se trouve point icy. Sy vous aviés la curiosité d'en voir quelque coppie colorée, vous le pourriez, M., chez M. le Card. de Bouillon, pour qui j'en ay fait

faire autrefois trois ou quatre qui sont peintes assés proprement et assés fidelles. L'on tireroit plus d'un avantage de faire coppier ces tableaux ; le Roy pourroit avoir le plaisir de les voir tels qu'ils sont, et, en occupant les Pensionnaires à les faire, vous pourriés, Monsieur, plus commodément et plus utilement pour eux, savoir ceux qui emploieront mieux le temps, parceque je vous escrirois le jour qu'ils commencent à les peindre et le jour qu'ils seroient finis, et l'on pourroit même vous les envoyer deux à deux, à mesure qu'ils seront faits, et ce qui ne seroit pas difficile à cause de leur petit volume. L'on donneroit ces tableaux à faire particulièrement aux nouveaux venus, après les avoir faits dessiner quelque temps pour s'accoustumer à la manière de *Raphaël*, en estudiant après luy les belles proportions de ses figures et cette précision de contours qui luy est particulière, aussy bien que les beaux airs de teste, la belle forme des mains, des pieds et des autres parties, sans oublier les emmanchemens et sa manière de drapper, dont les plis ne sont pas jettés à l'avanture comme ceux des autres peintres pour la pluspart, mais suivant toujours ou indiquant le nud qui est dessous. La mesure des figures de ces tableaux pourroit même servir de reigle pour les coppies des plus grands, conformément sans doute à ce que vous m'avés ordonné en response de ce que j'ay eu l'honneur de vous en escrire.

Sy vous approuvés ma pensée, Monsieur, je vous supplie très humblement de me donner vos ordres comme de vous-même parcequ'ils en seront mieux reçeus et exécutés, peut-estre avec moins de répugnance, de ceux qui fuyent la peine et sont un peu trop lents au travail. C'est une espèce de nécessité d'user quelquefois, Monsieur, d'un peu d'art pour conduire les jeunes gens à leur plus grand bien, à quoy ils ne font ordinairement l'attention qu'ils doivent qu'un peu trop tard pour en profiter [2].

Je vous envoie, Monsieur, deux épreuves de la Coupe de l'Église des PP. de l'Oratoire, que l'on appelle icy *la Chiesa nova* [3]. La peinture est l'ouvrage de *Pietro de Cortone* [4]. On les vend huit Jules l'une ; je n'en ay payé que quinze des deux, et 4 baioques de la toile crue. J'ay creu ne devoir pas faire la despense de la toile cirée pour si peu de chose. Cette estampe est toute nouvelle.

Le petit modelle de cire du Sr *Lepaultre* estant presque fini, comme j'ai eu l'honneur de vous escrire, après avoir pris les mesures justes et fait la réduction suivant les proportions que

vous avés ordonné, M., j'ay veu le marchant de marbre, nommé Frugone, qui a toujours fourni l'Académie parcequ'il a la meilleure cave[5] de Carrare. Nous avons trouvé que le bloc pour faire le groupe aura 13 charretées 6 palmes, de 30 palmes cubes la charetée; le prix du marbre, de 12 charetées à 15, estant reiglé à 30 escus Romains la charettée, de manière que le bloc dudit grouppe reviendra à 396 escus Romains, qui font justement 132 pistoles d'Italie, qui valent un Jule, ou 7 sols un denier moins que celles d'Espagne. Comme le frère dud. marchant est à Cárrare, je l'ay prié de luy escrire de choisir dans leur carrière quelque belle veine pour gagner un peu de temps et le pouvoir tailler sans en perdre, les blocs de cette grosseur ne se tirant point sans ordre, à cause de la despense qu'il faut faire[6] et que les gens de ce pays ne font que le plus tard qu'ils peuvent, lorsqu'il faut faire les avances. Je ne dois pas oublier, Monsieur, que le marchant est obligé de faire conduire à ses frais le marbre au port, de toute perfection; s'il ne l'est point, il est obligé d'en donner un autre. Je suis, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Le *Peintre-Graveur Français* de M. Robert-Dumesnil les a décrites : VI, 1842, p. 215-30, n°s 1-54 de l'œuvre gravé de *Nicolas Chapron*.

2. Voir plus loin la lettre de Villacerf du 17 octobre.

3. C'est Santa Maria della Vallicella; Titi, 1763, p. 124.

4. « Cupola dipinta nella Chiesa nuova de' Padri dell' Oratorio di San Filippo Neri, intagliata in acqua forte da *Francesco Aquila;* in due fogli imperiali; baiocchi 20. » Chalcographie Romaine, 1784, p. 70.

5. Au sens de carrière, traduction du mot italien *cava*.

6. Depuis : « Le petit modèle », Lecoy, p. 106-7.

742. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Villacerf, le 29 septembre 1696.

Je me contenterai, par cet Ordinaire, de vous accuser votre lettre du 4 du courant et de vous envoyer votre compte du mois d'aoust.

Vous me ferez plaisir de m'envoyer deux exemplaires du second volume des *Antiquités sépulchrales* de *Pietro Santi*, lors qu'il sera achevé d'imprimer, et, quoique les cinq lampes qu'il a trouvées de nouveau y soient comprises, ne laissez pas que de me les

envoyer doubles. Vous me ferez aussy plaisir de m'envoyer les premières, que je vous ay demandées pour M. le Premier.

Je vous prie d'aider de vos conseils et de faire le plaisir que vous pourrez au nommé *Sainton*, qui est à Rome. Il a travaillé à l'Académie de Paris. Je vous en seray obligé. Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

743. — La Teulière a Villacerf.

2 octobre 1696. — Rome. 332.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 10 septembre, avec la seconde de change de M. Clerx, du 30 aoust.

Je ne manqueray pas de faire, suivant vos ordres, tous les plaisirs que je pourray aux Srs *Baptiste* et *Massou*, quand ils seront arrivés icy.

Pour ce qui est du Sr *Oppenordt*, je puis vous assurer, Monsieur, sans nulle complaisance pour luy, qu'il n'oublie rien de tout ce qui peut luy estre utile pour se rendre habile dans sa profession. Je suis obligé même de l'avertir quelquefois de se modérer un peu, de peur que sa trop grande application ne fasse tort à sa santé, aussy bien qu'au Sr *Lepautre;* ils ont veu l'un et l'autre, par leur propre expérience, que j'avois raison.

Je vous renvoie le petit mémoire de M. le Premier avec la réponse, et, sur les estampes qu'il souhaitte, je croy estre obligé de vous dire, Monsieur, que je croy qu'il sera mieux, pour vous-même, d'attendre à joindre à vos livres celles que je vous ay envoyées; ce ne sont que les premières épreuves où le Sr *Pietro Santi* pourroit faire quelque changement; il ne les avoit tirées que pour voir sy ses planches étoient bien. Il me les donna par amitié, et je ne vous les envoyay que pour vous donner le plaisir de les voir plustôt que tout autre. Dès lors qu'il aura tiré des épreuves de cinq ou six autres qu'il a gravées, je ne manqueray pas, Monsieur, de vous les envoier, s'il me tient la parolle qu'il m'a donnée de me garder des premières épreuves.

Je vous envoie mes comptes du mois de septembre.

Je suis, avec, etc., Monsieur, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

744. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Villacerf, le 7 octobre [1696].

Je vous accuseray, par cet Ordinaire, vos deux lettres des 11 et 18 du mois passé.

Vous pouvez dire au Sr *Neveu* que, s'il n'aime pas le travail et qu'il ne s'applique pas, qu'il ne sera pas longtemps à l'Académie.

Tout ce que vous m'écrivez du Sr *Oppenordt* me fait un extrême plaisir, parceque c'est un garçon que je considère. Je suis bien aise qu'il dessine le plan et l'élévation de l'église de Saint-Ignace, et que l'on y voye le dôme, quoyqu'il ne soit pas encore exécuté. Il faut souhaitter qu'on n'y change rien, quand son dessein sera fait[1]. Je vous prie de luy dire qu'après cet ouvrage, il ne sauroit mieux faire que de travailler après tout ce qu'il y a de meilleur, de moderne ou antique moderne, sans oublier l'ancien. — Je suis, etc.

Archives nationales, O1 1936.

= 1. L'édition de Titi de 1763, p. 168, dit encore : « Bien que la coupole ne soit pas faite, le P. *Andrea Pozzi*, Jésuite, excellent dans les Perspectives, l'a feinte de peinture sur toile; mais aujourd'hui son ouvrage est tout noirci et ne se voit plus. Il est gravé en cuivre dans ses œuvres. »

745. — La Teulière a Villacerf.

9 octobre 1796. — Rome. 328.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 16 septembre. Je vous rends très humbles grâces des bonnes nouvelles que vous avés eu la bonté de m'y donner sur la santé du Roy. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'elle continue longtemps parfaitte, comme je l'espère, car je ne doutte pas, Monsieur, que, la force du tempérament de S. M. ayant ouvert un chemin à la nature pour se décharger de ce qui l'incommodoit, elle n'ait chassé au dehors, pour une bonne fois, toutes les mauvaises humeurs qui auroient pu l'altérer dans la suite.

Je souhaitte avec la même ardeur, Monsieur, que le bon air de vostre belle maison de Villacerf vous ramène en estat de pouvoir vous passer de toute la médecine pour longues années.

Je suis, avec toute sorte de respect, etc., Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

746. — La Teulière a Villacerf.

16 octobre 1696. — Rome. 329.

Je n'ay point reçeu, Monsieur, de vos lettres par cet Ordinaire, et je n'ay aussy rien à escrire, sy ce n'est que la coppie du Sr *Favannes* sera finie cette semaine; il n'y aura plus qu'à retoucher quelques endroits. Elle sera bien; aussy a-t-elle esté faitte avec beaucoup de soing et d'application.

Je croy, Monsieur, devoir vous donner avis qu'il y a une carte de Rome moderne qui doit paroistre au premier jour. J'en ay veu une épreuve; les plans de tous les édifices de quelque distinction y sont gravés exactement, avec les noms sans renvoy, ce qui a sa commoditté. Elle est faitte depuis quelques années, mais il y avoit quelque chose à réformer, ce que l'autheur a fait, y ajoustant les plans et élévations des nouvelles fabriques que le Pape a fait bastir. Dès lors qu'elle sera rendue publique, je vous en envoyeray un exemplaire, l'autheur m'ayant promis que j'auray des premiers. J'espère, Monsieur, que vous la verrés en France avant tout autre. Sy, après l'avoir veu, vous trouvés qu'elle mérite que vous en ayés plus d'un exemplaire, je vous supplie de me donner vos ordres, que j'exécuteray sans doute, comme je dois, avec toute sorte de diligence et d'exactitude.

Je suis, avec toute sorte de respect, Monsieur, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1^ 1936.

747. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Villacerf, le 19 octobre 1696.

J'ai reçeu, M., votre lettre du 25 du mois passé, à laquelle je répons par cet Ordinaire.

Comme vous n'avez jamais fait coppier les tableaux de la Gallerie des Loges de *Raphaël*, et que la grandeur de ces tableaux convient, le Roy m'a ordonné de vous faire savoir qu'il desire que vous les fassiez coppier par les Pensionnaires qui sont à l'Académie, suivant leur force, c'est-à-dire quand ils seront en estat de le faire et après qu'ils auront dessiné d'après le modelle. *St Yves*, qui est parti pour vous aller trouver, est assez fort dès à présent pour cela; ainsy vous l'y devez occuper. Lors qu'un

Pensionnaire aura commencé un tableau de cette Gallerie, je vous prie de me le faire savoir afin que je puisse juger de l'application et de la diligence qu'il aura pour son travail.

Je n'ai pas reçu, en même temps que votre lettre, les deux épreuves de la Coupe de l'Église des PP. de l'Oratoire, que l'on appelle *la Quieza nova;* je m'assure que vous me les enverrez dans peu.

Je vous prie de me faire savoir combien le bloc de marbre pour le grouppe que doit faire *Le Paultre* contiendra de pieds cubes, ne sachant pas si une palme où vous êtes est un pied cube. Si cela est, le bloc doit contenir 396 pieds cubes. Vous avez bien fait de prendre vos mesures par avance pour avoir ce bloc de marbre; tout ce que je vous demande sur cela, c'est que, puisqu'on vous le doit amener au port dans toute sa perfection, que vous ne le receviez point qu'il n'y soit, parcequ'il seroit fâcheux qu'il se trouvât des fils, lors que *Le Paultre* y travaillera.

Archives nationales, O[1] 1936.

748. — La Teulière a Villacerf.

23 octobre 1696. — Rome. 330.

J'ay reçeu, Monsieur, il y a quatre jours, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire par la voye du Sr *Massou.* Il me paroit d'un bon naturel; il s'est déjà associé avec un autre François, Orfèvre, nommé *Germain,* qui a toujours esté sage et appliqué à l'estude. Je l'ay asseuré que, suivant vos ordres, je l'ayderois avec plaisir de tout ce qui dépendroit de moy.

Je reçeus encore avant hier la lettre, Monsieur, du 29 septembre, escritte de Villacerf, avec mon compte du mois d'aoust dont je vous rends très humbles grâces, priant Dieu de tout mon cœur que vous reportiez de vostre belle maison à Paris provision de santé pour longues années.

Je ne perdray pas un moment pour vous envoyer les deux exemplaires des *Antiquités sépulchrales* dès lors qu'ils paroistront, sans oublier les estampes doubles que vous souhaittez pour M. le Premier. Il n'y a que le manque d'argent qui oblige le bon homme *Pietro Santi* de retarder son ouvrage, à son grant regret.

J'ay dit au Sr *Sainton* les bontés que vous avés pour luy, Monsieur, et qu'il pouvoit faire fonds sur moy en tout ce qu'il me jugeroit propre pour son service.

En allant voir avant hier le tableau que le Sr *Favannes* a achevé au petit Chigi, je vis une figure dessinée de bon goust que led. *Sainton* finissoit. Je souhaitte de toute mon âme que les méchantes occasions, qui ne sont icy que trop fréquentes pour gaster les jeunes gens, ne diminuent en rien les bonnes intentions qu'il me paroit avoir de profiter de ce qu'il y a de bon. — Je suis, avec toute, etc., Monsieur, vostre très, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

749. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Villacerf, 26 octobre 1696.

J'ai reçu, M., avec votre lettre du 2 du courant, votre compte du mois de septembre, que je vous renverray incessamment. Je donneray à M. le Premier son Mémoire répondu que vous m'avés envoyé. C'est toute la réponse que j'ay à faire à votre lettre.

Je seray lundi sans faute à Fontainebleau. — Je suis, etc.

Archives nationales, O1 1936.

750. — La Teulière a Villacerf.

30 octobre 1696. — Rome. 331.

J'ai reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 7e octobre.

Je n'oublieray rien, selon vos ordres, auprès du Sr *Neveu* pour le porter à profiter de ce séjour, comme il le doit, et le peut, s'il le veut bien. J'ay prié tous ses camarades de m'ayder en luy faisant la guerre de concert sur sa conduitte; je voy que ce n'est pas sans quelque fruit. Comme ils s'acquittent tous de leurs devoirs, s'il n'est pas excité à faire le sien par leur exemple, je le presseray pied à pied pour venir à mes fins.

Il faut, Monsieur, user d'un peu d'indulgence et de dextérité avec la jeunesse, tout de même qu'avec les enfants à qui on veut faire prendre quelque remède. Les vérités paroissent à certaines gens plus rudes qu'à d'autres. J'ay toujours remarqué que les petits génies les entendent moins volontiers, parcequ'ils se font de fausses idées d'eux-mesmes, qui les empeschent de se voir tels qu'ils sont, ne se servant, ordinairement, de la petitesse de leur

esprit que pour tascher de justifier leurs imperfections, ce qui les rend assés souvent incorrigibles. Je crains que ce ne soit le caractère du Sr *Neveu*. Il ne tiendra pas à moy, certainement, qu'il n'en sorte. Je m'attacheray à luy avec d'autant plus d'application et de patience qu'il me paroit avoir pour la peinture quelque talent, que la Nature ne donne pas à tout le monde.

Je n'ay rien à ajouter sur le Sr *Oppenordt*, sy ce n'est, M., qu'il ne se relasche point. Je suivray vos ordres, avec l'exactitude que je dois pour ses estudes, qu'il continuera sur l'antique comme sur le moderne et sur l'antique moderne.

J'ay veu, ce matin, l'imprimeur du Sr *Pietro Santi*, qui m'a dit que les planches de son dernier ouvrage estoient à peu près toutes imprimées, de manière, Monsieur, que j'espère vous envoyer bien tost son second volume des *Antiquités sépulchrales*, que j'attends depuis si longtemps. Je n'oublieray pas sans doute d'en envoyer deux exemplaires, puisque vous le souhaittez ainsi.

Je suis, avec toute sorte de respect, etc., Monsieur, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

751. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Fontainebleau, le 4 novembre 1696.

Ce n'est que pour vous accuser votre lettre du 9 du passé et vous envoier votre compte du mois de septembre que je vous écris cet Ordinaire, n'aiant autre chose à vous faire savoir si ce n'est que j'ai reçeu les deux exemplaires de la Coupe de *Chieza nova* rompus, parceque le bâton sur lequel ils étoient roulez s'est rompu en chemin. — Je suis, etc.

Archives nationales, O1 1936.

752. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Paris, 5 novembre 1696.

Depuis ma lettre écrite, j'ay reçu la vôtre du 16 du passé, à laquelle je n'ai autre réponse à faire si ce n'est que vous me ferez beaucoup de plaisir de m'envoyer deux exemplaires de la carte de Rome moderne, si tôt qu'elle sera au jour. — Je suis, etc.

Archives nationales, O1 1936.

753. — 5 novembre 1696. — Au S. de *S*t *Yves*, Peintre, pour luy donner moyen d'aller à Rome à ladite Académie. . 150 l.

Archives nationales; Comptes des Bâtiments du Roi. Communiqué par M. Jules Guiffrey.

754. — La Teulière a Villacerf.

6 novembre 1696. — Rome. 334.

Je n'ay point reçeu de vos lettres, Monsieur, par cet Ordinaire, et je n'ay à vous escrire sy ce n'est que je vous envoye cette carte de Rome réformée, où l'on a mis les plans de tous les édifices de quelque nom et l'élévation des plus considérables, de ceux particulièrement qui ont estés bastis depuis peu.

J'ay veu *Pietro Santi*, il n'y a que cinq jours, qui m'a dit, Monsieur, n'attendre autre chose pour donner au public son second volume des *Antiquités sépulchrales* que le portrait de M. l'Électeur de Brandebourg, à qui il a dédié son ouvrage. Il y a près de six mois que le dessein qu'on luy a envoyé pour servir d'original est entre les mains d'un Graveur, qui fait espérer sa planche de jour à autre. Led. *Pietro Santi* m'a promis les premières espreuves, que je ne manqueray pas, Monsieur, de vous adresser aussi tost que je les auroys reçeues.

Je vous envoye mes comptes d'octobre, où vous verrés, Monsieur, que le grand modelle du groupe d'Énée est commencé depuis quinze jours. Comme le Sr *Lepautre* n'ayme point à perdre de temps, il faira toute la diligence possible pour le conduire bien tost à sa fin et le mettre en estat de pouvoir travailler le marbre avec toute sorte d'assurance. Le Marchant de Carrare, qui nous a donné tous ceux que nous avons employé, m'a dit qu'il y en a heureusement un grand bloc de trente charettées de tiré dans sa cave, où l'on pourra prendre et choisir ce qui nous faira besoing; mais il faudra avancer quelque centaine d'écus, selon la coustume de ce pays, pour l'ayder à faire la despense de la conduite jusqu'à la mer, qui est d'un assés grand frais et d'une aussy grande peine, aussy bien que celle de l'embarquement. Mais il donne de son costé des seurettés pour les avances qu'on luy fait, quoiqu'il ait, dans les paturages de Rome, plus d'une centaine de beufles à luy.

Je suis, avec toute sorte, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

755. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Versailles, le xij novembre 1696.

Je ne vous écris, cet Ordinaire, que pour accuser votre lettre du 23 du passé, n'aiant rien de nouveau à vous faire savoir.

Archives nationales, O[1] 1936.

756. — La Teulière a Villacerf.

13 novembre 1696. — Rome. 335.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 19 octobre. Sy vous n'avés pas reçeu les deux exemplaires de la Coupe de *Pietro de Cortone* à même temps que ma lettre, c'est la faute de Messieurs de la Poste; ce n'est pas la première fois qu'ils ont manqué d'exactitude. Vous l'aurés reçeue apparemment par l'Ordinaire suivant.

Dès lors que le Sr *Neveu* aura finy au petit Chigi quelque petit dessein qu'il a commencé aprés les angles de la Gallerie de *Raphaël*, je l'envoyeray au Vatican pour y coppier, selon vos ordres, M., un des tableaux des Loges du même *Raphaël*, et je donneray la même occupation au S[r] *St Yves* quand il sera arrivé, après s'estre un peu reposé et dessiné après le Modelle les peintures et Antiques, comme les autres.

Je ne manqueray pas, Monsieur, de visiter et faire visiter, conformément à vos ordres, le marbre destiné pour le groupe du Sr *Lepautre*. J'ai affaire à un Marchant fort soigneux et intelligent; il est même Sculpteur et se pourroit distinguer dans sa profession, s'il ne croyoit pas mieux trouver son compte à faire le commerce. J'ay esté toujours bien servi en marbre. Son père, qui est de Carrare, a la meilleure cave du lieu où on le tire.

Le palme Romain est plus petit que le pied; trois palmes ne font que deux pieds, moins un douzième de palme. Le bloc destiné pour le groupe doit avoir, mesure de franc pied du Roy, 8 pieds 3 pouces de hauteur, 4 pieds 1 pouce de profondeur et 3 pieds 10 pouces de large[1].

Je suis, avec toute sorte, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Depuis : « Mesure de France, » Lecoy, p. 107 à la note.

757. — La Teulière a Villacerf.

18 novembre 1696. — Rome. 326.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 28 aoust. Je vous rends très humbles grâces de la Lettre de change que vous me destinés par l'Ordinaire prochain.

Le groupe de cire du Sr *Lepautre* sera en estat dans la semaine d'estre mis en grand dans l'hattellier que je luy fais préparer; il est déjà à demy débarrassé.

Je ne saurois m'empescher d'ajouster, M., que le Sr *Oppennordt* achève, de son côté, l'élévation de l'Église de St Ignace, que son dessein sera d'autant plus particulier que l'on y verra le dôme, quoiqu'il ne soit pas encore exécuté en grand. Je luy ay procuré la permission d'en voir le modelle en petit, sur lequel il a pris ses mesures. Comme il fait la coupe entière de l'Église jusqu'à la charpente, son dessein ne sera pas moins utile qu'agréable, en ce que l'on verra tout le travail d'un coup d'œil. Il y a du plaisir, Monsieur, de voir l'amour et la persévérance que ces deux jeunes hommes ont pour le travail; ils semblent estre l'un et l'autre dans un estat violent quand ils ne sont pas après leur ouvrage.

Je suis, avec toute sorte de respect, etc., M., etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

758. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de Paris.

A Paris, le 19 novembre 1696.

J'ai reçeu, M., votre lettre du 30 du passé, par laquelle il me paroist que le Sr *Neveu* ne fait pas son devoir et que vous n'en êtes pas content. Je vous prie de lui faire savoir que, si il ne se conduit pas comme vous le desirez, que je le ferai sortir de l'Académie tout aussitôt que vous me le manderez, et, quoique vous lui connoissiez du génie dans la peinture, s'il a les imperfections que vous m'écrivez, il ne restera pas à l'Académie.

Archives nationales, O1 1936.

759. — La Teulière a Villacerf.

21 novembre 1696. — Rome. 337.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire de Villacerf le 26 octobre.

Le Sr *Favannes* a achevé la coppie du tableau de *Raphaël* qu'il coppioit au petit Chigi. J'y trouvay, il y a quatre jours, les Srs *Morandi* et *Bachisse*, deux des meilleurs Peintres de Rome, qui la regardoient et qui la trouvèrent très bien, comme elle l'est en effect; j'espère, Monsieur, que vous en serez content.

Le Sr *Favannes* m'a prié de luy laisser coppier le tableau d'Attila de *Raphaël*, qui est un des mieux peints et des mieux conservés qui soient dans les Salles du Vatican. Comme il s'est bien acquitté de son premier ouvrage et qu'il travaille avec application, j'ay cru ne devoir pas luy refuser ce qu'il demande, d'autant moins que ce sera, Monsieur, une occasion de vous faire voir une épreuve de la grandeur de coppies que vous avés ordonné de faire à l'avenir après les grands tableaux du Vatican.

J'occuperay les autres Peintres après les tableaux des Loges, dont les figures sont à peu près de la proportion que l'on prétend faire celle des coppies desd. grands tableaux, selon vos ordres, Monsieur.

Je n'ay point encore des nouvelles du S^r *St Yves*. J'apréhende qu'il ne se soit trouvé sur une barque de Marseille que l'on dit avoir esté prise, la semaine dernière, par un vaisseau Anglois.

Le grand modelle du groupe du Sr *Lepautre* s'avance, car il ne perd pas un moment de temps et n'en laisse pas perdre aux ouvriers. — Je suis, avec toute sorte de, etc., Monsieur, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1 1936.

760. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 26 novembre [1696].

J'ai reçu votre lettre du 6 du courant avec votre état du mois d'octobre. Je vous enverrai dans peu une Lettre de change de 2,000 l. pour subvenir à ses dépenses.

Je n'ai pas reçu avec votre lettre la carte de Rome réformée; je vous manderai, l'Ordinaire prochain, si elle m'aura été rendue.

Votre lettre du 25 septembre dit qu'il vous faut treize charettées de marbre pour le groupe de *Lepautre* et que la charettée vaut 30 escus. Sur ce pied là, ce seroit 396 escus Romains que ce bloc de marbre devroit coûter. Je vous prie de me faire savoir si cela est juste, parceque le Roy fera volontiers cette despense si elle ne

monte pas plus haut; mais, si elle étoit plus considérable, je ne sçay si S. M. la voudroit faire en ce temps cy. En cas que la chose soit ainsi, en prenant vos seurettés, je ne vois pas d'inconvénient que vous donniez quelque avance à celuy qui le doit fournir.

Je vous prie de m'envoyer deux exemplaires de la Coupe de l'Église des Pères de l'Oratoire, observant de les envoier en feuilles sans estre collées, et roulées sur un bâton bien tourné afin que les nœuds ne fassent aucun tort aux estampes.

Archives nationales, O[1] 1936.

761. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 3 décembre 1696.

J'ai reçu votre lettre du 13 du passé, à laquelle je n'ai point de réponse à faire. Je vous envoie une première Lettre de change de 200 livres, avec la lettre d'avis et votre compte du mois d'octobre.

Archives nationales, O[1] 1936.

762. — La Teulière a Villacerf.

Le 4 décembre 1696. — Rome. 340.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 12 décembre. Je vous rends très humbles grâces de la bonté que vous avés eu de vouloir bien prévenir la peine que j'aurois peu avoir de votre silence.

Je vous envoie mes comptes du mois de novembre, où vous verrés, M., que j'avance plus de cent pistoles, et, le terme de Noël approchant, pour le payement des louages, aussy bien que la fin du Quartier d'entretien pour les Pensionnaires, sans les despenses courantes, je seray obligé d'avancer plus que le double.

Le grand modelle du Sr *Lepautre* avance fort, aussy bien que le dessein de l'Église de St Ignace, que le Sr *Openort* a entrepris. Les autres Pensionnaires font leur devoir.

Dans le peu de temps que j'ay veu le S[r] de *St Yves*, il me paroit que c'est un sujet tel qu'il le faut pour profiter de ce séjour. J'ay veu quelques figures qu'il a coppiées au crayon après *Raphaël*, qui sont dessinées de bonne manière et correcte. Il a les manières d'un homme sage, docile et de très bonne volonté. J'espère enfin, Monsieur, qu'il remplira avantageusement et heureusement la

place de çeluy qui a voulu sortir. Il ne tiendra pas à moy que vous n'en soyez content.

C'est, je vous asseure, Monsieur, ma première application, persuadé que le Roy sera satisfait quand vous le serés. Sy l'on est assés heureux que de rencontrer de bons sujets, tels que me paroissent ceux qui restent, je ne doute pas qu'en travaillant pour leur avancement, je ne leur fasse encore gagner la despense que S. M. fait icy pour eux. La chose est évidente pour les Sculpteurs, et, pour les Peintres, le Sr *Favannes* en est une preuve fidelle par la diligence qu'il a fait à finir la coppie de *Raphaël;* il n'y a pas mis plus de neuf mois, et l'on ne le fairoit pas faire icy, telle qu'elle est, pour trois cens escus.

Je souhaitte de tout mon cœur qu'estant arrivé en bonne santé à Versailles, vous l'y conserviés longtemps parfaitte.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle, etc., Monsieur, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

763. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Versailles, le 9 décembre 1696.

J'ai reçu, M., votre lettre du 21 du passé; je suis très aise que vous soiez content de la coppie du tableau du Sr *Favannes* et que les meilleurs Peintres de Rome l'aient approuvé aussi. Vous faites fort bien de lui faire faire la coppie du tableau d'Attila de *Raphaël* dans le Vatican, puisqu'il s'est bien acquitté de celui qu'il a copié au petit Chigi; il y a de l'apparence qu'il en sera de même du dernier.

J'ai reçu la carte de Rome réformée, que je trouve bien mal gravée.

Ce que vous m'écrivez à l'égard du Sr de *St Yves* me fait peur; je serois fort fâché qu'il luy fût arrivé malheur; vous me ferez plaisir de m'en informer aussitôt que vous en saurez la vérité.

Je vous envoie la seconde Lettre de change de 2,000 l.

Il me paroit, par la supputation que j'ai faitte de ce que doit coûter le bloc de marbre pour la figure du Sr *Lepautre,* qu'il est bien cher, puisque le pied cube revient à Rome à 13 l. 3 s., et qu'il ne coûte icy que 15 l. 7 s.

Archives nationales, O1 1936.

764. — La Teulière a Villacerf.

11 décembre 1696. — Rome. 341.

Je n'ay point reçeu de vos lettres, Monsieur, cette semaine, le Courrier n'estant pas arrivé encore à cause, apparemment, du mauvais temps qu'il fait depuis sept à huit jours.

En vous rendant compte, par le dernier Ordinaire, de l'estat de l'Académie, je ne vous avois pas parlé du mal du Sr *Favannes*, ne sachant pas à quoy il aboutiroit, n'ayant pas le mouvement de la machoire et paupière gauche libre, le coing de la bouche du mesme costé estant encore enflé et un peu de travers; mais, sy tous ces accidens diminuent à proportion de ce qu'ils ont diminué depuis huit jours, j'espère, Monsieur, qu'il en sera quitte pour la peur et qu'il sera en estat de recommencer son travail que les Médecins et Chirurgiens avoient conseillé de discontinuer, quoiqu'il n'ait jamais voulu garder la chambre, n'estant pas d'humeur à s'effrayer du mal, n'ayant jamais eu, d'ailleurs, aucune apparence de fièvre. Je ne doute pas, Monsieur, que cette avanture ne serve d'exemple pour l'avenir. A quelque chose, comme on dit, malheur est bon. Du reste, c'est un garçon qui a toujours esté attaché au travail autant qu'on le peut estre, et il n'y a point d'apparence qu'il change, parcequ'il l'ayme.

J'ay attendu jusqu'à la nuit à me donner l'honneur de vous escrire, Monsieur, pour attendre l'Ordinaire; comme il n'est pas encore arrivé, et que l'on m'a dit à la Poste que l'on expédieroit ce soir à l'Ordinaire celuy qui a accoustumé de partir, je n'ay pas voulu perdre l'occasion d'escrire quand ce ne seroit que pour vous donner avis du retardement, différant à respondre à vos ordres, sy vous m'en avez donnés, après que je les auray reçeus.

Je suis, avec toute sorte de respect et de reconnoissance, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

765. — La Teulière a Villacerf.

18 décembre 1696. — Rome. 342.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 19 novembre, et vous aurés veu, dans mes précédentes, que les avantures et la conduite du Sr *Neveu* ont prévenu la résolution que vous aviez prise sur luy.

Il partit avant-hier pour Livourne, à dessein de s'y embarquer pour Marseille, avec un jeune Sculpteur de cette ville qui s'y en retourne. J'ay fait, avant son départ, le devoir d'un bon père auprès de luy, ne luy cachant rien de tout ce que j'ay creu luy devoir dire par charité et amitié, particulièrement sur le défaut qu'il a de ne pas se modérer assés pour le vin. Je souhaitte de tout mon cœur qu'il en profitte; mais j'ay peine à croire, Monsieur, que l'habitude puisse céder à la raison, à moins que la pure nécessité de chercher de quoy vivre ne le fasse rentrer en luy-même. Estant obligé d'escrire à M. de Montmaur, Intendant des Gallères, je n'ay pas laissé de le luy recommander en quelque façon, pour tascher de luy donner occasion de cultiver son talent. La manière dont vous me parlez de luy me confirme, Monsieur, dans la pensée que j'ay toujours eue que vous ne seriés pas fasché que l'Académie fut deschargée d'un tel sujet, dont la sortie seroit plus utile que l'exemple qu'il y pouvoit donner.

Le Courrier ne vient que d'arriver, quoiqu'il soit déjà nuit; c'est pour cela, Monsieur, que je remettray à l'autre Ordinaire de vous envoyer ce que vous me demandés par la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 26 novembre. Je puis cependant vous dire que le prix du marbre est juste à 396 escus Romains; nous avons bien pris toutes les mesures et donné même un modelle de bois pour desgrossir certains endroits pour plus de commodité; c'est autant d'espargné icy à l'esgard des ouvriers. Le Sr *Lepautre* avance fort son grand modelle, que tout le monde trouve très beau tel qu'il est, car il a donné un beau tour à ses figures. Je donneray, Monsieur, à comte le moins que je pourray, quoique ce soit icy la coustume d'avancer un tiers.

Je suis, avec toute sorte de respect, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1^ 1936.

766. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Paris, 23 décembre 1696.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 4 du courant, votre compte du mois de novembre, que je vous renverrai incessamment.

Je suis bien aise que vous soyés content du S^r^ *St Yves;* j'espère

que vous le serez encore plus par la suitte, car c'est un garçon fort doux et très sage. Faites lui coppier quelque beau tableau; vous connoitrez qu'il est capable.

Je ne vous mande encore rien, par cet Ordinaire, sur le sujet de *Favannes*, parceque je n'ai pas retourné à la Cour à cause du grand froid qu'il a fait et de ma fille de Besmaus qui se meurt[1].

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Marguerite Colbert de Villacerf, mariée en 1688 à Jean-Baptiste-François de Montlezun, Marquis de Besmaux, morte le 27 décembre 1696 (La Chesnaye des Bois, VI, 36).

767. — La Teulière a Villacerf.

25 décembre 1696. — Rome. 344.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 3 décembre, avec mon compte d'octobre et une Lettre de change de M. Clerx sur M. de Steimbier, de 2,000 l., en date du 30 novembre, accompagné de la lettre d'avis dud. M. Clerx, dont je vous rends très humbles grâces.

Je vous envoie, M., deux exemplaires de la Coupe de la *Chiesa nova*, en quatre feuilles, conformément à vos ordres. Je vous l'aurois envoyé de même la première fois, mais le Marchant dit que ce sujet estant gravé dans une seule planche, l'estampe ne pourroit pas réussir, sy les feuilles n'estoient collées avant l'impression. Je l'ay desabusé par l'épreuve que j'en ay fait que je vous envoie, ne manquant point de personnes qui collent proprement; je suis persuadé, M., que vous serés mieux satisfait de ces dernières que vous ne l'avés esté des premières espreuves.

Le livre du P. Bonanni, Jésuite, est achevé; l'on doit le rendre public au commencement de l'année prochaine, à ce que m'a asseuré un de ses meilleurs amis, de manière, Monsieur, que j'espère vous en envoyer bien tost un exemplaire. Il ne tiendra pas à moy certainement que ce ne soit des premiers.

Je suis, etc., Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

768. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Versailles, le 30 décembre 1696.

Votre lettre du 10 courant m'apprend que vous n'aviez pas

reçeu de mes nouvelles, parceque la Poste n'étoit pas arrivée. Je m'asseure que vous en aurés reçeu présentement, n'ayant point manqué à vous escrire.

Ayant rendu compte au Roy de l'affaire de *Favannes* avec *Neveu*, S. M. trouve bon que *Favannes* reste à l'Académie, quoique l'action qu'il a faite de mettre l'épée à la main dans ce lieu là méritât qu'il en sortit. Ayant fait connoitre au Roy que c'estoit un bon sujet par le rapport que vous m'en faisiez, S. M. a bien voulu lui pardonner.

Je vous prie de lui faire comprendre la grandeur de sa faute et la bonté du Roy, afin que cela lui serve et aux autres pour l'avenir. Je suis obligé de vous dire qu'en de pareilles affaires, il ne faut point avoir d'indulgence pour personne, car vous ne maintiendrez jamais l'ordre dans l'Académie que par une fort grande sévérité et une entière justice.

Je vous envoie votre compte du mois de novembre, et suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

769. — La Teulière a Villacerf.

1er janvier 1697. — Rome. 345.

Il est quatre heures après midy, et je ne viens, Monsieur, que de recevoir la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 9 décembre, avec la seconde de change du 30 novembre. Je vous envoye mes comptes de décembre, où vous verrés, Monsieur, que la Lettre de change du 30 novembre est plus que consommée, et j'ay à payer, pendant ce mois, le semestre anticipé des louages et autres petites dépenses ordinaires.

Le Sr *Favannes* est enfin guéry, et je ne crois pas qu'il y ait plus rien à apréhender pour les suittes, les coups de teste estant icy moins dangereux qu'ailleurs. Mais le S[r] *St Yves* a esté obligé de garder le lit, depuis dix à douze jours, à cause d'une légère blessure qu'il s'estoit fait à la jambe en glissant dans la rue. Il négligea son mal sur l'apparence extérieure, ne sachant pas que les blessures de jambes sont très dangereuses à Rome, ce qu'il apprit par une fâcheuse expérience, la fièvre l'ayant pris le troisième jour, de manière que l'on fut obligé d'appeler le Chirurgien. Le mal ayant augmenté quatre ou cinq jours de suitte, avec une enfleure et meurtrissure considérable, l'on ne put pas se dispenser de faire une incision pour faire un passage libre au sang cor-

rompu. L'opération fit voir que ce remède étoit nécessaire; il s'est mieux trouvé depuis ce temps là, ayant esté bien traitté. Il y a apparence qu'il en sera quitte dans sept ou huit jours. Je ne dois pas oublier, Monsieur, que c'est en partie par les soings du Chirurgien de M. le Card. de Janson, qui l'envoya le cinquième jour avec cette bonté et cette honnesteté qui luy sont si naturelles. Tout le reste de l'Académie va bien, Dieu mercy; chascun y fait son devoir.

Vous avés raison, Monsieur, de trouver la Carte de Rome réformée mal gravée; ce n'est que par curiosité, et pour l'exactitude et les plans des fabriques, que je vous l'avois envoyée.

Pour ce qui est du prix du marbre, on le paye, Monsieur, suivant la bonté, mais particulièrement suivant la grosseur du bloc. D'une charrettée à trois, par exemple, on ne paie la charrettée de trente palmes que douze escus; de trois à cinq, 14 escus; de cinq à sept, 18; de 7 à 10, 26 escus; de 10 à 12, 30 escus, et ainsy à proportion. La diversité vient de la peine que l'on a de conduire les gros blocs de la cave à là marine, éloignée de six milles, et de Porto Venere, où l'on l'embarque, jusqu'à Rome, où la conduitte sur le Tibre le rend plus cher, parcequ'elle se fait par des beufles, outre le desbarquement, qui présentement n'est pas, à la vérité, si fascheux.

Au commencement que je fus à Rome, je m'informay soigneusement pour m'instruire avec les personnes du métier; je me souviens que le Sr *Hercole Ferrata*, un des meilleurs Sculpteurs qui fussent alors, me dit qu'ayant esté sur les lieux et veu les peines que l'on avoit à le tirer et à la conduitte, il s'estonnoit qu'on le donnât à si bon marché. Je puis ajouster que les R. P. Jésuittes payent les blocs qu'ils ont pris sur ce même pied; encore le payent-ils un peu plus cher. Le Marchant dit, pour ses raisons, que le séjour des Allemans en Italie a obligé la pluspart des paysans à vendre leurs bœufs, ce qui rend la voiture plus difficile et plus chère qu'elle n'estoit il y a six ou sept ans. Je verrai encore avèque luy, mais je ne crois pas qu'il rabbate rien de son marché. J'ay fait déjà ce que j'ay pu pour cela, mais inutilement; je cherche, autant que je puis, d'épargner en toutes choses. Je sçay, Monsr, que le marbre taché et mal conditionné se donne partout à meilleur marché; mais le marbre choisi, blanc, de bonne paste, doit sans doute estre payé plus cher, quand ce ne seroit qu'il est plus difficile de le trouver tel en grand volume. Quoiqu'il en soit, Mon-

sieur, je vous supplie d'estre persuadé que je fais de mon mieux, en cela comme en autre chose, soit pour le soing, soit pour l'épargne[1].

Je vous souhaitte, Monsieur, de tout mon cœur une heureuse année, suivie de plusieurs autres, avec une santé parfaitte.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. M. L. Simonin, dans son intéressant volume d'études et d'explorations : « La Toscane et la mer Tyrrhénienne, » en a consacré une partie aux marbres de Seravezza, de l'Altissimo et de Carrare; Paris, Challamel, 1868, in-12, p. 175-259.

770. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Versailles, le 7 janvier 1697.

Je ne vous écris, cet Ordinaire, que pour accuser votre lettre du 18 du passé, n'aiant rien à y répondre.

Je vous avois mandé qu'il étoit venu à Paris quelqu'estampes que vous ne m'avez pas envoié de Rome; le Mémoire est cy joint. Elles sont à Paris, à ce que prétend M. le Premier. Vous me ferez plaisir de m'en envoier deux exemplaires de chacune.

Archives nationales, O[1] 1936.

771. — La Teulière a Villacerf.

8 janvier 1697. — A Rome. — 346.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 17 décembre.

Sy je ne vous ay pas donné plus tost avis de l'imperfection du Sr *Nepveu*, j'ay creu ne le devoir pas si tost, par charité et selon les reigles mêmes de la prudence. Comme, dans la bonne morale, l'on ne peut pas appeller une personne yvrogne pour l'avoir veu s'enyvrer une fois, j'ay creu devoir examiner si c'estoit un vice d'habitude et une habitude même difficile à guérir, ce que j'ay fait. Après estre esclaircy, je n'ay rien oublié pour tascher de faire connoître à ce jeune homme le tort qu'il se faisoit, et, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire, ce me semble, j'ay prié même tous ses camarades de se joindre à moy pour luy faire honte de sa foiblesse. Je ne pouvois pas m'empêcher d'espérer toujours et de le

plaindre encore, voyant les dispositions qu'il avoit. C'est une affaire faite; l'Académie en a esté délivrée par ses propres soings, Dieu mercy, que je prie de bon cœur vouloir en éloigner ces sortes de gens que je crains d'autant plus que le cabaret est, en France, à ce qu'on m'a dit, un séjour assés ordinaire aux jeunes gens de la profession de ceux que Sa Majesté entretient icy.

J'attendray vos ordres sur le Sr *Favannes*, à qui il est resté quelque légère incommodité du coup qu'il reçeut. Il a encore un mouvement involontaire dans un œil, sans que sa vue en soit affoiblie, à ce qu'il dit, agissant cependant en tout comme auparavant, hormis qu'il ne s'est pas encore remis à l'ouvrage, par le conseil du Médecin et du Chirurgien, qui n'ont pas jugé à propos qu'il s'appliquast si tost. Il se prépare néanmoins d'aller bientôt au Vatican, s'il ne vient aucun ordre qui l'en empêche, ce que je ne doute pas, Monsieur, qu'il n'apréhende fort, connoissant bien la faute qu'il a fait.

Le S^r^ *St Yves* sera bientôt en estat de travailler, ce qui luy fait un grand plaisir; l'on ne peut pas estre plus affligé qu'il l'a esté d'estre empêché de le faire par son mal. Je l'ay consolé du mieux que j'ay peu, en luy prestant des livres pour l'occuper utilement par rapport à sa profession. Il me paroît fort sage, Monsieur, et plein de bonne volonté pour profiter de ce séjour, en quoy je le seconderay de tout mon pouvoir avec beaucoup de plaisir.

Je n'ay pas peu découvrir qu'il y ait des estampes nouvelles dignes de vous, Monsieur. J'ay esté chez Domenico Rossi, le seul Marchant distingué qui fait travailler, qui m'a dit n'avoir rien de nouveau que la coupe de *Pietro de Cortone*, dont vous aurez reçu les deux exemplaires tels que vous les avés ordonnés pour remplacer les deux premiers. Ce Marchant m'a encore dit que l'on se sera trompé certainement en prenant de vieilles estampes pour des nouvelles, ne sçachant pas qu'il en ait paru dans Rome. Sy M. le Premier vous envoye le mémoire qu'il vous a promis, je pourray vous esclaircir, si vous prenez la peine de me l'envoyer. Je vous supplie cependant d'estre persuadé, Monsieur, qu'il ne tiendra pas à mes soings que vous ne soyés informé, plus tost que tout autre, de tout ce qui regarde les arts.

Je suis, avec toutte sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1^ 1936.

772. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Paris, le 14 janvier 97.

J'ay reçu votre lettre du 25 du passé, qui m'aprend que vous avés reçu la Lettre de change de 2,000 l.

Je n'ai pas reçu, avec votre lettre, les deux exemplaires de *Chiesa nova;* je ferai ce que je pourrai pour les avoir incessamment.

Vous me ferez plaisir de m'envoyer le livre du P. Bonanni, quand il sera publié.

Archives nationales, O[1] 1936.

773. — La Teulière a Villacerf.

15 janvier 1697. — Rome. 347.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 24 décembre.

J'ay bien de la douleur de l'estat de santé de Mad. de Besmaux, estant persuadé qu'avec le bon cœur que Dieu vous a donné, vous estes bien plus à plaindre qu'un autre; j'espère qu'il vous la conservera. Cet accident doit vous obliger à vous mesnager vous-même, par le grand froid qu'il fait en France.

Permettez moy de vous dire, Monsr, qu'après le rhume que vous eustes l'année dernière, vous devez vous conserver avec plus de soing. La prévoyance la plus seure, pour prévenir ces sortes d'incommodités, est de ne passer pas immédiatement d'un lieu chaud au grand air et, dès lors que l'on sent quelque disposition au rhume, de se tenir chaudement, dans le lit plustost qu'ailleurs, en prenant des boissons qui aydent la chaleur naturelle à pousser au dehors l'humeur que le froid a empesché de transpirer.

J'ay veu le Marchant de marbre, comme j'avois escrit que je le verrois, pour m'esclaircir du prix qui vous paroist cher à proportion de celuy de Paris. Je l'ay veu plus tard que je n'aurois fait, s'il n'avoit pas esté malade. Après avoir bien examiné toutes choses, je me suis confirmé dans la pensée, que j'ay toujours eu, que, prenant la charrette de trente palmes à dix pieds cubes, suivant le calcul du Marchant, le prix du bloc destiné pour le groupe est assez raisonnable, puisque le pied ne revient qu'à trois escus Romains, qui ne font, de nostre monnoye, que dix livres 12 sols 10 deniers. Sur ce même pied, conformément au mémoire que le

Marchant auroit donné autrefois, un bloc de trois charretées faisant trente pieds cubes à 12 escus la charrettée, le pied cube ne cousteroit que 4 l. 5 s. 2 d. Sachant les frais qu'il y a à faire à le tirer de la carrière, à le conduire à la marine et de là à Paris, j'ay peine à comprendre que les Marchants puissent le donner à ce prix, l'ayant veu autrefois incomparablement plus cher.

J'ay creu, Monsieur, devoir vous faire ce détail, affin que vous soyés informé exactement de tout et que vous puissiés me reigler seurement dans les marchés que j'aurois à faire à l'avenir, n'ayant rien plus à cœur que de mesnager l'argent du Roy de toute manière, comme j'y suis obligé par toutes sortes de raisons.

Pour ce qui est du marché du bloc destiné pour le groupe, à raison de trente escus la charrettée, le Marchant a dit ne pouvoir rien rabattre que le prix d'environ un pouce et demy que le Sr *Lepautre* a creu devoir ajouster à la largeur et autant à la profondeur. Son grand modelle seroit plus avancé sans le grand froid qu'il fait.

Le S^r^ *St Yves* est guéry. Il est sorti depuis trois jours, fort résolu de regagner le temps qu'il a esté obligé de garder le lit, qu'il a cependant employé à la lecture. Je suis persuadé, comme vous, Monsieur, qu'il fera son devoir.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1^ 1936.

774. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Versailles, le 11 janvier 1697.

Je reçois dans ce moment votre lettre du premier du courant, avec votre compte de décembre. Je n'ay que le temps de l'accuser et d'y répondre. Je vous enverrai une Lettre de change dans peu.

Je suis bien aise que *Favannes* soit guéri et que *Saint Yves* soit en état de l'estre dans peu.

A l'égard du prix du marbre que vous achetez pour l'Académie, vous estes bon, sage et intelligent; ainsi, je m'en repose entièrement sur vous. Je ne suis pas surpris que les voitures en ces quartiers là soient plus chères, à cause de la rareté des bœufs, dont la guerre est cause.

Archives nationales, O^1^ 1936.

775. — La Teulière a Villacerf.

22 janvier 1697. — Rome. 349.

J'ai reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire, le 30 décembre, avec mon compte du mois de novembre, dont je vous rends très humbles grâces.

Comme tous les Pensionnaires attendoient, avec autant de crainte que d'impatience, la décision de l'affaire du Sr *Favannes*, j'ay profité du retardement de la réponse en leur faisant voir que l'affaire vous avoit paru d'une si grande conséquence que vous n'aviez pas creu, Monsieur, pouvoir vous dispenser d'en informer le Roy et que, sans une extrême bonté de Sa Majesté, le Sr *Favannes* ne pouvoit qu'estre exclus de la Pension. Après avoir veu que le contenu de vostre lettre, Monsieur, estoit conforme à ce que je leur avois prédit, je ne sçaurois vous dire le bon effect qu'elle a fait à l'esgard de tout le monde, mais plus particulièrement à l'esgard du Sr *Favannes*, qui a toujours esté très mortifié depuis son action et qui a esté touché, à proportion, de la grâce qu'il a reçeu de la bonté du Roy, ne s'y attendant point. Il m'a paru très disposé et très résolu d'en profiter ; je l'ay asseuré aussy, et tous ses camarades, que je ne me départirois en rien à l'avenir de la sévère justice, s'il arrivoit quelqu'accident pareil, parceque j'avois lieu d'estre persuadé, sur ce que vous aviez eu la bonté de m'escrire, Monsieur, que je ne saurois avoir la moindre indulgence sans encourir la disgrâce du Roy, à quoy je n'avois garde de m'exposer.

Je ne doutte pas, Monsieur, que le fruit qui reviendra de cette avanture ne surpasse de beaucoup le mal, parceque je tiendray la main à maintenir ces jeunes gens dans les bons sentimens où ils sont. Selon toutes les apparences, je n'aurois pas beaucoup de peine, ceux qui restent estant d'un bon naturel, portés à profiter de la grâce que Sa Majesté leur fait et occupés de leur devoir pour s'avancer chascun dans sa profession.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

= Paris, 11 février 1697. — On a accusé seulement réception, cette lettre n'aiant pas autre chose à y répondre.

Archives nationales, O^1 1936.

776. — La Teulière a Villacerf.

29 janvier 1697. — Rome. 350.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 7e du présent, avec le mémoire des estampes que vous m'ordonnés de vous envoyer et que je vous envoye.

Vous verrés, Monsieur, que les coupes sont gravées depuis quelque année. Je ne saurois me souvenir sy je vous les ay envoyées ou non, le marchant qui les vend m'ayant dit que je les avois acheptées; mais, comme elles ne sont pas des mieux gravées, pour le dessein surtout, ces sortes d'ouvrages tirant leur prix de leur fidélité par rapport à l'original, estant d'ailleurs plus chères qu'elles ne doivent estre pour le travail, il se pourroit faire que j'aurois creu ne devoir pas vous les envoyer.

Quoiqu'il en soit, Monsieur, je vous en envoye deux exemplaires de chascune, suivant vos ordres, avec deux exemplaires de l'Autel de l'Eglise St Ignace. L'original n'est que de peinture, fait par le *P. Pozzo,* Jésuitte, tel qu'il est dans l'estampe, que je n'avois point veu parce que c'est un particulier qui l'a faite graver à ses despens et qui la vend chez luy. Les Italiens disent qu'elle fait honneur à l'original, dont la peinture n'est pas à leur goust.

Je ne sçay pas, Monsieur, par quelle voye précisément ces estampes sont allées à Paris. Il se pourroit faire qu'un Gentilhomme de ma connoissance, qui estoit icy auprès de M. l'Abbé de Noirmoustiers, les auroit envoyées à un de ses amis, qui est curieux de ces sortes de choses. Il m'a demandé quelquefois mon avis pour le choix de quelques-unes. Les coupes coustent douze Jules les trois, quatre Jules la feuille, et l'Autel de St Ignace ne couste que deux Jules l'un, quoiqu'il y ait beaucoup plus d'ouvrage. Sy vous souhaittés, Monsieur, que je vous envoye tout ce qui paroistra de bon, et de médiocre même, je seray, comme je dois, exact à vous l'envoyer.

Le livre de *Pietro Santi*, dont j'ay tant de fois escrit, est encore retardé par le Maistre du Sacré Palais, qui ne veut pas permettre qu'il paraisse avec la dédicace faite à M. l'Électeur de Brandebourg, parceque c'est un Prince hérétique, de manière que ce pauvre homme est fort embarassé (?) de perdre la despence qu'il a fait pour le portrait du Prince.

L'ouvrage du P. Bonanny ne se débite pas encore, quoiqu'il

soit achevé d'imprimer. J'en attends, Monsieur, la publication avec impatience pour pouvoir vous l'envoyer.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

777. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Le 3 février 1697.

Je vous accuserai, par cet Ordinaire, votre lettre du 8 et celle du 15 du passé. Je vous envoie la seconde Lettre de change.

Je suis bien ayse que *St Yves* soit guéri présentement; je m'assure que *Favannes* travaille aussy.

Il y a à Rome le fils de Derbois (?), marbrier, qui y est depuis trois ans et s'instruit dans l'Architecture; vous me ferez plaisir de l'aider de vos conseils et de lui faire tout le plaisir que vous pourrés. (Cf. **783**.)

Archives nationales, O[1] 1936.

778. — La Teulière a Villacerf.

5 février 1697. — A Rome. — 351.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 14 janvier, où j'ay veu que vous n'avés pas encore reçeu les deux exemplaires de la Coupe de la *Chiesa nova*, quoiqu'ils estoient remis à la Poste avec ma lettre. Ces irrégularités des Mrs de la Poste ne devroient pas me surprendre, estant assés ordinaires. Il me semble néantmoins que, tous ces sortes de pacquets portant en teste que c'est pour le Roy, le nom de S. M. mériteroit quelque distinction.

Je ne manquerois pas, Monsieur, de vous envoyer le livre du P. Bonanny, Jésuite, dès lors qu'il paroistra. J'appris, il y a trois jours, que ce Père faisoit graver une nouvelle planche pour ajouster à son ouvrage, ce qui sans doute en a retardé la publication.

Pour le livre de *Pietro Santi*, je le vis avant hier, chés luy, achevé d'imprimer. Il me dit qu'il espèroit vaincre la difficulté de la dédicace par la voye de l'Ambassadeur de l'Empereur, et, quoiqu'il peût arriver, il espèroit pouvoir le publier dans dix ou douze

jours et qu'il me porteroit les premiers exemplaires qui se vendroient. S'il me tient sa parolle, vous verrés bientost cet ouvrage.

Tous les Pensionnaires font leurs devoirs. Les Srs *Favannes* et *St Yves* sont tout préparés pour aller au Vatican, dès lors que le temps sera un peu plus favorable pour y pouvoir peindre. La Gallerie des Loges de Raphaël estant ouverte, le Sr *St Yves* n'y sauroit travailler par le temps qu'il fait. Je n'en ay point veu de sy froid ny de sy villain depuis que je suis à Rome. Il ne laisse pas cependant de s'occuper utilement comme les autres. Ce froid retarde un peu le modelle du Sr *Lepautre*, quoique l'on ait soing de faire du feu dans son attellier; le mortier dont on se sert ne s'employe, ne tient et ne seiche qu'avec peine, ou seiche trop tost parcequ'il se gelle, ce qui le chagrine quelquefois parcequ'il ayme à avancer son ouvrage.

Le Sr *Oppenort* a fini à peu près les desseins de l'Église de St Ignace et du bastiment qui l'accompagne. Il en fait quatre assés grands, lavés proprement et avec l'intelligence qu'il faut pour juger de l'ouvrage, de même que sy on le voyoit en original.

Le Sr *Frémin* achève aussy le modelle de la figure qu'il doit faire, avec tout le soing qu'il faut pour s'en faire honneur auprès de vous, Monsieur, et profiter pour luy-même de la grâce qu'il reçoit de Sa Majesté.

Je suis, avec tout le respect, le zelle et la reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

P. S. Je vous envoie, Monsieur, mes comptes de janvier, où vous verrés que j'avance plus de six cens escus.

Archives nationales, O1 1936.

779. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Paris, le 17 février 1697.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 29 du passé, qui m'apprend que vous m'envoiés les estampes que je vous ay demandé. Je vous puis assurer que je ne les avois point; la Poste ne me les a pas encore rendus. J'espère que je les recevrai dans peu; vous me ferés plaisir de m'envoier tout ce qui se fera à Rome de bon ou de médiocre. Si vous pouvez avoir le livre de *Pietro Santi*

sans le portrait de M. l'Électeur de Brandebourg, je m'en consolerois; je l'aimerois bien autant de cette façon. A l'égard de l'ouvrage du P. Bonanny, vous me ferez plaisir de me l'envoier, quand il se débitera.

Archives nationales, O[1] 1936.

780. — La Teulière a Villacerf.

19 février 1697. — A Rome. 352.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 21 janvier; je vous rends très humbles grâces de la bonté que vous avez eu de songer à la Lettre de change; elle viendra bien à propos pour rembourser les avances du mois dernier.

Le P. Bonanny, Jésuitte, a promis à un de mes bons amis qu'il luy porteroit un exemplaire de son livre dès lors qu'il seroit en estat de paroître en public; cet amy m'a promis de s'informer du nom du libraire qui le débiteroit, et de m'avertir de tout à même temps, affin de me mestre en estat, Monsieur, de vous envoyer des premiers exemplaires. Le bon Père rejette la cause du retardement sur son graveur, dont il ne sauroit avoir raison. Il espère néantmoins pouvoir produire son ouvrage au commencement du Caresme; s'il n'est pas trompé luy-même, il ne tiendra pas à moy, Monsieur, que vous ne le voyés avant Pasques. Par le peu que j'en ay veu, je croy qu'il sera curieux.

Je vous envoye l'estat présent de l'Académie, auquel j'ay travaillé sans relâche depuis dimanche après midy que je reçeus vostre pacquet; comme il a fallu prendre les mesures justes de tous nos ouvrages, j'ay eu besoing d'employer tout le temps sans le divertir ailleurs. Je l'ay fait avec plaisir, Monsieur, persuadé qu'il n'y en a point d'esgal à celuy de faire son devoir pour le Roy et auprès de vous.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Versailles, 3 mars 1697.

Accusé la réception de cette lettre et de l'estat de l'Académie comme il est aujourd'huy.

Envoié le compte de janvier 1697.

Archives nationales, O[1] 1936.

781. — La Teulière a Villacerf.

19 février 1697. — A Rome. 353.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 28 janvier, avec mon compte de décembre et une Lettre de change de deux mil livres de M. Clerx sur M. de Steimbier, en datte du 24 du même mois de janvier, dont je vous rends, Monsieur, très humbles grâces.

Je n'ay autre chose de nouveau à escrire, si ce n'est que j'attends avec impatience de jour à autre la publication de quelqu'un de ces ouvrages que l'on me fait espérer depuis si longtemps, affin de vous l'envoier, Monsieur, dès lors qu'il paroistra. Selon toutes les apparences, le commencement du Caresme en produira quelqu'un ; c'est un temps où les ouvriers sont plus appliqués au travail. Il est bien difficile, Monsieur, d'en jouir icy pendant le Carnaval; comme il dure peu et qu'il n'y a point de lieu au Monde où l'on ayme plus le spectacle, ils ne veulent pas perdre un moment de plaisir. Ils ayment mieux se priver, au pied de la lettre, des choses les plus nécessaires.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 11 mars 1697.

Je ne vous écris, cet Ordinaire, que pour vous accuser votre lettre du 19 du passé, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

782. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Versailles, le 24 février 1697.

J'ay reçeu votre lettre du 5 du courant, avec votre compte du mois de janvier. Vous ne devez présentement plus être en avance, vous aïant envoié une Lettre de change de 2,000 livres.

J'ay reçeu, en même temps que votre lettre, les trois Coupes de mosaïque du Vatican, avec le grand Autel de l'Église de Saint-Ignace.

J'attendrai le livre du P. Bonanny et celui de *P. Santi*.

Je suis bien aise que vous soyés content des Pensionnaires.

Il fait ici aussi froid qu'où vous estes, et je ne suis pas surpris que les Peintres et Sculpteurs ayent de la peine à travailler; présentement il en est de même icy. Vous me faites plaisir de m'apprendre qu'*Oppenord* continue à bien faire.

Archives nationales, O[1] 1936.

783. — La Teulière a Villacerf.

26 février 1697. — A Rome. 354.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 3e du présent mois, avec la seconde de Change de M. Clerx du 24 janvier, dont je vous rends très humbles grâces.

Les Srs *Favannes* et *St Yves* ont commencé tous deux, au Vatican, chascun son tableau; quand ils auront un peu travaillé, je vous rendray conte de leur ouvrage.

J'avois oublié, Monsieur, de vous marquer, sur le prix des marbres, qu'il en faut retrancher la Douane, que le Roy n'a pas payé jusqu'à présent, ce qui ira pour le bloc du groupe environ à vingt écus de moins, sur le pied de seize Jules par charrettée.

J'auray soing, comme je dois, du Sr *Derbais*, suivant vos ordres, Monsieur, en cas qu'il revienne icy, d'où il est party, il y a environ un mois, dans le dessein de s'en retourner en France, qu'il changea néantmoins à Florence, jugeant, à ce qu'on m'a dit, qu'il luy seroit plus utile de voir toutes les grandes villes d'Italie où il y a quelque chose de remarquable. Il a écrit de Venise à un de ses amis, que j'ay prié de s'informer avecque luy de ce qu'il prétend faire, affin de vous en rendre conte. Je puis vous assurer cependant, Monsieur, que c'est un très bon garçon, qui s'est appliqué pendant qu'il a esté à Rome; il m'a fait voir divers desseins qu'il avoit fait qui estoient bien, et, sur les avis que je lui donnois, il me paroissoit avoir de l'entente; mais j'ay sçeu d'un jeune Peintre François, qu'il fréquentoit et qui se distingue fort en toute manière, que le Sr *Derbais* en sait plus qu'il n'en fait paroître, estant fort modeste et réservé à se produire. S'il revient icy, vous pouvés estre, Monsieur, bien persuadé que je l'ayderay de tout ce qui dépendra de moy, regardant comme une bonne fortune toutes les occasions qui s'offrent de m'employer à quelque chose qui puisse vous plaire, n'ayant point, certainement, de plus forte passion que celle de remplir mon devoir en tout ce qu'il vous

plaira m'ordonner. L'on ne sauroit estre avec plus de respect, de zelle et de reconnoissance que je suis, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

P.-S. — Le Change est à treize pour cent; il estoit à dix-sept, il y a quinze jours.

Archives nationales, O[1] 1936.

784. — La Teulière a Villacerf.

5 mars 1697. — A Rome. 355.

Je n'ay point reçeu de vos lettres, Monsieur, par cet Ordinaire, quoique le Courier soit arrivé depuis quatre jours.

Je vous envoye mes comptes de février, où vous verrés, Monsieur, que j'avance près de huit cens livres au delà des deux mille livres de la Lettre de change du 24 février, qui ne me sera payée que dans quatre jours, ayant esté prié par M. de Steimbier de vouloir luy donner ce temps pour retirer ses assignations. Vous pourrés voir, Monsieur, dans mesd. comptes, que j'ay donné cent escus au Marchant de marbre à compte du bloc destiné pour le groupe du Sr *Lepautre* et ce pour fournir aux frais de la conduitte, suivant la coustume de ce pays où l'on avance même ordinairement un tiers. Pour ne rien négliger sur le prix du marbre, que vous trouvez cher, j'ay arresté avec le Marchant qu'il seroit à mon choix, quand le bloc seroit arrivé, de prendre le marché des P. Jésuittes, si je le trouvois plus avantageux pour moy que celuy que j'avois fait à raison de trente escus la charrettée rendu sur le port, en déduisant, néantmoins, la Douane que le Roy n'a pas payé, depuis que je suis à l'Académie, par les soings que je pris de faire establir l'entrée et la sortie libre pour tout ce qui s'embarqueroit ou débarqueroit pour le service du Roy, comme elle l'estoit pour la feue Reine de Suède et comme elle l'est pour M[rs] les Cardinaux. Je crois pourtant mon marché meilleur.

Le Sr *Lepautre* auroit achevé son grand modelle de terre, s'il n'estoit si difficile à se contenter et si occupé de se faire honneur de son ouvrage, comme j'espère qu'il le faira. Il veut arrester et travailler ce modelle de manière qu'il puisse le coppier sur le marbre sans rien changer, en faisant cependant des estudes à part des parties nues, comme il a toujours fait heureusement. Je ne doute pas, Monsieur, que vous ne soyés satisfait de son travail et de sa

diligence, et qu'il ne gagne avantageusement la pension que S. M. a la bonté de luy donner.

Le Sr *Frémin* a finy le modelle de sa figure, que je fais mouler comme l'on a toujours moulé ces sortes de petites figures, affin de pouvoir les coppier en marbre plus commodément et prévenir la peine que l'on auroit si le modelle de terre venoit à se casser dans les hatteliers. J'espère, Monsieur, que vous serés content de ce jeune homme et de son travail, car il est fort appliqué et de bon naturel.

Le Sr *Oppenordt* est toujours le mesme, ne perdant pas un moment de temps.

Les Srs *Favannes* et *St Yves* font aussy leur devoir au Vatican.

Vous pourrés voir, Monsieur, dans mes comptes, que j'ay payé les peines du Chirurgien de M. le Card. de Jeanson, qui a pansé le Sr *Saint-Yves* pendant plus d'un mois. J'ay creu devoir en user ainsy, parceque j'ay sçu qu'il avoit fait d'autres cures dont il avoit esté payé. J'ajoustay même de mon fonds une petite bourse pour le traitter plus honnestement, à cause du Maistre qu'il sert, pour qui l'on ne sauroit avoir trop de vénération.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1 1936.

785. — La Teulière a Villacerf.

12 mars 1697. — A Rome. 356.

J'ai reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 11 février. Je vous envoye le projet du livre du P. Bonanny, Jésuitte, en attendant que je puisse vous envoyer le livre même, ce qui sera peut-être par le premier Ordinaire, ce Père espèrant de jour à autre une planche que l'on achève de graver et qu'il veut ajouster à son ouvrage. J'en ay déjà veu quelques exemplaires chez le libraire qui le doit débiter, parmy lesquels il y en avoit mesme un à demy relié où l'on avoit laissé la place de la planche que l'on attend. Je ne dois pas oublier de vous escrire que je ne vous envoyeray les deux exemplaires que vous m'avez ordonné que par deux Ordinaires différens, parceque le pacquet seroit trop gros de les mettre ensemble, le livre estant in folio raisonnablement gros, comme vous pourrés juger, Monsieur, par le

nombre des planches dont on donne le Catalogue dans le projet qui accompagne cette lettre. Ce volume sera bien tost suivy d'un second, où l'on verra les médailles des Papes depuis Martin cinquième[1]. Je vous supplie, Monsieur, très humblement de me faire la justice de croire qu'il ne tiendra pas à mes soings que vous ne receviés des premiers exemplaires qui paroistront.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Martin V (Othon Colonne), élu Pape en 1415, est mort le 21 février 1431.

786. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Versailles, le 17 mars 1697.

Vous m'avez fait plaisir de me mander, par votre lettre du 26 du passé, que le Change de Rome étoit alors à 13 pour cent, car il y a fort longtems que je le paye très cher.

Je suis surpris que le Sr *Derbais* ne soit plus à Rome; s'il y revient, je vous prie de me le faire savoir.

Faites moy savoir quels sont les tableaux que les S^rs^ *St-Yves* et *Favannes* copient.

Archives nationales, O[1] 1936.

787. — La Teulière a Villacerf.

19 mars 1697. — A Rome. 357.

J'ay reçu, Monsieur, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 17 et 24 février.

J'attends de jour à autre le livre de *Pietro Santi.* Comme il n'a pas fait encore les présens accoutumés en pareille occasion, ne les pouvant faire sans le portrait de l'Électeur de Brandebourg[1], qui n'est pas achevé, il n'a pas creu pouvoir en donner d'exemplaire avant cela, mais il m'a promis plus d'une fois de m'apporter des premiers qui se débiteront, ayant heureusement surmonté toutes les difficultés que l'on faisoit. Je ne doute pas, Monsieur, qu'il ne tienne sa parolle, quand ce ne seroit que pour son propre intérest, ayant besoing comme un autre de jouir des fruits de son travail.

Pour le livre du P. Bonanny, vous aurés veu, Monsieur, par

mes dernières, que je ne néglige rien. Il y a quatre jours que ce Père prit la peine de venir dans mon cabinet, où il me confirma ce que j'ay eu l'honneur de vous escrire, que la publication de son livre n'estoit retardée que par ses graveurs, qui achèvent deux planches qu'il a jugé à propos d'ajouter à son ouvrage. Je l'ay même prié de me conserver deux exemplaires de ceux que l'imprimeur luy donne, et que je vous destine, persuadé qu'il choisira des meilleurs. J'ay même engagé un Père Jésuitte de ses amis de vouloir bien m'ayder à cela.

Quand il paroistra quelque chose de nouveau, je ne manqueray pas de vous l'envoyer, Monsieur, conformément à vos ordres, pour peu qu'il en vaille la peine. Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Répondu le 7 avril 97.

On a accusé seulement cette lettre et envoyé la seconde Lettre de Change.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Frédéric Ier, fils de l'Électeur Frédéric-Guillaume et premier Roi de Prusse en 1701 ; né en 1657, mort en 1705.

788. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 25 mars [1697].

J'ay reçeu votre lettre du 5 du courant, avec votre compte du mois de février. Je vous enverrai, par l'Ordinaire prochain, une Lettre de change de 2,000 l., afin que votre avance cesse.

Je n'improuve point que vous ayez donné 300 l. d'avance sur le marbre que vous faites venir, étant persuadé que vous faittes bien toutes choses.

Lepautre a raison d'achever entièrement son modelle de terre, afin de travailler plus seurement à son marbre ; il faut pourtant qu'il fasse les études particulières dont il aura besoin pour bien finir son ouvrage. A l'égard du modelle de terre que le Sr *Frémin* fait, il faut de nécessité le faire mouler en plâtre, parceque, la terre se déseichant, il ne pourroit pas travailler si seurement sur le modelle de terre qu'il fera sur ce modelle de plâtre. Vous avez bien fait de payer le Chirurgien de M. le Card. de Janson pour avoir pansé *St-Yves ;* car, quoiqu'il ait un Maistre, ces gens là ne laissent pas d'être payés du travail extrordinaire qu'ils font. Si vous croyez

qu'il lui faille quelque chose de plus que ce que vous lui avez donné, vous pouvez lui donner de la bourse du Roy et non pas de la vôtre.

Le Card. de Nerly a envoyé au Roy vingt-sept ou vingt-huit tableaux, tous d'une Histoire Sainte, faite par un nommé *Providoni*, Peintre, qu'on dit être mort. Je vous prie de me faire savoir si c'étoit un habile homme; car, entre vous et moy, je ne trouve pas les tableaux beaux, et, s'ils étoient en vente en France, on en trouveroit fort peu de chose[1].

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Voir plus loin les passages des lettres des 16 avril et 5 mai 1697.

Je les ai résumés et donnés d'avance dans une note de la Chronique de la Gazette des Beaux-Arts (mars 1887), parce qu'ils éclaircissaient l'origine première de deux tableaux énigmatiques du Musée de Tours.

Depuis le livret de 1838, répété par ceux de 1856, de 1868 et de 1874, deux tableaux y étaient sous le nom si peu connu de *Providoni* qu'il devait provenir d'une tradition, puisque le Musée, n'ayant plus d'archives, ne peut, pour les tableaux qui y sont depuis l'origine, donner de provenance.

Ces peintures très travaillées, dans lesquelles, malgré leur petite dimension (haut. $0^{m}75$; larg. $0^{m}64$; figures de $0^{m}15$), l'architecture est aussi compliquée que les personnages sont nombreux et indifférents par leur nombre même, sont sur toile et peintes d'une manière si minutieuse et si sèche qu'on les croirait peintes sur cuivre.

Elles représentent les martyres des deux Apôtres saint Mathias et saint Jude Thadée. Saint Mathias, sur une place de ville, est entouré de ses bourreaux, qui le lapident avant de le décapiter. Saint Jude, amené pour son supplice dans un Temple de la Lune et renversé à terre, est entre des bourreaux armés de haches qui vont lui couper la tête, et la foudre tombe sur le temple.

C'est gris, terne, composé avec une abondance pénible et stérile, qui sent l'Italien de la décadence, à la remorque de l'influence Allemande. A les voir sans nom et sans possibilité d'en mettre un, on les attribuerait, comme date, à la fin du XVIIe ou au commencement du XVIIIe siècle, et, comme provenance, à l'Italie du Nord. La composition est Italienne, le goût est si cherché, si froid, si chargé, si poursuivi dans l'accumulation des détails de l'architecture qu'il sent le labeur médiocre et trop laborieusement consciencieux et vaniteux.

La question de M. de Villacerf et la réponse de La Teulière expliquent ces deux tableaux du Musée de Tours; ce sont les débris, les seuls connus jusqu'ici, de cette suite de « vingt-sept ou vingt-huit » tableaux de l'*Histoire sainte* envoyés par le Cardinal Nerli à Louis XIV. Puisque ce sont les martyres de deux Apôtres, il est probable que les dix autres étaient le sujet d'autres tableaux.

De plus Bartsch d'abord et ensuite le Dictionnaire de Nagler ont catalogué le Bolonais *Providoni* comme graveur. Quant au Cardinal Francesco Nerli, Florentin, d'abord Cardinal au titre de Saint-Mathieu in Merulanâ, en 1673, puis de Sainte-Susanne et enfin de Saint-Laurent in Lucinâ, il était né en 1636.

Il fut Nonce en France sous Clément X, Pape de 1670 à 1676, et son envoi de tableaux à Louis XIV en 1697, soit comme don, soit comme offre d'acquisition, ce dont nous ne savons rien, prouve qu'il avait conservé ou qu'il trouvait de son intérêt de conserver de bonnes relations avec la France. Après avoir remplacé son oncle comme Archevêque de Florence en 1670, il en quitta l'Archevêché pour l'Évêché d'Assise, qu'il occupa de 1685 à 1689. Il mourut à Rome en 1708, à l'âge de soixante-deux ans (Ughelli, *Italia sacra*, I, 485; III, 193; Moroni, *Dizionario di eruditione storico-ecclesiastica*, XLVII, 292-5).

789. — La Teulière a Villacerf.

26 mars 1697. — Rome. 358.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 3e du présent, avec mon compte de janvier signé, dont je vous rends mes très humbles grâces. La Lettre de change que vous me faites espérer, Monsieur, sera mise en despense avant que j'en aye reçeu le payement, comme vous pouvés juger par l'avance du mois dernier, et par les dépenses faittes et à faire le mois présent, où il y a d'extraordinaire le Quartier de janvier à payer aux cinq Pensionnaires, sans conter ce que je seray obligé de payer si le marbre destiné pour le groupe du Sr *Lepautre* arrive, comme il pourroit bien arriver.

J'attends, Monsieur, tous les jours quelqu'un de ces ouvrages que l'on me fait espérer depuis si longtemps, et que je sçay n'estre retardez, présentement, que par la seule négligence des Graveurs. J'ay lieu de croire que j'auray des premiers exemplaires qui paroîtront. Comme ce n'est que pour vous, Monsieur, que j'ay pris toute sorte de soing de les avoir, je ne perdray pas certainement un moment de temps pour vous les envoyer.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, M., vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

790. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 1er avril 1697.

J'ay reçeu, avec votre lettre du 12, M., le projet du livre du P. Bonanny. Il suffira que vous m'envoyez les deux exemplaires par deux Ordinaires.

Je vous envoie, avec votre compte de février, une première de Change et la lettre d'avis.

Archives nationales, O[1] 1936.

791. — La Teulière a Villacerf.

2 avril 1697. — Rome. 359.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 15 mars. Je vous envoie mon compte de ce même mois, où vous pourrez voir, par mes avances, que je suis assez exact quand j'ay escrit que la Lettre de change, que vous m'avés fait espérer par l'Ordinaire dernier, sera consommée avant que j'en aye reçu le payement.

Les Pensionnaires font tous leurs devoirs. Le Sr *Lepautre* avance le modelle de son groupe d'Énée, qui vient tous les jours plus beau par ses estudes.

Le Sr *Oppenordt* commencera, immédiatement après les Festes, le plan et l'élévation de St Jean de Latran; après quoy, Monsieur, il prétend en faire de même de l'Église de St André de Laval[1], où il y a une très belle chapelle de *Michel Ange* pour la propretté et la régularité de l'architecture.

Le Sr *Favannes* et *St-Yves* ont ébauché chacun leur tableau. Le Sr *Frémin* rejoint les parties de son modelle de terre, que l'on avoit mis en pièces pour le mouler. Je n'attends que le beau temps pour faire transporter le marbre, qui doit luy servir, de Ste Cécile à nostre Académie. Je l'aurois déjà fait, mais j'ay creu devoir retarder pour épargner quelque chose, attendant que le Marchant qui doit le transporter ait fait venir ses beufles, des pâturages où ils sont, pour voiturer les marbres des PP. Jésuittes; il en coûteroit, Monsieur, quelque chose de plus de les faire venir exprès pour un seul bloc de marbre. Je songe, comme je dois, à mesnager ce que je puis.

J'attends toujours les livres que je vous ay fait espérer depuis si longtemps. Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. C'est-à-dire *della valle*.

792. — La Teulière a Villacerf.

9 avril 1697. — A Rome. 360.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 27 mars.

Si le Sr *Derbais* revient de Venise à Rome, je ne manqueray, suivant vos ordres, de vous en donner avis.

Le Sr *Favannes* coppie le tableau de *Raphaël* qui représente St Léon à cheval devant Attila, au devant de qui il estoit allé pour le destourner de venir à Rome[1], en quoy il réussit, ou par ses discours ou secondé par St Pierre et St Paul, qui apparurent à ce Prince dans le temps que ce Pape lui parloit d'une manière menaçante. Il y a une petite estampe de ce tableau qui ne se trouve pas ici, parceque la planche en est à Paris; cette estampe est belle[2]. Il seroit à souhaiter que tous les tableaux du Vatican fussent gravés aussy fidellement; elle paroît sans le nom du Graveur ny du Marchant qui la vend. J'ajoute toutes ces particularités, parceque je suis persuadé, Monsr, que vous ne serez pas fasché de la voir, sy vous ne l'avez point veue.

Le Sr *St-Yves* coppie le tableau des Loges de *Raphael* qui représente Moyse trouvé sur les eaux par la fille de Pharaon[3]; il est gravé parmy les estampes de *Chaperon*, n° 29, où vous pourés voir, Monsieur, que ce n'est pas un tableau des moins agréables.

Comme j'allois finir ma lettre, le P. Bonanny a eu la bonté de m'envoyer dire qu'il venoit de recevoir la permission de publier son livre, que je n'avois qu'à luy faire savoir combien j'en voulois d'exemplaires, qu'il me les envoyeroit demain matin. Je suis fasché qu'il n'ait peu les envoyer ce soir pour pouvoir vous en envoyer un par cet Ordinaire; ce sera seurement, Monsieur, par l'Ordinaire prochain. La grosseur du livre décidera du nombre; si le pacquet est trop gros de deux exemplaires, je n'en envoyeray qu'un, et j'en envoyeray un second par l'Ordinaire suivant. Je ne doute pas que le livre ne soit curieux.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

= 1. Depuis : « Le S. *Favannes* », Lecoy, p. 107.

2. La planche de *J. Collignon* (Tauriscus Eubæus, *Gravures d'après Raphaël;* Francfort, 1819, p. 203-4), plutôt que celle du Parisien *Samuel*

Bernard, né en 1615 et mort en 1687 (Robert-Dumesnil, *le Peintre-graveur français*, VI, 1842, p. 248). Celle de *Samuel Bernard* a paru avec l'*excudit* de P. Ferdinand, remplacé plus tard par le nom de P. Mariette.

3. Depuis : « Le S. *S*t *Yves* », Lecoy, p. 107.

793. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 14 avril 97.

Je n'ai qu'à accuser votre lettre du 26 du courant et vous dire que, si par le premier compte que vous m'enverrez il vous manque de l'argent, je vous en enverrai aussitôt.

Dans l'équipage de M. le Card. de Bouillon, il y va un jeune garçon qui se nomme le Sr *Antoine*, que son père destine pour être Architecte. Il n'en a pourtant aucune teinture; il ne sait point du tout dessiner l'architecture. Il a seulement été quelque temps chez *Lafosse*, Peintre, où il a coppié quelques desseins de figure; mais je vous puis assurer qu'il n'est pas capable de dessiner d'après le Modelle. Je m'intéresse à luy à cause de son père, qui est Officier du Roy et que je considère. Examinez, sans faire semblant de rien, la conduitte de ce jeune homme et sa capacité, et m'en rendez ensuitte un compte fidelle. Comme je suis persuadé que tout le monde va dessiner d'après le Modelle à l'Académie, si ce petit garçon y veut dessiner, et que vous l'en croiez capable, vous lui permettrez de le faire ; mais, auparavant, examinez si cela lui est bon ou mauvais, parceque je trouve qu'il va à Rome dans un temps qui doit lui faire plus de mal que de bien, étant aussi ignorant et aussi jeune qu'il est. Quoique je vous mande de prendre garde à lui, je ne prétends pas qu'il soit admis à l'Académie comme Pensionnaire, mais seulement que vous l'assistiés de vos conseils et lui fassiez le plaisir que vous pourrez.

Archives nationales, O1 1936.

794. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Paris, le 21 avril 1697.

J'ay reçu, M., votre lettre du 2 du courant, avec votre compte du mois de mars, par lequel je vois que la dernière Lettre de change que je vous ay envoyée est presque consommée. Je vous

en enverrai une autre dans peu, qui vous mettra en état d'être hors d'avance.

Je suis très ayse que vous soyez content de vos Pensionnaires. La grâce que je vous demande, c'est de les bien tenir dans leur devoir et de ne leur rien pardonner.

J'approuve fort ce que vous faites pour le transport des marbres. — Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

795. — La Teulière a Villacerf.

16 avril 1697. — A Rome. 362.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 24 mars.

Le Sr *Lepautre* ne manquera pas de faire, suivant vos ordres, les estudes particulières de son groupe pour les parties principales, comme il a fait pour l'autre, que l'on trouve si bien que des personnes des plus habiles qui soient à Rome m'ont prié plus d'une fois d'en faire mouler quelqu'une.

Tout ce que vous ordonnés, Monsieur, pour le modelle du Sr *Frémin* est déjà fait, comme vous aurés peu voir par mes précédentes. Le creux seroit déjà sec si le temps n'estoit si pluvieux qu'il est depuis le commencement du mois.

Vous aurés veu, Monsieur, par l'Ordinaire du 12 mars, que je reçeus la lettre du onzième février, que je devois recevoir le 7 mars.

Le Peintre, qui a fait les tableaux que M. le Card. Nerli a envoyés en France, est Boulonois, establi à Assize, où cette Ém[ce] l'a fait travailler pendant qu'il étoit Évesque de cette ville, si connue par St François. Vostre jugement, Monsieur, sur ses ouvrages est conforme à celuy de Rome, où l'auteur même est très peu connu. Le hazard m'a fait trouver un seul Peintre, qui a demeuré à Assize, qui m'a dit que l'occupation que M. le Card. Nerly lui avoit donné luy avoit fait plus d'honneur que ses ouvrages; qu'il n'y estoit pas cependant plus employé ny mieux dans ses affaires.

Enfin, Monsieur, je vous envoye le livre du P. Bonanny. Je l'ay pris en grand papier, m'ayant paru plus propre. Il couste quatre écus, la toile cirée un teston, et la toile crue, avec la fiscelle, quinze bayoques, le tout quatre écus quarante-cinq bayoques. Ceux de petit papier ne coûtent que trente-cinq Jules, demy écu

moins. Je vous envoierai un second exemplaire par l'Ordinaire prochain, en attendant que je puisse envoyer celuy de *Pietro Santi*, ce qui sera apparamment en peu de temps.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, votre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

796. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Versailles, le 28 avril [1697].

J'ay reçeu votre lettre du 9 du courant.

J'essayeray de trouver l'estampe du tableau de *Raphaël* qui représente St Léon à cheval devant Attila, que *Favannes* copie, afin de connoître son tableau par avance.

J'ai vu l'estampe du tableau des Loges de *Raphaël*, que copie *St-Yves*, qui représente Moyse trouvé sur les eaux. Je suis persuadé qu'il en fera un beau tableau.

Je suis bien aise que le P. Bonanni vous ait donné son livre; j'espère l'avoir, l'Ordinaire prochain.

Je vous envoye votre compte du mois de mars.

Archives nationales, O[1] 1936.

797. — La Teulière a Villacerf.

30 avril 1697. — A Rome. 363.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 1er avril, avec mon compte de février et une Lettre de change de deux mille livres sur M. de Steimbier, en datte du 28 mars, avec la lettre d'avis de M. Clerx, dont je vous rends très humbles grâces.

Je vous envoie, Monsieur, suivant vos ordres, le second exemplaire du livre de l'Histoire de l'Église St-Pierre du P. Bonanny pareil à celuy que j'ay envoyé par le dernier Ordinaire. Son livre des Papes, qui doit servir comme de seconde partie à celuy-cy, ne paroistra pas si tost apparemment. Quoiqu'il ait toutes ses matières prêtes pour l'achever, il n'a encore mis, à ce qu'il m'a dit, que les deux tiers en l'estat qu'il doit estre pour paroistre en public. Il me fit voir toutes les médailles qu'il a fait graver, ce qui m'a donné

lieu de croire que son livre sera curieux en ce qu'il met les portraits des Papes et tous les revers de leurs médailles, avec leur explication, ce qui faira l'histoire desd. Papes depuis Martin cinquième. Il m'a dit qu'il avoit recherché avec grand soing tout ce qui pouvoit servir d'esclaircissement à l'intelligence de leurs médailles, qui représentent toutes quelque action particulière.

J'ay grossy le pacquet de quatre planches d'une figure de marbre que *Domenico Guidi* a envoyé en don à l'église principale du lieu de sa naissance[1]. J'ay creu, Monsieur, que vous ne seriés pas fasché de voir la manière de travailler de ce pays.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. « *Domenico Guidi*, né à Massa di Carrara en 1628, a été un sculpteur estimé à Rome pour les nombreux ouvrages qui se voient de lui dans les églises et les monuments publics, et qu'il a faits grâce aux enseignements de son très cher maître *Alessandro Algardi*. Il est mort dans la dernière année sainte 1700. » Le P. Orlandi, *Abecedario pittorico;* Bologne, 1719, in-4°, p. 134. — *Guidi* a été trop souvent cité pour renvoyer aux nombreux passages où il est nommé; ce sera l'affaire de la Table.

798. — La Teulière a Villacerf.

Dernier avril 1697. — A Rome. 364.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 7 du présent, avec la seconde de change du 28 mars.

Vous verrés, Monsieur, par mon compte d'avril, que je vous envoye, comme nostre Suisse est malade depuis deux mois d'une maladie assés fascheuse et embarrassante. Je croy ne pouvoir pas me dispenser de vous dire, — le remède des estuves, dont l'on s'est servy, estant un remède équivoque, particulièrement en ce climat, — que ce pauvre homme a toujours vescu fort sagement depuis plus de deux ans qu'il est à la porte, ne la quittant que pour aller à la messe tous les jours et pour visiter le Saint Sacrement, qui est exposé toute l'année pendant quarante heures à quelque église de Rome tour à tour[1]. Ce bon homme est encore dans son lit, pouvant à peine se remuer, et qui me fait une double peine pour le présent et pour l'avenir. Nostre Médecin ordinaire estant retombé malade, j'en ay trouvé heureusement un autre,

François comme le premier, homme d'aage et de grande expérience, appliqué fort à l'estude qui convient à sa profession, ayant voyagé dans tout l'Orient l'espace de dix ans pour tascher d'acquérir quelque nouvelle connoissance, homme de bien qui fait et donne la plus part de ses remèdes sans intérests, cela veut dire sans qu'il en couste ny plus ny moins pour ses visites, estant d'ailleurs fort charitable pour les pauvres. Je l'ay trouvé de bon sens et de bonne foy en toutes choses depuis le peu de temps que je le connois particulièrement; sur la science de la médecine, qu'il professe, avouant ingénument le peu de certitude qu'il y trouve sur la difficulté de connoître la nature en elle-même dans quel estat qu'elle puisse estre. Aussy évitte-t-il, à ce qu'il dit, autant qu'il peut, de la tourmenter, estant attentif à l'examiner, la suyvre et l'ayder sans rien hazarder. Ce que je trouve encore d'assés consolant pour un malade, c'est qu'il asseure que ses remèdes ne sauroient faire de mal, s'en servant luy-même journellement pour fortifier la nature et prévenir la corruption, et cela après avoir fait beaucoup d'espreuves qui ne sont pas ordinaires. Je l'ay préféré à d'autres parceque ceux qui ont assisté notre malade ont épuisé leur science inutilement, estant même un peu pis qu'il n'étoit. Pour n'avoir rien à me reprocher sur la charité que l'on se doit les uns les autres, j'ay creu ne devoir pas négliger ce nouveau secours, pour tascher de remplir sur ce sujet tous mes devoirs. Je ne dois pas oublier aussy que je n'ay pas mis en despense la paye dud. Suisse parceque je ne l'ay pas donnée, croyant ne pouvoir pas me dispenser de solliciter plustost vos ordres, Monsieur, sur ce que je dois faire pour lad. paye. Comme les cinq escus que l'on donne ne sont que pour la subsistance dud. Portier, la payant d'ailleurs plus que double aux despens du Roy, j'ay creu qu'il ne m'appartenoit pas de décider si je devois ou ne devois pas confondre cet argent dans la despense qui se fait pour luy; l'argent du Roy estant une chose sacrée, il me semble que l'on ne sauroit avoir trop de précautions pour sa dispensation.

Les Pensionnaires font tous leur devoir, estant très appliqués chascun à son travail; si le beau temps continue, comme il a commencé depuis deux jours, j'espère que le marbre destiné pour le groupe du Sr *Lepautre* arrivera bientost. Dès lors qu'il sera arrivé, je ne manqueray pas de le faire conduire à son hastellier, de même que celuy du Sr *Frémin*, pour profiter du temps que les bufles du Marchant seront à Rome pour tascher d'épargner

quelque chose, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire, Monsieur, il y a quelque temps.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Voir dans Vasi, *Tesoro sagro di Roma*, II, 308-13, le détail des églises et des jours de cette exposition du Saint Sacrement.

799. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

5 may 1697.

J'ay reçu, M., votre lettre du 16 du passé, qui me confirme ce que j'avois cru des tableaux de M. le Card. Nerli; l'on en est déjà fort dégoûté icy et avec justice.

Le livre du P. Bonanny ne m'a pas encore esté rendu, mais j'espère l'avoir bientost; je suis bien aise que vous l'ayez pris en grand papier. Lorsque vous m'enverrez de ces sortes d'ouvrages, vous me ferez plaisir de les prendre toujours dans le plus beau papier.

J'attends le second exemplaire pour l'Ordinaire prochain; ne m'en envoyez pas davantage. Lorsque M. le Card. de Bouillon sera arrivé à Rome, faites luy bien vostre cour; il me fait l'honneur de m'aimer, et, si vous avez besoin de luy, je pourrai vous y servir.

M. le Premier voudroit bien avoir les explications du Sr Bellori sur les tombeaux anciens, avec les figures à l'eau-forte in-folio; il prétend qu'elles sont à Rome. Je vous prie de les chercher et de m'en envoyer deux exemplaires.

Archives nationales, O[1] 1936.

800. — La Teulière a Villacerf.

7 may 1697. — A Rome. 365.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 15 avril.

Vous verrés, par mes derniers comptes, que j'avance encore plus de deux cens escus.

Comme j'attends, de jour à autre, le marbre du groupe du

Sr *Lepautre;* estant obligé d'en payer le prix à son arrivée, les avances croistront plus considérablement. Je vous rends, Monsieur, très humbles grâces de la prévoyance que vous avez eu de prévenir ces petits besoings.

J'obéiray exactement à vos ordres sur le Sr *Antoine,* en examinant sa capacité et sa conduitte, et vous en rendant compte quand j'auray veu ce qu'il sait faire. Entrant cependant dans les réflexions que vous avez faites, Monsieur, sur sa jeunesse et capacité, vous me permettrés d'ajouter que je ne saurois comprendre les raisons que les pères peuvent avoir d'envoyer icy leurs enfants dans un temps où ils n'ont ny assés de raison pour se conduire, ny assés d'intelligence pour les bonnes choses qui sont icy, dont ils ne sauroient profiter sans les connoître, à moins de les croire favorisés d'une grâce du Ciel très particulière. Je ne sçay pas comme ils peuvent encore, en seuretté de conscience, les exposer sur leur bonne foy aux dangers évidens de se perdre, qu'ils trouvent sous leurs yeux à chaque pas qu'ils font, n'y ayant point de lieu dans le Monde où l'on puisse satisfaire plus facilement et plus commodément la passion la plus violente de la jeunesse. Je n'en parlerois pas, Monsieur, sy librement, sy ce n'estoit pas une vérité sy constante et sy connue de tout le monde qu'elle prévient toute sorte de doute et de dispute parmy les personnes qui ont fait icy quelque séjour. Quoiqu'il en soit, Monsieur, je fairay, de mon costé, tout ce que je pourray pour le bien de ce jeune homme, vous en rendant sur tout un conte très fidelle, suivant vos ordres, qui sont pour moy des loix sacrées que je suivray toujours avec un extrême plaisir.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1 1936.

801. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu à Paris le 12 may [1697].

J'ay reçeu les Emblesmes du P. Bonanny. J'espère recevoir demain, ou après, le deuxième exemplaire que vous m'envoyez, avec les quatre planches de la figure de *D. Guidi.*

Archives nationales, O^1 1936.

802. — La Teulière a Villacerf.

14 may 1697. — Rome. 366.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 20 avril. Je vous rends très humbles grâces de la bonté que vous avés de songer à prévenir mes avances.

Quoique j'aye assés d'attention à ce qui regarde les Pensionnaires, les ordres que vous me donnés, Monsieur, de les bien faire tenir dans leur devoir et de ne leur rien pardonner, m'obligent encore de redoubler mes soings, persuadé que l'on n'en sauroit trop avoir auprès des jeunes gens. Je puis cependant vous asseurer, sans nulle complaisance, que ceux qui restent à l'Académie sont assés portés d'eux-mêmes à l'estude et à mener une vie reiglée. Je ne laisserois pas de vous avouer que je connois, par une assés longue expérience, qu'il est bien difficile qu'ils soient toujours contens les uns des autres; il faut très peu de chose pour desranger la machine de la jeunesse, qui, pour la pluspart, n'a pas eu grande éducation. Un mot équivoque, une raillerie, une plaisanterie à contre temps est capable d'eschauffer ces petites testes au delà de la raison; mais aussi l'orage le plus violent en apparence s'appaise en un moment sans que personne s'en mesle, et bien souvent un tiers sans expérience rendroit le mal pire en voulant l'adoucir. Je ne perds point d'occasions de prévenir ces sortes d'accidens en leur faisant voir le tort que l'on se fait dans le commerce du Monde pour ne sçavoir pas vivre et s'accommoder de tout le monde, que le plus seur et le seul secret de réussir, c'est d'estre toujours occupé de ne fascher personne et d'entrer dans les sentimens des autres, ou du moins de ne pas les choquer.

Le marbre destiné pour la figure du Sr *Frémin* est, depuis trois jours, dans la cour de nostre Académie. Les beufles du Marchant de marbre estant venus à Rome, j'ay profité de l'occasion pour tascher d'épargner quelque écu. Je le fairai mettre en chantier au premier jour, après avoir fait ranger les figures qui occupent tout l'hastellier où on doit le placer.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, votre très humble et très, etc.

De La Teulière.

P. S. — Comme j'allois fermer ma lettre, *Pietro Santi* m'a envoyé dire que son livre est fini, qu'il m'en donneroit demain

les exemplaires que je souhaitteray, qu'il les vendroit trois escus, de manière, Monsieur, que je vous en envoyeray un exemplaire par l'Ordinaire prochain.

Le change est environ dix pour cent.

Archives nationales, O¹ 1936.

803. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 20 may 1697.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du dernier du passé, votre compte du même mois. Je vous enverrai incessamment une Lettre de change de 2,000 l. pour vous mettre hors d'état d'avancer.

Il est juste de faire panser vostre Suisse de sa maladie; mais, de la manière dont vous me la dépaignez, je crains fort que ce ne soit une paralisie, qui dure longtemps et qui le mette hors d'état de pouvoir servir, ce qui seroit une chose fort incommode pour l'Académie d'avoir un Suisse malade, à la place duquel il en faudroit mettre un pour faire service, car, selon l'apparence, il y a longtemps que cet homme sert; s'il devenoit impotent et qu'il ne pût plus servir, le Roy prendroit peut-être le party de le faire retirer et de lui donner une petite pension pour vivre. Donnez moy votre avis sur cela.

Selon l'apparence, le Médecin, dont vous vous servez présentement, est un empirique; ces sortes de gens là donnent des remèdes qui soulagent d'abord et qui font mourir par la suite plus tôt qu'on ne devoit mourir.

Vous ne devez pas employer la paye du Suisse dans vos comptes. Ne la payez jusqu'à ce qu'on sçache ce qu'il deviendra, la dépense que vous faites pour la maladie étant beaucoup au dessus de sa paye.

Archives nationales, O¹ 1936.

804. — La Teulière a Villacerf.

21 may 1697. — Rome. 367.

J'ai reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 28 avril, avec mon compte du mois de mars, dont je vous rends très humbles grâces.

Je vous envoye, Monsieur, le second volume des *Antiquités*

sépulchrales gravées par *Pietro Santi;* il le vend trois escus Romains; je vous en envoyerai un second exemplaire par l'Ordinaire prochain.

Conformément aux ordres que j'en ay reçeu de vous il y a déjà quelques mois, s'il reparoit quelque chose de nouveau que je juge digne de vostre curiosité, je ne manqueray pas de vous en donner avis.

J'espère comme vous, Monsieur, que le Sr *Saint-Yves*, aussy bien que le Sr *Favannes*, tascheront de vous satisfaire sur les coppies qu'ils font; ils ont envie de s'en faire honneur l'un et l'autre.

Je suis persuadé que les trois autres s'en fairont de même, quelque part où vous puissiés les employer.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

805. — Villacerf a La Teulière.

Le 26 may 1697.

Envoyé une première de change de 2,000 l., avec la lettre d'avis, et son compte signé du mois d'avril.

Archives nationales, O1 1936.

806. — La Teulière a Villacerf.

28 may 1697. — Rome. 368.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le cinquième may. Je ne manqueray pas, suivant vos ordres, de faire ma cour à Mgr le Card. de Bouillon, quand il sera arrivé. Quoiqu'il m'ait témoigné beaucoup de bonté dans tous les voyages qu'il a fait icy, sy vous luy escrivés, Monsieur, je suis persuadé que votre recommandation ne sçauroit estre que d'un grand poids auprès de luy. De mon costé, je tascheray de m'acquitter de mes devoirs pour que vous n'ayés pas lieu de vous repentir de cette grâce.

L'on ne connoit point de livres de tombeaux gravées à l'eau-forte, à Rome, autre que celuy dont je vous ay envoyé un exemplaire par l'Ordinaire dernier et dont je vous en envoye un second par celui-cy. Mais il n'y a pas d'explication que celle qui est au

bas de chaque planche, le feu Sr Bellory n'ayant pas esté en estat d'en donner depuis que *Pietro Santi* a commencé de graver son ouvrage. Sy ce livre est du goust de M. le Premier, je me reigleray, pour l'envoyer, sur ce qu'il vous plaira m'ordonner.

Vous trouverés, Monsieur, dans le pacquet du livre que j'envoye, deux feuilles que le P. Bonanny a creu devoir changer pour plus d'exactitude; dans l'une il n'y a qu'une ligne de retranchée, l'autre regarde les fautes d'impression répandues dans le corps de l'ouvrage.

Quand il y aura quelque autre chose de nouveau, je ne manqueray pas de vous en donner avis, me souvenant, comme je dois, de choisir toujours le plus beau papier.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

807. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Paris, le 3 juin 1697.

J'ay reçeu votre lettre du 14 du passé. M. Clerx me fait payer ici 15 pour cent, et vous me marquez pourtant qu'il n'est qu'à 10 pour cent. Je vous prie d'essayer de pénétrer par vos Banquiers si M. Clerx ne me trompe point.

J'attendray, l'Ordinaire prochain, le premier exemplaire de *Pietro Santi.*

Je suis aise que le marbre du groupe soit dans votre atelier.

Je vous envoie la seconde de change.

Archives nationales, O1 1936.

808. — La Teulière a Villacerf.

4 juin 1697. — Rome. 369.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 12 may, avec une autre, que le Sr *Gabriel* m'a rendue, dattée du 8 avril. Je fairay, comme je dois, tout ce que je pourray pour son service. Il ne tiendra pas à moy qu'il ne s'aperçoive que je n'ay rien tant à cœur que de suivre exactement vos ordres et tascher de vous plaire en toute manière. Ses parents

souhaitteroient, à ce qu'il m'a témoigné, qu'on peût luy donner une chambre dans l'Académie. Je luy ay fait entendre que cette grâce dépendoit de vous seul, que je savois qu'on ne l'avoit pas voulu accorder autrefois, estant réservée pour les seuls Pensionnaires, et que l'on avoit eu raison de craindre que l'Académie ne devînt peu à peu comme une auberge.

Vous verrés, Monsieur, dans les comptes du mois dernier que je vous envoie, comme nostre Portier est mort d'une assés longue maladie fort extraordinaire, estant devenu peu à peu comme paralitique, sans avoir la fièvre que douze ou quinze jours avant mourir, quoique le Médecin François qui l'a traitté, après estre sorti des estuves, l'eût guéri d'abord d'une rétention d'urine et l'eût mis en estat de se servir de ses bras, la foiblesse de la nature ne pouvant pas porter le remède jusqu'à ses jambes, qu'il ne remuoit plus en sortant de l'estuve. Ce Médecin, qui est fort sincère, me dit qu'il n'en falloit plus rien espèrer, et le malade, qui commençoit aussy à perdre l'espèrance, me pria de luy-même de vouloir le faire porter dans l'un des deux Hôpitaux qu'il me nomma, ce qui se fait icy, plus ordinairement qu'ailleurs, pour toutes sortes de personnes. Je choisis l'Hôpital St Jacques des Incurables[1], où les Minimes François vont servir les malades deux fois la semaine. Je le fis recommander par des personnes d'authorité, et le recommanday moy-même au Prieur, qui est de génie François; aussy en a-t-on eu beaucoup de soing jusqu'à sa mort. Je creus encore devoir le faire enterrer avec quelque petite distinction qui se pratique dans ces lieux pour faire voir que l'on ne néglige rien pour les moindres personnes qui sont au service du Roy. Je payai pour cela 42 Jules au Prieur, selon la coustume qu'il me dit estre établie. Ce qui me détermina le plus à satisfaire l'inclination du malade fut que j'estois persuadé qu'il seroit mieux assisté pour ce qui regarde l'âme en ce lieu là, et je n'ay pas esté trompé. Dès lors qu'il a esté près de mourir, il n'a pas esté un moment sans avoir un Prestre auprès de luy avec un valet qui l'a toujours servi avec beaucoup de charité, l'ayant assuré que je reconnoitrois ses peines; aussy ay-je creu devoir luy donner une demy piastre, et, dès lors que je sceus sa mort, j'envoyay encore une piastre au Curé de nostre Paroisse pour faire dire des Messes, que l'on paye icy un Jules. Je tâcheray, Monsieur, de compenser ces petites dépenses que l'on a fait pour luy en faisant servir l'habit dud. Portier jusqu'à la Toussaint; il

est encore assés bon et fera plus d'une demie année d'espargne. Je ne crois pas devoir perdre aucune occasion de mesnager l'argent du Roy, particulièrement dans un temps où Sa Majesté en a beaucoup à despenser.

J'ay creu ne pouvoir pas me dispenser de vous rendre conte de tout ce détail, affin que vous soyés informé de notre Académie jusqu'aux moindres choses.

Monseigneur le Cardinal de Bouillon arriva hier icy, à cinq heures et demy de nuit, en bonne santé, à ce qu'on m'a dit chés luy, où j'ay esté ce matin pour luy faire ma cour; mais je n'ay pas eu l'honneur de le voir parcequ'il ne donnoit audiance à personne, s'estant couché fort tard assés fatigué de son voyage, estant venu par un assés mauvais temps de Livourne à Civitavecchia, où il débarqua.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Voyez, sur l'Hôpital de Saint-Jacques-des-Incurables, Vasi, *Tesoro sagro di Roma*, Rome, 1781, in-12, parte prima, p. 14-6, dans ce qu'il dit de la rue del Corso : « Si ricevono in questo Spedale tutte le sorte di mali perniciosi ed incurabili, anche gallici. » Ceci se rapporte non pas aux Français, mais à ce que les Italiens appellent *le mal Français*, en y étant d'ailleurs aussi exposés que les autres, et l'on peut croire que les armées de Charles VIII et de Louis XII en ont plus rapporté en France qu'elles n'en ont porté en Italie.

809. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Le 9 juin 1697.

J'ay reçeu votre lettre du 21 du passé. Le second volume des *Antiquités sépulchrales* gravées par *Pietro Santi* n'est pas encore arrivé. — Je crois qu'il se trompe et que c'est le premier.

Archives nationales, O[1] 1936.

810. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Paris, 17 juin 1697.

J'ay reçeu votre lettre du 28 du passé.

Lors que j'écrirai à M. le Card. de Bouillon, je feray ce que vous desirez à son égard.

J'ay reçeu le premier exemplaire que vous m'avez envoyé du second tome des *Sépulchres antiques*, et je n'ay point encore reçeu le second exemplaire, mais j'espère que je l'aurai bientôt. Je vous prie de m'en envoyer un troisième exemplaire.

Archives nationales, O[1] 1936.

811. — La Teulière a Villacerf.

11 juin 1697. — Rome. 370.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 20 may. Je vous rends très humbles grâces de la Lettre de change que vous me destinés. J'auray où l'employer à la fin de ce mois, outre le semestre du louage de notre maison et l'attellier, joint au payement du bloc de marbre destiné pour le groupe du S[r] *Le Pautre*, qui est en chemin, qui en consommera une seconde.

Vous aurés veu, Monsieur, par ma dernière lettre, que le Bon Dieu m'a délivré de l'embarras où j'estois sur la maladie de notre Suisse en finissant toutes ses peines par la mort, que les remèdes n'ont pu différer. Le dernier Médecin qui l'a traitté est une personne d'une capacité connue par plus d'un endroit, car, outre la médecine qu'il a appris dans les meilleures Académies de France, il a une connoissance particulière des minéraux, habile artiste pour les remèdes chimiques, mais sans chimères, car, estant encore très bon Mathématicien accoustumé aux démonstrations, il ne charge pas sa tête de fumée. Notre Médecin ordinaire estant retombé malade, il me fut amené par un Prestre de Mgr le Card. de Janson, à qui il avoit été recommandé, après avoir veu des effets assés particuliers de ses remèdes et l'ayant entendu raisonner. Je crois qu'il méritoit d'estre préféré à un autre, surtout par une grande sincérité que j'ay connu en luy, qui a paru jusqu'à la fin. Après avoir envoyé ses remèdes avec fruit, il me dit sincèrement que la nature étoit trop foible et dans un trop grand désordre pour qu'il osât espèrer de la rétablir, qu'il ne croyoit pas que le malade pût aller au delà de dix ou douze jours, ce qui fut vérifié par la suitte. Ce Médecin a voyagé pendant dix ans dans tout l'Orient, d'où il revient dans le vaisseau qui ramena M. de La Loubère de Siam, dont il est fort connu, aussy bien que de M. l'Abbé de Brisacier. Il s'appelle M. Vincent.

Vous verrés, Monsieur, par mon dernier compte, que j'ay pré-

venu vos ordres sur la paye du Suisse. J'avois mis en despense le premier mois qu'il tomba malade; mais, m'ayant prié de luy garder cet argent à un écu près, je l'ay retranché, sur la despense qu'il a fait, avec toute sorte d'exactitude, sans l'exprimer dans mon compte pour ne pas l'embrouiller. Je n'ay pas même conté quelques petites dépenses que j'ay faites pour le consoler dans les chagrins qui suivent ordinairement une longue maladie.

Je ne croy pas, Monsieur, devoir me dispenser de vous rendre compte qu'ayant veu que son habit de l'année passée n'estoit pas usé, parce qu'ayant esté fort sédentaire, et toujours assés propre, il s'estoit servi souvent du vieux qu'il avoit; j'ay creu pouvoir retarder honnêtement jusqu'au mois de novembre de faire le neuf, que l'on faisoit à Pasques, en faisant rajuster celuy qu'il a laissé, ce qui a esté fait fort proprement, de manière que, par un mesnage d'environ deux écus quelque Jule, j'ay trouvé de quoy compenser la despense extraordinaire que l'on a faite à son esgard.

Les Pensionnaires font si bien leur devoir que je serois en peine de vous dire lequel est le plus appliqué. Le Sr *Oppennort* achève l'élévation du dedans de St Jean de Latran, en grand; ce sera un dessein fort agréable à voir.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, votre très humble et très, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1^ 1936.

812. — La Teulière a Villacerf.

18 juin 1697. — A Rome. 378.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 26 may, avec mon compte d'avril et une Lettre de change de deux mille livres de M. Clerx sur M. de Steimbier, en datte du 22 may, dont je vous rends très humbles grâces. Il y a bien six semaines que le change n'est qu'à dix pour cent, comme il est encore présentement. Il a été même négotié à moins de dix, à ce que me dit, il y a quelques jours, un Courtier de change que je connois.

Je vous informeray exactement, suivant vos ordres, Monsieur, de la conduite du Sr *Antoine*. Je l'ay veu deux fois, et luy ay dit comme vous m'aviés ordonné de luy rendre tous les services que je pourrois. Il m'a paru un peu neuf pour venir dans un pays

comme celui-cy, assés dangereux pour les jeunes gens sans expérience et sans capacité. Je ne sçay comme un bon père peut exposer un enfant dans un danger si évident de se perdre; l'escueil des femmes y est plus à craindre que partout ailleurs, et, depuis que la mode est venue en France d'envoyer icy des jeunes gens qui y ont apporté le vice du cabaret que les Italiens n'ont pas, le danger est bien plus grand, à moins d'avoir une forte passion de profiter des avantages du lieu pour s'avancer dans les arts et un jugement assés formé et assés ferme pour résister au torrent. Je crois le voyage de Rome très pernicieux pour des jeunes François naturellement plus étourdis, plus inquiets et plus impertinents que toute autre Nation. L'expérience de tous les jours me confirme de plus en plus dans ces sentimens; je n'ay pas pu les retenir, les voyant conformes aux vôtres[1].

Je vous envoye un Édit publié par ordre du Pape, comme vous verrés, Monsieur, contre un escrit que l'Ambassadeur de l'Empereur avoit fait afficher à costé de la porte de son Palais, il y a quelques jours. Vous en verrés le sujet dans l'imprimé que je vous envoye, où on l'a coppié fidellement; comme l'avanture est assés extraordinaire et nouvelle, j'ay creu, Monsieur, que vous seriés bien aisé de la voir.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Répondu le 7 juillet 1697.

J'ai reçu votre lettre du 18 du passé, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Depuis : « Je vous informeray », Lecoy, p. 108-9.

813. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 24 juin 1697.

J'ay reçu votre lettre du 4 du courant.

Je vous prie de ne loger qui que ce soit dans l'Académie sans ordre exprès du Roy, S. M. ne desirant que personne y soit logé que les Pensionnaires.

Puisque le Suisse de l'Académie est mort, si l'habit qu'il avoit est assés bon pour aller jusqu'à la Toussaint, vous le pouvez faire servir à celui que vous prendrez. Ce Suisse n'a-t-il point d'héritiers? N'avoit-il rien, et ne lui deviés-vous point de gages?

J'ay reçeu le second exemplaire des *Lampes antiques*.

Outre le troisième, que je vous ai demandé par ma précédente, je vous prie de m'en envoyer encore trois autres exemplaires, et deux des cinq planches ajoutées au premier tome de *Lucerne antiche*.

Archives nationales, O[1] 1936.

814. — La Teulière a Villacerf.

25 juin 1697. — Rome. 372.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 3 juin, avec la seconde de change du 22 may, dont je vous rends très humbles grâces.

Je vous ay marqué exactement, dans mes précédentes, le cours du change, particulièrement quand il a baissé, et je ne l'ay fait qu'après en estre bien informé par un Courtier de change François, qui n'a icy d'autre employ que de négotier des lettres chez les Banquiers et qui, estant homme de bien, est plus seur même que les Banquiers, qui ne parlent pas avec tant de sincérité sur leurs propres intérests. Ce qu'il m'a dit m'a esté confirmé par les Marchans François que je connois, de manière, Monsieur, qu'il est certain que le change n'a esté qu'à dix pour cent de pure perte depuis plus de six semaines, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire. Ce n'est pas que, comme il a baissé, il ne puisse monter plus haut, mais c'est de quoy je ne manqueray pas de vous informer, comme je dois.

Je ne suis pas surpris que M. Clerx soit plus cher qu'un autre, ayant aussy peu de commerce qu'il en a, et son correspondant en ayant encore moins et bien moins de fonds, dont je m'aperçois assés souvent, estant obligé d'attendre quelques jours après l'échéance du payement parcequ'il a de la peine luy-même de le retirer des personnes sur qui M. Clerx luy donne ses assignations, qui n'ont pas ordinairement plus de content qu'il ne leur en faut pour subsister. Les assignations même ne sont bien souvent qu'en plusieurs petites parties; je sçay qu'il a esté quelquefois obligé de protester ces lettres, les débiteurs manquant apparemment de fonds plustost que de bonne volonté, y ayant icy très peu de Marchands Françoys qui soient riches.

Je viens de m'informer du change à trois Marchands différends, que l'on m'a dit estre bien instruits; ils m'ont dit qu'il

estoit présentement de douze à treize; je croy qu'il a monté à cause du terme de la St Jean [14 juin], ce qui arrive assés souvent.

Comme l'Édit du Pape, dont je ne peus vous envoyer qu'un exemplaire par le dernier Courrier, m'a paru assés curieux, je vous en envoye quatre autres, Monsieur, m'imaginant que vous serés bien aise peut-estre d'en faire part à vos amis. Quand il paroistra quelqu'autre nouveauté digne de vous estre envoyée, je ne manqueray pas de vous en informer.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1 1936.

815. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 1er juillet 1697.

J'ay reçu votre lettre du 11 du passé; puisque le Médecin dont vous me parlez est aussi habile que vous dictes, je vous conseille de vous en servir.

Si la Lettre de change que je vous ai envoyé en dernier lieu ne suffit pas pour payer votre dépense et celle du groupe, je vous en enverrai une autre incessamment.

Je vous envoie votre compte du mois de mai dernier.

Archives nationales, O^1 1936.

816. — La Teulière a Villacerf.

2 juillet 1697. — Rome. 273.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 9 juin. Je ne suis pas surpris que l'on ait retardé de vous envoier le livre des *Antiquités sépulchrales* de *Pietro Santi*, les Mrs de la Poste estant ordinairement peu réguliers pour ces sortes de choses.

Je vous envoye mes comptes du mois de juin, où vous verrés, Monsieur, que la dernière Lettre de change est plus que consommée. J'aurois eu matière pour une autre sy le marbre, destiné pour le Sr *Lepautre*, estoit arrivé, comme le Marchant nous le faisoit espérer; il peut estre que ce n'est pas sa faute, le vent ayant esté peu favorable depuis plus d'un mois, ce qui pourroit bien retarder le vaisseau qui porte les hardes de M. le Card. de Bouillon,

qui n'est pas encore arrivé à Civita-Vecchia et dont l'on n'a eu de nouvelles que de Gennes.

Vous verrés, Monsieur, par mes comptes, que nous avons un nouveau Suisse, qui est fort propre à cette place. Vous verrés aussy que le Sr *Lepautre* a renvoyé son ouvrier depuis plus d'un mois, le modelle de son groupe estant fini, ce qui croît encore son impatience pour l'arrivée du marbre que j'attends, pour le mettre en chantier, aussy bien que celuy du Sr *Frémin*, voulant le faire à même temps pour tascher d'espargner quelque chose. Aussy bien le modelle dud. Sr *Frémin* n'a peu encore estre moulé, parceque le Mouleur est occupé pour les PP. Jésuites, qui le pressent de finir des ouvrages commancés.

Le Sr *Favannes* commence à repeindre son tableau, et le Sr *St-Yves* n'a plus qu'à retoucher le sien. Le Sr *Oppennordt* achève son dessein de St Jean de Latran en grand, où il n'oublie rien pour le mettre en estat d'estre veu avec plaisir par les personnes intelligentes. Il y a dessiné tous les bas-reliefs de l'*Algarde*, et les peintures mêmes qui sont sur les murailles de la grande nef, avec le plafond et la charpante; le tout dessiné très proprement avec l'entente des lumières et perspective. De manière, Monsieur, que, sans nulle complaisance, tous les Pensionnaires font leur devoir, n'estant jamais sans occupation et vivant avec beaucoup d'honnesteté les uns avec les autres.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, M., vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

817. — La Teulière a Villacerf.

9 juillet 1697. — Rome. 374.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 17 juin. Je vous envoie, suivant vos ordres, le troisième exemplaire du second volume des *Antiquités sépulchrales;* vous y trouverés deux planches nouvelles que *Pietro Santi* y a ajoutées; l'une est toute nouvelle, l'autre ne l'est qu'en partie; je les ay mises à la place qu'il leur a destinée. J'envoye encore, Monsieur, ces deux mêmes planches doubles, séparées de celles du livre, pour parfaire les deux exemplaires que vous avez reçeus. Led. *Pietro Santi* prétend ajouster dix ou douze planches nouvelles au

premier volume, trouvant de temps en temps des lampes antiques qui méritent d'estre gravées. Il m'a promis de me faire part de ses découvertes et de m'en faire voir les épreuves. S'il les vend séparément, je ne manqueray pas, Monsieur, de vous les envoyer; aussy bien que tout ce qui me paroistra digne de vostre curiosité.

Je suis, avec toute sorte de respect, etc.

De La Teulière.

P.-S. — Le change est à onze et demi.

Archives nationales, O[1] 1936.

818. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 14 juillet 1697.

J'ay reçu, avec votre lettre, tous les imprimés du Pape.

Si les Lettres de change de M. Clerx sont aussi mal acquittées que vous me l'écrivez, je croy qu'il faut chercher un autre Banquier, qui en usera plus fidellement pour le Change et où la sureté sera plus grande.

Je vous prie de m'envoier les planches sans écriture contenues au Mémoire ci-joint, si vous pouvez les avoir de cette façon. Si non, prenez-les avec l'écriture[1] et ne m'envoyez que les planches.

Si, de tout ce que je vous demande par le présent mémoire, vous m'en avez déjà envoyé des exemplaires, ne m'en envoyez qu'un de chacun; mais, si vous ne m'en avez point envoyé, je vous prie de m'en envoier deux, c'est à dire les planches seulement[2].

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. On a dit depuis *Avant* ou *après la lettre*.

2. Au sens d'épreuves de gravures sans le texte imprimé.

819. — La Teulière a Villacerf.

10 juillet 1697. — Rome. 375.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 24 juin, et, suivant vos ordres, je vous envoie un quatrième exemplaire des *Antiquités sépulchrales* et vous envoyeray le cinquième par le premier Ordinaire.

Le mesnage de l'habit du Suisse a bien réussy. Celuy qui est à la place du mort estant naturellement fort soigneux, il paroît très propre et servira jusqu'à la Toussaint, sans que le mesnage paroisse à d'autres yeux qu'à ceux des personnes qui le savent.

Pour ce qui regarde les affaires du deffunt, je n'ay pas creu devoir vous fatiguer des peines que j'ay eues, ne le pouvant sans entrer dans beaucoup de détails ennuyeux; mais, puisque vous m'en donnez l'occasion, je vous diray, Monsieur, que, quinze jours avant sa mort, j'ay fait tout ce que j'ay peu pour savoir s'yl avoit quelque chose et s'yl avoit des parents. Quoique j'aye employé toutes les personnes en qui il paroissoit avoir quelque confiance, tous mes soings ont esté inutiles, parceque ce garçon estoit d'une humeur fort sauvage et qu'il ne croyoit pas mourir. Deux jours après sa mort, nostre vieux Modelle me vint dire qu'il avoit porté, par son ordre, au Banc du St Esprit tout l'argent qu'il avoit, à l'exception de deux pistolles, pour mettre led. argent en dépost au reçu du deffunt suivant l'usage; qu'il lui avoit donné un billet de crédit de soixante-huit escus Romains; qu'il ne m'avoit rien dit de sa négotiation, parceque le Portier luy avoit fait promettre de n'en rien dire qu'après sa mort, en cas qu'elle arrivât et qu'après cela il pouvoit me le dire, ce que ce Modelle a creu devoir observer religieusement, parceque c'est un très brave homme, de la simplicité ou candeur des premiers temps. Je ne vous diray pas les peines que j'ay eu de trouver ce billet que le deffunt, apparament, avoit changé du lieu où le Modelle l'avoit mis; mais enfin ce billet a été retrouvé lors qu'on y pensoit le moins. Ce n'est pas la seule peine que j'ay. N'ayant rien oublié, depuis sa mort, pour savoir s'il avoit des parents et où on les pourroit trouver; ayant travaillé inutilement, je m'avisai de visiter toutes ses hardes et, trouvant deux porte-lettres pleines de vieux papiers inutiles, je leus toutes les lettres que je trouvay de vieille datte, la pluspart sans le lieu d'où elles estoient escrites, à l'exception d'une de l'année 1694 escrite de Paris par M. d'Haussy, Marchant mercier proche St Médard, au Faubourg St Marceau. J'écrivis soudain à ce M. d'Haussy, parcequ'il paroissoit, dans sa lettre, estre ami de toute la famille et connu de M. le Curé de St Médard. J'informay ce Marchant de tout ce qu'avoit laissé le deffunt, de tout ce qu'il y avoit à faire pour retirer l'argent déposé au Banc du St Esprit, qu'il n'estoit pas seulement nécessaire d'envoyer une procuration bien en forme qui justifiât le droit des héritiers, mais qu'il faudroit encore faire légaliser toute la procédure par M. le Nonce du Pape, parceque l'on est grandement attaché aux formalités en ce pays et surtout au Banc du St Esprit, l'argent déposé appartenant à l'Hospital du St Esprit quand il ne paroît pas d'héritiers.

Les hardes qu'il a laissé sont peu de chose, parceque, salissant beaucoup de linge pendant sa maladie, il fit emporter ce qu'il en avoit de meilleur en sortant de l'Académie et en envoyoit chercher presque tous les jours que je le faisois visiter, soir et matin, pour le consoler par de petites douceurs, du meilleur vin surtout et à mes despens. Ayant esté d'ailleurs très bien servi par une garde et par un garçon de cuisine, il leur avoit donné, avant de partyr, un méchant justaucorps à chacun, fort gastez l'un et l'autre des vers et fort usés. Tout le reste n'a esté estimé qu'à deux pistoles, à l'exception de trois ou quatre livres qui restent et que je n'ay peu vérifier s'ils estoient à luy, parcequ'il y avoit deux libraires qui luy en prestoient ordinairement. Je croy néanmoins qu'ils sont à luy, parcequ'il ne les a pas demandés. J'auray soing que rien ne soit perdu pour les héritiers; sur ce qui me regarde, il ne luy estoit rien deu, parceque je suis très soigneux de payer tous les domestiques à la fin de chaque mois. Voylà, Monsieur, tout ce que j'ay creu devoir vous escrire sur l'intérest du Portier mort et de celuy de ses héritiers, par ce, seulement, que vous m'en avés donné l'occasion. J'aurois creu sans cela vous fatiguer mal à propos.

J'ay fait tout ce que j'ay peu pour avoir ces planches que *Pietro Santi* a gravées de nouveau; mais, comme le nombre en croît tous les jours, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire, Monsieur, à mesure qu'il trouve de nouvelles lampes, je n'ay peu le résoudre à les faire imprimer, peut-être à cause de la dépense, parcequ'en faisant tirer un grand nombre à la fois par mesnage, il a besoing de beaucoup de papier, et le bon homme, ayant une grande famille et peu d'avance, n'est pas toujours en estat de faire autre despense que celle de chaque jour pour entretenir sa famille. Je chercheray cependant l'occasion de le trouver dans sa bonne humeur pour tascher de vous satisfaire. Je n'ay rien tant à cœur certainement que de vous plaire, Monsieur, en tout ce qui dépend de moy.

Je vous envoie la médaille du Pape[1] frappée pour la sixième année de son Pontificat.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Innocent XII (Antonio Pignatelli) était Pape depuis le 15 juillet 1691.

820. — VILLACERF A LA TEULIÈRE.

Brouillon de réponse.

Répondu le 22 juillet 1697.

J'ay reçeu, avec votre lettre du 2 du courant, votre compte du mois passé. Je vous enverrai, l'Ordinaire prochain, une Lettre de change de 2,000 l.

Il me paroist que vous êtes content des Pensionnaires, dont je suis très aise. Le dessein de St Jean de Latran que fait *Oppenordt*, où il a dessiné tous les bas-reliefs et les peintures qui sont sur les murailles, sera quelque chose de curieux.

Les Pensionnaires estant logez, nourris et ayant une pension du Roy, les ouvrages qu'ils font appartiennent à S. M. Ainsi, quand *Oppennordt* reviendra, il faudra m'envoyer tous les ouvrages qu'il aura faits, que je croy que S. M. sera bien aise de lui remettre en sûreté.

Archives nationales, O^1 1936.

821. — LA TEULIÈRE A VILLACERF.

23 juillet 1697. — Rome. 376.

J'ai reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 1er juillet, avec mon compte du mois de may signé, dont je vous rends très humbles grâces.

Vous verrés, Monsieur, par celuy de juin, que la dernière Lettre de change est plus que consommée. Le payement du semestre des louages de notre maison et l'attelier, et celuy du bloc de marbre destiné pour le groupe, en consommeront une autre, et au delà, sans les despenses ordinaires.

Je vous envoie le cinquième exemplaire des *Antiquités sépulcrales*. J'y ay joint quelques planches doubles, que *Pietro Santi* a faites de nouveau et que je croy n'estre point dans les premiers exemplaires. Pour les cinq lampes, il m'a dit en avoir dessiné une trentaine qu'il prétend donner au public, mais qu'il n'en a gravé que dix, qu'il espère en trouver encore d'autres; tous les curieux luy en fournissant tous les jours de nouvelles, où ils trouvent de l'érudition pour ce qui regarde les mœurs des Anciens, ce qui pourroit donner matière à un second volume, ce qui est une raison pour ne pas les donner séparées. Il me dit, de plus, avoir trouvé une personne capable pour remplacer le Sr Bellory[1] sur

l'interprétation des figures qui se trouvent sur ces lampes, et qu'il m'informera de toutes ses nouvelles découvertes comme il a fait jusqu'à présent. De mon costé, Monsieur, je ne manqueray pas à mon devoir auprès de vous pour vous donner avis de tout.

Je suis, avec toutte sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Bellori était mort l'année précédente.

822. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 29 juillet [1697].

Je n'ai pas encore reçeu, avec votre lettre du 9 du courant, le second vol. des *Antiquités sépulchrales*, ni les deux planches doubles que *Pietro Santi* y a ajouté; j'espère les avoir incessamment. Vous m'avés fait plaisir de m'envoyer lesdites deux planches doubles pour joindre avec ceux que vous m'avés déjà envoyés. Si, par la suite, *Pietro Santi* en grave encore de nouvelles, faittes ce que vous pourrez pour les avoir seules, et me les envoyez; car, s'il veut vendre le livre avec, je n'en veux point.

Si, dans les livres des *Antiquités sépulchrales* que vous me devez encore envoyer, les dites planches y sont, il n'est point nécessaire de les envoyer en particulier; mais, sy elles n'y sont pas, envoyez les moy.

Cy joint une Lettre de change de 2,000 l., avec la lettre d'avis de M. Clerx, et votre compte de juin dernier.

Archives nationales, O[1] 1936.

823. — La Teulière a Villacerf.

30 juillet 1697. — Rome. 377.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire, le 7e du présent. Je ne manqueray pas, suivant vos ordres, de vous informer de la conduitte du Sr *Antoine;* et, pour commencer, il me fit voir, il y a quelques jours, la coppie d'un plan de l'Abbaye de Pontoise, ou plus tost de la maison que Mgr le Card. de Bouillon y a fait bastir; cette coppie me parut bien exacte et bien propre. S. E[ce], estant venue avant-hier à l'Acadé-

mie, me parla de ce jeune homme comme y prenant beaucoup d'intérest, l'exhortant en ma présence de bien employer son temps. Elle convint que ce jeune homme viendroit tous les jours dessiner auprès du Sr *Oppennordt*, qui s'est offert à luy prester ses desseins. Il ne sauroit estre en meilleure compagnie, pour avoir un bon exemple de sagesse, d'application et d'habilleté.

Monsr le Card. de Janson partit samedi dernier 27, à une heure de nuit, aussy glorieux qu'on le peut estre du séjour qu'il a fait en cette Cour, estimé et généralement aymé de toutes sortes d'estats et de conditions, et regretté des Espagnols même, mais très particulièrement du Pape, qui avoit en luy, et avec raison, une confiance singulière. L'on ne peut rien ajouster aux louanges qu'on luy donne. Jamais, dit-on, Ministre n'a mieux fait les affaires de son Maistre sans faire de la peine à personne, et, véritablement, il a une modération et une égalité admirable jointes à un caractère d'esprit noble et à des manières aisées et insinuantes, accompagnées d'un savoir-faire qui se rencontre en peu de gens si bien et si heureusement d'accord ensemble. Cette Ém^ce m'ayant témoigné en toute sorte de rencontres une estime et une amitié singulières pour vous, j'aurois creu manquer à mon devoir sy je ne vous eusse pas donné avis de son départ, persuadé, Monsieur, que vous aurés plus de plaisir qu'un autre de revoir un si bon amy, comblé de tant d'honneurs.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1 1936.

824. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 4 aoust 1697.

J'ay reçeu, avec votre lettre du 16 du passé, la médaille du Pape de la sixième année de son Pontificat, dont je vous remercie. Je n'ai point encore reçeu le quatrième exemplaire des *Antiquités sépulcrales*.

Je vous ai déjà écrit en faveur du Sr *Antoine;* je réitère encore et vous prie de veiller à sa conduite et de lui dire que je vous ai écrit sur ce sujet.

Archives nationales, O^1 1936.

825. — La Teulière a Villacerf.

6 aoust 1697. — Rome. 378.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 14e juillet, avec le mémoire des livres d'estampes que vous m'ordonnez de vous envoyer, et, pour vous obéir, je vous envoie le *Museum Romanum*[1] tout entier[2], parcequ'il y a de petites planches, au commencement et à la fin de chaque livre, et des lettres majuscules gravées par *Pietro Santi*, qui vallent la peine d'estre conservées, estant la pluspart tirées de l'Antique; il y a même une pierre, gravée dans le corps[3] qui est assez curieuse. Quand vous aurés veu toutes ces planches, vous jugerés vous-même s'il est à propos de les destacher, ou de les laisser à la place où elles sont, sans gaster le livre.

Pour les deux autres, j'ay esté obligé de les prendre tout entiers parcequ'ils se vendent chez le Marchant Rossi, qui ne sçait ny n'a jamais sçu faire plaisir, particulièrement quand il s'agit du moindre petit intèrest. Je n'ay jamais peu luy faire entendre raison sur ce que l'impression et la gravure sont deux choses séparées. Si *Pietro Santi* avoit vendu ses livres, il auroit esté plus traittable. Je les ay donc pris entiers, et vous les envoieray, suivant vos ordres, par le premier Ordinaire.

J'ay envoyé autrefois à feu M. de Louvois le *Museum Romanum*, en présent de la part de l'autheur. Je ne crois pas vous l'avoir envoyé. Je me souviens d'avoir envoyé le *Simbola Dianæ Ephesiæ;* mais je ne suis pas seur d'avoir envoyé les portraits des anciens Philosophes, et pour vous faire, Monsieur, une confession sincère, je serois bien en peine de m'en bien esclaircir, parcequ'après avoir reçu vostre réponse sur la réception des choses que vous m'ordonnés de vous envoyer, je n'en garde guère de mémoire, à moins qu'il ne soit sur mes comptes, où le livre de *La Diane d'Éphèse* est marqué le 2 février 1694, comme je viens de voir.

Les dernières Lettres de change ont esté payées assés régulièrement; je ne sçay si c'est par ordre de M. Clerx ou parceque son Correspondant et luy trouvent leur compte au change, qui est présentement douze pour cent.

Je vous envoye mes comptes de juillet, où vous verrés, Monsieur, que j'avance plus de dix-sept-cens livres, et, quand le marbre, que j'attends de jour à autre, sera arrivé, les avances croîtront plus considérablement.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Probablement le « Museum Odescalcum, sive Thesaurus antiquarum gemmarum, quæ, a Christinâ Suecorum Reginâ collecta, in Museo Odescalco adservantur et, a *P. S. Bartolo* quondam incisæ, nunc primum in lucem proferuntur. » Romæ, 1747 et 1751, in-fol.; deux parties, 49 et 53 planches. Il y en a deux éditions italiennes en 1747 et en 1750 (Leblanc, I, 162-3). — S'il s'agit bien du même livre, la lettre de La Teulière prouverait l'existence d'une première édition bien antérieure.

2. Texte et planches; Villacerf ne voulait que les gravures.

3. C'est-à-dire probablement tirée dans le texte.

826. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 12 aoust 1697.

J'ay reçeu, avec votre lettre du 28 du passé, le quatrième et le cinquième exemplaire des *Antiquités sépulchrales*. Je vérifierai les planches doubles, que vous avez joint au cinquième, pour voir si elles sont dans ceux que vous avez envoyé précédemment.

A l'égard des *Lampes* de *P. Santi*, comme il y en a une quantité, je m'assure qu'il en fera un livre et qu'il ne les donnera pas séparées; si vous les pouvez pourtant avoir séparées, vous me ferez plaisir de me les envoyer. Il seroit à souhaitter qu'il pût trouver un homme qui pût remplacer P. Bellory.

Archives nationales, O[1] 1936.

827. — La Teulière a Villacerf.

13 aoust 1697. — Rome. 379.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 21 juillet. Je vous rends très humbles grâces de celle de change, à laquelle vous avés eu la bonté de songer pour mon remboursement.

Pour respondre à ce qui regarde le Sr *Oppenordt*, je prendray la liberté de vous dire, Monsieur, qu'après avoir raisonné avecque luy, il y a quelque temps, sur le meilleur parti qu'il avoit à prendre pour faire passer ses desseins en France quand il seroit en estat de s'en retourner, tout bien considéré, il me parut qu'il ne sauroit

prendre trop de précautions pour conserver le travail de plusieurs années, et, par cette raison, qu'il estoit plus à propos qu'il les emportât luy-même, encaissés bien proprement. En effet, il n'a rien de plus précieux au monde que des estudes qu'il a fait avec beaucoup de peine et de soing. Je dois rendre ce témoignage à la vérité qu'il n'a pas esté à l'Académie un seul jour sans travailler et utilement, avec une application où tout autre que luy auroit succombé. Il voudroit encore ajouter à ses études, si vous le jugés à propos, l'élévation de St André de Laval, avec la chapelle de *Michel-Ange,* qui en fait un des plus beaux ornemens [1] et laquelle, pour les proportions, pour le travail et pour les agrémens, égale ce qui reste de meilleur parmy les ouvrages Antiques. Quoique Saint-Pierre ayt esté gravé plusieurs fois, il voudroit le dessiner encore pour certaines veues dont l'on ne s'est pas avisé. Je songe qu'ayant ce jeune homme auprès de vous, Monsieur, quand vous verrés ses desseins, vous aurés plus de plaisir en ce qu'il vous esclaircira jusqu'aux moindres choses, ayant tout examiné avec beaucoup d'attention et de connoissance, et, si vous trouvés à propos de les faire voir à Sa Majesté, vous le fairés avec moins de peine, estant informé de tout. Je ne doute pas, Monsieur, quand vous aurés veu ses desseins les plus curieux, que vous ne les jugiés dignes d'être rendus publics, quand ce ne seroit que pour pouvoir faire comparaison des ouvrages modernes avec les antiques.

Je vous envoyai, Monsieur, par le dernier Ordinaire, le *Museum Romanum.* Il couste trente-deux Jules chez l'autheur, où je le pris pour épargner quelque Jule. Je vous envoie les *Portraits des anciens Philosophes* et la *Diane d'Éphèse* sans l'explication, conformément à vos ordres. Les *Portraits* coûtent trois escus, la *Diane d'Éphèse* quinze Jules, sans les doubles enveloppes qui coustent cinq Jules; en tout 8 escus 20 bayoques.

Je vous envoyerai par les premiers Ordinaires un second *Museum* et un second recueil des *Portraits des anciens Philosophes.*

Les Pensionnaires continuent de bien faire, estant tous appliqués chascun à son travail. Je ne doute pas qu'ils ne continuent, estant tous d'un bon naturel et portés à l'estude.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

= 1. La Chapelle Strozzi, la seconde à droite dans la nef. Il s'y trouve des

copies en bronze du groupe de la Pieta de *Michel-Ange* et de ses deux statues de Lia et de Rachel du tombeau de Jules II à San Pietro in Vincoli. Titi, p. 137-8; Bleser, p. 196, etc.

828. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 18 aoust 1697.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 30 du passé. Je vous ai demandé six exemplaires des *Antiquitez sépulchrales;* vous m'en avez envoyé cinq. Je vous prie de m'envoyer le sixième; vous me ferez plaisir de m'envoyer un exemplaire du premier tome.

Pourveu que le petit *Antoine* veuille s'attacher et travailler sous le Sr *Openordt,* il s'instruira. Je vous prie d'y tenir la main; mais, franchement, je le trouve trop jeune pour pouvoir profiter du travail qu'il devroit faire présentement à Rome. Je vous prie de me faire savoir si ce petit garçon n'est pas logé et nourri chez M. le Card. de Bouillon.

Archives nationales, O1 1936.

829. — La Teulière a Villacerf.

20 aoust 1697. — Rome. 380.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 29 juillet, avec mon compte du mois de juin et une Lettre de change de deux mille livres de M. Clerx sur M. de Steimbier, en datte du 24 juillet, dont je vous rends très humbles grâces.

Je vous envoie, Monsieur, un second exemplaire des *Portraits des anciens Philosophes* sans l'escriture, suivant vos ordres; j'y ay joint quatre planches doubles que *Pietro Santi* a ajousté à son livre des *Antiquités sépulchrales* et qu'il m'a bien voulu donner. Elles sont toutes quatre dans les derniers livres que j'ay envoyés; je croy qu'une partie manque aux premiers, et, pour plus de seuretté, je les envoye toutes. J'ay eu l'honneur de vous escrire, Monsieur, qu'il en trouve tous les jours de nouvelles; il m'en a fait voir une quarantaine de dessinées et douze ou treize de gravées, tout le monde se faisant plaisir de luy communiquer celles où il paroît quelque érudition; de manière, Monsieur, qu'il pourra bien donner un troisième volume, avec d'autant plus de

plaisir qu'il me dit avoir trouvé un bon amy qui remplira la place de feu Pietro Bellori pour accompagner sa graveure d'une explication authentic par une personne bien instruite de l'Antiquité. J'auray soing comme je dois, Monsieur, de vous informer des premiers de tout ce qui paroîtra parceque j'en seray informé moy-même.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O¹ 1936.

830. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 26 aoust 1697.

J'ay reçeu, avec votre lettre du 6 du courant, votre compte de juillet, que je vous renverrai incessamment avec une Lettre de change de 2,000 l.

Je n'ay pas reçeu, avec votre lettre, le *Museum Romanum;* mais j'espère le recevoir incessamment, aussi bien que celui que je vous ai demandé pour moy, celui-cy étant pour M. le Premier.

A l'esgard des deux autres livres, il vaut mieux les avoir entiers puisque cela ne se peut autrement, et, quoique vous m'ayez déjà envoyé la *Diane d'Éphèse*, je vous prie de ne pas laisser de me l'envoyer encore pour moy aussi bien que pour M. le Premier.

Je vous prie de me faire savoir si *Pietro Santi* est mort, parcequ'on le croit de même icy.

Archives nationales, O¹ 1936.

831. — La Teulière a Villacerf.

Le 27 aoust 1697. — Rome. 381.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le quatrième du présent avec la seconde de change du 24 juillet, dont je vous rends très humbles grâces.

Je vous ay rendu conte, Monsieur, suivant vos ordres, de la conduitte du Sr *Antoine* par ma lettre du 30 juillet; je ne pensois pas plus tost vous rien dire de luy, n'ayant encore rien veu de ce qu'il sçavoit faire. Depuis ce temps-là, il vient dessiner tous les jours à l'Académie. Il y a coppié, dans la chambre du Sr *Oppennordt*, un second plan que M. *Mansard* avoit envoyé à M. le Card. de Bouillon, ce qu'il a fait avec soing et propretté. Il a

coppié encore quelques testes après celles de *Raphaël* que le Sr *Favannes* a dessiné au Vatican pour son tableau d'*Attila*. Il les a dessinées d'une manière qui fait voir qu'il ne manque pas de dispositions ny de bonne volonté; quand un dessein ne luy plaît point, il le deschire sans peine pour en faire un autre. Il a pris le party de dessiner la figure pendant quelque temps, suivant, dit-il, en cela le conseil que luy a donné en partant M. *Mansard*, qui ne peut que le donner bon. Il ne dessine pas la figure de mauvais goût, ny n'épargne pas le soing ny sa peine. Pour vous dire tout ce que je pense, Monsieur, je lui souhaitterois un peu plus de feu et de cette vive passion pour le travail qui est l'âme des Beaux-Arts. Ce n'est pas que je n'ay veu réussir des personnes qui paroissoient lentes, et, tel qu'il est, j'espère, sur les sentimens qu'il fait paroistre, qu'il ne perdra pas le temps à Rome, quoiqu'il n'ait pas présentement tout ce qu'il faut pour connoître la beauté des ouvrages antiques et modernes que l'on y voit. C'est un malheur assés ordinaire parmy les jeunes architectes de croire tout savoir quand ils savent distinguer les Ordres, par les seuls chapiteaux et proportions des colonnes, sans avoir fait aucune estude des beaux profils et des belles proportions de chaque membre en particulier, par rapport à l'Ordre et à la place où on le met, ce qui demande une grande estude et un jugement solide, soutenus d'une disposition naturelle que le Ciel donne à qui bon lui semble.

Je luy ay dit, Monsieur, les ordres réitérés que j'avois reçus de vous sur tout ce qui le regarde, et il a reçeu cette nouvelle avec les sentimens qu'il doit.

Je vous supplie très humblement, Monsieur, d'estre persuadé que je n'oublieray rien de tout ce que je croiray pouvoir luy estre utile pour son avancement, et, pour cela, je luy ay offert plus d'une fois tout ce qui dépend de moy.

Je vous envoye le second exemplaire du *Museum Romanum* du S^r De La Chausse, suivant vos ordres, Monsieur, et, pour les suivre exactement, je ne vous en envoyeray pas d'autre de la *Diane d'Éphèse*, vous en ayant envoyé autrefois, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1 1936.

832. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 2 septembre 1697.

J'ay reçeu votre lettre du premier du passé. Je vous envoie une première Lettre de change de deux mil livres et la lettre d'avis, avec votre compte du mois de juillet. J'ay reçeu le *Museum Romanum* que vous m'avez envoyé; j'espère recevoir demain, ou après, la *Diane d'Éphèse* avec les *Portraits des anciens Philosophes*.

Il est très certain que le Sr *Oppennordt* ne sçauroit prendre trop de précautions pour conserver le travail qu'il a fait à Rome afin de l'aporter en France, et qu'il vaut mieux qu'il l'aporte lui-même que de le confier à qui que ce soit. Je ne veux point qu'il quitte l'Académie que je ne lui mande; et, pendant tout le temps qu'il y sera, il ne sçauroit mieux faire que de l'employer fort utilement et de dessiner l'élévation de la Chapelle de St-André de Laval, avec la Chapelle de *Michel-Ange;* il peut aussi dessiner Saint-Pierre par les vues qu'il jugera à propos, et, lors qu'il sera de retour en ce païs-cy avec tous ses desseins et que je les aurois examiné avec lui, je les ferois fort volontiers voir au Roy, et je ne doute pas que S. M. ne trouve bon qu'on les fasse graver, lorsque la paix sera faite, qui est peut-estre plus prochaine qu'on ne pense [1].

J'oubliois à vous dire qu'il y a du temps que je vous avois envoyé un mémoire, que vous m'avez renvoyé apostillé de vostre main, de plusieurs choses que je vous priois de m'envoyer de Rome; comme il y en a qui coûtent beaucoup, je les ai suprimées et j'en ai extrait celui qui est cy-joint [2], où j'ai marqué les apostilles que vous aviez mis sur led. mémoire, dont je ne sçay si vous en avez gardé copie; vous me ferez plaisir de m'envoyer le contenu aud. mémoire à loisir.

Archives nationales, O1 1936.

= 1. La Paix de Ryswick, signée en quatre traités avec la Hollande et l'Espagne le 20 septembre, avec l'Angleterre le 21, et avec l'Empereur d'Autriche le 30 octobre.

2. Ce mémoire manque.

833. — La Teulière a Villacerf.

3 septembre 1697. — Rome. 383.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez l'honneur de m'escrire le 12 aoust.

J'ay joint au dernier pacquet du *Museum Romanum*, que j'ai envoyé par le dernier Ordinaire, toutes les planches que j'ay peu obtenir de *Pietro Santi*, et vous aurés peu voir, Monsieur, par ma lettre, le dessein qu'il a de faire un troisième volume, comme vous l'avez préveu, et qu'il espère même satisfaire le public dans l'explication de ses planches par le secours d'un grand Antiquaire, et, véritablement, si celuy qu'il m'a nommé veut bien se charger de cette occupation, je ne doute pas qu'il ne s'en acquitte très bien; j'ay veu un de ses ouvrages rempli de beaucoup d'érudition sur l'antiquité la plus abstruse, qui peut servir d'une preuve certaine qu'il en est mieux instruit qu'un autre; de manière, Monsieur, que vos souhaits sur le remplacement de Pietro Bellori seront bien tost accomplis.

Je me suis apperçeu, Monsieur, que, dans le mémoire de l'estat des ouvrages de l'Académie, que j'ay envoyé il y a cinq ou six mois, j'avois oublié innocemment une tranche de marbre, de neuf à dix pieds de long sur un et demy de large, qui n'a qu'environ deux à trois pouces d'épaisseur d'un costé et environ un pouce de l'autre[1]. Comme elle estoit contre la muraille, couverte des planches qui servent pour les eschaffaux, je ne l'avois pas veue en visitant l'hattellier de Ste-Cécile où elle est. Je ne l'ay pas oublié cependant dans les premiers mémoires. J'ay creu qu'il étoit de mon devoir de vous donner cet avis.

Je vous envoye mes comptes du mois d'aoust, où vous verrés, Monsieur, que vostre dernière Lettre de change est plus que consommée.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

= 1. « A Mr Mesmin pour vérifier. »

834. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 8 septembre 1697.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 20 du passé. Je vous envoye la seconde Lettre de change.

Je n'ay pas reçeu, avec votre lettre, le deuxième exemplaire des *Portraits des anciens Philosophes*, mais j'espère l'avoir incessamment.

J'attends le sixième exemplaire des *Antiquitez sépulchrales* que je vous ai demandé. Je m'assure que toutes les planches qui ne sont point dans le premier exemplaire que vous avez envoyé, et que vous m'avez renvoyé depuis en particulier, seront dans ce sixième exemplaire que je vous demande. S'il estoit parti quand cette lettre arrivera, et que les dites planches n'y fussent pas, faites moy l'amitié de me les envoyer double.

Si *Pietre Santi* a 40 planches dessinées, dont 12 de gravées, je ne doute pas qu'il ne fasse un troisième Livre des *Sépulcres antiques*, auquel cas, quand il sera fait, vous me ferez plaisir de me les envoyer; mais s'il n'en fait point, puisque certainement vous faites volontiers plaisir, essayez d'avoir ses estampes l'une après l'autre, et envoyez-les moi double au fur et à mesure que vous les aurez; il me fera un singulier plaisir.

Archives nationales, O[1] 1936.

835. — La Teulière a Villacerf.

10 septembre 1697. — Rome. 384.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 18 aoust. Je me suis apperçeu qu'il manquoit un sixième exemplaire des *Antiquités sépulchrales;* je l'envoyeray par l'Ordinaire prochain. Je vous envoye cependant le premier tome que vous demandez. Sy les feuilles ajoustées n'y sont pas, c'est qu'il n'y en avoit point d'imprimées. Je les envoyeray seurement avec le second tome.

Je vous ay rendu conte, Monsieur, par ma dernière lettre, des occupations du Sr *Antoine*. Il ne travaille plus à la chambre du Sr *Oppenhort*, comme vous aurés veu. Je l'ai toujours trouvé, comme vous, trop jeune pour pouvoir profiter des avantages de

ce séjour. Il faut estre plus avancé qu'il ne l'est pour desmêler ce qu'il y a de remarquable dans l'antique et dans le moderne; il faut estre en estat de connoître par soy-même ce qu'il y a de beau. Il est logé et nourri chez M. le Card. de Bouillon, qui a recommandé, à ce qu'on m'a dit, à tous ses Domestiques d'avoir des égards pour luy.

Vous aurés eu, Monsieur, à l'heure qu'il est, le plaisir de voir à loisir M. le Card. de Janson, si la bonne santé qu'il a emportée de Rome l'a accompagné par le chemin, car il prétendoit estre à Versailles le 4 ou le 5, à ce qu'on m'a dit. Or, je ne doute point qu'il ne soit reçeu comme il le mérite d'un Maistre aussy esclairé et aussy équitable que celuy qu'il a si bien servy. Je ne saurois, Monsieur, vous dire assés le bien que tout le monde en dit encore tous les jours, ce qui me donne bien de la joye, ayant toujours eu pour cette Éminence une vénération singulière, que je conserveray toute ma vie. Je prie Dieu que la sienne soit longue et toujours heureuse, aussy bien que la vostre, à laquelle il m'a toujours témoigné s'intéresser en parfait amy.

M. le Card. de Bouillon est party ce matin pour aller prendre l'air à Frescati, après avoir esté obligé de garder la chambre plus de trois semaines à cause d'un grand dégoût, accompagné d'une insomnie fascheuse, non sans quelque ressentiment de fièvre. L'on espère que l'air de la campagne luy redonnera bientost une santé parfaitte, que je luy souhaitte de tout mon cœur. C'est un Prince d'une bonté et d'une honnesteté extraordinaire.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

836. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Versailles, le 16 septembre 1697.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 27 du passé. Je m'assure que j'aurai, demain ou après, le *Museum Romanum* que vous m'envoyez. Je vous envoye un mémoire, marqué A, que m'a donné M. le Premier, par lequel vous verrez qu'il prétend que les sept pièces marquées aud. mémoire ont été retranchées dans le *Romanum Museum* que vous m'avez envoyé pour luy, et, comme il en

avoit un, il y a du temps, que je ne lui ai point donné, dans lequel ces sept pièces sont mal gravées, il les redemande encore une fois pour les mettre dans le premier Livre du *Museum Romanum* qu'il a. Vous me ferez plaisir de me les envoyer.

Vous en trouverez encore un, marqué B, par lequel vous verrez ce qui manque dans la *Diane d'Ephèse*, que vous m'avez envoyé pour luy, et dans le livre des *Anciens Philosophes*. Je vous prie de m'envoyer le contenu aud. mémoire marqué B.

Je suis bien aise que le fils de M. *Antoine* travaille aussi assidûment que vous me le marquez et qu'il se soit mis à dessiner la figure, parceque cela est toujours nécessaire à un Architecte. Je souhaitte qu'il continue à travailler aussi assiduement que vous dites. Je vous prie de veiller à sa conduitte et d'empêcher qu'il ne se débauche; à l'égard de la lenteur qu'il a naturellement, peut-estre qu'en travaillant et y prenant goût elle se passera, et il aura plus d'activité à ce qu'il fera. Comme c'est un jeune homme qui sait très peu de chose, et qu'il veut se jetter dans l'Architecture, il faudroit essayer de l'instruire par les principes et ne lui rien faire dessiner qui passe ses forces.

Archives nationales, O[1] 1936.

837. — La Teulière a Villacerf.

17 septembre 1697. — Rome. 835.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 26 aoust. Celle de change, que vous avez la bonté de me faire espérer, viendra très à propos pour m'ayder à payer le bloc de marbre destiné à faire le groupe du Sr *Lepautre*.

Il est enfin arrivé ce matin. Quelque soing que j'aye pris de presser le Marchand de marbre, je n'ay peu le faire venir plus tost. Il m'a dit des raisons assés vraysemblables pour excuser le retardement, dont je ne chargeray pas cette lettre de peur de vous fatiguer. Outre qu'il y a peu de gens qui voiturent pendant la canicule, il y a apparence qu'il a préféré les PP. Jésuites à l'Académie, car ils ont eu tous leurs marbres, il y a près d'un mois, et, véritablement, ils les avoient ordonnés plus tost; et parcequ'ils vouloient faire voir au Pape l'autel de St Ignace le jour de sa fête (31 juillet), l'on n'a pas peu jouir de pas un ouvrier de ceux dont ils avoient besoing. Il y a plus d'un an qu'ils en ont occupé et en occupent un très grand nombre, car il faut encore un autel nou-

veau dans l'Eglise de St-Ignace autre que celuy de l'Eglise du Jésus. Quoiqu'il en soit, le Sr *Lepautre* prétend par sa diligence réparer le temps qu'on luy a fait perdre; tout est prest pour faire desbarquer, voiturer et mettre en chantier son marbre.

Je vous envoie, Monsieur, suivant vos ordres, le sixième exemplaire des *Antiquités sépulcrales*. J'y ay joint, pour vous, une estampe gravée par *Pietro Santi* après un bas-relief antique de marbre, à peu près de la même grandeur de la planche qui a été retirée par le Card. Carpegna à qui appartient l'original[1]. C'est un bonheur que j'ay eu l'estampe, qui est une de ces épreuves que l'on tire ordinairement pour voir si la planche est bien. Quoique elle n'ait aucun rapport avec les livres que je vous ay envoyés, j'ay creu que vous seriés bien ayse de la voir. Il y a apparence, Monsieur, qu'elle paroitra dans un livre de médaillons que l'on imprime par l'ordre du Card. Carpegna.

Je vous envoyerai, Monsieur, par le premier Ordinaire un deuxième exemplaire de la *Diane d'Ephèze;* comme le pacquet ne sera pas grand, j'y joindray ce qu'il y a d'escriture dans le livre des *Anciens Philosophes*, que j'avois gardé pour suivre exactement vos ordres. Comme c'est un abrégé des vies de ces Philosophes, il sera mieux chez vous qu'icy, où il est inutile.

Vous aurés veu, Monsieur, par mes précédentes lettres, que *Pietro Santi* n'est pas mort, Dieu mercy. Il travaille toujours avec beaucoup d'application, autant par inclination que par nécessité, pour avoir de quoy entretenir sa famille qui est grande. Il m'a promis de m'avertir des premiers de tout ce qu'il faira, et je ne doute pas qu'il ne le fasse, quand ce ne seroit que par son propre intérest.

J'ay bien de la joye que M. de Liancour ait reçeu des marques de la bonté du Roy; je suis très persuadé qu'il s'en faira honneur. Je vous rends très humbles grâces, Monsieur, de m'avoir appris une si agréable nouvelle.

L'air de la campagne est très favorable à la santé de M. le Card. de Bouillon; il s'y porte tous les jours de mieux en mieux.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1^ 1936.

= 1. Gaspardo Carpegna, nommé Cardinal en 1670 par Clément XI, mort en 1714.

838. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 23 septembre 1697.

J'ay reçeu, avec votre lettre du 3 du courant, votre compte du mois passé, que je vous renverrai au premier jour. Je vous ai envoyé une Lettre de change, qui vous mettra en état de n'être plus en avance.

J'attens avec impatience le sixième exemplaire du deuxième tome des *Sépulcres antiques*, avec un exemplaire du premier que je vous ai demandé par ma lettre du 18 du passé.

Je compte de partir pour aller chez moi mardi ou mercredi, ce qui me fait apréhender de ne vous pouvoir donner de mes nouvelles si régulièrement.

Vous estes trop régulier de vous justifier sur une mauvaise planche de marbre que vous aviez oublié dans votre inventaire.

Archives nationales, O[1] 1936.

839. — La Teulière a Villacerf.

24 septembre 1697. — Rome. 386.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le deuxième du présent, avec celle de change de deux mille livres de M. Clerx sur M. de Steimbier, sa lettre d'avis et mon compte du mois de juillet signé, dont je vous rends très humbles grâces.

J'ay reçeu dans le même paquet un Mémoire d'estampes que vous m'ordonnés de vous envoyer à loisir, à quoy je ne manqueray pas d'obéir comme je dois. J'ay déjà achepté la *Vigne Aldobrandine*[1] et la *Vigne Pamphile*[2], gravées par *Barrière*. La première m'a coûté deux Jules moins qu'il n'estoit marqué dans le mémoire, et la *Vigne Pamphile* cinq Jules moins. J'achepteray les autres après vous avoir envoyé celles-cy. Je ne pourray pas envoyer si tost les *Villes d'Italie*, parcequ'on réimprime ce livre avec quelques additions et des estampes nouvelles, à ce que m'a dit le libraire qui le fait imprimer et qui a les planches de *Barière*[3].

Je n'ay point trouvé le mémoire dont vous me parlez, Monsieur, dans vostre lettre; mais, en le cherchant, j'en ay trouvé un autre qui m'a fait voir que le Marchant d'estampes a enchéri la *Diane d'Ephèze* de trois Jules; j'ay esté obligé de la payer quinze

Jules, quoique je ne l'aye payé que douze il y a trois ans. Il prétend encore vendre la *Colomne Trajane* sept écus, qu'il n'a vendue que six, disant que les planches s'usent. Comme on ne sauroit le prendre ailleurs, il faudra en passer par ce qu'il veut; c'est un homme peu traittable. Je verray sy je n'en trouveray pas quelqu'une de hazard chez les libraires où l'on en trouve quelquefois, qui peuvent même estre plus noires, estant des premières tirées.

Le Sr *Oppennordt* ne manquera pas de dessiner tout ce que vous me marquez, Monsieur, dans vostre lettre. Il achèvera St Jean de Latran cette semaine. Il finit le dedans de la porte qui fait face à la Chapelle du St Sacrement. Cette partie est ornée d'une orgue fort riche, soutenue par deux grandes colonnes de jaune antique. C'est un morceau qui mérite d'estre veu.

Je vous envoie, Monsieur, le livre de la *Diane d'Ephèse* que vous avés ordonné; j'y ay joint les feuilles que j'avois retenu, suivant vos ordres. Ce sont les *Vies des anciens Philosophes*, dont je n'avois envoyé que les portraits; aussy bien le pacquet n'est pas fort gros.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Monsieur le Card. de Bouillon se porte bien; il fut icy à l'audience du Pape, il y a cinq ou six jours; il doit revenir après demain pour s'en retourner le même jour.

Archives nationales, O1 1936.

= 1. Près de Frascati. Robert-Dumesnil, III, numéros 144-65.

2. Robert-Dumesnil, III, numéros 138-42.

3. Robert-Dumesnil ni Leblanc ne donnent, à l'article *Barrière*, aucun Recueil de Vues de villes d'Italie.

840. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 30 septembre 1697.

J'ay reçu icy votre lettre du 10 du courant.

J'attendray, par l'Ordinaire prochain, le sixième exemplaire du second tome des *Antiquités sépulcrales*, et, pendant ce temps-là, je recevrai le premier tome, que je n'ai pas reçu avec votre lettre.

Archives nationales, O1 1936.

841. — La Teulière a Villacerf.

1er octobre 1697. — Rome. 387.

J'ai reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 8 septembre, avec la seconde de change du 27 aoust, dont je vous rends très humbles grâces.

J'auray le soing que je dois, Monsieur, de vous envoyer des premiers exemplaires du troisième livre que *Pietro Santi* se propose de faire. J'essayray, cependant, de retirer les épreuves de ce qu'il faira avec discrétion, car il a besoing d'estre mesnagé sur cela, depuis qu'on l'a surpris en faisant imprimer avant luy certaines choses qu'il avoit découvert et gravé le premier. Je vous envoyai, Monsieur, par le dernier Ordinaire, une petite planche nouvelle de sa façon qu'il me donna par une grande grâce, par la seule confiance qu'il eut que je n'en abuseray pas, après m'avoir recommandé de ne la faire voir à personne dans Rome. Sy je ne réussis pas comme je le souhaitte, vous pouvez, Monsieur, estre persuadé qu'il n'aura pas tenu à moy.

Je vous envoye par cet Ordinaire la *Vigne Pamphile*, suivant vos ordres. J'ay retenu quelques feuilles qui, pour estre trop grandes, se seroient gastées sy elles avoient esté pliées. Je les envoyeray par l'Ordinaire prochain avec les deux coupes de *Lanfranc* gravées par *Carlo Cesi* et le St Antoine gravé par *Bloemart*. Je feray un gros rouleau de tout.

Vous verrés, Monsieur, par mes comptes de septembre que j'envoye, que la Lettre de change est consommée à cent escus près, dont je me suis plus qu'acquitté ce matin en donnant cent escus Romains au Marchant de marbre à compte du marbre que l'on met en chantier, dont il faudra payer le reste la semaine prochaine avec les frais du desbarquement, conduitte, et autres despenses faittes à desbarrasser les hatteliers pour placer les deux blocs de marbre du Sr *Lepautre* et du Sr *Frémin*.

J'ay trouvé heureusement un exemplaire en blanc du livre qui a pour titre *Documenti d'amore*[1], que vous demandez, Monsieur, par vostre dernier mémoire. Ce livre est devenu fort rare depuis quelque temps; je l'ay eu cependant par bonne fortune pour quatre Jules; le volume cependant est in-quarto. Je vous l'envoyeray dans quinze jours pour mesnager un peu les Courriers, qui s'embarrassent facilement des gros pacquets. Après avoir veu

celuy de la *Vigne Pamphile,* j'ay creu y pouvoir joindre la *Vigne Aldobrandine*, qui n'occupe pas un grand volume; on l'a vendue cependant 18 Jules à cause des paysages du *Dominicain* gravées par *Barrière*, le Marchant Rossi qui la vend ne perdant jamais une occasion de faire valoir tout ce qu'il a; de manière que vous recevrés, Monsieur, la *Vigne Pamphile* et la *Vigne Aldobrandine* à même temps. Mais j'ay retenu sept grandes feuilles de la *Vigne Pamphile*, que j'envoyeray par l'Ordinaire prochain, comme j'ay desjà dit, avec autre chose.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Francesco Barberino, *Documenti d'amori;* Roma, Natale Mascardi, 1646, in-4°. « Ces poésies du XIIIe siècle ont été publiées par Frederico Ubaldini; l'édition contient plusieurs gravures par *Corneille Bloemaert;* elle ne se trouve que difficilement. » Brunet, I, 648.

842. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 7 octobre 1697.

Quoique ma lettre ne parte pas cet Ord[re], je ne laisse pas que de vous accuser votre lettre du 17 du passé. Je suis bien aise que le bloc de marbre pour le groupe de *Lepautre* soit arrivé. Le premier tome des *Antiquités sépulcrales* m'a été rendu; le sixième du deuxième tome, que vous m'envoyez avec votre lettre du 17, me sera rendu incessamment.

Vous m'avez fait plaisir de m'envoyer l'estampe gravée par *P. Santi* après le bas-relief dont le Card. Carpegna a la planche, car, selon l'apparence, il n'y en aura point icy. Si le livre des médailles que le Card. Carpegna est quelque chose de curieux, vous me ferez plaisir de m'en envoyer deux exemplaires. Je vous envoye une lettre qu'Oppennordt, le Père, m'a envoyé de son fils qui est assés ancienne. Comme vous ne m'avez jamais parlé de cela dans toutes vos lettres, je suis bien aise d'être informé de la vérité par votre bouche. Je ne comprens pas à quoy luy peut être utile le voyage de Venize pour l'architecture. Il me semble que personne ne va en ce païs là pour cela. A l'égard du *Palladio*, dont il parle, son livre est si bien imprimé qu'il me semble qu'il

vaut bien l'ouvrage sur le lieu. Il me paroît que cette lettre n'est pas écrite sur du papier de Rome, et je la croy toute fausse.

Archives nationales, O[1] 1936.

843. — La Teulière a Villacerf.

8 octobre 1697. — Rome. 388.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 26 septembre, avec les deux mémoires qui l'accompagnoient. Je ne comprends point par quelle avanture le *Museum Romanum* et la *Diane d'Ephèze* se sont trouvés défectueux parceque je les collationne deux fois, en les achettant et avant de mettre l'enveloppe. Il faudra que le garçon qui a eu le soing de coudre le pacquet ait esgaré ces feuilles par mesgarde. Quoiqu'il en soit, je vous envoye, Monsieur, ce qui manque dans le livre de la *Diane d'Ephèze*, avec les feuilles de la *Vigne Pamphile* que j'avois retenu et les deux coupes de *Lanfranc* gravées par *Carlo Cesi*, avec le St Antoine de *Ciro Ferri*, gravé par *Bloemart*, et la Suitte des Cardinaux que vous demandez. Ceux de la dernière promotion sont assés mal gravés, ayant été faits à la haste. Quand on les aura regravés à loisir, je vous les envoyeray; le Marchant a promis de m'avertir dès lors qu'il voudra les rendre publics. Je vous aurois envoyé ce qui manque au *Museum Romanum* dans ce mesme Ordinaire, mais l'hautheur n'avoit point de planches imprimées du *vexillum Equitum;* il m'a promis d'en faire imprimer cette semaine. J'ay pris cependant les autres que vous me marquez, Monsieur, dans le mémoire, de manière que je vous les envoyeray par l'Ordinaire prochain avec le *Documenti d'amore.*

Le Sr *Antoine* continue de s'appliquer. C'est un jeune homme de très bon naturel et fort sage. Je tascheray, Monsieur, suivant vos ordres, de conduire ses estudes de manière qu'il puisse profiter de ce séjour, comme j'espère qu'il fera avec l'envie qu'il a de bien faire qui n'est pas ordinaire. J'ay veu assés souvent que les jeunes gens qui paroissent lents vont bien plus loing que ceux qui ont trop de vivacité; les premiers, ne se fiant qu'à leur travail et à leur application, ont plus de réflexion sur leur ouvrage et ne sont pas si sujects à s'esgarer du droit chemin, comme font ordinairement ceux qui se confient trop à leur esprit.

Le change est à dix et demy pour cent et baisse tous les jours,

à ce que m'a dit un Courtier de change. Il y a apparence, Monsieur, que la Paix, dont on ne doute plus icy, remettra toutes choses dans leur premier estat.

Le Sr *Lepautre* commence à travailler après son marbre depuis mercredy matin. Le Sr *Frémin* travaillera dès lors que le menuisier aura ajusté les esquierres à son modèle et à son marbre, ce qui sera fait demain à midy; de manière qu'ils se proposent l'un et l'autre de bien employer leur temps. Le Sr *Oppennordt* a commencé de dessiner le grand portail et façade de St André, dans le dessein de continuer jusqu'à ce qu'il ait achevé le plan de toute l'Eglise avec son élévation, comme il a fait après St Jean de Latran.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

844. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 15 octobre 1697.

J'ay reçeu, Monsieur, avec votre lettre du 24 du passé, le livre de la *Diane d'Ephèze* et les *Vies des anciens philosophes*, dont je vous remercie.

J'attendray avec patience l'exécution du dernier Mémoire que je vous ai prié de m'envoyer.

Archives nationales, O1 1936.

845. — La Teulière a Villacerf.

15 octobre 1697. — Rome. 393.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 23 septembre. Vous aurés veu, par celles du 10 et 17 du même mois, que je vous ay envoyé le premier et second tome des *Antiquités sépulcrales*.

Je vous envoye, Monsieur, par cet Ordinaire le *Documenti d'amore*, avec les estampes qui manquoient au *Museum Romanum*.

Pietro Santi m'a fait espérer cinq lampes nouvelles qu'il a gravées et qui sont assés curieuses; il lui en vient tous les jours, à ce qu'il m'a dit, dont il ne choisit que les plus belles, ou celles

qui ont le plus d'érudition. Il m'en fit voir une de terre plus chargée d'ouvrage que pas une de celles qu'il a gravées. Je le mesnageray le mieux qu'il me sera possible pour tascher, Monsieur, de satisfaire vostre curiosité en cela comme en toute autre chose.

Mons. le Card. de Bouillon escrivit avant-hier qu'il ne s'est jamais mieux porté qu'il se porte à la campagne. Je souhaitte de tout mon cœur que l'air de la belle maison où vous allés fasse le mesme effect en vous, Monsieur, et que vous en reveniez dans une santé parfaitte, que je prie le bon Dieu de vous conserver longues années, accompagnées de toute sorte de bonheur.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

846. — La Teulière a Villacerf.

22 octobre 1697. — Rome. 389.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 1er octobre, avec mon compte du mois d'aoust signé, dont je vous rends très humbles grâces.

Je ne suis nullement surpris des honnestetés de M. le Card. de Jeanson. Il m'a toujours témoigné avoir, pour vous et toute votre famille, une tendresse très particulière.

Tout le monde a reçeu icy une grande joye de la nouvelle de la Paix que vous avés eu la bonté de me confirmer et que l'on souhaittoit par toute l'Europe il y a longtemps.

Celle de la victoire des Impériaux[1], dont l'on avoit fait une relation des plus avantageuses pour eux, devient tous les jours plus petite. Les dernières lettres de Vienne réduisent les morts à six ou sept mille, les soixante pièces de gros canon à trente-trois pièces de campagne, dont un chameau en porte quelquefois deux dans la marche des Turcs, à ce que disent ceux qui savent leur manière de faire la guerre; pour le bagage, ces mesmes lettres disent que la plus grande partie a esté brûlée; mais ce qui fait douter de ce détail réformé c'est que l'on a encore des nouvelles certaines que l'armée des Impériaux s'est retirée au-dessus de Petit Varadin, ce que la Gazette de Mantoue confirme. La raison qu'elle donne de cette retraitte est assés particulière pour ne pas vous la cacher. J'ay voulu la lire pour le croire. Cette Gazette

imprimée dit que l'armée des Impériaux a esté obligée de s'éloigner du champ de bataille à cause de la puanteur des morts. Les Italiens, qui raisonnent sur tout, disent qu'il faloit donc que cet air puant vînt du costé de l'armée des Turcs et qu'ils ne comprennent pas comme des gens victorieux ne prirent pas le parti de se mettre au dessus du vent en poursuivant les Turcs dans leur déroute; ce qui fait qu'on suspend son jugement et sa créance en attendant des nouvelles plus certaines de cette avanture, aussy bien que d'une seconde bataille des Vénitiens, où l'on dit que les Turcs ont perdu cinq bâtimens, et les Vénitiens trois, après s'estre battus les uns et les autres avec beaucoup de valeur.

Je vous envoye, Monsieur, un exemplaire du livre des autels et tombeaux gravés depuis peu. Il couste trois escus sans la double enveloppe. Je vous envoyeray la Colonne Antonine par le premier Ordinaire; j'en ay choisi un exemplaire dont j'espère que vous serez content.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Sur la bataille gagnée en Hongrie par le Prince Eugène contre les Turcs, voir Dangeau, 25 septembre et 17 octobre 1697; VI, 196 et 210.

847. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 27 octobre 1697.

Je suis obligé de répondre par cet Ordinaire à vos deux lettres du 1er et 8 courant, ne l'ayant pu faire à la première à cause que j'estois en marche pour m'en revenir.

Je vous envoye votre compte du mois de septembre et une Lettre de change de 2,000 liv. avec la lettre d'avis afin que vous ne soyez point sans argent. J'ay reçeu la petite planche que *Pietro Santi* a bien voulu vous donner, aussi bien que la *Diane d'Ephèze*, l'exemplaire du premier tome des *Antiquités sépulcrales* et celui du deuxième tome des dites *Antiquitez*, dont je vous remercie.

Je n'ay point reçeu, avec vostre lettre du premier du courant, les *Vignes Pamphile et Aldobrandine*. Je suis persuadé pourtant que je les recevrai dans peu.

Vous me marquez, par votre lettre du 8, que vous m'envoyez

ce qui manque dans le livre de la *Diane d'Ephèze*, avec les grandes feuilles de la *Vigne Pamphile* que vous aviez retenu, les deux coupes de *Lanfran*, le St Antoine de Padoue et la Suitte des Cardinaux. Je n'ai encore rien reçeu de tout cela avec votre lettre; il faut espérer que cela viendra. J'espère avoir, par l'Ordinaire prochain, ce qui manque du *Museum*.

Je suis très aise du bien que vous me mandez du Sr *Antoine*. Vous me ferez plaisir de m'informer soigneusement de l'état du change parceque M. Clerx le met toujours fort haut. Je suis très aise que *Lepautre* et *Frémin* soient présentement en état de travailler à leur marbre. Je suis persuadé que *Lepautre* fera quelque chose de beau.

Archives nationales, O1 1936.

848. — La Teulière a Villacerf.

27 octobre 1697. — Rome. 390.

Je n'ay point reçeu, Monsieur, de vos lettres par cet Ordinaire. Je vous suis très obligé de m'y avoir préparé par vos précédentes, parceque vous avés par là prévenu la peinne que j'aurois peu avoir d'en chercher et d'en craindre la cause. Quand on a, Monsieur, les sentiments que j'ay sur tout ce qui vous regarde, on n'est pas maistre de son imagination et moins encore de son cœur.

Je vous envoye, Monsieur, suivant vos ordres, en conformité de votre mémoire du 1er septembre, la *Colonne Antonine*. Elle couste quatre escus Romains sans la double enveloppe. J'envoierai, par le Courrier prochain, le second exemplaire des *Autels et tombeaux*, de manière, Monsieur, qu'après avoir envoyé la *Colonne Trajane* il ne restera plus que les *Villes d'Italie* à envoyer, et sur cela, Monsieur, vous pouvés estre asseuré que vous aurés des premiers exemplaires qui paroistront, parceque l'Imprimeur m'a promis de m'avertir exactement, dès lors que son livre sera achevé de réimprimer avec les additions qu'il y fait. Il m'a fait espérer que ce pourroit estre dans quinze jours.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

849. — VILLACERF A LA TEULIÈRE.

Brouillon de réponse.

Répondu le 4 novembre 1697.

J'ay reçu votre lettre du 15 du passé. Jai reçu tout ce que vous m'avez envoié jusqu'à présent, excepté le *Documenti d'amore*, que j'espère recevoir incessamment avec les estampes qui manquent du *Museum Romanum*. Quand vous aurez les cinq lampes dont vous a parlé *P. Santi*, vous me ferez plaisir de me les envoier.

M. Clerx dit que le change est à 15 pour 100, et vous me mandez qu'il n'est qu'à 10 1/2. Mandez moy l'état du change tous les Ordinaires. Je vous envoie la deuxième de change avec la lettre d'avis.

Archives nationales, O[1] 1936.

850. — LA TEULIÈRE A VILLACERF.

6 novembre 1697. — Rome. 391.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 7 octobre. Je ne croy pas qu'il y ait en France aucun exemplaire du petit bas-relief gravé par *Pietro Santi* après le marbre antique du Card. Carpegna, parceque ce Card. a retiré la planche pour le livre de ses médaillons qu'il fait réimprimer; je croy, Monsieur, qu'il sera curieux. J'ay veu une partie de ceux qu'on y ajoute. Je ne manqueray pas de vous envoyer des premiers exemplaires qui paroîtront.

Je croy comme vous, Monsieur, que la lettre du Sr *Oppennordt*, que vous avés eu la bonté de m'envoyer, n'est pas de papier de Rome. Ce sera aparement un extrait de la lettre originale, où il pouvoit y avoir d'autres choses qui ne faisoient rien au sujet. Quoiqu'il en soit, Monsieur, il est toujours vray que le Sr *Oppennordt* m'a parlé plus d'une fois du dessein de son voyage, que j'ay trouvé raisonnable pour une personne qui a du goust, de la capacité et de la passion de profiter de tout ce qu'il y a de meilleur, quelque part où il se trouve. L'on ne sauroit voir, ce me semble, trop de bonnes choses pour se remplir l'esprit et l'imagination de belles idées, persuadé qu'elles servent de reigle et de secours pour en produire de pareilles, quelquefois même de plus agréables et plus accomplies, parcequ'il est bien plus facile d'ajous-

ter que d'inventer. Quoique le livre de *Palladio* soit bien imprimé, l'Italien surtout de la première et seconde édition; ses ouvrages veus en original font tout un autre effect. J'en ay veu quelques-uns à Vicenze, mais bien à la haste à mon grand regret, ne pouvant pas disposer de moy pour les voir à loisir. J'ay veu depuis quelque mois un jeune Architecte estranger qui voyage, qui a du goust et de l'intelligence, qui a esté une année entière à Venise et aux environs. Il m'a confirmé ce que d'autres personnes m'ont dit qu'il n'y a point d'architecte qui ait fait des choses si galantes et si extraordinaires que *Palladio* dans l'Estat de Venize, mais plus particulièrement dans le pays Vicentin où il estoit né. Ce jeune Architecte ayant fait rapport au Sr *Oppenmordt* de tout ce qu'il a veu, il a réveillé et redoublé sa curiosité. Sy vous avez la bonté de la seconder, Monsieur, je ne doute pas qu'il n'emploie bien le temps, et qu'il ne vous donne même matière de divertissement par les desseins qu'il pourra faire. Comme l'on peut estre en repos sur sa bonne conduitte, il me paroist assés indifférent qu'il emploie sa pension dans Rome ou hors de Rome. Il pourroit faire les estudes des parties séparées des proportions et mesures justes, comme il fait icy, et les mettre au net à loisir, après son retour. Sy je ne vous ay pas parlé de son dessein dans mes lettres, c'est, Monsieur, que, par le respect que je vous dois, j'ay creu qu'il estoit plus honneste que les personnes intéressées s'adressassent à vous pour pressentir quel seroit vostre sentiment. Sy je prens la liberté de vous dire le mien, ce n'est que pour répondre à vostre lettre avec la sincérité que je dois en toute chose.

Je vous envoye mes comptes d'octobre, où vous verrés, Monsieur, que j'avance près de quatre cens escus Romains. Vous y verrés encore les despenses que l'on a fait pour desbarquer le bloc de marbre du Sr *Lepautre*, le conduire à l'Académie et le mettre en chantier, aussy bien que celuy du Sr *Frémin*, et toute la manœuvre qu'il a fallu faire pour desbarrasser les hattelliers et faire une place libre à ces deux blocs de marbre. L'on a esté obligé de travailler six à sept jours ; il y avoit une vingtaine de personnes au desbarquement, parceque la place où l'on desbarque les gros fardeaux est très mauvaise et très dangereuse.

Dix à douze jours avant ce desbarquement, le Sr *Lorenzo Ottone*, qui a fait la coppie du *Nil* pour le Roy, faillit à perdre un bloc de marbre, qui tomba dans l'eau après estre eslevé au niveau du terrain; peu s'en fallut qu'il n'escrasât trois ou quatre

mariniers avec leurs barques. C'est une pitié pour ce qui regarde la commodité publique; personne ne s'en met en peine. Nostre bloc de marbre courut encore beaucoup de risques, et, sans que les mariniers se trouvèrent à portée pour destourner adroittement les cables, assistés du Marchant qui est très intelligent pour ces sortes de choses, il auroit peu retomber comme celuy du Sr *Lorenzo*. La caisse de bois d'une de nos traigles a esté esclattée et la chappe de fer rompue d'un costé par l'effort qu'il fallut faire. Comme il n'y a point d'ordre sur ce port, chascun laissant les blocs de marbre que l'on descharge où il se trouve à propos, il falut en ranger plusieurs pour faire place aux vindas et aux cables; il falut même faire abaisser le terrain pour tascher d'espargner un peu lesd. cables. Ce que j'ay donné ne paye pas le travail et la peine. Il m'en a cousté moins qu'aux PP. Jésuittes à proportion. J'ay creu devoir entrer dans ces détails pour donner plus de jour à mes comptes sur l'article du desbarquement.

Je vous envoye, Monsieur, le second exemplaire des *Autels et tombeaux*. J'envoyeray, par le premier Ordinaire, la *Colonne Trajane*, que je n'ay peu avoir à moins de sept escus Romains. Comme il n'y a que le Marchant Rossi qui la vende, estant maître des planches, il faut en passer par ce qu'il veut ou n'en point prendre. Sy j'en avois trouvé ailleurs, je n'en aurois pas pris chez luy.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1 1936.

851. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 10 novembre 1697.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 22 du passé, le *Documenti d'amore*, avec les estampes qui manquoient au *Museum Romanum*. Je ne puis vous dissimuler que le papier de Rome est bien vilain, et je ne comprens pas comment ils ne sont pas curieux d'imprimer sur de plus beau papier.

Il n'y a que seize estampes au *Documenti d'amore;* tout le reste est de l'écriture fort inutile et je crois que je me contenterai de prendre les estampes.

Pour vous tirer de la peine où vous êtes de ce qui manquoit quelque chose dans le *Museum*, je vous dirai qu'il n'y manquoit rien et la raison pour laquelle M. le Premier a demandé ce que vous m'avez envoyé en dernier lieu du *Museum*, c'est parcequ'il en avoit un ancien dans lequel ce que vous avez envoyé manquoit.

Je n'ai pas reçu, avec votre lettre du 22 du passé, le livre des *Autels et tombeaux*, gravé depuis peu, mais j'espère le recevoir incessamment; je vous ai prié de me l'envoyer double.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

852. — La Teulière a Villacerf.

12 novembre 1697. — Rome. 392.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 15 octobre. Je vous envoie la *Colonne Trajane* gravée par *Pietro Santi*. Elle a cousté sept escus. Le Marchant Rossi n'a pas voulu la donner à meilleur marché; comme il est maître des planches, il a fallu en passer par ce qu'il a voulu. Tout ce que j'ay peu faire pour me desdommager, en quelque façon, de l'escu d'augmentation, c'est que j'ay choisy toutes les estampes feuille à feuille, Monsieur, de manière que vous aurés lieu d'estre content de ce costé là. Je vous envoyeray, par le premier Ordinaire, un exemplaire des *Villes d'Italie* gravées par *Barrière;* on a réimprimé ce livre en deux petits volumes in-8° avec des additions. J'envoyeray le second, conformément à votre mémoire, Monsieur, par l'Ordinaire suivant; après quoy j'auray rempli mes devoirs sur l'exécution des ordres que j'ay reçeus de vous, disposé toujours à suivre avec un plaisir extrême tous ceux dont il vous plaira m'honnorer.

L'air de la campagne a redonné à M. le Card. de Bouillon une santé parfaitte. Je souhaitte de tout mon cœur que vostre belle maison de Villacerf ayt fait en vous, Monsieur, le mesme effect, affin que vous soyés mieux en estat de prendre vostre part à tous ces divertissemens que l'on prépare en France, à ce qu'on escrit, pour le mariage de Mgr le duc de Bourgogne.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

853. — VILLACERF A LA TEULIÈRE.

Brouillon de réponse.

Répondu le 17 novembre 1697.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 29 du passé, le premier exemplaire des *Autels et tombeaux*. J'espère recevoir incessamment la *Colonne Antonine*, ne recevant jamais par la Poste que l'Ordinaire d'après ce que vous m'envoyez. Je trouve beaucoup d'autels et fort peu de tombeaux dans l'exemplaire que vous m'avez envoyé.

M. l'Archevêque d'Arles[1] et M. l'Archevêque de Bordeaux[2] sont morts; ils laissent tous deux de fort grosses dépouilles. M. l'Abbé de Ste Croix est mort encore, qui fait vaquer de grosses abbayes.

Le *Te Deum* a été chanté hier pour la Paix; il y a eu un très beau feu d'artifice à l'Hôtel de Ville. Les boutiques dans Paris ont esté fermées l'après-diné, et toutes les maisons ont eu des illuminations.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. François II Adhémar de Monteil de Grignan, Archevêque d'Arles du 30 juillet 1643 au 4 novembre 1697.

2. Louis d'Anglure de Bourlemont, Archevêque de Bordeaux du 6 septembre 1680 au 9 novembre 1697.

854. — LA TEULIÈRE A VILLACERF.

19 novembre 1697. — Rome. 394.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 27 octobre, avec mon compte de septembre, et une Lettre de change de deux mille livres de M. Clerx sur M. de Steimbier, en datte du 24 octobre, dont je vous rends très humbles grâces. N'ayant pas encore reçeu la lettre d'avis, je n'ay point présenté celle de change.

Je ne suis pas surpris, Monsieur, du retardement des estampes que j'ay envoyées; je les ay cependant consignées dans le temps marqué dans mes lettres. J'espère qu'elles ne seront retardées que de quelque Ordinaire. Je croyois vous envoyer par celui-cy le livre où les *Villes d'Italie* sont gravées par *Dominique Barrière;* mais il n'est pas encore achevé d'imprimer, comme l'imprimeur m'avoit fait espérer; il m'a promis encore de me mettre à part

deux exemplaires choisis dès lors qu'ils seront imprimez, que j'aurois soing de vous envoyer soudain après les avoir reçeus.

Le Sr *Lepautre* a trouvé heureusement un ouvrier fort diligent à dégrossir son marbre, ce qui s'accorde avec l'impatience qu'il a d'avancer son groupe, pour lequel il a fait et fait actuellement des estudes utiles et solides. Je suis persuadé, Monsieur, qu'il ne trompera pas vostre attente et qu'il taschera de gagner la Pension que le Roy a la bonté de luy donner et que son ouvrage luy fera honneur. Il en avoit fait, il y a longtemps, un modelle de cire sur lequel il a fait celuy de plastre de la grandeur qu'il doit estre en marbre. Il en achève encore un troisième de terre pendant qu'on dégrossit le marbre[1]; il l'a fait d'une grandeur assez raisonnable pour pouvoir mieux voir le tout ensemble et finir chaque partie avec plus de soing, ce qui lui réussit admirablement.

Le Sr *Antoine* s'applique toujours beaucoup. C'est un enfant d'un très bon naturel; je ne doute pas qu'il ne profite de ce séjour avec le temps, parcequ'il a une grande envie de bien faire.

Le change est à dix pour cent. Je vous informeray, Monsieur, à l'avenir, de l'estat où il sera, parcequ'apparemment il diminuera d'icy à Noël.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1 1936.

= 1. Depuis : « Le Sr *Lepautre* », Lecoy, p. 109.

855. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 23 novembre 1697.

J'ay reçeu, M., vostre lettre du 6 du courant. J'avois reçeu, deux jours auparavant, la *Colonne Antonine;* pour ce qui est du second exemplaire des *Autels et tombeaux*, je ne l'ai point encore reçeu, mais j'espère l'avoir dans peu.

J'ay reçeu votre compte d'octobre; vous ne devez plus estre présentement en avance, vous ayant envoyé une Lettre de change de 2,000 liv. depuis fort peu de temps.

Si vous croiez que le voïage de Venize soit utile au Sr *Oppennordt*, je consentirai volontiers qu'il y aille, lorsqu'il aura mis à Rome ses affaires en estat de le pouvoir quitter, ce que vous me

ferez sçavoir, comme aussi le temps qu'il lui sera le plus propre et le plus comode pour aller à Venize. — Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

856. — La Teulière a Villacerf.

Brouillon de réponse.

26 novembre 1697. — Rome. 395.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le troisième du présent mois, avec la seconde de change du 24 octobre et la lettre d'avis de M. Clerx à M. Steimbier, dont je vous rends très humbles grâces.

Je ne doute pas, Monsieur, que vous n'ayés reçeu, à l'heure qu'il est, tout ce que je vous ay envoyé, parceque le Commis qui est présentement à la Poste m'a bien promis d'avoir soing de tout ce que je remets entre ses mains ; je l'ay connu toujours très exact, ayant esté autrefois dans ce bureau.

Pietro Santi me fait toujours espérer ses cinq lampes; comme c'est une grâce, je me remets à sa discrétion sans le presser, de peur de mal faire si j'en usois autrement; on ne mesnage pas, comme vous savés, Monsieur, mieux que moy, l'esprit de certaines gens, des Italiens surtout, quand il s'agit d'intérest, quelque petit qu'il puisse estre; en ayant toujours bien usé avecque moy, il y a apparence qu'il ne se démentira pas, quand ce ne seroit qu'en veue de ses propres intérests, n'y ayant point de particulier à Rome de qui il ait reçeu tant d'argent.

Je me suis informé, Monsieur, suivant vos ordres, avec un Courtier de change François qui négotie presque toutes les lettres de commerce qui vont en France; il m'a dit que le change n'est qu'à dix pour cent, comme il l'estoit quand j'ay eu l'honneur de vous l'escrire. Il y a deux ou trois mois qu'il est sur ce pied, ou environ, un demy plus ou moins. Je ne manqueray pas de vous informer, tous les Ordinaires, de l'estat où il sera, d'autant plus qu'il y a apparence qu'il diminuera plustost qu'il ne croistra, à ce que m'a dit ce Courtier plus d'une fois.

Je vous envoye, Monsieur, le livre où sont gravées les principales villes d'Italie par *Dominique Barrière*, qui est le seul de vostre Mémoire qui restoit à envoyer, et le seul qui restoit à l'imprimeur. Je vous avois escrit, sur sa bonne foy, qu'il estoit achevé de réimprimer, mais il avoit fait une équivoque, ayant confondu

un autre livre avec celuy-cy, qu'il fait véritablement réimprimer, mais dont il n'y a que deux feuilles d'achevées, qu'il m'a fait voir, dont j'ay esté bien aise, ayant veu par ces feuilles que le volume nouveau sera un peu plus petit que l'ancien. J'ay creu qu'il estoit mieux d'achepter l'exemplaire, que j'envoie tel que je l'ay trouvé pour ne vous faire trop attendre, de peur que quelque autre ne le prît. Quand celuy que l'on réimprime sera achevé, je vous en envoyeray soudain un exemplaire.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, votre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O¹ 1936.

857. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 2 décembre 1697.

Je vous envoie votre compte du mois d'octobre.

Je n'ai point reçeu encore la *Colonne Trajane*, ny le deuxième exemplaire des *Autels et tombeaux*.

Archives nationales, O¹ 1936.

858. — La Teulière a Villacerf.

3 décembre 1697. — Rome. 396.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 10 novembre. Il n'est que trop vray que le papier des livres qui s'impriment à Rome est très vilain par la faute de ceux qui les font imprimer, qui sont encore plus vilains eux-mêmes, ne regardant que leur intérest tout seul, se mettant fort peu en peine du public.

Je trouve comme vous, Monsieur, que les estampes des *Documenti d'amore* sont ce qu'il y a de meilleur dans ce livre. Je croy qu'on a voulu l'en enrichir pour le faire mieux débiter et pour faire connoître le nom de l'autheur, et la manière de parler de son temps.

Les deux exemplaires du recueil des *Autels* ont esté remis à la Poste, l'un le 22 octobre et l'autre le 5 novembre, et, ensuitte, tout ce qui restoit, Monsieur, de vostre Mémoire.

J'attends tous les jours les planches que *Pietro Santi* m'a pro-

mis. Je ne doute pas, Monsieur, que, lorsqu'il faira réimprimer quelqu'un de ses ouvrages, il ne fasse tirer à même temps quelques épreuves de ces planches ; peut-être trouveray-je quelque invention pour qu'il ne retarde pas à m'accorder cette grâce.

Je vous envoye mes comptes du mois de novembre, où vous verrés, Monsieur, qu'il me restera peu d'argent quand j'auray reçeu le payement de la dernière Lettre de change que vous avés eu la bonté de m'envoyer. J'auray d'ailleurs à payer à Noël le semestre de nos louages et le Quartier d'entretien des Pensionnaires, sans conter l'habit du Suisse qui est fait et payé, quoique je ne l'ay pas mis en despense, croyant qu'il seroit mieux de ne l'y mettre qu'au mois de janvier prochain, me paroissant plus à propos de le donner, comme on fait d'ordinaire, au commencement de l'hyver que l'on en a plus de besoing.

Le change est à onze pour cent, un de plus que la semaine passée, apparemment à cause que le payement du Quartier approche. Je continueray, Monsieur, à vous informer exactement du changement.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

859. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 8 décembre 1697.

J'ay reçeu, Monsieur, vostre dernière lettre du 19 du passé. Je suis surpris que vous n'ayez point reçeu la lettre d'avis de M. Clerx avec sa Lettre de change du 24 octobre, vous l'aïant envoyé avec ma lettre du 27 du même mois.

Je n'ai point encore reçeu la *Colonne Trajane*, ni le second exemplaire des *Autels et tombeaux*, quoique j'ay donné avis à M. Pajot des Ordinaires par lesquels vous les avez envoyéz. Je ne crois pourtant pas qu'ils soient perdus.

Je suis très aise que le Sr *Lepautre* ait trouvé un ouvrier diligent pour lui dégrossir son marbre ; il faut qu'il tienne la main qu'il le fasse exactement, sans rien gaster, et, à l'égard du Sr *Lepaultre*, donnez luy ordre, en approchant son groupe de près, de laisser toujours du marbre de trop, parcequ'il est plus aisé d'en ôter que d'en remettre.

Je rends compte au père du Sr *Antoine* de tout le bien que vous me mandez de son fils; dites le lui afin de l'encourager; je le dirai même au Roi, parcequ'il le connoit.

Archives nationales, O1 1936.

860. — La Teulière a Villacerf.

10 décembre 1697. — Rome. 397.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 17 et le 23 novembre. Sy vous ne recevés pas les livres et estampes que je vous envoye à même temps que mes lettres d'avis, ils pourroient bien estre retardés par la Douane de Lion, où l'on m'a dit, autrefois, que l'on estoit obligé de porter tous les pacquets et que, pour prévenir ce retardement, il estoit à propos d'avoir quelqu'un sur les lieux qui les retirât soudain, ou faire donner un ordre que l'on n'y retînt pas les pacquets qui viennent à vostre adresse, comme estant pour le service du Roy.

Il y a véritablement peu de tombeaux dans le dernier pacquet que vous avez reçeu, Monsieur; aussy en voit-on icy très peu qui méritent d'estre gravés. Le Marchant m'a dit, cependant, qu'il pourroit bien faire un second volume.

Si vous approuvés, Monsieur, le voyage du Sr *Oppennordt* à Venize, je croy qu'il aura besoing de trois mois et que le temps le plus propre pour le faire seroit vers la fin du mois de février ou commencement de mars, affin qu'il peut estre de retour avant les grandes chaleurs, qui sont quelquefois très fascheuses et dangereuses en ce pays. Je vous supplie très humblement, Monsieur, de vouloir cependant me prescrire ce que vous trouverez à propos que je luy donne pour son voyage, et, sy vous ne désaprouveriés pas que je luy avance un Quartier de la Pension et entretien. Comme cette somme n'est pas considérable, quand je l'avancerois je pourrois ne la mettre en despense que par mois, de même que s'il estoit à Rome, l'ordre de mes comptes allant ainsy toujours le même train. J'attendray vos ordres et votre dernière décision sur tout, ne voulant rien faire sans avoir, comme je dois, reçeu de vous, Monsieur, en cela comme en toute autre chose, la reigle de ma conduite.

Le change est revenu cette semaine à 10 %, et je croy qu'il baissera plus qu'il ne croistra pendant tout ce mois. Je suis, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

861. — VILLACERF A LA TEULIÈRE.

Brouillon de réponse.

Répondu le 15 décembre 1697.

Je reçois dans ce moment, Monsieur, vostre lettre du 26 du passé. On m'a apporté ce matin la *Colonne Trajanne;* ainsi il ne me reste plus à recevoir que les *Villes d'Italie*, que vous m'avéz envoié avec votre lettre du 26 du passé, qui me seront rendues incessamment selon l'apparence.

Vous faites bien de ne pas presser *Pietro Santi* pour ces cinq lampes, la chose n'étant point pressée. Il se faut donner patience.

Je serois bien aise de ne plus passer par M. Clerx pour les Lettres de change, étant persuadé qu'il me trompe sur le Change. Si, par le moyen du Courtier François qui est à Rome, qui se mêle de ces sortes de choses, vous pouviez m'indiquer quelqu'un à Paris pour me fournir les Lettres de change pour Rome, vous me feriez plaisir.

Je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Archives nationales, O[1] 1936.

862. — LA TEULIÈRE A VILLACERF.

17 décembre 1697. — Rome. 398.

Je n'ay point reçeu de vos lettres, Monsieur, par cet Ordinaire. Aussy n'ay-je autre chose à vous escrire si ce n'est que l'on travaille fort assidûment après le groupe du Sr *Lepautre* et après la figure du Sr *Frémin*. L'on peut desjà desmeller les figures du groupe, aussy bien que la disposition de celle du Sr *Frémin*.

Les Peintres avancent aussy leurs ouvrages. Le Sr *Favannes* retouche son tableau d'Attila, et le S[r] *St-Yves* a fort avancé la seconde coppie qu'il fait après les tableaux de la Gallerie de *Raphaël*, que l'on appelle les Loges. Le Sr *Oppennordt* a aussy fort avancé le dessein de la coupe de toute l'Eglise de St-André de Laval, après avoir fait la façade; l'un et l'autre réussit très bien, de manière, Monsieur, que vous aurés lieu d'estre satisfait de l'application de tous les Pensionnaires.

Le Sr *Pietro Santi* me fait toujours espérer les cinq lampes. Il me dit hier que le froid l'avoit empesché de les faire imprimer, et, véritablement, il s'est fait sentir quelques jours plus qu'à l'ordinaire. Il a gellé assés fort depuis avant-hier, et la terre est couverte de neige depuis hier, ce qui n'arrive icy que très rarement

avant la Noël, à ce qu'on dit. Mais, quand le soleil paroit, ce froid n'est conté pour rien par les François, qui ont esté accoutumés d'en esprouver de bien plus rudes et plus longs.

Je fairay toute sorte de diligence pour faire souvenir de sa promesse ledit Sr *Pietro Santi*. J'ay desjà prié son fils de le vouloir bien solliciter, quand il le trouvera dans ses meilleures dispositions. Il y a, entre autres, une de ces lampes qui est très curieuse, que j'auray bien du plaisir de pouvoir vous envoyer, Monsieur, avant qu'elle soit commune, parceque j'espère que vous en aurez de la recevoir.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

863. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 22 décembre 1697.

Le Sieur de *Saint-Yves* écrit à ma belle-fille qu'il a copié, avec votre participation, un tableau du *Dominiquain* pour elle, qu'il voudroit bien luy envoyer. Vous me ferez plaisir de luy en faciliter les moyens, estant bien aise de voir de son ouvrage depuis qu'il est à Rome. Il luy mande aussy que vous luy avez promis de l'introduire dans les Cabinets où sont les beaux tableaux du *Titien*. Vous ne sçauriez me faire plus de plaisir que de prendre soing de luy, parcequ'il me paroit avoir grande envie d'aprendre. Je ne serois pas même fâché qu'aux heures qu'il n'emploie pas au service du Roy, il me fît quelque belle copie du *Titien*. Je vous prie de luy en donner les moyens. Je vous adresse une lettre de ma belle-fille pour luy. J'ay reçeu, avec votre lettre du trois du courant, vostre compte du mois de novembre. Je vous envoyeray incessamment une Lettre de change de deux mille livres. J'ai reçeu deux tomes in-octavo, couverts de mauvais papier, qui sont aparement les *Villes d'Italie*. Vous me marquez, par votre lettre du 26 du passé, que vous m'envoyés le livre des *Principales villes d'Italie*, gravé par *Barrière;* je ne trouve ce nom là nulle part, et sur l'intitulé du premier tome il y a *di Franciscoty*[1]*;* je ne sçay si c'est celuy qui a fait ce Discours ou qui l'a gravé.

Archives nationales, O1 1936.

= 1. Voir plus loin la lettre du 14 janvier 1698.

864. — La Teulière a Villacerf.

24 décembre 1697. — Rome. 379.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le deuxième du présent, avec mon compte du mois d'octobre, dont je vous rends très humbles grâces.

Je vous ay informé, par ma précédente, de ce qui pourroit retarder les pacquets d'estampes à Lion et le remède que l'on y pourroit apporter; pourveu que rien ne s'esgare, comme vous n'en estes pas pressé, le retardement me fait un peu moins de peine. Je suis bien fasché de ne pouvoir pas finir celuy de *Pietro Santi* sur les estampes qu'il m'a promises. Je le vis avant-hier, me les promettant toujours; mais il me fit entendre qu'il étoit dans quelque embarras, ayant esté obligé d'engager quelques planches pour faire subsister sa famille. Je ne sçay, Monsieur, si c'est ou feinte ou vérité, parcequ'il est bien difficile de prendre des mesures justes ou d'asseoir des jugemens certains sur les gens de ce pays partout où leurs intérests ont quelque part. Je ne me rebuteray pas cependant; je tascheray de trouver quelque biais pour lever toutes sortes de difficultés, affin de satisfaire votre curiosité, Monsieur, selon mon pouvoir.

Le change est monté cette semaine à treize pour cent; ce sont des bizarreries qui arrivent assés souvent, suivant les conjonctures qui surviennent, quand on approche des Quartiers des payements.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

865. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 28 décembre 1697.

J'ay reçeu, M., votre lettre du 10 du courant.

J'ay présentement reçeu tout ce que vous m'avez envoyé de Rome. Les deux derniers livres sont les *Villes d'Italie;* je ne sçay si je ne vous les avois pas demandé double.

Je vous envoie votre compte du mois de novembre, avec une Lettre de change de 2,000 l. et la lettre d'avis de M. Clerx.

Archives nationales, O[1] 1936.

866. — La Teulière a Villacerf.

31 décembre 1697. — Rome. 400.

J'ai reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 8e du présent; la lettre d'avis de M. Clerx, qui avoit esté retardée, vint par l'Ordinaire suivant, comme vous aurés veu par mes lettres et par mon compte, où j'ay mis en recepte la Lettre de change du 24 octobre.

Je ne croy pas, Monsieur, qu'il y ait rien de perdu de ce que je vous ay envoyé, parceque le Sr Coffin, Commis de la Poste, est fort soigneux de recommander aux Courriers tout ce qui est à vostre adresse; j'espère que vous aurés tout reçeu avant ma lettre.

Pour ce qui est du Sr *Lepautre*, il est si attentif à son ouvrage qu'on peut se reposer seurement sur sa prévoyance. Il a fait un assés bon apprentissage après l'autre groupe qu'il a achevé, où il a eu bien à méditer pour réparer les négligences d'autruy; je puis vous asseurer qu'il ne falloit pas une moindre application, ny une moindre intelligence, pour le réduire à l'estat où il l'a mis. Il est toujours après son garçon, et, pour travailler plus seurement, il a fait encore un troisième modelle de terre, arrestant les parties et les finissant toutes après le naturel. Ce modelle est des mieux estudiés que j'ay veu, et, certainement, il n'est pas ordinaire. Je n'ay pas laissé de luy faire voir l'endroit de vostre lettre qui le regarde. Il m'a dit que, quoique il ait pris toutes les précautions possibles, il redoubleroit encore ses soings dans la veue de vous satisfaire en cela comme en toute autre chose. Il m'avoit déjà dit, avant les Festes[1], qu'il vouloit renvoyer le garçon pour quelques jours, affin de revoir tout luy-même de près et arrester toutes choses dans la dernière justesse conformément à son dernier modelle, laissant toujours, comme l'on fait, le marbre assés gros pour y pouvoir ajouster certaines délicatesses de l'art qui font la perfection des ouvrages de marbre.

La bonté que vous avés eu, Monsieur, pour le Sr *Antoine* de monstrer mes lettres, m'en a attiré une fort obligeante de M. son père et m'attire tous les jours des remercimens du fils, plus pour vous, Monsieur, que pour moy, parceque je n'ay pas manqué de dire et escrire la manière particulière dont vous me l'avés recommandé, et, véritablement, c'est un enfant d'un très bon naturel, bien né, qui a une grande envie de bien faire et qui n'est occupé

que de son travail, au pied de la lettre. J'espère qu'il profitera de ce séjour; j'ay remarqué souvent que certains esprits qui paroissent lents, et qui ayment à s'occuper, réussissent mieux que ceux qui ont beaucoup plus de vivacité, parceque les premiers font plus de réflexion que les autres, ne sont pas sujets à faire tant de fautes parcequ'ils ont peur de manquer, et ils vont encore mieux à leurs fins, allant toujours un même train, ne se fatiguant pas et suivant toujours le droit chemin.

Je vous rends très humbles grâces, Monsieur, de vos nouvelles sur la magnificence du Roy dans le mariage de Monseigneur le Duc de Bourgogne[2]. Je souhaitte et prie Dieu de tout mon cœur que Sa Majesté en puisse voir les fruits dans les enfants des enfants de ses petits-enfans.

Le change est à douze pour cent cette semaine. Je vous envoie mes comptes du mois de décembre, où vous verrés, Monsieur, que j'avance plus de cent pistoles et que je seray obligé d'en avancer autant pour les louages de nostre maison et l'hattelier.

Je vous souhaitte de toute mon âme une heureuse année, suivie de plusieurs autres, et suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. C'est-à-dire celles de Noël.

2. Le mariage avait eu lieu le samedi 7 décembre précédent; Dangeau, VI, 239-40. La relation du *Mercure* (déc. 1697) y est reproduite (p. 260-8).

867. — Villacerf a La Teulière.

Répondu le 5 janvier 1698.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 17 du passé, qui m'apprend que *Lepautre* et *Frémin* travaillent assidûment après leur ouvrage, aussy bien que les Peintres et *Oppennordt*.

Présentement que la Paix est faite, il faudra songer à faire venir tout ce qu'il y a de fait à Rome pour le Roy. Vous n'oublierez pas en même temps d'envoyer les effets de la succession de M. de Louvois.

Je vous envoie la seconde Lettre de change de M. Clerx.

Archives nationales, O[1] 1936.

868. — La Teulière a Villacerf.

7 janvier 1698. — Rome. 401.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 15 décembre.

J'ay bien eu de la joye que vous ayez reçeu la *Colonne Trajane;* j'estois en peine d'un trop long retardement. Je ne doute pas que vous n'ayés encore reçeu à présent les *Villes d'Italie.*

Je me suis informé, Monsieur, suivant vos ordres, avec le Sr Pierre Hatty, Courtier de change François, s'il ne connoissoit pas quelque personne juste et exacte pour payer les Lettres de change que vous envoyés. Il m'a dit que presque tous les Marchands François se servoient d'un nommé M. Claude Duclos, homme d'honneur, riche et exact. Il loge à la Rue St-Denis. Le Sr Hatty m'a dit encore qu'il croyoit que les lettres de M. Clerx venoient pour la pluspart par le canal dud. M. Duclos, et qu'ainsy, venant par luy en droiture, vous auriés, Monsieur, meilleur conte du change, qui a esté arresté cette semaine à treize et demy, mais, comme l'on fait ordinairement, négotié à douze. Il m'a dit même qu'il en auroit trouvé à dix. Ce sont les conjonctures qui reiglent ce commerce du plus au moins, à ce qu'il m'a appris, selon les besoings de ceux qui cherchent de l'argent et qui sont pressés.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

869. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 11 janvier 1698.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 24 du passé, à laquelle je n'ai point de réponse à faire, si ce n'est que je ne comprends pas que le change augmente à Rome.

Comme je ne suis point pressé des estampes que *Pietro Santi* vous a promis, il faloit essuyer tous ses mauvais discours et n'y rien répondre. — Je suis, etc.

Archives nationales, O1 1936.

870. — La Teulière a Villacerf.

14e janvier 1698. — Rome. 402.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 22 décembre. Je vous rends très humbles grâces de la Lettre de change que vous devés m'envoyer; elle ne suffira pas à payer les despenses faittes et à faire pendant le mois présent, à cause de nos louages. Il est vray, Monsieur, que le Sr *St-Yves* a fait une coppie d'un Christ après le *Dominicain*, dans les heures qu'il ne pouvoit pas travailler après les originaux de *Raphaël*, parceque, la Gallerie où ils sont estant ouverte à grandes arcades, l'on n'y sauroit peindre commodément pour peu que le vent soit fort, la toile ne pouvant tenir ferme sur le chevalet. Cette coppie du *Dominiquain* est bien peinte et fidelle. J'auray soing, Monsieur, de vous l'envoyer par le premier Ordinaire, roulée proprement et couverte de toile cirée pour la conserver. Je tascheray encore de trouver quelque tableau du *Titien* qui soit agréable, quoiqu'il soit difficile d'en trouver icy de ce caractère. Il y a, à la vérité, dans le Palais des Cardinaux ou Princes Romains, un grand nombre de tableaux des anciens Maîtres, mais presque tous plus estimables par l'antiquité et par le nom des autheurs que par leurs agréments, les estrangers en ayant emporté beaucoup et choisi, pour leur argent, ce qui leur plaisoit le plus. Quoiqu'il en soit, Monsieur, je n'oublieray rien pour tascher de satisfaire à tous vos ordres, à ceux qui regardent le Sr *St Yves* comme aux autres. Quand vous n'auriés pas la bonté que vous me témoignez avoir pour luy, je suis assés porté de moy-même à seconder l'envie qu'il a de s'avancer dans sa profession, que je connois comme vous, Monsieur. Je dois rendre témoignage pour luy qu'il est sage, bien né, qu'il a de l'esprit et qu'il l'applique bien.

Pour le livre des *Villes* que je vous ay envoyé, conformément à vostre mémoire, in-8° et gravé par *Barrière*, quoique le nom du graveur n'y soit en aucune, comme je l'avois remarqué, ces *Villes d'Italie* sont cependant gravées de sa main. J'ay connu assés particulièrement Philippe Rossi, qui l'avoit fait imprimer; c'estoit un riche Libraire, qui est mort depuis cinq ou six mois, aagé de près de quatre-vingt-dix ans, qui a laissé deux fils qui font réimprimer ce livre pour la seconde fois. Ils m'ont tous asseuré que les planches de ces *Villes d'Italie* ont esté gravées

chez eux par le dit *Barrière*, et, en effet, ceux qui se connoissent en estampes n'ont pas de peine à connoitre sa manière. Pour le nom de Francesco Scotti, qui est à la première page, c'est le nom de l'autheur du livre, qui estoit un Sénateur d'Anvers qui avoit fait ledit livre en latin, que Rossi fit traduire en Italien, ayant corrigé beaucoup de fautes, particulièrement sur les noms propres des villes, y aïant même ajousté quelques particularités avec la quatrième partie, qui est à la fin du livre[1]. Je vous ay envoié ledit livre à demy relié, sans couverture, tel que je l'ay trouvé, ne pouvant pas choisir pour l'envoyer en blanc, parcequ'il n'y restoit, chez l'imprimeur et le libraire, que ce seul exemplaire à vendre, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire, en gardant un pour servir d'original à faire la seconde impression. Je l'aurois peu faire couvrir; mais je creus mieux faire de l'envoyer tel qu'il est, affin que vous puissiés le faire couvrir comme vos autres livres à Paris, où l'on fait mieux qu'ici ces sortes d'opérations.

Le change est à douze et un quart. Si la monnoye baisse en France il sera mieux reiglé, et vous serés, Monsieur, délivré de ce petit embarras.

Je suis, avec toute sorte de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Voir Brunet, V, 235-6, article Francesco Scoto; pour les plans et vues de villes, il les donne au graveur *Francesco Bertelli*. — Cf. Leblanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, I, 309.

871. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 19 janvier 1698.

J'ay reçeu, Monsieur, avec votre lettre du 31 du passé, votre compte du même mois, que je vous renverrai par l'Ordinaire prochain.

Je vous ai envoié une Lettre de change de 2,000 l., qui vous mettra en estat de n'estre plus en avance, et je vous enverrai encore de l'argent dans peu.

Vous pouvez dire au Sr *Lepautre* qu'il ne sauroit mieux faire que de laisser toujours à son ouvrage du marbre plus qu'il n'en faut, parcequ'on en ôte et qu'on n'en sauroit remettre.

Je souhaitte de tout mon cœur que le petit *Antoine* réponde aux bons sentiments que vous avez de lui; ne le flattez point tant, et ne lui faittes pas connoitre toute la satisfaction que vous en avez, crainte qu'il ne se néglige. Ecrivez à son père en cette conformité, si vous ne lui avez pas encore écrit, parcequ'entre vous et moy ce sont des gens qui tirent avantage de tout.

Archives nationales, O[1] 1936.

872. — La Teulière a Villacerf.

21 janvier 1698. — Rome. 403.

J'ai reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 28 décembre, avec mon compte de novembre et une Lettre de change de 2,000 l., en datte du 26 du même mois, avec la lettre d'avis de M. Clerx à M. Steimbier, dont je vous rends très humbles grâces.

Comme j'escrivois celle-cy, l'on m'a porté, Monsieur, vostre seconde lettre du cinquième du présent, avec la seconde de change de M. Clerx. Elle est venue par la voye d'un Courrier extraordinaire pour Bénéfice vacant. J'ay veu que vous m'ordonnés de me disposer à envoyer tous les ouvrages finis qui sont icy pour le Roy, sans oublier ceux de la succession de M. de Louvois, à quoy je ne manqueray pas d'obéir, comme je dois. Mais il faudra, s'il vous plaist, Monsieur, que vous me donniez le temps de faire encaisser ce qui ne l'est point; l'on a besoing de ces sortes de prévoyances quand on est dans un pays où les ouvriers travaillent assés lentement et où l'on ne peut pas choisir facilement pour certaines choses. Voicy précisément ce qui reste à encaisser :

1° Le groupe d'*Arria et de Petus,* dont la caisse doit être faite avec plus de soing et de précaution qu'un autre ouvrage de moindre poids et de moindre volume pour le pouvoir transporter en France sans danger.

Il y a, de plus, le *Méléagre* du Sr *Lepautre*, les figures d'*Auguste* et de *Jules César*. L'on finit même cette dernière, que je n'ay pas pressée que depuis peu, suivant les ordres que je reçeus au commencement de la guerre, pour faire moins de despense, ce qui, d'un autre costé, a tourné à la gloire du Roy parmy les Romains, aussy bien que parmy les estrangers, les uns et les autres estant surpris que l'on continuât de travailler, dans tous nos hattelliers et à la ville même, pendant les despenses que

Sa Majesté soutenoit ailleurs de tous les costés avec tant de grandeur.

J'ay encore quatre grands vases à encaisser, deux de jaune antique, dont l'on n'a veu en France que les desseins; un troisième de *bigio nero*, marbre antique, pareil à un autre qui a esté envoyé avant la guerre, et un quatrième de *bigio* de Carrare, dont le pareil est encore en France il y a longtemps. Comme ces vases sont travaillés très proprement, ils demandent un grand soing pour les bien encaisser. Il reste encore deux grandes cuvettes de porphire.

Pour la succession de M. de Louvois, il n'y a que deux tables d'albatre de *montahuto* qui ne sont pas encaissées.

J'ay déjà ordonné au Menuisier de venir commencer à travailler, et je vous donneray avis, Monsieur, de l'ouvrage que l'on faira, affin que vous puissiez prendre des mesures justes pour envoyer quelques vaisseaux; et, sur cet envoi, vous me permettrez d'ajouster qu'il feroit bien d'attendre jusqu'au commencement de l'esté, le beau temps estant absolument nécessaire pour la voiture des caisses, tant à cause du méchant pavé de Rome, peu propre à conduire de gros fardeaux, le chemin estant d'ailleurs assés long depuis l'Académie jusques sur le bord du Tibre, que pour renverser lesd. caisses dans la barque, parceque le terrain est de soy fort mauvais pour les câbles, au lieu où l'on fait l'embarquement, et pour la chèvre même; car à peine l'y peut-on asseurer pour eslever sans danger et descendre les fardeaux qui sont un peu lourds dans les barques. La rive est d'ailleurs très haute en cet endroit, et l'on n'en sauroit choisir de plus commode à cause de la profondeur de l'eau nécessaire pour approcher la barque. Le beau temps est encore nécessaire pour le canal du Tibre jusqu'à la mer et pour la plage même qui est entre l'embouchure de ce fleuve et Civita-vecchia.

Il est encore à propos, Monsieur, que je sois averty à peu près du temps que le vaisseau pourra arriver, affin que je prenne des mesures justes à bien disposer ce qui est nécessaire pour l'embarquement, prévenant ainsi les despenses inutiles sans m'exposer à laisser trop longtemps les caisses sur le port ou dans la barque, sur le Tibre ou à Civita-vecchia, même si lesd. caisses y arrivoient avant le vaisseau; en ce cas il faudroit ou louer un magasin, ou payer le séjour de la barque. Il est avantageux que le vaisseau s'y trouve quand elle arrive, pour profiter de la commodité

de renverser la charge de lad. barque dans le vaisseau, comme l'on a fait par le passé.

J'ay creu, Monsieur, qu'il estoit de mon devoir de vous informer de tous ces petits détails, affin de pouvoir prendre de tous costés les mesures les plus justes pour mesnager l'argent du Roy, persuadé, comme je le suis, Monsieur, que c'est le moyen le plus seur de vous plaire.

Je vous envoye, Monsieur, le tableau que le S^r^ *St Yves* a coppié après le *Dominicain*. J'oubliois à vous dire, Monsieur, que l'envoy et la façon de toutes ces caisses ne se feront pas sans despenses et que j'auray besoing de vostre secours pour le faire.

Le change est à dix et demy pour cent.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1^ 1936.

873. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 26 janvier 1698.

J'ay reçeu votre lettre du 15 décembre.

Vous m'avez fait plaisir de me mander la route que tiennent les Lettres de change que je vous envoie.

Je vous envoie votre compte.

Archives nationales, O^1^ 1936.

874. — La Teulière a Villacerf.

28 janvier 1698. — Rome. 404.

Je n'ay point reçeu, Monsieur, de vos lettres par cet Ordinaire, à quoy j'estois préparé, en ayant reçeu deux de différentes dattes par le dernier. Je n'ay aussy rien à escrire, Monsieur, sy ce n'est que le Menuisier a pris les mesures de toutes les caisses qu'il a à faire pour envoyer ce qui reste, qu'il prépare les planches pour les joindre ensuitte sans discontinuer, pour prévenir toute sorte de retardement.

Le change est toujours à dix pour cent. L'on croit, Monsieur, qu'il diminuera plustost qu'il n'augmentera, à cause de la liberté du commerce. Je continueray, suivant vos ordres, à vous infor-

mer de l'estat où il sera. — Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O¹ 1936.

875. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 4 février 1698.

J'ai reçeu votre lettre du 14 du passé; puisque la Lettre de change de 2,000 l. que je vous ai envoié ne suffit pas pour votre dépense, je vous en enverrai une seconde incessamment.

Vous me ferés plaisir de trouver quelque tableau du *Titien* qui soit beau et de le faire coppier par le Sr *St Yves*, pour moy, à ses heures perdues; lorsque vous en aurés trouvé un, je vous prie de m'en faire savoir le sujet, sa hauteur et largeur.

Lorsque le livre des *Villes d'Italie* sera réimprimé de nouveau, faites moy l'amitié de m'en envoyer un en blanc. Je le ferai relier à ma fantaisie.

Archives nationales, O¹ 1936.

876. — La Teulière a Villacerf.

4 février 1698. — Rome. 408.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 20 janvier. Vous aurés peu voir, par mon dernier compte, que l'argent que vous me faites espérer viendra bien à propos.

Quoique le Sr *Lepautre* soit fort occupé de son ouvrage, l'avis que je luy ay donné de vostre part, Monsieur, redoublera encore son attention; car, outre l'émulation qu'il a de faire son devoir mieux qu'un autre, s'il peut, il en a encore une bien plus grande, qui est celle de s'estudier à vous plaire par l'endroit de tous le plus certain, à ce qu'il m'a dit.

J'ay escrit à M. Antoine en réponse d'une lettre que j'en avois reçeu sur son fils, de qui j'ay dit ingenûment ce que j'en pensois, comme à vous, Monsieur. Il me paroit, en effet, bon enfant. Je le trouve seulement un peu trop réservé et trop particulier à l'esgard des autres jeunes gens. Je veux croire que la faute est commune, s'il y en a entre luy et ses camarades, qui, jugeant de ses

manières ingénues autrement qu'ils n'en devroient juger, luy font connoistre leurs sentiments un peu trop ouvertement quelquefois et l'esloignent ainsy d'eux-mêmes, peut-estre plustost qu'il ne s'en éloigne. J'ay dit à tous, charitablement, ce que je devois leur dire. Je suivray très exactement, comme je dois, les avis qu'il vous a pleu me donner sur ce sujet, qui sont certainement les plus seurs à l'esgard des jeunes gens particulièrement, lesquels pèchent ordinairement par trop de bonne opinion d'eux-mesmes plustost que par toute autre chose.

Le change est toujours à dix pour cent. — Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, votre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

877. — La Teulière a Villacerf.

4 février 1698. — Rome. 405.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 11 janvier. J'ay esté surpris comme vous, Monsieur, assés souvent, de la bizarrerie du change. Il est pourtant vray que j'ay veu en divers temps des changemens dans cette sorte de commerce, assés considérables même, et qui ne durent que huit ou quinze jours, par des conjonctures dont les seuls Banquiers et Marchants peuvent rendre raison. Ce sont eux qui le fixent de concert toutes les semaines. Vous aurez veu, Monsieur, qu'il est revenu à dix pour cent, et il s'y maintient encore, et je croy même qu'il s'y maintiendra quelque temps, sur ce que m'a dit le Courtier de change.

Je vous envoie mes comptes de janvier, où vous verrés, Monsieur, que j'avance plus de cent pistoles à cause de nos louages. Je seray obligé à l'avenir de faire plus de despense pour encaisser tous les ouvrages qui nous restent icy, parceque nostre Menuisier, comme tous les autres de cette ville, ne font guère des provisions de bois que lorsqu'ils en ont besoing, ce qui oblige de leur avancer de l'argent malgré qu'on en ayt, si l'on veut qu'ils travaillent, et celuy qui nous sert doit estre mesnagé plus qu'un autre, parceque c'est le seul, ou celuy au moins qui entend le mieux à bien encaisser les ouvrages de marbre pour les garantir du péril d'estre gastés dans les transports qu'on en fait.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O¹ 936.

878. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 10 février 1698.

Je réponds, Monsieur, à votre lettre du 21 du passé. Je vous envoie une première de change de 2,000 l., avec la lettre d'avis.

Quoique je vous aie mandé de vous disposer à envoyer en France les ouvrages que vous avez de faits à Rome, je n'ai pas entendu pour cela de vous presser. J'ai seulement voulu vous avertir afin que vous prissiez vos précautions pour le faire à loisir et avec le moins de dépense que vous pourrez, le Roy n'étant pas en état d'en faire présentement, quoique la paix soit faitte. Vous m'avez fait plaisir de m'instruire de toutes les précautions qu'il faut prendre pour lad. voiture; vous serez averty bien longtems par avance du tems que le vaisseau qui les devra charger pourra arriver à Civita-Vecchia, et je ne compte point de faire venir tous ces ouvrages que dans le courant de cette année, et peut-être encore plus tard.

Je n'ai point reçeu, avec votre lettre, le tableau de *St-Yves*, mais j'espère qu'il me sera rendu incessamment.

Archives nationales, O¹ 1936.

879. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Repondu le 17 février 1698.

J'aprens que vous n'avez point reçeu de lettre de moy cet Ordinaire; cependant vous deviez recevoir une lettre de moy du 11 du même mois.

Je vous envoye la seconde de change.

Le Roy ne voulant point faire de dépense cette année, S. M. ne fera point venir de Rome tous les ouvrages que vous avez, à moins que cela ne coûte fort peu de chose; c'est pour quoy mandez moy à quoy cela peut aller, afin que je vous fasse savoir ses intentions, et suspendez tout le travail que vous faites pour cela, si vous en avez déjà commencé.

Archives nationales, O¹ 1936.

880. — La Teulière a Villacerf.

18 février 1698. — Rome. 407.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 27 janvier, avec mon compte du mois de décembre, dont je vous rends très humbles grâces.

Pour m'acquitter du devoir de mon engagement à l'esgard de l'envoy de nos ouvrages, je vous diray, Monsieur, que nostre Menuisier travaille incessamment à préparer le bois dont nous aurons besoing, pour venir ensuitte le mettre en œuvre, ce qu'il ne faira pas sans demander de l'argent, selon la coustume establie en ce pays, ce qui croistra mes avances, aussi bien que la despense de l'huille que nous avons employée cet hyver et que je n'ay pris qu'à barils dans l'espérance que le nouveau seroit moins cher; mais, le mauvais temps en ayant retardé la voiture, je n'ay peu profiter de l'occasion que j'attendois, ne pouvant plus retarder de prendre toute la provision, qu'il faudra encore payer; aussy bien que celle du charbon, que j'ay esté obligé de faire plus tost qu'à l'ordinaire, parceque celuy que j'avois pris l'année passée vient d'estre finy. L'hyver ayant esté rude, l'on n'a peu s'empescher de faire du feu dans les deux hatteliers où l'on travaille, aussy bien que pour les Pensionnaires dans leurs chambres particulières et dans la comune où ils mangent. Le beau temps qu'il fait depuis deux jours nous fait espérer la fin de l'hyver, selon toutes les apparences.

Je ne doute pas, Monsieur, que vous ne trouviés votre compte au change par la voye dont j'ay esté informé et que vous approuvés. Il est cette semaine à dix et demy et à onze pour cent. Je vous envoye en original, tel qu'on me l'a envoyé, le billet du Courtier de change, que je connois honneste et que je consulte pour n'estre pas trompé.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

881. — La Teulière a Villacerf.

25 février 1698. — Rome. 408.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 3e du présent. Je ne manqueray pas d'obéir exac-

tement à vos ordres sur les tableaux du *Titien*. Je fus, il y a quelques jours, dans le Palais du Prince Pio, où il y a un appartement double, de dix ou douze chambres, ornées de toutes sortes de tableaux, la pluspart des vieux Maîtres. Le S^r de *St Yves* m'avoit dit en avoir veu plusieurs de la main du *Titien*, comme il y en a véritablement; mais ce sont presque tous des femmes, nues un peu trop pour pouvoir estre bien reçeus en France, où l'on est plus délicat que l'on ne l'est icy sur ces sortes de tableaux[1]. Parmy ce grand nombre, je trouvay, par hazard, une Vierge de cette Escole, qui me parut beaucoup mieux conservée et mieux peinte que ces figures nues; elle n'estoit pas encore en place parceque l'on prétendoit garnir encore, des tableaux qui n'ont point pareu, trois chambres du Palais. La personne qui nous faisoit voir cet appartement dit qu'il y avoit encore au second étage plusieurs chambres garnies de tableaux, que l'on ne pourroit voir qu'après que le maître du Palais seroit revenu de Venize, où il avoit esté passer le Carnaval. Il s'offrit même de nous avertir de son retour. Le S^r de *St Yves*, qui connoît ce Domestique, Peintre de profession, sera attentif, Monsieur, aussy bien que moy, à profiter de l'occasion[2], et, après avoir tout veu, je vous rendray conte de tout, conformement à vos ordres, et n'oublieray pas sans doute, Monsieur, de vous envoyer deux des premiers exemplaires du Livre des *Villes* d'Italie, que vous souhaittez, dès lors qu'il sera achevé d'imprimer.

Le change est à onze pour cent, quoiqu'il deût estre à beaucoup moins, selon le cours ordinaire, à ce que m'a dit le Courtier de change. Ce désordre vient de plusieurs lettres escrittes de France qui donnent le rabais des monnoyes pour nouvelle asseurée, ce qui, ayant allarmé les Banquiers et autres personnes de Rome qui ont de l'argent à Lion, ils ont escrit à leurs Correspondans de n'en point garder et de tirer sur Gennes tout celuy qu'ils pourroient tirer. J'ay appris ces mistères du Courtier de change, homme entendu, bien informé et homme de bien.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, M., vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1 1936.

= 1. Depuis : « Je fus », Lecoy, p. 109.
2. Depuis : « La personne », Lecoy, p. 110.

882. — VILLACERF A LA TEULIÈRE.

Brouillon de réponse.

Répondu le 23 février 98.

J'ay reçeu votre lettre du 4 du courant, avec votre compte de janvier.

Je n'ai point encore reçeu le tableau de *S*t *Yves*, quoique je m'en sois plaint plusieurs fois à la Poste, et l'on a écrit à Lion sur ce sujet.

Archives nationales, O1 1936.

883. — VILLACERF A LA TEULIÈRE.

Brouillon de réponse.

Répondu le 3 mars [1698].

Je vous envoie votre compte de janvier.

Je n'ai point encore reçeu le tableau de *S*t *Yves ;* faites vos diligences de vostre costé.

Archives nationales, O1 1936.

884. — LA TEULIÈRE A VILLACERF.

4 mars 1698. — Rome. 409.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 10 février, avec la Lettre de change de deux mille livres qui l'accompagnoit, et la lettre d'avis de M. Clerx à son Correspondant, M. de Steimbier, dont je vous rends très humbles grâces. Je suivray, Monsieur, vos ordres exactement, comme je dois, sur ce qui regarde l'envoy de nos ouvrages, faisant la despense peu à peu et le moins qu'il se pourra. Le tableau du Sr *Saint-Yves* ne sera retardé sans doute que quelques jours, comme les autres pacquets le sont assés souvent. Je luy ay dit, Monsieur, comme vous me l'ordonnés, les bonnes dispositions où vous estes pour luy quand il faira son devoir, ce qu'il a reçeu avec les sentimens qu'il doit, de reconnoissance surtout.

Les Srs *Lepautre* et *Frémin* travaillent fort assidument à leurs ouvrages et leurs études, aussy bien que les Sr *Favannes* et *S*t *Yves* aux leurs. Le Sr *Oppennordt* a presque fini son grand dessein de l'Église St André de Laval. Il y a trois jours qu'il travaille après le dessein particulier de la Chapelle Strossi, qu'il fait en grand ;

c'est l'ouvrage de *Michel-Ange*, l'un des plus beaux morceaux d'architecture qui soit à Rome.

Je vous envoye mes comptes de février, où vous pourrés voir, Monsieur, que la Lettre de change du 4e février est plus que consommée. Vous y verrés encore que j'ay fait ce que j'ay peu pour espargner quelque Jules sur l'huille en attendant la nouvelle, n'ayant pris de la vieille qu'à mesure que nous en avions besoing. L'épargne est petite; je tasche cependant de tout mesnager. J'appréhende qu'elle ne devienne plus chère, parceque les oliviers ont tous gellés autour de Rome, aussy bien que les orangers et lauriers, ce qui est assés extraordinaire; comme la dernière année a esté fort abondante, je verrai quelle en sera la suitte pour tascher d'en profiter.

L'on a donné ce jour d'hui des Lettres de change pour Lion à onze pour cent, et pour Paris à onze et demy et à douze; ce sera apparemment, Monsieur, la même raison que j'eus l'honneur de vous escrire par le dernier Ordinaire, qui fait ce changement. Je dis « apparemment, » parceque je n'ay peu trouver le Courtier de change, qui m'a cependant envoyé un billet pour me donner cet avis.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

885. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

10 mars 1698.

Je n'ay rien à ajouter à ce que je vous ay mandé par mes précédentes au sujet des ouvrages qui sont à l'Académie.

Je n'ay point encore reçeu les tableaux.

Archives nationales, O1 1936.

886. — La Teulière a Villacerf.

11 mars 1698. — Rome. 410.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 17 février, avec la seconde de change de M. Clerx, de deux mille livres, du 4e du même mois, dont je vous rends très humbles grâces.

Comme je ne puis savoir au juste, sans consulter les ouvriers, à quoy se montera la despense de la voiture de nos ouvrages, je ne puis vous répondre précisément sur cet article par cet Ordinaire. J'ay cependant prié le Menuisier de calculer surtout les frais de l'encaissement du groupe, qui est un ouvrage extraordinaire, car, pour les ordinaires, nous avons un prix establi, tant le palme, mesure de ce pays, les ouvriers n'en connoissant point d'autres.

Pour la despense de l'embarquement, de la voiture par eau jusqu'à Civita-vecchia et du renversement des ouvrages dans le vaisseau du Roy, le Marchant de marbre m'avoit proposé, il y a quelque temps, de faire un marché de tant avec luy, ce que je n'acceptay ny rebutay. Après y avoir bien songé, je croy qu'il ne sauroit estre qu'avantageux, après avoir éprouvé les peines qu'il y a de jouir icy des personnes dont l'on a besoing dans les affaires que l'on ne sauroit retarder. Ce Marchant estant allé à la campagne pour quelque jour, je n'ay peu le voir, vostre lettre ne m'ayant été rendue qu'avant-hier. Dès lors qu'il sera de retour, je le prieray de faire un mémoire exact de ses prétentions. L'affaire me paroît d'autant plus faisable qu'aussy bien faut-il se servir de luy pour la voiture, à cause qu'il a plus d'une centaine de bufles à luy qui ne servent qu'à voiturer pour tous ceux qui en ont besoing. D'ailleurs il n'y a personne de mieux entendu à ces sortes de manœuvres ; il peut faire les choses à meilleur prix, parcequ'il a les gens à meilleur marché, à cause des occasions qu'il a de les employer souvent. Faisant, de plus, venir en toute saison des marbres de Carrare, d'où il est, son père estant maître de la cave que l'on apelle *del Polvacero* qui est la meilleure, il peut mesnager quelque chose sur la voiture des barques, èn se servant de celles qui luy portent des marbres, comme je l'ay éprouvé, l'ayant même trouvé plus traittable et plus exact qu'un autre. J'entre, Monsieur, dans tous ces détails, affin que vous puissiés mieux juger des expédiens que je propose, aussy bien que de la nécessité qu'il y a d'estre averti du départ du vaisseau quand il plaira à Sa Majesté d'en commander quelqu'un pour nos ouvrages, affin de ne faire aucune despense inutile. Dès lors que j'auray parlé au Marchant, je vous rendray un conte exact de ma négociation.

Pour la suspension du travail que vous m'ordonnés, Monsieur, le Menuisier n'ayant encore que préparé ses planches, il pourra en employer une partie à loisir à encaisser quelqu'une des figures qui restent, ce qu'il faut toujours faire. La despense est petite et ne

paroistra pas, quand je ne la fairay qu'aux mois où il n'y a ny louage à payer, ny Quartier d'entretien, comme j'ay fait par le passé; et, quand il ne restera que le groupe et la figure de *Jules César*, que l'on achève, l'on pourra faire cette despense plus commodément, pour que tout soit prest quand Sa Majesté trouvera bon d'en faire ordonner la voiture. Je vous supplie cependant très humblement, Monsieur, d'estre persuadé qu'en toutes choses je mesnageray l'argent du Roy avec plus de soing, certainement, que le mien propre.

Le change est dans le mesme estat que la semaine passée, comme vous pourrés voir, Monsieur, par le billet du Courtier de change que je vous envoye en original, à cause des particularités dont il est chargé.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales. O[1] 1936.

887. — Oppenordt au Surintendant.

Le 11 mars 1698. — Rome. 411.

Monseigneur, — Depuis que j'ay le bonheur d'estre comblé des bontés du Roy et des vostres, le zèle et le respect ont continuellement agité mon cœur. Le premier me poussoit à vous marquer ma très humble reconnoissance, et le second m'en ôtoit l'hardiesse; mais les grâces que j'ai reçeu m'assurent que vous joignez la douceur à la grandeur. C'est ce qui me fait prendre la licence de vous représenter, très respectueusement, que je fait tout mon possible pour mériter, par mon assiduité et par mes soins, l'estime du Ministre équitable, digne choix d'un si grand Roy. C'est dans cette intention, Monseigneur, que je vous avois fait supplier très humblement de m'accorder la permission d'aller à Venize. Vous avez eu la bonté d'y vouloir bien consentir, et de m'y faire continuer ma Pension, selon ce que m'a dit M. de La Teulière. Je voudrois bien estre en estat de me contenter de tant de bienfaits et ne vous pas importuner davantage, Monseigneur; mais j'espère que vostre générosité pardonnera à mon manque de pouvoir, qui m'oblige de la supplier très humblement de me faire donner quelque petite somme pour les frais du voïage, l'assurant qu'elle ne sera employé que pour la satisfaction de Sa Majesté et pour la sienne. Je me remets du tout à vostre prudence ordinaire.

Monseigneur, je vous supplie très humblement de pardonner à ma témérité, et d'estre persuadé que ce n'est pas l'intérest qui m'a fait mettre la main à la plume, mais l'impatience de vous marquer l'envie que j'ay de me rendre digne, autant qu'il sera en mon possible, des bienfaits de Sa Majesté et des vostres, et avoir le bonheur de me dire toutte ma vie, avec un très profond respect, Monseigneur, vostre très humble et très obéissant serviteur.

OPPENORDT.

Archives nationales, O[1] 1936.

888. — VILLACERF A LA TEULIÈRE.

Brouillon de réponse.

Répondu le 17 mars 1698.

Vous me ferez plaisir de ne pas faire copier par *St Yves* de tableau du *Titien* où il y ait beaucoup de nuditez, le Roy n'estant pas de ce goût là présentement[1]. Lors que vous aurez examiné tous les tableaux qui sont dans le Palais du Prince Pio, si vous en trouvez quelqu'un du *Titien* à votre fantaisie, vous me ferez plaisir de m'en donner avis.

J'ai enfin le tableau de *St Yves*, qui étoit fort mal accommodé.

Il n'y a point d'apparence qu'on touche icy à la monnoie.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Depuis : « Vous me », Lecoy, p. 110, à la note.

889. — LA TEULIÈRE A VILLACERF.

18 mars 1698. — Rome. 412.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 24e février.

J'ay parlé au Commis de la Poste sur le retardement du tableau de *Saint-Yves;* il m'a asseuré l'avoir envoyé avec ma lettre du 21 janvier et l'avoir recommandé au Courrier, comme il recommande toujours ce qui est à vostre adresse. Il m'a promis qu'il escriroit aujourd'huy à Lion pour savoir ce qu'il est devenu, et je ne doute pas qu'il ne le fasse, l'ayant trouvé toujours fort exact.

J'ay veu le Marchant de Carrare sur la conduitte de nos caisses et examiné avec luy le mémoire qu'il avoit fait, aussy bien que celuy du Menuisier sur ce qui nous reste à encaisser. Pour ce qui regarde la conduitte de nos caisses, et leur embarquement, le Mar-

chant ne veut point faire l'un et l'autre à moins de quatre cens escus pour les conduire seulement des hastelliers et les charger dans les barques, se chargeant de payer tous les frais des faquins, des charettes, charroy, des machines, poutres, vindas, câbles, tout ce enfin qui est nécessaire pour dresser la chèvre, à condition que nous lui donnerons tout ce que nous avons pour nos embarquements. Nous aurons trente-trois caisses ordinaires, qui renferment des tables, des vases, cuvettes et statues, outre neuf grandes figures de marbre et le groupe d'*Arria et de Petus*. Parmy les neuf figures, il y a le *Nil* et le *Tibre* qui sont d'une grandeur extraordinaire, non moins incommode que la caisse du groupe, qui est la principale et la plus difficile à conduire. Des sept autres, il y en a cinq qui ne sont guère moindres; les deux autres sont beaucoup plus grandes que nature. Parmy les vases, il y a quatre cuvettes de porphire et, parmy les tables, cinq de cette mesme matière, de six pieds de long; vous pourrez voir le détail de tout dans les mémoires que j'ay envoyés au commencement de l'année. Faisant réflexion aux despenses que l'on a fait autrefois et à la peine qu'il y a, le prix me paroît assés raisonnable. Il est nécessaire, cependant, à ce qu'il m'a dit, que l'on fasse faire deux cables neufs, l'un pour soutenir les gros fardeaux et l'autre pour guider la chèvre et la soutenir quand il est besoing de la baisser pour conduire le fardeau dans la barque; et pour cela il a raison, parceque nos cables ont un peu souffert au débarquement du bloc de marbre destiné pour le groupe du Sr *Lepautre*, le mauvais temps estant survenu quand la chèvre fut dressée, le terrain où l'on est obligé de l'asseoir estant très mauvais, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire autrefois. Les deux câbles cousteront environ cent vingt escus; le calcul est aisé à faire, parcequ'on les vend à la livre; le prix fait est de sept baioques lad. livre, qui n'est que de douze onces.

Pour la conduitte du port à Civita-vecchia, le Marchant ne veut pas s'en charger, disant même que l'on peut espargner la dépense qu'il fairoit, s'engageant néanmoins à me donner deux hommes fort entendus, à nos frais, qui cousteront moins que ne cousteroit le Maître-maçon de Saint-Pierre dont nous nous servions autrefois, et qui pourroit mesme estre empesché d'y aller à cause de quelques ouvrages que l'on fait à Saint-Pierre, qu'il ne sauroit quitter et qui ne finiront pas si tost. La raison qu'il m'a donnée pour me faire voir que l'on peut épargner cette despense, c'est qu'il dit avoir veu à Gennes que les manœuvres de nos vais-

seaux ont bien plus d'adresse pour élever les fardeaux extraordinaires et les renverser que les ouvriers de ce pays. C'est une chose, Monsieur, que vous pourrés savoir mieux que moy, et, à propos de ces vaisseaux, je ne dois pas oublier de vous dire qu'il sera nécessaire, quand l'on envoyera, d'en choisir qui ayent les escoutilles grandes pour y pouvoir faire passer nos grandes caisses sans estre obligé de les faire élargir si elles estoient trop étroites.

Pour la despense des barques du Tibre pour conduire nos dits ouvrages, après avoir consulté les personnes intelligentes et fait réflexion sur les dépenses que l'on a fait autrefois, la pluspart croyent que l'on aura de la peine de se passer de quatre barques, faites comme elles sont icy, et qu'elles reviendront environ à cent escus l'une. Il y en a qui croyent que l'on peut se passer de trois. Le Marchant, qui a plus d'expérience et qui n'a nul intérest à la voiture, croit qu'il en faudra quatre, à cause du volume des caisses qui est fort embarrassant pour les pouvoir bien placer, et à cause encore de certain mauvais pas qu'il y a dans le Tibre, où il y a très peu d'eau l'esté, car il est persuadé que c'est le temps le plus propre pour la conduitte et pour l'embarquement, pour mesnager les câbles surtout, tant dans l'embarquement que dans la conduitte sur le pavé de Rome, qui est très mauvais.

Pour les quatre grandes caisses qui restent, celle du groupe est considérable en ce qu'il faut prendre de grandes précautions pour la faire de manière qu'on n'ait rien à craindre dans les efforts que l'on peut faire en l'eslevant et traisnant. Il met la caisse dud. groupe à cent escus, les autres trois à vingt chascune. Les quatre vases et les deux cuvettes ne sont pas considérables, ne pouvant couster qu'environ trois ou quatre escus, l'un portant l'autre. De manière qu'avec l'armature de fer nécessaire pour asseurer le groupe, la despense des caisses qui restent iroit environ à deux cens escus, et toute la despense environ douze cens escus romains, y compris la despense qu'il faudra faire à Civita-vecchia, où il sera nécessaire d'envoyer quelqu'un. Tout ce dont je puis au moins vous asseurer, Monsieur, c'est que je tacheray d'espargner tout ce qui se pourra sur toutes les despenses en particulier et en général, estant certainement bien plus réservé pour l'employ de l'argent du Roy que du mien propre.

Je ne doute pas que vous n'ayés du plaisir quand vous verrés nostre voiture à Versailles et que vous n'ayés mesme lieu d'estre persuadé que les grâces que les Pensionnaires de Sa Majesté

reçoivent à Rome n'y sont pas moins infructueuses (*sic*) qu'ailleurs.

Le change est encore un peu bien haut, comme vous verrés, Monsieur, par le billet du Courtier de change, que j'envoye en original.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

890. — 22 mars 1698. — Des Estudians de l'Académie, seront exempts de travailler aux Grands Prix *Du Lin* et *Cornical*, Peintres, *Coustou* et *Caillot*, Sculpteurs, comme ayant remporté desjà plusieurs fois les premiers Prix et estant jugéz capables d'aller à l'Académie de Rome, quand il playra à Monseigneur le Protecteur de les y envoyer.....

Procès-verbaux de l'Académie, III, 230.

891. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 23 mars 1698.

J'ay reçeu votre lettre, avec votre compte du mois de février.

Ne donnez plus d'argent à *Ambrosio Parisio* sur la figure de marbre qu'il fait; vous auriez pu même vous dispenser de lui donner les 50 écus que vous lui venez de donner, le Roy ne voulant point faire de dépense; vous pouvez lui laisser achever son ouvrage lentement.

Il ne faut pas non plus que *Lepautre* ni *Frémin* se pressent dans leur travail; tirez en longueur le plus que vous pourrez, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

892. — La Teulière a Villacerf.

23 mars 1698. — Rome. 413.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 3e mars, avec mon compte de janvier, dont je vous rends mes très humbles grâces.

Vous aurés peu voir, Monsieur, par ma dernière que j'avois prié le Commis de la Poste d'escrire à Lion sur le tableau du

S^r *St-Yves*. Il a escrit comme il me l'avoit promis; ainsy j'espère qu'il n'y aura d'autre mal qu'un trop long retardement.

Pour ne tomber pas dans cet inconvénient, je me pressay un peu trop de mon costé à vous respondre, Monsieur, sur les despenses de nostre voiture, quoique je sois assés instruit des manières de ce pays pour ne pas ignorer qu'il faut avoir beaucoup de phlegme, de précaution et de prévoyance pour n'y estre pas trompé. La crainte de vous faire de la peine par le retardement l'emporta sur toute sorte de considération, persuadé qu'en ne vous informant que des propositions qu'on me faisoit, sans que j'eusse nulle disposition à rien conclure, je ne hazardois pas grand'chose auprès de vous, espèrant que vous me fairiés la justice de ne pas interpretter à mal les avis que je vous donnois de bonne foy. La voiture estant extraordinaire, la plus grande que l'on ait fait depuis l'établissement de l'Académie, à cause de la quantité des gros fardeaux qu'il y a à conduire, je suis obligé de prendre des mesures nouvelles; et, comme je ne puis pas faire par moy-même toutes les informations qu'il faut, et qu'il ne seroit pas expédient de les faire faire, par l'expérience que j'ay de la malignité des gens de ce pays, il faut nécessairement que je me fie à quelque personne de connoissance, de peur de pis, bien informé que, dès lors qu'un estranger a quelque chose à négotier, les personnes dont il a besoing s'unissent de concert pour tascher de le tromper. Dans le temps que j'eus l'honneur de vous escrire, Monsieur, je n'estois pas bien en estat de me passer de la médiation d'autruy, m'estant trouvé incommodé sur la fin du Carême, comme je le fus l'année dernière, voulant prévenir les suittes, comme j'ay fait, Dieu mercy.

Pour finir ce préambule, que j'ay creu nécessaire, pour vous rendre un conte exact de ma conduitte et pour revenir à la malice du pays, l'usage m'a appris qu'il n'y a qu'un seul remède pour s'en garantir, qui est de se servir de la malignité même des gens avec qui l'on a affaire en taschant de les rendre suspects les uns aux autres, ce qui n'est pas difficile avec un peu de patience, chascun estant occupé de tromper son compagnon; se mesfiant les uns des autres, ils destruisent d'eux-mêmes l'ouvrage de leur mauvaise foy. Pour ne pas vous fatiguer, Monsieur, d'un plus long détail, j'ajouteray seulement que, ne pouvant pas me servir du patron qui avoit accoustumé de faire nos voitures, estant mort, il y a quelques mois, son frère qui lui a succédé estant occupé à Naples pour le Vice-Roy et au port d'Antium pour les travaux que le

Pape y fait faire, les autres patrons de barques avoient fait leur compte de me faire payer leur peine bien chèrement. Mais, ayant donné ordre à quelque personne de confiance d'avertir le frère de nostre patron ordinaire, s'il venoit à Rome, j'ay esté servi fidellement, de manière que, partie pour ne pas perdre l'occasion de gagner quelque chose et partie pour se venger des autres, il est venu de luy-même s'offrir de faire la voiture pour la moitié de ce que les autres prétendoient, qui est cinquante escus par barque, et après quelques façons il s'est réduit à quarante, pourveu qu'il fût averty de bonne heure pour prendre des mesures justes sans rien hazarder sur les autres pratiques. Il m'a informé même que, par l'expérience qu'il avoit acquise depuis quelque temps à manier les gros fardeaux, car il a de l'esprit, il pouvoit encore m'espargner quelque chose sur la voiture et sur l'embarquement, et tout cela vraysemblablement pour se venger du Marchant que j'avois employé pour ma première négociation; de manière, Monsieur, que l'on pourra bien retrancher trois cens escus sur le dernier avis que je vous ay donné. Quoiqu'il en soit, je vous supplie d'estre persuadé que dans l'exécution je fairay mon devoir avec toute l'exactitude possible; vous savés mieux que moy qu'il y a une grande différence de proposer un marché et de l'arrester, particulièrement quand les choses ne sont pas dans l'estat qu'elles doivent estre pour le conclure et quand l'on a affaire à des gens les plus attentifs du monde et les plus esclairés sur leurs propres intérests. Je ne laisseray pas, Monsieur, de faire encore tout ce qui se pourra pour disposer les choses à faire mon marché meilleur, n'ayant certainement rien tant à cœur que de mesnager en tout l'argent du Roy, comme je dois de tout mon pouvoir.

Le change est dans le mesme estat qu'il estoit la semaine passée, conformément au billet du Courtier de change, que je vous envoyay original.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

893. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 29 mars 1698.

Je vous ai déjà mandé que le Roy ne vouloit point faire de

dépense cette année; ainsy faittes moy un mémoire exact de toute la dépense qu'il est nécessaire de faire pour envoyer icy tout ce qui appartient au Roy, desirant en rendre compte à Sa Majesté, afin de recevoir ses ordres sur cela, et ne faittes cependant aucune dépence sur ce sujet.

Je vous envoye votre compte de février avec une Lettre de change de 2,000 l.

J'ay reçeu une lettre d'*Oppennordt* par laquelle il me demande de lui payer son voyage (cf. **887**). Envoyez moy un mémoire de ce à quoy cela peut aller.

Archives nationales, O[1] 1936.

894. — La Teulière a Villacerf.

1er avril 1698. — Rome. 414.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 10 mars; pour response, vous aurés veu, par ma dernière, que le Commis de la Poste de ceste ville a escrit à Lion sur le tableau du S[r] *St Yves*. Je ne manqueray de vous informer de la réponse qu'il aura eu quand il l'aura receue.

Je vous envoye mes comptes du mois de mars, où vous pourrés voir, Monsieur, que j'avance bien près de mille livres.

Les Pensionnaires continuent à faire leur devoir. *Lepautre* travaille tous les jours avec beaucoup d'application après son groupe; les autres sont occupés chacun de son ouvrage.

Le Sr *Oppennordt* a eu, par hazard, occasion de faire plaisir à M. le Card. de Bouillon, et voicy, Monsieur, par quelle avanture. Cette Éminence allant faire la visite de son Diocèse d'Albane, devant aller à Neptune qui en dépend, estant allé à l'audiance du Pape avant de partir, Sa Sainteté le pria de voir les travaux que l'on fait à Antium par son ordre. Un des Gentilshommes de Monsr le Cardinal m'ayant rapporté cette particularité, je luy dis que nous avions un jeune Architecte qui pourroit ayder Son Éminence à satisfaire pleinement la curiosité du Pape en faisant le plan et l'élévation de tous les travaux, si elle le trouvoit à propos. La proposition ayant été acceptée, le Sr *Oppennordt* eut l'honneur d'accompagner M. le Card. et fit le plan exact et l'élévation de tout, qu'il lava fort proprement; elle fut présentée au Pape et eut le bonheur de luy plaire. Sa Sainteté souhaitta même voir le Sr *Oppennordt*, qui luy fut présenté par un Gentilhomme de

Monsr de Bouillon et bien reçeu; le Pape même luy demanda son sentiment sur tous les ouvrages. Le Sr *Oppennordt* luy répondit conformément à l'instruction que Son Éminence lui avoit donné. J'ay cru, Monsieur, que vous ne trouveriez pas mauvais que j'aye pris la liberté de procurer une occupation pareille à un Pensionnaire du Roy, persuadé que Sa Majesté ne désapprouveroit pas que l'on vit que les grâces qu'Elle fait à ses Sujets ne sont pas sans fruit, puisqu'ils taschent de profiter des moyens qu'Elle leur donne de s'avancer dans les Beaux-Arts. L'occasion m'a paru assés favorable pour ne pas la perdre. Je vous rends conte de cette petite aventure, persuadé encore que vous n'en serés pas fâché, sachant mieux que moy la considération particulière que le Roy a pour Sa Sainteté, qui, certainement, est digne de toute sorte de vénération par son bon cœur, par ses bonnes intentions et par tout ce qu'il fait pour le bien de ses Sujets.

Le change est encore dans l'estat qu'il estoit, les deux Ordinaires derniers. Ainsi, Monsieur, vous pouvés vous régler sur le billet du Courtier de change, que j'ay eu l'honneur de vous envoyer.

Je suis, avec toutte sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1 1936.

895. — La Teulière a Villacerf.

8 avril 1698. — Rome. 415.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 17 mars. Je suivray vos ordres sur le caractère des tableaux que je fairay coppier; quand tout sera rangé dans les appartemens du Prince Pio, je verray ce qui me paroistra convenir le mieux à vostre goût et vous en donneray avis, comme vous me l'ordonnés, Monsr, et tascheray de profiter du temps de la canicule que l'on ne va pas ordinairement au Vatican, tout le monde craignant ce temps là, que l'on appelle icy *prohibito*.

Je suis fasché, Monsieur, que le tableau du S^r *St Yves* ait esté maltraitté; c'est lui même qui voulut le rouler; ce ne fut pas cependant sans que je l'avertisse d'y mettre du papier frotté d'huile d'olive, desgraissé ensuite avec un linge blanc, estant bien informé que le papier frotté de savon est dangereux s'il est mouillé par hazard, et que le papier tout sec est sujet à s'attacher et dangereux

encore s'il y a du vernis dans le tableau, s'il arrive qu'il soit eschauffé. Le S^r^ *St Yves* me dit qu'il n'y en avoit pas dans le sien; de manière qu'ayant mis une serviette mouillée dessus pendant deux ou trois heures, le papier estant détrempé se destache de luy-même en y jettant de l'eau tiède ou frèche même. J'espère, Monsieur, que l'on y aura remédié sans peine. Je tascheray de prévenir de pareils accidens à l'avenir.

Le change est à douze pour cent; le Courtier ordinaire m'a dit qu'il y a beaucoup de Lettres à payer sur ce pied, mais que l'on ne trouvoit point d'argent.

Je suis, avec toute sorte de respect, etc., Monsieur, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1^ 1936.

896. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 9 avril 1698.

Je vous envoye la deuxième Lettre de change de M. Clerx.

J'ay veu par vostre lettre toute la dépense qui est à faire pour l'envoy de ce qui est à Rome. Le Roy ne la veut point faire cette année. Ainsi vous n'avez qu'à suspendre toutes choses. Il me paroît que les quatre barques dans lesquelles doivent être chargés tous les ouvrages doivent être achetées aux despens du Roy; lors que les ouvrages en seront dehors et qu'ils seront à Civita-vecchia dans le vaisseau, je vous prie de me faire savoir ce que deviendront lesd. barques. Je croy qu'il vaudroit mieux faire marché avec un voiturier, qui fournît les barques pour la voiture depuis le port jusqu'à Civita-vecchia, que d'acheter des barques qu'il faudra revendre, et d'autant plus qu'elles doivent coûter chacune, à ce que vous dites, 300 livres.

Archives nationales, O^1^ 1936.

897. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 14 avril 1698.

J'ay reçeu votre lettre du 25 du passé, qui m'apprend que les dépenses de tout ce qui doit venir de Rome à Paris peuvent être diminuées de 300 escus. Cela sera bon pour l'avenir, car, pour

cette année, le Roy n'y veut pas songer. Ainsi vous avés du tems devant vous pour prendre des mesures bien justes et mesnager l'argent du Roy.

Je n'ai plus rien à répondre à votre lettre qui ne contient autre chose.

Archives nationales, O[1] 1936.

898. — La Teulière a Villacerf.

15 avril 1698. — Rome. 416.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 23 mars. Pour réponse à l'article de l'argent que j'ay donné à Ambrosio Parisio, il eut esté bien difficile de s'empêcher de luy faire ce payement et j'espère que vous serés de ce sentiment si vous voulés bien faire attention à toutes les circonstances qui l'accompagnent. Cet ouvrier n'en avoit point reçeu il y a plus de deux ans, son dernier payement lui ayant esté fait le 29 novembre 1695. J'ay veu d'ailleurs, Monsieur, que, de tout celuy qu'il a reçeu, il en a employé la meilleure partie à payer son ouvrier, qu'il a esté obligé de prendre, ne pouvant pas travailler luy-même, ayant esté malade assés longtemps de chagrin que luy donnoit un procès injuste qu'on luy avoit fait et qui a duré sept ans. Je puis d'ailleurs vous asseurer, Monsieur, qu'il n'y a point dans Rome un homme moins pressant sur son propre intérest. Je suis persuadé qu'il n'y a que l'extrême nécessité qui ait peu l'obliger à demander les cinquante escus en question. La demande me parut si juste que je les aurois avancés de mon argent, comme j'ay fait assés souvent à d'autres, quand j'aurois peu prévoir, Monsieur, que vous n'approuviés pas ce payement. J'ay creu devoir mettre en considération que son ouvrage est presque fini, et il n'a pas encore reçeu la moitié du prix arresté. Tout autre que luy n'auroit pas eu la discrétion qu'il a. Les ouvriers sont un peu plus difficiles à mesnager pour les estrangers, à Rome surtout, où la pauvreté les oblige de vivre de leur travail au jour la journée.

J'ay disposé toutes choses comme vous me l'ordonnés, Monsieur, pour faire traisner tous les ouvrages en longueur le plus qu'il se pourra, tant pour la sculpture que pour nos encaissements.

Le change est d'onze et demy à douze pour cent; peut-estre que, le bruit que l'on avoit répandu sur le rabais des monnoyes ne se confirmant pas de nouveau, le change diminuera encore.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Répondu le 5 may 1698.

J'ay reçeu votre lettre du 15 du passé, à laquelle je n'ay rien à répondre.

Archives nationales, O[1] 1936.

899. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 21 avril 1698.

J'ay reçeu, avec votre lettre du premier du courant, votre compte du mois de mars, que je vous renverrai incessamment. Vous avez reçu une Lettre de change de 2,000 l.; ainsi vous n'êtes plus en avance.

Je suis bien aise du plaisir que vous avez fait à *Oppenordt;* mais il ne faut pas que cela lui donne de la vanité et l'oblige à rester en ce païs là.

Archives nationales, O[1] 1936.

900. — La Teulière a Villacerf.

22 avril 1698. — Rome. 417.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 31 mars, avec mon compte de février et une Lettre de change de deux mil livres de M. Clerx sur M. de Steimbier, en datte du 26 mars, accompagnée de la lettre d'avis aud. Steimbier, dont je vous rends très humbles grâces.

Je ne fairay, suivant vos ordres, Monsieur, que les despenses ordinaires, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire.

Pour ce qui est du voyage du Sr *Oppennordt*, j'avois escrit à M. son père conformément à la première partie de votre lettre, ajoustant tout ce qui pouvoit le faire entrer dans ces sentimens, ce qui n'a pas changé les siens. Pour les dix pistoles que j'ay données à son fils à la prière du père, ce n'a esté que pour payer ce qu'il avoit emprunté pour ses besoings, pour du linge, habits, livres, desseins ou estampes. Je l'avois fait d'autant plus volontiers que je suis persuadé qu'il n'emploie pas son argent mal à propos.

Je dois même ajouster, pour faire justice à qui elle appartient, que, pour faire le petit voyage qu'il a fait à Neptune avec Monsr le

Card. de Bouillon, il a esté obligé d'emprunter un manteau, n'en ayant point à luy, et, s'il n'avoit pas esté un peu propre, il n'auroit peut-estre pas fait sa cour aussy agréablement qu'il l'a faitte à Sa Sainteté, qui témoigna avoir bien du plaisir à voir son dessein, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire.

Comme je suis persuadé que ce jeune homme est assés porté de luy-même à s'avancer dans sa profession, et qu'il est en estat de profiter de ce qu'il verra de bon en Italie, j'avois songé à le porter à revenir de Venise par un autre chemin que par celuy qu'il prendra en y allant, affin de ne rien laisser de tout ce qu'il y peut avoir de bon sur l'architecture antique et moderne, pouvant aller par Lorette, Ferrare, Ravennes, etc., à Venise, et revenir par Vicenze, Vérone, Mantoue, Parme, Modène, Boulogne et Florence qu'il n'a pas veu, aussy peu que Naples, où il y a le Palais du Vice-Roy à voir, du dessein du vieux *Fontana*. J'avois en veue de luy faire prendre au juste la mesure du pied de Vicenze en passant dans cette ville, parceque *Palladio* a mesuré sur ce pied tous les ouvrages d'architecture qui sont dans son livre, et ce pied est différent du nostre et de celuy de Rome, aussy bien que sa division, partageant le pied en 12 onces et l'once en 4 minutes. Cette mesure juste auroit peu servir à vérifier si la critique de M. *Desgodets* est équitable à l'esgard de *Palladio;* elle ne sauroit l'estre s'il n'a pas fait cette réflexion sur la différence des pieds. Il ne seroit pas seur de s'en rapporter à la mesure qui est dans le second et quatrième livre de *Palladio*, parceque le papier s'étrécit ou s'alonge, comme j'en ay des preuves certaines par des estampes de deux feuilles que j'ay trouvé souvent inégales quand il faut les joindre ensemble, quoique la planche soit de même proportion, outre que les planches des bois s'usent bien plus que celles de cuivre, ce qui peut faire quelque petite différence, qui, multipliée, devient plus considérable. Il y auroit bien des réflexions à faire là-dessus. Quoi qu'il en soit, Monsieur, comme ce jeune homme a envie de s'en retourner dans l'espérance, crois-je, d'avoir de l'employ, il pourra prendre la route de Florence, Boulogne, Modène, etc., à Venise et revenir par Vicenze, où il prendra la mesure juste du pied de *Palladio*[1], et de là passer à Véronne pour y voir l'amphitéâtre, que l'on a restauré entièrement, à ce qu'on dit, et, ensuitte, passant à Milan, revenir par Turin d'où il pourra aller à Arles pour y voir ces restes d'antiquités que *Palladio* a gravées dans son livre et qu'il estime beaucoup pour les ornemens et avec raison.

Je croy, Monsieur, qu'il aura besoing de trois mois pour ce voyage. Sy vous voulés continuer sa Pension pendant qu'il sera en Italie et ajouster à cette Pension ordinaire ce que l'on a accoustumé de donner pour le retour des Pensionnaires, l'on espargnera quelque chose. Que si vous trouvés à propos d'estendre la grâce, je ne puis, Monsieur, dire autre chose, si ce n'est que je suis persuadé, avec apparence de raison, que ce jeune homme employera bien le temps et l'argent, et, sy les desseins de ce qu'il trouvera de bien dans sa route sont faits avec le soing qu'il a pris après ceux qu'il a faits icy, comme je croy qu'il le faira, je ne doute point que vous n'ayés du plaisir à les voir. J'ose même espérer que vous ne jugerés pas ces estudes indignes d'estre exposées à la veue de Sa Majesté, qui ayme les Beaux-Arts et qui a le goust si exquis pour toutes les bonnes choses. Elle pourra voir ce qu'il y a de plus grand et de meilleur à Rome et aux environs pour l'architecture moderne, avec d'autant plus de plaisir que, les desseins estant grands, elle pourra mieux juger de leur beauté pour le tout ensemble et pour les parties séparées.

Le change est sur le même pied que la semaine passée. Le Courtier de change m'a dit même qu'il y avoit des Lettres et qu'il ne trouvoit pas de l'argent à douze pour cent.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Dans son *Voyage d'Italie*, Lalande a donné avec soin les mesures métriques des différentes villes (voir sa table, 2e édition, 1786, IX, 567-8); il ne donne pas celle de Vicence à l'article de cette ville, probablement parce qu'elle doit être la même qu'à Venise, dont Vicence dépendait : « Le pied, avec lequel on mesure à Venise, vaut dix lignes de plus que celui de Paris, ou 154 lignes, suivant une comparaison exacte faite par M. Toaldo; » VIII, 574.

On peut voir dans le même livre, VIII, 233, le renvoi fait par Lalande à l'ouvrage de M. Girolamo Francesco Cristiani, capitaine ingénieur de la République à Brescia, sur les mesures de tous les genres et de tous les pays, qui a donné naissance au grand ouvrage sur la Métrologie. Celui-ci (IX, 264) a été publié en 1780 par M. Paucton, à qui Lalande avait remis tous ses matériaux.

J'ai eu occasion, dans un rapport au Comité d'archéologie, d'insister sur l'intérêt et même la nécessité, tout en mesurant les monuments des divers âges et des divers pays en mètres comme commune mesure, de donner en double les mesures vraies sur lesquelles ils ont été conçus et construits, qui seules peuvent faire comprendre le point de départ et les rapports de proportion des multiples et des divisions; si j'avais connu ce que dit si juste-

ment La Teulière sur le pied de Vicence et sur *Palladio*, je n'aurais pas manqué de le citer.

Il ne semble pas que l'abbé Antonio Magrini, dans son importante monographie in-4° sur *Palladio*, publiée à Padoue en 1845, ait pensé à cette question du pied de Vicence.

901. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 28 avril 1698.

Je vous envoie votre compte du mois de mars. Mandez-moi si, outre la capacité d'*Oppenordt* pour le dessin, il est capable de tenir quelque ordre pour des papiers et d'en rendre compte; s'il n'est point débauché; s'il est apliqué, et quel âge il a. Gardez le secret.

Selon l'apparence, le tableau du S^r *St Yves* a été bien nettoyé.

Archives nationales, O^1 1936.

902. — La Teulière a Villacerf.

29 avril 1698. — Rome. 418.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 7e du présent, avec la seconde de change de M. Clerx du 26 mars, dont je vous rends très humbles grâces.

J'ay veu par vostre lettre, Monsr, que le prix de la voiture des barques vous a paru extraordinaire. Il me parut tel à moy-même; mais, me trouvant empesché, par des douleurs assez violentes d'une colique néphrétique, de chercher de nouveaux esclaircissements, je vous avois escrit historiquement ce que j'avois peu apprendre des personnes que je croyois le mieux informées. Vous aurés veu, par ma lettre de l'Ordinaire suivant, que les diligences que j'avois fait ensuitte ne furent pas inutiles. Je suis obligé cependant de vous dire que la manière de traiter sur ce qui regarde l'intérest sur certaines choses, particulièrement sur les voitures d'eau, est icy plus embarrassante qu'ailleurs, parceque les patrons des barques content, pour se dédommager de leurs frais, l'aller et le venir, outre le séjour qu'ils font à Rome et à Civita-vecchia pendant le temps de l'embarquement et du débarquement; que les gens qui les aydent, les rameurs surtout, leur coustent assés cher; qu'à moins d'un cas extraordinaire, Civita-vecchia n'estant qu'un méchant bourg plustost qu'une ville fermée, ils n'y trouvent point

de charge pour leur retour. La raison en est assés sensible en ce que la voiture de terre ne paye point de douane comme la voiture d'eau, et la douane est à quatorze ou quinze pour cent, de manière que chascun cherche à l'éviter. Outre cela, pour ce qui regarde notre voiture particulière, les patrons sont obligés de reporter les poutres, cables, vindas, traigles, enfin tout ce qui est nécessaire pour l'embarquement et le débarquement. Il est encore à considérer qu'ils ne sauroient se reigler pour le temps qu'ils peuvent employer en leur chemin, estant plus ou moins long selon les vents, qui changent assés souvent en cette mer, dont la plage, de l'embouchure du Tibre à Civita-vecchia, est assés dangereuse; que, le canal même du Tibre estant très négligé, l'on a de la peine de naviger en certains temps et du danger même; qu'en revenant et remontant le Tibre les barques y sont traînées par des hommes ou par des beufles, ce qui ne se fait pas sans despense pour les patrons desd. barques.

J'ay esté informé, par plusieurs personnes d'expérience, que la voiture des barques médiocres couste ordinairement d'icy à Civita-Vecchia soixante et soixante et dix escus. Quand on transporta la Statue équestre du Roy, je payai cent trente escus de deux barques, l'une pour convoyer lad. statue avec des gens armez, par ordre de feu M. le Duc d'Estrée, Ambassadeur du Roy, et l'autre pour porter des caisses, que j'envoyois avec lad. statue. Ce fut M. Voiret, Consul de France, à qui je payai lad. somme, parcequ'il avoit fait le marché par ordre de M. l'Ambassadeur à ma prière, ne pouvant pas tirer raison des patrons des barques. La barque qui porta la statue ne doit pas servir de reigle, parcequ'elle cousta extraordinairement à cause du séjour qu'elle fut obligée de faire sur le port de Rome sur quelque avis que feu M. le Duc d'Estrée avoit eu que l'on avoit quelque dessein de l'enlever. Feu M. *Errard* me dit même en ce temps là qu'il avoit toujours payé 70 escus pour les barques qu'il louoit pour ses voitures, qui n'ont jamais esté que de caisses ordinaires, aussy bien que les barques dont il se servoit. Ayant calculé ce à quoy se monteroit la despense de la voiture, faisant un marché par caisse, je changeois l'usage, y trouvant quelque chose à espargner, comme vous l'avés très bien jugé, Monsieur. Mais la pluspart de nos caisses estant d'une grosseur et pesanteur extraordinaire, leur volume et leur poids empeschent que l'on ne puisse prendre ce party aussy utilement, parceque, soit qu'on fasse le marché par pièce ou qu'on ne le fasse pas, les

patrons se reigleront toujours sur le nombre des barques dont ils auront besoing, les gens de ce pays estant clairvoyants sur leurs intérests autant qu'on le puisse estre. Il est certain, Monsieur, que, du volume dont sont nos trois plus grandes caisses, l'on ne sauroit s'empescher de les mettre chascune sur sa barque pour les conduire seurement, sauf à parfaire la charge des petites qui sont en estat d'estre envoyées, et ce à cause du poids aussy bien que du volume de ces trois caisses et de la forme des barques de ce pays, qui mesme ne sont pas toutes propres, n'estant pas assés fortes ordinairement pour soutenir un grand poids sur un petit plan, le canal du Tibre très négligé ne permettant pas de les trop charger.

Après avoir considéré meurement toutes ces difficultés, je ne dois pas vous cacher, Monsieur, que je ne respondrois pas que le patron Scarcello me tienne sa parolle sur les quarante escus par barque, à quoy il s'est réduit. Je ne manquerois pas, comme vous pouvés croire, de luy représenter que l'on trouveroit mal payé tout ce que l'on ajousteroit au delà, et vous pouvés estre asseuré sur ma parolle que, lors que je seray en estat de conclure, je mesnageray certainement l'argent du Roy bien mieux que le mien, au pied de la lettre. Mais je vous supplie très humblement, Monsieur, de m'avertir de bonne heure, affin que je puisse prendre des meseures justes pour prévenir et lever toutes les difficultés.

Le change est toujours à douze pour cent. Le Courtier m'a dit encore que l'on a peine à trouver de l'argent.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

903. — La Teulière a Villacerf.

6 mai 1698. — Rome. 419.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 14 avril. J'attendray vos ordres pour la voiture de nos ouvrages, et tascheray cependant de mesnager toutes choses au profit du Roy, comme je dois, du mieux qu'il me sera possible.

Je vous envoie mes comptes du mois d'avril. Je croyois, Monsieur, les accompagner des portraits des Cardinaux de la dernière promotion, mais, des cinq, il n'y en a encore que deux de bien gravés, à la manière dont l'on grave icy ces sortes de choses; dès

lors qu'ils seront tous en estat de paroistre, je ne manqueray pas, Monsieur, de vous les envoyer.

Les Pensionnaires travaillent tous fort assidument. Le Sr *Lepautre* est attaché à son groupe depuis le matin jusqu'au soir; le Sr *Oppennordt* achève ses desseins après l'église de S. André de Laval et deux chapelles, celle de *Michel-Ange* et celle qui est à costé, qu'il n'a joint à l'autre que pour faire voir la différence du travail. Les deux Peintres sont fort attachés chascun à sa coppie, et le Sr *Frémin* modelle après l'antique, tandis que son garçon achève de desgrossir sa figure sous ses yeux et sa conduite, ce qui sera bientôt fini, après quoy il la finira de sa main.

Le change est monté de 13 à 14 pour cent; encore ne trouve-t-on point d'argent à cause sans doute, Monsieur, de ces faux bruits que l'on a respandu sur le rabais des monnoyes.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

= Répondu et accusé seulement cette lettre et le compte le 26 may 1698.

Archives nationales, O1 1936.

904. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 12 may 98.

Il me paroît, par votre lettre du 22 du passé, que le Sr *Oppennordt*, en vous quittant pour aller à Venize, ne reviendra plus à Rome. Je n'avois pas compté sur cela et mon intention est qu'il y revienne; cela lui seroit même utile puisqu'il iroit par un chemin et reviendroit par un autre, dans le cours desquels il verroit beaucoup de choses qu'il n'a point vu; si vous le pouvez porter à cela, vous lui ferez plaisir et à moi aussi, et je contribuerai de mon côté à son voiage en lui continuant sa Pension pendant tout le cours dud. voiage et l'aidant encore d'ailleurs. Après quoy, s'il a envie de revenir à Paris, je l'y ferai revenir, j'auray soin de luy et lui payerai son retour, et, lors qu'il reviendra à Paris, il pourra encore passer par les endroits que vous jugerés à propos qui lui seront utiles pour son métier; et, comme cela l'obligera à faire un peu plus de séjour dans son retour, je l'aiderai encore de mon côté. Vous l'en pouvez assurer et que je veux avoir soin de lui.

Archives nationales, O1 1936.

905. — La Teulière a Villacerf.

18 may 1698. — Rome. 420.

J'ai reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 21 avril. Si le Sr *Oppennordt* avoit trop de penchant à tirer vanité de ses ouvrages, il seroit en grand danger, car il est souvent exposé à s'entendre louer par des personnes de sa profession et autres qui le viennent voir. Mais j'ay soing de luy représenter, naturellement et sans affectation, le tort qu'on se fait en marquant trop de complaisance pour ce qui vient de nous, particulièrement dans le grand monde où l'on ne manque guère à relever le faible du prochain, et je tasche, Monsieur, de luy faire remarquer qu'il n'y a rien qui contribue plus à se faire aymer de toute sorte de gens que la véritable modestie.

M. le Card. de Bouillon luy a donné encore une petite veue à faire, qui est un reste d'antiquité meslé de quelque ajustement moderne proche de Castel Gandolfo, Maison de plaisance du Pape sur le lac d'Albane ; c'est un ouvrage de deux ou trois jours qu'il finira demain, après quoy il lavera les deux chapelles de St André de Laval, le reste de l'église estant fini, car il ne perd pas un moment de temps pour estre entièrement libre et prest à suivre vos ordres, Monsr, dès lors qu'il les aura reçeus. Il me paroist avoir bien plus d'impatience de s'en retourner en France que d'envie de rester icy.

Le change est comme la semaine dernière.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Répondu le 31 may.

Je vous envoie votre compte d'avril.

Archives nationales, O1 1936.

906. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 19 mai 1698.

J'ai reçeu votre lettre du 29 du passé, à laquelle je n'ai nulle réponse à faire, ne contenant que la voiture des ouvrages du Roy de Rome à Civita-vecchia. Le Roy ne voulant point faire cette

dépense cette année, vous aurés le temps de vous en instruire plus précisément.

Archives nationales, O[1] 1936.

907. — La Teulière a Villacerf.

20 may 1698. — Rome. 421.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 28e avril, avec mon compte du mois de mars, dont je vous rends très humbles grâces.

Pour répondre à ce que vous desirez savoir sur le Sr *Oppenordt*, je ne sçaurois mieux faire, ce me semble, que de vous en faire, Monsieur, un portrait fidelle, sans rien oublier de ce que j'en connois.

Pour commencer par son aage, il me dit, il y a environ un mois, qu'il estoit dans sa vingt-septième année. Pour ce qui regarde son esprit, il a un génie facile avec des disposicions d'apprendre tout ce qu'on voudra luy montrer, parcequ'il conçoit et retient sans peine, qu'il s'applique d'ailleurs à tout ce qu'il fait sans se fatiguer, ayant encore l'imagination vive et féconde pour inventer sans une grande méditation, ce qui embarrasse ordinairement les autres, et une main admirable pour l'exécution et pour la diligence sur tout ce qui regarde sa profession, aymant le travail autant par inclination ou par habitude que dans la veue de s'avancer, parcequ'il a beaucoup d'ambition de se distinguer.

Je ne luy ay point conneu de penchant à la desbauche en aucune manière, je veux dire pour le vin ou pour les femmes. Comme il a de la bonne gloire, accompagnée d'une netteté d'esprit qui n'est pas ordinaire, je le croy aussy capable qu'un autre à faire les choses dont on le chargera, avec honneur et dans l'ordre. Pour qu'il ne manque rien à la fidélité de ma relation, je ne dois pas, Monsieur, vous laisser ignorer que sa vivacité fait qu'il est un peu prompt; mais, outre que je m'apperçois que l'aage modère ce défaut, je dois encore ajouster que ces mouvemens qui luy échappent ne font presque point d'impression fixe dans son esprit et moins encore dans son cœur, parcequ'il est d'un bon naturel et d'un fonds qui ne s'altère pas facilement. Comme il a un peu plus de capacité que les personnes de son aage et de sa profession, il est difficile qu'il ne laisse appercevoir qu'il connoit ce qu'il vaut; mais, pour faire justice à tout le monde, j'ay veu peu de jeunes gens en qui

ce défaut ne soit peut-estre plus dangereux, de ceux même en qui il ne paroit pas si marqué. Il est aisé de s'appercevoir qu'il n'y a rien de plus répandu dans le monde que la fausse modestie, chascun voulant se faire honneur de la véritable, et peu de gens méritant dans le fonds qu'on leur en tienne compte. Je définirois volontiers la fausse modestie la quintessence de la superbe. Mais, pour revenir au Sr *Oppenordt*, je le trouve bien changé sur ce défaut depuis quelque temps; comme je le voy très souvent, je n'ay jamais perdu l'occasion de luy parler en général du tort que font certains défauts à beaucoup de personnes qui passent pour honnestes gens et qui d'ailleurs ont un véritable mérite.

Voylà sincèrement, Monsieur, tout ce que je connois de ce jeune homme, dont vous conclurés bien sans moy que je le croirois propre à remplir la place qu'il vous plaira luy donner auprès de vous, quand vous aurés la bonté de luy faire entendre d'abord ce qu'il faut qu'il fasse, en général et en détail. Je garderay cependant le secret fort exactement, comme je dois, suivant vos ordres.

Le Courtier de change m'a dit que l'on a de la peine à trouver de l'argent pour Paris, mais qu'il en a négotié cette semaine à douze et demy pour cent.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, M., vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

908. — La Teulière a Villacerf.

27 mai 1698. — Rome. 422.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 5e du présent mois. Je méneray, suivant vos ordres, tous nos ouvrages le plus lentement qu'il se pourra sans que l'on s'aperçoive du changement. J'espère même qu'en peu de jours nous n'aurons qu'un garçon dans nos hattelliers, parcequ'il me paroît, Monsieur, que celui du Sr *Frémin* n'est pas nécessaire, pouvant finir sa figure luy seul, quand elle sera dans un certain estat, luy estant même plus utile de s'accoustumer à bien travailler le marbre. Pour le Sr *Lepautre*, il n'en est pas de même, parcequ'il y a de l'espargne que son garçon avance avecque luy, qui est attaché à son travail dans la pensée de l'avancer pour gagner sa Pension et pour estre toujours présent, affin de suivre plus exac-

tement son modelle et tascher, Monsieur, de réduire son ouvrage dans toute la perfection où il est capable de le porter.

Le change a esté arresté à treize pour cent, mais le Courtier m'a dit que l'on ne trouve point d'argent pour Paris sur ce pied-là.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

909. — La Teulière a Villacerf.

3 juin 1698. — Rome. 423.

J'ay reçeu, Monsieur, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 12e may.

J'ay parlé, suivant vos ordres, au Sr *Oppennordt*, que j'ay trouvé fort prévenu pour son retour en France par la lettre de son père, qui luy ordonne absolument de s'en revenir promptement et de luy escrire de tous les endroits où il pourra sur son chemin et tascher de luy faire savoir le jour qu'il arrivera à Paris, affin d'aller au devant de luy; de manière, Monsieur, que j'ay eu un peu de peine à luy faire comprendre ses propres intérests, particulièrement sur les despenses de son voyage de Venize, à quoy son père ne veut rien contribuer et que vous ne m'avés pas déterminé. Je luy ay dit que je ne pouvois luy avancer, conformément à vostre lettre, qu'un Quartier de ce que le Roy despense icy pour luy, ce qui ne va pas à cinquante escus. Il prétend qu'il faudroit outre cela vingt pistolles, et je crois qu'on ne sauroit moins despenser; mais, son père n'ayant point songé aux frais de son retour, je luy ay fait comprendre qu'il étoit encore plus difficile que son voyage de Venize, ce qui faisoit voir, évidemment, que, quoi que son Père luy escrivoit, ce n'estoit en aucune manière le véritable dessein qu'il avoit dans son cœur, que je croy n'être autre que d'espargner cette despense et la rejetter sur le Roy. Car les dix pistolles qu'il dit avoir envoyées, je les ay avancées pour payer ce que son fils avoit emprunté. La crainte qu'il fait semblant d'avoir qu'il ne s'engage avec des Princes étrangers est une crainte imaginée à plaisir. Le père et le fils savent trop bien qu'il n'y a, nulle part du Monde, des avantages à espérer tels qu'on les peut trouver en France, les Princes estrangers n'estant en estat ny en volonté de faire de grandes Pensions ny d'autres despenses; que le séjour

qu'on peut faire auprès d'eux est sujet à mille dégousts, par le peu d'inclination ou par l'envie que les autres Nations ont pour les François, pour ne rien dire de pis. J'ay fait valoir toutes ces considérations, assés fortement même, me paroissant que le père et le fils ne comprenoient pas bien la grâce que le Roy leur a fait et leur peut faire par vostre protection, car, dans le fonds, Sa Majesté retire plus d'avantages des autres Pensionnaires par le profit qui revient de leur travail, comme je l'ay escrit ingénûment au père. J'ay fait encore bien entendre au fils, avec douceur et charité, qu'il ne sauroit jamais prendre un plus méchant party que celuy de donner occasion de soupçonner qu'il puisse estre capable de se croire nécessaire à un grand Roy surtout, qui fait toujours honneur à une personne, de quelque mérite et de quelque qualité qu'elle puisse estre, quand un grand Prince veut bien s'en servir; qu'il n'y a point d'homme de sa condition qui ne s'estimât heureux d'avoir les avantages qu'il a. Il m'a paru enfin estre bien persuadé de tout ce que je luy ay dit et le sentir comme il devoit, et m'a prié de vous escrire qu'il se remettoit absolument à vostre discrétion. Quoyque tout ce que je luy ay représenté soit très vray, je considère d'ailleurs que vous aurés du plaisir de voir tout ce qu'il aura fait, que Sa Majesté même pourroit y donner quelque quart d'heure de son loisir, sy elle en peut trouver parmy ses grandes occupations.

Comme ce jeune homme a de la disposition pour l'architecture, de la facilité dans l'exécution et du discernement, il escremera, pour ainsy parler, tout ce qu'il y a de bon en Italie, et, ce que je considère, c'est qu'il prendra le goust des ouvrages et qu'il le fera voir dans ses desseins, car il a cela de particulier qu'il le conserve; c'est à quoy je l'ay porté de s'appliquer, parcequ'il y a peu d'Architectes qui s'attachent à cette partie, ou qui même y fassent de l'attention. Je luy donneray pour son voyage, comme j'ay fait icy, tout ce qui pourra luy donner quelque lumière, luy espargner de la peine et luy profiter, car j'ay eu soing depuis longtemps de faire amas de tout ce qu'il y a de plus curieux pour les arts et sciences curieuses.

Vous me permettrés cependant de vous dire, Monsieur, qu'il ne seroit pas inutile de faire entendre au père, comme j'ay fait au fils, que l'on se peut passer d'eux et qu'il n'y a point de jeune Architecte qui aura un peu de disposition qu'on ne puisse mettre en estat de faire encore mieux que son fils, parcequ'il peut s'en

trouver qui ait plus d'estude que luy, comme j'en ay veu icy; que, si vous abandonniés l'un et l'autre à leur propre conduitte, ils seroient bien embarrassés. Combien a-t-on veu de grands hommes misérables manquer de protecteurs ! J'ayme véritablement ce jeune homme, qui ayme le travail et sa profession, mais j'entre encore plus vivement dans les sentimens que je dois avoir pour les intérests du Roy, persuadé que l'on ne sçauroit trop faire valoir les moindres grâces que les Sujets reçoivent de leurs Maîtres, n'y en ayant point de petites par rapport à la main qui les fait; je ne trouve rien de si impertinent que de croire faire honneur à son Maistre ou luy estre nécessaire, particulièrement quand la bonne fortune nous l'a donné d'un ordre supérieur aux autres. Je n'escris pas cela sans raison.

Je vous envoye, Monsieur, le billet original du Courtier de change, affin que vous puissiés voir l'estat où il est présentement.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Je vous envoye mes comptes du mois de may.

Archives nationales, O[1] 1936.

910. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse (à la lettre du 20 mai).

Répondu le 9 juin 1698.

Vous m'avés fait plaisir de m'instruire de la conduite et de l'humeur du Sr *Openord*. Il me paroist qu'il n'y en a que du bien.

Archives nationales, O[1] 1936.

911. — La Teulière a Villacerf.

10 juin 1698. — Rome. 425.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 29 may. Le Sr *Oppennordt* partit hier matin pour son voyage de Venize. Je luy procuray la compagnie d'un Marchant, establi en cette ville, qui alloit aussi à Venize; c'est une personne fort sage, de l'aage de cinquante ans; il ne pouvoit mieux rencontrer. Comme le Sr *Oppenordt* estoit connu de M[r] le Card. de Bouillon, il luy offrit et donna deux lettres de recommanda-

tion, l'une à M. l'Ambassadeur et l'autre à M. le Consul de France à Venize. Je luy en fis donner encore pour Boulogne à un de mes amis, qui y a demeuré longtemps et qui a esté Confesseur du Pape, pendant qu'il estoit Légat dans cette ville. Je luy ay presté l'*Architecture* de *Palladio*, des premières impressions, avec l'abrégé de *Vitruve* de M. Perrault que je luy ay conseillé de lire en chemin, estant très méthodique et commode pour vérifier dans l'original ce que l'on auroit envie de voir plus au long. Je luy ay encore presté un petit mémoire manuscrit des choses les plus curieuses qui se trouvent dans son chemin, soit pour l'Architecture, Peinture ou Sculpture. J'espère, Monsieur, qu'il rendra bon compte de ce qu'il aura veu. S'il m'informe du détail de son voyage, comme il me l'a promis, quand il oublieroit quelque chose, je ne manqueray pas de l'en faire ressouvenir. Comme M. son père ne lui a point envoyé d'argent, je luy ay avancé cinquante escus Romains sur la Pension du Roy et luy promis en partant que, dès lors que j'auray receu vos ordres, Monsr, sûr ce que vous jugerés luy devoir estre donné pour les frais du voyage excédans la Pension, je ne manqueray pas de luy en donner avis où il seroit, ce que je sauray précisément, s'il suit exactement les avis que je luy ay donnés en partant, particulièrement sur le temps qu'il sera à Venize; à quoy il ne manquera pas, sans doute, pour ses propres intérests sur le viatique dont il a besoing, ce que je luy ay avancé ne pouvant pas fournir à la moitié, les voitures estant assés chères, outre les despenses, et, sur cela, je ne saurois m'empescher de vous dire, Monsieur, que je ne comprends point la manière dont son père en use de ne vouloir rien contribuer, le pouvant plus commodément qu'un autre, n'ayant que ce fils, qui fait son devoir. S'il ne m'avoit pas paru que vous souhaittiés ce voyage, je l'aurois abandonné à la conduitte de son père, qui doit prendre plus d'intérest que moy au bien de son fils et qui a plus de raison de reconnoître les grâces qu'il reçoit et peut recevoir de vous.

Le change est de quatorze à quatorze et demy pour cent, et l'on a peine même à trouver de l'argent.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

912. — VILLACERF A LA TEULIÈRE.

Brouillon de réponse (cf. 27 mai).

Répondu le 16 juin 1698.

Vous ferez tout ce que vous jugerez à propos sur l'homme de journée qu'a *Frémin* et sur celui de *Lepautre;* je m'en rapporte entièrement à vous.

Archives nationales, O¹ 1936.

913. — LA TEULIÈRE A VILLACERF.

17 juin 1698. — Rome. 426.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 26 may. Avant l'avoir reçeue, j'estois persuadé qu'il n'y avoit point d'apparence de changement au prix des monnoyes et l'avois même dit à plusieurs Marchants par occasion; mais ce n'est pas tant sur la vérité que sur les vaines imaginations que l'on décide ordinairement, icy comme ailleurs, sur ce qui regarde l'intérest. Quoique le change soit bien haut, il est certain, Monsieur, que l'on a peine à trouver de l'argent sur le pied qu'il est depuis quelque temps. Il avoit esté arrêté entre les Négotians à dix-sept pour cent. Le Courtier m'a dit, Monsieur, que l'on avoit tasché de le négotier à quinze, mais qu'il ne trouvoit point d'argent.

L'on n'a encore gravé que trois portraits des Cardinaux de la dernière promotion; dès lors que les autres seront gravés, je ne manqueray pas de vous les envoyer.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

DE LA TEULIÈRE.

= Répondu le 7 juillet et envoyé la deuxième de change.

Archives nationales, O¹ 1936.

914. — VILLACERF A LA TEULIÈRE.

Brouillon de réponse.

Répondu le 23 juin 1698.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 3 du courant, avec votre compte du mois de mai. Je vous enverrai incessamment une Lettre de change de 2,000 l.

Il faut qu'Oppenordt soit fol de presser son fils de revenir à Paris. Il y sera inutile dès aussitost qu'il y sera arrivé, outre que son père le persécutera, étant un homme incompatible[1]. Son fils en sçait autant que moy sur ce sujet. Le plus grand service que je puisse rendre à ce garçon là, c'est de le faire voyager et travailler en même temps ; il peut bien comprendre la bonté que j'ai pour lui, puisque tout l'ouvrage qu'il fait n'est d'aucune utilité au Roy et que celui des autres Pensionnaires l'est. Je vous prie donc de lui dire de ma part que je ne veux point qu'il revienne à Paris que je ne lui mande ; que je veux qu'il fasse le voyage de Venize et qu'il revienne de là à Rome par le chemin que vous lui avez marqué, pendant lequel il verra ce qu'il y aura de plus rare. S'il veut faire ce voyage, vous l'aiderez de l'argent qui lui conviendra pour le faire, et, s'il ne le veut pas et qu'il veuille revenir à Paris, vous le pourrez renvoyer en lui donnant simplement ce que l'on donne aux Pensionnaires pour leur retour en France. Je parlerai à son père, comme je le dois, sur la sottise qu'il fait de vouloir obliger son fils à revenir.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Le mot est curieux. Il y a eu en 1655 un « Ballet des incompatibles », qu'on a attribué à Molière.

915. — La Teulière a Villacerf.

24 juin 1698. — Rome. 427.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 31 may, avec mon compte du mois d'avril, dont je vous rends très humbles grâces.

J'espère que le Sr *Oppennordt* profitera de son voyage ; il m'asseura du moins en partant qu'il ne laisseroit rien eschaper de tout ce qu'il trouveroit de bon sur son chemin pour tascher de profiter des ouvrages d'autruy. Je luy ay procuré, Monsieur, tous les secours qu'il pouvoit souhaitter. J'attends de ses nouvelles dès lors qu'il sera arrivé à Boulogne, d'où il m'a promis d'escrire pour m'informer de ce qu'il aura jugé de plus à propos de passer à Venize sans s'arrester présentement à Boulogne, ou d'y rester quelques jours pour voir une partie de ce qu'il y a à voir de quelques ouvrages de *Bramante*[1], qu'on dit y estre, aussi bien que de *Pirro Ligorio*, deux Architectes qui ont commancé à faire revivre la bonne architecture, qui estoit comme morte. Comme il

doit passer à Forly, je ne doute point qu'il ne me dise quelque chose de la coupe que ce fameux peintre de Boulogne y achève et que les connaisseurs, qui ont veu ce qui estoit fait, eslèvent au dessus de tout ce qu'il y a de moderne en Italie[2]. Quand j'auray reçeu de ses nouvelles, je vous rendray compte de tout, comme je dois, Monsieur, à mesure que je les recevray.

Le change est comme la semaine passée.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

= Répondu le 13 juillet 1698.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Voir la *Verona illustrata*.

2. Il s'agit de l'Assomption de la Vierge de la coupole de la cathédrale de Forli, dite Notre-Dame du feu, la Madonna del fuoco, œuvre de *Carlo Cignani* qui y travailla vingt ans. C'est sous cette coupole qu'il fut enterré en 1719. Lanzi, *Storia pittorica dell' Italia*, V, 1834, p. 146; Zanetti, *Vita del gran pittore Carlo Cignani*, 1722, in-4°.

916. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 30 juin 1698.

J'aprens qu'*Oppenordt* est party. Je ne puis vous dire ce qu'il lui faut pour faire son voyage. Comme vous estes homme intelligent et appliqué, et que vous mesnagez les intérests du Roy, je vous laisse le maître de luy donner ce qui luy sera nécessaire pour sa vie et ses voitures. J'en use ainsy parceque c'est moi qui l'ai obligé à faire ce voyage; car, si il n'étoit pas party, je vous prierois de le renvoyer en France et, dès aussitôt qu'il sera de retour, je vous prie de le renvoyer.

Je vous envoie une lettre de change de 2,000 l. avec votre compte de may.

Archives nationales, O[1] 1936.

917. — La Teulière a Villacerf.

13 juillet 1698. — Rome. 428.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 9e juin.

Dans la peinture que je vous ay fait du Sr *Oppennordt*, j'ay cru

ne devoir rien oublier pour ne pas manquer à l'exactitude que je vous dois en toutes choses.

J'ay reçeu une de ses lettres de Boulogne, en datte du 21 juin, d'où il devoit partir le lendemain pour Venize, où il sera arrivé apparement le 24e ou le 25e. Il m'escrit avoir veu sur son chemin deux arcs de triomphe et un petit temple antique avec un théâtre moderne. Outre les ouvrages d'architecture, il a veu ce qu'il y a de bon pour la peinture. Il rendit visite à Forli al Signor *Carlo Cignagny*, qui, aymant naturellement les François, le reçeut avec beaucoup d'honnesteté, luy faisant voir ses peintures et ses desseins et surtout la coupe qu'il y peint; l'on m'avoit déjà dit que l'on ne peut rien voir de plus beau pour toutes les parties. Le Sr *Oppennordt* m'en parle comme le reste du monde, avec cette particularité que, malgré la forme de la coupe qui n'est pas avantageuse et qui embarasseroit une personne qui ne seroit pas savante dans l'optique, l'ouvrage ne laisse pas de réussir admirablement. Le plan de lad. coupe est octogone, de 21 pieds de diamètre, et le courbe fort surhaussé en forme de poire.

Quoiqu'il n'ait arrêté qu'environ un jour à Boulogne, il n'a pas laissé d'y remarquer ce qu'il y a de beau pour en profiter plus à loisir en repassant. Il a creu devoir faire ainsy pour ne pas quitter sa compagnie et se rendre plus tost à Venize et dans les lieux où *Palladio* a le plus travaillé pour tascher d'en profiter. Je luy escriray demain, attendant toujours que vous ayez la bonté, Monsieur, de me déterminer ce que vous jugerés à propos de luy donner pour les frais de son voyage. M. son père ne l'ayant assisté de rien, j'ay fourny à tout, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire, et n'ay rien changé dans l'ordre de mes comptes, comme vous verrés, ayant proposé ce voyage de cette manière, croyant que le père voudroit bien se charger du surplus puisque tout l'avantage en revient à son fils. Je fais assés volontiers ces petites avances, espérant qu'il en profitera et que son travail ne sera pas inutile aux personnes qui auront du goust pour l'Architecture et qu'il pourroit même donner des lumières pour establir ou affermir la bonne Architecture en France.

Je vous envoye mes comptes de juin, où vous pourrés voir, Monsieur, que j'avance plus de quatre cens escus, si l'on y comprend l'argent que j'ai donné au Sr *Oppennordt*, et qu'avant que vous ayés reçeu cette lettre, je seray obligé de payer nos louages, dont le semestre va à bien près de cent pistolles, comme vous savés,

Monsieur, de manière que la première Lettre de change que vous aurés la bonté de m'envoyer sera plus que consommée quand j'en recevray le payement.

Les Pensionnaires font tous leurs devoirs. Le Sr *Lepautre* est très assidu à travailler après son groupe, comme le Sr *Frémin* après sa figure, à laquelle il travaille seul, ayant renvoyé son garçon. Le Sr *Favannes* n'a plus qu'à retoucher sa coppie, ce qui l'arrestera peu de jours; le Sr *Saint-Yves* repeint la sienne; l'une et l'autre réussira bien.

Le change est à quatorze et demy pour cent. Je vous envoye, Monsieur, deux exemplaires de la Relation que l'on a fait imprimer icy sur le feu extraordinaire que le Mont Vésuve a jetté le mois dernier, pendant neuf ou dix jours. J'ay creu cet événement digne de vostre curiosité quoique la Relation ne soit pas escritte d'un style conforme à celuy de nos Gazettes.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

918. — La Teulière a Villacerf.

8 juillet 1698. — Rome. 429.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 16 juin. Vous aurés peu voir, par mon compte du même mois, que le garçon du Sr *Frémin* ne travaille plus, sa figure estant en estat qu'il la puisse finir luy-même, comme il fait, et avec soing.

J'ay reçu de Venize une lettre du Sr *Oppennordt*, en datte du 27 juin, d'où il m'escrit, Monsieur, avoir veu une partie de ce qu'il y a de plus remarquable, qu'il verra le reste sans perdre temps et qu'il prendra des pensées de ce qu'il trouvera de mieux.

Il escrit avoir besoing d'un mois de séjour pour faire ce qu'il prétend. Je luy ay rescrit qu'il travaillât le plus assidûment et qu'il fît son séjour le plus court qu'il pourroit pour faire moins de despense extraordinaire, affin d'aller aux autres lieux où l'on a arresté qu'il iroit; qu'il devoit songer de bien employer son temps, ne pouvant pas se dispenser, Monsieur, de vous en rendre compte, comme je fais moy-même de ce qu'il m'escrit. J'espère qu'il profitera de ces avis.

Le change est à quatorze et demy pour cent.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, votre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

919. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 21 juillet 1698.

J'apprends par votre lettre (cf. 13 juillet) que vous avez eu des nouvelles du Sr *Oppennordt*. Je vous ai laissé le maître de lui donner ce qui lui conviendra pour son voïage; ménagez la chose le plus que vous pourrez. Je dois quelque argent à son père, et j'essaierai d'en tirer quelque chose pour le fils.

Je vous ay envoyé, il y a peu, une Lettre de change de 2,000 l. et je vous en enverrai encore une dans peu.

Lorsque *Frémin* et *Saint-Yves* auront achevé leurs tableaux, il leur en faudra donner à chacun un autre à faire. Envoyez moy le dessein du groupe de *Lepautre* et de la figure de *Frémin*. Il y a longtems que vous ne m'avés donné des nouvelles du Sr *Antoine;* je vous prie de m'en faire savoir; son père se plaint de n'en avoir eu depuis trois mois.

Archives nationales, O[1] 1936.

920. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 28 juillet 1698.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 8 du courant. Je vous envoie une première Lettre de change de 2,000 l. M. Clerx continue à me tromper sur le change, car il me le fait payer à 17 pour cent, quoique vous me marquiez qu'il soit à 14 1/2. Vous faites très bien d'avertir le Sr *Oppennordt* de bien employer son temps et de rendre son voiage le plus court qu'il pourra. Cependant il faut qu'il voye tout, et je ne doute pas qu'il ne le fasse.

Archives nationales, O[1] 1936.

921. — La Teulière a Villacerf.

29 juillet 1698. — Rome. 432[1].

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur

de m'escrire le 7e du présent, avec la seconde de change du 28e juin, dont je vous rends très humbles grâces.

J'ay reçeu de Venize, par cet Ordinaire, une lettre du Sr *Oppennordt* du 19 juillet, par laquelle il me mande avoir dessiné plusieurs édifices qu'il me marque et qu'il a pris ses mesures pour aller en peu de jours à Vicenze, où sont les plus beaux ouvrages de *Palladio,* où je luy écrivis, il y a trois jours, à l'adresse qu'il m'a donné. De là il ira à Véronne pour y voir l'Amphitéâtre, d'où il s'en reviendra, par le chemin de Parme et Modène, à Boulogne et en suitte à Florence et de Florence icy, d'où je le fairai partir conformément à vos ordres, Monsieur, pour s'en retourner en France, en luy donnant le viatique, qui de 200 l. a esté reiglé à cent cinquante, que je n'excéderay point sans un ordre exprès[2] que j'attendray de vous. Je luy ay cependant escrit de mesnager l'argent, dont je devois vous rendre compte, ce que je ne pouvois faire que suivant l'employ qu'il en fairoit ; que c'estoit autant ou plus son intérest que le mien de faire voir que l'on pouvoit se confier à sa conduite, dont on ne pouvoit juger que sur l'idée qu'il en donneroit luy-même par le bon ou mauvais usage qu'il fairoit des grâces qu'il recevroit de vous, Monsieur, qui n'estoient pas petites, auprès des personnes qui sauroient connoître et peser leur juste prix. J'espère qu'il profitera de ces avis, aussy bien que de son voyage.

Le livre des *Villes d'Italie*, que vous aviés demandé cet hyver, est achevé de réimprimer ; dès lors qu'il sera en estat d'estre envoyé, je ne manqueray pas, Monsieur, à mon devoir. L'Imprimeur me promit, il y a deux jours, de me l'envoyer des premiers.

Le change est à quinze pour cent ; le Courtier m'a dit ce matin avoir des lettres à seize et ne pouvoir trouver d'argent. Tant que les monnoyes seront en France sur le pied qu'elles y sont, il n'y a point d'apparence de changement.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

= 1. Il manque, comme on voit, les lettres de Rome 431 et 432 ; plusieurs autres numéros manquent aussi dans la suite.

2. Depuis : « Me mande », Lecoy, p. 110.

922. — La Teulière a Villacerf.

5 aoust 1698. — Rome. 433.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 18 juillet. Vous aurés veu, dans mes précédentes, tout ce que j'ay appris du Sr *Oppennordt;* il m'escrit, par sa dernière, avoir resté à Venize huit jours plus qu'il ne croyoit, et ce pour tirer le plan du Couvent S. Giorgio-Majore, et de quelques Palais qu'il a trouvé de bon goust; il me nomme entre autres celuy du Procurateur Cornaro et celuy de Grimany[1]. Je ne doute pas, Monsieur, qu'il ne soit présentement à Vicenze, où il trouvera une de mes lettres à l'adresse qu'il m'avoit marquée. J'espère apprendre par cet Ordinaire ses sentimens sur les ouvrages de *Palladio*, qui sont dans cette ville; comme les plus considérables sont gravés dans le livre d'Architecture de cet autheur qu'il a emporté avec luy, son séjour n'y doit pas estre si long qu'il le pourroit estre sans ce secours.

Il viendra de là à Boulogne, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire, Monsieur; mais ce ne sera pas qu'après avoir passé à Mantoue, où il prendra apparement le plan du Palais que l'on appelle du T. qui est du dessein de *Jules Romain*, orné même de ses peintures, et ce qu'il trouvera à Parme et Modène.

J'espère qu'il n'oubliera rien de toutes les choses dont il jugera pouvoir profiter et qu'il sera plus persuadé encore qu'il ne l'est que ce voyage luy est plus utile que celuy de Paris, s'il l'eût fait aussy précipitament qu'il témoignoit le souhaiter dans la lettre dont vous avés eu la bonté de m'envoyer la coppie. Il faut compatir à la plus part du monde des jeunes gens, surtout qui ne sçavent très souvent ny ce qui leur est bon, ny ce qu'ils veulent eux mêmes, se contrariant dans leurs propres sentimens d'une heure à l'autre.

Je vous envoye mes comptes de juillet, où vous verrés, Monsieur, que j'avance encore plus de sept cens livres.

Vous verrés encore, par le billet du Courtier de change, que j'envoye en original, sur quel pied il est et que, quelque haut qu'il soit, l'on a peine à trouver de l'argent.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Il y a plusieurs Palais Cornaro. Le *Palazzo de' Cornari della Cà grande* sur le grand Canal a été construit par l'architecte *Jacopo Sansovino;* celui de la place de l'église San Paolo est de *Michele San Micheli.* Comme le Palais Grimani sur le grand Canal — maintenant la Poste — est de *Michele San Micheli*, il est probable qu'*Oppenordt* a dessiné les deux palais du même architecte.

923. — La Teulière a Villacerf.

12 aoust 1698. — Rome. 435.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 21 juillet. J'en reçeus, deux jours après, une du Sr *Oppennordt*, escrite du 1er aoust, de Padoue, d'où il devoit partir le lendemain pour Vicence, s'il trouvoit des chevaux de voiture, estant très difficile d'en avoir, à ce qu'il m'escrit, parcequ'on les prenoit tous pour envoyer au devant du Prince de Moscovie, que l'on attend incessamment, et pour la réception duquel on fait de grands préparatifs à Venize. Il trouvera de mes lettres à Vicenze, où je lui recommande, conformément à vos ordres, de bien mesnager l'argent, parceque je dois vous en rendre compte, que c'est l'argent du Roy dont l'employ qu'il en faira tombera plus sur luy que sur moy, s'il en est mauvais mesnager. Il ne m'a pas encore escrit de luy en envoyer. J'attends qu'il soit à Boulogne pour sçavoir un peu mieux le détail de ses occupations; il me paroît, par ses lettres, ne point perdre le temps.

Je suivray vos ordres, Monsieur, comme je dois, sur les tableaux des Srs *Favannes* et *Saint-Yves*. Le tableau du premier est achevé avec beaucoup de soing; celuy du Sr *Saint-Yves* ne le sera pas sy tost, parcequ'il a commencé plus tard et que, pour tout ce mois, l'on ne va point au Vatican; l'on appelle icy la Canicule *il tiempo prohibito*, tout le monde estant persuadé qu'il est dangereux de changer d'air d'un quartier même à l'autre, sy l'on dort autre part que dans le lieu où l'on fait son séjour ordinaire. Que ce soit imagination ou vérité, elle est si bien establie parmy les Italiens qu'il n'y en a point à qui elle ne serve de reigle inviolable, comme aussy n'y a-t-il point de lieu au Monde où l'on soit plus religieux pour tascher de conserver sa vie que dans celuy cy.

Je ne vous ay point parlé, Monsieur, pendant quelque temps du Sr *Antoine*, parceque j'ai esté quelque temps sans le voir, estant allé dessiner ailleurs que dans l'Académie après la figure, disant que c'est ce que M. *Mansard* luy a recommandé avec le plus de soing. Depuis qu'il est revenu, il a dessiné dans la

chambre du Sr *Oppennordt*, où il a fini un dessein bien proprement. Par les soings qu'on a pris de luy, il s'est persuadé par sa propre expérience qu'il eût mieux fait de suivre le conseil que je luy ay toujours donné de s'attacher au Sr *Oppennordt* pour apprendre particulièrement à lever les plans, ce qu'il ignore et ce que l'on apprend facilement en voyant opérer; il se repent tous les jours de n'avoir pas profité de l'occasion. Il copie présentement un autre dessein que led. Sr *Oppennordt* luy a laissé en partant; c'est un bon garçon, fort doux, qui a de bons sentimens, mais facile à recevoir les impressions qu'on luy donne sans les bien peser. Il est toujours un peu indolent, assés mélancolique; il ne me paroist pas fort satisfait du séjour de ce pays. Il m'a tesmoigné plus d'une fois estre en peine de ne pas recevoir des nouvelles de M. son père, quoiqu'il dise luy avoir escrit quelques lettres depuis trois mois, dont il n'a reçeu aucune réponse. Vous voyés par là, Monsieur, que le père et le fils sont dans la même peine.

Le change est dans le mesme estat qu'il estoit la semaine dernière, à 17 pour cent.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

924. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse (août 1698).

Votre lettre du 29 du passé m'apprend les nouvelles que vous avez eu d'*Oppennordt*. Lorsqu'il reviendra en France, vous lui pouvés donner 200 l., ainsi que l'on faisoit avant la guerre, et vous faittes fort bien de luy inspirer d'estre ménager.

Je suis bien aise que le livre des *Villes d'Italie* soit achevé d'imprimer; vous me l'enverrez à votre commodité.

Archives nationales, O1 1936.

925. — La Teulière a Villacerf.

26 aoust 1698. — Rome. 438.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 4 du présent, avec la seconde de change du 22 juillet, dont je vous rends très humbles grâces.

J'en ay reçeu deux, par cet Ordinaire, de Vicence du Sr *Oppen-*

nordt, l'une du 6 et l'autre du 14. Je ne sçay si c'est sa faute ou celle de la Poste qu'elles soient venues à même temps. Il me rend compte de ce qu'il a veu à Padoue et à Vicence, par où je voy qu'il employe le temps, comme il doit, à examiner ce qui luy convient. Il me demande dix pistoles que je luy ay envoyé par une Lettre de change payable à Mantoue, éloignée de deux journées du lieu où il est. Je n'ay pas pu faire autrement, n'y ayant point de commerce de Rome à Vicence ou à Vérone, par où il doit passer en sortant de Vicence pour aller aud. Mantoue. Il pourra satisfaire sa curiosité dans cette dernière ville, aussy bien qu'à Vicence, où *Palladio* et *Scamozzi* ont laissé de leurs ouvrages pour en honnorer leur pays. Il me paroit fort satisfait de ce qu'il a veu, et prétend en faire quelques desseins. Il y a dans cette ville un Architecte qui pourra l'informer plus particulièrement qu'un autre de ce qui luy convient. Je luy escris toujours de mesnager l'argent, et, pour l'y obliger par son propre intérest, je luy marque, Monsieur, dans ma dernière lettre, que, quoique vous m'aiés ordonné d'avancer le nécessaire, vous n'ordonnés pas cependant de le mettre en despence, ce qui ne peut estre que par prévoyance pour voir nettement l'extraordinaire qui va au delà de sa Pension ordinaire, parceque de mon costé je suis nostre premier projet, qui est de ne rien changer dans l'ordre de mes comptes comme s'il n'estoit pas sorti de Rome. Il répond aux premiers avis que je luy avois donné sur ce mesnage qu'on ne peut pas y faire plus d'attention, et il y a assés d'apparence qu'il dit vray, les frais des voyages excédant les ordinaires par plus d'un endroit. Quoiqu'il en soit, Monsieur, je fairay mon devoir de mon costé, tant à son esgard qu'au mien, en vous rendant un compte exact de sa conduite, comme j'ay fait jusqu'à présent; j'espère qu'il n'abusera pas de vos bontés en cela, ny en autre chose.

Je vous envoye les desseins du groupe du Sr *Lepautre* et celuy de la figure du Sr *Frémin*. L'on n'a fait que deux veues du premier, le devant et le derrière, croyant qu'elles suffisoient, quoiqu'elles soient heureuses de tous costés, par le soing qu'on a apporté de les mesnager. Vous verrés, Monsieur, qu'on ne les a pas mises dans l'estat où elles sont sans avoir bien méditté sur un esquisse informe. Sy l'on y trouve quelque chose à redire, je vous suplie, Monsieur, d'avoir la bonté de nous en faire avertir.

Pour le change, on a négotié à dix sept et à dix huit, à ce que m'a dit le Courtier de change luy-même.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O¹ 1936.

926. — La Teulière a Villacerf.

29 aoust 1698. — Rome. 436.

J'ai reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 28 juillet, avec mon compte de juin et la première de change de deux mil livres de M. Clerx sur M. de Steimbier, en datte du 22 juillet, dont je vous rends très humbles grâces. A l'esgard du change, je vous marque précisément sur le pied qu'il est; je ne saurois vous tromper, puisque ce n'est jamais que sur le rapport du Courtier de change que je vous informe de la vérité du fait; il y a véritablement quelque semaine qu'il est à 17 pour cent, comme vous aurés veu, Monsieur, et l'on a eu peine même à trouver de l'argent sur ce pied.

Je n'ay point eu cette semaine des nouvelles du Sr *Oppennordt;* suivant ses dernières lettres, je le croy à Vicenze, d'où il m'escrira apparemment, et, de mon costé, je ne manqueray pas à vous rendre conte de ce que j'apprendray; je suis persuadé qu'il n'oubliera rien de tout ce qui pourra estre à son usage.

Je ne saurois vous envoyer encore, par cet Ordinaire, les desseins du groupe du Sr *Lepautre* et celuy de la figure du Sr *Frémin.* Ce dernier est fait cependant; l'autre l'estoit aussy, mais il a esté gasté par un petit accident. Il a falu refaire la principale face; quand vous aurez veu, Monsieur, l'ouvrage qu'il y a, vous verrés qu'il demande du temps pour estre fait avec soing, au gré particulièrement du Sr *Lepautre*, qui est plus difficile qu'un autre à se contenter sur ses ouvrages. Je les envoyerai par le premier Ordinaire.

Vous verrés, Monsieur, par le billet du Courtier de change l'embarras où l'on est icy pour tirer de l'argent sur Paris.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très, etc.

De La Teulière.

Répondu le 8 septembre 1698.

Je vous envoye la seconde Lettre de change.

Archives nationales, O¹ 1936.

927. — VILLACERF A LA TEULIÈRE.

Brouillon de réponse (août 1698).

J'ay reçeu, avec votre lettre du 5 du courant, votre compte du mois passé; vous ne devez plus être en avance présentement, vous ayant envoyé une Lettre de change.

Cette même lettre m'apprend les dernières nouvelles que vous avez eu d'*Oppennordt*. Je suis persuadé, aussi bien que vous, qu'il profitera de son voyage et qu'il reconnoitra par la suitte l'obligation qu'il vous a.

Archives nationales, O[1] 1936.

928. — VILLACERF A LA TEULIÈRE.

Brouillon de réponse.

Répondu à Paris, le 30 aoust 1698.

J'ay reçeu votre lettre du 12 du courant. Lorsque vous aurez reçeu des nouvelles du Sr *Oppennordt* de Vincence, vous m'en donnerez. Le Sr *Antoine* a envoyé, par le Courier de M. le Card. de Bouillon, à son père, une élévation d'une Église faite comme le Dôme des Invalides (cf. **934**), avec un dessein de figures qu'il prétend avoir dessiné luy-même; je m'en rapporte à ce qui en est, car a beau mentir qui vient de loin. Ce seroit quelque chose si led. Sr *Antoine* connoissoit la faute qu'il a faite de quitter l'Académie pour aller travailler ailleurs; mais j'en doute fort de la manière dont vous me le dépeignez, et, si une fois l'ennui le prend, son père aura bien de la peine à l'empêcher de revenir. Son père m'a dit qu'il avoit esté trois mois sans avoir de ses nouvelles; cela ne se rapporte guères à ce que dit le fils; je vous prie de me mander franchement la vérité de ce petit garçon et cela ne me passera pas.

Je vous envoie une première Lettre de change de deux mil francs pour vous mettre à votre aise, avec la lettre d'avis. La seconde partira par l'Ordinaire prochain.

Je vous envoye aussy votre compte et suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

929. — LA TEULIÈRE A VILLACERF.

2 septembre 1698. — A Rome. 439.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 25 aoust.

J'ay bien connu que le père du Sr *Oppennort* ne faisoit pas toute l'attention qu'il devoit aux intérests de son fils, qui a toujours eu cependant une grande envie de s'avancer dans sa profession, en quoy j'espère qu'il luy fera honneur; ayant l'application qu'il a et ne manquant d'esprit, il ne peut que réussir. Quoiqu'il soit prompt, il entend raison, et il est notablement changé sur ce défaut depuis qu'il est à l'Académie. Je n'ay jamais perdu d'occasion de luy faire voir la nécessité qu'il y a d'estre doux et complaisant dans le commerce ordinaire du Monde, mais plus particulièrement à la Cour et parmy les personnes de Qualité, que l'on doit honorer toujours en toute sorte d'estats. Par les lettres qu'il m'escrit j'ay lieu de croire, Monsieur, que son voyage luy sera utile en toute manière. Je luy ay envoyé une Lettre de change de dix pistoles, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire; je l'ay accompagnée de certaines réflexions qui l'obligeront de mesnager cet argent par rapport à ses propres intérests, que je luy fais voir estre entièrement attachez à l'idée qu'il vous donnera de sa conduitte.

Dans la première lettre que je luy escriray, je l'informeray, Monsieur, de ce que vous avés eu la bonté de m'escrire sur le peu d'ouvrages qu'il y a à Paris et sur la deffense que le Roy a fait aux Ouvriers de sortir de France, sans luy dire cependant que c'est de vous que je l'ay appris, mais que c'est de personnes bien informées, affin qu'il ne porte ses réflexions que sur la chose même.

Je vous envoye mes comptes du mois d'aoust, où vous pourrez voir, Monsieur, sur l'article de la provision d'huile d'olive, qu'elle est un peu chère cette année, parceque les ollives gellèrent l'hyver dernier presque dans tout l'Estat du Pape, aussy bien que les orangers et lauriers, comme j'ay l'honneur de vous escrire dans le temps que cet accident arriva; mais la despense est peu considérable.

Tous les Élèves font leur devoir. Les Srs *Lepautre* et *Favannes* ont esté un peu incommodés et ne sont pas même tout à fait hors d'affaires; mais, Dieu mercy, il n'y a rien à craindre, n'ayant point de fièvre ny l'un ny l'autre; ce n'est qu'un effect du déréglement de la saison qui a esté mauvaise pour ce pays, ayant esté humide et le vent du nord n'ayant presque point paru pendant tout l'esté.

Le Courtier du change m'a dit qu'il n'avoit négotié cette semaine que pour Lion, à cause d'une Foire qu'il y aura bien-

tost dans cette ville, mais que je pouvois conter le change pour Paris à 17 pour cent.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

930. — La Teulière a Villacerf.

9 septembre 1698. — A Rome. 440.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 18 aoust. Je donneray, suivant vos ordres, 200 l. au Sr *Oppennort* quand il s'en retournera en France. Suivant sa dernière lettre, il doit estre présentement à Véronne. Il a esté huit jours à Vicence plus qu'il ne croyoit. Je ne sçay si c'est sa faute, ou celle du Courier, d'avoir reçeu à mesme temps deux de ses lettres, escrittes huit jours l'une après l'autre. Cet embarras a retardé de huit jours la Lettre de change de dix pistolles qu'il me demandoit, que j'ay envoyé et qu'il n'a pas encore, quoiqu'il deut l'avoir reçeue suivant le temps que le Courier employe d'icy à Vicence, comme je voy par ses lettres. Je luy ay envoyé la seconde de change à Véronne, où il m'escrit de l'envoyer. Il me paroit, Monsieur, estre touché de la veue des Bastimens qu'il a veu, particulièrement ceux de *Palladio* et de *Scamozzi*, qu'il a observé avec soing et dessiné même ce qu'il a jugé pouvoir luy estre utile.

Je vous envoyerai, Monsieur, le livre des *Villes d'Italie* dès lors qu'il sera fini; une planche que l'on y a ajouté l'a retardé de quelques mois parcequ'elle n'est pas encore achevée de graver. Vous pouvez estre persuadé, Monsieur, que vous aurés des premiers qui se vendront. Le libraire qui le fait imprimer est de ma connoissance et fort exact. Il m'a promis plus d'une fois de m'avertir dès lors qu'il aura sa planche.

Pour le change, le Courtier m'a dit qu'il avoit traitté ce matin à dix-huit pour cent.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

931. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu à Villacerf, le 15 septembre [1698].

Selon l'aparence, les dix pistolles que vous avez envoyé à *Oppennordt* luy serviront à finir son voyage.

Je n'ay point reçeu les desseins dont vous me parlez par votre lettre; quand je les aurois reçeus, je les ferai voir à M. *Girardon* pour en mander son avis.

Archives nationales, O[1] 1936.

932. — La Teulière a Villaçerf.

16 septembre 1698. — A Rome. 441.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 25e aoust. Je ne doute pas que le Sr *Oppennort* ne connoisse l'obligation qu'il vous a; elle est assez grande pour ne jamais l'oublier, ayant le moyen de faire ce que peu d'Architectes ont fait, et je ne sçay s'il s'en trouveroit un autre qui ait veu ce qu'il a veu et fait les estudes qu'il a fait et pourra faire par la grâce qu'il a reçeu de vous, Monsieur. Il estoit encore le 6e du présent à Vicence, fort content de ce qu'il y a observé. Il y attendoit ma dernière lettre que j'avois envoyée à Véronne, où il devoit aller, suivant ce qu'il m'avoit escrit, et qu'il avoit apparamment oublié trois jours après. Comme il n'y a qu'une petite journée d'une ville à l'autre, le mal n'est pas grand. Tel qu'il est, je n'ay pas laissé de prendre mes précautions pour tascher de le réparer, et ce par le secours du P. Général des Dominicains, qui est de mes amis. Ces Pères sont fort considérés en Italie. Il a recommandé particulièrement le Sr *Oppennort* aux Supérieurs des lieux où il pourroit avoir besoing de connoissances et d'aydes même. Je n'attends sá réponse que la semaine prochaine. Il pourroit bien faire pénitence de sa méprise à cause des pluyes, qui viennent ordinairement au pays où il est devant ou après l'équinoxe. Je ne manqueray pas, Monsieur, de vous rendre conte de la suitte de son voyage.

Pour le change, il est toujours à dix sept pour cent.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Répondu le 5 octobre 1698.

Accusé sa lettre seulement.

Archives nationales, O[1] 1936.

933. — VILLACERF A LA TEULIÈRE.

Brouillon de réponse.

A Villacerf, le 22 septembre 1698.

J'ay reçeu votre lettre, votre compte et le dessein du groupe et de la figure de *L.* [*Lepautre*].

Archives nationales, O[1] 1936.

934. — LA TEULIÈRE A VILLACERF.

23 septembre 1698. — Rome. 442.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 30 aoust, avec mon compte de juillet et une première de change de deux mille livres de M. Clerx sur M. de Steimbier, en datte du 25 aoust, dont je vous rends très humbles grâces.

J'espère recevoir après demain des lettres du Sr *Oppennort*, que je croy présentement à Véronne, où je l'ay fait recommander au Père Inquisiteur par le Père Général de son Ordre, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire.

Pour ce qui est du Sr *Antoine*, il est vray, Monsieur, qu'il a fait le dessein de l'élévation de St Charles du Cours[1] qu'il a envoyé. Il l'a coppié après celuy du Sr *Oppennord*, qui luy a donné ses avis et qui a même retouché certaines petites choses; il a esté fait dans sa chambre. Ce jeune homme dessine cependant assés proprement et a assés profité, tant pour la figure que pour les lumières. S'il n'estoit pas si mou qu'il est et si indifférent qu'il paroît, il pourroit faire quelque chose; mais l'on ne change guère d'humeur à un certain aage, et je ne sais s'il ayme sa profession. Il me paroît attaché à ses sentimens et n'avoir pas assés de discernement pour suivre ceux qui luy seroient les plus avantageux; le dernier qui luy parle est le maistre de son esprit, et je ne sçay s'il est bien en état de faire choix de luy-même de ce qu'il croiroit luy convenir le mieux pour estre content.

Il me paroist estre présentement disposé à réparer ce qu'il a fait ou manqué par le passé, et sur cela il me disoit, il y a

quelques jours, qu'il souhaiteroit bien que le Sr *Oppennord* eût resté quelque temps après son voyage pour tascher de profiter de ses avis.

Je croy qu'un jeune Architecte Allemand n'a pas peu contribué à ses réflexions; c'est un joli garçon, sage et entendu, qui, ayant connu le Sr *Oppennord*, a dessiné dans sa chambre après luy, et je luy ay permis de venir encore avec le Sr *Antoine* pour luy donner de l'émulation. Comme l'Architecte Allemand sçait les mathématiques et tirer des plans, je les ay portés à aller de compagnie en lever quelqu'un, ce qu'ils fairont au premier jour, après avoir achevé les desseins qu'ils coppient après ceux du Sr *Oppennord*.

Pour revenir au Sr *Antoine*, sur son silence à l'esgard de M. son père, pour ne vous rien cacher, Monsieur, et vous obéir, je me suis apperçeu qu'il n'estoit pas content de luy, sur ce qu'il ne luy envoyoit point d'argent, et sur cela je fis mon devoir sans faire semblant de voir le fonds de mon cœur; comme il est fort renfermé dans luy-même, assés attaché à son sens, j'ay lieu de croire que ma sincérité l'avoit un peu éloigné de moy parcequ'il m'avoit entendu en d'autres occasions ne pas approuver la conduite des pères qui abandonnent les jeunes gens dans un pays de liberté en leur donnant eux-mêmes les moyens de se perdre par tout ce qui est au delà du nécessaire dans ce pays, où l'on peut tout faire avec argent plus facilement que dans un autre.

Comme il travaille présentement avec assés d'assiduitté, je le vois deux ou trois fois par jour; il me parut escouter et recevoir sans peinne tout ce que je luy dis, parceque je luy parle en présence du jeune Allemand, et je parle comme sy je parlois à tous les deux. Je me souviens, comme je dois, Monsieur, que vous m'avés ordonné d'en prendre soing; il n'en faut pas davantage pour m'attacher et ne rien oublier auprès de luy pour y faire l'office de père.

Vous verrés, Monsieur, par le billet du Courtier de change, que je vous envoye, qu'il est toujours dans le même estat et qu'il n'y a pas apparence qu'il diminue.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Répondu le 13 octobre 1698.

Accusé seulement cette lettre.

Archives nationales, O^1 1936.

= 1. La façade de Sant' Ambrogio e Carlo nel Corso, commencé en 1612 par *Onorio Lunghi* et décoré à l'intérieur sur les dessins de *Pietre de Cortone*, est du dessin du Cavalier *Rainaldi* (Titi, p. 371-2). — Cf. **928**.

935. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 29 septembre 1698.

Je vous envoie votre compte du mois passé.

M. *Girardon* est fort content du groupe de *Lepautre*[1]. Ce n'est pas la même chose de la figure qu'a fait *Frémin*. Elle est cependant de la grandeur qu'il faut pour placer à Versailles[2]; elle n'est pas correcte par le dessein; la jambe gauche est trop petite, la cuisse est hors de la hanche, le bras qui s'appuie sur le vase est trop long et trop gros et le sein est mal placé; ayez soin que led. *Frémin* s'étudie à faire que toutes les parties de sa figure soient mieux proportionnées ensemble, suivant leurs mesures et consonnes.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Indiqué par Lecoy, p. 106, à la note.

2. Le Livret de Versailles de M. Soulié n'y cite, au Bosquet des Dianes, II, 1856, p. 791, qu'une statue de Diane, tenant son arc de la main gauche et jouant avec un lévrier. Comme elle est signée Fremin, 1717, ce n'est pas d'elle qu'il s'agit ici.

936. — La Teulière a Villacerf.

Dernier septembre 1698. — A Rome. 444.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 8e du présent, avec la seconde de change du 28 aoust, dont je vous rends très humbles grâces. Je vous envoie mes comptes du mois de septembre.

Je prie Dieu de tout mon cœur que vous raportiés de votre belle maison de Villacerf une bonne provision de santé pour longues années.

Le livre des *Villes d'Italie* ne sera pas si tost prest que j'avois creu, parceque l'on y ajoute deux planches nouvelles; je ne perdray pas un moment de temps pour vous l'envoyer dès lors que tout sera fini.

Le Sr *Oppennort* doit être à Mantoue à l'heure qu'il est. Il partit de Vicence le 20 pour aller à Véronne et de là aud. Man-

toue, où il verra les ouvrages d'architecture de *Jules Romain* et autres, et, de là, il viendra, par Parme et Modène, à Boulogne, d'où il m'escrivist, quand il y passa pour aller à Venise, qu'il y prétendoit dessiner quelques ouvrages d'architecture de très bon goût qu'il y avoit remarqué. Il m'a escrit de Vicence qu'il espère me faire voir, à la fin du mois d'octobre, les desseins qu'il a fait après ce que *Palladio* a fait de plus beau et de plus savant dans l'Architecture. J'espère, Monsieur, qu'il vous faira passer quelques momens de divertissement à voir tous ses desseins.

Le change, Monsieur, est sur le pied de la semaine passée; on n'a pas même négotié, à ce que m'a dit le Courtier de change.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

= Répondu le 20 octobre 1698.

Archives nationales, O[1] 1936.

937. — La Teulière a Villacerf.

7 octobre 1698. — A Rome. 445.

J'ai reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 14 7bre.

J'espère que vous aurés reçeu les deux desseins que je vous ay envoyés; ils n'auront esté retardés que d'un Ordinaire, selon la méchante coustume de la Poste. Comme M. *Girardon* a de bons yeux, je croy qu'il approuvera la composition du groupe que l'on a fait avec réflexion, telle que vous la verrés, tant pour la disposition que pour la correction des parties, aussy bien que pour l'agrément de l'œil dans la diversité que l'on y a trouvé pour faire un bon travail. L'on a observé avec les mêmes soings pour la figure du Sr *Frémin*.

Pour le Sr *Oppennort*, je luy escrivis, il y a deux jours, à Boulogne où il devoit estre, et d'où il passera à Florence pour revenir icy, ce qui sera sans doute avant la fin du mois.

Apparemment, Monsieur, que l'argent qu'il a reçeu l'y conduira, d'autant plus commodément qu'il a esté obligé de prendre, outre les trente escus Romains, une double pistolle d'or à Vicence où il se trouva sans argent, pour m'avoir mal informé de son séjour dans les lieux où il a passé, précisément au temps qu'il y devoit estre. J'ay remis cette double pistolle en espèce, au premier

avis, entre les mains du Père Général des Dominicains qui avoit eu la bonté de le recommander au Prieur de Vicence et à l'Inquisiteur de Véronne, où je croyois qu'il pourroit avoir besoing de secours, pour réparer son peu d'exactitude. Il m'escrit de Parme avoir bien fait des remarques utiles sur les plus beaux édifices de *Palladio*, ce qui me fait du plaisir, persuadé, Monsieur, que la veue de toutes ces estudes vous en fairoit.

Je voudrois avoir un Peintre de sa trempe qui eût la disposition, le génie, la bonne volonté et ce grand amour du travail qu'il faut avoir pour faire honneur à sa profession, qui est si noble, mais si difficile à cause de la grande estendue de matière qu'elle embrasse et des parties qu'il faut avoir pour s'eslever au dessus du commun. Une personne qui les auroit pourroit trouver dans l'Académie ce qu'il auroit de la peine de trouver ailleurs ainsi rassemblé pour seconder ses bonnes dispositions.

Mais, pour revenir au Sr *Oppennort*, j'ose espérer que vous aurés en luy de quoy faire un bon Architecte, comme un bon Sculpteur en la personne du Sr *Lepautre*. Je ne les ay jamais veu rebutés du travail, ny l'un ny l'autre; bien loing de là, ils ne sauroient vivre sans rien faire. Je souhaiterois d'avoir un troisième de leur humeur pour la peinture. Quand vous en envoyerés quelqu'un, je vous supplie très humblement, Monsieur, de vous faire bien informer de la bonté du génie, de l'amour pour le travail, de sa disposition présente, de son humeur même, parcequ'elle entre en tout; cette profession demande une imagination bien reiglée, de l'élévation d'esprit et de cette docilité qui la doit accompagner. J'ay remarqué qu'un esprit eslevé est toujours plus docile que ne l'est un médiocre, parcequ'un bon esprit fuit toujours le faux et cherche le vray, l'aperçoit plus tost dès lors qu'on le lui présente et l'embrasse dès lors qu'il le connoit. J'espère, Monsieur, que vous entrerez dans ces réflexions mieux que personne du monde, persuadé que vous avez à cœur, bien plus que tout autre, l'avancement des Beaux-Arts et des jeunes gens qui les ayment.

Le change est toujours sur le même pied, environ dix sept et demy pour cent.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

938. — La Teulière a Villacerf.

14 octobre 1698. — A Rome. 446.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 22 septembre, où j'ay appris que vous avés enfin reçeus les desseins de nos ouvrages de marbre qui s'avancent, Dieu mercy, car nos Sculpteurs sont fort assidus à leur travail. Les deux Peintres, ayant esté malades, ne peuvent pas, Monsieur, en faire de même encore. Le Sr *Favannes* est bien; mais, en attendant mieux, il s'occupe à faire un petit tableau d'invention. Le Sr *St-Yves* ne sauroit pas en faire de même; il sort, depuis trois ou quatre jours, pour tascher de reprendre sa première santé; il est d'une compleixion assés délicate et je ne croy pas que cet air luy soit favorable; comme il est assés grossier et fort inconstant, il n'accomode pas tout le monde. Les gens du pays disent assés plaisamment qu'il faut luy porter respect : *Si deve portare rispetto a l'arria,* voulant dire, sans doute, qu'il faut s'y mesnager pour n'en estre pas maltraitté.

Je souhaitte, Monsieur, de tout mon cœur que celuy de vostre belle maison vous soit favorable pour vous conserver dans une santé parfaitte pour longues années.

Pour le Sr *Oppennordt*, je l'attends ici au premier jour. Je le croy présentement à Florence, où, suivant sa dernière lettre, il devoit aller de Boulogne, après avoir reçeu ma réponse qu'il doit avoir eu il y a cinq jours; dès lors qu'il sera de retour, je vous le renvoyeray, Monsieur, suivant vos ordres, après qu'il aura ajusté ses petites affaires, dont la plus considérable est de mettre ses desseins en estat de pouvoir arriver à Paris sans estre gastés, à quoy je l'aideray de très bon cœur.

Le change, Monsieur, est toujours à dix sept pour cent. Il y a trois semaines qu'il est sur le même pied.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

= Accusé seulement sa lettre le 3 novembre 1698.

Archives nationales, O1 1936.

939. — La Teulière a Villacerf.

21 octobre 1698. — Rome. 451.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 29 septembre, avec mon compte du mois d'aoust, dont je vous rends très humbles grâces.

J'ay bien jugé que le groupe du Sr *Lepautre* ne déplairoit pas à M. *Girardon*. J'espère, Monsieur, que vous serés bien plus content du marbre.

Pour le dessein de la figure du Sr *Frémin*, l'on n'en doit juger que pour la disposition. Il seroit bien difficile de décider sur les proportions par cette seule veue, parceque le bras droit et la jambe gauche plians l'un et l'autre ne sont veus qu'en racourcy, et, quand ils seroient même veus en marbre, il y a des réflexions à faire, sur certaines parties qui plient, à des gens qui savent l'anatomie.

Quoiqu'il en soit, Monsieur, vous pouvés estre asseuré qu'on observera sur le marbre tout ce qu'il faut pour tascher de le mettre à vostre gré, à celuy de M. *Girardon* et de tous ceux qui l'examineront avec des yeux équitables. Le Sr *Frémin* me paroit avoir de la docilité et de bonnes intentions.

Suivant la dernière lettre du Sr *Oppennordt*, je le croy à Florence depuis deux ou trois jours, d'où il viendra tout droit à l'Académie pour s'en retourner en France, suivant vos ordres.

Pour ne pas les oublier à l'esgard du Sr *Antoine*, je croy ne devoir pas me dispenser de vous escrire, Monsieur, que, depuis l'argent qu'il a reçeu de M. son père, il me paroit de bonne humeur. Il achève un dessein après le Sr *Oppennordt*, qui sera mieux que tous ceux qu'il a envoyé; il le fait avec soing. Je croy que la compagnie d'un jeune Architecte Allemand avec qui je l'ay associé luy a donné de l'émulation. Ils ont même commencé ensemble de lever un petit plan. Sy cette bonne disposition dure, comme je l'espère, il y a apparence qu'il prendra goust au travail à mesure qu'il avancera, parcequ'il aura moins de peine.

Le change, Monsieur, est à 17 1/2 pour cent, comme vous pouvés voir par le billet du Courtier, que j'envoye en original.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

940. — VILLACERF A LA TEULIÈRE.

Brouillon de réponse.

Répondu le 27 octobre 1698.

Je me contenterai, par cet Ordinaire, d'accuser seulement votre lettre du 7 octobre, vous ayant répondu sur le groupe de *Lepautre* et la figure de *Frémin;* il me paroist, par votre lettre, que vous n'estes point content des Peintres que vous avez à l'Académie. Je croyois que *S*t *Yves* étoit un garçon à peu près comme *Lepautre;* faites savoir franchement la vérité, aussi bien que de son camarade.

Je vous envoye votre compte.

Archives nationales, O1 1936.

941. — LA TEULIÈRE A VILLACERF.

28 octobre 1698. — Rome. 447.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 5e du présent, et je n'ay rien à escrire moy-même, sy ce n'est que je n'ay point eu des nouvelles cette semaine du Sr *Oppennordt*. Je juge, sur sa dernière, qu'il est à Florence, d'où il reviendra icy, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire, Monsieur; quand il sera de retour, je verray ses estudes et vous en rendray conte.

Pour le Sr *Antoine*, il travaille assidûment pour avoir fini son dernier dessein avant le retour dud. Sr *Oppennordt*, affin de le pouvoir envoyer par luy. Il me semble qu'il s'esveille un peu.

Le Sr *Lepautre* ne perd pas un moment de temps, à son Ordinaire. Son groupe va un fort bon train; on ne peut pas estre occuppé de son travail plus qu'il l'est, et j'espère qu'avec cette grande attention qu'il y donne, vous aurés lieu, Monsieur, d'en estre content. Sy tous les Pensionnaires estoient faits comme luy, ils payeroient au delà de leur Pension, ils fairoient honneur à leur bienfaiteur en s'en faisant à eux-mêmes, et, à la fin, tout tourneroit encore à leur utilité. Je ne me lasse pas de leur prêcher cette Évangille, et il ne tiendra jamais à moy qu'ils n'en profitent tous.

Le change est sur le même pied de la semaine dernière.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Répondu le 17 novembre 1698.

Accusé cette lettre seulement.

Archives nationales, O[1] 1936.

942. — La Teulière a Villacerf.

2 novembre 1698. — Rome. 448.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 8 octobre.

J'observeray fort exactement tout ce que vous m'ordonnés sur la figure du Sr *Frémin* pour tascher de la mettre en estat d'occuper la place que vous luy destinez. Vous pouvés, Monsieur, vous en reposer sur moy, qui n'ay rien tant à cœur que de tascher de vous plaire et de ne m'attirer aucun reproche de nulle part. Ayant aymé les arts toute ma vie, dessiné et peint même dans ma jeunesse, et fait des études assés particulières sur tout ce qui regarde mon employ depuis plus de quinze années qu'on a daigné me charger de la conduitte de l'Académie, je puis vous assurer, Monsieur, sans blesser ny la vérité ny la modestie, que j'en sçay assés pour empescher que le Sr *Frémin* ne gaste pas son ouvrage, particulièrement sur les proportions, qui sont les premiers élémens de la sculpture et de la peinture. Je souhaitterois seulement d'avoir icy des personnes d'un assés bon génie et d'une assés bonne volonté pour pouvoir profiter des secours qu'on pourroit leur donner sur tout ce qu'il y peut avoir de plus fin dans les Beaux Arts.

Je vous supplie très humblement, Monsieur, de ne pas soupçonner que je vous parle avec tant d'ingénuité pour refuser les avis de personne, de M. *Girardon* surtout; il pourra vous dire qu'il y a longtemps que nous nous connoissons et que j'ay toujours révéré son mérite. Ce n'est, Monsieur, que pour tascher de seconder, en ce que je puis, cette noble passion que vous avés de conduire toutes choses à leur perfection, en vous asseurant que, la connoissant mieux qu'un autre, j'entre aussy plus vivement qu'un autre dans tous vos sentimens, dès lors que vous me les faites entrevoir, et que vous pouvés estre persuadé sur ma parolle qu'il ne tiendra jamais à mes soings que vous ne soyés pleinement satisfait sur tout ce qui dépendra de moy.

Pour ce qui regarde le Sr *Antoine*, il est toujours un peu plus esveillé, et, sur sa conduite, je serois volontiers sa caution qu'il n'a nul penchant à la débauche; il m'a toujours paru avoir beaucoup de pudeur et de sagesse, et je serois bien trompé s'il estoit dans son cœur autrement qu'il ne paroit au dehors. Il travaille présentement avec assiduité dans la chambre du Sr *Oppennordt*, qui l'ayde de ses avis et qui pour son travail est toujours le même, attaché autant qu'on le peut estre à mettre au net quelques desseins qui vous fairont plaisir à voir, Monsieur, et à toute autre personne d'aussy bon goust que vous.

Vous verrés, Monsieur, dans les comptes de ce mois que je vous envoye, que j'ay fait faire une nouvelle lampe de cuivre pour esclairer le soir la salle du Modelle. J'ay esté obligé de faire cette petite despense parceque la vieille, qui n'estoit que de fer blanc, estoit usée, et de plus de despenses pour les raccommodages et la despense même de l'huille qui se répandoit. De la manière que la neufve est faitte, j'ay déjà esprouvé qu'on l'espargne un peu, outre qu'elle a toutes les commodités que l'on y peut souhaitter. Vous pourrés encore voir, Monsieur, que je tasche de mesnager le linge autant que je puis; l'on est si malpropre en ce pays pour le blanchissage que, quelqu'attention qu'on puisse avoir pour tascher de le conserver et le faire durer, il s'en gaste et despense beaucoup plus icy qu'ailleurs. Je vous demande pardon, Monsieur, si je vous amuse à ces petits détails; estant de la circonférence d'un employ dont je vous dois rendre compte, j'ay creu ne pouvoir pas me dispenser d'y entrer.

Le change est à dix huit pour cent; le Courtier m'a dit qu'il y avoit beaucoup de Lettres cet Ordinaire, mais qu'on ne trouvoit point d'argent.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très, etc.

De La Teulière.

= 22 novembre 1698. — Accusé cette lettre seulement; je lui envoie Lettre de change.

Archives nationales, O^1 1936.

943. — La Teulière a Villacerf.

4 novembre 1698. — Rome. 449.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 13 octobre. Vous aurés veu, par mes dernières, que

vostre réflexion sur l'argent qu'on a mesnagé au Sr *Antoine* est très juste. Depuis l'avoir reçeu, il me paroit tout autre; mais l'esloignement ne luy a pas fait oublier sa pension; il m'en a parlé plus d'une fois. J'espère qu'il profitera du retour du Sr *Oppennordt*, qui est arrivé icy depuis cinq jours.

Pour luy rendre justice, je ne dois pas vous cacher qu'il a très bien employé son temps, ayant fait des estudes solides sur toutes les parties de l'Architecture, après tous les meilleurs batimens des Architectes de distinction. Je suis persuadé, Monsieur, qu'ayant le goust aussy bon que vous l'avés, vous serés content de son travail quand il aura l'honneur de vous en rendre conte par luy-même. Il m'a prié de vous demander très humblement la grâce de le laisser encore icy trois ou quatre mois pour mettre au net plusieurs choses singulières qu'il n'a fait que dessiner par parties et légèrement la pluspart, mais toujours autant qu'il en faut pour s'en bien instruire et pour les coppier avec toute sorte de fidélité. La supplication qu'il vous fait me paroit d'autant plus raisonnable qu'ayant les idées de ce qu'il a veu fresches et nettes, il pourra faire ses desseins plus justes pour les profils et pour le goust, en quoy je croy qu'il y a peu de gens qui se soient fait la facilité qu'il a pour les dessiner et distinguer le caractère des ouvrages et de leurs autheurs. Il connoît présentement mieux que jamais les obligations qu'il a à vos bontés de luy avoir procuré les avantages et les connoissances qu'il a reçeu de son voyage. J'espère que vous vous en saurés bon gré à vous-même, Monsieur, quand vous aurés veu ses estudes, qui, dans la suitte, pourront être très utiles au public pour donner la connoissance et le goust de la bonne architecture. Quoique je n'ay veu sur les lieux ces mesmes choses en original qu'à la haste, à mon grand regret, il m'a consolé de ce que je n'avois pas peu donner à ceste veue tout le temps que j'aurois pris très volontiers sy j'eusse esté assés maître de moy-même pour y donner toute l'attention que les choses de cette nature méritent.

Vous verrés, Monsieur, dans mes comptes du mois d'octobre que je vous envoye, que j'avois oublié l'année passée, le 15e de ce mesme mois, neuf écus d'outre-mer achepté à bon marché. Je me suis aperçeu de cette erreur, voulant en examiner l'employ pour voir s'il avoit esté bien mesnagé.

Vous pourrés voir encore que j'ay achepté du linge pour des draps et des serviettes. Je n'en ay voulu prendre que ce qui est

absolument nécessaire, voyant, par expérience, que, plus il y en a, plus on en gaste. Quelque soing qu'on puisse prendre à mesnager toutes choses, on n'est point sans affaire avec des jeunes gens, aussy bien qu'avec les cuisiniers qui sont chargés de la despense sur le pied de la Pension du Roy et qu'on ne trouve pas icy comme l'on veut, parceque le poste n'est ny des plus utiles, ny des plus commodes; et ce qu'il y a de plus fascheux, c'est que le plus grand mal tombe toujours sur moy. J'ay creu, Monsieur, ne pouvoir pas me dispenser de donner ces éclaircissemens pour vous rendre, comme je dois, un conte exact de toutes choses et vous en informer le plus nettement.

Le change est toujours environ dix sept et demy pour cent.

Je suis, Monsieur, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, votre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

944. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu à Paris, le 8 novembre 1698.

J'ai reçeu votre lettre du 21 du mois passé. Je vous prie de prendre garde de près à la figure de *Frémin*, sur les réflections de M. *Girardon* que je vous ai envoyées. Il ne faut pas qu'il se jette dans les raccourcis dont vous m'écrivez et, avant qu'il en soit là, envoyez moy encore un dessein de sa figure bien proportionné, comme elle doit être, afin que je vous fasse savoir l'avis de M[rs] de l'Académie.

Je ne vous dis plus rien à l'égard du Sr *Oppennordt*, vous ayant écrit par ma dernière ce qu'il y avoit à faire pour lui.

Je suis bien aise que le Sr *Antoine* prenne le frein aux dens et que l'émulation de l'Architecte Allemand y contribue; faites moy sçavoir si il ne se débauche point présentement qu'il a de l'argent.

Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

945. — La Teulière a Villacerf.

11 novembre 1698. — Rome. 450.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur

de m'escrire le 19 octobre. Je souhaitte de tout mon cœur qu'en quittant vostre belle maison de Villacerf vous reportiez à Paris une bonne provision de santé pour une longue suitte d'années.

Vous aurés veu, Monsieur, par ma dernière, que le Sr *Oppennordt* est de retour et qu'il a bien employé son temps pendant son absence. Il a commencé de mettre au net le dessein d'un bastiment de Venize appellé la *Procuratie*, c'est un bel ouvrage de l'invention d'un habille Architecte nommé *Sansovin*. Après avoir finy celuy-là, il en commencera quelqu'autre, en attendant vostre réponse sur la très humble prière qu'il vous a fait de vouloir bien, Monsieur, luy accorder la grâce de rester encore icy quelques mois, pour mettre au net ses estudes, qui ne sont pas dans l'estat qu'il souhaitte pour s'en pouvoir servir plus utilement, en taschant de ne rien oublier de ce qu'il y a de particulier pour le goust et pour les mesures. La manière dont vous m'avés fait l'honneur de m'escrire me donne lieu de croire, Monsieur, que vous ne désaprouverés pas que je ne l'aye pas renvoyé en arrivant, suivant vos premiers ordres.

Quoique vous ne soyés pas pressé du livre des *Villes d'Italie*, je ne laisseray pas, Monsieur, de vous l'envoyer dès lors qu'il sera en estat de paroître en public. On en achève un autre des *Palais de Rome* en perspective. Il y aura une cinquantaine de feuilles; j'en ay veu d'imprimés environ deux douzaines qui sont assés agréables à la veue. Je vous envoieray encore ce dernier livre dès lors qu'il sera fini.

J'oubliay à vous escrire, Monsieur, que je n'avois pas mis en despense dans mes comptes d'octobre ce que j'ay avancé pour le voyage du Sr *Oppennordt* au delà de sa Pension; il y aura environ trente escus d'extraordinaire. J'ay esté obligé de payer à son arrivée deux escus au voiturier qui l'avoit rameiné de Boulogne icy, parcequ'il ne luy restoit plus d'argent. Je vous supplie très humblement, Monsieur, d'avoir la bonté de me faire sçavoir si vous trouvés bon que je les mette en despense, affin que je ne fasse rien sans vos ordres.

Le change est toujours à dix sept et demy pour cent.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1^ 1936.

946. — La Teulière a Villacerf.

18 novembre 1698. — Rome. 455.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 27 octobre, avec mon compte du mois de septembre dernier, dont je vous rends très humbles grâces.

Vous aurés veu, Monsieur, par mes dernières, que j'ay prévenu heureusement vos ordres sur le départ du Sr *Oppenhordt*. Je les attendray, comme je dois, pour son retour. Il a déjà mis un grand dessein au net.

Pour ce qui est des Peintres, je voudrois bien qu'ils eussent le génie et la capacité du Sr *Lepautre*, avec cette application extraordinaire qui fait les habilles gens; mais je croy qu'il faut que la Nature fasse au moins la moitié de ces sortes de talens. Le Sr *Saint-Yves* ne manque pas d'esprit et de bonne volonté même; mais ce sont de ces sortes d'esprits qui ne sont pas nés pour s'eslever bien haut, faute ou des dispositions naturelles qui font les grands hommes, ou faute de s'être fortifié dans le dessein dans la première jeunesse. Je vois tous les jours par expérience qu'il faut pour les Peintres une habitude formée dès longtemps pour donner à la main la facilité d'exprimer les idées que l'imagination leur peut fournir, et l'on ne sauroit avoir de belles idées qu'à force de voir de belles choses et s'en estre bien imprimé le caractère par une estude continuée. L'on ne peut même tracer sur la toile, ou sur le papier, un objet, quel qu'il soit, à moins d'en avoir l'idée nette dans l'esprit, et cette idée ne peut se former que sur les solides et fréquentes observations qu'on a fait sur les beaux objets pour l'ensemble et pour les parties séparées. Ayant aymé les Beaux-Arts toute ma vie, j'ay remarqué plus particulièrement, depuis que je suis dans mon employ, que le défaut de la plus part des Peintres ne vient que de ce qu'ils ne sçavent pas bien dessiner, non seulement une teste, une main ou un pied, mais un œil, même une bouche, un nez ou une oreille. Il y en a très peu de ceux même du premier rang où l'on voye l'exactitude de *Raphaël* et de son Échole dans ces parties, dans les enmanchemens et dans la précision des contours. Ce défaut ne vient que d'avoir négligé cette estude dans la jeunesse et de la précipitation avec laquelle ils se mettent à peindre, ou, pour parler plus proprement, à barbouiller la toile; et le malheur est que, lorsqu'on ne sait pas dessiner correctement à un certain aage, il est très rare qu'on acquière cette partie dans

un aage plus avancé. La vivacité de l'imagination et la souplesse de la main s'affoiblissent insensiblement avec la vigueur de l'aage, au lieu de se fortifier. Il semble que Dieu ait voulu faire sentir aux hommes paresseux et inappliqués la peine de la perte du temps qu'ils ont fait dans leur jeunesse, temps des plus précieux et irréparable quand il a passé.

Je vous demande pardon, Monsieur, sy je me suis un peu estendu ; je l'ay fait pour excuser ceux qui n'avancent pas dans un certain temps, ce qui peut n'estre pas leur faute pour n'avoir eu personne qui les ait fait entrer dans ces sortes de réflexions. J'ay creu que ce n'est pas hors de propos à l'esgard des Peintres dont il vous a paru, Monsieur, que je ne suis pas content. Je ne m'en plains pas véritablement; mais, à la vérité, j'ay quelque peine, quand je vais au Vatican, d'y voir d'autres jeunes Peintres qui font mieux que M. *Saint-Yves*, quoique, de son côté, il me paroisse avoir de bonnes intentions et assés d'application. Je puis même ajouter qu'il a profité de ce séjour ; mais ce qui me fait encore de la peine, c'est, Monsieur, que d'autres personnes que moy voyent ce que je voy avec des yeux moins indulgents, pour ne rien dire de pis. Quoiqu'il en soit, tout bien considéré, je ne saurois vous cacher, Monsieur, que je ne voy pas d'apparence bien certaine qu'il devienne un assés bon Peintre pour faire honneur à nostre Académie; il pourra le devenir pour faire quelque petit tableau de chevalet. Je puis me tromper, mais c'est ce qui me paroist fort vraysemblablement.

Pour son confrère, Monsieur, il copie beaucoup mieux et fait mieux d'invention ; mais, pour ne trahir pas mon devoir, c'est encore un génie qui n'est pas au-dessus du médiocre. L'estat de l'un et de l'autre ne me surprend point, sçachant que la Peinture est d'une si vaste estendue qu'on doit plaindre plustost que blâmer une personne qui ne peut pas l'embrasser toute entière. L'élévation du génie, la vivacité de l'imagination, la solidité du jugement, l'amour du travail, mais d'un travail sans relâche, ne sont point des parties qu'on puisse rassembler si facilement, outre la disposition des yeux et de la main, qui doivent entrer dans ce commerce et qui sont plustost des dons de nature que des vertus acquises. C'est, Monsieur, ce qui m'inspira la liberté de vous escrire le peu qui m'estoit venu dans l'esprit en escrivant la lettre qui a donné sujet à la vostre, songeant plus aux jeunes gens que vous pouvés envoyer qu'à ceux qui sont icy.

Comme je voy les Srs *Oppennordt* et *Lepautre* faire honneur à la Sculpture et Architecture, je voudrois bien en voir quelqu'un de ce caractère pour la Peinture. Je puis assurer qu'ils ne manqueroient pas de secours pour profiter de ce séjour, comme les autres, s'ils avoient les mêmes dispositions et leur bonne volonté. C'est un pays très riche en belles et grandes choses pour les Beaux-Arts, mais il faut avoir les yeux ouverts pour les bien discerner, si l'on veut en profiter. Ceux qui n'ont pas ce discernement sont plustost exposés à perdre le temps qu'à le bien employer, parcequ'il n'y a pas de lieu au Monde où l'on trouve des occasions si pressantes de se divertir mal à propos et s'y perdre même. Et je ne comprends point comme les parents y envoyent des jeunes gens sur leur bonne foy, comme je voy qu'ils le font trop souvent, mais très rarement sans avoir lieu de s'en repentir.

Le change est à dix huit pour cent, comme vous pourrés voir, Monsieur, par le billet du Courtier de change, que je vous envoie en original.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1 1936.

947. — La Teulière a Villacerf.

25 novembre 1698. — Rome. 456.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 25e octobre. La mienne seroit fort vuide si je n'avois veu avant-hier le Père Bonnanny pour m'informer de l'estat de son livre de la *Vie des Papes par médailles*, affin de vous en informer vous-même et que vous ne puissiés pas croire, Monsieur, que je l'ay oublié. Il me dit que ce livre étoit imprimé jusqu'à Urbain 8e, qu'il travailloit incessamment à le finir, qu'il m'en donneroit avis dès lors qu'il seroit en estat d'être envoyé, et de mon costé, Monsieur, je ne manquerois pas à mon devoir pour pour vous faire tenir un des premiers exemplaires qui paroistront. Cet ouvrage ne peut estre que curieux, l'autheur estant fort exact en toutes choses.

Le change est à dix huit et dix huit et demy pour cent, comme vous pourrés voir par le billet que je vous envoye.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O¹ 1936.

948. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu à Versailles, le 30 novembre 1698.

J'ay reçeu, Monsieur, avec votre lettre du 4, votre compte du mois passé.

Si le petit *Antoine* vous a parlé de sa pension, il faut que son père la retienne pour lui et ne lui donne pas. Elle est de 500 l. par an, et il en a esté payé des six premiers mois de cette année cy. Ce que je vous écris est de vous à moy.

Je suis bien aise qu'*Oppennordt* soit de retour. Vous pouvez le garder encore à l'Académie pendant les quatre mois qu'il desire, voulant bien lui faire encore ce plaisir là; vous lui direz, et cela servira de réponse à la lettre que j'ai reçeu de lui.

Dittes aussy à *S*t *Yves* que j'ai reçeu sa lettre, et que j'ai donné à ma belle-fille celle qu'il lui a écritte.

Archives nationales, O¹ 1936.

949. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le xxx novembre 1698.

Vous me ferez plaisir de m'envoyer le livre des *Villes d'Italie* et celuy des *Palais de Rome*, lors qu'ils seront en estat.

Vous pouvez employer dans votre compte tout l'argent que vous aurez donné à *Oppennordt* pour son voyage, même les deux écus que vous avez payé au Voiturier.

Archives nationales, O¹ 1936.

950. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu à Versailles, le 6 décembre 1698.

J'ay reçeu votre lettre du 18 du passé, par laquelle je connois que vous n'êtes pas trop content des deux Peintres que vous avez

près de vous. Il faut cependant essayer d'en faire ce que vous pourrez, car, présentement, ils ne sont plus en état d'apprendre à dessiner; à ne vous en pas mentir, je croiois que *Saint-Yves* fût plus fort qu'il n'est, mais je vois bien qu'il s'est jetté trop tost dans la peinture; c'est M. de Guise qui en est cause. Comme vous connoissez leur défaut, faites leur remarquer le plus souvent que vous pourrez, afin qu'ils essayent de s'en corriger, et, lors que je vous en enverrai, ce ne sera que de ceux qui sauront parfaitement bien dessiner.

Archives nationales, O[1] 1936.

951. — La Teulière a Villacerf.

9 décembre 1698. — Rome. 457.

J'ay reçeu, Monsieur, par cet Ordinaire, deux de vos lettres, l'une dont vous m'avés honnoré, par une bonté singulière, pour me tirer de peine, du 16 novembre, et l'autre du 23, sur les Srs *Antoine* et *Oppennordt* et *St Yves*. Le premier, bien informé de ses petites affaires, me dit, il y a deux jours, de luy-même, qu'il espèroit quelque nouveau secours au premier payement de sa Pension, parceque M. son père paroissoit estre content de ses ouvrages, aussy bien que M. *Mansard* qui se plaignoit de luy de ne pas recevoir de ses lettres. Le Sr *Oppennordt*, qui en prend soing, luy a donné le brouillon d'un petit plan à coppier ou mettre au net, pour luy apprendre à en lever d'autres de luy-même, ce qu'il avoit déjà commencé d'essayer. J'ay dit au Sr *Oppennordt* et au S[r] *St Yves* ce que vous m'avés ordonné de leur dire sur leurs lettres. Ils ont reçu l'honneur, Monsieur, de vostre souvenir avec le respect et la reconnoissance qu'ils doivent. Ils sont l'un et l'autre appliqués à leur travail. Le Sr *Oppennordt* met au net une partie de ses desseins; il en a déjà fini cinq, et le Sr *Saint-Yves* va tous les jours au Vatican, pour y finir sa coppie, qu'il avance et qui ne réussit pas mal.

Le S. *Pietro Santi* a gravé une estampe nouvelle, dessinée après un pavé de mosaïque descouvert cette année. Il m'en a fait espèrer un exemplaire pour l'Ordinaire suivant; ce n'est qu'une seule feuille, qui représente un triomphe marin, assés agréable aux yeux par la diversité des objets qu'on y voit. Je ne manqueray point de vous l'envoyer, Monsieur; aussy bien y a-t-il longtemps que vous n'avés reçeu rien de nouveau. Ce n'est pas, je vous asseure,

ma faute, estant assés soigneux de m'informer de tout ce qui se fait, plus pour satisfaire vostre curiosité que la mienne, ne pouvant rien de mieux, à mon grand regret.

Vous verrés, Monsieur, l'estat du change par le billet du Courtier, que j'envoye en original.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

952. — Mr le Surintendant au Sr Théodon.

Le xi décembre 1698. — Versailles. 458.

J'ay reçu votre lettre sans datte. La figure dont vous me parlez ne peut être placée dans la Galerie du Roy. Elle est trop haute; toutes celles qui y sont n'ont que 6 pieds. Cependant, pour me la faire mieux connoître, dessinez la et me l'envoiez. Marquez moi sa hauteur et celle de la plinte, et me faites savoir ce qu'elle vous coûte; il faut qu'elle soit exquise; sans cela elle sera inutile. C'est à vous à voir si effectivement elle est de la beauté dont elle doit être, car, de toutes les figures qu'Alvarès a fait venir, il n'y en a pas une qui puisse servir. Pardessus cela, il y a déja un Bacus dans la Gallerie icy. Je suis tout à vous.

Archives nationales, O[1] 1936.

953. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu à Versailles, le 13 décembre 1698.

C'est seulement pour accuser votre lettre du 25 du passé et vous dire que j'attendrai sans inquiétude le livre de la *Vie des Papes par médailles.* — Le Sr *Théodon* m'écrit une lettre sans datte, par laquelle il me mande qu'il a trouvé une figure dans des terres qu'on remuoit, qui représente un Bacchus qui a 7 à 8 pieds de haut, d'une beauté singulière, et qui va de pair aux plus belles antiques de Rome; qu'il l'a acheté et me propose de l'envoyer quand le Roy fera venir ses ouvrages. Vous verrés la réponse que je luy fais par la coppie de la lettre que je lui écris, que je vous envoye. Je vous prie de vous informer d'où vient cette figure, quelle elle est, si elle est telle qu'il l'écrit.

Archives nationales, O[1] 1936.

954. — La Teulière a Villacerf.

26 décembre 1698. — Rome. 459.

Je n'ay point reçeu, Monsieur, de vos lettres par cet Ordinaire; apparement que des deux que je reçeus la semaine passée, ayant esté portées par un Courrier extraordinaire, l'une avoit prévenu l'Ordinaire qui devoit la porter. Suivant ce que j'ay eu l'honneur de vous escrire par ma dernière, je vous envoye, Monsr, la petite estampe gravée depuis peu par *Pietro Santi;* comme elle me paroît curieuse, j'en ay fait tirer ce matin six exemplaires que j'accompagne des portraits de quatre Cardinaux de la dernière promotion, ceux qui manquent n'estant point encore gravés et y ayant apparence qu'ils ne le seront pas de si tost. J'ay pris l'occasion de satisfaire vostre curiosité au moins en partie, sy je ne le puis pas entièrement. Pour faire le pacquet un peu raisonnable, j'y joins six exemplaires d'une feuille volante que le Père Bonanny donne au Public pour l'informer du plan de son livre de la *Vie des Papes par médailles.* Comme je ne doute pas, Monsr, que cet ouvrage ne soit curieux, je ne manqueray pas, comme j'ay desjà eu l'honneur de vous escrire, de vous en envoyer au moins un exemplaire, si vous n'en ordonnez pas davantage.

Vous verrés, Monsieur, par le billet cy joint, en quel estat est le change.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1 1936.

955. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 27 décembre 1698, à Paris.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 9 du courant. Je vous envoie une Lettre de change de 2,000 l., avec la lettre d'avis, et votre compte du mois de novembre.

Je vous suis obligé de l'estampe de *Pietro Santi* que vous me devez envoyer; si vous m'en pouviez envoyer une seconde, vous me feriez plaisir, pour M. le Premier.

Je doutte que le petit *Antoine* soit en état de lever des plans

lui-même, et je ne lui conseille pas de se mettre si tost dans ces ouvrages.

= On a écrit une seconde lettre à M. de la Teulière, dans laquelle on lui a envoyé celle de M. Clerx, pour sçavoir si le change estoit à 21 pour cent.

Archives nationales, O[1] 1936.

956. — Mémoire sur la Cour de Rome.

1698. ... *M. le Prince Vaïni.* — Il est entièrement attaché à la France; le Roy l'a honnoré de l'Ordre du Saint-Esprit[1], dont il témoigne la reconnoissance qu'il doit. Il a beaucoup d'esprit, de vigueur et de bravoure. Il est très capable de servir dans les occasions; il a beaucoup de parens et d'amis, et, comme il a de la résolution, on le peut faire agir dans les occasions d'éclat. Il faut pourtant avoir de la retenue à son égard, car il pourroit porter les affaires trop loin...

Archives des Aff. étr., *Correspondance,* Rome, in-fol., tome 391, fol. 259; Mémoire sur la Cour de Rome. — Communiqué par M. Tausserat. — Cf. sur son projet de statue à Louis XIV la lettre du 19 mai 1699. — Il n'y a rien de 1694 à 1698.

= 1. Jeudi 30 janvier 1698 : « ... Le Roi a résolu de donner l'Ordre à M. Vaïni, Gentilhomme Romain, qui étoit ici il y a deux ans, qui a toujours été du parti de la France à Rome et dont le Roi est content. Le Chapitre s'assemblera dimanche (3 février) avant la procession, où le Roi le déclarera. Depuis un an, le Pape l'a fait Duc et Prince, et il s'appelle présentement le Prince Vaïni ». — Dangeau, VI, 285-6.

Dimanche 2 février : « Le Roi fit assembler le matin le Chapitre des Chevaliers de l'Ordre et nous dit qu'il avoit résolu d'en honorer le Prince Vaïni ». VI, 287. — Voir, 288-9, la note de Saint-Simon où il attribue cette nomination de Prince et celle de Chevalier de l'Ordre à l'influence du Cardinal de Bouillon; il ajoute qu'on s'en repentit plus tard et que, dans la suite, ses affaires donnèrent beaucoup d'embarras au Prince de Monaco, Ambassadeur du Roi, par conséquent en 1699 et en 1700.

Dimanche 18 mai, jour de la Pentecôte : « Le Roi tint Chapitre des Chevaliers de l'Ordre, où M. de Barbezieux, qui en est Chancelier, lut les preuves du Prince Vaïni, et S. M. donna ordre ensuite qu'on lui envoyât le collier ». Dangeau, VI, 348.

Lundi 13 avril 1699 : « Le Prince Vaïni est arrivé de Rome. Il sera reçu Chevalier de l'Ordre à la Pentecôte; il y a déjà quelque temps qu'il a la permission de porter l'Ordre ». VII, 64.

Dimanche 7 juin 1699, à Versailles : « Le matin, après la messe, le Roi reçut le Prince Vaïni Chevalier de l'Ordre, avec les cérémonies accoutumées; le Marquis d'Effiat et le Comte de Solre étoient ses parrains ». VII, 94-5.

19 juillet 1699 : « Le Duc Salviati, l'aîné de cette Maison et d'une branche

établie à Rome depuis cent ans, a écrit au Roi pour lui demander permission d'arborer sur son Palais à Rome les armes de France. Le Roi lui a fait réponse et lui a accordé ce qu'il demandoit et l'a traité de cousin dans sa lettre. Le Roi a toujours fait aussi l'honneur au Prince Vaïni de le traiter de cousin depuis que le Pape l'a fait Prince ». VII, 117.

957. — VILLACERF A LA TEULIÈRE.

Brouillon de réponse.

Répondu le 5 janvier 1699.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 16 du passé, par laquelle vous m'envoiez six exemplaires de l'estampe de *Pietro Santy*, les portraits de quatre Cardinaux de la dernière promotion et les six exemplaires de la feuille volante du Père Bonanny, que je n'ai point encore reçeus; j'espère pourtant les recevoir incessamment.

Je vous envoie la seconde Lettre de change, dont vous avez eu la première, l'Ordinaire dernier.

Archives nationales, O[1] 1936.

958. — Janvier 1699. — ... Villacerf essuya un grand dégoût par le désordre qui se trouva dans les fonds des Bâtiments. Un nommé Mesmin, son principal Commis, en qui il se fioit de tout, abusa longtemps de sa confiance. Les plaintes des ouvriers et des fournisseurs, longtemps retenues par l'amitié et par la crainte, éclatèrent enfin; il fallut répondre et voir clair. Villacerf, dont la probité étoit hors de tout soupçon et qui s'en pouvoit rendre le témoignage, parla fort haut; mais, quand ce fut à l'examen, Mesmin s'enfuit et il se trouva force friponneries. Villacerf en conçut un si vif déplaisir qu'il se défit des Bâtiments. Le Roi, qui l'aimoit, mais qui jugeoit que sa tête n'étoit plus la même, lui donna douze mille livres de pension, outre ce qu'il avoit déjà, et accepta sa démission, et, à peu de jours de là, donna les Bâtiments à *Mansart*, son Premier Architecte, qui étoit neveu du fameux Architecte *Mansart*, mais d'une autre famille. Il s'appeloit *Hardouin*, et, pour s'illustrer dans son métier où il n'étoit pas habile, il prit le nom de son oncle et fut meilleur et plus habile et heureux courtisan que le vieux *Mansart* n'avoit été architecte.

Mémoires de Saint-Simon, éd. Hachette, in-12, I, 425.

Dangeau (6 janvier 1700, VII, 3) est moins explicite que Saint-Simon :

« On sut que le bonhomme Villacerf avoit envoyé au Roi sa

démission de la Surintendance des Bâtiments, l'état misérable de sa santé ne lui pouvant plus permettre de faire cette Charge. Le Roi lui a fait une réponse très obligeante et dans laquelle il loue fort son procédé. »

959. — 8 janvier 1699. — Le Roi donna le matin à M. *Mansart* la commission de son Intendant des Bâtiments, dont M. de Villacerf envoya la démission ces jours passés.

Journal de Dangeau, VII, 5.

« M. le Marquis de Villacerf, après avoir eu l'honneur de servir le Roi cinquante-trois ans en divers emplois et dans les charges de Premier Maître d'Hôtel de la feue Reine et de Surintendant des Bâtiments de Sa Majesté, a donné sa démission volontaire de cette dernière, que sa santé, troublée par des infirmités presque continuelles, ne lui permettoit plus d'exercer avec l'exactitude et le soin qu'il a toujours apportés pour l'exécution des ordres de son Prince, le zèle de ce Marquis lui faisant sacrifier ses propres intérêts et ceux de sa famille plutôt que de causer le moindre retardement aux affaires du Roi. Sa Majesté, en considération de ses longs services, l'a gratifié d'une pension de 12,000 livres, et a donné à M. *Mansard*, Inspecteur général des Bâtiments, Intendant et Premier Architecte, la charge dont jouissoit M. de Villacerf, savoir celle de Surintendant et ordonnateur de ses Bâtiments et de ses jardins, ainsi que des Arts et des Manufactures royales, avec la Direction des Académies de peinture et de sculpture, et de celle qui a été établie à Rome par Sa Majesté. Feu M. *Mansard*, son oncle maternel, un des plus fameux Architectes de son siècle, l'ayant élevé dans la connoissance des beaux-arts et jugé digne de porter son nom, il changea celui d'Hardouin en celui de *Mansard* et fit de si grands progrès dans l'architecture qu'il fut bientôt employé pour les ouvrages du Roi et parvint, en peu de temps, à la Charge de Premier Architecte de Sa Majesté. Il fit bâtir la grande et la petite Écurie de Versailles, qui font l'admiration de tous ceux qui les voient. Je ne parlerai point d'une infinité d'autres ouvrages dans les Maisons Royales qu'il n'a pu que faire orner et rétablir. Il fut pourvu de la Charge d'Intendant des Bâtiments, et, après la mort de M. de Louvois (1691), on le choisit pour Inspecteur à la place de M. de Villacerf, par la promotion de ce Marquis à la Charge de Surintendant que possédoit ce Ministre. Le Roi l'a

enfin nommé à cette charge, ainsi que je viens de vous le marquer, et ce choix a été d'autant plus applaudi que la Surintendance des Bâtiments et des arts convient parfaitement à un homme élevé dans la connoissance de tout ce qui les regarde. Il saura par lui-même distinguer le mérite et ne sera pas obligé de s'en rapporter à d'autres pour la distribution des ouvrages qui concerneront les Maisons Royales, et il y a même lieu de croire qu'il sait mieux de quoi chaque ouvrier est capable qu'ils ne le savent eux-mêmes. C'est ce qui a fait admirer le choix du Roi, qui sait donner à chacun ce qui lui convient. La plupart des personnes de distinction à la Cour et à Paris, comme tout ce qu'il y a de plus illustre dans les arts, ont été voir M. *Mansard*, qui les a reçus avec une modestie et une affabilité dont ils ont été charmés. Il a prêté serment entre les mains de Sa Majesté, et a donné quatre cents pistoles aux Officiers de la Chambre. »

Mercure galant, janvier 1699, p. 243-9, donné en note par les éditeurs du *Journal de Dangeau*, VII, 5-6.

960. — La Teulière a Mansart.

3 février 1699. — Rome. 469.

Quand je n'aurois pas, Monsieur, l'honneur d'estre connu de vous et de vous connoître un peu plus particulièrement qu'un autre, l'estime du plus grand Roy du Monde estant le plus grand éloge qu'on puisse donner à un de ses Sujets, vous ne devez pas douter, Monsieur, que je n'eusse pris toute la part qu'un homme d'honneur peut prendre au choix que S. M. a fait de vous pour remplir une des plus belles charges de sa Maison. A plus forte raison devez vous estre persuadé, Monsieur, qu'après les marques d'honnêteté que j'ay toujours reçeu de vous, après la connoissance que j'ay depuis longtemps de votre rare mérite, je dois prendre un intérêt bien plus particulier à la gloire qui vous revient d'une grâce si distinguée. J'ose même espérer que je ne trouverai pas auprès de vous moins de protection que j'en ay trouvé auprès de vos deux derniers prédécesseurs. Je fonde cette espérance bien plus sur la bonté du Roy et de vos bons offices que sur quinze ans de services rendus à un si grand Prince avec toute l'exactitude et la fidélité possible. Je vous supplie très humblement, Monsieur, de ne pas tromper des espérances si bien fondées, puisque vous ne sçauriés trouver personne qui ait plus de docilité, plus de soumis-

sion, ny plus de zèle pour le service de Sa Majesté; au moins ay-je lieu de croire que vous auriez de la peine à trouver une personne qui eût autant ou plus d'expérience des manières de ce pays sur tout ce qui regarde mon employ. C'est un séjour où l'apprentissage en toutes choses est plus dangereux qu'ailleurs, à cause que la bonne foy y est pour le moins aussy rare qu'en lieu du Monde. Mais, pour n'abuser pas du temps que vous sçavez si bien employer, Monsieur, le Marquis de Villacerf m'ayant ordonné de m'adresser à vous dorénavant, permettez moy de faire mon devoir auprès de vous en vous envoyant, comme je fais, Monsieur, les dépenses du mois de janvier.

Vous pouvez voir, dans l'arresté de ces comptes, que j'ay employé tout l'argent que j'ay reçeu et quelque petite chose au delà, et que j'ay besoing de vostre secours pour fournir aux dépenses ordinaires de l'Académie. J'en ay une qui ne peut estre différée; c'est, Monsieur, le payement du semestre du louage de l'hostel où l'Académie est establie; c'est une avance de 270 écus Romains, qui fait, monnoye de France, 958 l. 1 s. 2 d.; ces payemens se font par avance, suivant l'usage du païs; le terme de celuy-cy est expiré depuis Noël.

Je fais réflexion que la réduction des monnoyes pourroit vous faire de la peine et, pour la prévenir, je dois vous avertir de deux choses, l'une que, pour éviter l'embarras des comptes dans les changemens du prix des monnoyes, j'ay toujours reçeu mes Lettres de change en contant les pistolles sur le pied de trente un Jules par pistole d'Espagne, et que l'employ de l'argent a esté fait sur le mesme pied. Il y a en cela plus de commodité pour vous, Monsieur, en ce que vous avez sur les lieux la preuve de l'excès du change sur l'argent que vous recevés, ce qui, depuis le rehaussement des monnoyes, est considérable. Il y a plus de trois mois qu'il n'a pas esté à moins de dix neuf pour cent en déduction; cela veut dire que, pour cent livres qu'on donne icy, l'on n'en reçoit que quatre-vint-une à Paris. Comme le change peut varier toutes les semaines et que, par cette raison, il pourroit estre sur un pied le jour que vous escrivez et se trouver tout autre le jour que je reçois mes Lettres ou mes payemens, ce seroit un véritable labyrinthe d'en user d'autre manière que de celle qui est établie.

La seconde chose à quoy j'ay songé, c'est la peine que vous auriés dans la réduction des monnoyes, que je tacheray de prévenir en vous envoyant une table exacte pour faire la réduction en

un moment; j'en ai envoyé autrefois deux copies, après l'original du plus habile Mathématicien de Rome. Je vous l'aurois bien envoyé par cet Ordinaire, mais j'ay cru qu'il estoit de mon devoir d'attendre vos ordres sur toutes choses, comme je les attendray avec impatience pour les suivre avec tous les sentimens que vous pouvés souhaitter, pour avoir l'esprit en repos sur tout ce qui regarde mon employ. Touché, comme je dois, de l'honneur et de l'avantage qu'il revient de servir fidellement le plus grand Roy de l'Univers, vous pouvés croire, M., que je ne sçaurès être excité par un motif plus vif ny plus grand.

Pour ce qui vous regarde, en finissant par où j'ay commencé, je vous suplie, M., très humblement d'être persuadé que, M. de Villacerf s'estant démis de sa charge de la manière qu'il l'a fait, j'aye eu beaucoup de joye que S. M. l'ait si tost rempli en rendant justice à votre méritte, qu'il connoit et dont il est meilleur juge que personne. Après un tel garent, je croirois recevoir une très grande injure si vous n'étiez pas bien persuadé qu'on ne peut pas estre avec plus de respect, etc.

De La Teulière.

— Note de la Surintendance :

A Monsieur de Marignier pour en parler à M. le Surintendant. Il m'a dit qu'on le fasse souvenir, en escrivant à Rome, de s'informer en quel estat est un groupe de marbre.

Archives nationales, O[1] 1937.

961. — La Teulière a Mansart.

10 février 1699. — Rome. 471.

Monsieur, j'ay reçeu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 29 janvier, et, pour satisfaire à vos ordres, je vous envoye une coppie des Reiglemens de l'Académie qu'on remit entre mes mains à mon entrée. J'envoye encore un estat de la despanse reiglée en 1694 par ordre de S. M., avec l'état présent de l'Académie, tant à l'esgard du nombre et nom des Pensionnaires que pour les ouvrages finis sous ma Direction depuis quelques années, sans oublier ceux qu'on finit. J'y ay joint la table de la réduction des monnoyes que je m'étès engagé de vous envoyer par ma lettre de l'Ordinaire dernier, avec un Mémoire des albâtres, marbres statuaires et autres pierres. Sy, dans l'empressement que j'ay eu de

satisfaire à vos ordres, il manquoit encore quelque autre éclaircissement, quand je seray informé de vos intentions, je satisferay à tout avec la même diligence et la même exactitude.

Et, affin que vous ne puissiez pas me soupçonner d'avoir manqué au dernier dans ma première lettre sur les quinze ans de service, ayant marqué, dans l'estat de l'Académie, que je ne suis entré dans le service de mon employ que le 15 octobre 1684, permettez moy, Monsieur, de vous informer que je partis de Paris, vers la fin d'octobre 1683, par ordre de S. M. qui paya mon voyage avec une gratification de deux cens escus de Pension pendant le temps que je seroys employé à son service, feu Monsr de Louvois m'ayant dit, en partant, qu'il avoit répondu au Roy de ma fidélité et capacité; j'ajouste ce terme pour ne pas manquer à l'exactitude. Étant arrivé à Rome, Monsieur de Louvois m'envoya un projet nouveau sur l'Académie, qu'il m'ordonna d'examiner à loisir et de luy en escrire mes sentimens dans un certain temps qu'il fixa. Ayant trouvé heureusement mes réflexions à son gré, il m'ordonna encore de luy faire un Mémoire de ce qui me paroîtroit de mieux pour mettre l'Académie sur un bon pied, ce que je fis. Après quoy il me fit l'honneur de me demander une personne pour l'exécution. Luy ayant répondu que je n'en connoissois point, il me rescrivit qu'il avoit pensé que je pourrois me charger de cette Direction avec certaines circonstances obligeantes, ajoutant que je luy parlasse comme sy je n'y avois point d'intérêt. A quoy je répliquay, pour toute response, que je n'avois point de volonté auprès de luy; s'il me jugeoit propre à cet employ, que j'y fairois mon noviciat avec tous les sentimens de soumission et d'exactitude ordinaire à cet estat; que ce seroit à luy à décider de ma profession, puisqu'il estoit toujours Maistre de ma destinée. Je croy que ce qui luy donna la pensée de m'introduire dans cet employ furent les occasions que j'avois eu assez souvent de parler avec luy de ce qui regarde les Beaux-Arts. Vous savez, Monsieur, que ces occasions étoient assez fréquentes par l'engagement où je me trouvois d'accompagner par tout Monseigneur le Duc de La Rocheguion, à la chasse particulièrement et aux visites de campagne à Meudon et à Chaville; il avoit sçu même, par hazard, que j'avois dessiné et peint dans ma jeunesse, ayant toujours eu une passion particulière pour les Beaux-Arts, aussy bien que pour les Belles-lettres qui ont assez de liaison ensemble. Je lui achepté même seize statues à Rome dans le premier voyage que j'y fis. J'ajouste, Mon-

sieur, ces particularités plus par rapport à luy que par rapport à moy.

Je ne dois pas même oublier que le temps que je fus à Rome avant d'entrer à l'Académie ne luy fut pas inutile, l'ayant informé avec soing de tout ce qui regarde de près ou de loing l'employ de l'argent du Roy qu'on peut faire en ce pays, et des moyens même de n'estre pas trompé. J'ay lieu de croire encore que S. M. n'aura pas oublié que je me suis fait des affaires pour avoir souttenu ses intérests avec le zelle et la fidélité d'un vray Sujet qui connoit son devoir et la grandeur du Maistre qu'il a l'honneur de servir. Sy j'estès assés malheureux, Monsieur, pour que ce détail vous fît quelque peine, je vous en demande pardon par avance. J'ay de bonnes raisons pour ne devoir pas me dispenser de vous en informer, quand ce ne seroit que pour justifier la protection que j'espère de vous, telle que je l'ay éprouvée de vos deux derniers prédécesseurs. Sy vous avez pour moy cette bonne volonté dont je me flatte, je donne matière aux bons offices que vous pouvez rendre à un vieux serviteur auprès du Maître commun que le Ciel a mis au dessus de tout le reste du Monde.

Pour ce qui regarde le fils de M. Antoine, m'ayant desjà esté recommandé très expressément par Monsieur le Marquis de Villacerf, j'ay de bons témoignages que je n'ay rien oublié pour le persuader que je prennois en luy tout l'intérest qu'il pouvoit souhaitter. Je luy ay donné même assez souvent les avis que j'ay creu estre utiles pour son bien et pour son avancement. Je ne dois pas oublier que Mgr le Cardinal de Bouillon m'a témoigné plus d'une fois s'intéresser très particulièrement pour luy, ce que le Père Charronier, Jésuite, m'a réitéré plusieurs fois, de manière, Monsieur, qu'il faudroit estre très peu soigneux à faire son devoir pour n'y estre pas porté avec un plaisir extrême après tant de recommandations, une seule suffisant pour moy par toutes sortes de raisons. M. *Casseau*, Peintre, que vous m'avés fait l'honneur de me recommander autrefois, pourra vous dire avec quelle chaleur je suis entré dans tous ses intérests à vostre seule recommandation. Vous me ferez bien la justice de croire qu'aymant naturellement à remplir tous mes devoirs, quelque place où je puisse estre, avec l'exactitude qu'un homme de bien se doit à luy-même, mon inclination estant excitée par un motif si pressant, je me prêteray sans doute à tout ce qu'il vous plaira m'ordonner avec tous les sentimens que vous pouvés souhaitter, accompagnés toujours

de tout le respect que doit à son Supérieur, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1937.

962. — Mansart a La Teulière.

[*Brouillon de réponse à la lettre du 3 février 1699.*]

27 février 1699. — N° 470.

Il y a trop longtemps que je suis persuadé de vos bonnes qualités, Monsieur, pour avoir pu balancer un moment sur la justice que je dois à votre mérite, et je m'y sens d'autant plus de penchant que je partage ces sentimens d'estime et de distinction particulière avec Monsieur le Duc de La Rochefoucauld, pour lequel j'auray toute ma vie une déférence respectueuse[1].

Je m'assure donc que vous voudrez bien prendre la succession de l'Académie présentement, comme vous avez fait pour le passé, et que vous veillerez sur la conduite des Élèves afin qu'ils ne perdent pas le temps et qu'ils se rendent dignes des bontés que le Roy a pour eux.

Vous me ferez plaisir de m'informer de leur conduite et de l'avancement de leurs œuvres; de me parler à cœur ouvert de la conduite du Sr *Antoine*, dont je considère le père beaucoup.

Vous trouverez cy joint le compte en forme de la dépense du mois passé. Je vous enverray, par le prochain Ordinaire, une Lettre de change de 2,000 l. pour employer aux dépenses de l'Académie.

J'attends votre réponse à ma lettre du 8 de ce mois. Je vous prie de me faire savoir sy le groupe d'Arria et de Petus pourra s'appareiller avec celuy de *Dominico Guidi;* vous m'en ferez envoyer le dessein, afin que je le puisse faire voir au Roy.

Je suis, Monsieur, absolument à vous.

Archives nationales, O[1] 1937.

= 1. Depuis : « Il y a trop longtemps », Lecoy, p. 111 à la note.

963. — Mansart a La Teulière.

4 mars. — 472.

Je suis très fasché et bien mortifié d'estre dans la nécessité de vous apprendre que le Roy a disposé de votre place en faveur de

M. *Houasse*, Sa Majesté desirant que ce soit un habile Peintre qui ayt la Direction de l'Académie. S'il y a quelqu'autres raisons qui causent ce changement, comme je n'en doute pas, vous les apprendrez lors que vous serez de retour icy[1]. Monsieur De La Rochefoucauld en est aussi informé.

J'ay reçeu, avec votre dernière lettre, tous les papiers qui l'accompagnoient, dont je vous remercie.

Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

---

4 février (*sic*) 1699.

Mandé à M. *Houasse* qu'il se trouve icy dimanche matin[2], en luy donnant avis de se préparer pour aller promptement à Rome.

Et à M. *Blanchard* qu'il remplira la place de M. *Houasse* et aura sa pension.

Archives nationales, O[1] 1937.

= 1. Depuis : « Je suis très fasché », Lecoy, p. 111 à la note.
2. Le 4 février 1699 étant un mercredi, le dimanche suivant était le 8.

964. — Mémoire sur les despenses des embarquemens et autres choses nécessaires a observer.

1699. — 474.

Affin que l'on puisse se reigler sur la despense du transport des ouvrages, qui sont dans l'Académie que Sa Majesté entretient à Rome, en estat d'estre embarqués pour estre envoyés en France, j'ay examiné avec le Marchant de Carrare qui a fourny nos marbres, qui a une grande expérience pour le poids desd. marbres et pour la diminution dans le travail, estant Sculpteur de sa profession et nourry à Carrare parmy le marbre, son père ayant la carrière que l'on appelle *del Polvaccio*, la meilleure que l'on connoisse pour les marbres statuaires. Ce Marchant, ayant calculé à loisir, dit que les dix statues sans les caisses pèseront environ cent quarante mille livres, et, parceque les livres de ce pays ne sont que de douze onces et celles de France de seize, retrenchant un quatrième qui est trente cinq mille, lesdites statues pèseront cent cinq mille livres de France, de manière que le tonneau, pesant deux mille livres et se payant, pour le transport de Civita-vecchia jusques au Havre-de-Grâce, à raisòn de quarante livres tournois, la despense iroit à deux mil cent livres.

*Mesures des plus grandes caisses du groupe d'*Arria *et de* Petus *et des deux grands Fleuves le* Tibre *et le* Nil.

Le groupe a 8 pieds 5 pouces de hauteur, 5 pieds 7 pouces de largeur et 4 pieds 2 pouces de profondeur; la caisse le croistra d'environ 2 pieds de hauteur et tout autant pour la largeur et profondeur, ce qui feroit 10 pieds 5 ou 6 pouces de hauteur, 7 pieds 7 pouces de largeur, 6 pieds 2 pouces de profondeur, avec sa caisse.

Les caisses du *Tibre* et du *Nil* ont 10 pieds 4 pouces de largeur, 5 pieds de hauteur et 4 pieds 6 pouces de profondeur, avec la caisse.

L'on pourra se reigler sur ces mesures pour les escoutilles des bâtimens que l'on trouvera à propos d'employer pour le transport des ouvrages.

Je ne dois pas oublier de faire remarquer que ces trois fardeaux estant gros de poids et de volume, le fret pourroit couster davantage que des fardeaux moindres, comme il couste moins pour des choses qui n'embarrassent pas tant et qui ne demandent pas tant de soing. Je fais cette réflexion sur ce que je n'ay payé les blocs de marbre brute, ou d'albastre, qu'à raison de 30 l. le tonneau.

Comme le poids des caisses du groupe et des deux Fleuves est le plus considérable, à cause de l'épaisseur des tables et de l'armature de bois et de fer, j'ay examiné le tout avec nostre Menuisier, très intelligent en ces sortes de choses; il croit que ces trois caisses pèseront environ 5,000 livres; cela veut dire deux tonneaux et demy (100 l.). Quoique les autres ne soient pas d'une grande despense, je n'aurois pas manqué à vous en rendre conte, comme des plus grandes, si j'eusse peu disposer des ouvriers qui ont fait les ouvrages de marbre et de porphire avec qui j'aurois examiné toutes choses avec soing; mais, ce temps estant privilégié pour eux, à cause que leur Carnaval ne dure que huit jours et qu'ils sont plus soigneux encore qu'ailleurs de profiter de ces sortes d'occasions depuis une grande suitte d'années, j'ay esté obligé de retarder jusqu'à l'autre Ordinaire à rendre conte de ce petit détail, quoique je n'aye pas perdu un moment de temps depuis avoir reçeu l'ordre de faire ce que je fais.

Archives nationales, O[1] 1937. — Je mets ici cette pièce qui est parmi celles de *Houasse;* elle émane certainement de La Teulière, parcequ'elle porte le numéro 474. C'est pour cela qu'il convient de la mettre après 472 et avant 475.

965. — La Teulière a Mansart.

3 mars 1699. — Rome. 475.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 8e février, avec mon compte du mois de décembre dernier, dont je vous rends très humbles grâces; et, pour satisfaire à vos ordres, je croy devoir vous informer que l'on a chargé ordinairement nos ouvrages sur des frégates du Roy. Quand l'on a ordonné d'en prendre d'estrangères, j'ay payé, l'année 1687, à un Capitaine Anglois, nommé Robert Dumbart, à raison de quarante livres tournois par tonneau, pesant deux mil livres, poids de marc, la charge rendue au Hâvre-de-Grâce et poids dud. Hâvre, ce qui est à remarquer, Monsieur, la livre de Rome n'estant que de douze onces, quatre moins que celle de France.

Si Sa Majesté ne juge pas à propos de faire servir ses frégattes à cet usage, le plus seur, Monsieur, ce me semble, seroit de sçavoir à St-Malo le temps du passage de quelque vaisseau de cette ville en ce pays, y en venant assés souvent à Genne, Livourne ou Civita-vecchia même. En estant informé, vous ordonneriés à quelqu'un d'arrester le marché sur les lieux, en quoy on pourroit épargner quelque chose, par l'avantage que les Capitaines Maloins trouveroient dans l'asseurance qu'ils auroient d'avoir pour leur retour une charge preste.

L'avantage ne seroit pas moindre pour nos ouvrages, dont les Capitaines François auroient sans doute plus de soing que les estrangers. J'ay éprouvé plus d'une fois que les Anglois sont peu raisonnables, pour ne rien dire de pis. Quelque bastiment qu'on choisisse, il faudra prendre garde que les escoutilles soient larges, affin que les grandes caisses puissent entrer sans qu'on soit obligé de les élargir; et, pour cela, on pourra se reigler sur les mesures des plus grandes caisses, que j'envoye dans un mémoire à part.

Pour ce qui est des dépenses, je vous supplie, Monsieur, d'estre asseuré que je les mesnageray avec tout le soing possible, surtout quand on viendra à arrester les marchés, ce que je fais toujours le plus tard que je puis, m'estant toujours bien trouvé d'en user ainsi, parceque les ouvriers dont l'on peut se servir ne manquent jamais de faire des offres, avantageuses pour ceux qui les font travailler, par la seulle envie d'oster à leurs compagnons l'occasion de gagner quelque chose. Quoiqu'il n'y ait icy que trois personnes

à qui je voulusse me fier pour la conduite de nos ouvrages, j'ay éprouvé que chascun est bien ayse de se conserver ce poste, parceque je leur ay fait toujours plaisir pour les payemens, leur faisant des avances bien du temps avant de les mettre en despense, dont je ne me suis pas toujours bien trouvé qu'en ce que j'ay fait le service du Roy mieux que je n'aurois fait d'une autre manière, ce qui me console de tout, et, à ce propos, je puis vous assurer, Monsieur, sur les comptes de février que je vous envoye, que je n'y ay pas mis en despense une partie du louage de notre maison, quoique je l'aye payé. J'ay retardé le reste du payement pour obliger les maistres à faire quelques petites réparations, dont le retardement pourroit nuire à nos ouvrages; peu s'en est fallu qu'un plastras ne soit tombé sur un de nos vases de jaune antique. Mais ce payement se fera au premier jour; il va à bien près de mil livres, ce qui croistra mes petites avances; à quoy j'espère, Monsieur, que vous aurés la bonté de pourvoir sur ce que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire dans votre dernière lettre. Outre les despenses courantes, j'auray de quoy employer le fonds que vous me faites remettre à faire encaisser les statues qui ne sont point encaissées, n'ayant pas du temps à perdre avec des ouvriers aussy lents qu'il y en ait en lieu du Monde.

Le change est de dix-huit à dix-neuf pour cent en déduction, cela veut dire, Monsieur, que de cent livres qu'on donne icy on n'en reçoit que quatre-vingt-une ou deux à Paris.

Je suis, avec toute sorte de respect, Monsieur, vostre très humble, etc.

= A M. de Marignier pour m'en rendre compte.

Archives nationales, O[1] 1937.

966. — La Teulière a Mansart.

10 mars 1699. — A Rome. N° 476.

J'ay examiné, Monsieur, le poids des ouvrages, qui manquoit au Mémoire que j'ay envoyé par le dernier Ordinaire. J'ay trouvé que ce poids ira environ à quatorze mille livres pesant, ce qui fait sept tonneaux, qui, à raison de 40 l. le tonneau, reviennent à 280 l., qui, joints à 2,200 l., fairont 2,480 l. Vous savés, Monsieur, mieux que moy, que ce conte, n'estant pas fait sur la balance, ne sauroit estre si exact qu'il n'y ait du plus ou du moins; ce ne sera pas toujours un mesconte fort à craindre, puisqu'il n'y en sauroit

avoir au payement, qui ne se fera qu'après que les ouvrages seront pesés suivant le poids de France, où le port sera payé vraysemblablement pour plus de seuretté. En cas où vous trouveriés à propos qu'on en payât icy quelque partye, je vous supplie très humblement, Monsieur, de m'en donner avis, affin que je puisse me reigler sur vos ordres, que je ne manqueray pas de suivre sans doute, comme je dois, et que j'attendray.

Quoiqu'il en soit, Monsieur, vous pouvés estre asseuré, sur ma parole, que je mesnageray l'argent du Roy comme vous pouriés faire si vous estiez à ma place. La plus grande peinne que j'ay, certainement, c'est la crainte de manquer en quelque chose, et ceste peine n'est pas peu considérable quand on est si éloigné et qu'estant fortement occupé de remplir ses devoirs avec l'exactitude qui convient au service du plus grand des Roys, on a toujours cette idée devant les yeux, telle que je l'ay toujours eu, Dieu mercy, que je conserve et conserveray toute ma vie, comme je suis et seray, avec toute sorte de respect, Monsieur, vostre très, etc.

De La Teulière.

= A M. de Marignier pour m'en rendre compte.

Archives nationales, O[1] 1937.

967. — La Teulière a Mansart.

17 mars 1699. — A Rome. N° 477.

Après vous avoir rendu compte, Monsieur, de tout ce que vous m'avez ordonné, il est de mon devoir de vous informer des occupations des Académistes.

Pour commencer par le plus ancien, je puis vous asseurer, sans nulle complaisance, que le Sr *Lepautre* ne peut pas estre plus appliqué qu'il l'est après le groupe qu'il avance. Il est déjà bien dégrossy; l'on peut juger, dans l'estat où il est, qu'il réussira bien, et j'espère que vous en serés content.

Les Srs *Favanes* et *Saint-Yves* travaillent l'un et l'autre au Vatican fort assidûment. Le premier a commencé, depuis quelques jours, la coppie du tableau qu'on appelle *la Messe;* c'est l'un de ceux que *Raphaël* a le mieux coloré. Il a déjà fait, dans le même lieu, la coppie du tableau qui représente l'*Entrevue de St Léon et d'Attila*. Il avoit coppié auparavant, dans la Gallerie du petit Chigi, l'*Assemblée des Dieux*, qui fait une partie de la fable de Psiché que *Raphaël* y a peint. Ce tableau est de la grandeur de

l'original ; les deux autres sont d'une grandeur raisonnable, comme vous aurés peu voir, Monsieur, dans le mémoire de nos ouvrages. Le Sr *Saint-Yves* vient de finir au Vatican la coppie du tableau d'*Héliodore chassé par les Anges du Temple de Hiérusalem.* Toutes ces coppies sont faites avec soing. Led. *Saint-Yves* s'occupe présentement à dessiner quelques partyes choisies dans les plus beaux tableaux dud. Vatican pour ses estudes ; il n'en sauroit faire de meilleures suivant ses besoings. Quand le temps sera un peu moins rude pour pouvoir travailler dans la Gallerie qu'on appelle les Loges, et qui est ouverte de tous costés, il y retouchera deux tableaux qu'il y avoit coppiés après ceux que *Raphaël* y a peint et qui représentent tous des sujets d'histoire du Vieux et du Nouveau Testament, tels que vous aurés peu le voir dans le livre que *Dupérier* [*François Perrier*] en a gravé sur les originaux.

Le Sr *Frémin* s'applique extrêmement à des estudes particulières, mais surtout à la figure de marbre qu'il coppie après l'antique ; comme elle est gracieuse et drappée d'une bonne manière, j'espère, Monsieur, que vous lui trouverés quelque bonne place quand elle sera arrivée en France. C'est un jeune homme bien né et bien sage et qui travaille proprement.

Pour le Sr *Oppennord*, il a gagné dans son voyage d'Italie une galle fascheuse qui l'empêche de travailler avec son application ordinaire, à son grand regret. Il n'a peu éviter ce petit malheur, quoique je luy eusse bien recommandé de prendre garde où il coucheroit dans les hostelleries, qui sont touttes, en Italie, de la dernière malpropretté pour les lits surtout et pour le linge. Il seroit quitte de son mal s'il avoit voulu se mesnager et qu'il fût un peu moins chagrin de ne pouvoir pas travailler autant qu'il voudroit. Il ne sauroit vivre sans estre occupé ; on ne peut pas aymer le travail plus qu'il l'ayme. Il en est moins fatigué qu'un autre, parcequ'il fait tout en se jouant. Il a beaucoup de génie, accompagné d'une fécondité d'imagination et d'une vivacité qui ne sont pas ordinaires, l'un et l'autre secondé par une facilité et habiletté de main surprenante. Il a même du goust et du discernement, qui s'est formé en dessinant tout ce qu'il a trouvé de meilleur en Italie dans les plus beaux ouvrages des Architectes qui se sont distingués dans leur profession. Il a de quoy vous divertir agréablement, quand il sera arrivé auprès de vous. Je le trouve heureux de tomber entre les mains d'un juge si éclairé. Je me suis toujours fait un plaisir de seconder, en tout ce que j'ay peu, ses bonnes dispositions. Si tous les jeunes gens qu'on envoye en ce pays estoient

de son humeur, les parens ne sauroient mieux faire que de leur procurer ce voyage. Mais, à moins d'avoir une passion vive de s'avancer dans sa profession, on n'y est pas sans danger, n'y ayant point de lieu au Monde si dangereux pour les penchants ordinaires à la jeunesse.

Et sur cela, Monsieur, permettez-moy de vous dire que, pour seconder les bonnes intentions que vous avez de faire fleurir nos arts, il est nécessaire surtout de prendre garde à la sagesse de ceux que vous envoyerés icy, où il est si aisé de corrompre les meilleures inclinations par les mauvais exemples. On doit, outre les bonnes mœurs, prendre garde encore de n'en envoyer pas qui ne soient assés faits pour savoir faire le discernement des bonnes choses; on ne sauroit en profiter sans les connoître. La manière dont je vis avec eux sur tout ce qui les regarde ne leur ottera jamais rien du repos d'esprit que le travail demande. Je les mesnage toujours plus que je ne me mesnage moy-même, occupé toujours de chercher les manières les plus aisées pour leur faire connoître leur bien. Je prends la liberté d'entrer dans tous ces détails, Monsieur, parceque c'est autant l'intérest des jeunes gens que celuy du Roy, qui retirera la meilleure partye des dépenses qu'il fait icy quand on n'envoyera que des jeunes gens avancés dans leur profession.

Je suis persuadé que les Sculpteurs gagneront au-delà de leur pension; vous le serés vous-même, Monsr, quand vous aurés veu les ouvrages que le Sr *Lepautre* a faits; par les grandes estudes qu'il a fait encore, il est en estat d'estre employé à toute sorte d'ouvrages. Il est de fort bonnes mœurs, plus touché de la gloire et de faire son devoir que de ses propres intérests.

Le change est de dix-neuf à vingt pour cent à pure perte; on a négocié à vingt et à dix-neuf, à ce que m'a dit un Courtier de change. J'attends, Monsieur, comme vous me l'avez fait espèrer, le fonds pour me rembourser des petites avances; j'ay payé le louage de nostre maison depuis mon dernier conte de février; j'ay fait la provision de charbon suivant la coutume, et j'ay à payer, à la fin du mois, le Quartier d'entretien aux Pensionnaires, outre les autres dépenses ordinaires, et il est temps que je commence à faire encaisser ce qui reste d'ouvrages à encaisser.

Je suis, avec toute sorte de respect et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1^ 1937.

968. — La Teulière a Mansart.

24 mars 1699. — A Rome. 478.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 27 février, avec mon compte du mois de janvier, dont je vous rends très humbles grâces et je vous supplie encore très humblement de croire qu'on ne peut pas estre plus sensible que je le suis aux bontez que vous me témoignez et d'estre, s'il vous plaist, persuadé que je ne suis pas capable d'en abuser; que je tâcheray, par l'aplication à mon devoir, de répondre à tous ces bons sentimens qui s'accordent, si heureusement pour moy, avec ceux de Mgr le Duc de La Rochefoucauld. Vous ne trouverés jamais de changement dans ma conduitte sur l'œconomie de l'Académie ny sur le soing des Eslèves, et je veux croire, Monsieur, que vous conclurrés sans moy que je n'oublieray jamais la reconnoissance que je vous dois.

Vous aurez veu, dans ma dernière lettre, que je vous ay informé des ouvrages de chascun des Pensionnaires, et, pour satisfaire à vos ordres sur le Sr *Antoine*, je puis vous asseurer, sans nulle complaisance, qu'il est de bonnes mœurs. Il dessine proprement l'architecture; il a profité pour le dessein; il travaille assez volontiers, quoiqu'un peu mollement; je ne saurois vous cacher qu'il seroit à souhaitter qu'il eût un peu plus de vivacité et d'ouverture d'esprit, mais surtout de ce génie qui fait la distinction des hommes, chascun dans sa profession, je veux dire de cette ardeur et de cette noble passion qui eslève l'esprit et le cœur à la bonne gloire. C'est un chemin assés épineux, où l'on n'avance guères, comme vous savés, Monsieur, mieux que moy, si l'on ne sçait pas se faire un plaisir du travail, sans jamais se rebuter des difficultés et de la peine qu'on y trouve naturellement; comme je croy que c'est en partie un don du Ciel, je ne saurois que plaindre les personnes qui ne l'ont point reçeu, sans quoy cependant l'on ne sauroit bien réussir. J'ay fait de mon costé, dans tous les tems, ce que j'ay peu pour l'esveiller. Je le voy travailler tous les jours depuis un assés long temps. Il finit présentement un dessein qu'il envoyera quand il sera en estat, avec un autre fini au commencement de l'hyver. Quand vous les aurés veu, Monsieur, vous jugerés de ce qu'il est capable de faire mieux que personne au Monde. Il me semble qu'il n'y a rien qui anime tant que le bon exemple, et, sur cette

réflexion, je ne sçay s'il ne seroit pas mieux dans un lieu où il peût estre excité par la veue et par le travail des jeunes gens de sa profession. Je prens la liberté de m'estendre un peu sur son sujet par l'intérest que vous y prenés, Monsieur, et que j'y prens moi-même par l'amitié que j'ay pour luy et pour son bon naturel.

Pour le groupe d'*Arria et Petus*, vous pouvés voir, Monsieur, par les mesures, que j'ay marquées dans le Mémoire des ouvrages que je vous ay envoyé, si la hauteur pourra s'accommoder avec celle du groupe de *Dominico Guidy;* pour ce qui est du travail, je croy qu'il se soutiendra auprès de l'autre. Vous en pouvés voir la disposition dans le dessein que je vous envoye. Il est de la main du Sr *Lepautre*. S'il avoit employée une année auparavant après le marbre, il seroit encore mieux qu'il n'est, quoiqu'il ait beaucoup gagné entre ses mains, n'ayant rien oublié pour le mettre en estat de pouvoir luy faire honneur. Comme il dessine bien, il a un avantage considérable de conduire sa main seurement sur le marbre, par l'habitude qu'il a de l'exercer sur le papier et après les modelles de terre, passant incessamment d'un travail à l'autre, ayant toujours eu une application sans relâche. De l'humeur dont il est, je ne doute pas, Monsieur, que vous ne vous accommodées de luy sans peine. Il est d'une très grande docilité, de très bonnes mœurs, d'un bon discernement et, ce que j'estime le plus, sans nulle présomption, qualité assés rare parmy les jeunes gens; d'ailleurs, plus touché de son devoir et de la gloire que de son intérest. J'ay creu ne pouvoir pas me dispenser de luy rendre cette justice auprès de vous.

La Lettre de change, que vous me faites espérer, viendra bien à propos. Elle sera consommée avant que j'en reçoive le payement et au delà.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1^ 1937.

969. — La Teulière a Mansart.

Rome, ce 31 mars 1699.

Vous croirez bien, Monsieur, sans que je vous le dise, que la nouvelle que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire ne peut que m'avoir mis dans un pitoyable estat. Ce n'est pas par rapport

à mon employ, estant assez disposé au changement qui s'est fait si l'envoy des ouvrages que j'ay fait eussent peu le prévenir; mais ce qui m'afflige au delà de ce que je puis vous dire, c'est ces autres raisons que je ne sçaurois deviner et qui, de la manière dont vous escrivez, ne peuvent estre que très affligeantes, puisque c'est le Roy qui fait toute ma disgrâce. Je serois fort tranquille, Monsieur, si je pouvois espérer que Sa Majesté voulût bien ordonner aux personnes qui le représentent icy de faire une enqueste juridique sur la vérité ou fausseté des rapports qu'on peut avoir fait de moy[1]. J'ay, Dieu mercy, assez de témoings qu'on ne sçauroit porter plus loin le zelle ny la parfaitte vénération que j'ay toujours eu pour un si grand Roy, que je ne suis aucunement embarrassé de ma justification. Bien loing de là, je suis certain, sy j'ay des ennemis, que je ne puis me les estre attirés que pour vouloir remplir, comme je dois, ces sortes de devoirs que je regarde comme les plus sacrés, après ceux qu'on doit à Dieu. Sy les Roys, qui en sont l'image vivante, avoient, comme l'original, le don de lire dans les cœurs, je suis certain que Sa Majesté auroit pitié de moy, s'il pouvoit voir dans le mien le trouble qu'il y a mis et la douleur que je sens d'un malheur où je ne puis estre tombé que par la malignité de quelque âme basse. Je ne désespère pas que Dieu, témoing de ma conduitte et de la droicture de mes intentions, ne fasse voir mon innocence; quoique je ne voye pas par où, j'ay une pleine confiance en luy.

Quoiqu'il puisse arriver, je me prépare à bien instruire M. *Houasse* de tout ce qui me paroistra utile pour le service du Roy. En attendant qu'il arrive, je tascheray de me délivrer d'un mal qui m'a engagé dans les remèdes depuis dix-huit ou vingt mois[2]; j'en serois quitte apparement sy je ne me fusse pas si tost rebuté de ces remèdes, dont peu de gens s'accommodent; dès lors que je m'en trouvay notablement soulagé, je me creus entièrement guéri, et j'ay lieu d'apréhender que je me trompois; c'est ce qui m'oblige de les reprendre malgré moy. Je ne vous fatigue de ce détail que pour vous faire entrer dans mes intérests, Monsieur, en ce que, la guérison ne venant pas si viste que le mal, on a plus besoing d'argent dans l'infirmité que dans la parfaitte santé; et par cette raison, qui n'est que trop forte pour mon malheur, je vous supplie très humblement, Monsieur, de vouloir bien avoir la charité de m'envoyer l'argent que vous m'aviez fait espèrer, qui ne suffira pas même pour me rembourser des avances que

j'ay faittes, comme vous verrez par les comptes de ce mois[3], que je vous envoye, où je n'ay pas mis en despense le Quartier d'entretien qui est fini, parceque, mon fonds estant modique, je suis obligé de le garder pour faire les despenses courantes du mois qui vient et du temps qui l'excédera avant que j'aye vostre response, sy vous n'avez pas eu la bonté de prévenir ma lettre sur les avis des précédentes. Sy j'avois fait comme la pluspart du monde, qui ne songent qu'à amasser sans se mettre en peine comment, je serois mieux dans mes affaires; mais je n'ay jamais songé qu'à faire honneur à mon employ autant que je l'ay peu, occupé seulement du présent pour remplir mes devoirs, et persuadé qu'en les remplissant je pouvois me reposer de l'avenir sur le plus grand des Roys, que j'ay l'honneur de servir. Mais, comme vous voyez, Monsieur, j'ay éprouvé la malheureuse destinée des absens, qui veut qu'ils ayent toujours tort, à la Cour particulièrement, où l'on ne cognoit guère la charité qu'on doit à son prochain pour l'excuser, le deffendre ou faire voir son innocence. Le bon Dieu soit loué de tout! Quelque mal qui me puisse arriver, je ne perdray jamais rien des sentimens de zelle que j'ay toujours eu et que j'auray toute ma vie; je prie et prieray Dieu de tout mon cœur, comme j'ay toujours fait, qu'il comble Sa Majesté de bénédictions[4] et d'une longue et heureuse suitte d'années, qu'il bénisse tous ses vœux et tous ses souhaits.

Ma lettre est assez et trop longue peut-estre pour la finir en vous asseurant qu'on ne peut pas estre avec plus de respect et de reconnoissance que je suis, et d'un cœur très sincère, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1937.

= 1. Depuis : « Vous croirez bien », Lecoy, p. 111-2.
2. Depuis : « En attendant », Lecoy, p. 112.
3. Depuis : « Je ne vous fatigue », Lecoy, p. 112.
4. Depuis : « Comme vous voyez », Lecoy, p. 112.

970. — La Teulière a Mansart.

1er avril 1699. — Rome. 480.

Il y a deux Ordinaires, Monsieur, que j'attends la Lettre de change que vous m'aviés annoncé; le besoin que j'en ay m'oblige de vous réitérer la très humble prière de ne pas l'oublier. Quand

elle seroit de mille escus, ils seront plus que consommés avant qu'elle ne soit payée, comme vous pourrez juger par vos propres yeux quand vous aurés veu, dans mes comptes de mars, que j'avance bien prest de deux mil trois cens livres et que mes avances continuent tous les jours pour les despenses indispensables de la nourriture et ouvriers, outre le Quartier de janvier que je n'ay peu payer aux Pensionnaires, qui en auroient cependant besoin. Je leur avanceray volontiers, comme j'ay toujours fait dans leurs petites nécessités; mais mon fonds se trouve diminué pour avoir fait plaisir dans un temps où je ne croyois pas en avoir besoing, et par l'argent que j'ay à Paris, que je ne saurois faire venir, le change estant exorbitant. Le meschant estat où je me trouve pour ma santé ne me permet pas de négliger mes intérests. Vostre dernière lettre me trouva dans une méchante disposition, un gros rhume qui est survenu et qui présentement est assés commun à Rome et assés dangereux. Ce gros rhume a tellement augmenté, pour avoir esté négligé peut-estre, que je ne suis guères en estat de rien faire. Mais, comme l'imagination ne croît pas mes maux, Dieu mercy, que je les souffre assez patiemment, j'espère, sur la parole du médecin et de mon tempérament, que j'en seray bien tost quitte. A vous parler sincèrement, Monsieur, une Lettre de change seroit le meilleur de tous les remèdes; après toutes les bontez que vous m'avés tesmoigné, je vous supplie très humblement d'ajoutter encore celle-là. Si vous voyez l'estat où je suis, vous auriés pitié de moy; mettez-vous, s'il vous plaist, à ma place, Monsieur, et n'escoutez ensuitte que vostre bon cœur, je ne doute pas que vous ne soyez entièrement favorable à une supplication aussi juste que celle que je vous fais. Je sembleray n'estre pas bien persuadé d'une vérité si constante si j'ajoustois autre chose, si ce n'est que vous ne sauriés honorer de vostre protection une personne qui soit avec plus de respect, de zelle et de reconnoissance que je suis, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1937.

971. — Noel Coypel [a Mansart].

Monsieur, — Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire, du 2e avril, au sujet du certificat que je vous ai envoyé des Étudiants Pensionnaires de l'Académie. Je ne

vous ay point marqué, par ma lettre, ce qu'on leur donne parceque j'ay creu qu'il devoit [y] avoir, dans quelqu'un des Bureaux de la Surintendance, un État où ces sortes de pensions sont employées, soit dans celui qu'avoit Mr de Marigni, ou dans celui de M. Mesmin. Je vous diray donc, Monsr, que la Pension que le Roy destine à ces jeunes gens est de vingt-deux livres par mois, qui fait, pour chaque Quartier, soixante-dix livres chacun. Sur le certificat que j'ay eu l'honneur de vous envoyer, il n'y en a que trois, dont les deux premiers, qui sont *Du Lin* et *Cornical*, sont acceptez pour aller à Rome à la Pension de l'Académie que Sa Majesté y a établie. A l'égard des quatre autres que je vous ay marqué par ma lettre, ce sont ceux qui ont emporté les quatre derniers Grands Prix et que l'on a de coutume de mettre à la Pension, dont il y a un de ces quatre, que l'on nomme *Poilly*, à qui l'on a donné un certificat de l'Académie comm' il a remporté le premier Prix, qu'il a présenté à Mr le Surintendant, aussy pour aller à Rome, et que je puis assurer estre le meilleur sujet qu'ait paru depuis longtemps dans les Prix[1]. Ce n'est point un homme avec qui j'aye eu nulle affinité qui me le fait distinguer, mais je croy estre obligé de rendre justice à la vérité. A l'égard du voyage, le Roy leur donne deux cents livres, et, s'ils alloient par terre, cela seroit assez juste, car, lorsque je fus à Rome, j'en menay huit avec moy, à qui je prêtay 50 livres pour achever le voyage. Voilà, Monsieur, ce que je vous puis mander à ce sujet.....

COYPEL.

A Paris, ce 3e avril 1699.

Ancienne collection de M. Benjamin Fillon. *Nouvelles Archives de l'Art Français*. 1re série, II, 1873, p. 346-8. La lettre y a été publiée comme étant d'*Antoine Coypel*, et elle est encore sous son nom dans le catalogue de la vente des autographes de M. Fillon, Paris, Charavay, in-4°, tome II, 1879, p. 217, n° 1691, où l'on trouve le fac-similé des dernières lignes et de la signature; mais elle ne peut être que de *Noël Coypel*, son père, mort seulement en 1707, qui a été Directeur de 1673 à 1675 et qui y a emmené en effet huit jeunes gens (voir pièces **70-1**).

= 1. *Procès-verbaux de l'Académie de peinture*, III; 1697, p. 227; 1698, p. 231, 232, 241, 246.

972. — LA TEULIÈRE A MANSART.

14 avril 1699. — A Rome. 481.

Permettés-moy de vous dire, Monsr, avec tout le respect que je

vous dois, que vous m'abbandonnés bien à ma mauvaise fortune, en me retranchant jusqu'aux secours les plus ordinaires dans les plus pressans besoings. Je veux espèrer de vostre bonté que la veue de mes comptes de mars vous fera ressouvenir de cette Lettre de change, qui retarde toujours sans que je puisse sçavoir quand est-ce que pourront finir les avances que je suis obligé de faire pour la subsistance de l'Académie, dans un temps où j'ay autant de besoing qu'on en peut avoir de mon petit fonds. Je n'ay jamais songé de l'accroistre par la grande confiance que j'ay toujours eu en la bonté du plus grand Roy du Monde, n'ayant jamais fait d'autre réflexion sur moy qu'à faire mon devoir avec toutte la fidélité et tout le zelle dont est capable un Sujet qui a toujours regardé Sa Majesté comme l'image vivante de la Divinité. Après tout ce que j'ay eu l'honneur de vous escrire, Monsieur, sur ma disgrâce, je n'ay rien à ajouter. La première nouvelle que j'ay reçeue me trouvant un peu incommodé, mon mal a toujours augmenté et dégénéré à une fluxion sur la poitrine qui ne me donne guères de repos, ny jour ny nuit. Elle est heureusement sans fièvre jusqu'à présent, et j'espère m'en tirer par ma manière de vivre. La seule consolation que j'ay, c'est que tout le monde se deffend icy d'avoir contribué à mon malheur, parceque tout ce qu'il y a de gens qui me connoissent ne sauroient s'imaginer par où l'on a peu donner de méchantes impressions de moy sur le service du Roy, n'y ayant jamais eu personne qui se soit moins mesnagé sur tout ce qui regarde Sa Majesté de près ou de loing; je n'oserois dire ce que j'ay toujours senti parcequ'on ne me croiroit point. Quoiqu'il en soit, je vous supplie très humblement de ne me refuser pas, au moins par charité, la consolation que vous me devés; je ne désespère pas que Dieu ne fasse voir mon innocence avec toute l'évidence que je puis souhaitter; c'est à luy à qui je remets ma justification.

Je suis cependant avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

= Pour M. de Marigny pour m'en parler.

Archives nationales, O[1] 1937.

973. — La Teulière a Mansart.

29 avril 1699. — A Rome. 483.

Je vous ay, Monsieur, rendu conte de ma conduitte par mes

précédentes, tout comme j'aurois fait à un Confesseur, car j'ay toujours aymé la sincérité en toutes choses autant que personne du Monde. Je vous envoye mes comptes d'avril. J'ay cru pouvoir devancer d'un jour pour gagner un Ordinaire, affin que vous puissiés voir plus tost les avances que j'ay faittes et qu'il faut que je continue, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire. Le Cuisinier ne fait sa despense que de l'argent que je lui donne de huit en huit jours, de manière qu'il y a six ou sept jours qu'il est payé, aussy bien que les Modelles et Valets, leur ayant fait ce même plaisir pour faire quelque provision pour les Festes[1]. J'ay même avancé quelques pistoles aux Pensionnaires sur leur Quartier d'entretien, que je n'ay pas cru devoir mettre en despense, ne l'ayant pas payé tout entier, pour ne pas me dégarnir d'argent et réserver le peu que j'ay pour les despences les plus nécessaires, car je ne sçay plus que penser du retardement de la Lettre de change que vous m'aviez fait espérer, il y a plus d'un mois et demy. Vous savés, Monsieur, que la dernière que j'ay reçeu est du 24 décembre 1698. Je vous supplie, au nom de Dieu, d'avoir la bonté de finir ce retardement. Je n'ay pas besoing qu'on me charge de nouvelles peines, en ayant assés, puisque le bon Dieu le veut, pour éprouver toute autre patience que la mienne. Qui connoîtroit la sensibilité de mon cœur sur tout ce qui a quelque rapport au Roy auroit pitié de moy; c'est cela seul au-dessus de quoy je ne saurois me mettre. J'espère cependant que, malgré les contrariettés que je trouve partout, le Ciel me sera favorable, estant très persuadé qu'il n'abandonne jamais ceux qui cherchent leur bonheur et repos dans la droiture du cœur, et qu'il trouve les moyens de faire connoître l'innocence et la vérité. Pardonnés, Monsieur, je vous en supplie, ces sortes de réflexions qu'un cœur affligé ne sauroit retenir, et, s'il vous reste quelque bonté pour moy, ne me jettez pas dans de nouveaux embarras. Vous ne sauriés en avoir pour personne qui soit, avec plus de respect et de reconnoissance que je suis, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1937.

= 1. Celles de Pâques, qui en 1699 était tombé le 20 avril.

974. — Mansart a La Teulière.

3 may 1699. — A Versailles. 499.

Vous ne devez pas douter, Monsieur, que je ne sois très péné-

tré de votre affliction, et vous pouvez compter que je ferois avec plaisir tout ce que je pourray pour votre service.

Vous trouverez cy-joint, avec vos comptes des deux mois précédens, une première Lettre de change de deux mil cinq cens livres, avec la lettre d'avis que M. Clerx écrit à son correspondant à Rome.

M. *Houasse* partira incessament pour Rome; je suis persuadé que vous ferez si bien les choses, quand il sera arrivé, que le service du Roy ne souffrira point de ce changement.

Je suis toujours, Monsieur, entièrement à vous.

A M. de La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1937.

975. — La Teulière a Mansart.

5 may 1699. — A Rome. 484.

Je ne sçay plus, Monsieur, que vous escrire, ne sachant ce que je dois penser de votre silence après tout ce que j'ay eu l'honneur de vous représenter sur l'embarras où vous m'avez mis pour la subsistance de l'Académie. Cet embarras devenant tous les jours plus grand par le peu de fonds que j'ay et par les despenses de chaque jour qui grossissent mes avances, qui montent, à l'heure qu'il est, à mil escus, je ne saurois m'empêcher de vous dire, Monsieur, qu'il y a un certain M. Poussin qui a pris en gré de me hayr sans que je sçache pourquoy, n'ayant jamais eu que des honnestetés pour luy. Cet homme ne cesse point de parler mal de moy sans nul mesnagement et avec très peu de jugement, ce qui ne me surprend point; il y a plus de six mois qu'il presche ma révocation comme une chose certaine, comme s'il étoit payé pour cela, disant que je suis assés riche pour vivre sans employ, réflexion digne de luy. Je le remercierois volontiers de tous ses mauvais discours s'il pouvoit donner à cette vision quelque apparence de vérité. Quoiqu'il en soit, Monsieur, comme les choses les moins vraysemblables peuvent quelquefois estre vrayes, s'il avoit joint cette imagination à beaucoup d'autres dont on m'a dit qu'il avoit déchargé son cœur et que cette vision eût peu trouver quelque créance auprès de vous, je n'aurois pas beaucoup de peine à vous désabuser d'une si fausse idée de l'estat où je me trouve.

Mais, laissant cet homme pour ce qu'il vaut, je vous supplie très humblement, Monsieur, et au nom de Dieu, de songer que

je n'ay point reçeu d'argent depuis le payement de la Lettre de change du 24 décembre, qui me fut envoyée par Monsieur le Marquis de Villacerf, et que je n'ay point mérité, ny de vous ny de personne du Monde, qu'on ajoute de nouvelles peines à ma disgrâce, que je sens telle qu'elle est, du costé de la manière dont je la dois sentir et mieux que beaucoup d'autres qui se trouveroient à ma place et qui n'auroient pas l'idée que j'ay de ce qui me la rend la plus sensible. Au nom de Dieu, Monsieur, encore une fois, aydés-moy dans un si pressant besoing par générosité ou par charité, sy vous ne le voulez pas par honnesteté ou par cette amitié dont vous m'avés flatté. Mais soyez persuadé sur toutes choses, je vous en supplie, que vous ne sauriés avoir ces sortes de sentimens pour personne qui en connoisse mieux le prix ny qui soit, avec plus de respect et de reconnoissance que je suis, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

= A M. de Marigny pour m'en parler.

Archives nationales, O[1] 1937.

976. — La Teulière a Mansart.

Le 12 may 1699. — A Rome. 485.

Ne sachant plus, Monsieur, quels termes choisir pour vous rendre sensible à mes besoings, qui croissent tous les jours par les avances que je suis obligé de faire pour la subsistance de l'Académie, pour ne pas manquer à escrire tous les Ordinaires suivant la coutume, je me retrancheray, Monsieur, à prier Dieu qu'il vous touche le cœur et qu'il daigne faire connoistre à S. M. qu'il n'y eut jamais de vénération qui approchât plus de l'adoration que celle que j'ay toujours eu pour Elle, et qu'il n'y eut jamais par conséquent de calomnie plus noire que tout ce qu'on peut avoir dit de moy contraire à ces sentimens. Ce qui est de plus sensible et de plus pitoyable pour moy, c'est qu'on me laisse dans l'impuissance de pouvoir me justifier après quinze ans de services rendus avec toute la fidélité, tout le zelle et tout le désintéressement possible. Je ne demande cependant, Monsieur, d'autre vengeance à Dieu, si ce n'est qu'il puisse faire sentir à mes ennemis toutes les peines que je sens par rapport seulement à S. M., à qui ce même Dieu veuille bien donner une longue vie, pleine de toutes sortes de prospérités et de bénédictions.

Je suis, avec tout le respect et toute la reconnoissance possible, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1937.

977. — Mansart a La Teulière.

A Versailles, le 30 may 1699.

Je suis persuadé, Monsieur, que vous avez reçeu la Lettre de change que je vous ay adressé dès le 3 de ce mois, qui vous aura donné des marques réelles que je tâche à ne rien oublier pour adoucir vos peines. Si j'étois le maître de vous en délivrer absolument, je le ferois du meilleur de mon cœur pour vous prouver la sincérité de l'estime que j'ay toujours fait de votre personne. La Lettre de change cy jointe de deux mil cinq cens livres contribuera sans doute à vous tranquilliser et pourra remédier aux besoings de l'Académie, dont je vous prie de ménager la dépense avec votre prudence et votre œconomie ordinaires.

M. *Houasse* part de Paris lundi prochain, pour arriver à Rome vers la fin du mois de juin où nous allons entrer. C'est un homme sage, avec lequel je suis très asseuré que vous serez bien. Je vous prie de luy faire part de toutes vos lumières et de luy remettre le surplus des fonds que vous aurez par le *finito* de votre compte de la dépense du mois de juin, que vous m'envoyerez à l'Ordinaire et que je vous renvoyeray arrêté par l'Ordinaire suivant.

Je suis, Monsieur, tout à vous.

Archives nationales, O[1] 1937.

978. — La Teulière a Mansart.

17 may 1699. — A Rome. 486.

C'est seulement, Monsieur, pour vous faire souvenir que plus votre silence est long et plus mon embarras croît, parceque mon petit fonds diminue et qu'il sera bien tost à bout sy vous n'y donnés ordre. Si j'avois assés de santé pour faire un voyage, vous me verriés bien tost à Paris pour sçavoir d'original ces raisons particulières de ma disgrâce, que vous avés jugé à propos de me taire; car, Dieu mercy, je n'ay rien à craindre, estant certain que je gagneray toujours quand on voudra s'informer de ma conduitte, comme vous le verrés vous-même, dans la suitte, Dieu aydant.

Vous me permettrés cependant de vous dire, Monsieur, qu'il est sans exemple qu'on laisse un pauvre malheureux, qui n'a pas tous ses besoings, dans une espèce d'abandon pendant cinq ou six mois, chargé de l'entretien d'une Communauté. J'espèrois toute autre chose de vos bontés; l'espreuve est bien rude à toute autre personne, même qui auroit une santé meilleure que la mienne; c'est un très méchant remède pour la raccommoder. Je veux espérer cependant, Monsieur, que vous me consolerés bien tost par de bons effets, après m'avoir fait languir dans l'attente. Quoiqu'il arrive, je vous supplie très humblement d'estre persuadé que je suis et seray toujours, avec toute sorte de respect et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1937.

979. — Le Cardinal de Bouillon au Roi.

19 mai 1699.

... Le zèle de M[r] le Prince de Vaïni pour tout ce qui a rapport à la gloire de V. M. luy ayant inspiré le dessein de faire faire icy la statue de V. M. en marbre, elle a été achevée ces jours-cy. L'ouvrier Italien qui l'a faite avoit été plusieurs fois intimidé par les menaces secrètes de l'Ambassadeur de l'Empereur pour l'empêcher de mettre le Monde sous les pieds de cette statue; c'est ce qui a obligé M[r] le Prince de Vaïni de la faire achever chez luy par un ouvrier François; et, le Maître du Sacré Palais n'ayant jamais voulu donner permission, depuis le départ de Mr de Vaïni, de graver cette statue avec le Monde sous les pieds et une couronne de lauriers sur la teste, prétendant mal à propos que l'Empereur est seul en possession d'être représenté icy avec cette couronne, j'ay cru devoir engager le Graveur, qui est François, à passer sur la deffense qui luy étoit faite par le Maître du Sacré Palais, sans la permission duquel on n'imprime rien à Rome; ce que le Graveur a exécuté, comme V. M. le pourra voir dans l'estampe que j'ay l'honneur de luy envoyer, ayant ajouté sur le piédestal, malgré la deffense qu'on luy en faisoit, le surnom de *Grand*, qui est dû à V. M. avec tant de justice.

Je n'ai pas voulu parler de cette affaire avant que la planche fût tirée; mais je ne pourray m'empêcher de me plaindre au Pape de la conduite du Maître du Sacré Palais, afin qu'à l'avenir il ne

commette plus une pareille faute, qui apparament luy a été inspirée d'ailleurs.

La statue est de sept pieds de haut sur un pied d'estal de quatre pieds. Elle est très belle et plus ressemblante dans le marbre qu'elle ne l'est dans la gravure.

C'est la première qui ait été élevée icy à V. M., et une marque éternelle du dévouement de Mr le Prince de Vaïni pour V. M...

Arch. des Aff. étr. Correspondance. Rome, 401, fol. 116, in-fol. (Lettre du Cardinal de Bouillon, chargé d'affaires, au Roi, du 19 mai 1699.) — Communiqué par M. Tausserat.

980. — MANSART A LA TEULIÈRE.

Le 24 may 1699. — Versailles. 487.

Le Roy ayant nommé Monsieur *Houasse* pour Directeur de l'Académie d'Architecture, de Peinture et Sculpture que S. M. entretient à Rome, je prie M. de La Teulière de le mettre en possession et de luy remettre entre les mains, par inventaire, dont il m'enverra une coppie, signée de luy et de M. *Houasse*, tous les effets, meubles, ustencils et autres choses, dont il est dépositaire, appartenant au Roy; desquels il sera deschargé après qu'il m'aura rendu son compte de la recette et dépense de lad. Académie jusqu'au jour que ledit Sieur *Houasse* en aura pris possession.

A Versailles, le XXIV may 1699.

HARDOUIN MANSART.

Archives nationales, O1 1937.

981. — LA TEULIÈRE A MANSART.

26 may 1699. A Rome. — 488.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 3e may, accompagnée d'une Lettre de change de deux mil cinq cens livres de M. Clercx sur M. de Steimbier, en datte du vingt-huit avril, avec sa lettre d'avis et mes comptes de février et de mars, dont je vous rends très humbles graces, aussy bien que de la part que vous prenés à mes peines. Ce n'est pas une petite consolation pour moy, quoique la cause subsiste toujours dans sa force en ce que, me laissant ignorer les raisons particulières que S. M. peut avoir de n'estre pas satisfait de ma conduitte, je suis toujours dans l'impuissance de pouvoir effacer les méchantes impressions qu'on luy a donné de moy.

Vous ne sçauriés, Monsieur, mettre mieux en œuvre les bonnes

dispositions où vous vous trouvés pour moy qu'en m'informant précisément des mauvais offices qu'on m'a rendus; comme ce ne peuvent être que des calomnies, vous me mettriés bien tost hors de peine, si vous pouviez obtenir de S. M. qu'elle eût la bonté d'ordonner aux personnes qui sont en place et en estat de pouvoir desmêler la vérité de prendre les voyes ordinaires pour s'en bien esclaircir. Comme ce sont des faits, il n'y a rien de si aisé que de vérifier s'ils sont vrays ou supposés, quand on obligera mes délateurs de parler et qu'on me donnera connoissance de leurs accusations. Il me semble, Monsieur, qu'on ne sauroit refuser charitablement une demande si juste à un Sujet qui a vieilly dans le service et qui n'a jamais cédé à personne en zelle et en fidélité en toute sorte d'occasions, reconnu pour tel généralement de tout le monde. Sy un homme de bien est jugé sur les seules accusations, sans deffense, il n'y a point d'innocence qui puisse estre en seuretté quand elle sera ainsy abandonnée à la hardiesse, aux insultes et à l'artifice des méchans.

Quoiqu'il arrive, Monsieur, je ne laisseray pas de faire mon devoir en tout ce qui dépendra de moy, tant à l'esgard de M. *Houasse* qu'en tout ce qui a rapport à mon employ ou à mes autres devoirs, mais plus particulièrement sans doute en ce qui regarde S. M. de près ou de loing, pour laquelle je conserve et conserveray toujours les sentimens de vénération, et de tendresse même, qu'un vray et fidelle Sujet doit avoir pour le plus grand et le meilleur Prince du Monde. Je ne cesseray pas de prier Dieu de tout mon cœur, comme j'ay toujours fait, qu'avec la connoissance de la vérité il luy donne une longue vie, pleine de toutes sortes de prospérités et de bénédictions et qu'il vous conserve toujours ses bonnes grâces, comme je conserve et conserveray toujours le respect et la reconnoissance avec lesquels je suis, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

= Il n'y a point de réponse à luy faire sur l'article qui regarde sa justification. Ce 15 juin 1699.

Archives nationales, O[1] 1937.

982. — La Teulière a Mansart.

2 juin 1699. A Rome. — 489.

Je vous envoye, Monsieur, mes comptes du mois de may, où vous verrés que j'avance encore 1,264 l. 7 s. après que j'auray

reçeu le payement de la Lettre de change de 2,500 l. du 28 avril, que j'ay mis en recepte, quoique je n'en puisse estre payé que dans huit jours, n'estant acceptée que du 22 may et n'estant payable qu'à quinze jours de veue. Je vous supplie très humblement, Monsieur, d'avoir la bonté de pourvoir à mon remboursement; comme le Quartier d'avril de l'entretien des Pensionnaires finit avec ce mois, quand vous envoyerés une Lettre de change pareille à celle que j'ay reçue, elle sera consommée avant que j'en puisse recevoir le payement, et j'auray encore matière à faire des avances pour le payement du semestre anticipé du louage de nostre hostel et hastellier, qui commance à la St Jean. Si vous me permettés de vous parler avec la sincérité d'un homme d'honneur, qui ne sçait ce que c'est que de faire finesse de rien, je vous dirois, Monsieur, que, si j'avois l'argent que j'avance, je le mettrois avec un peu d'autre à fond perdu, pour tascher de m'établir de quoy vivre, ne le pouvant sans ce secours.

Sy vous pouviés, Monsieur, trouver le moyen et l'occasion de me procurer quelque gratification auprès de S. M., qui est naturellement si compatissante et si bienfaisante, vous fairiés une grande œuvre de charité, à l'aage et dans l'estat où je me trouve. D'autres l'appelleroient justice; mais moy, qui suis persuadé que tout ce que peut faire pour un grand Roy le Sujet du Monde le plus fidelle et le plus zellé ne doit estre considéré que comme un devoir indispensable, je recevray toujours comme une grande grâce tout ce qui pourroit me venir de la part de S. M., comme j'ay toujours reçeu tout ce qui m'a fait subsister icy pendant quinze années que j'ay eu l'honneur d'estre à son service à l'espreuve de tout. Quoiqu'il puisse arriver, Monsieur, je ne cesseray point de prier Dieu de tout mon cœur qu'il donne à un si grand Roy, pour le bien et la gloire de la France, une longue et heureuse vie et qu'il vous conserve toujours, avec une parfaite santé, dans ses bonnes grâces.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1 1937.

983. — La Teulière a Mansart.

9 juin 1699. — A Rome. 490.

Quoique je n'aye pas reçeu, Monsieur, de vos lettres par cet

Ordinaire, je ne laisseray pas de suivre la coutume establie et de vous supplier encore très humblement de ne pas oublier le remboursement de mes avances, en ayant besoing, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire, pour mettre mon argent à fonds perdu, estant contraint de prendre ce party affin de ne manquer pas du nécessaire, dans un estat ou mon aage et mes infirmités demanderoient quelque chose de plus; il faut se conformer à la volonté du Seigneur. Je suis trop heureux qu'il m'ait donné un caractère d'esprit aymant la modération et la retraitte; sy j'estois d'une humeur opposée, j'aurois beaucoup à souffrir; je donne aussy toute la gloire de ce bonheur à qui elle est due. Toutes les bontés que vous me témoignés par vos lettres me donnent plus de liberté que je n'en prendrois pour vous escrire, ingénûment et sans nul détour, tout ce qui me regarde, et, pour que rien n'y manque, permettés-moy d'ajouter, Monsieur, que, sy vous pouviés m'obtenir quelque gratification du Roy, vous fairiés une des meilleures œuvres qu'un bon cœur puisse faire. Je suis certain que, si S. M. voyoit le fonds du mien comme le Bon Dieu, elle y seroit portée d'elle-même, non seulement par cette inclination bienfaisante qui luy est naturelle, mais par les seuls sentimens d'humanité qu'on ne sauroit refuser, ce me semble, au triste estat où m'ont réduit les mauvaises impressions qu'on luy a données de moy, d'autant plus que personne ne les a jamais moins méritées. Je suis certain que S. M. seroit persuadée de cette vérité si elle avoit bien voulu se faire informer de ma conduitte par toute autre personne que celuy qui l'a défigurée auprès d'Elle. J'aurois lieu d'espérer même qu'Elle me feroit justice entière si Elle savoit l'idée qu'on a toujours eu de moy à son esgard et l'effect que ma disgrâce produit icy auprès de tout ce qu'il y a de personnes qui me connoissoient, ou par eux-mêmes ou par des gens bien instruits. Depuis plus de quinze ans que j'ay l'honneur d'estre à son service, j'y suis plus connu par les effects de mon zelle que par tout autre endroit, certaines conjonctures l'ayant rendu public et distingué. Sy l'on cherchoit bien toutes les circonstances de ma disgrâce, peut-être trouveroit-on que ce zelle en est la première cause et que, dans un pays comme celuy-cy, il y va bien moins de mon intèrest que de celuy du Roy d'y laisser accabler des personnes qui ne mesnagent rien pour remplir leurs devoirs comme j'ay toujours fait. Quoiqu'il puisse arriver, Monsieur, ma mauvaise fortune ne me fera pas changer de manière de vie ny de sentimens; je ne céderay

jamais à personne pour la fidellité et pour le zelle qu'un homme de bien doit au plus grand des Roys, dont il a l'honneur d'estre né Sujet. Je continueray toujours de prier Dieu pour S. M., avec la même ferveur que je l'ay toujours prié, que, remplissant tous ses souhaits, il la comble de bénédictions et de grâces, et vous aussy, Monsieur.

Je suis, avec toute sorte de respect et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1937.

984. — La Teulière a Mansart.

16 juin 1699. A Rome. — 491.

Ce n'est, Monsieur, que pour m'acquitter du devoir ordinaire et pour vous importuner peut-estre en renouvellant toujours mes supplications de ne pas retarder, s'il vous plaist, l'envoy de l'argent qui me sera destiné, affin que je puisse donner ordre à mes affaires, qui se terminent toutes à m'establir un petit fonds pour subsister, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire. Sy vous saviés, Monsieur, ce que c'est que se trouver dans un grand éloignement de toutes choses, en pays perdu comme celuy-cy, je ne doute pas que vous n'entrassiez dans mes intérests par pure générosité, quand vous n'y seriés pas porté par les sentimens que peut vous inspirer la bonté que vous m'avés toujours tesmoigné, que je vous supplie très humblement, Monsieur, de vouloir me continuer jusqu'au bout de ma carrière, qui n'est pas loing apparamment. L'arrivée de mon successeur ne pouvant pas tarder longtemps, selon les apparences, vous serés bientost délivré de mes importunités.

Quoiqu'il en soit, Monsieur, vous pouvés au moins estre persuadé, sans crainte de vous tromper, que vous ne sçauriés honnorer de vos soings une personne qui soit, avec plus de respect et de reconnoissance que je suis, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

= A M. de Marignier.

Archives nationales, O[1] 1937.

985. — La Teulière a Mansart.

23 juin 1699. — Rome. 492.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur

de m'escrire le 30 may, avec la Lettre de change de deux mil cinq cens livres de M. Clerq sur M. de Steimbier, en datte du 28 du même mois, et la lettre d'avis que j'ay fait rendre à son adresse.

Je suis aussy sensible qu'on le peut estre, Monsieur, à toutes les marques de bonté que vous me donnés et à la part que vous prenés à mes peines, et ce n'est pas une petite consolation pour moy. Mais permettez-moy de vous dire que, si vous pouviés voir le fonds de mon cœur, vous seriés persuadé, Monsieur, que, pour le rendre tranquille, il faudroit que le Roy fût désabusé des mauvaises impressions qu'on luy a donné de moy très méchamment. Quelque fascheux que puisse estre l'estat où je me trouve par mes infirmités, par mon aage et par ma mauvaise fortune, je croirois pouvoir me mettre au-dessus de tout par le caractère d'esprit que le Bon Dieu m'a donné; mais la vénération et l'attachement que j'ay toujours eu pour Sa Majesté, incapables d'altérations, rendent ma situation si digne de pitié que je ne me sens pas assés de force pour soutenir un si grand poids. Il seroit très difficile de le comprendre, à moins de le sentir; aussy ne veux-je point vous arrester sur un objet si triste et sy douloureux pour moy, ayant à répondre à toute vostre lettre.

Je vous supplie très humblement, Monsieur, d'estre persuadé qu'il suffit que M. *Houasse* soit au service du Roy pour que je vive à son égard de la même manière que je vivrois avec le meilleur de mes amis, tout le monde m'assurant, d'ailleurs, que c'est un honnête homme, et vous ne devez pas douter, Monsieur, que vostre recommandation et vos ordres ne suffisent tout seuls pour me porter à faire avec plaisir tout ce qu'il peut souhaitter de moy en toute sorte d'occasions.

Vous me fairiés la plus grande injustice du Monde sy vous n'étiés pas persuadé que, par devoir aussy bien que par inclination, l'on ne peut pas estre avec plus de respect, de zelle et de reconnoissance que je le suis, Monsieur, votre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1937.

986. — La Teulière a Mansart.

30 juin 1699. A Rome. — 493.

Je vous aurois, Monsieur, envoyé mes comptes du mois présent par cet Ordinaire sans l'embarras que j'ay eu à desménager, ce qui

n'est pas une petite affaire, à cause de mes livres et autres meubles.

Ces comptes estants prêts, j'ay fait réflexion, Monsieur, qu'il étoit à propos de payer le Marchant des couleurs, le Médecin et Appoticaire, puisque aussy bien c'est le commencement du semestre, et cela affin de délivrer, en tout ce qui dépend de moy, M. *Houasse* de tous les soings dont je puis me charger, faisant en sorte qu'il trouve encore la place libre quand il arrivera, ce qui ne peut pas estre fort éloigné, suivant l'avis qu'il vous a pleu me donner par vostre dernière lettre. J'ay préveu d'ailleurs, Monsieur, qu'il ne sera pas peu empesché s'il veut se meubler de tout à ses dépens, comme j'ay fait, et, par cette raison et autres, la bienséance ne me permet pas de rien oublier de tout ce qui peut luy épargner de la peine et de la despense inutile. Il me trouvera, Monsieur, en toutes choses dans ces mesmes dispositions, et, s'il vous informe de tout, vous verrés, Monsieur, qu'on n'a jamais servi un Maistre avec plus de zelle et de désintéressement que j'ay fait, et vous pouvés estre asseuré que, de quelque manière qu'on puisse en user à mon esgard, je ne changeray jamais de sentimens, n'ayant rien tant à cœur que de remplir tous mes devoirs, celuy de bon, fidèle et affectionné Sujet plus que tous les autres. Vous pouvés, Monsieur, estre ma caution sur cela sans crainte d'estre jamais trompé, et, quand vous vous emploiriez pour me procurer quelque soulagement, vous pouvés estre persuadé encore que vous ne sauriés faire un œuvre plus charitable pour personne qui soit, avec plus de respect et de reconnoissance que je suis, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

= M. Marigner.

Archives nationales, O[1] 1937.

987. — La Teulière a Mansart.

7 juillet 1699. A Rome. — 494.

Je vous envoye, Monsieur, mes comptes du mois de juin, où vous verrés que j'ay payé Médecin, Apoticaire, Chirurgien et Marchant des couleurs, comme j'avois eu l'honneur de vous escrire par le dernier Ordinaire, affin de laisser, autant qu'il est en moy, le moins d'embarras que je puis à M. *Houasse*, qui n'est pas encore arrivé icy. Les 326 l. qui restent de la Lettre de change du 28 may serviront, heureusement, à faire les despenses ordi-

naires jusqu'à son arrivée, qui ne peut pas tarder apparement suivant la résolution qu'il avoit prise à Lion, à ce qu'on m'a dit, de venir sans s'arrester. Son retardement m'a donné heureusement le temps de me préparer un logement conforme à mon estat, qui ne sçauroit jamais estre agréable tandis que le Roy ne sera pas désabusé des mauvaises impressions qu'on luy a donné de moy. Elles sont, Monsieur, sy visiblement injustes que j'espère toujours avec confiance que le Bon Dieu s'en meslera pour mettre la vérité en évidence à la confusion de mes ennemis. Je me flatte même sur la connoissance, Monsieur, que j'ay de vostre bonté et générosité, que vous ne perdrez pas l'occasion de me procurer quelque soulagement auprès de S. M., qui est naturellement sy bienfaisante. Je vous supplie très humblement, Monsieur, de ne pas m'oublier dans un si pressant besoing; vous ne sçauriés honorer personne de vostre protection qui soit, avec plus de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1937.

TABLE.

IV. Suite et fin du Directorat de La Teulière (avril 1694-juillet 1699) 1-475

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

NOGENT-LE-ROTROU

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

BINDING DEPT. JUN 16 1969

N
332
R8A3
t.2

Académie de France à Rome
Correspondance des directeurs
de l'Académie de France à Rome

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY